

LES
QUATRE DERNIERS PAPES
ET ROME

DURANT LEUR PONTIFICAT

PAR

S. ÉM. LE CARDINAL WISEMAN

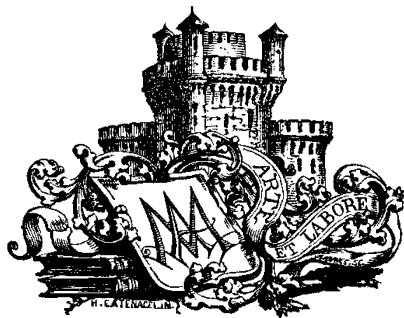
ARCHEVÊQUE DE WESTMINSTER

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR M. RICHARD VIOT

Romæ nutriti mihi contigit atque doceri.

HORATIUS.



TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

—
M CCC LXXIV

LES

QUATRE DERNIERS PAPES

PROPRIÉTÉ DES ÉDITEURS



PIE VII

PRÉFACE

Les premiers chapitres de ce livre peuvent servir d'introduction, et rendent une préface à peu près inutile : ce qui nous permet d'être bref.

Nos lecteurs s'attendent probablement à ce que nous traitions notre sujet à un point de vue différent de celui des autres écrivains. Touristes, politiques, conférenciers, journalistes, ont laissé sur les personnages et les événements dont nous allons parler des jugements souvent contradictoires aux nôtres. La seule chose que l'on puisse exiger d'eux, c'est un choix impartial de témoignages. Or ces écrivains ou ces orateurs peuvent-ils dire qu'ils ont assisté aux événements qu'ils racontent, ou pris la peine de contrôler les traditions orales qu'ils ont accueillies ? Cependant voici un auteur dont le caractère est une garantie de la sincérité de ses aperçus et de l'exactitude de ce qu'il avance. Si, dans le cours d'un récit qui embrasse une si longue période, il s'était glissé quelque erreur de détail, elle ne saurait influencer des appréciations qui résultent de l'étude continue de faits trop nombreux pour trouver ici une mention spéciale.

Ce livre n'est point une histoire, ni une suite de biographies, ni un journal, ni ce que l'on appelle des mémoires. L'auteur a seulement voulu rapporter avec fidélité, et d'une manière aussi saisissante que possible, les événements qui l'avaient le plus vivement impressionné, et qu'il avait pu observer avec attention lorsqu'ils se déroulaient lentement à ses yeux comme les différents tableaux d'un panorama vivant. Puisse ce récit sincère être jugé digne d'aller prendre place parmi les matériaux indispensables aux historiens futurs, qui préféreront sans doute, aux sources anonymes et aux témoignages secondaires, les renseignements fournis par des hommes qui parlent de ce qu'ils ont vu de leurs yeux, entendu de leurs oreilles, touché de leurs mains, et qui, sans craindre l'impopularité, ont tout signé de leur nom.

On peut affirmer que chaque tableau a son côté plus sombre. Rome, aussi bien que Troie, a été témoin de beaucoup de crimes que nous passerons sous silence, et a renfermé dans ses murs des hommes remarquables par leurs vices ou la pratique des vertus chrétiennes, et dont nous taisons jusqu'au nom. En un mot, l'histoire de la corruption et des misères physiques et morales de cette époque n'entrera point dans notre plan. De pareils faits, on ne saurait le nier, ne sont pas non plus sans exemple de nos jours, et ils ne manqueront pas d'historiens qui s'en empareront pour les livrer à la publicité sous les couleurs les plus vives et les plus odieuses; peu leur importe, pourvu qu'ils racontent ce qu'ils ont vu. A l'historien de condenser et de combiner les dépositions variées et pleines de contrastes de ces témoins véridiques. Quant à l'auteur de ce livre, il lui est impossible de s'engager dans cette voie; sa mémoire ne lui rappelle aucun exemple d'étonnante

perversité, ni aucune description de dépravation remarquable. Pendant de longues années il a eu le bonheur de visiter fréquemment dans les hôpitaux les gens les plus pauvres de la ville et de la campagne, et de veiller à leurs besoins spirituels; il pourrait citer à leur sujet autant de traits édifiants que de récits de crimes et d'infortunes. La Providence a voulu que, dès sa jeunesse, il ne fût jamais mis en contact avec la société des méchants; il peut ajouter avec sincérité que plus tard il ne l'a point recherchée. Ses amis étaient naturellement choisis parmi ceux qui avaient été élevés à la même école; et au nombre des connaissances qu'il a faites à l'étranger, il ne se souvient pas d'une seule dont il ait pu soupçonner même la conduite ou les principes d'être immoraux. L'eût-il découvert, ces relations eussent bientôt été brisées.

Ses regards ne s'arrêtaient que sur des gens vertueux, dont l'image venait habituellement s'offrir à son esprit; c'est ainsi que prirent naissance les plus charmants souvenirs d'une longue suite d'années. Il ne saurait tracer d'autre portraits; une pareille tâche, eût-il la volonté ou même le pouvoir de l'entreprendre, lui serait antipathique. Que le public veuille donc apprécier cet ouvrage à sa juste valeur : ce n'est qu'un modeste recueil de souvenirs rappelant la vie simple de quatre personnages vraiment bons et vertueux, et de ceux qu'ils se sentirent instinctivement portés à aimer et à honorer.

PIE VII

PIE VII



CHAPITRE I

PREMIÈRE ARRIVÉE DE L'AUTEUR A ROME

Ce fut le 18 décembre 1818 que l'auteur de ce livre arriva à Rome, en compagnie de cinq autres jeunes gens destinés à peupler le collège Anglais de cette ville, resté dans le plus triste abandon et dans la solitude depuis près d'une génération.

C'était bien longtemps avant que le premier bateau à vapeur eût fait son apparition dans la Méditerranée, ou même eût seulement traversé le bras de mer qui sépare l'Angleterre de la France. Le voyage par terre à travers la France, le passage des Alpes et le parcours des plaines de l'Italie étaient alors une entreprise formidable, qui réclamait des dispositions personnelles et matérielles à peine proportionnées au but d'un pareil voyage. On considérait alors la traversée de Liverpool à Livourne comme le moyen le plus simple de transporter une société de dix personnes d'Angleterre en Italie.

Cet ouvrage n'a point pour objet de raconter des aventures périlleuses sur terre et sur mer, qui feraient peut-être sourire plus d'un lecteur. Il suffira donc de faire connaître que notre embarquement eut lieu le 2 octobre, et notre arrivée assez tard en décembre. Ajoutons que pendant ce laps de temps quinze jours furent consacrés à courir des bordées entre Savone et Gênes, et une autre semaine à aller de Gênes à Livourne. A la hauteur du cap Saint-Vincent, un homme tomba à la mer et se noya. La privation d'eau à bord fit enrager un chien qui, après avoir parcouru le pont, sauta ou tomba dans les flots. Enfin le navire prit feu au moins une fois; et les passagers faillirent tous périr d'un coup de vent subit

dans la baie de Ramsay, où le mauvais temps les avait forcés de chercher un refuge, et où ils débarquèrent.

Le lecteur, qui peut maintenant accomplir le même voyage en quatre jours, comprendra sans peine avec quelle joie nos voyageurs primitifs virent leur *vetturino*, avec le geste traditionnel, leur désigner du bout de son fouet la grande ville, en s'écriant, comme tous ses confrères : *Ecco Roma!*

Ces paroles furent pour le pauvre voyageur, *lasso maris et viarum*¹, comme le dit Horace, le premier espoir d'un prochain repos; la seule assurance que le voyage était enfin terminé, le port atteint, où, pendant quelques années du moins, il allait enfin se dévouer avec calme à des devoirs qu'il saluait avec une joie nouvelle. Encore quelques milles à parcourir à travers les collines monotones, dont chaque sommet, au moment où on le franchit, donne une vue de plus en plus imposante et majestueuse de cette grande coupole, qui seule, de loin, annonce *Roma*, et, semblable à un pic élevé, se dessine nettement sur un ciel d'hiver; encore quelques milles, et notre long voyage sera terminé, et bien terminé par l'entière réalisation de nos plus chères espérances.

Pour quelques-uns au moins des six jeunes gens qui franchissaient ses murailles, tandis que les autres suivaient plus à loisir, Rome n'était pas une ville nouvelle. Avant qu'on eût eu la moindre idée de repeupler le collège Anglais, l'histoire, la topographie et les antiquités de cette ville avaient été le lien qui unissait les membres d'une petite société de collège, entièrement dévouée à cette reine des cités; tandis que leurs rêves les plus chers et leurs plus ardents désirs étaient de pouvoir contempler un jour ce qu'ils ne connaissaient encore que par les descriptions et les plans fabuleux des touristes. Quelle incertitude dans ces espérances dont l'accomplissement nécessitait un voyage trois fois plus long que celui d'Amérique aujourd'hui, suivi d'un trajet par terre qui prenait autant de temps qu'il en faut à un vapeur pour aller maintenant à la Nouvelle-Zélande et en revenir!

Nous parlions tout à l'heure *maris et viarum*, de la terre et des mers; car les routes de terre étaient aussi fatigantes et aussi périlleuses que le grand chemin de l'Océan; il y a, ou plutôt il y avait à cette époque, des requins de terre tout aussi dangereux que les requins de mer. A la méchante petite auberge de Pontedero, le *vetturino* nous recommanda, fort inutilement à notre avis, de fermer nos portes à clef; et comme nous communiquions avec lui par signes plutôt qu'à l'aide de la parole, il se passa

¹ Fatigué de parcourir la terre et les mers.

la main sur la gorge, avec la grimace la plus gracieusement expressive. A Florencè on nous affirma que les chemins n'étaient pas sûrs; et nos yeux en contemplèrent bientôt deux preuves qui nous apportèrent cependant l'antidote d'un peu de sécurité. Les bois épais qui bordaient la route, près de Bolsena, venaient d'être abattus, par ordre du gouvernement, jusqu'à une distance assez considérable de chaque côté, de façon à détruire ce repaire de renards humains, et à donner au voyageur la chance de se préparer à la défense, si ces bandits osaient s'avancer aussi loin de leur retraite favorite : car le brigand est naturellement rôdeur. Plus loin, nous passions de temps en temps, sur le bord du chemin, de grands poteaux supportant non les gracieuses guirlandes de la vigne ou les fils vibrants du télégraphe électrique, ces deux emblèmes de la paix et de l'harmonie, mais bien les effrayants trophées de la justice vengée à l'endroit même où le crime avait été commis, c'est-à-dire les membres de bandits récemment exécutés.

Lorsque, de l'extrémité de la route qui s'étend en ligne droite devant le pont de Milvius, la porte ouverte de Rome s'offrit à nos regards, nous sentîmes que d'anciennes et bien chères espérances allaient être satisfaites, que de récentes et légères appréhensions allaient être calmées, et qu'après les fatigues d'un si long voyage, nous touchions enfin au moment si désiré du repos.

Cette belle porte de Rome n'était certes pas alors ce qu'elle est aujourd'hui. On n'apercevait pas au dehors, et à peu de distance, l'entrée de la villa Borghèse; le visiteur devait suivre longtemps un sentier au pied des remparts jusqu'à une poterne qui s'ouvre sur une longue et étroite allée : telle était autrefois la seule manière de pénétrer dans les jardins. En deçà de la porte Flaminienne, on trouvait bien l'obélisque et, plus loin, les deux églises jumelles, dont les portiques et les dômes masquaient les angles couverts de constructions de trois grandes rues divergentes, mais rien de plus. Les terrasses ornées de sculptures du Monte-Pincio n'existaient pas encore; ce n'était qu'une verte colline sillonnée de chemins sans ombrage et de sentiers tracés au hasard jusqu'à son sommet plus régulier. Du côté opposé, une longue et basse caserne de cavalerie bornait tristement cette vaste place, où l'on ne voyait pas non plus s'élever fièrement les splendides édifices, bien que ce ne soient que des hôtels, qui occupent maintenant le côté le plus éloigné; néanmoins c'était encore l'entrée la plus imposante d'une ville moderne, et l'on n'éprouvait aucune déception. L'allure un peu lente d'une *vettura* le long du Corso permet d'admirer les magnifiques palais qui le bordent de chaque côté, jusqu'au moment où, inclinant vers la droite, vous arrivez sur la place, dont la colonne d'An-

tonin forme le centre; un autre détour à gauche vous amène devant une rangée de piliers qui portent le même nom impérial, et aussi celui qui résonne si désagréablement aux oreilles des voyageurs, la Douane. On a même trouvé moyen, à Rome, de loger dans un beau monument, d'un goût antique, cette partie si ennuyeuse des services d'un gouvernement civilisé.

Depuis la Douane, et après son indiscrete visite, impossible de se rendre compte de la route. Nous parcourons d'abord une longue rue étroite, et le Panthéon apparaît tout à coup; puis un labyrinthe de voies tortueuses, le long desquelles on aperçoit, comme à la lueur d'un éclair, l'entrée d'une église ou la façade d'un palais. Enfin les yeux s'arrêtent sur cette petite place qui, même dix fois plus grande, serait encore écrasée par la masse imposante et majestueuse du palais Farnèse; cet édifice, avec ses immenses murailles de briques, est une œuvre aussi digne du génie de Michel-Ange que son *Moïse* dans toute la splendeur du marbre. Un nouveau détour, quelques pas encore, et nous arrivons à la porte du « vénérable collège Anglais ». Étions-nous le jouet d'un rêve qui, aux dernières heures d'un voyage entrepris avec tant d'ardeur, venait saisir notre esprit surexcité par l'attente et le remplir de mille chimères? Aucune description ne nous avait préparés à la réalité qui s'offrait à nos yeux. Depuis le commencement du siècle, et même à partir d'une époque plus ancienne, aucun voyageur n'avait visité ou mentionné le collège Anglais. Pendant toute une génération il était demeuré clos comme un sépulcre; et pas un de ceux qui venaient de quitter le lourd véhicule arrêté à la porte n'avait pu recueillir de la bouche des quelques patriarches autrefois ses habitants, et restés dans la mère patrie, assez de souvenirs pour s'en former une idée. Venus de si loin, un peu en esprit de sacrifice, et comme des pionniers qui s'attendent à de rudes labeurs, destinés à faciliter la tâche de successeurs plus heureux, nous étions stupéfaits en découvrant que nous allions inaugurer notre future existence et nos études dans une aussi agréable demeure. Nous apercevons de larges et hauts corridors, et un splendide escalier nous conduit à de belles salles qui se succèdent les unes aux autres. Un grand jardin, tout resplendissant des fruits de l'oranger et du citronnier, présente à nos regards, dès l'entrée, une fresque de Pozzi gravée par lui dans son célèbre ouvrage sur la perspective. La bibliothèque, vaste, grande et bien éclairée, mais dont les rayons sont surchargés de volumes de tous les formats, empilés en désordre, nous offre un spécimen de ce que les antiquaires appellent *opus tumultuarium*. Le réfectoire est lambrissé de noyer poli; au-dessus de nos têtes le pinceau de Pozzi a représenté saint Georges et le dragon, qui

semble prêt à descendre du plafond orné de pendentifs sculptés. Enfin, et mieux que tout cela, nous trouvons une chapelle bien nue, il est vrai ; mais du haut de ses brillants vitraux nous apparaissent les glorieux saints de l'Angleterre tournés vers cet autel, qui allait devenir pour nous le foyer de nouvelles affections domestiques et le centre de nos joies à venir. Tels étaient, au premier aspect, les caractères les plus saillants de notre future résidence, tandis que, seuls et sans guide, nous errions à l'aventure dans ce vénérable édifice, dont les échos, réveillés après tant d'années de silence par des voix anglaises, répétaient le bruit des pas de ceux qui venaient réclamer leur héritage. Était-il possible de ne pas s'abandonner à de tels sentiments de joie, lorsque, après avoir été emprisonnés durant plusieurs mois dans l'étroite cabine d'un vaisseau, puis serrés et entassés dans une vettura plus exigüe encore, nous découvrîmes dans les corridors supérieurs, aussi vastes que ceux de l'étage inférieur, précisément le nombre nécessaire de chambres, admirablement propres, où rien ne manquait, et dont le mobilier, bien que d'une simplicité de collège, était tout neuf et avait évidemment été préparé en vue de notre arrivée prochaine ?

Nous étions chez nous, et non dans une demeure étrangère ; c'était un sol anglais, un coin de la patrie, un héritage retrouvé. Quoique autour de nous tout fût propre, rangé, d'une blancheur éblouissante, relevée çà et là par les tons plus chauds des ornements d'architecture, nous nous sentions transportés sur une scène où avaient paru de plus grands hommes, et où s'étaient passées de plus grandes choses que n'en pourrait produire l'ère nouvelle inaugurée ce jour-là même. Immédiatement après la grande porte d'entrée, on voit, à droite, une autre porte plus petite conduisant dans la vieille église de la Sainte-Trinité, qui n'a besoin que d'un toit pour être rendue au culte. Voici encore la nef et les bas côtés séparés par des piliers et unis par des arceaux ; tout cela est encore debout et dominé par les hautes murailles. Les autels, il est vrai, ont été enlevés ; mais on peut en reconnaître la forme et discerner sur le mur la trace des décorations qui entouraient les tableaux d'autel et, en particulier, la remarquable peinture par Durante Alberti, conservée à la maison, représentant le mystère auquel l'église est dédiée, saint Thomas de Cantorbéry, avec saint Édouard martyr. Cette vision du passé ne réjouit nos regards que pendant bien peu d'années ; car la solidité douteuse des murailles fit abattre ce vieux bâtiment. Sous la direction de Valadier, bon architecte du reste, mais dont le crayon était incapable d'exprimer des sentiments que son esprit ne pouvait ressentir, la masse disgracieuse d'une église moderne remplaça l'antique basilique.

C'était déjà beaucoup, en ce premier jour, de voir la jeunesse anglaise visiter encore ce saint lieu, où s'était agenouillé plus d'un pèlerin, patricien ou plébéien, appuyé sur son fidèle bâton coupé dans Needwood ou New-Forest; où était venu prier plus d'un noble étudiant de Bologne et de Padoue, logé et nourri *in forma pauperis* (à titre de pauvre), et s'en retournant dans sa patrie, après avoir visité le tombeau des apôtres; où enfin bien d'autres étudiants, comme ceux qui se trouvaient alors réunis en ce même endroit, avaient versé des larmes d'adieu aux heureux jours du printemps de leur vie et au doux asile de leur jeunesse, au moment d'entreprendre le long et triste voyage dont le terme allait les exposer aux périls des mauvais jours dans leur propre patrie. Autour de nous gisaient les souvenirs du passé. Au fond de l'église, un splendide monument élevé à sir Thomas Dereham demeurait invisible, entièrement caché par un mur. Brisés et mutilés, on voyait épars sur le sol les tombeaux richement sculptés d'un archevêque d'York, d'un prieur de Worcester et de bien d'autres Anglais illustres; tandis que, d'un autre côté, on avait entassé les débris plus tristes encore de la récente tempête, des crânes et des ossements, peut-être ceux du cardinal Allen, du P. Persons, et d'autres, dont les cercueils, violemment arrachés des caveaux, avaient été convertis en munitions de guerre.

Et s'il était besoin d'un trait d'union entre le passé et le présent, entre la nouvelle génération qui frappait à la porte du collège et celle qui avait dormi dans la crypte de la vénérable église, nous l'avions sous les traits du plus qu'octogénaire portier Vincenzo, dont toute la personne, depuis la queue frétilante de sa perruque grise, jusqu'aux larges boucles d'argent de sa chaussure, nous prodiguait les saluts. Ce brave homme, tout rempli d'une humble joie et d'une affection quasi patriarcale, s'efforçait de nous faire comprendre, malgré sa bouche édentée et son langage encore inintelligible, avec quel bonheur il voyait se repeupler les lieux si chers à sa jeunesse.

CHAPITRE II

LA PREMIÈRE AUDIENCE

Nous devrions, en commençant ce second chapitre, nous excuser d'avoir écrit le premier. En effet, quel intérêt peuvent offrir au lecteur les détails

personnels qu'il contient, et quel rapport a-t-il avec le reste de cet ouvrage ? Ce serait de la présomption de vouloir résoudre la première question, tandis que la seconde a droit à une réponse. L'auteur qui, au lieu de compiler des matériaux, va donner ses impressions, ses souvenirs et ses opinions personnels, qui ne compose pas une histoire d'après d'autres écrivains, mais cherche à enrichir, pour sa petite part, le fonds où viendront puiser les historiens futurs, est tenu de justifier le crédit qu'il veut avoir sur l'esprit de ses lecteurs. Si ses labeurs passés ou son habileté présente, ses qualités d'observateur attentif ou son talent descriptif n'y réussissaient point, qu'il s'efforce au moins de mériter ce droit à l'attention et à la créance, dû à l'heureux hasard des circonstances et de sa position.

Or, quand une personne née dans ce siècle ose publier ses observations et ses souvenirs depuis quarante années dans un pays lointain, et assurer que, depuis une époque si reculée jusqu'à nos jours, elle a eu l'occasion non-seulement de voir, mais d'entendre tout ce qui peut faire bien connaître quatre souverains se succédant immédiatement sur le même trône; bien plus, quand elle ne craint pas de commencer ses mémoires par affirmer que, peu de jours après son arrivée dans la capitale de ce royaume, elle était familièrement introduite dans le palais de celui qui en est le chef, un lecteur prudent peut réclamer l'explication et la preuve d'un fait si extraordinaire.

Nous avons essayé, dans notre premier chapitre, de répondre à cette question. Ce ne fut pas sous l'habit du courtisan élevé dans les palais, ni à cause du rang ou de la dignité, mais dans le simple costume du collège et avec les droits d'un fils sur le père commun des fidèles, que nous obtînmes si promptement l'honneur de nous agenouiller aux pieds du bon et saint Pie VII. On est autorisé à se dire vieux lorsqu'on a pu compter cinq pontificats durant sa vie; mais, en pareil cas, un bon catholique se sent un peu dédommagé de la tristesse de cette réflexion, en songeant qu'il n'y a presque aucune pratique de son existence, depuis sa première jeunesse, pleine d'ardeur et d'espoir, jusqu'aux heures plus amères et plus pesantes de l'âge mûr, qui n'ait été bénie par chacun de ces vénérables et illustres pontifes. Cette suite non interrompue de faveurs, presque comparables à une grâce particulière, s'explique par notre position personnelle, que nous ferons connaître d'autant plus volontiers, qu'elle n'était point la récompense du mérite. Les pages qui suivent nous autoriseront à prendre encore la même liberté qu'au précédent chapitre; que l'on veuille donc agréer nos excuses une fois pour toutes. L'origine de ces relations qui s'établirent entre la bonté condescendante d'une part et la

respectueuse affection de l'autre, peuvent être attribuées au hasard par nos lecteurs, tandis que l'auteur s'en croit redevable à la Providence. Ce qui n'étonnera personne, c'est qu'elles exercèrent une haute influence sur les entreprises, les pensées et le but constant de l'existence entière de celui qui eut l'avantage d'en être favorisé.

L'événement cité plus haut, c'est-à-dire le rétablissement du collège Anglais, supprimé à Rome, fut l'œuvre spontanée, pour ainsi dire, de Pie VII et de son grand ministre le cardinal Consalvi. Il sera intéressant d'en reparler plus tard; pour le moment, contentons-nous de mentionner le fait. Quoiqu'un recteur, bien digne de cet emploi, fût installé à la maison depuis une année, l'arrivée de la nouvelle colonie d'étudiants marqua la véritable réouverture du collège. Ce jour-là, l'excellent supérieur, le révérend Robert Gradwell, en rentrant chez lui, trouva cette importante société si bien installée dans sa demeure, qu'elle s'était même permis de faire main basse sur les préparatifs de son repas frugal et solitaire.

Cet événement fut estimé d'assez haute importance pour être annoncé au secrétaire d'État; il fit répondre que dans quelques jours on eût à présenter au saint-père ceux que l'on pourrait revêtir de l'ancien et respectable costume du collège Anglais. Un heureux incident plaça l'auteur de ces quelques pages au nombre des favorisés du hasard.

La seule pensée qu'ils allaient être admis en la présence de ce personnage vénérable, causait nécessairement à ceux qu'on avait désignés pour cet honneur une émotion beaucoup plus vive que la considération de son éminente dignité. Son histoire avait été mêlée à celle du monde, et les anecdotes mêmes qui le concernaient étaient encore toutes fraîches dans notre esprit. Pour les jeunes gens surtout, qui l'avaient vu, pontife emprisonné et persécuté, dans une position bien différente de celle à laquelle il avait naturellement droit; qui avaient appris à séparer l'idée du chef suprême de l'Église de toute la pompe et même de la puissance temporelle, et à l'associer avec les chaînes et les prisons, comme aux premiers âges de l'Église; pour ceux-là brillait autour de la tiare de Pie VII la couronne du confesseur, qui surpasse en éclat l'or et les pierres précieuses. Son portrait nous était devenu familier: ce n'était point celui du grand prêtre, revêtu du « vêtement de sainteté », mais d'un vieillard prosterné devant son crucifix pour y trouver un peu de consolation, et prononçant ces paroles devenues sacrées parce qu'il les répétait sans cesse: *Que la sainte et adorable volonté de Dieu s'accomplisse toujours!* Puis était arrivée la nouvelle de son étonnant triomphe, de son humble victoire, à peine moins extraordinaire que la victoire des armes. Ses chaînes étaient tombées, non par la volonté d'un seul homme ni par

la force des armées qui entouraient presque sa prison d'un cercle de fer, mais par la seule puissance de cette volonté suprême qui tient dans sa main le cœur des rois et les dirige à son gré. Cette même puissance inflexible qui avait permis qu'on l'enlevât de son palais pour le conduire au loin, l'avait délivré ou plutôt avait donné l'ordre qu'on le replaçât sur son trône. A ces alternatives avaient succédé d'autres périls et une retraite provisoire : de telle sorte que la restauration définitive du saint pontife dans ses États, rétablis dans leurs anciennes limites ¹, avait eu lieu trois ans auparavant, et conservait encore tout le caractère d'un fait récent. On pouvait même dire que les arcs de triomphe et les guirlandes de fleurs préparés à l'occasion de sa joyeuse entrée dans Rome avaient à peine eu le temps de se flétrir, et qu'on entendait encore, parmi les échos des sept collines, résonner les acclamations et les saluts de la foule ; car tout le monde en parlait comme d'un événement de la veille.

Ce n'était donc pas, selon l'expression habituelle, une simple « présentation au pape » qui nous était réservée, au moins dans le sens ordinaire du mot. Pour tout catholique, et surtout pour un jeune ecclésiastique, c'est un événement dans la vie ; et cette cérémonie nous inspirait un double sentiment, ailleurs impossible : celui du respect dû à un souverain, et de l'hommage plus profond rendu au chef suprême de notre religion. De la part d'un monarque, nous acceptons avec joie quelques paroles pleines de condescendance ; dans la bouche du pape, ces paroles se transforment en bénédictions. A l'émotion bien naturelle que nous inspirait l'union dans un seul homme de la souveraineté temporelle et de la suprématie spirituelle venaient s'ajouter les sentiments plus intimes que le caractère personnel de Pie VII excitait dans notre esprit : aussi est-il bien facile de comprendre pourquoi les battements de nos cœurs émus étaient plus rapides tandis que, la veille de Noël, jour fixé pour notre audience, nous montions le grand escalier du palais du Quirinal. On n'y pénètre plus maintenant de ce côté. Après avoir passé dans la splendide *Sala regia*, vous traversez une suite de galeries ornées de belles et antiques tapisseries et d'autres objets d'art, et cependant meublées avec une extrême simplicité. La dernière galerie servait d'antichambre à la pièce où se tenait le pape. Après une courte attente, on nous fit entrer dans une chambre si petite, que nous eûmes à peine assez de place pour faire les génuflexions d'usage à l'entrée et au milieu de l'appartement. Au lieu de nous recevoir assis, selon son habitude, le doux et aimable pontife se leva pour nous accueillir et nous souhaiter la bienvenue, pendant que

¹ Par le traité de Vienne, le 9 juin 1815.

nous nous approchions. Il ne voulut pas que ce fût une simple présentation ou une visite de cérémonie; c'était la réception d'un père, et, dans le sens le plus vrai, notre installation aux travaux qui nous attendaient. Nous ferons mieux, je crois, de raconter les détails de notre entrevue avec celui qui occupait alors le siège de saint Pierre, d'après les notes écrites, probablement ce jour-là même, dans le journal du recteur.

« 24 Décembre. — Conduit six des étudiants en présence du pape. Les quatre autres n'ont pu être habillés à temps. Le saint-père les a reçus debout, a serré la main à chacun d'eux, et leur a souhaité la bienvenue à Rome. Il loua la conduite si bonne et si calme du clergé anglais, et sa fidélité au saint-siège. Il exhorta les jeunes gens à l'étude et à la piété, et ajouta : *J'espère que vous ferez honneur à Rome et à votre patrie.* »

Tel est le premier souvenir personnel de l'auteur sur ce pape qui fut l'illustre Pie VII. Tout ce que nous avons lu de sa douceur, de sa condescendance et de l'aménité de ses paroles, de ses manières et de son expression, était pleinement justifié et réalisé par sa présence. Ce n'était pas d'après ce que nous avons entendu raconter, mais d'après ce que nous venions de voir et d'entendre nous-mêmes, que nous nous sentions portés à l'entourer de respect et d'affection. Cette poignée de main amicale et quasi nationale, — nos hommages dûment offerts, — entre le chef de l'Église, si vénérable par son grand âge, et des jeunes gens encore incapables de déposer à ses pieds l'hommage d'une promesse; cette première exhortation au moment de commencer un cours d'études ecclésiastiques; ce discours même qui l'inaugura, prononcé par celui que nous considérons comme la véritable source de toute sagesse spirituelle sur la terre : tout cela formait un double lien que les vicissitudes futures, loin de rompre, ne feront que resserrer.

Je me demande comment un dignitaire de n'importe quelle religion, bien que dépourvu de la puissance et de la majesté royales, recevrait un corps de jeunes gens prêts à se consacrer au service de sa croyance, et s'il jugerait même nécessaire de leur accorder une entrevue. Mais de toutes les régions du globe les aspirants à l'état ecclésiastique, adolescents, enfants même, parlant toutes les langues dont se servaient les apôtres le jour de la Pentecôte, se dirigent vers Rome; pas un d'eux peut-être n'est privé de l'honneur d'approcher du pape, que, depuis sa tendre jeunesse, il considère comme le plus éminent personnage qui soit au monde. A peine arrivé, le jeune séminariste reçoit, pour la carrière qu'il veut embrasser, une bénédiction accompagnée parfois de quelques douces paroles, et toujours d'un regard paternel. Ce court instant est un événement dans sa carrière, et peut-être le point de

départ de plus d'un succès futur. Outre le sentiment général d'affection qui l'unissait, avec tant d'autres millions d'âmes, au chef de son Église, il s'établit ainsi un lien personnel et des relations individuelles. Ce n'est plus un respect plein de crainte et qui tient à distance, mais un véritable attachement distinct de celui que l'on éprouve pour ses proches, et qui se fortifie chaque année. Ce jeune homme sait que chacun des professeurs dont il suit les cours a été directement nommé par le pape après un choix éclairé, et que pas un des livres qu'il étudie n'a échappé à cette approbation suprême : il reçoit, pour ainsi dire, l'enseignement immédiat du saint-siège. Quelque pures que soient les sources où s'abreuvent les autres, pour lui, il colle ses lèvres sur ce rocher frappé de la verge divine, et boit à longs traits les eaux vivifiantes qui en jaillissent.

Selon le privilège accordé à chaque collège le jour de certaines grandes fêtes, notre jeune étudiant est-il désigné pour prêcher à la chapelle papale, on le présente seul au saint-père, qui lui adresse de paternels et gracieux compliments. Doit-il fournir publiquement des preuves de son habileté en soutenant une thèse, c'est-à-dire en s'offrant à lutter contre tout venant, pour exercer sa valeur, à la fin de ses études philosophiques ou théologiques, il acquiert plus de droits encore, comme récompense de son triomphe, à venir déposer aux pieds de celui dont il a ouvertement maintenu et doctrines un exemplaire imprimé des articles si bien défendus, et à entendre ces paroles encourageantes qui le dédommageront de ses longs travaux préparatoires et des angoisses de la lutte. Enfin, lorsque ses études sont terminées, et au moment de passer de la tranquille période de l'épreuve où il s'est armé pour le combat, au champ du travail pour « y porter le poids du jour et de la chaleur », il ne manque jamais d'obtenir une audience d'adieu, et d'y solliciter pour ses labeurs futurs une bénédiction qui ne lui est jamais refusée. Rarement encore s'éloigne-t-il de la ville éternelle sans avoir reçu, à l'une ou à l'autre de ces entrevues particulières, de cette main qu'il baise avec respect, soit une croix, un rosaire ou une médaille qu'il conservera toute sa vie, et qui ravivera presque chaque jour les frais souvenirs de sa jeunesse.

Souvent aussi on s'aperçoit que l'on n'a point été oublié depuis l'entrevue précédente : une simple question vous prouve l'aimable fidélité de cette mémoire qui, dans l'intervalle, a dû retenir bien des choses plus importantes. Faut-il donc s'étonner de voir ce que l'on appelle si ridiculement « l'ultramontanisme » se répandre partout de plus en plus ? Et qu'est-ce en réalité ? Certes ce n'est pas une variation de la doctrine, mais

une perception individuelle plus active, une connaissance plus profonde de son action. La « suprématie » est le *Credo* de tous les catholiques, qu'ils aient beaucoup voyagé ou qu'ils soient toujours restés près du foyer de la famille. Ces facilités d'accès et bien d'autres motifs ont augmenté le nombre de ceux qui se sont mis en relation avec les différents pontifes ; et plus d'une fois ce contact n'a pas été inutile pour amener une foi abstraite à se transformer en un sentiment affectueux. Mais ceux qui sont restés pendant plusieurs années exposés à cette influence, toujours si pleine de séduction et de charme, ont reconnu qu'au lieu de divergences d'opinion, permises d'ailleurs, elle faisait naître un sentiment constant et immuable qui communiquait la chaleur et la force à leurs convictions religieuses et ecclésiastiques. L'étudiant allemand s'éloignera avec des impressions romaines qu'il résumera peut-être en des théories plus abstruses et transcendantes ; le Français, avec sa vive imagination, les revêtira d'une forme plus poétique ; l'Anglais, plus pratique, y cherchera des règles de conduite ; tandis que l'esprit américain les goûtera avec un plus vif plaisir, les éprouvera avec plus de force, précisément à cause de leur contraste si accusé avec ce qu'il admire le plus parmi les autres institutions de politique séculière et temporelle, et parce qu'elles sont revêtues du sceau indélébile d'une existence à part. Tous, où qu'ils aillent, appartiendront à cette école où ils ont été élevés, et feront certainement partager à beaucoup d'autres les sentiments qu'ils éprouvent.

Ce second chapitre paraîtra aussi hors de propos que le premier, et le lecteur doit s'attendre à nos excuses. Les voici : nous avons voulu montrer d'abord que le lien qui unit une personne sans importance avec celle qui occupe la position la plus élevée dans le monde de la foi, est plus étroit qu'on ne le pourrait soupçonner au premier coup d'œil ; en outre, la plus humble a tant d'occasions de bien observer, et ses impressions sont si vives, qu'elle acquiert le droit de tracer le portrait de celle qui est revêtue d'une si haute dignité.

CHAPITRE III

CARACTÈRE DE PIE VII

On se représenterait difficilement un visage qui fût un miroir plus fidèle des sentiments intérieurs, ou un caractère qui vint plus complètement

et plus fidèlement se peindre sur les traits, que celui de ce vénérable pontife. Nous pouvons dire, sans exagération, que nous avons rarement vu un portrait plus heureusement réussi que celui qui est dû au pinceau de sir Thomas Lawrence. Cet artiste éminent arriva à Rome, au mois de mai 1819, chargé de faire le portrait du pape et du cardinal Consalvi ; le premier comme membre du congrès de Vienne, et le second parce qu'il y avait représenté son maître. Ce n'était donc pas un hommage personnel ; car ces deux portraits faisaient partie d'une collection renfermant tous les souverains et leurs ambassadeurs qui avaient pris part à cette importante assemblée. La plupart de nos lecteurs ont pu l'admirer telle qu'elle existe encore au château de Windsor.

Mais l'auteur a eu l'avantage de voir ces deux toiles lorsqu'elles furent exposées par l'artiste au palais du Quirinal, sous le même toit qui abritait les originaux, et de s'assurer ainsi de leur exactitude. L'opinion générale de la foule qui vint les contempler était que ces deux tableaux, d'une parfaite ressemblance matérielle, donneraient à la postérité une juste idée de l'expression, du caractère et des sentiments des deux personnages qu'ils représentent. Sans doute on avait exécuté plus d'un portrait du pape pendant les dix-neuf années déjà écoulées de son pontificat si agité ; mais aucun d'eux n'approchait de celui-ci, et aucun artiste n'avait si bien animé ses traits. Le portrait du ministre était le premier qui eût jamais été fait. Un ami de l'auteur de ce livre entra précisément chez le cardinal, pour lui remettre ses lettres de créance, au moment où il se trouvait avec sir Thomas, le 13 mai. Son Éminence, après les avoir présentés l'un à l'autre, dit que l'idée de poser devant un peintre lui avait toujours été désagréable. « Néanmoins, ajouta-t-elle en montrant la lettre de lord Castlereagh, que faire après ceci ? Il m'est impossible de refuser. »

Quoique les critiques italiens eussent parfaitement reconnu les défauts caractéristiques de la manière de sir Thomas, et blâmé sa négligence apparente dans les parties secondaires et même sa dédaigneuse inexactitude dans les accessoires, les têtes furent jugées parfaites et obtinrent le plus brillant succès. La position du corps de Pie VII, légèrement affaissé sur son siège et cherchant l'appui de ses bras ; cet air fatigué et courbé, ce manque d'énergie des membres et de la tête, tout indique les soixante-dix-sept années d'âge, parmi lesquelles plus d'une fut assombrie par les calamités et le chagrin. Les cheveux, portant à peine la trace du temps ou de cette main plus rude qui accomplissait en une nuit le travail de plusieurs années, sont noirs et abondants ; pas une ride ne dépare encore son front uni et pur ; la bouche, toujours ferme et conservant

l'empreinte d'un sourire habituel, annonce la sérénité et la patience qu'il a montrées durant toutes les vicissitudes de sa longue carrière. Et quelle vie d'émotions et de continuel changements a été la sienne ! De la noble demeure de ses parents il passa dans le cloître, où il échangea bientôt le capuchon du moine pour la mitre ; du siège épiscopal il monta sur le trône de saint Pierre ; puis il quitta son palais pour la prison ; et enfin de Savone il revint à Rome. On ne s'étonnera donc pas de l'expression de lassitude et de faiblesse répandue sur ses traits et dans toute sa personne. L'absence de la moindre trace d'aigreur, de rancune, de mauvais vouloir ; bien plus, cet oubli complet de ses humiliations et de ses angoisses, prouvent non-seulement la douceur naturelle de son caractère, mais annoncent un esprit bien gouverné et les principes solides qui l'ont si heureusement guidé au milieu de ses épreuves.

En général, la vie d'un souverain ne commence qu'à l'époque de son avènement, et l'histoire du monde s'écrit par règnes. L'homme n'est rien pour l'humanité ; le roi est tout pour la nation ; ce qu'il était avant le commencement de sa royale carrière a laissé peu de traces dans les souvenirs, et on ne l'enseigne pas aux enfants. Pour que les mérites de sa vie antérieure lui obtiennent une place honorable dans les annales de son pays, il faut qu'il meure, en quelque sorte, avant d'arriver à ce trône dont l'éclat l'emporte sur toute autre gloire. La mort fut la meilleure amie de la renommée d'un prince Noir et d'une princesse Charlotte. Une couronne royale couvrira et cachera toujours une immense quantité de lauriers :

Scire piget, post tale decus, quid fecerit ante ¹,

peut aussi bien se dire d'un couronnement que de l'exploit de Scævola.

Voilà pourquoi l'on est, en général, si peu curieux de connaître les antécédents d'un nouveau pontife, quoiqu'ils aient leur importance et permettent de conjecturer son caractère futur. Ce fut le cas de Pie VII. Tout le monde le tenait si bien pour un homme plein de bonté et de mansuétude, incapable de rancune et de ressentiment, que le cardinal Pacca lui appliquait sans scrupule ces paroles inspirées pour désigner Moïse : « qu'il était le plus doux des hommes. » Cette vertu particulière, si nettement empreinte sur toute sa personne et dont l'influence se fit sentir dans les moindres actions de sa vie, résumait, pour ainsi dire, toute la grâce de sa nature.

¹ Je regretterais de savoir, après tant de gloire, ce qu'il a fait auparavant.

On ne lui refusera pas non plus cette force qui est souvent la compagne du caractère le plus doux, ce don de savoir tout supporter sans murmures, et ce courage d'une âme patiente, silencieuse, toujours sereine au milieu des souffrances.

Mais de plus hautes qualités, que l'on a souvent omis de faire connaître, lui appartenaient encore. On n'a pas cherché à expliquer, par la première partie de sa vie, le caractère particulier qu'il montra plus tard.

Les preuves de ce que nous avançons ne se retrouvent que dans les premières inspirations de son enfance. Si la nature avait accordé à Barnabé Chiaramonti de doux et bons penchants, une plus haute influence lui fit un don plus rare : la religion l'orna pendant sa vie de la splendeur d'une vie pure et du beau caractère d'une irréprochable vertu. Peu de familles, en Europe, peuvent se dire plus illustres que la sienne : tandis que du côté de son père il se rattachait à la plus haute noblesse, il reçut de sa mère, fille du marquis Ghini, un héritage plus précieux, celui d'une ardente piété et d'une vertu exemplaire. C'était une femme d'une grande valeur, et renommée dans le monde pour ses éminentes qualités religieuses. Après avoir achevé l'éducation de ses enfants, et lorsque le futur pontife eut atteint l'âge de vingt et un ans, en 1763, elle entra au couvent des carmélites de Fano, où sa mémoire est encore entourée de vénération : elle y mourut en 1771, dans sa soixantième année. Ce fut dans cette retraite, ainsi que Pie VII aimait à le raconter lui-même, qu'elle lui prédit clairement son exaltation future et la longue suite de maux qu'elle entraînerait¹.

Ces premières impressions des bons exemples du foyer domestique et les enseignements maternels formèrent, comme nous venons de le dire, le fond du caractère de Pie VII. A l'âge de seize ans, ses premières études terminées au collège noble de Ravenne, il entra, après mûre délibération, à l'abbaye des bénédictins de Santa-Maria-del-Monte, près de Cesène, sa ville natale. Aucun motif humain n'influença cette déci-

¹ L'archidiacre Hyacinthe-Ignace Chiaramonti publia en 1786 et dédia à son frère Pie VII, alors cardinal, un poème latin : *De majorum suorum laudibus*, où il s'adresse ainsi à leur mère :

*O semper memoranda parens! o carmine nostrum
Non unquam laudata satis! Me respice cœlestis.
Eautunq; tibi mortali corpore jange:
Sit, precor, hæc merces, nostrorum hæc omnia, tabula.*

Je me souviens d'avoir entendu dire à Rome, et je l'ai lu depuis, que ce fut la constante opposition du fils, une fois élevé au souverain pontificat, qui empêcha de reconnaître solennellement par la béatification l'extraordinaire sainteté de la mère.

sion. Rien ne le portait à s'éloigner de la maison paternelle : sa naissance et sa fortune lui assuraient tous les avantages du siècle. La simple vocation de la vie ecclésiastique lui eût permis de jouir de tous ces avantages, comme prêtre séculier, sans abandonner sa famille, qui le chérissait tendrement; et s'il avait eu la moindre ambition de faire honorablement son chemin dans le monde, il se privait ainsi de toutes les chances de succès que ses relations et ses efforts auraient pu lui offrir dans l'état séculier.

Une double discipline, qui devait le préparer à la carrière future que la Providence lui avait choisie, l'attendait dans le cloître.

La première fut la discipline du noviciat monastique : l'abandon du rang et des titres ; le renoncement à la fortune, au luxe, à l'argent ; l'humiliation de se voir confondu, dans la plus rude égalité, avec le fils d'un paysan ou d'un artisan. Il lui fallut quitter encore tous les autres agréments de la vie, et passer du palais de ses ancêtres, orné de tableaux et de riches tapisseries, aux froids et nus corridors du monastère, et de sa chambre si élégante, avec son lit si doux et ses rideaux de damas, à la cellule blanchie à la chaux, meublée d'un grabat garni de paille et fermée de volets de bois. Il dut s'occuper de soins domestiques, et pourvoir lui-même à tous ses besoins; enfin, faire l'abandon complet et joyeux de son temps, de ses actions et de sa volonté, en se soumettant à devenir l'esclave de la règle et de l'obéissance. Pour celui qui voit, ici ou ailleurs, les jeunes novices des établissements religieux, il est un moyen bien simple de discerner ceux qui persévéreront dans leur vocation : la gaieté du visage et l'animation des yeux indiquent le moine futur d'une manière autrement sûre qu'un maintien affecté et des regards dérobés.

Aux jours d'épreuve, cette première discipline vint admirablement au secours de Pie VII. A seize ans il commença de s'y soumettre, abandonna le nom sonore de Barnabé Chiaramonti pour celui de dom Grégoire (d'abord simple frère), et s'enrôla dans une congrégation dont tous les membres, vêtus de même, ne se distinguent que par leur nom. Il passait dans les rues, coudoyé par la foule, et n'ayant pas de quoi s'accorder le moindre rafraîchissement : c'est ainsi qu'il se hâtait un jour d'arriver à la place Saint-Pierre, pour assister au couronnement de Clément XIV. Cette imposante cérémonie se passait dans la *loggia* qui domine la magnifique esplanade, alors envahie par le peuple. Désireux de contempler ce spectacle et de se dégager de la foule qui le pressait de toutes parts, il sauta derrière une voiture vide. Le cocher se retourna; mais, au lieu de s'irriter de cette intrusion sur son domaine, il lui dit d'un ton de bonne

humeur : « Mon cher petit moine, pourquoi êtes-vous si curieux de voir une cérémonie qui sera faite un jour à cause de vous ? »

La sincérité de cette vocation fut mise à une sérieuse épreuve. Pie VI, son prédécesseur immédiat, était le grand ami de la famille Chiaramonti. Désireux d'élever un de ses membres à quelque haute dignité, il fit choix d'un des frères du jeune novice, nommé Grégoire, et le fit entrer dans « l'académie ecclésiastique », où l'on préparait les jeunes gens pour la vie publique. Cette préférence, amenée par le choix qu'avait fait Barnabé de l'état monastique, détruisit le moindre espoir d'avancement qui eût pu subsister dans son esprit : le titre d'abbé fut tout ce que le pape put lui accorder, et non sans difficulté, comme témoignage d'honneur et de distinction.

Il sera facile de discerner l'influence de cette sévère et précoce discipline, dans la conduite de Pie VII aux jours d'épreuve et d'affliction : il y était aussi bien préparé que s'il en eût déjà fait l'expérience. Sa triste position, au lieu de l'embarrasser, de l'abattre ou d'ajouter au poids des affaires publiques ces mille ennuis et ces petites misères qui agacent et aigrissent au plus haut degré, ne lui offrait que des points de comparaison avec la vie à laquelle il était habitué, et ne parvenait pas à troubler la tranquillité de son âme.

Lorsqu'il fut soudainement et brutalement arraché de son palais dans la nuit du 6 juin 1809, jeté dans une voiture et entraîné rapidement, malgré la chaleur et la poussière d'un été d'Italie, sans un serviteur, « sans linge, sans lunettes, » accablé par la fièvre et la fatigue, il demeura toujours plein de calme et de sérénité. « Nos deux voyageurs (Pie VII et le cardinal Pacca) répondent à mes procédés pour eux et rient quelquefois avec nous, » écrit le général Radet dans sa lettre au général Miollis; lettre d'un ton brutal et vulgaire, écrite dans la matinée qui suivit le premier jour de ce déplorable voyage ¹. Bien plus, le cardinal Pacca nous raconte avec gaieté qu'au premier moment de ce triste départ le pape lui demanda s'il avait de l'argent. Le secrétaire d'État lui répondit qu'il n'avait pas eu l'occasion de s'en pourvoir. « Nous tirâmes alors nos bourses, continue le cardinal; et, malgré notre grande douleur d'être ainsi arrachés de Rome et de tout ce qui nous était cher, nous eûmes de la peine à garder notre sérieux en voyant ce qu'elles contenaient. Le pape

¹ L'auteur ne cite cette anecdote que sur l'autorité du savant secrétaire de Pie VII, M^r Testa, qui affirmait la tenir du pape lui-même.

² Cette lettre, publiée par le chevalier d'Artaud dans sa *Vie de Pie VIII*, p. 293, ne fut connue que vers 1844. Le même général fait allusion à cette pièce dans une autre lettre d'exercice à Pie VII, datée du 12 septembre 1814, et citée à la fin des *Mémoires du cardinal Pacca*.

ne trouva qu'un *papetto* (un franc), et moi trois *grossi* (soixante-quinze centimes). Nous avions juste trente-cinq *baiocchi* entre nous deux. Pie VII, étendant la main, montra son *papetto* au général Radet, et lui dit : *Voyez, c'est tout ce que je possède* ¹. »

« Ils rient quelquefois avec nous. » Belle plaisanterie, en vérité ! Un monarque sourit en se voyant sans ressources, et l'homme auquel il daigne s'adresser ne soupçonne ni la beauté ni la sublimité de ce sourire et des paroles qui l'accompagnent. Non ! ce ne sera qu'un paragraphe de plus pour son rapport officiel, et qui prouvera avec quelle fidélité il a rempli sa consigne.

Ce fut là toute l'inquiétude de ces deux illustres prisonniers au point de vue pécuniaire. L'auguste voyageur n'avait pas même de quoi changer de vêtements et de linge. Plus tard, lorsqu'il ne fut plus entre les mains de gens tels que Radet, il n'eut en sa possession qu'une soutane de drap que lui avait donnée le roi d'Espagne, et qui ne convenait pas du tout pour la saison où il était obligé de la porter. Il raconta ce fait à Rome, en 1820, à un Anglais de mes amis, de qui je le tiens moi-même. Ceux qui ont voulu abaisser Pie VII aux yeux du monde, ont particulièrement appuyé sur le manque de dignité dont il faisait preuve en s'occupant pour sa personne des soins domestiques les plus infimes, au point de raccommoder lui-même ses vêtements. Pour ce motif, ils l'ont traité d'esprit timide et sans élévation, dépourvu de tout sentiment d'honneur, d'amour-propre et de respect de soi-même.

Certes, il n'y a rien en tout cela de dramatique ni, dans le sens vulgaire, d'héroïque : un tel prisonnier, un tel captif ne crée aucune scène à effet et ne fournit aucun tableau passionné au pinceau ou à la plume ; il n'a point le pathétique de Charles I^{er} à Saint-James, de Louis XVI à la prison du Temple, et n'a jamais tenu d'attendrissants discours. Malgré toute la dignité, accumulée sur sa tête, des deux cent cinquante-trois pontifes ses prédécesseurs ; malgré les privilèges, inséparables de son titre même, du premier des pécheurs, dont il porte l'anneau ; malgré la ferme conviction, ou plutôt la conscience, qu'il tient seul dans ses mains les foudres de la puissance spirituelle à lui confiée par Celui dont il est le vicaire aux yeux mêmes de ses ennemis, personne n'a jamais pu découvrir, parmi les souvenirs de sa captivité, un seul éclat de noble mépris, selon l'expression du monde, le moindre défi, la moindre flétrissure adressée à ceux qui l'entouraient. Le roman et la poésie ne songèrent pas à s'emparer de ces récits, ainsi qu'on l'a fait pour du Guesclin, Surrey

¹ *Mémoires du cardinal Pœcca*, t. 1.

ou le roi Richard : l'imagination n'y trouve rien qu'elle puisse développer ou ennoblir. C'est précisément cette simplicité, ce naturel, cette soumission tranquille à la volonté de Dieu, sans un effort pour exciter la sympathie, désarmer la sévérité ou produire de l'effet, qui constituent la beauté singulière de ce touchant épisode.

On rapporte de Charles I^{er} que, lorsqu'il fut amené à Windsor, avant d'être conduit devant ses juges et livré au bourreau, il fut privé, pour la première fois, de l'appareil royal, dont il avait constamment été entouré, même durant sa captivité précédente. « Cette absence de cérémonie, dit Lingard, fit sur l'infortuné monarque une impression plus profonde qu'on ne pouvait s'y attendre. « C'était lui refuser, disait-il, ce qu'une ancienne coutume accorde à beaucoup de ses sujets. » Au lieu de se soumettre à cette humiliation, il préféra réduire le nombre des plats et manger seul ¹. »

Je me souviens d'avoir lu, il y a plusieurs années, le récit, écrit par une infante d'Espagne ², de son expulsion ou de sa fuite de Madrid. Ce qui me frappa furent les termes pathétiques dont elle se sert pour rappeler le jour où, pour la première fois de sa vie, elle prit son repas dans de la vaisselle de terre, et parle de cette rude privation comme une personne qui, depuis sa naissance, n'a jamais mangé que dans de la vaisselle d'or.

L'exemple de notre patient et gai voyageur de Rome à Savone contraste vivement avec ces plaintes mesquines : son éducation l'avait préparé aux privations et aux souffrances. « Vous savez que ceux qui s'habillent avec mollesse sont dans les maisons des rois ³ : » tels étaient le royal Stuart et le doux Bourbon; mais Pie VII avait été accoutumé, dès sa jeunesse, aux grossiers vêtements et à la simple nourriture du moine, aux jeûnes fréquents, aux veilles et à toutes les épreuves de soumission et d'obéissance. Il n'est point difficile de revivre sa vie d'autrefois : l'officier redevient aisément soldat dans la bataille, et le peintre n'oublie jamais le dessin. C'est ainsi que le moine, dans sa simplicité et sa patience, avait survécu chez Pie VII, devenu évêque, cardinal et pape. En arrivant aux deux premières dignités, il n'avait pas même changé la couleur de ses vêtements, emblèmes du deuil et de la vie pénitente. La tiare n'avait point effacé la tonsure du moine reçue le même jour que l'habit des enfants de Saint-Benoît, et qui rappelle cette couronne d'épines

¹ Lingard, *Histoire d'Angleterre*, règne de Charles I^{er}, ch. III.

² Devenu plus tard reine d'Éthiopie.

³ Matth., XI, 8.

que souverains et moines doivent également porter. Malgré son âge, il se souvenait volontiers des jours où il était ceint par un autre qui le conduisait à son gré, où sa garde-robe était bien pauvre et lui appartenait à peine, où il n'avait aucun domestique à ses ordres, mais savait se servir lui-même, et, s'il était nécessaire, servir les autres. *Redire in naturam puerorum* : redevenir petit enfant est plus difficile à un homme âgé qu'il ne l'était à un souverain comme Pie VII de retourner aux habitudes de son noviciat, soit qu'il fût étroitement renfermé dans la voiture qui l'emmenait à Radicofani, ou prisonnier sur les bords de la Méditerranée. C'était bien une grande preuve de sottise, de la part du général Radet, d'écrire, en parlant de ce voyage : « Je les tiens comme en cage. » Il oubliait qu'une voiture fermée à clef, pas plus que des barreaux de fer, ne constitue une cage ; et, dans son impuissance à interpréter les rares sourires de ses captifs, il eût mieux fait d'ajouter : « Ils se rient parfois de nous. »

En réalité, l'entier abandon de Pie VII à la Providence durant cette épreuve ; son ignorance complète des moyens de pourvoir aux nécessités matérielles, avec cette certitude qu'il ne manquera de rien ; l'attention que, dégagé de tous les embarras domestiques ou séculiers qui avaient rempli la période monastique de sa vie, il accordait chaque jour aux choses de l'âme et de l'intelligence, n'étaient que la conséquence pratique de ce principe que la tendre piété de son enfance lui avait enseigné aux genoux de sa mère : la confiance en Dieu et l'acquiescement à sa volonté. Ainsi mûri et fortifié, ce principe s'est transformé en une espérance sans bornes et en une foi inébranlable : c'était une confiance exempte de crainte en Celui qui nourrit les oiseaux du ciel et revêt l'herbe des champs. Mais dans quelles circonstances ? En vérité, c'était un ferme espoir en Celui qui pourvoit généreusement aux besoins d'un chétif oiseau ; espoir senti et exprimé au moment même où la pauvre bête était sous les griffes du milan. C'était l'espoir en Celui qui habille les lis plus splendidement que Salomon dans toute sa gloire ; espoir toujours aussi assuré et aussi grand, quoique le faucheur se penchât déjà sur sa faux prête à frapper.

Voilà donc pourquoi Pie VII n'est point un héros, et sa captivité n'est point un drame. L'un et l'autre sont plus que cela. Cette captivité est une sainte histoire, un épisode sacré des annales de l'Église et de la vertu humaine : on pourrait, en quelque sorte, la comparer à un tableau dont on varie les effets de lumière en le soustrayant aux rayons trop vifs du soleil de midi, pour le transporter dans l'atmosphère plus sereine et plus tranquille du soir. Autour tout est calme et paisible ; les tons

s'adouçissent, les menus détails disparaissent, et l'expression devient plus reposée et plus grave; mais chaque trait demeure, et la physionomie ne change pas : c'est toujours le même sourire, la même douce expression des yeux, la même éloquence des lèvres. Il ne se produit aucune transformation extraordinaire, car la véritable beauté est immuable. Et celui à qui l'on refuse le titre de héros est plus encore. Le calme qui caractérise le récit des emprisonnements presque continnels de saint Paul, dans la dernière partie des Actes des apôtres, a quelque chose d'effrayant. Saint Paul, captif à Philippes et à Jérusalem, à Césarée et à Rome, est gardé avec vigilance, comme un personnage important, tantôt sur mer et tantôt sur terre : tout cela est rappelé sans qu'on y attache la moindre importance. Aucun détail, aucune description du cachot; pas un épisode de ces longues années passées dans les chaînes ou dans une moins pénible détention; pas un mot surtout de la manière dont il supporta ces épreuves; rien de ses regards, de ses paroles, de ses souffrances; rien de sa patience, de sa gaieté, de ses prières en union avec le Christ. On suppose que nous comprenons bien tout cela, et qu'il est inutile de nous apprendre que saint Paul, enchaîné au fond du cachot de Philippes, et y chantant les louanges de Dieu, est bien le même qui osait parler avec un noble courage devant Festus; et que c'était un privilège du caractère apostolique d'être aussi calme dans la prison que gracieux sur le siège épiscopal. Et lorsque, plus tard, les détails moins importants de la captivité de Pie VII auront disparu dans la masse toujours croissante des documents historiques, l'auteur de sa Vie abrégée se contentera de dire qu'il supporta les rigueurs, quelquefois peut-être involontaires, de sa captivité, ses aggravations et ses insultes accidentelles, comme il convenait à sa haute dignité, le plus noble des héritages, et avec le caractère et l'esprit d'un apôtre.

De même que l'éducation monastique avait préparé Pie VII à la partie la plus sérieuse des devoirs de sa charge que la Providence lui avait particulièrement réservés, de même aussi elle ne lui fit pas défaut à une période non moins critique.

C'est une opinion généralement reçue, ou au moins souvent exprimée, que les qualités du cœur prévalaient chez Pie VII à l'exclusion presque entière des dons intellectuels. La bonté et la bienveillance, l'indulgence et la douceur, telles sont les caractéristiques qu'on lui accorde, et qui l'ont fait universellement connaître. Néanmoins cette remarquable douceur n'était pas tout le fond de son caractère : sans être doué de génie ou de moyens remarquables, il tirait tout le parti possible de ce qu'il avait acquis. Il n'entre point dans le cadre de cet ouvrage de

reproduire ce qui a déjà été publié, ni d'encombrer ces pages de citations; reportons-nous seulement aux excellents Mémoires du cardinal Pacca pour jeter plus de lumière sur ce sujet. D'après lui, ce fut cette fausse appréciation du caractère de Pie VII qui amena ce triste conflit entre les deux plus hautes personnifications de la puissance spirituelle et temporelle : le siège de Rome et l'empire français. Une seule phrase expliquera si bien notre pensée, et nous permettra d'écarter tant d'autorités secondaires, que nous voulons la citer. Le cardinal Pacca fait d'abord remarquer qu'après avoir été le compagnon assidu de Pie VII dans les situations les plus variées, il était impossible qu'il ne connût pas intimement son caractère; puis il continue en ces termes : « J'ai pu « étudier à mon aise et connaître à fond les qualités morales de Pie VII. « Ses talents étaient loin d'être médiocres. Son caractère n'était ni faible « ni pusillanime; il se faisait, au contraire, remarquer par la résolution « et la vivacité de son esprit. Sufilsamment versé dans les sciences sa- « crées, il était doué de ce tact rare qui fait envisager les affaires sous « leur véritable jour, et qui en pénètre les difficultés ¹. »

Après ce témoignage, il n'y aurait aucune exagération à reconnaître à Pie VII des qualités supérieures à celles que nous lui avons attribuées plus haut; nous atteindrons mieux notre but en révélant la manière dont il les cultiva. Dom Grégoire Chiaramonti commença jeune, et parcourut avec calme et méthode la longue série des études monastiques de philosophie et de théologie. La meilleure preuve de ses succès fut la permission qu'on lui donna de soutenir une thèse de théologie, faveur qui n'est point accordée aux talents médiocres. Les propositions (ou programme) de ce débat public furent imprimées au bas d'une belle gravure allégorique, et la thèse fut dédiée au cardinal Ganganelli. Ces deux futurs papes se rencontrèrent, à titre l'un de patron et l'autre de client, sur le noble terrain de la science. Une copie de ce défi existait dans la bibliothèque du collège Anglais; elle était fort curieuse et s'imposait au souvenir par cette circonstance que l'un des sujets proposés était la réfutation d'un absurde fanatique qui soutenait que les filles d'Ève ne trouveraient point de place au ciel. Ce ne fut là qu'une des nombreuses occasions où il montra publiquement son savoir, sa valeur et la promptitude de son esprit.

Il devint ensuite professeur dans les collèges de son ordre, d'abord à Parme, puis à Rome. A l'âge de trente ans, il fut promu, en chapitre général, lecteur ou docteur en théologie; pendant plus de dix années il occupa la chaire de droit canon. Il serait impossible que dans un ordre

¹ *Mémoires du cardinal Pacca*, t. II, p. 35.

comme celui des bénédictins d'Italie à cette époque, on l'eût ainsi mis en lumière et chargé du plus haut enseignement, s'il n'eût fourni des preuves de sa capacité. Non-seulement il avait dû prouver sa compétence dans les sciences qu'il devait enseigner; mais ce long professorat de plusieurs années avait nécessairement mûri son jugement, développé la puissance de son raisonnement, et lui avait acquis une connaissance plus intime du cœur humain. Car le système d'instruction scolastique, comme on l'appelle, met en relief le caractère individuel de l'élève, tandis que la discussion tient toujours en haleine l'esprit du professeur. Voilà pourquoi une personne qui vécut bien des années en rapports constants avec des familiers du pape, disait qu'il était aimé et respecté de tous ceux qui l'approchaient, mais qu'on ne l'estimait pas moins pour son assiduité et son habileté aux affaires publiques. Pendant les dernières années de son pontificat, auxquelles se rapportent ces souvenirs, on discuta bien des questions relatives à l'Angleterre et à ses colonies. Le saint-père, que l'on consultait toujours, y prit un intérêt personnel et s'en occupa avec ardeur; de telle sorte que le vénérable ecclésiastique anglais cité plus haut, et qui voyait souvent le pape à ce sujet, a laissé beaucoup de notes attestant à quel point de vue judicieux et éclairé Pie VII considérait ces questions, si nouvelles pour des Romains.

CHAPITRE IV

SUITE DU MÊME SUJET

Les habitudes de simplicité qui permirent à l'aimable pontife de supporter les plus douloureuses vicissitudes de son règne ne l'abandonnèrent pas lorsqu'il fut monté sur le trône. Un lever matinal, une table modestement servie, une existence solitaire, des occupations monotones consistant à donner un certain nombre d'audiences officielles, fixé pour chaque jour et presque pour chaque heure, sans la distraction d'aucune fête de cour ou de réjouissances publiques : voilà à peu près quelle est la vie d'un pape. Il n'est point exempt des obligations du sacerdoce. Chaque matin, après avoir offert le saint sacrifice, il assiste à une autre messe. Il récite le bréviaire comme le plus pauvre curé, et son chapelet assurément comme le plus humble des catholiques, sans compter d'autres dévo-

tions spéciales. Il entend aussi des sermons, non de solennels discours dans sa chapelle privée, mais de bonnes et solides vérités prêchées par quelque frère capucin, pendant l'avent et le carême. Voilà l'occupation de tous les jours ; il y a encore les grandes cérémonies publiques, auxquelles il prend une part importante et souvent laborieuse. Dire de Pie VII qu'il menait cette vie, c'est dire qu'il était pape. Il est presque inutile d'ajouter à tous ces détails qu'il demeurait toujours bon, attentif, affable envers ceux qui l'entouraient. Mais il est un trait de son caractère que nous ne devons pas omettre ; car il montre l'énergie des principes qui le faisaient agir contre ce que l'on peut appeler les inclinations de sa nature. Il donna ce noble exemple de savoir résister à la chair et au sang ; malgré la grande tendresse de son cœur, il n'accorda jamais ni faveurs ni dignités aux membres de sa famille. Son prédécesseur, qui était aussi son parent, avait malheureusement agi d'une façon contraire, malgré la solidité de sa vertu ; une pareille faiblesse fut une tache pour ce pontificat, entouré d'une gloire si douloureuse. Mais Pie VII, qui avait renoncé aux liens et aux douceurs de la famille en entrant au noviciat, ne revint jamais sur le sacrifice qu'il en avait fait. Il fut irréprochable sous ce rapport, et sa conduite demeura un exemple et une loi pour ses successeurs.

Ce système contribua beaucoup à isoler le pape. Pie VII avait cependant l'habitude d'admettre parfois, le soir, dans sa société quelques personnes dont il appréciait la conversation. Parmi celles-ci on remarquait le noble et vertueux Canova, le rénovateur et le plus grand maître de la sculpture moderne. Un autre de ses intimes était son secrétaire des lettres latines, M^{sr} Testa, homme excellent qui réunissait les plus rares qualités, écrivain d'une élégance classique et à peu près sans rival en ce genre ; il connaissait aussi les langues modernes, dont il se servait principalement pour l'étude de la géologie et des autres sciences naturelles qui faisaient ses délices : ces goûts scientifiques furent précisément la cause des relations affectueuses qui s'établirent entre lui et le collège Anglais. Chaque après-midi on le trouvait à la promenade sur le mont Pincio, presque toujours accompagné de deux ou trois amis, entre autres de l'illustre Mai. On pouvait alors se joindre à lui et apprendre les petites nouvelles politiques et ecclésiastiques du jour. Parfois un missionnaire à longue barbe, d'Arménie ou de Syrie, d'Amérique ou de Chine, se mêlait à ce groupe, et contribuait à la conversation en racontant les faits intéressants recueillis aux extrémités de la terre. Ce vénérable prélat¹, le centre de cette

¹ M^{sr} Testa était un des prêtres qui refusèrent de prêter le serment imposé au clergé par le gouvernement français et qui furent transportés en Corse, et là durement emprisonnés. Lorsque

petite société, portait constamment sur son beau visage de vieillard le plus gracieux sourire, animé d'un soupçon de malice et de cette fine perception du comique, inséparable du génie, qui lui suggérait mille questions dont le but était de faire ressortir l'originalité de ses interlocuteurs. Néanmoins, aussi simple et aussi affectueux qu'un enfant, il ne se permettait jamais la moindre parole blessante. Quoique dispensé par sa charge, il assistait régulièrement deux fois par jour à l'office canonial de Sainte-Marie-Majeure, où il avait une prébende.

Voici une anecdote de sa jeunesse, racontée par lui-même, et intéressante parce qu'elle concerne aussi un personnage plus célèbre. Tout jeune encore, Testa fut attaché à la nonciature de Paris, et sut conquérir l'estime de plusieurs savants. Parmi ceux-ci était Buffon, qui l'invita un jour à dîner. En entrant dans le salon, il se trouva tout à coup au milieu des naturalistes et des mathématiciens les plus éminents de la capitale. Un peu ému, il était cependant flatté de cette attention, lorsqu'une pensée traversant son cerveau, paralysa sa joie et coupa son appétit. C'était un vendredi, jour d'abstinence, que des hôtes de ce genre n'observaient guère; sa préoccupation ou ses refus à table seraient soigneusement observés. Que faire? Comment réussir à jouer avec les mets défendus de façon à atteindre la fin du repas, affamé sans doute, mais au moins sans avoir attiré l'attention et surtout souillé sa conscience? On ouvrit enfin à deux battants les portes de la salle à manger. Tout préoccupé de sa situation perplexe, il ne remarquait pas la table, lorsque, à la voix de son hôte s'adressant aux invités, il sortit de sa rêverie : « Messieurs, c'est aujourd'hui vendredi, et il faut l'observer. » Il s'aperçut alors que, par une évidente attention pour lui, tous ces naturalistes allaient, ce jour-là, borner

la surveillance était moins rigoureuse, de bonnes gens du voisinage s'approchaient des murs de la forteresse, et, au moment convenable, remplissaient de quelques douccurs le panier qui descendait d'une fenêtre grillée. M^{gr} Testa donnait alors le signal par une meurtrière, en prononçant ces paroles si connues de ces captifs : *Sursum corda!* et l'on tirait promptement la corde. Quand des théologiens et des canonistes aussi savants que Bolgeni et Devoti se trompent au sujet de serment, il faut quelque fermeté pour le refuser, surtout à un Romain que l'on menace de ce qu'il redoute le plus au monde, la déportation loin de son foyer. Un pauvre vieux prêtre condamné. sur son refus de prêter serment, à être envoyé en Corse, répondit qu'il ne demandait qu'une chose, c'était d'y être conduit par terre, parce que la mer ne lui réussirait certainement pas.

¹ Le sénateur Rezzonico, neveu du pape Clément XIII, se trouva dans une position beaucoup plus embarrassante. Il faisait une visite de félicitation à Frédéric de Prusse, qui l'invita à dîner un jour de jeûne, et l'on n'avait rien servi qu'il pût manger. Le roi, qui l'observait, lui faisait présenter plats sur plats, lorsque le sénateur, voyant la désolation de son royal hôte, lui déclara la cause de son refus. Le roi ordonna de préparer tout ce que l'on pourrait trouver, et l'on servit à l'instant un somptueux repas maigre. La fidélité de sa conscience avait été volontairement mise à l'épreuve.

leurs observations aux animaux aquatiques, sans se préoccuper du règne auquel le cuisinier aurait emprunté ses sauces.

Outre la récréation qu'il prenait parfois le soir dans la société de ses amis, le pape, lorsqu'il allait à la promenade, sortait invariablement par la Porta-Pia, très-fréquentée par un grand nombre de personnes qui désiraient recevoir sa bénédiction. Il l'accordait avec un doux sourire aux pauvres aussi bien qu'aux riches, au paysan qui passait par hasard derrière son âne chargé de bois aussi bien qu'au gentilhomme descendu de sa voiture et agenouillé sur le sol. Bien des fois l'auteur de ce livre et ses compagnons dirigèrent leurs pas de ce côté, et reçurent de Pie VII le plus gracieux salut.

Ceux qui désiraient contempler ce pontife sous son plus heureux aspect n'avaient qu'à le suivre dans les églises qu'il visitait par hasard, ou bien à assister aux cérémonies ecclésiastiques. Son grand âge et un accident qu'il venait d'éprouver l'empêchaient, à l'époque dont nous parlons, d'officier lui-même aux grandes fêtes de l'Église. Il ne pouvait qu'y assister, et la plupart du temps dans la chapelle du palais du Quirinal, ou Monte-Cavallo, sa demeure habituelle, de sorte qu'il n'y avait guère que les amateurs des beaux-arts qui pussent admirer la majestueuse et presque sublime chapelle Sixtine, avec la salle royale et la chapelle Pauline qui y fait suite. Jusqu'au pontificat suivant, le Vatican fut plutôt une collection de musées qu'une résidence papale. C'était donc dans la chapelle beaucoup trop claire et fraîchement décorée de Monte-Cavallo que se célébraient les grands offices de l'Église, excepté aux fêtes de Pâques et de saint Pierre et saint Paul; ils étaient alors dépouillés de cette splendeur qui fait aujourd'hui l'admiration des touristes. Même dans ces grandes solennités, le pape se contentait d'être présent, et cette seule présence leur donnait plus d'animation et d'éclat. L'esprit de piété que sa sainte mère avait communiqué à cette nature tendre et douce apparaissait dans toute sa personne et sur son visage. Courbé par l'âge et la souffrance, son attitude était celle d'une continuelle prière; debout, assis aussi bien qu'à genoux, il offrait aux regards la vivante image d'une dévotion ardente, sincère et d'un recueillement si profond, que toute la pompe du cérémonial et la foule qui l'entourait ne pouvaient l'en faire sortir. C'était surtout à l'une des principales solennités que cette impression était le plus saisissante.

Le jour de la fête du Saint-Sacrement, la grande procession fait le tour de la place Saint-Pierre, sous la colonnade que l'on continue jusqu'aux maisons les plus éloignées à l'aide de portiques provisoires. La tête de la procession pénètre dans l'église Saint-Pierre, tandis que l'autre extrémité quitte la chapelle Sixtine. L'intérêt de ce spectacle croît à chaque instant.

Entre les rangs serrés des spectateurs, grossis non plus des populations du Nord, mais en grande partie des gens de la campagne, qui arrivent dans leurs costumes d'une richesse presque orientale, ornés de velours, de broderie et d'or, s'avancent les corporations religieuses de la cité, ainsi qu'on les appelle; puis les chapitres des nombreuses églises collégiales et des basiliques, précédés de leurs bannières en forme de dais et de leurs précieuses croix de la plus haute antiquité et remontant même au règne de Constantin. On voit paraître après eux la plus noble des hiérarchies, celle qui entoure le premier trône du monde et se trouve investie des doubles fonctions et du double caractère de celui qui l'occupe, des prélats de tous les degrés, revêtus des plus hautes dignités de l'État et de la maison pontificale, juges, administrateurs, conseillers. Ils sont immédiatement suivis des évêques de toutes les parties de l'Église, portant les insignes épiscopaux de leurs différents pays : Latins, Grecs, Melchites, Maronites, Arméniens et Coptes. A leur suite paraît enfin le sacré collège, divisé, comme les chapitres, en diacres et en prêtres, mais de plus en cardinaux-évêques, d'un rang plus élevé. A cette époque on y remarquait des personnages distingués par les charges importantes qu'ils avaient exercées dans les affaires publiques, et par leur patience et leur vertu au milieu des épreuves. On voyait encore, réunis autour du pape comme autant de souvenirs du passé, presque tous ceux dont les noms se rencontrent sous la plume du cardinal Pacca et dans les autres mémoires du temps. Un grand nombre d'entre eux, y compris l'illustre historien lui-même, avaient l'extérieur le plus vénérable; le poids des années n'avait pas encore courbé leur taille; leur chevelure blanche et rare rivalisait d'éclat avec leur hermine; leur démarche était celle de princes, et leurs paroles pleines de sagesse et de vertu. Lorsqu'ils étaient rangés sur leurs sièges pendant les cérémonies sacrées, avec ce maintien si digne, si calme et si noble, il était difficile de ne pas partager l'idée qui venait toujours s'offrir à l'esprit de l'auteur, que si un artiste avait voulu représenter les sénateurs romains assis et silencieux dans le Forum au moment où les soldats de Brennus s'y précipitent, s'arrêtent et tombent à genoux pour les adorer, il aurait eu de la peine à découvrir ailleurs de plus beaux modèles pour son tableau. Il en trouverait là tous les détails : les têtes, l'attitude, l'expression, le sentiment et jusqu'au type national du même peuple; et plus encore, le même ordre, la même position, ce calme inébranlable, ces vêtements flottants de la plus riche couleur, enfin tout ce qui peut reporter l'imagination à cette scène imposante de l'antiquité.

Tels étaient les princes vénérables dont l'étranger demandait le nom à

voix basse tandis qu'ils passaient lentement devant lui, à quelques pas en avant du groupe final de ce spectacle si varié. Au bas de ce groupe, on remarquait une multitude d'assistants qui, si l'on eût songé à les examiner, nous auraient ramenés à plus de trois siècles en arrière. Les cuirasses d'acier étincelant des gardes suisses, habillés de pourpoints et de hauts-de-chausses à deux couleurs, les uniformes richement brodés d'or des officiers brillent au milieu des tuniques de damas rouge des porteurs, qui s'avancent d'un pas régulier et sans fléchir sous un pesant fardeau ; les lourdes et flamboyantes épées des Suisses se mêlent aux supports qui maintiennent à une grande hauteur un dais splendide en drap d'argent. Ceux qui sont chargés de le soutenir estiment cet office un grand honneur, et sont également revêtus du costume des anciens âges.

Abrité par ce dais et porté à une assez grande hauteur sur une sorte de plate-forme, on voit apparaître l'ostensoir d'or qui concentre tout l'intérêt de la procession. Il repose sur un prie-Dieu recouvert de riches draperies, et contient l'hostie sainte, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus sacré aux yeux de la foi catholique et ce qu'elle environne de toutes les pompes du culte. Agenouillé derrière, le pontife s'appuie sur le prie-Dieu, qui disparaît sous les plis de l'ample chape dont il est enveloppé. Il s'avance, ainsi porté, afin que tous puissent le voir et s'unir à ses prières, que le mouvement de la marche ne réussit pas à interrompre. Ceux qui ont pu contempler Pie VII en cette occasion ne l'oublieront jamais. Ces mains, si énergiquement et si inébranlablement jointes au pied de l'ostensoir ; cette tête inclinée, non en signe de faiblesse, mais en signe d'hommage ; ces yeux fermés à toute la pompe et à la magnificence du dehors afin de mieux jouir du calme et de la méditation intérieurs ; ces nobles traits si recueillis qu'il est impossible d'y retrouver aucune trace de sentiments humains et de pensées terrestres ; cette tête nue, si rarement découverte¹, et dont la chevelure encore noire flotte abandonnée au souffle de la brise ; toutes ces formes caractéristiques, toutes ces apparences d'une figure humaine aussi immobile qu'une statue, offraient le symbole le plus pur et le plus sublime de l'adoration extatique. Évidemment la voix de ceux qui chantaient devant lui des hymnes et des psaumes n'arrivait pas jusqu'à son oreille ; il demeurait insensible aux nuages d'encens parfumé qui s'élevaient autour de lui ; ses yeux ne voyaient point les flots de ce peuple immense qui s'agitaient avec le bruit de la mer : ses sens étaient fermés à toute impression extérieure, et il avait concentré toutes

¹ La calotte blanche que porte le pape est appelée *solideo*, parce qu'il ne l'ôte que pour rendre hommage à Dieu.

les puissances de son esprit, de son âme et de son cœur dans une seule pensée, un seul acte, un seul devoir et un seul privilège de la haute et sublime dignité dont il était revêtu. Il se sentait et il était réellement, ainsi que nous le croyons tous, comme Moïse, face à face avec Dieu et parlant pour son peuple ; le vicaire était en présence du Pontife suprême ; le premier pasteur avec le Prince des pasteurs ; le chef et le premier des hommes vivants avec le seul Dieu vivant ¹.

Je rappelle des impressions, — des impressions ineffaçables. Il se peut que la chaleur de la jeunesse leur ait permis de se graver profondément dans la mémoire avec des formes plus nettes et plus exactes ; mais bien certainement ces souvenirs garderont toujours leur vivacité première, et seront comme le type immuable d'une scène que l'on aura revue plus d'une fois dans le cours de la vie. Lorsque nous avons attentivement examiné plusieurs copies d'un grand maître, nous éprouvons de la peine à chasser cette idée que la première devait être l'original et les autres des copies.

Si le lecteur a bien voulu lire ce qu'il pourrait appeler un éloge sans restriction, il a le droit de nous demander où sont les ombres qui doivent donner du relief à ce portrait. Le cardinal Pacca, ministre et compagnon de Pie VII au milieu des plus dures épreuves, a ouvertement fait connaître le défaut qui le frappa pendant le cours de ses relations avec le saint pontife : c'était une de ces imperfections qui s'allient le plus souvent à la bonté et à la douceur. Chaque fois que Pie VII était abandonné à lui-même, son irrésolution contrastait vivement avec l'énergie qu'il déployait quand de bons conseils l'avaient éclairé sur ses devoirs. Quelques-uns attribuaient cette faiblesse au peu de cas qu'il faisait de ses moyens et à une continuelle pensée d'humilité. Sans doute, dans la générosité et la simplicité de son cœur, une pareille imperfection, qui penchait facilement du côté de la vertu, prenait naturellement cette forme, et la petite estime qu'il avait de ses talents ne pouvait qu'aggraver la faiblesse réelle de son caractère. Ce défaut, s'il lui était naturel, n'était pas fait pour être guéri par l'éducation qui avait mûri ses autres bonnes qualités. Rien de plus heureux que la vie en commun pour ceux dont l'âme n'est pas fortement trempée. Elle soulage l'esprit des préoccupations de chaque jour ; mais elle affaiblit cette confiance en soi qui tranche une difficulté ou repousse

¹ Le jour du vendredi saint 1818, un voyageur anglais regardait avec émotion le pape qui, traversant sa chapelle, tête nue et sans chaussures, allait baiser la croix. Quelqu'un lui glissant à l'oreille que c'était une superstition : « Oh ! non, s'écria-t-il, ne dites pas cela, c'est touchant et sublime. » Ce voyageur était M. Mathias. Selon la remarque de Forsyth, il est l'un des trois auteurs auxquels les Italiens reconnaissent le talent d'écrire l'italien comme les Italiens eux-mêmes ; Milton et Ménage étaient les deux autres.

un obstacle, et rend aisément accessible aux conseils, qui deviennent même indispensables. Car là où plusieurs vivent paisiblement en communauté d'intérêt, on exige bien peu de l'action individuelle : elle créerait plutôt l'embarras et le désordre.

Le gouvernement du pape était vigoureux et énergique, parce qu'il savait mieux que la plupart des princes choisir ses ministres, et, le choix une fois fait, leur accorder sa confiance. Si cet ouvrage était une histoire régulière de son règne, il serait aisé de fournir la preuve de cet instinct vraiment souverain. Disons seulement que personne n'eût pu le servir avec plus d'efficacité, au moment critique où commencèrent ses épreuves, que celui qui en fut l'historien, le cardinal Pacca ; aucun ministre n'eût pu saisir d'une main plus habile ou plus ferme le gouvernail de sa barque en péril que Consalvi, le grand homme d'État. Ce fut dans la période qui sépara ces deux ministères, lorsque Pie VII n'était plus un monarque, mais un captif, privé de conseils et de sympathie, et vivement pressé par ceux qui se trompèrent sans doute en le trompant lui-même, ce fut alors qu'il commit, en 1813, cette grande erreur de sa vie et de son pontificat.

Des hommes vinrent à lui, « de la race d'Aaron, » que l'on croyait incapables de l'égarer : libres eux-mêmes et lancés dans le tourbillon du monde, ils lui montrèrent, à travers les étroites ouvertures de sa prison, ce monde tourmenté non-seulement à sa surface, mais dans ses plus intimes profondeurs, et cela par suite de son inflexibilité ; l'Église déchirée par le schisme, la religion mortellement atteinte, et cela par ce qu'ils appelaient son obstination. Lui, qui n'avait fait que prier et courber la tête devant la souffrance, on lui persuada qu'il n'était qu'un maître dur et cruel, résolu à sacrifier tout plutôt que de se dessaisir d'un pouvoir aussi impitoyable qu'impuissant ¹.

Il céda un instant à sa conscience alarmée et souscrivit conditionnellement, sous une fausse mais vertueuse impression, à la rédaction du nouveau concordat qu'on lui présentait. Aussitôt que son esprit humble et droit reconnut son erreur, il la répara avec autant de noblesse que de succès. Il ne voulut accepter aucune aide dans cette œuvre de réparation, ni risquer la paix ou la tranquillité de personne. Devenu son propre secrétaire, il écrivait, corrigeait, transcrivait les documents indispensables. Grâce à cette humble candeur, il recouvra la sérénité de l'âme, son doux sourire, sa paix inaltérable ; après s'être si noblement abaissé, il se releva dans l'estime et l'amour de tous ceux qui le connaissaient.

L'histoire de cette transaction a été longtemps exposée au public sous

¹ La députation des évêques et des autres personnages qui allèrent le trouver à Savone.

deux aspects bien différents. Le cardinal Pacca l'a racontée avec simplicité et sans passion, tandis que l'abbé de Pradt, avec la causticité de son esprit, lui donna une tournure dramatique. Le premier a tous les caractères d'un historien fidèle; le second conserve toujours l'empreinte du partisan spirituel et habile, mais rempli d'amertume. Il est difficile de se reporter à cette crise si grave de l'existence du pape, et, selon les calculs humains de l'Église elle-même, sans la considérer un instant à son point de vue le plus élevé.

Lorsque le progrès des années nous éloigne tellement des événements historiques, qu'il nous fait oublier leurs menus détails et les sentiments qu'ils ont excités, ils passent dans le domaine des faits providentiels. Les personnages qui y jouèrent un rôle apparaissent sous un jour particulier; leurs proportions relatives, et peut-être leurs positions sont changées, et les résultats donnent la mesure de leur influence dans le monde. Tel est le cas, même dans la vie commune. L'homme qui, le premier, se servit du levier de la presse brandissait un sceptre plus puissant et plus noble que le monarque qui lui glissa dans la main quelques pièces de monnaie, comme à un bon ouvrier. Lunardi, cet aéronaute si vanté et si admiré par les plus grands seigneurs de son temps, est tombé dans l'oubli, tandis que l'homme obscur qui observait chez lui avec attention la vapeur s'échappant d'une chaudière y découvrit, grâce à son génie, cette force puissante qui devait transformer et caractériser le siècle à venir.

Mais si nous contemplons les hommes et les choses livrés à ces courants divers, dont la marche est néanmoins modifiée, dirigée et réglée par eux, nous découvrons qu'ils ne sont point le résultat fortuit, mais la cause visible et palpable, quoique toujours soumise à une puissance supérieure, de tout ce qui se passe autour d'eux. Tantôt ils permettent aux événements de suivre un cours tranquille, tantôt ils les précipitent et les déchainent comme un torrent furieux qui renverse tout sur son passage; mais toujours ils demeurent soumis à ces lois éternelles qui maintiennent l'équilibre dans toute la nature. Parfois l'histoire du monde marche d'un pas tranquille, jusqu'au moment où l'arrivée soudaine d'un Alexandre, d'un Charlemagne ou d'un Christophe Colomb détruit l'équilibre des forces existantes, et par les armes, la sagesse, ou des dons plus sublimes, prépare à la société une phase nouvelle, dont la valeur, ou du moins l'importance, ne sera bien appréciée qu'après plusieurs générations. En dépit de tous leurs vices, de leurs erreurs, de leurs crimes, de leur folie, de leur grandeur et de leur petitesse, nous voyons en eux les instruments de la Providence, qui intervient d'une façon extraordinaire, nette, vigou-

reuse, et achève son œuvre en nous rendant à la fin les plus grands services, après nous avoir fait durement sentir au début les terribles atteintes de sa justice.

Il serait impossible de ne pas ajouter à cette liste, bien courte et sévèrement exclusive, le nom de Napoléon I^{er}. Jamais monarque ne fut mieux personnifié par le symbole qu'il avait choisi, l'aigle impériale. Il y avait de l'aigle dans son regard, dans son essor, dans l'élan vigoureux et rapide avec lequel il se précipitait sur sa proie après avoir plané sur elle, dans sa rude étreinte, en un mot, dans tout ce qui distingue le roi des oiseaux du vautour, de l'épervier et du noble faucon. Guerrier par nature, conquérant par instinct, avec toute la rudesse du premier et l'orgueil du second; néanmoins aussi à sa place sur le trône que s'il eût été élevé pour s'y asseoir, et s'entourant de la splendeur de la monarchie féodale autant que de la majesté des anciens rois. On eût dit qu'au milieu des austères occupations de la guerre il avait su acquérir, comme par intuition, les goûts, le tact, les manières affables, et apprendre, ce qui est bien plus important, les devoirs et les exigences d'une souveraineté impériale. Les arts et les sciences, que la honte et l'effroi avaient forcés de fuir une société qui donnait de si cruels exemples, relevèrent la tête et vinrent déposer l'hommage de leur reconnaissance aux pieds de leur restaurateur. Un nouveau siècle d'Auguste sortit du chaos de la barbarie révolutionnaire, et ses brillants auteurs offrirent leurs remerciements à ce nouveau Mécène, en célébrant, dans la prose et les vers, ses armes et sa gloire. Les manufactures surgirent de tous côtés; le bon goût et la profusion de leurs produits, tels que ceux de Sèvres et des Gobelins, qui allèrent rehausser la splendeur de ses palais, rendirent la France plus que jamais l'arbitre suprême de l'élégance et la reine de la mode. Ajoutons à cela cette supériorité naturelle et remarquable dans l'art de gouverner qu'il déploya dès l'origine, cette puissance d'organisation intérieure, à l'aide de laquelle il tenait dans ses mains, comme on un faisceau, les rênes du gouvernement, et communiquait avec chaque département, chaque préfecture et chaque mairie aussi sûrement, sinon d'une manière aussi instantanée, que son successeur actuel, servi par les fils électriques, qui arrivent jusque dans son cabinet. Ajoutons encore cette lucidité d'esprit et cette puissance de réflexion pratique indispensable à un tel homme pour se transformer en législateur, rédiger un code de justice universelle, civile, criminelle, théorique et appliquée, et classer les délits, procédures, applications variées des peines, préventions, poursuites et répressions diverses. Voilà quel était le code devenu nécessaire à un peuple dont la législation prolixe, les ordonnances, les édits, les arrêts des anciens

parlements avaient été emportés dans la tourmente d'une révolution implacable ; à un peuple dont les sentiments et les aspirations étaient changés, et qui cependant n'avait acquis aucune des notions récentes ou des nouveaux usages propres à servir de base ou d'appui à un système légal. Solon et Alphonse avaient mérité le titre de Sages, Charlemagne celui de Grand, et Édouard, roi d'Angleterre, celui de Bon, à cause des lois excellentes qu'ils avaient promulguées. Sans doute ces différents monarques s'entourèrent des conseils et de l'expérience de savants personnages ; néanmoins ils ne purent rien définir avec exactitude sans avoir longuement et laborieusement recueilli, comparé, discuté toutes ces matières. Nous savons combien il est difficile à une commission où se trouvent réunis le talent et l'expérience professionnels de former un code de lois, lorsqu'elle n'est point dirigée par un esprit supérieur capable de coordonner des éléments contradictoires et d'en composer un ensemble supérieur à la routine, aux vieux usages et aux préjugés modernes. C'est pourquoi le simple titre de Code Napoléon, sans qu'on refuse aucune louange aux savants et habiles juriconsultes qui l'ont mis en ordre et rédigé, impose à notre siècle et aux siècles futurs le nom de celui qui a veillé sur ce travail jusqu'à sa complète exécution, qui a présidé lui-même les délibérations de ses coopérateurs, réglé leurs différends en jetant dans la balance le poids d'un sens droit et impartial, et qui enfin, s'il fut parfois la cause de leurs dissentiments, réussit plus souvent à les concilier. Et ce n'est pas le moindre éloge de ce code, mené à bonne fin au milieu de préoccupations innombrables, qu'il soit resté solidement établi en des pays d'où le moindre vestige de la puissance française a disparu, et qu'il ait été conservé comme un trésor par des dynasties rivales, malgré ce premier instinct qui porte les restaurations soudaines à détruire toutes les fondations nouvelles, et cette disposition, fruit des années et de l'expérience, à produire quelque œuvre qu'on juge plus nationale.

Quot libras in duce summo !

pouvons-nous dire avec raison, en nous demandant si un tel homme a pu être envoyé sur la scène du monde sans avoir un rôle important à remplir et une influence inévitable à exercer. Mais voici que le cours des années nous apporte une preuve inattendue et impossible à prévoir de cette destinée providentielle. Napoléon a parcouru le monde comme un brillant météore, et, après l'avoir étonné de son vif éclat, il a soudain disparu à nos regards.

1 Quelle lourde responsabilité pour le chef d'œuvre !

C'était un phénomène, une comète, si vous l'aimez mieux, qui est venue brusquement traverser l'espace où s'accomplissaient avec calme et régularité les révolutions des autres planètes, et dont le choc un peu rude les a jetées hors de leur orbite. Après avoir causé tant de désordre, ce corps excentrique a disparu sans retour. « Écris que cet homme sera stérile; » l'histoire du monde s'était chargée de prouver la vérité de cette parole, avant d'avoir même commencé à louer ce qu'il y avait de vraiment grand en lui, et reconnu son rôle indispensable sur la terre : dans l'intérêt de qui eût-elle pris cette peine ¹ ?

Tous ces détails paraîtront superflus; car tous ceux qui croient à l'existence de crises providentielles de l'histoire ne se refuseront pas à en reconnaître une dans l'apparition soudaine de Napoléon Bonaparte surgissant comme un mur d'airain du fond de l'abîme révolutionnaire, et protégeant l'Europe ébranlée contre les atteintes de cette même révolution qui l'avait enfanté. Nos lecteurs nous permettront de continuer encore ce raisonnement, afin de leur faire mieux saisir notre pensée.

L'Europe avait été agitée par des révolutions politiques; mais elle attendait encore une révolution sociale. Ce fut comme après une invasion et une conquête que toute une dynastie royale disparut dans la tempête; que la noblesse et toutes les distinctions sociales furent abolies; que le clergé périt de mort violente; que la religion nationale cessa d'être reconnue, tandis que ses institutions, ses monuments, ses rites et ses usages furent annulés, confisqués, détruits, abrogés; que la carte du pays fut bouleversée, et ses provinces remaniées en perdant leurs dénominations; que tous les poids et mesures, depuis le grain jusqu'à la tonne, depuis le pouce jusqu'à la lieue; que les divisions du temps, et jusqu'aux mois et aux jours de l'année, changèrent leurs noms et leurs proportions à partir de l'ère révolutionnaire; enfin, que tout le système gouvernemental, finances, justice, municipalités, fut détruit, puis reconstruit sur de nouvelles bases. Lorsque les Turcs s'emparèrent de l'empire byzantin, et les Sarrasins de l'Andalousie et de Grenade, ils y causèrent un bouleversement analogue; mais ils ne réussirent pas à changer cet élément si tenace de la nationalité, la langue. Les Albanais et les Moldaves, les Arabes, les Grecs et les tribus éparses sur les montagnes ou dans les déserts arides ont gardé l'idiome maternel.

Pour la première fois peut-être dans l'histoire du monde, ce que l'on appelle la révolution française a pu accomplir ce qu'un ennemi étranger

¹ On a jugé convenable de supprimer ici certaines réflexions du cardinal Wiseman, que les derniers événements politiques ont rendus inopportunes. (*Note du traducteur.*)

et envahisseur est seul capable de faire en pays conquis. C'était un volcan beaucoup plus redoutable par les scories et les cendres dont il inondait le pays le plus riche et le plus civilisé, que par l'éruption violente de ses flammes souterraines. Tout ce qui a été détruit ne tardera pas à renaître; la couche étrange de débris qui recouvre le sol subira l'action du temps et des orages; peu à peu l'ancienne génération, écrasée mais non détruite, se fera jour et s'élèvera verdoyante, au milieu des champs noircis.

Ce terrible soulèvement des bas-fonds qui apparaissent à la surface, qu'ils s'appellent populace, clubs, Montagne ou Convention; ce triomphe du prolétariat sur la noblesse et le clergé, sur l'aristocratie du génie et de la naissance; cette justice exécrationnelle qui envoyait à l'échafaud un Bailly et un Lavoisier aussi bien qu'un Danton ou qu'un Robespierre; cet effort continu pour détruire tout ce qui avait le privilège des lumières, de l'éducation, de l'étude, de la littérature polie et de la fréquentation de la société élégante, semblait conduire à l'entière destruction non-seulement de la civilisation, mais de tout ce qui pourrait jamais lui rendre la vie. Car cette boue de corruption brutale enfanta des êtres animés d'une ardeur féroce qui, non contents d'établir d'une manière permanente ce nouvel ordre de choses, menaçaient encore de lui donner assez de force pour se propager et s'étendre ¹. Il est difficile de dire si ce pouvoir gigantesque était la volonté ou le bras de la nation; s'il donnait ou suivait l'impulsion; si les chefs qui venaient tour à tour à la surface de ces eaux bourbeuses pour en dompter un instant les flots tumultueux avant d'être rejetés et brisés sur le roc, montaient poussés par une force innée, ou attirés à la surface par la violence irrésistible du tourbillon. Mais les uns ni les autres n'eurent point de sentiments ou de but plus nobles que les plus vils et les plus sanguinaires de ceux qui les avaient portés au premier rang, ni plus d'instincts de moralité, d'ordre ou de civilisation, ni plus de respect pour le génie et la vertu, ni un plus vif désir d'apaiser

¹ Il y a quelques années, après les barricades, un certain nombre de *prolétaires* demeurés sans ressources à Paris, où ils étaient venus pour chercher le travail ou le pillage, furent charitablement logés et nourris dans un collège. On s'efforça aussi de leur donner quelque instruction morale, et ils semblaient tous la recevoir avec convenance, lorsque le supérieur, dans l'espoir d'adoucir de plus en plus ces esprits et ces cœurs, leur montra les taches de sang qui se voyaient encore sur le plancher depuis les massières de la grande révolution. L'un d'eux, après l'avoir écouté, s'écria : « Ah ! Monsieur, vous ne nous connaissez pas, nous en ferions autant. *Nous sommes de la boue, vous autres* : nous accepterions votre pain d'une main, et nous vous poignarderions de l'autre. » Le lecteur a-t-il jamais rencontré la foule qui revêt d'une exécution ? A-t-il jamais rien vu de comparable ? D'où sort-elle ? Sous la Terreur, on s'adressait à Paris de semblables questions, et l'on ne savait y répondre qu'avec un trevailllement d'esprit superstitieux.

ce torrent débordé des énergies sociales, et de retrouver cette respiration tranquille et ce pouls régulier, seuls indices évidents de la vitalité nationale. Dans leur erreur, ils prirent les éclats terribles de la force brutale et le rôle d'une folie à son paroxysme pour les signes avant-coureurs d'une régénération sociale.

Xavier de Maistre, avec beaucoup d'esprit et de vérité, nous apprend que l'animal humain se compose de trois éléments, l'âme, le corps et la *bête*¹. Lorsque la partie bestiale prend le dessus, c'est qu'il s'agit de quelque entreprise insensée, comme la folle débauche politique dont nous parlons. Le peuple, ainsi qu'on l'appelle, ruait et se débattait, cherchant à se soustraire au joug dont il se croyait injustement accablé, que ce fût le lourd chariot de l'industrie laborieuse ou le carrosse doré de la puissance royale. En agissant ainsi il avait brisé tous les liens qui l'unissaient à cette puissance royale; il avait rompu les anneaux de cette « triple chaîne » des vertus domestiques; car bien souvent les plus grands ennemis d'un homme sont ceux qu'il trouve dans sa propre maison. La chaîne d'or de l'intérêt mutuel qui unit les différentes classes ayant été rompue, et après un pillage désordonné et des confiscations systématiques, de misérables *assignats* vinrent remplacer l'argent. Enfin la révolution avait encore brisé jusqu'à ces liens plus forts avec lesquels la justice contenait et châtiait les membres coupables de la société; au lieu de l'ancienne procédure plus calme et plus équitable, on avait les tribunaux révolutionnaires, où une populace furieuse se chargeait à la fois de l'accusation, du jugement et de l'exécution.

Une seule rêne flottait encore intacte au milieu de cette course échelée; celui qui aurait eu le courage de la saisir et assez de sang-froid et de prudence pour s'efforcer de ramener dans le sentier battu des nations ces esprits jusqu'alors indomptables, celui-là aurait été l'homme de son siècle et le sauveur de son pays. Cette rêne, qu'aucun Phaéton n'eût pu saisir sans être mis en pièces comme tant d'autres, était l'amour profond de la patrie; amour aussi chaud et aussi enflammé que toutes les passions qui bouillonnaient alentour; amour affamé de vengeance contre tous ses ennemis, plein de mépris pour l'opposition du monde entier, jaloux de la gloire même qu'il avait procurée aux rois, dont le nom seul le transforme en haine. Un seul homme pouvait être à la hauteur de pareilles circonstances; en se reportant à cinquante ou soixante ans en arrière, on voit avec évidence qu'une volonté supérieure à celle de l'homme et qu'une meilleure cause que le hasard lui marquèrent sa destinée.

¹ *Voyage autour de ma chambre.*

Il saisit au moment propice ce seul frein qui pouvait ramener son pays dans la voie qu'il avait quittée; en aidant à son dernier effort généreux, il le calma, le caressa, puis réveilla ses instincts endormis d'ordre social, de soumission, de responsabilité morale et enfin de religion. Considérée à ce point de vue, l'apparition opportune d'un tel personnage, doué de cet heureux assemblage, de qualités nécessaires aussi indispensables alors que rares en tout autre temps, devient un fait providentiel.

Ces considérations ne nous obligent cependant pas à approuver un seul acte contre la justice, la religion ou la vérité. Jamais une guerre agressive et un acte d'oppression, malgré de brillants succès ou des motifs plausibles; jamais une violence ou une irrévérence envers une personne, un lieu ou une chose; jamais aucun acte que les lois éternelles de la justice ne pourraient justifier ne saurait avoir notre approbation. Mais nous devons admettre toutes les circonstances atténuantes, et les abandonner au jugement d'un tribunal plus miséricordieux que celui des hommes. Et ce n'est pas peu de pouvoir dire qu'un jeune soldat comme Bonaparte, formé à une pareille époque, flatté et gâté par les hommes et la fortune, a cherché avec tant d'ardeur et obtenu cette restauration légitime de la religion, avec sa hiérarchie, son influence et sa complète organisation, et l'a préservée des théories et des doctrines modernes ou des systèmes des gouvernements étrangers.

Personne surtout ne songera pour un instant à nous soupçonner de vouloir excuser cet acte coupable que lui-même déplora et dont il se repentit: je veux parler du traitement qu'il infligea au vénéré pontife, que nous semblons oublier. Sans doute l'ordre de l'arracher violemment de Rome ne vint pas de l'empereur; encore moins était-il dans sa volonté qu'on l'exécutât d'une façon brutale, irrévérente, sacrilège; et cependant l'injure demeura sans réparation, les souffrances sans compensation; il en assumait et en encourut la responsabilité. Néanmoins, en déplorant sa faute, Napoléon témoigna des sentiments fort éloignés de l'aversion ou même de la colère. On ne saurait apprécier autrement les chutes instructives d'un David ou d'un Salomon.

Oui, la Providence avait réuni ces deux hommes pour de grands et sages desseins. Le premier, emporté par l'ardeur de sa noble monture, dépassa le but glorieux qui lui avait été assigné. Écrasa les nations et foula aux pieds les rois. Semblable à Cyrus, il avait oublié Celui d'où lui venaient sa force et sa puissance, et crut que rien ne l'arrêterait. Le vice de son éducation première l'avait empêché d'avoir une idée nette des limites exactes qui séparent deux puissances essentiellement distinctes sur la terre. Livré aux mauvaises inspirations de ses conseillers, qui, à l'except-

tion d'un seul¹, favorisèrent, au lieu de le corriger, ce sentiment secret de ses longs succès devenu chez lui une seconde nature, que personne ne pouvait ni ne devait lui résister, il vint se heurter à un obstacle, humainement parlant, incapable de lui disputer la victoire. Le solide pot de fer venait de rencontrer, au milieu du courant, le modeste pot de terre. La rude armure d'acier du soldat froissa l'étoffe délicate du vêtement sacerdotal. Dans l'un ou l'autre cas, lequel des deux semblait assuré de la défaite?

Nous arrivons donc à l'application morale de ce grand événement historique, ou plutôt providentiel. Un catholique la trouvera facilement. Il fallait un homme doué d'un génie merveilleux, d'un pouvoir irrésistible, et constamment heureux dans ses entreprises; d'une extrême perspicacité à deviner la force de l'opposition, à apprécier les caractères, à trouver la clef des événements présents et futurs; il fallait un maître audacieux de la fortune, un soldat, un chef, un législateur, un empereur digne de ce nom par son esprit et le pressentiment de sa grandeur; il fallait tout cela et plus encore, pour former celui qui devait être assez vigoureux pour dominer le plus effroyable bouleversement de la société et léguer son nom à une époque de l'histoire.

N'avait-il pas raison de se croire invincible, aussi longtemps qu'il put rester sur son terrain, courir sur son cheval de bataille et garder son trône?

Mais il ne fallait qu'un pauvre et modeste moine, élevé dans un cloître, ignorant du monde, préoccupé d'une seule idée, simple, sans art dans toutes ses paroles, dépourvu d'éloquence, de talents ou de qualités brillantes, doux, bon, humble, tranquille et pieux; il ne fallait qu'un pape doué d'un génie médiocre pour l'accomplissement des devoirs de son état, afin de prouver qu'il existait une puissance supérieure à celle du plus redoutable des conquérants, et capable de lui susciter, à la même époque de l'histoire, un héros rival, bien qu'il ne fût point armé de l'épée.

Rien d'étonnant si le ravisseur devint captif² à son tour, et si le con-

¹ L'abbé Émery. Napoléon le respecta et l'honora toujours pour sa courageuse franchise.

² Nous rejetons naturellement toutes les anecdotes non authentiques touchant la grossièreté avec laquelle on aurait traité la personne du saint pontife. Un artiste éminent (Wilkie) a fixé sur la toile la célèbre entrevue de Fontainebleau, et l'on en a fait aussi le sujet de récits dramatiques. Le biographe italien de Pie VII, qui publia son ouvrage deux ans après la mort du pape, à Rome même, pleine encore de ses amis intimes, de ses admirateurs et des compagnons de son infortune, qui avaient recueilli de sa bouche tous les détails de ses souffrances, donne un récit de la conclusion de cette entrevue bien différent de celui qui a généralement cours, et cet écrivain ne saurait être suspect de partialité pour l'empereur. Après avoir raconté la conversation fort animée échan-

quérant connu la défaite. Le terrain avait manqué sous ses pas, il avait été jeté à bas de sa monture et renversé du trône : il avait envahi le sanctuaire. Et là le vieillard si calme, à la voix si douce, était dans son domaine : ce qui allait s'y passer ne pouvait être que la répétition de bien des scènes analogues, et le résultat l'exécution de lois éternelles.

L'empereur Arcadius, plutôt mal conseillé que malintentionné, enleva de son siège patriarcal le grand évêque saint Jean Chrysostome, et le fit conduire dans une forteresse au milieu de montagnes froides et inclémentes. Bien des années après sa mort, Théodose et Pulchérie ne craignirent point de réparer publiquement dans la même ville l'outrage fait par leurs parents à un si saint homme.

Et cette noble et généreuse scène ne s'est-elle pas virtuellement renouvelée ? Sur combien de soldats français la magnifique statue de Pie VII au Vatican n'a-t-elle pas jeté de tendres regards pleins de miséricorde et de pardon, tandis que sa main, étendue sur leurs têtes, leur accordait une bénédiction à la fois sacerdotale et paternelle !

CHAPITRE V

ÉTAT ET SENTIMENTS DE ROME

A l'époque dont nous venons de parler dans les chapitres qui précèdent, il était aisé de connaître les sentiments de toutes les classes de la société romaine touchant les événements que le pays venait de traverser et son état actuel.

Les Romains, en dépit des transformations de leur caractère, ont toujours conservé, comme une part inaliénable de leur héritage, cette intime persuasion que leur ville ne saurait se contenter du second rang. Au milieu de toutes les vicissitudes de la fortune, cette idée a été la loi de son exis-

gée de part et d'autre sur un ton assez haut pour être entendue dans les appartements voisins, il cite complètement le calme résumé que fit Pie VII de tout ce qu'il avait souffert pour le salut de l'Église et de la religion, et qu'il termina en affirmant avec douceur et fermeté qu'il était prêt à endurer tout plutôt que de céder à ses demandes. L'auteur continue ainsi : « Napoléon, qui avait attentivement écouté, fut ému de cette fermeté jointe à tant de simplicité apostolique ; il se calma, embrassa le pape, et dit en se retirant : « A votre place, j'aurais agi de même. » (Pistolesi, vol. III, p. 142.) Quel plus bel hommage pouvait-on rendre à la conduite du pape ?

tence. La translation de l'empire à Constantinople, celle du royaume d'Italie à Ravenne et de la cour papale à Avignon, auraient dû suffire à la dépouiller de son prestige ; tandis que les spoliations successives, le sac, les incendies et les démolitions effectuées par les barbares ou les luttes des factions expliqueraient sa chute au niveau de Véies ou de Collatie. Mais la destinée de la ville éternelle avait survécu à toutes les catastrophes, à tous les accidents et à toutes les entreprises menaçantes pour sa suprématie. Pour la première fois, Rome ne fut plus qu'une ville de province, soumise à la domination étrangère et gouvernée par un chef militaire, avec un nouveau système judiciaire et municipal ; ses relations sociales furent bouleversées. On alla même jusqu'à changer la manière de mesurer le temps. La jeunesse de ces contrées pacifiques fut soumise à la conscription militaire, qui l'arrachait du sein de la famille et l'envoyait arroser de son sang les plaines glacées de la Russie ou les côtes arides de l'Andalousie, et y mourir pour l'étranger.

Bien des causes, depuis l'occupation française, avaient graduellement amené la dépopulation de Rome, qui n'avait plus que 117,000 habitants après en avoir compté autrefois 153,000 ¹. Un grand nombre des premières familles l'avaient abandonnée : quelques-unes pour occuper des postes de confiance dans différentes parties de l'empire ; d'autres pour échapper aux responsabilités et aux honneurs d'un gouvernement vers lequel elles ne se sentaient pas attirées. L'argent était devenu rare ; les sources abondantes de la charité publique et privée étaient taries ; les assignats, jetés en abondance sur le marché, avaient subitement perdu toute valeur, et beaucoup d'honnêtes familles étaient tombées dans le besoin ².

La brusque disparition de la cour papale et de tous ses nombreux services ; le départ de près de cinquante cardinaux et de leurs maisons, d'un grand nombre de prélats et d'ambassadeurs, avaient mis sur le pavé des milliers d'artistes et d'artisans auxquels ils fournissaient de l'occupation. En même temps les différents bureaux chargés de l'administration des

¹ Ce chiffre indique la population en 1800, l'autre en 1813 ; c'était le minimum atteint. Il y eut un accroissement régulier jusqu'en 1837, époque où le choléra porta le chiffre des décès de 3,000 à 12,000. Entre 1848 et 1849, il y eut un déficit de 13,000. Lorsque le pape actuel revint à Rome, le nombre des habitants s'accrut de nouveau, et l'année dernière il avait atteint 178,798.

² Une personne digne de foi m'a raconté qu'étant sortie un jour de très-grand matin, elle vit au milieu d'un groupe un gentilhomme attendant, debout, l'ouverture de la boutique d'un boulanger, afin de se procurer le pain nécessaire à l'existence de sa famille pour la journée. Il n'avait point de domestique à y envoyer, et il conjura celui qui m'a rapporté ce fait de ne dire à personne dans quelle douloureuse situation il l'avait trouvé.

affaires ecclésiastiques, locales et générales, qui faisaient vivre plus de laïques que de clercs, furent nécessairement fermés.

Un autre chagrin, non moins sensible aux Romains, fut la perte d'un grand nombre d'objets, traités ailleurs de superfluités, mais estimés à Rome presque nécessaires à la vie. Les manuscrits les plus précieux du Vatican, dont ils avaient pris jusqu'au nom (le titre de *Codex Vaticanus* était un titre d'honneur), une collection inestimable de médailles, toutes les statues ou les groupes célèbres, les chefs-d'œuvre de peinture dans toutes les églises, les archives du Vatican et des autres administrations du gouvernement ecclésiastique, beaucoup d'autres trésors d'une valeur incalculable à Rome, avaient été enlevés. Les nobles salles du Vatican et du Capitole étaient vides et désertes ; quelques moulages en plâtre et le petit nombre d'artistes forcés de s'en contenter, remplaçaient mal les marbres originaux et la foule qui venait autrefois les admirer. Les galeries particulières avaient eu le même sort. Les statues du musée Borghèse avaient été vendues à l'empereur, et la collection Albani fut sur le point de disparaître ; mais tout n'ayant pu être emballé pour le voyage, on en sauva la plus grande partie ¹.

Si Rome avait eu à déplorer, avec juste raison, la perte de ses chefs-d'œuvre artistiques, les plus beaux ornements de sa gloire mondaine, dans quelle douleur ne fut-elle pas plongée à la vue de l'état désastreux de la religion ! Car on pouvait lui appliquer à la lettre ces paroles de Jérémie : « Les rues de Sion pleurent, parce qu'il n'y a plus personne qui vienne à

¹ La collection des antiques de la villa Borghèse, au nombre de deux cent cinquante, en y comprenant les monuments de Gabies, fut achetée en 1808 par Napoléon, et payée aux termes du contrat. Cette vente pouvait être considérée comme forcée ; néanmoins il est vrai de dire que la crainte d'une invasion anglaise était pour quelque chose dans cette contrainte. Jusqu'alors l'empereur avait inutilement négocié avec le prince son beau-frère. En 1814, la famille réclama ses antiques ; mais Louis XVIII refusa de s'en séparer, se fondant sur ce qu'elles avaient été légalement achetées.

Le musée Albani eut un sort plus fâcheux. En 1798, le Directoire confisqua tous les biens des familles Albani et Braschi. La splendide villa Albani, proche de Rome, fut dépouillée de ses sculptures et de ses marbres, qui furent expédiés à Paris, ainsi que les livres et les tableaux. On ne rendit, en 1802, qu'un petit nombre de caisses encore scellées qui étaient restées à la douane romaine. En 1814, le cardinal Joseph Albani, soutenu par les gouvernements romain et autrichien, demanda la restitution des biens de sa famille, dont les membres, bien qu'unis par les liens du sang à la maison d'Autriche, avaient beaucoup souffert par suite de la confiscation. Le 9 octobre 1815, on remit au signor Santi, commissaire du cardinal, le fameux relief d'Antinoüs ; au mois de décembre suivant, Louis XVIII acquit pour le Louvre les trente-neuf pièces de sculpture qui restaient du musée Albani. On y remarquait une très-belle statue d'Euripide, une autre d'Antinoüs en Hercule également remarquable, et beaucoup de bustes de grand prix. Quant aux tableaux, aux livres et aux autres chefs-d'œuvre de glyptique, à ma connaissance on n'en a jamais entendu reparler.

ses solennités. » Les étrangers qui arrivent à Rome si nombreux chaque année, avoueront que ce n'est pas à cause de ses seuls monuments, uniques dans le monde, qu'ils accourent de si loin, mais surtout avec l'espoir d'assister à ses grandes cérémonies religieuses. Pourquoi vont-ils à Naples dans l'intervalle qui sépare ces solennités, et abandonnent-ils ensuite le printemps si précocement de ce beau pays, la mer transparente qui baigne ses rivages et ses bosquets d'orangers précisément à l'heure où Rome se met en deuil, fait taire jusqu'à ses cloches, et où ses temples ne retentissent plus que du chant des Lamentations et du *Miserere* ?

Rome est aussi bien une cité d'églises qu'une cité de galeries et de musées, car ses églises peuvent être rangées dans cette catégorie. Architecture, peinture, sculpture, marbres splendides, métaux travaillés, décorations, en un mot, tous les effets artistiques imaginables, séparés ou combinés, en ornent les sanctuaires. Plus d'une, grandiose dans son ensemble, est pauvre dans ses détails, tandis qu'une autre, remplie des trésors de l'art, n'offre qu'un extérieur sans caractère. Ici est une fresque de Raphaël, une chapelle ou un groupe de Michel-Ange ; là, un dôme élevé par Lanfranc, une voûte couverte des peintures du Dominiquin ; plus loin on admire un escalier monumental, dont les degrés sont d'un marbre si précieux et si rare qu'ailleurs il se vendrait à l'once, ou bien un autel orné de bijoux d'une richesse inouïe, servant de cadre à une statue d'argent. Je me souviens d'avoir vu des vieillards verser des larmes en parlant de ces merveilles, à l'exemple des anciens d'Israël qui avaient pu comparer l'état où ils voyaient le temple de Jérusalem avec la splendeur de celui des anciens jours. Tout semblait bien pauvre maintenant, depuis le traité de Tolentino et les levées d'argent successivement imposées aux trésors des églises pendant l'occupation étrangère.

Néanmoins ces dégâts matériels n'étaient rien auprès de la disparition plus importante des personnes. Beaucoup d'églises de Rome sont construites en vue du nombreux clergé qui les dessert, et ce clergé avait disparu. Mais la perte la plus irréparable était celle du grand prêtre, officiant, comme Melchisédech, en présence de son peuple et pour son peuple, entouré et assisté de ses ministres d'État, de ses princes, de ses nobles, et consacrant au service de Dieu ce qui constitue ailleurs la pompe royale. Ces belles cérémonies avaient lieu, suivant leur importance, dans les grandes basiliques que l'on ne voit jamais, en d'autres occasions, comme elles méritent de l'être. Saint-Pierre n'est qu'une immense réunion de splendides églises, de chapelles, de tombes, d'objets d'art : il devient alors un temple unique, incomparable, tel que le monde n'en a jamais vu. L'édifice central, avec son dais de bronze aussi élevé que le palais Far-

nèse, et ses escaliers profonds conduisant à une salle souterraine entièrement revêtue des marbres les plus rares, et qui semble être le vestibule de quelque caverne des catacombes; avec son autel si modeste, qui dédaigne tous les ornements, en présence de ces reliques précieuses que toutes les richesses de la terre ne sauraient payer, et qui, placées juste à l'endroit du chœur, sont en réalité le cœur de ce grand corps; ce vaste édifice, dis-je, ne s'anime qu'en ces jours solennels où se déploient toute la pompe et l'animation des cérémonies religieuses. L'immense coupole qui le surmonte cesse de recouvrir un sépulcre et devient le dais qui protège un autel; la tombe paisible et souterraine se transforme en un reliquaire, placé comme les corps des saints, sous l'autel du sacrifice. L'endroit si tranquille où l'on ne trouve habituellement qu'un petit nombre de pèlerins agenouillés au-dessous des cent lampes qui brûlent alentour est envahi par des groupes nombreux, rangés sur les marches de l'autel, et dont la dignité et la splendeur des ornements sacrés vont toujours croissant à chaque degré jusqu'au sommet, au centre duquel se tient le souverain pontife, à la place qui lui sied le mieux; car il est un des anneaux vivants de cette chaîne dont le premier anneau est rivé sous ses pieds au tombeau des apôtres.

Personne ne saurait remplir un pareil rôle sans l'appui de ces souvenirs qui lui donnent un caractère spécial. Sa seule présence met chaque chose à sa place, et de toutes les parties forme une unité pleine de signification. Saint-Pierre n'est vraiment lui-même que lorsque le pape officie au maître-autel ¹.

Cet état de choses avait cessé, et il était impossible d'y rien substituer. On pouvait dire que la cérémonie religieuse la plus importante de l'Église catholique et peut-être du monde chrétien avait été abolie ou suspendue sans qu'on eût eu l'intention de la rétablir jamais. Un peuple si fier de la prééminence spirituelle de son gouvernement ecclésiastique et de la splendeur qui l'entourait en de solennelles occasions, ne pouvait manquer de ressentir tout ce que cette privation avait de pénible et d'humiliant.

On s'imaginera donc sans peine que la restauration du gouvernement pontifical fut saluée comme un retour à une ère de bonheur et de prospérité, comme un passage des ténèbres et de la tristesse à la joie la plus vive: tout le monde le proclamait alors, et c'est encore, au moment où nous écrivons, le sentiment universel. Sans aucun doute, le germe d'opinions différentes avait été confié au sol par ceux qui l'avaient si longtemps

¹ Ainsi cet autel est-il réservé au souverain pontife; on ne s'en sert qu'aux cérémonies qui le concernent.

occupé. On verra toujours quelques individus s'enrichir sous un pouvoir illégal plus que sous un maître légitime ; et l'on ne cessera jamais de remarquer que, dans toutes les mesures oppressives et violentes, des gens du pays, des sujets, non-seulement fournissent toutes les informations nécessaires, mais jouent le rôle le plus déloyal. Ceux-là et ceux qui leur ressemblent doivent être considérés, au moins dans le cas actuel, comme des exceptions. Cette classe nombreuse qui avait éprouvé

. Siccome sa di sale
 Il pane altrui, e come à duro calle
 Lo scendere e il salir per le altrui scale ¹ ;

la noblesse, qui, malgré un sang presque royal et même impérial, avait été obligée de faire sa cour à des étrangers d'un rang bien inférieur, et de solliciter même sa protection ; la classe des marchands, qui avaient souffert de la stagnation générale du commerce ; enfin celle des paysans, dont la fidélité traditionnelle se fortifiait encore de leur foi religieuse, tous étaient unis alors par un même sentiment. Avec plus de vérité, à un point de vue général, qu'à l'époque où ces paroles furent écrites pour la première fois, on pouvait dire, au retour de Pie VII, que « l'Italie changea ses vêtements de deuil ². »

Ce n'était pas seulement l'artiste, mais aussi le plus humble des citoyens de Rome qui témoignait son bonheur en voyant passer le long des rues les énormes caisses qui renfermaient, disait-on, le *Laocoon* ou l'*Apollon*, la *Transfiguration* ou la *Communion de saint Jérôme*. On accueillait avec joie jusqu'à ces objets d'un intérêt plus restreint, les manuscrits du Vatican, les archives du palais, des ministères publics, et même du saint office, comme des signes évidents d'un retour à ce que l'on considérait unanimement comme l'état normal.

Aussi, lorsque, revenu à Rome, Pie VII se rendit pour la première fois depuis plusieurs années au balcon qui surmonte le portique de la basilique Vaticane pour y bénir encore, en présence du peuple assemblé, non-seulement Rome, mais toutes les villes et le territoire environnant, l'émotion et l'attendrissement furent universels et indescriptibles. Cette scène ne sortira jamais de la mémoire des jeunes gens qui y assistèrent pour la première fois. De même qu'à l'intérieur de la basilique tout semble arrangé et concerté d'avance en vue des grandes cérémonies au maître-autel, de même

¹ Combien est amer le pain d'un autre, et combien est rude à monter et à descendre l'escalier de l'étranger. (Dante, *Paradis*, XVII.)

² *Ad ejus reditum lugubres vestes Italia mutavit.* (S. Jérôme.)

aussi à l'extérieur tout paraît concourir à rehausser l'effet grandiose de la bénédiction papale. A tout autre jour la vaste place de Saint-Pierre est inondée des feux d'un soleil si ardent qu'on hésite à s'y aventurer. Le grand obélisque, comme le style d'un gigantesque cadran solaire, ne promène qu'une ombre bien étroite autour de cet ovale immense. Les eaux des fontaines, au murmure doux et assoupissant, s'élèvent en l'air comme deux blocs de cristal, et, éclairées des rayons du soleil, elles retombent en une douce rosée où viennent se refléter toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ; mais on n'y trouve point des « grottes humides » où l'on puisse jouir de leur fraîcheur. Le pèlerin, après avoir jeté un regard d'épouvante sur le pavé étincelant et sur cette longue suite de degrés sans aucun abri qui le sépare de l'église, s'engage prudemment sous la forêt de colonnes qui borde les deux côtés de la place, et continue sa route sous l'entrelacement de leurs ombres bienfaisantes : une inscription ¹ lui apprend, du reste, que ce secours lui est spécialement destiné. C'est ainsi qu'il sacrifie à son agrément l'avantage de voir se dresser devant lui cette grande église, vers laquelle il marche peut-être depuis plusieurs jours.

Mais au moment où le souverain pontife donne sa bénédiction de la *loggia*, comme on l'appelle, c'est-à-dire du haut de ce balcon situé au-dessus de la principale entrée du portique de l'église, personne ne songe à la chaleur ni au poids du jour, augmentés encore par la foule de ces nombreux spectateurs qui s'étouffent les uns les autres. Tout semble disposé pour le même but, et aucun autre endroit ne saurait aussi bien convenir. Les immenses degrés, coupés de vastes terrasses, disparaissent sous un tapis humain tel qu'on n'en tissa jamais sur un métier. Il est formé de groupes de paysans venus des villes et des villages d'alentour : quelques-uns se tiennent debout, pleins d'une ardeur impatiente ; un grand nombre, surtout les femmes et les enfants, sont couchés sur le sol et attendent avec plus de calme. Les hommes, dans leurs plus beaux costumes, portent des vestes de velours bleu ou vert, des bas blancs, et leur chevelure est retenue dans une résille de soie verte ; ils ont aux genoux, et surtout aux pieds, des boucles d'argent d'une si grande dimension, que si de pareils objets, découverts dans une tombe antique, étaient choisis pour déterminer la stature de leurs anciens possesseurs, ils feraient mentir le vieux proverbe : *ex pede Herculem*.

Mais le costume des femmes aux jours de fête avait alors un cachet beaucoup plus caractéristique qu'à notre époque, où les produits de l'in-

¹ Cette inscription est empruntée à Isaïe (17, 6) : « Son tabernacle défendra par son ombre pendant le jour, et il sera une retraite assurée pour mettre à couvert des tempêtes et de la pluie. »

industrie de Manchester ont envahi jusqu'aux villages des Apennins. Les paysannes de Frascati et d'Albano, avec leurs pendants d'oreilles, leurs colliers d'or et l'épingle d'argent qui traverse leur chevelure au-dessous du carré de toile blanche posée à plat sur leur tête, avec leur corsage de soie à reflets chatoyants et richement brodé, avaient l'air presque pauvres à côté de la splendeur orientale du costume des dames de Nettuno, qui l'auraient emprunté, dit-on, aux Sarrasins. Un voile tissu d'or, fruit du travail de leurs mains, et traversé par des bandes aux plus vives couleurs qui en relèvent l'éclat, achevait de rendre cette toilette aussi riche qu'élégante. Les couleurs gaies dominant aussi chez les habitants des provinces intérieures, comme celles de Sonnino et Sezza.

Cette multitude couvre les degrés et les terrasses, qu'elle transforme en un parterre vivant dont les nuances varient et s'entremêlent comme au souffle de la brise. Plus bas, sur un terrain moins accidenté, stationnent les équipages remplis des plus aristocratiques spectateurs ; plus loin encore est un espace carré découvert, au milieu duquel se tient un brillant état-major. Les deux rangées de la colonnade s'ouvrent, puis se rapprochent, et semblent embrasser sans peine cette foule immense ; sous l'ombre des colonnes on voit briller les carrosses dorés de la cour, et s'agiter la tête empanachée des chevaux, qui jouissent avec délices de ce frais abri.

Et cependant une courte cérémonie, le geste rapide d'un seul homme, telle est l'unique cause de cette scène si riche et si variée. Durant plusieurs heures les plus dévots et les plus persévérants, insensibles à tout le reste, sont demeurés exposés aux ardeurs du soleil, tandis que les plus impatients accouraient de toutes les directions pour avoir leur part de ce grand spectacle. Le bourdon de Saint-Pierre a fait entendre sa voix monotone ; il se tait, et ce signal fait naître ce murmure indescriptible, cette agitation muette de la foule qui se dispose à garder le plus profond silence. Tous les yeux sont tournés vers le même point ; en cet instant chaque personne, chaque chose est à sa place : jamais lentille n'a pu réunir dans son foyer autant de rayons lumineux qu'il y a d'ardents regards concentrés sur cet étroit espace au-dessus du balcon central, juste assez grand pour contenir la forme humaine qui vient d'y apparaître. Quel que soit le motif qui tourne ces regards de ce côté, que ce soit la foi simple de l'Italien, l'amour du pittoresque de l'Allemand, la curiosité de l'incrédule ou le cynisme du déclamateur d'Exeter-Hall, tous néanmoins y sont poussés par une force invincible. Cent mille visages contemplant le visage d'un vieillard dont la pieuse expression les fascine, et pendant le peu d'instant qu'il demeure en leur présence ils ne peuvent en détourner les yeux. Et pourquoi toute cette ardeur ?

C'est dans l'espérance d'apercevoir une vision rapide. Après une longue attente, on distingue à peine quelques têtes dépassant la balustrade du balcon ; puis apparaissent les *flabellæ* ou éventails de cérémonie, et enfin le souverain pontife, élevé sur la *sedia*, et la tiare en tête. Après quelques paroles qui n'arrivent pas jusqu'à la foule, le pape se dresse, élève ses yeux au ciel ; puis, ouvrant les bras et les refermant, il donne du fond de son cœur, et souvent d'une voix claire et sonore, sa bénédiction à toute cette foule courbée à ses pieds. Au son des cloches, au roulement du tambour, au bruit éclatant de la musique militaire, tandis que la trompette donne encore le signal aux artilleurs, et que la voix du canon s'élève jusqu'au ciel, la vision s'est évanouie ; celui sur lequel s'arrêtaient tant de regards a disparu ; la *loggia* est déserte. Le père est parti, mais il a laissé sa bénédiction à ses enfants bien-aimés. Est-il un mortel qui puisse prétendre à une si éminente position ? Un autre souverain pourrait-il, chaque année, se faire ainsi le centre d'une cérémonie aussi splendide au point de vue moral et matériel ? Pourrait-il réunir en un seul endroit des milliers d'étrangers et de sujets, des ambassadeurs, des rois, des empereurs même, d'innombrables pèlerins que leur pauvreté oblige de venir à pied des contrées lointaines ; et pourquoi ? Afin qu'ils puissent le contempler un instant et tomber à genoux lorsqu'il se montre à une fenêtre de son palais.

Quel est celui qui, ayant assisté à la bénédiction papale de Saint-Pierre, oserait dire qu'elle prête le moins du monde au ridicule ? Au contraire, ne l'a-t-on pas toujours trouvée sublime ? Et d'où vient cette différence ? Elle vient de cette conviction irrésistible qu'aucune grandeur humaine ne donne le pouvoir de bénir ; qu'un tel pouvoir n'appartient, au plus haut degré, qu'à un seul homme, unique dépositaire de cette prérogative qui attire les grands et les petits des régions éloignées : les uns, s'ils ont la foi, pour recevoir cette bénédiction, et les autres pour être spectateurs du merveilleux exercice de cette puissance. Tous conviendront, assurément, que si cette puissance existe, on ne saurait en faire un plus glorieux ou plus digne usage. Impossible d'ajouter à l'éclat d'une cérémonie qui trouve en soi toute sa valeur.

Si le souvenir d'un spectacle profondément gravé dans sa mémoire, parce qu'il a pu le contempler plus d'une fois mêlé à la foule des paysans, a entraîné l'auteur loin de son sujet, il y revient en faisant remarquer combien la restauration de Pie VII augmentait l'enthousiasme à cette touchante cérémonie de la bénédiction papale. Sans doute on n'y voyait pas d'étrangers à la tenue digne et froide, ni autant d'équipages briller au soleil ; ils étaient remplacés par ces milliers de sujets loyaux et fidèles, accourus de plus loin encore que les années précédentes pour acclamer le

souverain et le pontife. C'était surtout en cette occasion solennelle, plutôt qu'en aucune autre marche triomphale, qu'une émotion spontanée, irrésistible, saisissait la foule entière, mouillait tous les yeux de larmes en s'emparant de tous les cœurs.

Il n'existe aucune raison de mettre en doute la sincérité de ces sentiments, et la joie, dans le sens le plus large, de ces populations qui retrouvaient un gouvernement national, bien qu'ecclésiastique. A leurs yeux cette dernière qualité était même la meilleure des recommandations. Dans leur jeunesse, ce pouvoir s'était montré doux, bon, paternel; ceux qui n'étaient point assez âgés pour s'en souvenir avaient reçu cette impression de leurs parents et de leurs maîtres, qui déploraient alors les changements survenus. On ne saurait donc trouver injuste que nous allions demander à ceux qui ont fait l'essai des deux gouvernements le motif raisonnable de leur préférence. Une nouvelle génération a paru, depuis ces tristes jours d'amer souvenir, qui a sans doute oublié plus d'un malheur de famille et plus d'une ruine publique. L'amour du changement et la passion pour la nouveauté, inhérentes à la jeunesse, et qui ne sont que l'expression variée de cette ténacité d'espoir qui la caractérise, ont assez d'énergie pour contre-balancer les objections de l'expérience et pour donner une apparence de réalité à ces promesses d'un avenir inconnu et imaginaire.

A l'appui de ces assertions nous ferons observer qu'en 1821, lorsque Naples fut troublée par la révolution qui renversa le trône, des proclamations incendiaires, répandues dans les États du pape, conseillaient au peuple de se soulever et de se réunir dans les quatre camps révolutionnaires de Pesaro, Macerata, Spoleto et Frosinone. Le cardinal Consalvi, au nom du pape, lança une proclamation où il se contentait de rappeler au peuple l'expérience qu'il venait de faire, et se montrait convaincu qu'un mot suffirait à le mettre en garde contre les intentions pernicieuses des traîtres. « Souvenez-vous, leur disait-il, combien était chimérique et trompeur ce tableau d'un bonheur imaginaire que vous présentait la dernière révolution sociale; combien fausses étaient les promesses de protéger la religion et de récompenser la vertu; combien illusoire ces assurances d'une meilleure administration de la justice, d'une liberté plus grande, de la diminution des impôts, et de l'augmentation des salaires. » Il avait la plus ferme confiance que ces souvenirs d'un essai malheureux seraient un antidote suffisant contre ces entreprises séditionnaires et révolutionnaires.

Il ne fut point trompé dans son attente. La nuée orageuse passa sans éclater; aucun soulèvement n'eut lieu; et le peuple fit voir que cet appel à ses souvenirs avait frappé juste.

CHAPITRE VI

LE CARDINAL CONSALVI

Il est impossible de raconter les dernières années de ce pontificat, et surtout de faire allusion aux principes de son gouvernement, sans présenter à nos lecteurs l'homme que l'on retrouve mêlé à tous les souvenirs de cette époque, et qui fut le ressort et le régulateur de la politique actuelle. Je veux parler du cardinal Consalvi, premier ministre de Pie VII depuis sa restauration jusqu'à sa mort.

Il naquit en 1756; son éducation était terminée longtemps avant l'apparition des symptômes du bouleversement européen. Les premières impressions, en général si profondes, sont difficilement effacées par celles qui surviennent plus tard; il est donc possible que la constante partialité de Consalvi envers l'Angleterre, pendant sa carrière politique, puisse être attribuée aux bontés et aux faveurs dont il fut honoré, jeune encore, par un homme qui s'estimait toujours très-fier d'être Anglais. Le dernier des Stuarts, l'aimable et bienfaisant cardinal Henry, ou, comme il aimait qu'on l'appelât, le cardinal-duc, ou duc d'York, était évêque de Frascati, et ne voulut jamais échanger son siège pour celui qui était attribué au doyen ou au sous-doyen du sacré collège. Cette charmante petite ville, qui remplace Tusculum et garde toujours son évêché, considère encore le cardinal comme son grand bienfaiteur. Sa charité était sans bornes; la pauvreté et la misère étaient inconnues dans son diocèse. Le palais épiscopal fut presque entièrement reconstruit par ses soins, quoiqu'il résidât habituellement dans une villa peu éloignée. Il répara la cathédrale et l'orna avec magnificence; mais le séminaire, ou collège ecclésiastique diocésain, fut l'objet de sa vive sollicitude: il en bâtit la majeure partie; et la bibliothèque, salle fort élégante, enrichie de beaucoup d'ouvrages anglais, fut encore un don de sa libéralité. Son instruction n'était pas profonde, ni ses facultés remarquables; mais, comme il était grand appréciateur de la science et du talent, il retint d'excellents professeurs pour son séminaire, et s'entoura d'hommes de génie: ce qui attira à son collège non-seulement

les aspirants à l'état ecclésiastique, mais les jeunes gens des premières familles, qui venaient s'y préparer aux professions séculières ¹.

Parmi ceux-ci était le jeune Romain Ercole (Hercule) Consalvi. Il se distingua beaucoup dans ce collège, et à quelque fête attira l'attention du cardinal-duc, qui, selon sa coutume, l'honorait de sa présence. Que le lecteur ne s'effraie pas d'apprendre que les talents plus élégants qu'utiles du futur homme d'État lui gagnèrent l'affection d'un prince de l'Église : on dit même que ce fut son habileté et sa grâce dans un concert qui attirèrent sur lui les regards.

Quoi qu'il en soit, il paraît que le jeune Consalvi fut favorisé, dès sa jeunesse, d'un de ces pressentiments de sa fortune à venir, qui sont le privilège du génie. Tout jeune encore, au collège, il sentait en lui-même cette puissance, cette énergie; cette persévérance qui garantissent le succès; cette confiance dans son étoile, pour employer une expression mondaine, et, dans un sens plus religieux, cette foi dans la Providence qui encourage les premiers efforts d'un génie d'ailleurs timide et défiant de lui-même. Plus d'un esprit bien doué, manquant de cette confiance dans une direction supérieure, s'est rapidement affaibli et flétri sans retour; mais parmi ceux qui ont réussi à se rendre utiles à l'humanité, il en est peu qui n'aient éprouvé un ardent désir de remplir leur mission, une conviction intime qu'ils devaient l'entreprendre, et qu'ils n'étaient

¹ Lorsque l'auteur visita pour la première fois le diocèse de Frascati, le souvenir du cardinal-duc, de son extrême bonté et de la simplicité de son caractère y était encore fort vif. Ce prince de l'Église était sensible à l'innocente flatterie de ceux qui marquaient du respect pour son rang illustre; on rapporte que le feu duc de Sussex lui accordait généreusement le titre qu'il affectionnait, celui « d'Altesse Royale ». On est si peu accoutumé à entendre dire le moindre bien de Georges IV, qu'on se souvient avec plaisir qu'au moment de la détresse du vieux cardinal, privé de ses revenus et de ses bénéfices par l'invasion française, ce prince lui offrit une pension acceptée avec reconnaissance; et plus tard il commanda à Canova le monument de Stuart, une des productions les moins heureuses du ciseau de cet artiste, et que l'auteur se souvient bien d'avoir vu ériger à Saint-Pierre. Le cardinal parlait toujours dans les meilleurs termes de la famille régnante. Il fonda des dotations pour les jeunes gens qui se destinaient à exercer le ministère ecclésiastique en Écosse.

Sa munificence s'étendit à d'autres objets. Étant archiprêtre de Saint-Pierre, il fit présent à cette basilique d'un splendide calice d'or incrusté des joyaux de la famille Sobieski; ce calice, gardé dans son palais lorsque le trésor de l'église fut pillé, échappa aux spoliateurs, et servait encore, il y a trois ans, aux grandes solennités pontificales de Saint-Pierre.

Une autre anecdote, racontée par une personne qui le connaissait bien, pourra trouver ici sa place. Lorsque le cardinal-duc vint à Rome pour la première fois, il connaissait très-peu la valeur de la monnaie; comme il était fort embarrassé sur ce qu'il devait donner à une personne qui lui avait fait voir quelque endroit ou objet curieux, son chambellan vint à son aide en disant : « Lui donnerai-je un *zecchino* (pièce d'or d'environ 12 francs 50 centimes)? » Le duc, croyant que la terminaison diminutive indiquait une monnaie de peu de valeur, répondit : « Je crois que c'est trop peu; donnez-lui un *grosso* (pièce d'argent de 50 centimes.) »

que des instruments entre des mains plus habiles et plus puissantes. Quelques-uns pourront s'y tromper, et confondre l'indolence et l'orgueil avec cette sainte persuasion d'une élévation future ; en général, la différence du but proposé sera la pierre de touche de ces sentiments, que l'on ose rarement avouer dans la crainte qu'ils ne soient mal interprétés ; et néanmoins c'est ce que le jeune Consalvi n'hésita pas à faire.

Il est facile de se représenter l'étonnement des personnes qui assistaient à l'une de ces réunions annuelles, si fréquentes dans les collèges du continent, lorsqu'ils l'entendirent parler ouvertement de sa distinction, de sa renommée et de sa fortune à venir. Il le fit dans une pièce de vers heureusement conservée dans la bibliothèque du séminaire de Frascati et publiée ici pour la première fois ¹.

Elle est écrite dans le goût du dernier siècle, et remplie de ces allégories intolérables qui transforment les vertus en divinités païennes, et les qualités, les actions ou les souffrances de l'homme en bons ou en mauvais génies d'un ordre supérieur. On verra aussi, d'après le titre, que le jeune marquis Consalvi était déjà membre de l'Arcadie, cette grande académie poétique de Rome, et qu'il portait un surnom bucolique joint au nom de sa famille.

POEMETTO

Del signor Marchese Ercole Consalvi, fra gli Arcadi Floridante Erminiano, sul ritorno ai suoi studii.

Me che riporto alle belle arti, e ai dolci
 Industri studii desioso il piede,
 E che dal lungo vaneggiar richiamo
 Quelle che mille immagini vezzose
 E mille idee in un sol punto, e in uno
 Momento suol pittrice fantasia
 Vaga crear : Pallade amica, e sola
 Dolce conforto, e non minor diletto
 Di quei, cui porser pargoletto il latte
 Le suore che hanno sede in sul Parnasso,
 Con lieto sguardo caramente accogli :
 L'egida poni, e la terribil asta
 Onde t'armi la destra, e svegli in petto
 Cui delicato cor alto spavento.

¹ Un an ou deux peut-être avant sa mort, le cardinal avait fait secrètement imprimer une sorte d'autobiographie médicale. C'était un compte rendu détaillé de toutes ses maladies et de leur traitement par les médecins, rédigé probablement en vue d'une consultation. Je pus la lire à cette époque et en retenir quelques détails ; mais il ne m'a pas été possible de m'en procurer une copie.

Tu cortese qual sei, Tritonia diva,
 Figlia del sommo reggitor de' Numi,
 Porgimi aita; piano e facil dammi
 Questo sentiero, e i voti miei seconda.
 Io sovra d'esso affretterò ben ratto
 I passi miei, e tergerò pur lieto
 Dalla pallida fronte i miei sudori.
 Se allor che a destra ed a sinistra io volgo
 Il guardo a te mirar, Diva, vedrotti
 Oltre l'usato tuo lieta guardarmi,
 Con dolce riso sulla rosea bocca,
 Con bella grazia alle ridenti ciglia,
 Un tuo sorriso, od un gentil tuo detto,
 Conforterammi il cuor tremante, e a lui
 Darà lena bastante. Allor, sì, allor,
 Vengane pure, il bieco guardo torva,
 Con quelle scarne sue livide guancie,
 E con quelle aggrottate orride ciglia,
 L'inflessa mai sempre aspra fatica,
 Non mai stanca in operare, e mi minacci
 Lunghe, e fiere vigilie, affanni, e stenti.
 Io sì, che sotto la tua scorta, a vile
 Terrò listenti, ed ogni duro affanno
 Ed ogni angoscia, sprezzero ben forte
 La Donna iniqua, e di costanza armato
 E più che smalto invigorito il petto,
 Agiogo la terrò; farolle il torvo
 Ciglio abbassar. Si giungerò là dove
 Mi guida dolce amabile desio,
 Che di bella speranza esser si pregia
 Parto gentil, che tra pur troppo al cuore
 Mi fa invito, e lusinga. Aspettan, sollo,
 Me onor, gloria, ricchezza, al bell' oprare
 Sprone, e conforto desiabil. Certo
 È questo il fato mio: questa è la tela
 Che tra le man del ciel per me s'intesse,
 Ma che! forse sogn'io? e non piuttosto
 Si verace m'aspira amico nume?
 Non che non sogno, e lo vedrò fra poco,
 Quando, per bella amabile fortuna,
 Contento, e lieto di me stesso i giorni
 Passar vedrammi ognun che al fuso eterno
 L'immitte Parca tutto di mi fila
 E tutt' altro sarò da quel che or sono.

Dans l'impuissance où nous sommes de rendre toutes les richesses de cette langue si poétique, nous croyons utile de placer ici une traduction aussi littérale que possible à l'usage de ceux qui ne peuvent lire le texte italien :

Petit poëme de M. le marquis Hercule Consalvi (aux Arcades, Floridante Erminiano) sur son retour à ses études.

Moi qui reporte avec empressement mes pas vers les beaux-arts et l'étude attrayante des œuvres de génie, et qui, après de longues divagations, rappelle ces mille conceptions charmantes que sait créer en un instant le riche pinceau de l'imagination : Pallas, déesse amie, la plus douce des consolations, également chère à ceux que dans leur enfance ont allaités les sœurs qui résident au Parnasse, daignez m'accueillir d'un regard favorable. Déposez l'égide et la lance redoutable qui arme votre main et jette dans les cœurs timides une terreur profonde. Déesse tritoniène, fille de l'arbitre souverain des dieux, que votre générosité me vienne en aide ; rendez-moi ce sentier uni et facile, soyez propice à mes vœux. J'accélérerai mes pas dans cette voie, et j'essuierai avec bonheur la sueur de mon front pâle. Si alors je porte mes yeux à droite et à gauche pour vous contempler, ô déesse, je vous verrai me regarder avec plus de bienveillance encore que de coutume ; un doux sourire sur vos lèvres rosées, la grâce expressive de vos regards, ou une parole aimable tombée de votre bouche, raffermiront mon cœur tremblant et lui donneront la force dont il a besoin. Alors, oui, alors, vienne l'âpre travail aux joues décharnées et livides, aux yeux durs et hagards, infatigable dans sa tâche incessante, qu'il vienne avec ses menaces de longues et rudes veillées, de peines et de tourments ! Fort de votre appui, je braverai fatigues, chagrins, angoisses ; je mépriserais l'injustice de la Fortune ; mon cœur, armé de courage et devenu plus solide que le roc, saura la subjuguier et la forcer à baisser ses yeux farouches. Oui, je toucherai le but vers lequel me guide un doux et aimable désir, fils chéri de la belle espérance, qui attire mon cœur par un charme irrésistible. L'honneur, la gloire, la richesse m'attendent, je le sais, dignes encouragements au bon travail et sa noble récompense. Telle est ma destinée certaine ; telle est la trame qu'une main céleste ourdit pour moi... Mais quoi ! peut-être n'est-ce là qu'un songe ? ou plutôt n'est-ce pas l'inspiration réelle d'une divinité protectrice ? Non, je ne rêve pas, et je ne tarderai pas à le reconnaître quand, grâce à un sourire de la fortune, heureux et content de moi-même, je verrai couler les jours que la Parque inflexible a filés pour moi au fuseau éternel, et je serai alors tout autre que je ne suis à présent.

Le succès répondit à une confiance si précoce ; mais on ignore jusqu'à quel point le jeune poète fut protégé par son illustre patron. York¹ lui

¹ Il existe plusieurs médailles rappelant le titre du cardinal-duc. L'une d'elles est plutôt une monnaie frappée en son nom, *sede vacante*, selon le privilège attribué en pareil cas au vice-chancelier ; elle porte les armes royales d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, surmontées du chapeau cardinalice au-dessus de la couronne ducale. Au revers est cette légende : *Henricus, cardinalis dux Ebor., S. R. E. vice-cancellarius, Sede vacan.* 1769. Une autre médaille, ornée de

fut sans doute d'un plus grand secours que Pallas. Consalvi franchit, *in curia*, tous les degrés préliminaires qui conduisent ordinairement au cardinalat ; car il n'exerça aucune nonciature à l'étranger et ne reçut jamais la prêtrise, ce qui lui eût valu d'être employé dans l'administration plus spécialement ecclésiastique. Le 11 août 1800, il fut nommé cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie-des-Martyrs, mieux connue sous le nom de Panthéon.

Bien qu'il eût été de très-bonne heure honoré de la confiance de Pie VII, ce fut seulement plus tard que ses talents extraordinaires le firent connaître et apprécier de toute l'Europe. Il tenait un rang si distingué dans la prélature romaine, que le sacré collège, réuni en ce conclave qui proclama Pie VII à Venise en 1800, le choisit pour son secrétaire ; et le nouveau pontife le nomma aussitôt pro - secrétaire d'État.

Au moment où Pie VII fut arraché de Rome et de l'Italie, le cardinal Consalvi n'avait pas encore atteint le poste éminent si dignement occupé alors, comme nous l'avons déjà vu, par le cardinal Pacca ; mais il partagea l'exil de son souverain, et fut l'un des « cardinaux noirs » de Paris, ainsi appelés parce qu'on leur avait défendu de porter la couleur distinctive de leur ordre. Cette époque fut le point de départ de la glorieuse carrière publique qu'il avait entrevue dans cette brillante vision poétique de sa jeunesse. Quelle position, pour un homme soudainement enlevé à la tranquillité relative du gouvernement et de la cour de Rome, puis ramené de l'exil même, de se trouver mis en contact avec les plus brillantes célébrités de la cour et de l'armée que l'Europe ait jamais vues rassemblées, introduit dans les conseils des diplomates les plus habiles que les souverains avaient pu réunir pour veiller sur leurs intérêts, et appelé à jouer un rôle au milieu d'eux ! Pour réussir dans une pareille entreprise, il fallait déployer un tact et une habileté remarquables, et se montrer doué d'un génie du premier ordre : Consalvi ne trompa l'attente de personne. Le représentant de celui que tous respectaient assurément, mais envers lequel tous n'étaient pas disposés à user de générosité et même de justice, dut, par d'habiles négociations, s'efforcer de gagner à sa cause les empereurs de Russie et d'Autriche, les rois de Prusse et de France, Wellington, Blücher, Metternich, Castlereagh, la foule des plénipotentiaires chargés de réclamer des États et des principautés, et les envoyés de tous les gouvernements possibles. A l'époque du règlement

son portrait, présente à peu près la même inscription avec ces mots ajoutés : *Ep. Tuscul.* Sur l'autre face on voit la figure de la Religion ayant à ses pieds la couronne et le chapeau, et alentour cette légende : *Non desideris hominum, sed voluntate Dei.* L'exergue porte la date de 1766.

général de tous les droits et de toutes les prétentions, Consalvi fut député par le pape afin qu'il s'efforçât de reconquérir pour lui et ses successeurs les nombreuses provinces dont il avait été dépouillé, mission délicate et bien difficile.

Mais, avant de terminer ce récit, nous voulons faire connaître à nos lecteurs un épisode intéressant.

Au mois de juin 1814, l'empereur de Russie et le roi de Prusse visitèrent Londres; bien des personnes n'ont point encore oublié les fêtes splendides, mais un peu puérides, qui marquèrent leur réception. L'auteur les compte parmi ses meilleurs souvenirs de jeunesse; car elles furent données pendant les vacances, et se rattachaient décidément à l'ère des pavillons et des pagodes. A la même époque, le cardinal Consalvi passa le détroit et parut à Londres: il était porteur d'un bref, ou d'une lettre du pape au prince régent. N'oublions pas que les lois pénales étaient dans toute leur vigueur, et que les terribles sanctions de la loi de *præmunire* avaient rompu toute communication entre le souverain des trois royaumes et le chef de l'Église catholique. On lira avec plus d'intérêt le récit que donne Pie VII, dans son allocution au consistoire du 4 septembre 1815, de la façon dont on accueillit le premier cardinal qui abordait en Angleterre depuis l'époque du cardinal Pole:

« Le cardinal, après s'être promptement rendu à Paris, où il s'acquitta de la mission que nous lui avons confiée auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne, et y avoir été reçu avec cet intérêt et cette affection pour nous auxquels nous devons nous attendre de la part d'un monarque si pieux et si religieux, s'empressa de gagner Londres, où les autres souverains étaient déjà réunis, à l'exception de notre cher fils dans le Christ, François, empereur d'Autriche. Nous ne saurions vous exprimer suffisamment ici les sentiments de joie et de gratitude dont nous fûmes rempli en apprenant ce qui s'était passé, en cette occasion, dans la splendide capitale de ce puissant royaume. Pour la première fois, depuis plus de deux cents ans, un cardinal de la sainte Église, bien plus, un légat de ce siège apostolique, est apparu publiquement dans cette ville, avec la généreuse autorisation du gouvernement, revêtu des insignes de sa dignité et avec autant de liberté que s'il eût été dans notre ville de Rome.

« De plus, lorsqu'il se rendit à l'audience de S. A. R. le prince régent d'Angleterre, afin de lui présenter notre bref et de lui exprimer les sentiments d'admiration, d'affection, d'attachement que nous éprouvions pour lui et pour cette nation vaillante et si diversement illustre, il fut reçu au palais avec les plus vives démonstrations de bienveillance et

d'amitié envers notre personne qu'il représentait. C'est pourquoi, voulant témoigner notre profonde reconnaissance à ce prince et à toutes les classes de cette généreuse nation, pour laquelle nous nous sommes toujours senti favorablement disposé, nous saisissons avec empressement cette occasion d'affirmer ainsi publiquement notre estime et notre vive gratitude. »

Le pape raconte ensuite que le cardinal agit à Londres avec vigueur, en y exposant, devant les monarques assemblés, les droits du saint-siège à rentrer en possession des provinces détachées de son territoire. Le succès de ce premier appel amena le pape à se réjouir, comme il le dit lui-même, du choix qu'il avait fait de son ministre.

Néanmoins c'est au congrès de Vienne que la bataille diplomatique allait être livrée. Le décret de Napoléon, du 10 février 1814, qui délivrait le pape de la captivité, ne lui restituait que les départements de Rome et de Thrasimène. Les plus belles et les plus riches de ses provinces n'étaient point encore reconquises : c'était une proie bien tentante pour des États plus puissants. L'habileté, la persévérance et le tact admirable du cardinal Consalvi les regagnèrent. Il semblait parfaitement à sa place au milieu des plus fins diplomates du congrès, qui ne purent lui refuser leur admiration et leur estime, et, en particulier surtout, le représentant de l'Angleterre. On rapporte même cette parole de lord Castlereagh : qu'il les surpassait tous en habileté diplomatique.

Ses efforts pour atteindre l'objet de sa mission furent couronnés du succès le plus complet. Le bon droit était de son côté, il faut le reconnaître ; mais dans les grands congrès politiques les intérêts des faibles sont bien souvent sacrifiés à l'avidité des puissants, sous le prétexte de grands principes, ou pour de moindres raisons d'équilibre, qui obligent d'arrondir les grosses sommes, et englobent les fractions. Consalvi disait souvent qu'il avait reçu l'aide la plus généreuse des ministres de la Grande-Bretagne et de Prusse : sur un point en particulier, le droit de préséance des nonces parmi les ambassadeurs, le pape, dans l'allocution citée plus haut, fait une mention spéciale de ce secours.

Tous les obstacles furent enfin surmontés : vers le milieu de juin 1815, monsignor Mazio, secrétaire du cardinal plénipotentiaire, arriva de Vienne à Rome avec l'heureuse nouvelle que les trois légations, les Marches d'Ancône et les duchés de Bénévent et de Ponte-Corvo, avaient été reconnus comme parties intégrantes des États pontificaux. Le cardinal avait énergiquement protesté contre la retenue des possessions françaises et du territoire situé au delà du Pô.

Si notre lecteur désire connaître le caractère de cet homme d'État,

dont le coup d'essai le mit sur le même rang que les ministres et les négociateurs les plus expérimentés de l'Europe, nous lui citerons les paroles d'une dame anglaise, alliée à une noble famille de France, et remarquable pour la finesse et la perspicacité de ses appréciations de la valeur individuelle. Elle avait eu l'honneur de recevoir le cardinal Consalvi dans sa maison, à Rouen, durant son exil en France. « Vous serez peut-être étonné d'apprendre, disait-elle quelques années plus tard à un ami intime du cardinal, quelle est l'opinion que je me suis formée de votre tuteur, à Vienne, avant qu'il ait passé quinze jours sous le même toit que moi. Une *vraie* humilité, à un degré héroïque et extraordinaire, est le trait caractéristique de ce cardinal; et c'est pour cela qu'il s'est montré le plus habile politique du congrès de Vienne. »

A son retour à Rome, il eut à entreprendre la réorganisation complète du gouvernement, démembré depuis tant d'années, la formation d'une magistrature nouvelle, et l'établissement de nouvelles administrations municipales, financières, ecclésiastiques. Il n'y a pas lieu de traiter ici ce sujet; contentons-nous de remarquer que, jusqu'à la fin de ce pontificat, on peut dire que le pouvoir resta entièrement concentré dans ses mains, et que la grande confiance du pape, comme celle de Pharaon envers Joseph, fut toujours conservée à ce serviteur infatigable, fidèle, et dévoué corps et âme aux intérêts de son maître. C'était là son unique préoccupation. Naturellement il avait des ennemis politiques, jaloux peut-être de son influence: un homme, dans une position plutôt spéciale qu'élevée, doit nécessairement troubler bien des ambitions d'un rang secondaire :

*Urit enim splendore suo qui prægravat artes
Infra se positas* ¹.

Mais il semble avoir supporté toutes les oppositions, et même les médisances, avec une égalité d'âme et une patience imperturbables.

Ses habitudes étaient simples, sa demeure dépourvue de luxe; pour ses habits, il se contentait d'observer les convenances; ses goûts étaient délicats. Si, dans sa première jeunesse, Consalvi attira sur sa personne les regards d'un illustre patron par son goût et son talent musical, il devint à son tour l'ami et le protecteur d'un artiste de profession, de Cimarosa, l'auteur bien connu du *Matrimonio segreto* et d'excellente musique sacrée. Ce dernier, à l'imitation de Mozart, composa un magnifique *Requiem* qu'il dédia et offrit à son ami le cardinal; celui-ci le fit exécuter

¹ Le mérite qui dépasse les talents du vulgaire l'offusque par l'éclat qu'il répand.

pour la première fois aux obsèques du compositeur, qui furent célébrées d'après ses ordres.

Voici une anecdote qui se rattache à ses missions diplomatiques, et qui concerne un personnage doué de talents remarquables. Pendant son séjour à Vienne, on ne manqua pas de lui présenter un grand nombre de savants de toutes les parties de l'Allemagne, et ceux-ci s'informèrent avec intérêt d'Ignace de Rossi. Le cardinal se sentait très-mortifié de ne pouvoir leur répondre; car, à dire vrai, il ne connaissait même pas celui dont on lui parlait. De retour à Rome, un de ses premiers soins fut de le rechercher. Ses informations ne furent certainement pas satisfaisantes sur tous les points; car il découvrit un vieillard, tel que je l'ai souvent vu moi-même, courbé par l'âge, revêtu d'une vieille soutane et d'un manteau non moins antique, guidant ses pas chancelants avec un bâton, et se parlant à lui-même tandis qu'il se promenait dans les corridors interminables du collège romain, ou se reposait assis près des larges embrasures des fenêtres. Tous les jours je pouvais, ainsi que beaucoup d'autres, contempler et saluer avec respect ce débris d'un rare génie et d'un savoir rarement surpassé; une expression gracieuse venait animer un instant ses yeux éteints lorsqu'il nous rendait notre salut, ce qu'il ne manquait jamais de faire. Il n'était plus en état d'exprimer même un désir; et l'on avait pourvu à tous ses besoins. Durant ces dernières années de faiblesse mentale, il ne voulait supporter aucun contrôle; et sa chambre, toujours ouverte, avait été dépouillée de riches trésors de science, entre autres du manuscrit d'un grand dictionnaire arabe, que, dans son horreur d'avoir à corriger des épreuves, il n'avait jamais voulu publier. Il disait souvent, depuis l'impression de ses derniers ouvrages, que si le tentateur voulait lui faire perdre patience, comme à un nouveau Job, il n'aurait qu'à lui persuader d'entreprendre la publication d'un livre en langue orientale. Le cardinal, afin d'augmenter son bien-être, s'empressa d'élever le chiffre de sa pension ¹.

¹ Cet homme extraordinaire n'est pas aussi généralement connu que son illustre homonyme et contemporain de Parme, qui avait réuni la plus nombreuse collection de manuscrits hébreux. Il le dépassait néanmoins par la profondeur et l'étendue de son savoir. En 1788, il publia à Rome ses *Commentationes Laertianæ*. Quelqu'un a dit: « Si vous voulez passer pour savant, citez Diogène Laërce. » Mais cette œuvre accuse réellement de profondes études et une rare connaissance de la philologie et de la philosophie anciennes. A un long intervalle, en 1807, il confia aux presses de la Propagande ses *Etymologiæ Ægyptianæ*. Ce précieux travail préparait aux découvertes d'Young et de Champollion; car il présente, par ordre alphabétique, tous les mots égyptiens des anciens auteurs, accompagnés des trésors les plus riches et les plus variés de l'érudition rabbinique, orientale, classique et patristique. En recevant cette œuvre étonnante, l'académie de Leipzig tint une séance extraordinaire, et écrivit à l'auteur une lettre très-flatteuse. C'est à Vienne que le cardinal Consalvi, absent de Rome depuis plusieurs années, apprit tous ces détails.

L'amitié du cardinal était vive et fidèle. Les personnes qui avaient avec lui des rapports officiels lui étaient sincèrement attachées ; et celles qu'il avait une fois reçues, après avoir gagné son estime, étaient toujours accueillies par un cordial embrassement. Mais la première place dans son cœur était réservée à son frère, le marquis André Consalvi : il avait dix années de moins que le cardinal, et mourut onze ans avant lui, en 1813. Celui-ci néanmoins n'oublia jamais l'étroite amitié qui les unissait, et demeura fidèle à la promesse qu'ils s'étaient faite de partager la même tombe : c'est pourquoi, dans l'église du Panthéon, où son titre cardinalice lui donnait le droit d'être inhumé, une urne renfermant son cœur, avec une inscription et un buste érigé à frais communs par ses nombreux amis, est tout ce qui rappelle sa mémoire. Mais dans l'église Saint-Marcel on voit une tombe modeste sur laquelle on peut lire qu'elle renferme les corps réunis de deux frères :

QUI. CUM. SINGULARI. AMORE. DUM. VIVEBANT.
 SE. MUTUO. DILEXISSENT.
 CORPORA. ETIAM. SUA.
 UNA. EADEM. URNA. CONDI. VOLUERE.

Le cardinal secrétaire d'État était fort assidu à l'expédition des affaires. Malgré le poids de ses nombreuses occupations, il devait, selon l'usage italien, consacrer certaines heures de la journée à donner des audiences que l'on n'avait pas à solliciter d'avance, mais qu'il accordait à tous sans distinction. C'est dans l'accomplissement de ces pénibles devoirs qu'il faisait preuve d'une mémoire et d'une exactitude surprenantes. Après avoir reçu ceux auxquels leur position ou la nature de leurs affaires donnait droit à une entrevue spéciale, il passait dans son antichambre, remplie de plus humbles solliciteurs : il allait de l'un à l'autre, écoutait avec patience ce que chacun avait à dire, prenait la pétition et fixait un jour

Cet homme, aussi instruit que modeste, ne peut être comparé qu'à Magliabecchi et aux autres prodiges du même ordre. En voici un exemple rapporté par un témoin, professeur en même temps que lui, feu le chanoine Lattanzi. Étant un jour en villégiature à Tivoli, de Rossi proposa de réciter couramment cent vers à la suite de n'importe quel vers choisi au hasard dans les quatre grands poètes italiens. Personne ne crut la chose possible ; mais, à l'étonnement général, il s'en acquitta fort bien. Comme on lui demandait s'il en pourrait faire autant pour les classiques latins : « Voilà vingt ans que je lis les poètes italiens, et par pur délasement, répondit-il ; or, comme j'ai été professeur de littérature latine, vous ferez bien de ne pas me mettre à l'épreuve. » Le feu cardinal Cappacini, secrétaire et ami du cardinal Consalvi, racontait souvent que, lorsqu'il suivait le cours d'hébreu de Rossi, et que ses compagnons voulaient se débarrasser de la leçon, ils posaient une question à leur professeur, qui partait de là pour donner en réponse une véritable conférence, digne d'être recueillie et publiée, véritable mosaïque de citations grecques, latines, hébraïques et italiennes.

pour la réponse. Les solliciteuses étaient reçues à part, souvent pendant qu'il prenait son repas frugal et solitaire, au milieu de la journée : elles pouvaient alors donner un champ plus libre à la prolixité de leurs discours. Ceux qui venaient chercher une réponse le trouvaient toujours prêt à les satisfaire, soit de vive voix, soit par écrit. On rapporte qu'il ne se trompait presque jamais¹ de personne ou d'affaire, même après plusieurs semaines d'intervalle.

Ses yeux étaient l'indice extérieur de son intelligence ; profondément enchâssés sous des sourcils touffus, ils avaient une vivacité pénétrante qui vous transperçait, sans annoncer la subtilité ou la ruse : c'était le doux éclat du diamant, et non le feu trop vif de l'étincelle. L'expression de son visage, pleine de mansuétude, tempérant la trop grande ardeur de son regard d'aigle. Sa voix, un peu dépourvue de timbre ou d'harmonie, était encore assez douce.

Le poème que nous avons cité, où, avec l'ardeur de la jeunesse, il prophétise sa grandeur future, parle de la « richesse » comme d'un de ces biens désirables vers lequel s'élançait son esprit impatient. On ne peut nier que le cardinal n'ait réuni une fortune considérable, grâce aux revenus de ses charges et de ses bénéfices ; mais il vivait sans luxe et avec une extrême simplicité dans le palais papal, ce qui lui imposait peu de dépense. La majeure partie de ses économies furent léguées à des institutions religieuses et charitables. Par testament, il consacra ses présents diplomatiques, trois tabatières fort richement ornées, à l'achèvement de la façade des trois églises de l'*Araceli*, de la Consolazione et de San-Rocco. Il laissa de petits souvenirs à ses amis, entre autres à la duchesse de Devonshire et à quelques membres de la famille de lord

¹ Je me souviens qu'on citait une exception. Un petit homme gras et court, nommé Felci, doué d'une figure irrésistiblement comique et d'un talent pour la chansonnette, qu'il chantait en amateur dans les soirées intimes, était venu solliciter une position. Lorsque son nom fut annoncé, le cardinal le confondit avec celui d'un employé, nommé Delci, qui s'était rendu coupable de quelque négligence, et qu'il avait mandé pour lui adresser une semonce. Une pluie de reproches accueillit, à son entrée, l'innocent *dilettante* solliciteur ; celui-ci, néanmoins, finit par voir clair à travers la tempête et à reprendre haleine. Il devina l'erreur, attendit que la nuée orageuse fût passée, recouvra sa bonne humeur habituelle, et répondit au cardinal : « Votre Éminence se trompe :

Quello è magro, ed io son grasso ;

Quello è alto, ed io son basso ;

Quello è impiegato, ed io sto a spasso.

Cet homme est maigre, et je suis gras ;

Cet homme est grand, moi je suis bas ;

La place, il l'a, je n'en ai pas.

Inutile d'ajouter que cette improvisation dissipa la colère du cardinal, et obtint au solliciteur ce qu'il était venu demander.

Castlereagh : il voulut gracieusement reconnaître, dans la personne de la duchesse d'Albany, les obligations qu'il avait contractées envers les Stuarts, dont elle était le dernier représentant. Le reste de sa fortune, sauf quelques pensions à ses serviteurs, parmi lesquels un ou deux existent encore, fut légué à la Propagande, pour subvenir aux besoins des missions étrangères.

Le pape et son ministre semblaient providentiellement faits l'un pour l'autre. L'esprit vaste et énergique de Consalvi, la noblesse de ses vues, son amour industrieux des détails remplirent ce vide qui aurait pu se former après la restauration, et devenir une source de désappointement après l'admiration et l'amour que les années d'exil avaient mérités au souverain pontife. La sage, douce et inaltérable confiance du prince permirent au ministre de donner carrière à ses talents et à son expérience toujours croissante. L'un sans l'autre devenait inutile; et celui qui disparaîtrait le premier devait nécessairement entraîner la chute du second. Ils se convenaient tellement, que la nature même semblait les avoir traités sans préférence. La vigueur, la santé, les facultés accordées au secrétaire étaient exactement proportionnées à ses besoins; il les conserva aussi longtemps qu'elles furent nécessaires aux intérêts et à la gloire de celui pour lequel il les avait reçues.

Le pape mourut le 20 août 1823, et son successeur, Léon XII, fut élu le 28 septembre suivant. Sans doute on appréciait à Rome de plusieurs manières les principes de l'administration de Consalvi. Bien plus que les autres hommes, chaque premier ministre qui tombe, selon le mot d'Horace,

. *Laudatur ab his, culpatur ab illis.*

Le nouveau pape appartenait peut-être à une autre école politique, ou éprouvait moins de sympathie pour la personne de Consalvi; quoi qu'il en soit, le cardinal della Somaglia, homme de grand mérite et d'un caractère distingué, fut nommé secrétaire d'État. Du reste, il était douteux que la santé délabrée de Consalvi lui eût permis de continuer à tenir ce poste. Sans aucun doute il outre-passa ses forces, parce que son excellent maître réclamait encore son secours : ces efforts avaient aggravé son état. Dans un journal rédigé par un grand admirateur du cardinal, je trouve, dès le 4 novembre, la note suivante : « Vu le cardinal Consalvi. Il *n'est pas bien*. » Il se réjouit du succès des étudiants aux examens du Concorso. Il s'informe de la manière dont la mort du pape a été reçue en Angleterre. » L'auteur du journal en arrivait. Je lui dis « que, même dans les journaux » de Londres, tous lui accordaient un tribut de louanges et de regrets. »

Au mois de décembre, il avait été obligé d'aller chercher un peu de repos et un climat plus doux à la modeste petite ville maritime de Porto-d'Anzo ; mais ce changement ne lui fit aucun bien. Le journal déjà cité ajoute : « *Mardi, 13 janvier 1824. — Vu Consalvi, que j'ai trouvé couché, amaigri, pâle et à peine soulagé par son séjour à Anzo.* » Néanmoins la flamme de cette lampe sembla se ranimer avant de s'éteindre, comme pour rappeler le souvenir de l'éclat qu'elle avait autrefois jeté. Le pape lui-même, retenu dans son lit et si malade que, la veille de Noël, on ne s'attendait pas à le voir vivre jusqu'au lendemain, avait fait mander le cardinal, qui se leva aussi pour répondre à son appel. Dès ce moment toute mésintelligence cessa. Deux esprits généreux, jusqu'alors séparés, se virent et reconnurent leur mutuelle valeur : à l'instant le passé fut oublié, et un silencieux accord s'établit pour l'avenir. A la stupéfaction générale, le pape nomma Consalvi préfet de la Propagande, charge honorable et influente : ceci se passait le 14 janvier. Le lendemain, il s'enferma plusieurs heures avec son souverain, et lui exposa de la manière la plus franche et la plus claire tout son système de politique intérieure et étrangère. « Vivez, lui dit-il entre autres choses, et l'émancipation des catholiques aura lieu en Angleterre sous votre pontificat ; lors de mon séjour à Londres j'ai commencé de travailler avec ardeur à cette grande entreprise. »

Léon XII, exprimant son admiration de l'homme et de ses desseins, semblait rempli d'un nouvel espoir et animé d'une ardeur nouvelle. Il le consultait fréquemment, et l'on s'attendait à le voir reprendre ses anciennes fonctions. Mais ce fidèle ministre avait achevé sa course et terminé sa mission à la mort de Pie VII. Le 22, retenu dans son lit, il signait des lettres de congé pour quelques étudiants du collège Anglais ; le 24, d'importants papiers lui furent envoyés par le pape. Son messenger lui ayant demandé de la part du souverain pontife s'il pouvait faire quelque chose pour lui être agréable, il le chargea de dire à son maître que la seule faveur qu'il pouvait lui accorder était la dernière bénédiction apostolique que reçoivent les cardinaux au moment de la mort. Elle lui fut apportée par le cardinal Castiglioni, son meilleur ami ; à une heure et demie, il alla rejoindre dans un meilleur monde le maître qu'il avait fidèlement servi et l'ami qu'il avait entouré de tant d'affection.

. *Quos ignea virtus
Innocuos vitæ, patientes ætheris imi
Fecit, et æternos animam collegit in orbes* 1.

1 Deux jours après la mort du cardinal, le pape dit à monsignor Testa, dont nous avons parlé

CHAPITRE VII

GOUVERNEMENT POLITIQUE DE PIE VII

Sans entrer dans des considérations générales sur les meilleures formes de gouvernement, ni même exprimer une opinion sur ce sujet, mais à juger les choses selon les temps et les pays, d'après les seuls principes alors applicables, on peut dire sans hésitation que le gouvernement de Pie VII, par son ministre Consalvi, était juste, libéral, éclairé. Sans aucun doute, si ce souverain avait promulgué de nouveau les lois sous lesquelles avaient gémi ses sujets opprimés et rétabli la république qu'ils détestaient encore comme une usurpation ; s'il avait agi, à sa restauration et en face de l'Europe, au mépris de tous les principes toujours suivis par les souverains et les hommes d'État ; s'il eût ainsi risqué d'attirer sur sa tête une autre catastrophe et sur l'Italie une seconde invasion, on trouverait encore aujourd'hui bien des gens qui le porteraient aux nues comme un héros, ou le considéreraient presque comme un Dieu ou comme un homme plus grand que son siècle. Néanmoins une telle conduite lui aurait attiré à cette époque le ridicule, l'abandon et les injures de tous les partis, whigs ou tories, conservateurs ou radicaux, qui l'auraient traité de fanatique, de phénomène absurde, de rétrograde, unique survivant des fantaisies révolutionnaires, enfin d'insensé plutôt digne d'être conduit de la prison à une maison de fous que de l'exil au trône. C'est tout au plus si les tristes compliments d'un article de journal fussent venus le récompenser de ses peines.

En tant que pape, il fut rendu au gouvernement temporel de cette portion de l'Italie qui appartint à ses prédécesseurs, sans avoir partagé les triomphes militaires des autres princes ou les fruits de leurs victoires. Il fut replacé sur le trône avec l'aide des puissances catholiques et protes-

plus haut : *Che cose mi ha ditto quell' uomo, l'ultima volta che l'ho veduto* * ! Puis, baissant la tête, il ajouta : *Ma sembra che Dio vuol castigarmi in tutte le maniere* **. (*Journal manuscrit.*) L'embaumement découvrit la cause de la mort du cardinal. On remarqua des indurations et des adhérences du poumon ; le cœur avait acquis une dimension anormale.

* Quelles choses m'ont été dites par cet homme la dernière fois que je l'ai vu !

** Mais il semble que Dieu veuille me châtier de toutes les manières.

tantes, aux applaudissements du monde civilisé, aux cris de joie de ses propres sujets, qui l'appelaient de leurs vœux. Il fut rétabli d'après ce principe, base de toutes les restaurations à cette époque, que l'Europe, si longtemps agitée et convulsionnée, devait revenir à l'état normal dont on l'avait violemment arrachée. Les empires furent rétablis comme empires, les royaumes redevinrent des royaumes, les grands-duchés et les républiques retrouvèrent leur première forme. Le pape fut donc rendu à Rome pour la gouverner, comme tous ses prédécesseurs l'avaient fait avant lui, d'après un système et sous une forme particulière dont la perte avait été pour les populations une expérience fatale. Il fut donc clairement démontré que l'indépendance du pape, c'est-à-dire la réunion sur une seule tête de la puissance spirituelle sur toute l'Église catholique et d'une souveraineté temporelle limitée, était un élément indispensable au rétablissement de l'ordre en Europe. L'effet des maux qui résultèrent de cette sujétion du père commun de tous les fidèles au plus puissant de ses fils fut général ; et le maintien d'une situation irrégulière causée par la soumission pacifique de la puissance spirituelle au pouvoir temporel ne pouvait qu'apporter de nouvelles entraves à son action religieuse.

Durant l'invasion du nord de l'Italie par les Français, en 1797, le pape, alors cardinal-évêque d'Imola, se trouva dans une position très-difficile, qui réclamait à la fois beaucoup de tact et de courage ; il sut se montrer à la hauteur des circonstances. Tout en restant inviolablement fidèle à son souverain, il exhorta son peuple à se soumettre à la force écrasante de l'ennemi, et à ne point irriter par une résistance inutile un vainqueur barbare qui le menaçait d'un massacre général et de l'incendie des bourgs et des cités. L'insurrection violente et désordonnée de Lugo vint prouver la réalité et l'imminence du péril. Le 8 juillet, le général Augereau écrasa ces patriotes insensés et abandonna la ville à son armée, qui en trois heures s'empara d'un butin considérable. Si le pillage ne dura pas plus longtemps, ce fut parce que Chiaramonti, après avoir vainement supplié les habitants, s'humilia au point d'aller se jeter aux pieds du général français, en refusant de se relever avant qu'on lui eût accordé le pardon qu'il implorait avec tant d'ardeur.

Sa position néanmoins devint trop embarrassante, et son ami le pape Pie VI l'appela à Rome. Tandis qu'il le suppliait de l'autoriser à rejoindre son troupeau afin de le préserver du péril, un nouveau danger vint le surprendre. Les Autrichiens, aidés par l'Angleterre, furent un instant maîtres de l'Émilie et s'approchèrent d'Imola ; l'évêque crut de son devoir d'exhorter son peuple à se soumettre à eux comme à des libérateurs venus pour les délivrer du joug qu'on leur avait imposé. A peine les Autrichiens

s'étaient-ils retirés qu'on l'accusa de sédition. Au lieu de se soustraire au danger par la fuite, il alla aussitôt au camp français de Lugo, et plaida sa propre cause devant le général, qu'il savait lui être hostile ; il le fit avec tant de douceur et de fermeté qu'il gagna ce soldat, qui lui témoigna de l'estime et le traita avec honneur.

Mais ses ennemis ne furent pas si aisément satisfaits. Les magistrats républicains d'Imola l'accusèrent, auprès de l'autorité supérieure de Bologne, de s'être montré favorable aux Autrichiens. Des lettres qui lui étaient adressées par les cardinaux Gioannetti et Mattei, contenant des circulaires pour leurs diocèses en faveur de l'Autriche, furent interceptées et formèrent la base d'une accusation, qu'on aggrava encore en y ajoutant des détails remplis de fausseté et d'exagération. Le général français, outré de colère, partit sans délai à la tête d'un détachement considérable, jurant de châtier sévèrement le cardinal et de saccager la ville. L'évêque quitta la cité pendant la nuit, non pour fuir, mais pour aller au-devant du péril. C'était un trop bon pasteur pour abandonner ses brebis au loup et sauver son existence en les sacrifiant à sa place. Il s'avança courageusement à la rencontre de cette troupe de pillards, commandée par le général Macdonald. Chiaramonti osa le regarder en face avec une liberté tout apostolique ; il lui reprocha vivement ses projets barbares, et disculpa franchement sa propre conduite. Il fut écouté, et sauva la ville de la destruction ou de la ruine. Il n'est pas étonnant que ses biographes aient comparé cette conduite intrévide et généreuse à celle de saint Léon le Grand allant au-devant d'Attila ¹.

Lorsque trois années à peine après ces événements nous voyons Chiaramonti lui-même occuper ce trône, garanti par lui avec tant d'énergie et de succès contre l'invasion républicaine et antichrétienne, et commander à cette armée dont il avait si bien su défendre les postes avancés, nous ne sommes point surpris de le voir plus que jamais déterminé à soutenir ces principes d'une résistance à la fois prudente et ferme, et à conserver avec une persévérante sollicitude le dépôt qu'on lui avait transmis. A ce même courage qu'il déployait en face de l'ennemi, et à cette fidélité inébranlable à son devoir, il joignait une égale condescendance et un même empressement à éviter les résistances et les luttes inutiles. Ce qu'un premier coup d'œil attribuait parfois à la faiblesse n'était que le résultat de ces qualités.

¹ C'était la troisième ou la quatrième fois qu'il échappait à un semblable péril. Quelques années plus tôt, lorsqu'on établit la république Cisalpine, il la dénonça à son troupeau, et fut accusé auprès du Directoire de Paris par la police de Milan. Il se justifia avec tant d'énergie, qu'on ne l'éloigna pas de son diocèse. Il fut à l'envie de prêter le serment civique, comme on l'appelait, et fut privé des revenus (*mezza*) de son siège épiscopal.

Les premiers actes publics de ce nouveau pontife firent bien voir qu'il était au-dessus des préjugés, et qu'il comprenait parfaitement les meilleurs principes d'économie politique. Sans compter d'excellentes réformes dans chacune des divisions de l'administration gouvernementale et dans celle de la justice en particulier, deux séries de mesures caractérisèrent le commencement de son règne. La première concernait la liberté du commerce des vivres et augmentait notablement celle des autres branches de commerce. En 1800, l'année de l'accession de Pie VII au trône, une grande et alarmante disette de grains affligea l'Italie centrale. La conséquence fut une véritable *panique* qui s'empara de l'esprit public, et l'exportation des céréales hors des États pontificaux fut défendue. Mais un décret promulgué au mois de septembre de la même année autorisa la liberté du commerce du blé : la corporation des boulangers et ses privilèges exclusifs furent abolis, et chacun fut libre de faire et de vendre du pain. L'huile fut exempte de tous droits et son importation permise. Ces nouvelles mesures surprirent le public et ne tardèrent pas à se multiplier ; car, au commencement de l'année suivante, tout le commerce des vivres fut soumis aux mêmes lois, et cinq nouvelles sources de revenu furent ouvertes à la concurrence industrielle. L'édit sur cette matière, rédigé par une commission spéciale, était long et avait pour titre : « Décret *motu proprio* sur les vivres et la liberté du commerce ; » il est daté de mars 1801. La médaille, frappée tous les ans à la fête de saint Pierre et saint Paul, portait cette année-là une figure de l'Abondance, avec un vaisseau à ses pieds et cette inscription :

COMMERCIORVM. PRIVILEGIA. ABOLITA.

Néanmoins le trésor demeurait vide, car le traité de Tolentino avait épuisé toutes les ressources. Afin de payer la ruineuse contribution de six millions de dollars que ce traité imposait en 1796, il avait fallu dépouiller de leurs pierreries les quatre tiaras du pape, d'une très-grande valeur et d'un travail admirable ¹. Il était donc nécessaire d'établir un nouveau système d'impôts pour subvenir aux dépenses habituelles et aux plus pressants besoins du gouvernement. Vers la même époque, on fit ouvertement connaître au public l'urgence de cette mesure, sans chercher à lui cacher le triste état de délabrement des finances. A ce nouveau système se rattachait une opération fort compliquée, mais des plus importantes, et qui ne fut exécutée dans son ensemble qu'en 1803 ; elle con-

¹ L'une de ces tiaras datait de l'âge d'or de Jules II.

sistait à englober dans la dette de l'État celle des gouvernements provinciaux, ou au moins municipaux, l'État se chargeant de l'administration de leurs immeubles pour sa propre garantie.

Autant que l'on peut juger une époque si éloignée, il semble que la politique intérieure, dirigée dès le commencement par le cardinal Consalvi, ait été plus éclairée que celle de bien d'autres États plus importants. Cette politique est celle que poursuit le pontife actuel, qui a réduit chaque année les droits et autres taxes qui pèsent sur le commerce d'importation, et s'est heureusement débarrassé des monopoles accordés à ceux qui avaient à ferme certaines sources de revenus publics.

Un autre mal de l'époque calamiteuse que venait de traverser le pays était la complète dépréciation des monnaies. Beaucoup d'argent impur et même de pièces de cuivre, d'une valeur de convention, avaient été mis en circulation depuis 1793, et l'on n'avait pas manqué d'employer les plus fâcheux moyens pour les faire circuler de force avec une valeur qu'ils avaient perdue sur le marché. Le dernier de ces malheureux essais, tenté en 1800, avant l'arrivée du pape, par le commissaire Naselli, n'avait pu qu'accroître les embarras et diminuer la confiance commerciale. Le pape et son ministre surent mieux comprendre cette crise monétaire. Plusieurs moyens furent proposés pour débarrasser le royaume de cette monnaie de mauvais aloi, et rejetés sans hésitation parce qu'ils imposaient une lourde perte aux détenteurs. Au lieu de cela, on reconnut à ce numéraire une valeur courante, équitable, et on le reçut à ce taux dans tous les bureaux du gouvernement et à la monnaie, sans le remettre en circulation. Ceci se passait en décembre 1801, et le 13 janvier 1802, au mois d'octobre, le but était atteint. Le 5 de ce mois, toute la monnaie impure était rentrée dans les caisses de l'État, qui supporta toute la perte. Un million et demi de dollars d'argent furent répandus dans les provinces, où il ne restait pas une mauvaise pièce. Depuis cette époque jusqu'à la dernière république, aucun pays d'Europe n'avait en circulation un numéraire d'argent meilleur ou plus abondant que les États pontificaux.

Cette mesure fut encore complétée par la révision de tous les contrats publics faits d'après l'ancien état du marché monétaire ; on publia des tables de proportion entre l'ancienne et la nouvelle monnaie, afin que chacun pût refaire ses traités sur une base équitable.

Jamais mesure ne fut acceptée avec plus de reconnaissance, surtout par les pauvres. Ce fut afin de perpétuer le souvenir de ce grand événement qu'on frappa la belle médaille de 1802, avec cette légende :

Les préoccupations du gouvernement, encore aggravées peut-être après la restauration, s'inspirèrent toujours de la plus sage modération. Que l'on se souvienne de l'effet extraordinaire causé par cette grande révolution commerciale du libre-échange, qui s'opéra si tard en Angleterre. Les anciennes lois sur le blé, l'échelle mobile, la formation d'une ligue puissante et le refus de ces mêmes lois extorqué grâce à l'influence réunie des éléments et de l'agitation populaire, sont des faits encore si récents, que l'émotion des vieux fermiers grondeurs n'est pas encore calmée dans les paisibles endroits où les membres conservateurs se sentent assez à l'aise pour y murmurer prudemment leurs plaintes dans quelques discours extra-parlementaires. Il n'y a pas plus d'un an, des États importants et éclairés ont interdit l'exportation du blé et des autres denrées alimentaires. En 1815, le pape, tout en défendant leur exportation, ne se contenta pas de les admettre en franchise, mais récompensa par une première prime leur introduction dans ses États, et en accorda une seconde à leur transmission dans les provinces.

Cependant de plus graves sujets réclamaient toute l'attention du souverain et de son ministre, qui ne s'épargnaient pas à cette tâche. Un grand nombre de maisons religieuses et d'autres établissements avaient été vendus par le gouvernement français, et même avaient passé par plusieurs mains. Le 14 août 1816, toutes les propriétés de ce genre qui n'avaient pas subi de trop grands changements matériels, et qu'on pouvait ainsi rendre à leur première destination, furent réclamées. Mais les propriétaires actuels devaient être indemnisés de leurs pertes : une commission *ad referendum* fut instituée pour examiner toutes les réclamations et y faire droit.

Afin de répartir également le poids des impôts, on refit avec un soin et une exactitude extrêmes un relevé et une évaluation de la propriété foncière des villes et de la campagne : travail analogue au cadastre français, et qui n'est peut-être nulle part aussi bien exécuté qu'à Rome. Une commission spéciale eut bientôt achevé cette utile entreprise, tandis qu'une seconde préparait une nouvelle démarcation des provinces ou délégations et des gouvernements, avec leurs formes respectives d'administration et leurs coutumes judiciaires. Malgré de lourdes dépenses imposées à l'État par la restauration monarchique et par la réparation du dommage causé antérieurement, ce système si bien organisé amena, en 1816, un dégrèvement de 200,000 dollars sur l'impôt foncier. Si nous réfléchissons que le gouvernement prit à sa charge les obligations de l'État avant l'occupation et les indemnités considérables accordées aux pertes de tout genre, et qu'en outre il consacra de grosses sommes aux travaux publics et à

l'encouragement des sciences et des arts, nous pouvons en conclure qu'il fallait une bien sage administration pour atteindre ce résultat sans avoir recours aux emprunts ou se créer une dette à l'étranger.

CHAPITRE VIII

RELATIONS AVEC L'ANGLETERRE

Il est un trait remarquable de la politique extérieure de Pie VII et du cardinal Consalvi qui mérite encore l'attention ; d'autant plus que l'auteur lui doit tous les souvenirs qu'il possède sur les derniers pontifes. Comme nous y avons déjà fait allusion, nous serons bref.

On peut affirmer que, durant trois cents ans, à l'exception d'une très-courte période, jamais les relations entre le saint-siège et la couronne d'Angleterre ne furent plus bienveillantes que sous le règne de Pie VII. Le pape et son ministre éprouvèrent une admiration et même une affection instinctive pour ce royaume. On n'ignore pas, et il serait oiseux de le répéter, que le motif avoué, principal, de la rupture entre Pie VII et Napoléon fut le refus du pape de prendre une part active dans ce que l'on appelait le système continental, c'est-à-dire l'exclusion des marchandises et du commerce anglais des ports et des pays du continent. Ceci est un fait historique. Mais les infortunes personnelles du saint pontife, son admirable patience, ses vertus exemplaires contribuèrent, sans aucun doute, à accroître la sympathie due à la cause pour laquelle il souffrait. Plus d'une fois l'Angleterre se déclara prête à le recevoir à bord de ses navires de guerre et à lui donner asile.

En parlant du voyage à Londres du cardinal Consalvi, nous avons dit que le prince régent lui remit des lettres pour Sa Sainteté. Cette marque d'affection fut renouvelée lorsque le chevalier Canova, qui fut honoré à cette occasion du titre de marquis d'Ischia, retourna à Rome avec les objets d'art restitués par le Louvre. Nous rappelons avec plaisir que les frais considérables de ce transport de Paris à Rome furent entièrement acquittés par notre gouvernement ; et cet acte de gracieuse générosité acquit encore plus de valeur par la lettre du prince confiée à Canova, avec celles que lord Castlereagh adressait au pape et au secrétaire d'État.

Après la brillante affaire d'Alger, lord Exmouth écrivit aussi à Pie VII

et à son ministre. La lettre destinée au saint-père était rédigée dans les termes les plus respectueux qu'un catholique aurait pu employer. Elle est datée d'Alger, 31 août 1816, à bord de la *Reine-Charlotte*. Lord Exmouth y informe le pape de ses succès et déclare que l'esclavage des chrétiens est à jamais aboli ; il ajoute qu'il lui envoie cent soixante-treize captifs, sujets de ses États. Ils seront, espère-t-il, un présent agréable à Sa Sainteté, et qui lui méritera une part dans ses prières si efficaces.

Ce fut un sentiment d'affectueuse reconnaissance envers l'Angleterre qui amena le rétablissement du collège National, depuis longtemps fondé à Rome. Le cardinal Consalvi prit cette affaire à cœur, et assumait les devoirs sans vouloir accepter le titre de « cardinal protecteur » de la maison. Il assistait à toutes les réunions des supérieurs et descendait aux moindres détails. Sous mes yeux est ouvert un volume, épais manuscrit in-quarto, qui renferme presque à chaque page un souvenir des bienfaits accordés aux catholiques anglais. Il suffira d'en citer ici un exemple.

L'église actuelle de Moorfields, qui sert maintenant de pro-cathédrale au diocèse de Westminster, fut terminée en 1820. On la considérait alors comme un très-beau et vaste monument. Une vue perspective de l'intérieur fut envoyée à Rome et présentée au pape par le rév. docteur Gradwell. L'excellent Pie VII dit aussitôt qu'il enverrait un témoignage de l'affectueux intérêt que lui inspirait cette œuvre. Le trésor papal et la sacristie étaient vides ; mais il ordonna que la plus riche pièce d'orfèvrerie de sa chapelle fût destinée à ce présent. Ses camériers lui ayant fait observer que c'était l'objet le plus précieux qu'il possédait, il répondit : « Je n'ai rien de trop beau à donner aux catholiques anglais. » A l'époque de sa restauration, le chapitre de Mexico lui avait envoyé un calice d'or massif, richement orné d'émeraudes, de perles et de diamants, avec des burettes, une sonnette et un plateau, le tout de l'or le plus pur. Tel était le don qu'il voulait faire, et il chargea le docteur Gradwell de préparer l'inscription qui devait être gravée sur ces présents. Ce dernier se présenta devant Sa Sainteté le 29 avril, avec deux inscriptions. Le pape les lut et observa que l'une ou l'autre pourrait servir, mais qu'elles ne mentionnaient pas que lui-même avait consacré le calice. Il lui fut répondu que l'on n'avait pas osé espérer cette nouvelle marque d'affectueux intérêt. Pie VII répondit qu'il voulait accroître ainsi la valeur de son offrande ; et ce désir fut rappelé dans l'inscription gravée sur le calice dont on se sert à Moorfields dans les plus grandes solennités ¹.

¹ Voici cette inscription : *Pius VII, Pont. Max., templo Londini, in Moorfields recens a*

Nous terminerons convenablement ce chapitre en donnant l'inscription qui rappelle, au collège Anglais, la bonté de Pie VII et de son ministre, qui furent les restaurateurs de cet établissement.

MEMORIÆ
 PII. VII. PONT. MAX.
 QVOD. COLLEGIVM. ANGLORUM.
 A GREGORIO. XIII. P. M.
 IN ANTIQVO. EIVS. NATIONIS. ADVENARVM. HOSPITIO.
 PRIMITVS. CONSTITVTVM.
 VRBE ATEM. A. GALLIS. OCCVPATA.
 ANTE. AN. XX. DISSOLVTVM.
 ANNO MDCCGXVIII. RESTITVERIT.
 EIDEMQVE. AD. VOTVM. NATIONIS. EIVSDEM.
 RECTOREM. DE. CLERO. IPSIVS. PREFECERIT.
 HERCVLE CONSALVO. S. E. R. CARD. COLLEGII. PATRONO.
 ANGLIÆ. EPISCOPI. ET. CLERVS.
 GRATI. ANIMI. CAUSA.

CHAPITRE IX

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS

Ni l'une ni l'autre des occupations étrangères, impériale ou républicaine, ne durèrent assez longtemps pour interrompre cette succession d'hommes dévoués à l'étude que l'Italie, et surtout Rome, ont toujours entretenue. Après la restauration, quelques vétérans survivaient encore, qui avaient cueilli leurs premiers lauriers dans un pays tranquille, vierge de toute invasion ennemie depuis bien des générations.

Tel était, par exemple, l'antiquaire Fea, un de ces hommes de la vieille école, comme les Scaligers, les Vossius, ou plutôt comme Grævius et Gronovius, capable, pour éclairer un sujet quelconque, d'entasser des trésors d'érudition qu'il empruntait à toutes les sources imaginables, aux

catholicis extracto, a se consecratum libens donum misit. A. D. N. MDCCCXX. Pont. S. XXI.

Dans le journal manuscrit que j'ai sous les yeux, à la même page est la note suivante : « 1^{er} mai. Le roi d'Angleterre a écrit au pape une lettre latine signée de sa main. C'est le premier exemple d'une pareille correspondance depuis la révolution (1688). Le pape est satisfait et s'occupe de répondre. »

classiques, aux Pères, aux médailles, vases, bas-reliefs, et aux fragments abandonnés d'antiques cachés sous les rebuts des magasins des musées. Il est surtout connu dans le monde littéraire par sa magnifique édition de Winckelmann, dont les notes ne sont pas moins précieuses que le texte. On pourrait même dire que les deux auteurs se partagent la valeur du livre : l'Allemand apporte le goût et la sagacité de l'artiste antiquaire, et son annotateur italien la science abondante, superflue même, de l'archéologue érudit, mais froid.

Chaque jour on était sûr de le trouver à la même place, assis pendant de longues heures au pupitre du conservateur de la bibliothèque de la Minerve, malgré son grand âge, toujours penché sur de vieux livres. Et n'en est-il pas toujours ainsi ? Pendant la jeunesse nous aimons les livres nouveaux, nos contemporains, ceux qui sont à notre mesure et à celle du siècle, et qui saisissent sur le vif les mœurs nouvelles. Mais avec l'âge nous voulons revivre dans le passé ; volontiers nous retournons à ceux dont la popularité, comme nous, est ancienne ou vieillissante. Ces œuvres convenaient à leur époque ; la jeunesse les aimait, tandis que la maturité les rejetait en secouant la tête. Maintenant que le verriis superficiel qui éblouissait ou offusquait a disparu, combien on les trouve spirituelles et charmantes ! Tels sont les mémoires, les lettres, les journaux, les essais des siècles passés, et jusqu'aux chroniques, avec leur simplicité naïve. Ils racontent, sans doute, les luttes ardentes des partis et toutes leurs péripéties envenimées par la colère, l'envie, la haine, la calomnie. Pour nous, toutes ces injures et ces railleries, adoucies par le temps, ne nous semblent plus que des jeux d'esprit sans danger et d'innocentes vivicités.

Eh bien, après tout, la vieillesse aime à causer avec les morts. On ne s'étonnera donc pas de nous entendre rappeler le souvenir de Feo courbé sur un immense in-folio couvert en parchemin, et choisi parmi ceux qu'il a entassés en face de lui. C'était bien un antiquaire de la vieille école, comme nous l'avons déjà remarqué. Si on lui eût demandé quel était son système, et s'il préférerait creuser la terre autour des anciens monuments pour découvrir leur histoire et leur nom, ou bien fouiller dans les anciens auteurs pour arriver au même résultat en combinant avec habileté des passages inintelligibles, il eût préféré la seconde méthode. Ses théories, basées sur les explorations du moment, n'étaient certainement pas heureuses ; et ses conjectures, bien que soutenues avec une ingénieuse érudition, n'étaient point justifiées par les fouilles locales. A ce point de vue, le professeur Nibby, en partie son rival, quoique plus jeune, eut plus de succès.

L'abbé Fea ne fut jamais un homme gracieux et élégant, au moins dans sa vieillesse : il ressemblait plutôt à une antiquité, d'autant plus vénérable qu'elle était recouverte de la poussière des siècles passés, ou à une médaille encore précieuse malgré sa couche de rouille. Il était vif, bourru, et donnait son opinion d'un ton dogmatique et tranchant. Si vous vous approchiez timidement de lui, à sa place habituelle, pour le prier de déchiffrer une médaille qui vous avait déjà coûté plusieurs heures d'étude, il daignait à peine y jeter les yeux, mais vous disait à l'instant de qui elle était, en ajoutant peut-être, pour votre consolation, qu'elle n'avait aucune valeur.

Un autre prêtre, l'abbé Francesco Cancellieri, d'un extérieur fort différent, avait un savoir étendu et d'un autre genre. Je le vois encore venant chaque année faire sa visite de Noël au recteur du collège ; âgé d'au moins quatre-vingts ans, grand, maigre, encore agile, d'une tenue irréprochable, toujours plein de courtoisie, il avait cette physionomie souriante de l'homme qui peut jeter un regard en arrière sur de longues années bien employées. Il avait commencé à écrire, disait-il, à l'âge de dix-huit ans ; il continua jusqu'à quatre-vingts ans, et bien certainement jamais auteur ne fut plus fécond ni plus varié. Les sujets originaux qu'il a traités et leurs titres bizarres ne sont rien auprès des matériaux étranges qu'on y trouvait entassés pêle-mêle. Peu d'auteurs auraient songé à écrire un volume sur *les principaux médecins des papes* ; ou sur *l'usage de baiser la mule du pape avant qu'on y eût brodé une croix* ; ou sur *les trois fonctions papales dans l'église du Vatican* ; ou sur *les hommes doués d'une grande mémoire et sur ceux qui l'ont perdue* ; ou enfin sur *les maisons de campagne des papes et la morsure de la tarentule*.

Cependant ces titres cachent des fragments égarés et de vraies *trouvailles* d'érudition que personne ne songerait à aller prendre là. Il faut donc lire tous ses ouvrages d'un bout à l'autre pour bien connaître ce qu'ils renferment ; car on n'y trouve point de table ni aucune des indications habituelles qui puissent faire soupçonner ces richesses au lecteur.

Je me souviens d'un jeune savant allemand, plein d'avenir, qui mourut avant d'avoir pu justifier les espérances de ses amis. C'était le docteur Pappencordt, dont l'*Histoire des Vandales* lui avait obtenu de bonne heure une récompense littéraire dans sa patrie. Sa connaissance de l'histoire du moyen âge était extraordinaire ; il se rappelait les dates des événements les plus insignifiants, et entreprenait des excursions dans les régions montagneuses et arides qui bornent les États pontificaux et le royaume de Naples afin de visiter le théâtre des moindres luttes que se livrèrent, dans l'Italie centrale, d'obscurs petits barons guerroyeurs. Je m'arrête

avec plaisir à sa mémoire; car il m'a fourni, à propos de l'histoire de l'Italie, plus d'un renseignement intéressant et utile dédaigné par les gens les plus instruits du pays.

Bien jeune encore, comme je viens de le dire, il avait cette amabilité et cette innocence de la jeunesse enthousiaste. Il avait déjà parcouru, me disait-il, toutes les annales de Baronius, et en avait extrait la liste de tous les documents cités dans cette immense et unique compilation; mais il avait éprouvé ce malheur, commun à tous les collectionneurs de notes, de voir précisément sa dernière feuille employée, vers la fin de l'hiver, à allumer le feu, par cette ennemie terrible des littérateurs, une ménagère soigneuse et rangée. Eh bien, ce jeune et laborieux savant m'a raconté qu'il avait cherché pendant des années un document dont il connaissait l'existence, mais qu'il ne pouvait trouver nulle part. Voici ce que c'était. Le concile de Trente, après la septième session, fut transféré à Bologne, où, pour la forme seulement, on célébra la huitième et la neuvième. La raison alléguée était l'existence d'une maladie contagieuse et épidémique qui mettait en danger la vie des prélats réunis en cet endroit: ce qui est clairement énoncé dans le décret de la huitième session, du 11 mars 1547. Naturellement les adversaires du concile en donnèrent un autre motif et nièrent celui qu'on prétextait. L'historien allemand désirait retrouver le certificat médical ou la déclaration dans laquelle il était fait allusion au décret, certificat mentionné sans être jamais reproduit par les historiens. Enfin, un jour qu'il s'était égaré dans la prose embrouillée du fertile Cancellieri, il tomba tout à coup, par le plus heureux hasard, au beau milieu de son traité de la villégiature papale et de la tarentule, sur le fameux document, semblable à une fleur dans le désert. Le texte y était donné en entier.

Il est donc permis de dire que Cancellieri a bien justifié l'appréciation que Niebuhr, l'un des plus savants étrangers de Rome à l'époque où nous écrivions ces souvenirs, porta sur ses écrits: « Ils contiennent des choses très-importantes, beaucoup de choses utiles et tout le superflu possible. » Ce qui rend ses travaux utiles, c'est qu'il vous donne, quel que soit le sujet qu'il traite, la liste la plus complète des auteurs qui en ont parlé avant lui. Ainsi son traité de *la Mémoire* contient un catalogue des écrivains sur la mémoire artificielle et des inventeurs de méthodes pour l'acquérir qui pourraient étonner la plupart des lecteurs¹.

¹ On peut aisément supposer qu'un pareil auteur avait dû réunir, pendant le cours de sa longue existence, une collection étendue et variée de brochures et de pamphlets de toutes sortes. Ils tombèrent entre les mains du marquis Marini, qui donna de si splendides éditions de Vitruve et de

Malgré le malheur de l'époque qui précéda la nôtre, et fut si défavorable aux vocations et aux études ecclésiastiques, un grand nombre de ceux qui se livraient alors à la littérature sacrée y acquirent depuis la plus haute distinction. Mais les hommes de ce temps appartenaient à l'ancienne école. Il serait fastidieux d'énumérer leurs noms au lecteur, surtout parce qu'il s'en trouva peu qui eurent l'énergie ou l'occasion de rien publier sur une science alors peu encouragée. Néanmoins un silence absolu semblerait admettre que Rome manquait d'hommes éminents dans l'archéologie, qui a toujours été l'objet favori de ses études ; disons seulement qu'elle renfermait alors un grand nombre de savants théologiens qui préparèrent les fortes études ecclésiastiques maintenant si florissantes à Rome.

Nous devrions accorder ici une courte notice à un homme célèbre dans l'Europe entière, dont les recherches embrassèrent toutes les sciences sacrées et profanes ; mais le but de cet ouvrage nous permet de lui assigner une autre place. Angelo Mai ne vint à Rome pour la première fois qu'en 1819, et nous n'avons pas oublié le paragraphe du journal romain qui annonçait son arrivée de Milan, et celui qui proclama plus tard avec fierté son immortelle découverte du traité *de Republica*, de Cicéron. Néanmoins, ce ne fut que beaucoup plus tard que l'auteur de ce livre obtint la faveur, — qu'il place au nombre de ses plus précieux souvenirs, — d'entretenir avec cet homme si bon et si supérieur des relations de la plus affectueuse familiarité, non-seulement sous les allées ombragées du Pincio, mais en d'autres circonstances qui les réunirent plus intimement et firent connaître l'aimable condescendance de son caractère. Avant de terminer cette conversation à bâtons rompus sur la littérature, qu'on nous permette d'ajouter quelques mots sur un sujet qui s'y rattache, surtout au point de vue religieux. La chaire est un des meilleurs indices de l'état du goût national en fait de littérature chez les peuples étrangers. Nous ne saurions faire d'exception en faveur de notre propre pays. Un langage concis et nerveux, exprimant des idées originales et annonçant de solides connaissances, indique une littérature de bon aloi et qui a prise sur l'esprit national. Lorsque la poésie anglaise et l'épigraphie italienne n'étaient qu'un tissu de singularités, d'exagération, de jeux de mots, d'hyperboles extravagantes et de phrases ampoulées, les orateurs les plus admirés du

de Marchi ; il acquit aussi la collection de miscellanées réunie par le célèbre antiquaire Enea Quirino Visconti, qui préféra le séjour de Paris à celui de Rome, sa ville natale. Ces deux collections, notablement augmentées, forment une série de trois cents volumes ou cartons renfermant beaucoup de choses qu'on ne trouverait pas facilement ailleurs. Elles furent acquises, en même temps que la magnifique bibliothèque Marini, par le défunt évêque Walsh, qui en fit don à perpétuité au collège de Sainte-Marie d'Oscott.

jour portèrent jusque dans le sanctuaire cette violation du bon goût ; et sans doute ils émouvaient alors leurs auditeurs jusqu'aux larmes avec autant de succès qu'ils font rire aujourd'hui leurs lecteurs. En Allemagne, Schiller a légèrement tourné en ridicule F. Abraham a S. Clara dans son *Piccolomini* ; Fray Gerundio ne prétend rapporter qu'un petit nombre d'exemples pour l'Espagne ; et je crois que le docteur Beattie a cité de véritables chefs-d'œuvre de niaiserie absurde, extraits du docteur Pitcairn et d'autres graves théologiens des pays situés au nord de la Tweed. Le classique Tiraboschi pourra fournir plus d'une preuve de cet avilissement de la littérature italienne sous le règne de ce que l'on appelle, en termes chronologiques, le « Seicentismo ». Trois lignes seulement d'une inscription de l'époque d'Urbain VIII fournissent aussi facilement la date de son règne que la vue des abeilles de ses armoiries. Il en est de même pour les sonnets du temps. La langue et les pensées s'abaissèrent ensemble ; la pensée fit descendre le style à son niveau, et tous les deux fournirent une triste carrière. Trois jésuites écrivains, Bartoli, Pallavicini et Segueri échappèrent seuls à cette corruption générale. L'habitude alors si universelle des *concetti* a laissé des traces, particulièrement chez le dernier ; mais, en échappant au défaut caractéristique de ce siècle, ils constituent néanmoins, par la pureté de leur langue, une triple exception, aussi honorable pour le corps auquel ils appartiennent que par la science, la piété et le talent qui les ont rangés parmi les auteurs classiques dans les différents genres de littérature sacrée.

Il serait facile de retrouver des exemples analogues de mauvais goût jusque dans les arts. Le *baroque*, en architecture, le *bernesque*, en sculpture, et le *mannérisme*, en peinture, se rattachent clairement, non-seulement par l'époque, mais par le caractère, à la littérature dont nous parlons. Il se peut qu'un certain progrès affecte la forme d'une réaction tant soit peu fougueuse et intolérante à l'origine. C'est à peu près ce qui a eu lieu en Italie. Un étranger n'a peut-être pas le droit de formuler un jugement sur ce point ; mais ce n'est pas être présomptueux que de venir simplement témoigner qu'il s'est passé un fait analogue à ce que l'on a pu observer dans toutes les autres littératures. La seule manière de purifier une langue du mauvais goût qui l'a envahie et de la foule des mots étrangers qui en font presque un patois, est de retourner à l'époque qui a précédé la corruption, et d'adopter ce principe sévère qu'il faut élaguer sans pitié presque toutes les adjonctions modernes. Les Allemands ont fait d'heureux efforts pour créer un grand nombre de mots nouveaux qui ont remplacé le gallo-germain moderne bâlard et les autres interpolations de leur noble langue. Ils se sont servis

avec hardiesse de l'expédient d'Horace, de la *callida junctura*, pour créer un vocabulaire nouveau, mais tout à fait national. Il fallut pour cela la coopération des écrivains populaires et savants placés à la tête de toute la race germanique et jouissant de sa confiance. Nous n'avons ni le pouvoir ni la volonté d'accomplir une telle entreprise littéraire. Mais nos meilleurs auteurs anglais, assurément, sont ceux qui ont eu le bon sens de revenir aux saines traditions établies avant cette période auté-georgienne, dont la richesse ne saurait faire excuser l'élégance aussi vide que malade. Chaque fois qu'il ne s'agissait que du plus ou moins de prépondérance de l'élément classique ou saxon, ces écrivains ont cherché à retrouver un peu du nerf et de la virilité de ce temps.

Il en est essentiellement de même du français. On ne saurait lire les poètes modernes et même les auteurs qui écrivent dans les revues périodiques sans observer les persévérants et heureux efforts qui ont été faits pour introduire dans cette langue ce qui lui avait été refusé : un langage poétique employant des mots inusités dans la conversation et la littérature élégante.

L'italien a joui d'une période classique, véritable type de précision et de pureté, auquel on pourrait ramener la langue moderne. Un écrivain régnait alors sans conteste, entouré de plusieurs autres dont le genre et le style étaient assez variés pour former la base d'une régénération littéraire. Quelques-uns portèrent à l'extrême leur vénération pour le Dante, et, par suite, l'imitation de sa manière. Ce ne furent pas seulement des auteurs tels que Pétrarque et Boccace, des poètes et des romanciers, ou la foule de ces écrivains légers, d'un ordre inférieur, aussi impurs dans leurs sujets que purs dans leur style, qui fournirent des modèles pour aider à la renaissance du bon goût, mais encore les productions religieuses et ascétiques : comme les exquises *Fioretti* de saint François ; la Vie et les Lettres de sainte Catherine, et le *Miroir de pénitence* de Passavanti.

Un retour au véritable type du talent littéraire à cette époque était donc parfaitement compatible avec une amélioration correspondante dans le genre littéraire le plus essentiellement religieux et spirituel. L'extravagance et même l'erreur étaient à craindre ; et l'on en cite familièrement quelques exemples attribués au P. Cesari, le promoteur, en grande partie, de ce mouvement que l'on appelait le *purisme*. De semblables appréciations sont pueriles : aucun grand changement ne peut s'effectuer sans enthousiasme, et aucun enthousiasme ne peut exister sans l'exagération, qui elle-même est une erreur. Ce mouvement fut continué avec persévérance ; et personne ne pourrait comparer la littérature

italienne de notre époque avec celle du commencement du siècle, sans constater un immense progrès. Une seule revue périodique, la *Civiltà cattolica* de Rome, comparée avec n'importe quelle autre publication d'autrefois, fera saisir la différence.

L'influence de cette transformation sur l'éloquence sacrée en Italie fut précisément ce que l'on attendait. Parfois des qualités essentielles ont été sacrifiées au style, et les « considérations les plus importantes de la loi » ont disparu grâce à l'assaisonnement savoureux de « l'aneth et du cumin » ; car les oreilles des hommes sont agréablement chatouillées par des phrases élégantes et d'harmonieuses périodes. Il serait injuste de dire que c'était là ce qui attirait la foule aux récentes prédications de l'avvocato Barberi, qui, dans la maturité de son âge, avait échangé la toge pour la soutane, et transporté son éloquence du barreau à la chaire. Sans doute on trouvait dans son discours des idées et des phrases, des idées dignes d'un esprit vigoureux et cultivé ; mais la foule allait l'entendre comme un élégant musicien qui ravit mais ne persuade pas ses auditeurs, comme un prédicateur dont les sermons sur le « Jugement » n'alarmaient pas le pécheur et ne faisaient point entrer l'aiguillon du remords dans les cœurs dépravés. L'élégance qui charme avait remplacé l'éloquence qui émeut.

C'est une opinion communément reçue, qu'en Italie la prédication est plutôt déclamatoire, et qu'elle ne ressemble en rien à cette communication grave, mesurée qui s'établit une fois la semaine, dans les églises de campagne, entre le pasteur protestant et ses paroissiens. Nous croyons ne pas nous tromper beaucoup en affirmant que, sous différents rapports, elle se tient entre les deux : en général elle n'a ni la grossière ignorance de l'une, ni la banalité vulgaire de l'autre. Ceux qui ont été en Italie et qui ont entendu, aidés par une parfaite connaissance de la langue, les sermons prêchés chaque dimanche dans les principales églises des grandes villes, avoueront, quelle que soit la religion qu'ils professent chez eux, qu'ils n'ont jamais entendu de discours plus nourris de solides et utiles vérités, d'un style plus soigné bien que toujours simple, et débités avec plus d'énergie sans la moindre exagération.

Dire qu'on n'entendrait point de pareils discours dans les quartiers les plus pauvres des villes et à la campagne, c'est affirmer que les prêtres italiens ont trop de bon sens pour ne pas mettre leur sujet et leur manière de le traiter au niveau de l'intelligence de leurs auditeurs ; néanmoins on verra toujours un grand nombre de pauvres aller en foule écouter un prédicateur renommé, et ce dernier aurait bientôt perdu toute l'influence

du caractère éminent dont il est revêtu s'il se lançait dans des régions où les simples fidèles ne pourraient le suivre.

Malheureusement les étrangers s'occupent très-peu de ce qui ne rentre pas dans le cercle habituel de leurs distractions élégantes. Mais, sans parler de tout ce qui pourrait décider un Anglais à s'éloigner un peu plus que d'habitude du quartier qu'il a daigné choisir pour sa résidence, qu'il aille seulement au *Gesù*, dans l'après-midi du dimanche, assister à la conférence sur l'Écriture : nous affirmons qu'il entendra là une instruction sur la sainte Bible donnée simplement et renfermant autant de vérités pratiques et solides qu'il en pourrait trouver dans les sermons des prédicateurs populaires les plus exclusifs et ultra-bibliques. Telles furent les conférences continuées pendant plusieurs années par feu le saint et savant F. Zecchinelli, si profondément versé dans les saintes Écritures, et prononcées avec cette éloquence qui se manifestait par le feu de ses regards et de ses paroles, et qui prenait sa source dans sa vie et dans sa conduite. Personne n'aurait pu lui reprocher d'avoir jamais commenté une des exhortations de l'Écriture à la vie pieuse avant d'avoir prêché d'exemple.

Mais, indépendamment des vérités solides que renferme presque toujours un sermon italien, l'oreille est flattée de la douce et harmonieuse musique qui l'accompagne, et que ne connaissent point les pays situés au delà des Alpes. En Italie, la grâce de la diction semble faire partie des beaux-arts, auxquels elle est toujours et partout intimement liée. Le premier dimanche après notre arrivée à Rome, notre petite société fut conduite à l'église de l'Ara-Cœli, au Capitole, pour y entendre un des sermons de l'Avent, d'un prédicateur célèbre. Plusieurs heures auparavant, le centre de l'édifice était envahi par une foule compacte qui s'étendait depuis la balustrade de l'autel jusqu'à la porte, et remplissait les bas côtés et tous les endroits où il était possible de se tenir debout. Le prédicateur gravit les degrés de la chaire, simplement vêtu de son costume franciscain, qui laisse le cou découvert, et dont les larges manches, à grands plis, augmentent la dignité et la majesté de l'action oratoire. Sa taille, un peu forte, n'enlevait rien à l'aisance et à la grâce de ses mouvements. Son visage, calme et doux, n'était plus jeune, quoique sans rides : il semblait être dans la force de l'âge, et cependant il n'a survécu que peu d'années. Il était bien naturel, pour celui qui ne comprenait qu'imparfaitement l'italien et n'avait jamais entendu un sermon dans cette langue, de s'attacher à l'observation des signes et des qualités extérieures, qui devaient causer une impression ineffaçable. Aucun sermon, je crois, n'avait été une pareille fête pour les yeux, et aussi pour les oreilles. Les premiers accents, à peu près inintelligibles,

de cette voix, étaient une véritable musique : c'était un ténor d'une sonorité brillante et métallique, net et si distinct que chaque mot arrivait aux auditeurs dans les moindres coins de cette vaste église, et néanmoins si flexible et si varié, qu'il passait sans difficulté du ton aigu des reproches aux gémissements et aux plaintes les plus tendres. Mais les gestes de l'orateur s'harmonisaient avec ces accents, comme les gracieux mouvements du musicien qui fait vibrer les cordes de la harpe. Chaque regard, chaque tressaillement du corps, chaque balancement de la tête et des bras était un commentaire du mot qu'il accompagnait. Tout coulait de source avec grâce et dignité. Rien de théâtral, aucun effort pour viser à l'effet.

Alors, pour la première fois, je demeurai frappé de stupeur en voyant ce silence particulier à une foule nombreuse qui n'ose plus même respirer au moment où quelque beau passage d'une entraînant éloquence suspend en quelque sorte les fonctions vitales des auditeurs, et les force à concentrer toute leur énergie sur un seul organe : Un spectacle non moins grandiose c'est cette sensation de soulagement, ce murmure universel qui s'exprime par un soupir sorti de toutes les bouches, et qui a plus de prix que les applaudissements bruyants d'une foule deux fois plus nombreuse.

Plus tard il nous fut aisé de comprendre ce que la première fois nous ne pouvions qu'écouter avec étonnement. Je me souviens qu'un jour où ce même prédicateur se laissait aller, dans le chœur de Saint-Pierre, à un sublime mouvement d'éloquence, je me sentis comme prosterné en esprit devant une vision rapide, sans oser faire le moindre mouvement ou même lever les yeux. Il condamnait la négligence de ceux qui n'assistent point aux divins mystères, et son imagination nous décrivait le prêtre enlevé au ciel et recevant l'ordre d'y célébrer le saint sacrifice sur l'autel de l'Agneau. Avec des paroles enflammées il peignait les attitudes, la contenance et les sentiments de ces esprits en adoration, assistant pour une fois seulement à ce sacrifice qu'il est accordé à l'Église militante de répéter chaque jour.

Si quelqu'un se donnait maintenant la peine de feuilleter les sermons du P. Pacifico Deani, il retrouverait ceux dont nous venons de parler, et s'étonnerait de notre description enthousiaste. Sans vouloir comparer les chefs-d'œuvre inimitables de l'éloquence antique et les pieux discours de l'humble franciscain, on pourrait répondre à cette objection avec les paroles dont se servait E-chine pour relever le mérite de son grand et heureux rival : « Que serait-ce donc si vous l'entendiez lui-même ? » C'était là sans doute ce qui faisait presque tout le charme de ces prédica-

tions, charme d'autant plus vif pour un Anglais accoutumé jusqu'alors à la grave monotonie qui accompagne les plus simples avis, et à la froide impassibilité avec laquelle on décrit ou plutôt on raconte dans son pays les scènes les plus émouvantes ¹.

A l'époque dont nous parlons, la science était parfaitement représentée à Rome. Les professeurs Conti et Calandrelli sont bien connus, dans les annales de l'astronomie, pour la régularité et l'exactitude de leurs travaux à l'observatoire romain publiés chaque année, et par d'autres non moins précieux sur les sujets les plus ardues des mathématiques. C'étaient deux compagnons inséparables et deux amis fidèles. Le premier était le professeur dont nous suivions les conférences ; le second, bon vieillard, s'était retiré de la vie publique. Pie VII encouragea d'abord, puis reconnut officiellement et dota une académie ou société des sciences pratiques encore existante, établie par le professeur Scarpellini et dont le siège était au Capitole. Le docteur Morichini n'était pas seulement un physicien de mérite, mais aussi l'ami intime de sir Humphrey Davy, avec lequel il a fait plus d'une expérience à la Sapience de Rome : le premier il découvrit et appliqua la puissance magnétique du rayon violet du prisme.

Nous pourrions citer bien des savants qui vivaient et écrivaient alors, tels que Settele, Richebach, Vagnuzzi et les nombreux professeurs de l'université ; mais les noms de feu F. Vico, et de F. Secchi, qui existe encore, sont mieux connus de l'Europe scientifique, et prouvent que Rome ne reste pas en arrière des autres grandes villes au point de vue des progrès de la science.

Malgré ses vicissitudes, le règne de Pie VII fut très-favorable aux arts ; et l'on peut, en quelque sorte, répéter à cet égard ce que nous avons déjà dit en parlant de la littérature. Le seul moyen de les relever de cet abaissement était un complet retour au bon goût et aux principes d'une époque meilleure et, en réalité, parfaite : or en est-il une autre que l'époque de l'art classique, qui seul doit inspirer l'architecture ? Et de fait il n'en existe pas d'autre. L'ancienne école chrétienne, celle des Pisans, était un noble effort pour faire renaître les beautés de l'école païenne, purifiée par les croyances d'une religion supérieure ; la vigou-

¹ P. Pacifico, fils de paysan, fut surpris un jour par un religieux prêchant à de pauvres enfants de son âge. On découvrit qu'ayant entendu un sermon il était capable de le répéter presque mot pour mot. Après avoir reçu de l'éducation, il devint un des plus éloquents prédicateurs de son temps. Il avait l'habitude de dicter ses sermons à un secrétaire, puis de les prêcher sans le relire, ce qu'il n'avait besoin de faire que s'il voulait répéter le même discours après un intervalle de plusieurs années.

reuse impulsion donnée par Michel-Ange ne fut que l'élan d'un génie individuel, que des esprits inférieurs ne pouvaient imiter impunément. La période intermédiaire ne présente ni des modèles convenables, ni des principes assez nets pour former la base d'un nouveau système dans l'art glyptique : c'est à Canova que revient de droit l'honneur d'avoir ranimé, ou plutôt tiré d'un état abject d'affectation, d'exagération et de vulgarité, cette ressource la plus simple de l'art, pour donner à la plus noble créature de Dieu une haute idée d'elle-même. Le tombeau de Clément XIV, par Canova, surprit le monde des artistes : ce retour à la beauté simple, aux attitudes calmes, aux plis tranquilles, à l'ampleur majestueuse des œuvres anciennes, le mit promptement à la tête des écoles d'Europe. Si ses imitateurs, le grand artiste danois Thorwaldsen, par exemple, l'ont dépassé en certaines choses, il ne faut point oublier que tous les pas vers la perfection, même le dernier, ne valent pas ce premier effort qui fait passer de la plus infime dégradation de l'art aux vrais principes et aux saines traditions ; surtout lorsque celui qui a montré cette courageuse initiative se révèle du premier coup comme un modèle que devront imiter ses rivaux. Telle était indubitablement la position de Canova.

Mais ces mêmes principes ne peuvent être appliqués à la peinture. Outre le petit nombre de traditions léguées par les anciens pour nous faire connaître la manière dont ils traitaient cette branche de l'art, nous avons eu une époque artistique qui peut nous fournir tous les enseignements pratiques désirables. Au lieu de cela, une école classique, rigide, surgit en Europe : David, en France, et les Camuccini, en Italie, en furent les types. Elle alla prendre ses sujets dans une mythologie impure, parmi des héros païens, et emprunta ses formes aux marbres froidement exacts, compassés et roides de l'antiquité. Un coloris cru et dur, trop brillant, sans nuances ni moelleuse délicatesse, revêtait l'irréprochable dessin de ces figures ; à tel point que le carton était souvent plus agréable que la peinture achevée. Là on pouvait admirer des cavaliers guidant sans frein leurs coursiers écumants, et des soldats se portant de grands coups avec des épées invisibles, dont ils serraient avec énergie le pommeau privé de lame. La raison de cette bizarrerie tenait uniquement à ce que les anciens sculptaient ainsi les cavaliers et les guerriers, à cause de la difficulté de tailler dans une matière aussi fragile que le marbre des brides flottantes et des lames d'épée. Et pourquoi ne peignit-on pas aussi des yeux sans prunelles ? Il y a, en effet, dans une salle de l'hôpital du Saint-Esprit, à Rome, des peintures à fresque où d'innombrables figures sont aveuglées ; mais c'est plutôt un caprice ou une malice que l'exagération classique du peintre.

Cette dernière école règne encore beaucoup trop en Italie, où a surgi, dans l'intervalle, cette noble école allemande qui a produit de si beaux travaux à Munich, à Cologne, à Dusseldorf et à Berlin. Toujours fidèle au sol qui l'a vue naître, non-seulement elle continue à y prospérer dans toute sa gracieuse beauté, mais elle répand peu à peu des semences fertiles autour d'elle, et paie sa dette à l'exactitude classique qui a guidé ses premiers pas, en la revêtant de sa beauté chrétienne.

On doit reconnaître que les peintures exécutées dans les bibliothèques ou les musées, sous le pontificat de Pie VII, afin d'en rappeler les grands événements, sont peu dignes du sujet et de l'art italien.

Le nom de ces palais de la science et de l'art nous suggère quelques observations. Il est convenu que chaque pape doit augmenter les trésors artistiques et littéraires du Vatican; dans la première partie de son pontificat, Pie VII avait déjà suivi l'exemple de ses illustres prédécesseurs. Le musée Pio-Clementino, enrichi par les deux pontifes qui l'avaient immédiatement précédé, lui laissait peu d'espoir de les surpasser : la magnificence des salles, la variété des collections, la beauté d'un grand nombre de sculptures unissaient la splendeur d'un palais à la richesse d'un musée. Les premiers objets rassemblés par Pie VII étaient simples, mais précieux. Il remplit les longs corridors qui conduisaient à la bibliothèque du Vatican de monuments secondaires, tels que des urnes, des cippes, des sarcophages, des autels, des bustes et des statues; quelques-uns de grand prix. Les murs furent garnis d'inscriptions chrétiennes d'un côté et païennes de l'autre.

Rien de plus convenable que cette modeste galerie, d'un intérêt et d'une richesse croissant à chaque pas, et qui conduit aux temples agglomérés de cette acropole ou de ce Capitole de l'art. Vous parcourez une avenue ornée d'un côté par les souvenirs imposants de l'âge mûr ou de la décrépitude de la domination païenne, et de l'autre par les monuments jeunes, virils et pleins de séve des premiers essais de l'art chrétien : ils sont là, face à face, comme deux armées ennemies qui vont encore une fois en venir aux mains et se disputer une victoire depuis longtemps remportée. A droite, on peut lire des épitaphes à la louange des familles dont les membres se sont distingués sous la république romaine; de longues inscriptions rappelant les victoires et les titres de Nerva ou de Trajan; puis des dédicaces aux divinités, des annonces de fêtes ou de foires en leur honneur; une liste interminable et variée d'édits, de descriptions de propriétés sacrées et domestiques; et des monuments funèbres. Toutes les grandes administrations militaires, civiles, religieuses et sociales d'un puissant empire sont mentionnées sur cette

muraille. Existe-t-il au monde un autre pouvoir capable de le remplacer ? La forme extérieure elle-même indique la stabilité et une haute civilisation. Ces différents souvenirs ont été tracés sur des blocs ou tablettes de marbre précieux, par le ciseau d'un habile sculpteur, en belles lignes droites et fermes, et en lettres onciales pleines de hardiesse. L'élégance de ces épigraphes excite la jalousie du lettré, tandis que quelques gracieux ornements ou reliefs révèlent la main d'un artiste.

En face de ces monuments impériaux sont rangés une multitude de fragments de marbre irréguliers, brisés, apparemment ramassés çà et là, sur lesquels on a griffonné ou grossièrement gravé, dans un latin inculte et avec une orthographe irrégulière, de courtes et simples notes rappelant les hauts faits non des vivants, mais des morts, et des cérémonies funèbres. Point de titres sonores ni de vaniteuses prétentions. Voici une inscription dédiée à une « tendre » épouse ; une autre, à un « très-innocent » enfant ; une troisième, à un ami « bien méritant ». Si le côté opposé rappelle des victoires, celui-ci ne mentionne que des pertes ; l'un parle bruyamment de guerre, l'autre murmure doucement le mot de paix ; si celui-là est orné de trophées militaires, celui-ci ne se glorifie que de fouets et de tenailles ; le premier est peut-être surmonté de l'aigle aux ailes éployées, tandis que le second n'est couronné que d'une colombe tenant une branche d'olivier.

Voici deux races antagonistes, dont les monuments sont pareils aux premières lignes de deux armées ennemies rangées en bataille et prêtes à se livrer un combat terrible et décisif. L'une, forte, a vécu au grand jour, a dominé la terre et forcé sa rivale à se cacher dans ses profondeurs ; puis, imitant la sécurité de Jupiter, elle a dormi sur les Titans ensevelis. L'autre, faible et méprisable, s'est enfoncée dans le sol, y a creusé de longues et sombres galeries, et y a enregistré ses morts presque au-dessous des palais d'où partaient les décrets pour son extermination, et des amphithéâtres où on l'envoyait combattre les bêtes fauves après l'avoir arrachée à ses ténébreux repaires. A la fin la mine éclata ; le paganisme chancelant tomba, et, comme Dagon, se brisa sur les dalles de son propre palais ; et, à travers les fentes et les crevasses, les basiliques, cachées jusqu'alors dans les entrailles de la terre, surgirent, dans tout l'éclat du marbre, du bois et du bronze, du moule fragile de terre et de sable qui les enserrait. Un nouvel empire et de nouvelles lois, une nouvelle civilisation et un art nouveau, une science et une morale nouvelles couvrirent l'espace occupé par ces monuments, dont les ruines ont fourni les inscriptions placées en face sur la muraille.

La Providence agit avec miséricorde envers le christianisme en se

réserveant la destruction de l'ancien ordre de choses, au lieu de l'abandonner à ses délibérations. Il eût été impossible de conserver les monuments du paganisme. A quoi pouvaient servir aux chrétiens les thermes, les amphitheatres et leurs représentations impures? Et cependant il eût été barbare de les détruire. Aussi Dieu « élèvera son étendard pour servir de signal à un peuple très-éloigné; il l'appellera d'un coup de sifflet des extrémités de la terre, et il accourra aussitôt avec une vitesse prodigieuse ¹ ». « De grandes eaux s'élèvent de l'aquilon; elles seront comme un torrent qui inondera les campagnes, qui couvrira la terre et tout ce qu'elle contient, les villes et tous ceux qui les habitent ². » Les invasions successives de sauterelles qui se ruèrent sur l'Italie n'avaient pas d'autre guide que cet instinct barbare qui les portait à piller ce qu'ils convoitaient, et à détruire ce qu'ils dédaignaient. Et même après toutes ces calamités, quand les monuments du paganisme auront été détruits, Dieu « appellera comme d'un coup de sifflet la mouche qui est à l'extrémité des fleuves de l'Égypte et l'abeille qui est au pays d'Assur, et elles viendront toutes se reposer dans les torrents des vallées et dans les creux des rochers, sur tous les arbrisseaux et dans tous les trous ³ »; car les incursions dévastatrices des Sarrasins, au VIII^e siècle, renversèrent les églises qui couvraient le sol et achevèrent la destruction des catacombes.

L'Église a charitablement recueilli les débris et les ruines des deux invasions du Nord et de l'Est : ici elles occupent une place séparée, mais sont unies dans la paix. Ces salles magnifiques, ces meubles élégants et précieux qui réjouissent les regards et portent les noms des différents papes qui y ont recueilli avec recherche et avec amour les trésors et les perles de l'art antique, sont une preuve plus frappante encore que l'Église n'est point aussi barbare que les Goths et les Vandales.

Après sa restauration, Pie VII continua son œuvre interrompue. On raconte de Fray Luis de Léon, l'éminent professeur espagnol, forcé pendant cinq ans d'abandonner sa chaire, grâce aux intrigues de ses ennemis, que le jour où il y remonta triomphant, la salle était pleine d'une foule avide d'entendre les accents indignés et éloquents de sa justification. Si ses auditeurs furent désappointés, ils furent certainement édifiés lorsqu'ils l'entendirent débiter tranquillement par ces paroles : « *Hæc dicebamus* : Je vous disais hier, » et continuer sa dernière leçon. Ce fut avec une aussi grande sérénité que l'excellent pontife reprit doucement la

¹ Isaïe, v, 26.

² Jérémie, XLVII, 2.

³ Isaïe, VII, 18.

suite de ses travaux : *Ibi manum apposuit ubi opus desierat*. La galerie qui porte plus particulièrement son nom, et qui traverse la grande cour du Belvédère, au Vatican, est une des plus belles parties du musée : on s'étonne qu'un pareil monument ait pu être édifié et richement décoré en si peu de temps. Mes plus anciens souvenirs me ramènent à l'époque où ses grands murs de briques, entourés d'une forêt d'échafaudages, étaient encore livrés aux mains des maçons; et néanmoins le pape vécut assez longtemps pour le voir terminé et dans toute sa splendeur. Si je ne me trompe, l'architecte ne fut point aussi heureux. Il était jeune, plein d'avenir, et portait un nom du Nord, Stern. Je me rappelle que j'allai lui rendre visite, au mont Compatri, dans les montagnes de Tusculum, alors qu'il était déjà tout déformé par une énorme tumeur survenue à l'épaule à la suite d'une chute, et qui le conduisit prématurément au tombeau.

Pie VII enrichit la bibliothèque non-seulement de manuscrits, mais de plusieurs milliers de volumes. On remarquait une très-belle collection de bibles et d'ouvrages sur l'Écriture sainte. Longtemps le Panthéon fut à Rome ce que Santa-Croce était à Florence, et ce qu'autrefois l'abbaye de Westminster était pour nous : le mausolée des grands hommes. Les bustes des Italiens célèbres, rangés autour des murs de cette église, lui donnaient une apparence profane : par ordre du souverain pontife, une nouvelle galerie fut préparée au Capitole, sous le nom de Protomothèque; et, dans une seule nuit, en 1820, tous les bustes du Panthéon y furent transportés.

Une des plus grandes gloires du règne de Pie VII fut l'ordre qu'il donna de commencer autour des anciens monuments une série de fouilles qui ont été continuées jusqu'à nos jours, et qui ont fourni à l'archéologie des résultats plus pratiques que toute la science des siècles précédents. On avait autrefois entrepris des excavations, mais uniquement pour se procurer des objets d'art; et elles avaient été aussitôt comblées. En 1807, l'arc de Septime Sévère, que les gravures de Piranesi nous montrent à demi enterré dans le sol, fut dégagé de tous les décombres amoncelés, et entouré d'un espace libre. Un immense contre-fort fut adossé au Colisée, afin de prévenir la chute d'une vaste portion du mur extérieur. Les fouilles et les restaurations des monuments antiques furent continuées par les autorités françaises, sous l'empire, mais souvent d'une main trop hardie; car plusieurs églises furent détruites ou profanées sous prétexte de découvrir ou de restituer des édifices païens ¹. Mais, après la restau-

¹ Je me souviens d'avoir lu dans le journal du docteur Heber qu'un prêtre arménien, fort, puissant et doué d'une voix de stentor, était venu chez lui demander une souscription pour subvenir

ration de Pie VII, les travaux furent repris avec vigueur. Le désappointement des archéologues fut grand lorsque, en creusant au pied de la colonne placée au centre du Forum, et qui avait été le pivot de plus d'un système, on vit apparaître sur son piédestal une inscription de Phocas, monarque que le monde classique avait jusque-là tenu fort à l'écart. Outre un grand nombre de restaurations intéressantes, celle de l'arc de Titus fait le plus grand honneur à la commission que Pie VII avait chargée de la conservation des anciens édifices. La famille Frangipani avait entouré ce beau et précieux monument d'une hideuse ceinture de fortifications ; une lourde maçonnerie étreignait et écrasait tellement le marbre de l'arc de triomphe, qu'en le délivrant de tous ces grossiers bastions on craignit de le voir s'écrouler, et il fallut le soutenir à l'aide de ces échafaudages que les architectes romains emploient avec une habileté sans rivale. C'est en cet état que je contemplai l'arc de Titus pour la première fois. Le candélabre à sept branches, la table, les trompettes et les autres dépouilles du temple, que Reland a si bien décrits, dans son court et savant traité, comme autant de preuves monumentales et secondaires venant corroborer le témoignage des Écritures, étaient en partie cachés derrière un rideau de poutres et d'étais qui dérobait aussi aux regards le magnifique relief de l'apothéose, ce bel ornement de la clef de voûte. L'architecte Stern imagina de terminer simplement l'arc en pierre, les deux côtés ayant été enlevés : ainsi encastré dans une solide maçonnerie qui continuait toutes les lignes architecturales et rendait ses proportions à la partie mutilée du centre, l'arc de Titus fut entièrement conservé et retrouva presque son antique élégance.

aux réparations de l'église de sa nation et de son ordre, à Rome, Santa-Maria-Egiziaca, autrefois le temple de *Fortuna Virilis*. Le prélat anglican refusa, parce que, prétendait-il, il n'avait jamais entendu dire que les Français eussent endommagé des monuments antiques, et que, pour cette raison, il ne croyait point à son histoire. L'Arménien et l'Anglais envisageaient la chose à des points de vue différents. Le premier estimait la destruction des additions modernes de son église et son retour à sa forme païenne une spoliation et une injure ; le second pensait sans doute que c'était un avantage. Ce dernier avait raison de supposer que les Français ne détruiraient pas un temple païen ; mais il avait tort de croire qu'ils épargneraient une église. J'ajouterai cette singulière coïncidence qu'au moment où je lisais ce passage, lorsqu'il fut publié pour la première fois, j'entendis, de même que le docteur Heber, une voix très-forte s'élever dans mon antichambre. Il me vint à l'esprit que ce pouvait être le même Arménien : et c'était vrai. Il fut fort étonné et amusé de voir qu'on s'occupait ainsi de son entrevue de Calcutta. Il me confirma les faits, en ajoutant qu'à son avis l'évêque s'était montré peu généreux.

CHAPITRE X

BRIGANDAGE

On pourrait me reprocher , avec raison , de passer sous silence un des souvenirs les plus vifs , et néanmoins les plus pénibles , de ma jeunesse , si je négligeais de traiter ici un sujet qui , à l'époque dont nous parlons , laissait dans la mémoire des traces ineffaçables : et quelques-uns de ceux qui n'ont pas oublié ces temps douloureux , le considéreront comme une tache et comme une preuve de faiblesse de la part du souverain et de son ministre. Jamais , à dire vrai , les pirates du désert n'avaient été plus audacieux et leurs cruautés plus atroces qu'après la restauration du gouvernement pontifical ; cependant il serait injuste de rejeter le blâme sur ce gouvernement.

Disons d'abord que personne n'a jamais accusé les autorités françaises , qui régissaient le pays avant la restauration , de faiblesse ou d'indulgence intempestive ; au contraire , le code de répression était parfaitement draconien et appliqué avec une extrême rigueur : la complicité la plus légère et le moindre appui donné aux brigands entraînaient la peine de mort , et la sentence était sommairement exécutée. Un berger chargé de la garde d'un troupeau au milieu de montagnes solitaires , et trouvé muni d'une petite provision de vivres , encourut la peine capitale ; on exécuta aussi des adolescents en même temps que ceux qui les avaient attirés dans les pièges de la loi , quoique ceux qui les accompagnèrent à l'échafaud aient affirmé à l'auteur de ce livre qu'ils étaient innocents du crime de brigandage. Les pauvres bergers se trouvaient donc dans un affreux embarras : s'ils voyaient les bandits sans les dénoncer , ils étaient condamnés comme complices ; si , au contraire , ils les livraient aux soldats , ils couraient la chance d'être assassinés. On usait quelquefois d'un expédient plus cruel : bien des personnes se rappelleront d'avoir vu , à cette époque , un jeune paysan qui demandait l'aumône à Rome , et auquel on avait eu la barbarie de couper la langue jusqu'à la racine , afin qu'il ne pût dénoncer à la police le passage d'une bande de voleurs.

Si l'extrême sévérité des lois françaises , et une poursuite incessante avec des troupes bien disciplinées , n'ont pu détruire cette forme particulière de brigandage appelée en italien *crassazione* et *assassinio* , sans que

ces efforts inutiles aient permis d'accuser ce gouvernement étranger de faiblesse, pourquoi rejeter cette accusation sur celui qui lui a succédé? Sans doute les causes qui rendaient le brigandage indomptable auparavant ne cessèrent point après la restauration du pouvoir pontifical. La pression du régime militaire, qui certes n'avait aucune prétention à être paternel, avait cessé, et l'armée qui occupait le pays en avait été retirée : on ne pouvait que s'attendre à voir les pirates des forêts et des montagnes reprendre de la force et de l'audace. Ce ne fut, en réalité, qu'après la réorganisation de la police et de l'armée que le pays fut entièrement délivré du fléau. Ce résultat ne fut atteint que sous le pontificat suivant.

Cette lutte se continuant sous tous les régimes entre la société et le brigandage qui s'insurge contre ses lois, après avoir été à plusieurs reprises complètement détruit, est la preuve bien claire que la cause en est inhérente au pays, et que son absence fait la sécurité des autres contrées. Ces causes sont physiques et morales : un pays montagneux, par exemple, verra se multiplier des crimes différents de ceux que l'on remarque dans le nôtre ; une chaîne de montagnes élevées, presque inaccessible, coupées seulement par d'étroits et profonds ravins dominés par des rochers qui les surplombent, avec un État de chaque côté, forme une sorte de terrain neutre qui devient le repaire favori des proscrits. Une petite troupe se forme d'abord autour d'un chef entreprenant, probablement lui-même un aventurier, d'un caractère quelque peu romanesque, et préférant une existence vagabonde et perverse à la vie honnête et laborieuse : grâce aux adjonctions successives de forçats libérés ou échappés, de gens qui fuient la justice et de libertins oisifs qui s'habituent peu à peu à verser le sang, et acquièrent une sorte d'esprit militaire par la terreur qu'ils inspirent, cette petite troupe devient bientôt une bande. A l'exemple des plus célèbres voleurs, ils s'efforcent, au milieu de leurs entreprises audacieuses, de donner quelques preuves de noblesse et de générosité, de modération, de politesse et même de charitable bonté, qui leur attirent la sympathie des gens du pays et leur font auprès des touristes une réputation de chevaliers errants. Rien n'est plus fâcheux, parce que cela donne à leurs luttes avec les représentants de l'ordre un vernis chevaleresque, et empêche de stigmatiser comme elle le mérite une rébellion criminelle contre les agents de la justice.

Une position avantageuse rendait encore plus graves les obstacles qui s'opposaient au succès des expéditions dirigées contre ces bandits : des alliés secrets, aussi dépravés qu'eux, ayant leur part au butin, avaient coutume de les avertir à temps de l'approche de l'ennemi ; des espions

avantageusement postés derrière les murailles de rochers, ou bien au sommet des arbres, leur signalaient immédiatement le danger. La surprise était presque impossible : pour des troupes régulières, habituées aux plaines, une attaque en désordre, au milieu des ravins, des rocs et des broussailles enchevêtrées, avait tous les désavantages et les périls, sans la dignité, d'une lutte de guérilla. On ne saurait nier que la conduite des soldats était intrépide et digne d'un plus noble champ de bataille ; mais souvent lorsqu'ils avaient forcé la position d'une bande de brigands, ceux-ci franchissaient la frontière d'un État voisin, et là défilèrent leurs assaillants. C'était, en quelque sorte, la même immunité que trouvaient à Londres, il y a peu de temps encore, tous les délinquants et les *gamins* qui pouvaient se réfugier à Temple-Bar, d'où ils jetaient de placides regards sur les agents de police chargés de les poursuivre, et qui restaient en défaut de l'autre côté. Dans les deux cas, les voleurs ne commencèrent à avoir le dessous que lorsque Rome et Naples d'un côté, Westminster et la Cité de Londres de l'autre, eurent consenti un traité mutuel qui permettait à la police de poursuivre son gibier sur les territoires limitrophes. Cet accord entre les deux royaumes italiens se fit en 1818, mais fut insuffisant ; ce qui était nécessaire, et se fit plus tard, c'était la coopération active des deux parties intéressées : une sorte de chasse au tigre, où l'on cerne les ravins et les fourrés de manière à rendre la fuite impossible.

Si le lecteur désire se remettre en mémoire les hauts faits et les mœurs des bandits de cette époque, il n'a qu'à ouvrir les *Récits d'un voyageur*, de Washington Irving ; il y pourra lire, parmi les histoires de voleurs de la troisième partie, les *Aventures d'un peintre*. Dans la préface, l'auteur annonce que ce récit a été extrait d'un manuscrit authentique, ce qui est vrai ; mais il faut ajouter que le pauvre artiste français ne fut pas peu étonné et désappointé lorsqu'il s'aperçut que le manuscrit qu'il prêtait si libéralement à ses amis avait été traduit et publié, sans sa permission et à son insu, par M. *Wassinton*, ainsi qu'il appelait ce pirate littéraire. Nous avons cru lire nous-même une amusante fantaisie du célèbre touriste américain : car qui ajoute foi maintenant aux histoires de prétendus manuscrits que contiennent les préfaces de plus d'un romancier célèbre ? Il y avait cependant une contradiction dans ce récit des aventures d'un jeune peintre, dont l'auteur attribue le sang-froid et le calme au milieu des brigands à son expérience du malheur pendant la dernière révolution, c'est-à-dire à la fin du siècle dernier. On peut négliger ce détail ; mais il n'est que trop vrai que M. Chatillon était d'âge assez mûr lorsqu'il fut enlevé en 1818, à la villa Ruffinella, par des brigands qui croyaient saisir

le propriétaire, le prince Lucien Bonaparte. La bande s'empara du chapelain, qui se promenait, avant le diner, dans les bois environnants, et le retint jusqu'au soir pour qu'il les guidât à la maison.

M. Chatillon prêta son manuscrit à plusieurs de ses voisins, et entre autres aux élèves du collège Anglais. Je crois que nous fûmes les premiers à découvrir et à l'informer qu'on l'avait déjà publié en anglais avec de telles transformations, que son récit était devenu apocryphe, mais aussi avec un tel charme, que la publication de l'original était condamnée d'avance à l'insuccès le plus complet. Quelques années après son aventure, M. Chatillon devint l'hôte de lord Shrewsbury, et peignit un grand nombre de portraits d'amis de la famille : c'étaient de simples ressemblances plutôt que de vrais tableaux. Le « catalogue d'Alton Towers » mentionne un certain nombre d'œuvres d'art, assez médiocres, portant la signature du « jeune peintre », M. Chatillon.

Washington Irving fait allusion à l'enlèvement de ce qu'il nomme « l'école de Terracine ». En réalité, il s'agit du séminaire épiscopal, situé en dehors de la ville, qui fut envahi en une seule nuit, et tous ses habitants, supérieurs, préfets, élèves et serviteurs, emmenés au loin. Sur la route, les brigands furent bravement attaqués par un seul dragon appelé, je crois, Ercoli ou Ercolani : il perdit la vie dans ce combat inégal, mais favorisa la fuite de plusieurs des captifs, qui semèrent l'alarme. D'autres parvinrent aussi à s'échapper; les plus faibles furent renvoyés : on ne retint, dans les endroits inaccessibles de la montagne, qu'un petit nombre d'enfants des meilleures familles du voisinage. Des lettres furent adressées aux parents pour réclamer des rançons, qui furent payées. Les espions des bandits, apercevant les porteurs de cet argent gravir les sentiers rocailleux, les prirent pour des soldats et donnèrent l'alarme à la troupe en s'écriant qu'ils étaient trahis. Lorsque les parents des jeunes captifs atteignirent le sommet de la montagne, ils trouvèrent deux ou trois innocents enfants liés à des arbres, la gorge ouverte et morts. Ceux qui survécurent furent amenés à Rome, afin d'y raconter leur triste histoire au bon et tendre Pie VII : l'auteur se souvient bien d'avoir vu ces pauvres enfants encore en proie à la terreur. On les garda à Rome.

Mais les souvenirs de cette époque nous fournissent le récit d'un autre événement, plus ancien, qui augmenta beaucoup les craintes que nous éprouvions à la campagne, même en y vivant en communauté. Cela dut se passer en 1820.

Le collège Anglais possède une maison de campagne, délicieusement située, dans le village de Monte-Porzio : comme la plupart des villages

du territoire de Tusculum, il couronne une éminence qui semble avoir été extraite par la main de l'homme du sol des vallées environnantes, tant ses contours sont réguliers, hardis, élégants et ornés des plus vives couleurs; ils sont revêtus d'une végétation si luxuriante de ces trois dons grâce auxquels « les hommes se sont multipliés ¹ », que le village et son église, au lieu d'être assis sur le roc, disparaissent sous les oliviers, la vigne et le blé, qui s'avancent jusqu'aux maisons. Tandis que l'entrée et la façade de cette villa regardent les rues bien alignées de la petite ville, le côté du jardin s'étend sur le bord de la colline. Les regards qui plongent tout d'un coup au fond du vallon, que suit une route ombragée, rencontrent ensuite une petite colline aux pentes douces, couvertes de vignes et d'oliviers. Plus haut, la maison est entourée d'une ceinture de splendides châtaigniers, cet arbre à pain de l'Italie, au-dessus desquels se dresse la masse sombre, et aussi imposante qu'autrefois, des rochers qui portent la citadelle de Tusculum. Nos étudiants ont planté une grande croix sur le point culminant.

Telle est la vue qui s'offre inopinément au spectateur appuyé sur le petit parapet du jardin anglais. Les splendeurs que nous entrevoyons à droite et à gauche n'appartiennent pas à notre sujet. Eh bien, à l'endroit où les vignes semblent se confondre avec les bois, comme pour augmenter leur mutuelle beauté, l'œil croit apercevoir un village élégant et régulièrement bâti : une ligne symétrique de maisons situées à égale distance, unies par un mur bas et continu, et, au milieu, une église avec ses tours d'une blancheur éblouissante, n'autorisent pas une autre supposition. Les yeux peuvent s'y tromper, mais non les oreilles. Il y a une cloche dont le battant ne connaît pas le repos : elle réveille le paysan qui doit se rendre avant le jour au travail; pendant la journée, son inflexible régularité avertit le vigneron chaque fois qu'il doit interrompre sa besogne; le cavalier attardé se découvre lorsqu'elle sonne l'*Ave Maria*; et le muletier, qui chante assis en tête du long convoi de mules chargées du vin destiné à Rome, écoute avec bonheur, au milieu de la nuit, cette voix grave se mêler au tintement monotone et assoupissant des clochettes attachées au cou de ses bêtes. Il n'y a que des anachorètes, et non de simples religieux, capables de répondre avec exactitude à cet appel incessant à la prière et à la louange.

Tels sont, en effet, les hôtes de cette agréable retraite, aussi charmante et soignée, aussi propre et tranquille de près que de loin. C'est bien un village, traversé par des rues, où s'alignent de symétriques bâtiments.

¹ Ps. IV, 8.

Chaque petite demeure se compose d'un salon modeste, d'une cellule pour la nuit, d'une chapelle complète en cas de maladie, et d'un réduit pour serrer le bois et divers autres objets : on y accède par un jardin où l'habitant de cet humble logis ne cultive que des fleurs, qu'il arrose avec les eaux abondantes de sa fontaine. Pendant qu'on chante au chœur l'office de none, l'unique repas de chaque solitaire est déposé dans une petite armoire placée sur le côté intérieur de la porte de sa cellule. A l'occasion de quelques grandes fêtes, ces solitaires mangent ensemble. Le pape lui-même, quand il daigne les visiter, ce qui arrive fréquemment, ne voit jamais un plat de viande servi sur sa table. Tout, ainsi que nous l'avons déjà dit, est d'une scrupuleuse propreté : l'intérieur et l'extérieur des maisons, la bibliothèque assez bien garnie, le logis affecté aux étrangers, — car l'hospitalité se donne généreusement, — et surtout l'église, sont irréprochables sous ce rapport. On en peut dire autant de ces hommes vénérables rangés autour du chœur, et dont les voix imposantes, mesurées, solennelles, psalmodient les magnifiques prières de l'Église. Ils sont couverts, des pieds à la tête, d'un lourd vêtement blanc aux larges plis; leur tête rasée, leur longue barbe, leurs traits calmes et reposés, leur aspect souvent vénérable, les font ressembler à ces têtes si graves peintes par Zurbaran, mais sans l'expression un peu dure qu'il donnait parfois à ses types de moines. Silencieux et recueillis, ils sortent de l'église pour retourner chez eux. Celui qui est chargé des étrangers vous les fera connaître : je ne me souviens que d'un petit nombre. Celui-ci, né à Turin, était un des généraux de l'armée de Napoléon : il a pris part à plus d'une bataille, puis il est venu suspendre son épée à côté de l'autel, et a saisi à sa place l'épée spirituelle, afin de combattre le bon combat intérieur. Le religieux qui le suit est un musicien éminent qui a compris le vide des applaudissements humains : il a repoussé loin de lui les instruments terrestres, et a pris la « lyre du lévite » pour unir ses chants à ceux des anges. Un autre, courbé par l'âge, s'avance en chancelant et s'appuie sur un bras plus jeune : il a quatre-vingt-dix ans et en a passé soixante-dix dans la retraite, sauf quelques années de dispersion, et dans la paix la plus profonde, car il n'a jamais voulu se relâcher de ses devoirs. Un quatrième appartient à une des plus nobles familles de Rome : néanmoins il préfère sa cellule et son plat de lentilles aux plus riches palais et aux plus somptueux banquets.

Tel était le couvent des camaldules et ses habitants, lorsqu'un chef de bandits résolut de les enlever et de les transporter dans la montagne. Les jardins, les bois et les champs du village des ermites étaient entourés d'une haute muraille, excepté à l'endroit où ces jardins dominaient la

vallée qui les séparait de Monte-Porzio : ce fut en franchissant un de ces murs de clôture, plutôt que de défense, que le loup envahit la paisible bergerie. L'un après l'autre les solitaires, sans défiance, furent arrachés au sommeil pour assister à de singulières matines, et se trouvèrent bientôt rassemblés en face de l'église, entourés d'une bande de misérables armés jusqu'aux dents et proférant d'affreux blasphèmes afin d'étouffer leurs remords. Le plan de ces coquins était de ne laisser derrière eux personne qui pût les trahir : tous les religieux furent contraints de sortir du couvent et de prendre le sentier rapide qui mène à Tusculum.

Les remontrances semblaient vaines; mais il se trouvait là un vigoureux garçon de ferme qui ne portait point l'habit des camaldules et n'avait pas voulu s'échapper, bien que cela lui eût été possible. Resté au couvent depuis son enfance, il chérissait les ermites d'une affection toute filiale. Il osa discuter avec les voleurs, les accabler de reproches, et insister pour que les plus âgés et les infirmes ne fussent pas emmenés. Il réunit aussi rapidement que possible quelques provisions, exhorta les plus timides, et sortit avec toute la troupe. Pendant la route, il fut le soutien des faibles et de ceux qu'accablait la fatigue, et ne craignit pas de continuer à discuter avec les brigands.

Le lendemain matin la cloche matinale demeura silencieuse : elle était l'horloge du voisinage, et ce mutisme était de mauvais augure. Les heures s'écoulèrent : point de chants, point de messe ni d'office aux camaldules. On peut facilement s'imaginer l'horreur et la consternation générales lorsqu'on apprit aux environs la nouvelle de l'enlèvement sacrilège de ces hommes inoffensifs, si respectés et si charitables, qui n'avaient jamais renvoyé un pauvre les mains vides. Ces détails furent racontés par les deux ou trois religieux âgés que la nécessité avait contraint de laisser au couvent, et par ceux qui avaient réussi à s'échapper pendant une marche forcée de plusieurs jours, ou qu'on laissa revenir sur leurs pas parce qu'ils étaient un obstacle à la rapidité des mouvements bientôt devenue indispensable.

On exigea une très-forte rançon de ceux qui avaient été retenus comme otages; au lieu de la payer, selon l'attente générale, le gouvernement envoya un fort détachement de soldats. Les brigands furent surpris; des coups de fusil furent échangés, et au milieu du tumulte tous les religieux s'échappèrent, à l'exception d'un seul : une balle de mousquet lui avait brisé la cuisse, et il demeurait étendu sur le sol, privé de secours. Mais la défaite des voleurs le sauva. Il appartenait à la noble famille d'Altemps, dont le palais, situé en face de l'église Saint-Apollinaire, dessinée ou décorée par Baldassare Peruzzi, contient une chambre demeurée intacte

depuis l'époque où elle fut occupée par saint Charles Borromée. Il fut transporté à cette résidence de sa famille ; après de longs soins, il se guérit. On lui laissa la liberté de quitter l'état monastique ou de vivre dans le monde comme prêtre séculier ; il refusa cette offre, et retourna dans un autre couvent de camaldules.

Les yeux et les oreilles peuvent remarquer le changement qui s'opéra dès lors dans notre petit ermitage de Tusculum. La bergerie réclamait une protection plus efficace : les petits murs qui séparaient les jardins de notre côté furent élevés à une formidable hauteur, et percés de meurtrières qui permirent aux domestiques de les défendre à l'aide d'armes à feu ; les ermites qui occupaient le rang extérieur des maisonnettes furent privés de la vue de la vallée et de la campagne, qui s'étendaient au loin : il ne leur resta plus que le petit carré de ciel bleu au-dessus de leurs jardins. Tandis que nos yeux vérifiaient cette transformation, nos oreilles en découvraient une autre : les aboiements féroces d'énormes dogues résonnaient au milieu de la nuit, et luttèrent de vigilance avec la cloche du monastère ; enchaînés tout le long du jour, on les mettait la nuit en liberté, et alors malheur à celui qui eût osé s'approcher d'eux sans être protégé par l'habit des camaldules, la seule chose qu'ils respectaient. Le fidèle serviteur s'en était revêtu. Je l'ai vu plus d'une fois, et je lui ai fait raconter sa fameuse aventure de brigands, tandis qu'en bon frère lai il s'acquittait d'une manière fort édifiante de ses devoirs de portier.

On s'imaginera sans peine combien cet audacieux enlèvement de pauvres et vieux moines causa d'inquiétude à une société moins nombreuse d'ecclésiastiques qui n'étaient séparés d'eux que par une étroite vallée, et occupaient en face une situation analogue ; de plus, ils avaient la dangereuse réputation d'être riches et d'appartenir à une nation dont l'opulence est fabuleuse. Cet événement n'avait pas manqué de faire naître au milieu de nous l'idée du danger ; mais une petite aventure acheva de nous terrifier. Le 16 octobre 1819, nous jouissions, pour la première fois, des plaisirs de la villégiature à notre maison de campagne ; réunis en assez grand nombre, nous fîmes notre première visite aux ruines de Tusculum : notre digne recteur et le professeur d'histoire ecclésiastique au collège Romain, depuis cardinal Ostini, étaient au milieu de nous. Nous étions comme ensevelis au fond du parterre d'un petit théâtre romain encombré des broussailles qui recouvrent les gradins, lorsque tout à coup la scène fut envahie par des acteurs inattendus : une vingtaine d'hommes apparurent, qui semblaient sortir de quelque trappe secrète ou d'une caverne cachée dans les bois environnants. Soit préméditation, soit hasard, ils nous avaient entourés et nous dominaient. On aurait de la

peine à oublier l'expression de terreur qui se peignit sur les traits d'un ou deux membres de notre petite troupe. Ces hommes avaient tous les attributs extérieurs qui distinguent les brigands de théâtre et les brigands sérieux : chapeaux coniques ornés d'une plume de faucon, vestes, guêtres ou sandales, ceintures aux brillantes couleurs et carabines portées non sur l'épaule, mais à la main, avec un air d'aisance qui dénotait une grande disposition à s'en servir. Chacun s'empressa de s'éloigner le plus vite possible : l'auteur, fort empêtré d'une *cavalcatura* qu'il tirait à travers les buissons, resta le dernier. « Êtes-vous le collège Anglais? demanda le chef d'un air impérieux. — Non, » s'écria l'un de ceux qui n'en faisaient point partie. Notre accent aurait dû nous trahir, si nous avions pu entretenir l'espoir de réussir à tromper des bandits. « Oui, » répondit un autre d'un endroit moins éloigné. Chacune des réponses était exacte dans la bouche de celui qui les donnait. « Combien êtes-vous? — Dix. » La position devenait de plus en plus critique; mais la question suivante détruisit le peu d'espérance qui nous restait : « Avez-vous rencontré quelque part la patrouille armée de Frascati? » Un « non » péniblement arraché fut l'inévitable réponse. Il se fit une pause de quelques instants; puis le capitaine rompit le silence en disant avec assez de politesse : *Buon giorno*, et emmena sa troupe. La transition de la plus vive terreur au courage le plus ridicule fut instantanée : naturellement personne n'avait eu peur et n'avait été assez simple pour confondre ces braves gens avec de véritables voleurs. C'était sans doute la patrouille d'un des villages voisins, qui tous s'étaient vus obligés d'armer leurs jeunes gens et de visiter les bois d'alentour : néanmoins nous eûmes là une excellente occasion d'étudier les sentiments que l'on éprouve en tombant entre les mains de bandits d'une férocité imaginaire, bien qu'armés de véritables fusils.

Si nous avons donné une certaine importance à ces souvenirs d'une période mémorable, c'est afin de montrer notre désir de les raconter d'une manière impartiale et de n'en point dissimuler les fautes. Aucun de ceux qui ont vu cette époque n'oubliera la vigoureuse énergie déployée par le gouvernement et les sacrifices qu'il a faits pour détruire le brigandage. La loi martiale était appliquée dans les districts infestés avec une telle rigueur, que les bandits, mis hors la loi, étaient condamnés à mort, leur sentence et leur signalement proclamés en tout lieu. Une fois pris, il ne s'agissait donc plus que de constater leur identité et d'appliquer la peine; ce qui arrivait souvent. Lorsqu'ils descendaient de leurs tanières, ils tombaient inévitablement entre les mains de la justice, qui avait mis leurs têtes à prix. On alla même jusqu'à proposer d'éloigner les

habitants des districts réputés incurables. Le pardon fut offert à ceux qui consentaient à se rendre, sous des conditions analogues à celles de nos forçats libérés. A Rome, on se désignait certains individus qui autrefois avaient été brigands, et menaient alors une vie tranquille et laborieuse. Évidemment un obstacle moral s'opposait à la destruction de ce terrible fléau. Certaines familles et certaines contrées sont, pour ainsi dire, vouées au brigandage ; mais des traits d'audace et d'intrépidité, une vie de périls et l'espoir d'un butin riche et assuré font oublier ses horreurs et ses indignes cruautés. Un sang ardent est prompt aux attentats envers les personnes, et ce premier crime conduit son auteur à chercher l'impunité en déclarant la guerre à la société légitimement armée du droit de le punir.

Néanmoins soyons toujours justes. Ce fléau de l'Italie ne saurait exister dans notre pays : nous n'avons pas chez nous les chaînes des Apennins, avec leurs retraites impénétrables et leurs épaisses forêts. Mais il s'y est commis, dans ces derniers temps, bien des crimes ténébreux et froidement prémédités qui ont fait répandre le sang et causé la ruine imprévue de milliers de personnes. Ces crimes peuvent aussi être imputés à certaine classe de la société, et l'on peut les attribuer à des maladies sociales et locales dont l'Italie est exempte.

Une dernière remarque. Depuis quelques années un système de répression analogue à celui que nous venons de décrire a été établi, surtout dans les provinces septentrionales : encore une fois le brigandage a été la conséquence de troubles de l'ordre public causés par la révolution au lieu de l'être par la guerre. Il règne surtout dans les provinces qui bordent la chaîne de montagnes servant de frontières à la Toscane et aux États du pape. Et c'est au gouvernement régulier que l'on ose reprocher cette conséquence d'une situation anormale ! Le souverain légitime est rendu responsable des maux résultant de la rébellion organisée contre lui ! Et ceux qui écrivent pour fomenter la révolution prétendent démontrer que cette répression nécessaire des maux que la révolution a elle-même engendrés est un argument de plus en sa faveur !

CHAPITRE XI

FIN DU PONTIFICAT DE PIE VII

Le vénérable pontife avait presque atteint les « années de Pierre », faveur qui n'a encore été accordée à aucun de ses successeurs ; mais plus d'un parmi nous fait les vœux les plus sincères pour que Pie IX puisse rompre le charme ¹. Vingt-quatre années, tel est le terme assigné qu'aucun pape ne doit se flatter d'atteindre. Déjà Pie VII avait heureusement parcouru la plus grande partie de la vingt-troisième année de son règne. Le 6 juillet était le quatorzième anniversaire de son arrestation au palais du Quirinal par le général Radet. Ce même jour, en 1823, à la même place, environ à six heures du soir, le vieux pontife, seul à cet instant, se leva de son siège en s'appuyant d'une main sur son bureau, et chercha de l'autre le cordon que l'on avait disposé autour des murs de sa chambre. Il le manqua, et, son pied ayant glissé, il fit une chute. A ses cris, ses serviteurs accoururent et le placèrent sur son lit. Le pape se plaignait d'une vive douleur au côté gauche. A son arrivée, le chirurgien découvrit que le col du fémur avait été brisé.

Durant huit jours on dissimula à Pie VII la gravité de son état. Lorsqu'il l'apprit, il reçut cette nouvelle avec la sérénité et le courage qui l'avaient distingué au milieu de toutes les vicissitudes de son existence. Il languit pendant six semaines, objet de l'affectueuse sollicitude de Rome tout entière. Une personne en relations intimes avec notre collège, et qui faisait partie de la maison du pape, nous communiquait chaque jour les changements survenus dans la santé du pontife. Ce fut pendant ces instants d'anxiété que Rome, stupéfaite, apprit un matin une nouvelle si triste, et qui semblait tellement en rapport avec le fâcheux état de l'auguste patient, que, dans l'antiquité, on l'eût considérée comme un présage plus grave que celui des statues qui se couvraient d'une sueur de sang au milieu du Forum, ou des victimes se mettant à parler dans les temples. Le bruit courait que la grande basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs était consumée, et qu'il n'en restait plus qu'un amas de ruines fumantes.

¹ Depuis l'époque où le cardinal Wiseman écrivait ces lignes, il a été accordé au souverain pontife Pie IX de « rompre le charme ».

Le malheur n'était que trop réel, bien que l'on eût de la peine à le croire possible. Des briques épaisses formaient les murs; une mosaïque de marbres anciens ornés d'inscriptions recouvrait le sol; les piliers, d'un marbre phrygien inestimable au centre, étaient moins beaux dans les bas côtés de cette basilique à cinq nefs. Il n'existait aucun conduit de chaleur, et les seuls feux redoutables étaient ceux de la canicule. Comme Achille, mais à l'extrémité opposée, ces vieilles églises ont un endroit vulnérable. La toiture en bois de cèdre, entièrement desséchée après plusieurs siècles d'exposition aux rayons du soleil, et recouverte de tuiles légères, présente une proie facile à la puissance destructive de l'étincelle qui s'y arrête par hasard. C'est l'histoire de tous les jours : des plombiers travaillaient sur le toit et abandonnèrent sur une poutre un petit fourneau rempli de charbons allumés. Les bruits les plus divers circulaient au milieu de la foule, qui y ajoutait foi. On se disait à l'oreille que c'était l'œuvre des incendiaires, et la première partie d'un plan abominable combiné pour la destruction de tous les monuments sacrés de Rome.

Ce ne fut qu'au milieu de l'après-midi que la chaleur de la saison et les occupations du jour permirent aux curieux de franchir les portes de la ville, bien que la triste nouvelle eût pénétré partout au point du jour. En vérité, la scène était navrante. A l'extérieur, des murs chancelants étaient tout ce qu'il était permis d'apercevoir à une distance respectueuse, car on ignorait combien ils mettraient de temps à s'écrouler. On maintint donc alentour un espace libre, où une courageuse brigade de pompiers admirablement organisés s'efforçait, à l'aide de ses engins, d'empêcher les flammes de surgir violemment de ce monceau de ruines où elles semblaient couvrir sous les cendres. Parmi la foule on remarquait l'enthousiaste avocat Fea, presque fou de douleur. Non-seulement c'était un antiquaire grand amateur de sculptures et d'inscriptions, mais il était profondément versé dans l'histoire ecclésiastique et en chérissait avec passion les monuments. Saint-Paul était une des basiliques les plus vénérables et les plus précieuses. L'abandon même de cette vaste église, qui se dressait, dans sa solitaire grandeur, sur les bords du Tibre, était une des causes de sa valeur. On l'avait maintenue en parfait état de conservation, sans rien faire pour lui donner une apparence plus moderne, ou pour modifier sa forme et son ornementation primitives, sauf toutefois la construction récente de quelques chapelles au delà du transept. Elle se dressait donc dans sa nudité un peu rude, et n'était point encombrée de ces ornements de plâtre lourds et sans goût, à la façon du Bernin, qui ont défiguré la cathédrale de Latran, au lieu d'en soutenir la beauté. Quoique nue, elle demeurait dans toute sa pureté, comme l'église Saint-Apol-

linaire *in Classe* de Ravenne, la ville par excellence des basiliques intactes. Aucune chapelle, ni autel, ni monument quelconque n'altérait la sévérité de ses lignes architecturales; elle n'était rachetée que par une série de portraits des papes qui s'échelonnait au-dessus de la corniche des murs. Mais ces rangées non interrompues de colonnes conduisaient le regard à ce grand objet de l'attention placé au centre, l'autel et sa « Confession »; tandis que les autres rangées secondaires de piliers venaient se placer derrière le premier rang et formaient ainsi une masse profonde, solide et sombre, qui faisait ressortir la magnifique avenue que parcouraient les yeux. « Sauvez l'arc de triomphe, » telle était une des exclamations de Fea au désespoir. Il semblait faire maintenant peu de cas du reste. On désigne par ce nom la grande arche qui repose sur deux colonnes massives, et ferme la nef ou plutôt la sépare du transept et de l'abside. Au-dessus de cette arche s'élève un mur revêtu d'une mosaïque de l'époque de Théodose, que l'on a fort heureusement restaurée. L'arc de triomphe de Saint-Paul, à peu près intact, se dressait encore fièrement au milieu des ruines, ainsi que le ciborium gothique, sorte de baldaquin en marbre qui abritait l'autel. Sur un des revers se détachait la majestueuse figure de Notre-Seigneur dans la gloire; autour on pouvait lire une inscription en vers, dans laquelle l'impératrice Galla Placida racontait de quelle manière, aidée par le grand pontife Léon, elle avait terminé la décoration de l'église édifiée par les précédents empereurs.

Cette mosaïque était en quelque sorte le titre authentique qui permettait d'identifier l'église moderne avec la basilique impériale. Rebâtir cette église dans l'endroit même qu'elle occupait depuis quatorze cents ans, c'était annuler, pour ainsi dire, les effets de cet incendie et continuer l'ancien édifice par le nouveau, ce qui fut exécuté. Une des premières mesures adoptées fut de faire enlever avec soin tout ce qui restait de l'ancienne mosaïque par les habiles ouvriers du Vatican, si renommés dans cet art délicat; et une des dernières fut de la remettre à sa place au-dessus de l'arc rebâti.

Enfin, pour en revenir à Pie VII, on cacha au pontife malade cet affreux malheur. Moine, il avait paisiblement vécu à Saint-Paul, livré à l'étude et à l'éducation; il aimait cet endroit de toute la force d'un premier attachement. C'eût été ajouter les angoisses de l'esprit aux souffrances du corps que de lui faire connaître la complète destruction de ce vénérable sanctuaire, où ses ardentes prières avaient fait descendre les bénédictions du ciel sur les travaux de sa jeunesse.

Le vénérable malade continua donc à languir dans cette heureuse ignorance. A son âge, la réduction d'une fracture n'était plus praticable; sa

faiblesse augmentant, il parut lentement s'affaïsser, lorsque, le 16 août, des symptômes de fièvre apparurent, suivis de délire. Le lendemain, le saint pontife exprima le désir de recevoir le viatique, qui lui fut administré par le cardinal Bertazzoli. Ainsi raffermi par le pain des anges, il attendit tranquillement la mort. Le 19 il reçut l'extrême-onction, et l'on ordonna, dans toutes les églises, de réciter, à chaque messe, l'oraison pour le pontife à l'agonie. Tandis que l'on offrait à Dieu ces prières dans toute la ville de Rome, le lendemain matin cet homme vénérable termina son glorieux pontificat et s'endormit dans le Seigneur.

Dans les dernières années de son règne, la Providence lui avait ménagé de bien douces compensations. En 1819, l'empereur et l'impératrice d'Autriche, avec leur fille, visitèrent Rome, accompagnés d'une suite nombreuse et brillante. Il ne s'agissait pas d'une visite *incognito* : ils arrivèrent en princes, et furent reçus et traités comme tels. Sans causer aucun dérangement au pape ou à sa cour, on prépara au palais du Quirinal, pour l'empereur et sa famille, de splendides appartements, dont la décoration contrastait fortement avec la sévérité de la demeure pontificale. Mes souvenirs demeurés les plus nets et les plus vifs sont ceux qui se rapportent aux fêtes publiques données en l'honneur de ces hôtes illustres. Le roi de Prusse visita Rome, en 1822, avec moins d'étiquette; ce qui nous permit de voir Humboldt, le Nestor de la science. A cette époque, on avait fréquemment à Rome l'occasion de contempler les têtes couronnées. Le roi de Naples arriva en 1821. Le roi d'Espagne, Charles IV, et la reine avaient choisi la ville éternelle pour leur résidence. En 1819, ce prince se rendit à Naples pour sa santé et y mourut; la reine, qui ne l'avait pas accompagné, devint malade à son tour et ne tarda pas à rejoindre son royal époux. Tous deux ignorèrent sur cette terre la maladie et la mort l'un de l'autre. Charles-Emmanuel IV de Savoie, vieux et aveugle, s'était aussi retiré à Rome. Je me souviens fort bien de l'avoir vu, le jour de Noël, agenouillé devant l'autel de Santa-Maria-Maggiore, soutenu par deux serviteurs, à cause de sa grande faiblesse. C'était ma première fête de Noël à Rome; le vieux roi mourut l'année suivante. Notre propre reine ¹, exilée d'Angleterre, se réfugia ici pendant quelque temps. Ce fut sans doute aussi une consolation pour le doux Pie VII, si peu enclin à la vengeance, de voir sa capitale offrir un asile à la famille de cet empereur

¹ On lui attribue, pendant son séjour à Rome, une parole qui semblera aussi irrespectueuse que dépourvue de dignité. Ayant appris que l'on avait effacé son nom dans les prières de la liturgie nationale, elle fit cette remarque : « Ils ont longtemps prié pour moi, lorsque je n'étais que princesse de Galles, et je ne me suis pas mieux trouvée; maintenant qu'ils me refusent leurs prières, j'y gagnerai peut-être. » (*Journal manuscrit.*)

qui l'avait tant fait souffrir. On permit à ses membres de conserver la jouissance paisible et régulière de leurs palais, de leurs terres, de leurs titres et de leur position. Personne ne vécut environné de plus d'égards, et ne mourut plus regretté que la princesse Letizia, la respectable mère de l'empereur. Voilà bien cette noble prérogative de Rome, d'être le territoire neutre où les représentants rivaux et même hostiles de maisons royales se rencontrent en paix et avec dignité, et où les inimitiés et les injures sont enterrées dans l'oubli.

De même, celui qui demeure à Rome peut espérer d'y voir bien des personnages célèbres par leur génie dans chaque branche de la littérature, de la science et des arts. Nous avons déjà cité des noms, et nous pourrions en mentionner d'autres appartenant soit à des résidents à Rome, soit aux voyageurs qui viennent passagèrement en contempler les trésors.

Mais, bien au-dessus de cette gloire extérieure qui environnait d'une noble splendeur la vieillesse et la fin du pontificat de Pie VII, s'élevaient l'amour inébranlable et la vénération de ses sujets. Pas un murmure ne se mêlait aux bénédictions qu'on lui souhaitait chaque jour, et qu'il rendait à tous avec la tendresse d'un père. C'est peut-être pour la première fois dans l'histoire que le jugement de la postérité aura confirmé le verdict des contemporains.

LÉON XII

LÉON XII



CHAPITRE I

SON ÉLECTION

L'intervalle qui sépare la fin d'un pontificat et le commencement d'un autre est nécessairement une période de préoccupation et d'anxiété. Je me souviens de m'être trouvé à Paris à la mort de Louis XVIII, lorsque Charles X lui succéda. Chateaubriand publia alors une brochure sous ce titre : *Le Roi est mort, vive le Roi!* Il n'y a point d'interrègne dans une monarchie héréditaire : ce titre n'est pas autre chose que les paroles prononcées par le héraut d'armes à la fin des obsèques d'un roi, au moment où il montre d'abord avec son bâton le caveau funèbre et l'élève ensuite joyeusement en l'air.

Mais dans une monarchie élective, et dans la seule qui survit encore en Europe, on doit s'attendre à une situation provisoire que l'on prévoit, et à laquelle on se prépare. Le temps indispensable pour réunir les électeurs de provinces éloignées, ou même de l'étranger, est employé à rendre au pontife défunt un dernier tribut de respect et d'affection. Son corps est embaumé, paré des vêtements particuliers à sa haute dignité, de la couleur réservée aux confréries de pénitents, puis déposé sur un lit de parade dans une des chapelles de Saint-Pierre, afin que tous les fidèles puissent non-seulement le voir, mais lui baiser les pieds. L'auteur se souvient bien d'avoir rendu ce dernier hommage à la dépouille de l'immortel Pie VII.

Ces préliminaires occupent trois jours, pendant lesquels on voit sortir comme par enchantement des cryptes de Saint-Pierre un immense catafalque, colossal monument d'architecture orné de statues et d'inscriptions

qui remplit la nef de cette basilique. Pendant neuf jours, devant ce catafalque s'accomplissent des cérémonies religieuses terminées par une oraison funèbre. L'endroit où repose le corps du dernier pape est toujours le même à Saint-Pierre; c'est un sarcophage en stuc, tout uni, placé au-dessus d'une porte, à côté du chœur, et sur lequel est simplement peint le nom du dernier occupant; le voyageur lui accorde à peine un regard distrait. A la mort de son successeur, on brise ce sarcophage au sommet; le cercueil, transporté dans les caveaux, cède la place à celui qui vient d'acquérir le droit d'y reposer en paix. Selon l'usage, le changement se fait à une heure avancée du soir et en secret. Je ne puis me rappeler si ce fut à cette occasion, ou plus tard, que j'assistai à ce spectacle avec mes compagnons de collège.

Dans l'après-midi du dernier jour des *Novendiali*, ainsi qu'on les appelle, les cardinaux s'assemblent dans une église voisine du Quirinal; puis, accompagnés de leurs conclavistes, c'est-à-dire d'un secrétaire, d'un chapelain et d'un ou deux serviteurs, ils en sortent processionnellement et se dirigent vers la grande porte de cette résidence royale, où l'un d'eux restera en qualité de maître souverain. Il va sans dire que la colline est couverte de spectateurs qui se pressent en foule sur le parcours du cortège. Le peuple voit ainsi passer des cardinaux inconnus ou demeurés invisibles pendant bien des années; des yeux investigateurs interrogent leurs visages, leurs regards, les moindres traits de leur physionomie, et s'efforcent d'y découvrir un signe qui leur permettra de conjecturer quel est celui qui sera bientôt le maître de cette ville splendide, bien plus, le chef suprême de l'Église catholique, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident. Égaulx, ils franchissent le seuil de cette porte, ils partagent le souverain pouvoir, spirituel et temporel. Au plus profond de leur cœur, silencieux et recueilli, est caché le germe de cette autorité que leurs bouches proclameront ensemble par tout l'univers, et qui, une fois encore, ira se concentrer sur la tête d'un seul homme. Aujourd'hui ils sont égaux; demain peut-être l'un d'eux s'assiéra sur le trône, et tous viendront lui baiser les pieds; l'un sera souverain, les autres resteront ses sujets; l'un deviendra le pasteur, les autres formeront le troupeau.

Cet instant est vraiment extraordinaire et d'un profond intérêt, et ce spectacle ne s'efface pas aisément de la mémoire. Nous voyons passer des hommes dont la démarche vraiment royale nous saisit. Voici ce grand politique dont nous avons déjà parlé; bien que courbé par l'âge et les infirmités, il a conservé toute la vivacité du regard. Voici le courtois et toujours intrépide Pacca; grand, droit, la douce expression de ses yeux annonce les hautes et solides qualités de son cœur. Puis, avec sa tête



LÉON XII

blanche et d'un pas moins assuré que son compagnon, s'avance le saint et si vénérable de Gregorio. Remarquons ensuite Galeffi, à la figure moins fine, mais animée de ce regard si naturel, si franc, qui lui a valu l'estime générale; et l'aimable et digne Opizzoni, nommé de bonne heure au siège archiépiscopal de Bologne, qu'il occupait encore il y a peu de temps; il soutint naguère les droits du pape contre les prétentions impériales avec un si grand courage, qu'il s'est fait jeter en prison; chéri et vénéré par son troupeau, il s'est attiré l'admiration des Romains. Beaucoup d'autres étaient aussi présents, dont les noms ne demeurèrent pas si profondément inscrits dans les annales du temps, ou disparurent de la mémoire de ceux qui leur ont survécu. Mais l'un d'eux franchit certainement la porte du Quirinal avec autant de calme que lorsqu'il en sortit. C'était Odescalchi, jeune encore, dont la noblesse du sang ne le cédait en rien à celle du cœur, la sainteté peinte sur le visage, et agitant sans doute en lui-même s'il se démettrait de sa dignité et de sa charge, et n'abandonnerait pas la pourpre afin de reprendre la robe noire du novice. Plus d'un spectateur, plus épris de la sainteté que de tout le reste, espérait, en regardant ce modeste visage, qu'il ne tarderait pas à resplendir sous le poids de la tiare. Mais Dieu a dit : « Ne considérez pas sa bonne mine, ni la grandeur de sa taille. Je ne juge pas des choses comme les hommes les voient : car l'homme ne voit que ce qui paraît au dehors, mais le Seigneur regarde le cœur. » (I Rois, xvi, 7.)

Personne ne remarqua peut-être dans le cortège un personnage maigre et de haute taille, à la démarche chancelante, au visage pâle, comme s'il venait de se lever d'un lit de douleurs pour passer dans les bras de la mort. Non-seulement il était d'un rang élevé, mais il remplissait une charge importante qui l'obligeait à se mettre en rapports continuels avec la population de Rome. C'était le cardinal-vicaire, qui exerçait les fonctions d'ordinaire. Néanmoins la plupart ne le connaissaient pas; l'épuisement continu causé par la maladie avait non-seulement pâli ses traits, mais le condamnait, pendant la plus grande partie de l'année, à garder la chambre et le lit. L'auteur ne l'avait déjà entrevu qu'une seule fois, à un jour et à une époque mémorables pour lui, le jour de la fête de saint Étienne, dans la chapelle papale, en 1819.

Tel était le cardinal Annibal della Genga, qu'un choix plus puissant que celui des hommes avait destiné à s'asseoir sur le trône pontifical.

L'histoire de la première partie de son existence peut être brièvement racontée. Il était le sixième des dix enfants du comte Hilaire della Genga et de Marie-Louise Periberti, et naquit au château de famille della Genga, le 20 août 1760. Il fit ses premières études au collège d'Osimo, et alla

ensuite dans un autre collège réservé à ceux de sa province, et qui en portait le nom, le *collegio Piceno*. De là, se destinant à l'état ecclésiastique, il entra à l'*Academia ecclesiastica*, établissement dont nous avons déjà parlé au troisième chapitre de notre premier livre. Le célèbre cardinal Gerdil l'ordonna prêtre le 4 juin 1783.

Le pape Pie VI, visitant un jour cette académie, frappé de son extérieur, de ses manières et de la vive intelligence qui perçait dans sa conversation, le fit entrer dans sa maison. En 1793, malgré sa jeunesse et sa vive opposition, le cardinal d'York le sacra archevêque de Tyr dans la cathédrale de Frascati. On l'envoya ensuite, en qualité de nonce, à Lucerne, d'où il alla remplacer l'illustre Pacca à la nonciature plus importante de Cologne.

En 1805, il devint la cause d'un grave dissentiment entre le saint-siège et Napoléon. En effet, le pape l'avait nommé son envoyé extraordinaire à la diète d'Allemagne, tandis que l'empereur eût désiré que ce poste fût confié à l'évêque d'Orléans. Le pape l'emporta et ordonna à M^{sr} della Genga de retourner en Allemagne. Il résidait à Munich, entouré de l'estime universelle. L'année 1808 le trouva à Paris, engagé dans des négociations diplomatiques au nom de son souverain. De retour à Rome, après avoir vu le traitement infligé à Pie VII par ses ennemis, il se retira à l'abbaye de Monticelli, qu'il avait en commende, et s'y consacra pour le reste de ses jours, croyait-il, à l'instruction d'un chœur d'enfants et à la culture de la musique.

A la restauration, il fut tiré de l'obscurité et envoyé à Paris, auprès de Louis XVIII, afin de lui présenter les lettres de félicitation du pape. Cette mission fut la cause d'un différend qui s'éleva entre lui et le cardinal Consalvi, différend qui fut, du reste, noblement réparé de part et d'autre, lorsque della Genga fut monté sur le trône pontifical. Mais il revint de cette mission avec une santé si ébranlée et un visage si changé, que l'on s'éloignait presque de lui. Il songea dès lors sérieusement à retourner à son abbaye, où il avait pris soin de faire préparer son tombeau, qu'il essayait d'avance en se couchant parfois dans son étroite enceinte.

Néanmoins, en 1816, il fut élevé à la pourpre et nommé évêque de Sinigaglia. En 1820, il était vicaire de Rome, et remplit les devoirs de cette charge avec une exactitude, un zèle et une prudence exemplaires, jusqu'au moment où il exerça lui-même le souverain pouvoir, qu'il n'avait fait que représenter jusqu'alors ¹.

¹ Ces détails abrégés des premières années de Léon XII sont extraits de l'*Histoire du pape Léon XII*, par le chevalier Artaud de Montor, 2 vol.

Tandis que nous dépeignons d'une manière rapide et imparfaite un des nombreux cardinaux qui passèrent à peu près inaperçus au milieu du cortège se rendant solennellement au conclave¹, le 2 septembre 1823, nous pouvons supposer qu'on vient de fermer inexorablement les portes derrière ceux qui en faisaient partie. Le conclave, qui autrefois se réunissait au Vatican, eut lieu en cette occasion et subséquemment au Quirinal. Ce noble palais, qui porte aussi le nom de Monte-Cavallo, consiste en un vaste édifice quadrangulaire, autour duquel règnent les appartements pontificaux. Une aile immense s'en détache et borde une rue entière; ses deux étages, divisés en un grand nombre d'appartements, petits, mais complets, sont presque toujours habités par des personnes de la cour.

Durant le conclave ces modestes logements sont assignés aux cardinaux, qui y demeurent, chacun à part, avec leurs domestiques. Tous les jours leur nourriture est apportée de leurs palais; après un sérieux examen, elle est remise à chacun d'eux, divisée en fragments par les vigiliants gardiens des *tours* et des grilles, à travers lesquels tout, jusqu'aux paroles, doit passer avant de franchir la sévère clôture de cette retraite sacrée. Le premier soir, les portes sont ouvertes pour quelques heures, et la noblesse, le corps diplomatique, en un mot, toutes les personnes honorables peuvent circuler de cellule en cellule, offrir de courtes félicitations et répéter peut-être à cinquante cardinaux des souhaits qui ne peuvent s'accomplir que pour un seul. Désormais tout sera rigoureusement clos; une très-petite entrée est réservée aux cardinaux retardataires; chaque ouverture est surveillée par des gardiens jaloux, juges et prélats, appartenant à divers tribunaux, et qui se relèvent les uns les autres. Chaque lettre est ouverte et lue, afin qu'aucune communication ne puisse être entretenue avec le monde extérieur. La rue même le long de laquelle s'étend le bâtiment réservé au conclave, est barricadée et gardée par un piquet de soldats à chaque extrémité; fort heureusement, comme il ne s'y trouve point de résidences particulières, et que tous les bâtiments ont leurs ouvertures de l'autre côté, cela ne gêne personne.

Pendant toute la durée du conclave, le pouvoir est entre les mains du camerlingue, qui a le droit de frapper monnaie; il est assisté par trois cardinaux appelés chefs d'ordre, parce qu'ils représentent les trois ordres du sacré collège : les évêques, les prêtres et les diacres. Les ambassadeurs des grandes puissances reçoivent de nouvelles lettres de créance pour le conclave, et viennent solennellement à la grille les présenter à cette délè-

¹ Les auteurs anglais commettent souvent cette erreur d'appeler conclave une réunion quelconque de cardinaux. Le conclave n'a lieu que lorsqu'ils sont « renfermés » pour l'élection d'un pape. Quand ils sont réunis par ordre du souverain pontife, ils forment un « consistoire ».

gation. Une adresse soigneusement préparée est lue par chaque ambassadeur, et reçoit du cardinal président une réponse non moins méditée.

Cependant *fervet opus*, l'œuvre progresse à l'intérieur du palais, à l'abri de tout regard indiscret. Les sentiments et les passions des hommes ne pénètrent que trop facilement, hélas! jusque dans les sanctuaires les mieux gardés. Mais l'histoire des conclaves est loin d'être conforme aux récits qu'en ont fait des écrivains prévenus. A toutes les époques les opinions différeront toujours sur les formes de gouvernement ecclésiastique et civil. Les uns, du fond de leur conscience, souhaitent que le pouvoir civil mène les affaires avec fermeté et sévérité, tandis que d'autres recommandent une pression plus douce et des réformes graduées. Quelques-uns conseillent plus de concessions envers le pouvoir temporel, afin de prévenir des collisions violentes ; mais un autre parti croit qu'il est plus sûr de résister aux moindres envahissements, qui pourraient conduire à de plus graves usurpations. Il peut même se présenter un cas de division politico-ecclésiastique. Ceux-ci considéreront l'empire d'Autriche comme le plus fidèle allié de la religion et le meilleur défenseur de l'Église, tandis que ceux-là affirmeront que l'attachement de la France à la foi est plus ardent et plus énergique.

Il faut encore observer qu'il s'agit d'élire à la fois un prince et un pontife, et qu'il peut surgir de graves divergences d'opinion sur la politique civile la plus capable de contribuer au bien-être des sujets, et même à la paix universelle.

Les gens droits et honnêtes peuvent donc avoir des sentiments, des désirs et des opinions entièrement différents sur les trois grandes divisions du gouvernement papal, soit ecclésiastique, civil ou mixte; et lorsqu'il faut choisir un chef qui agira d'après ses principes personnels, il est bien naturel qu'un électeur souhaite qu'ils soient conformes aux siens. Mais il arrive aussi, en l'état social, que, malgré certaines idées qui leur sont particulières, les hommes s'accordent sur les bases générales, et qu'un certain groupe d'individus, plus énergiques ou plus ardents que les autres, deviennent les représentants et les guides de ceux qui partagent leur avis, et sont ainsi reconnus chefs de partis, s'ils n'en ont pas été eux-mêmes les créateurs.

Ces divergences d'opinion seront plus tranchées et plus inévitables après de violentes agitations et de grands changements comme ceux qui ont marqué le pontificat de Pie VII. Il était devenu nécessaire de réorganiser à peu près complètement l'Église et l'État, après une dévastation qui avait emporté les anciennes frontières. De nouveaux royaumes s'élevaient et avaient effacé les anciennes limites de la juridiction ecclé-

siastique; des provinces même, autrefois catholiques, étaient passées sous un joug protestant. La vie conventuelle et la propriété avaient été détruites dans la plus grande partie de l'Europe; le droit canon était aboli, les biens de l'Église confisqués. On avait introduit des codes civils en contradiction avec la jurisprudence ecclésiastique; les évêques avaient été dépouillés du pouvoir indispensable pour l'exécution de leurs ordonnances; enfin l'on en était venu à un état de choses entièrement différent de celui que le monde avait vu jusqu'alors.

Bien des personnes encore existantes se souvenaient de l'époque qui avait précédé tous ces bouleversements; elles formaient comme les anneaux d'une chaîne qui les unissait à ce passé pendant lequel, on peut le dire avec justice, l'Église avait fait preuve d'une vitalité remarquable. Elles déploraient ces changements, et croyaient qu'on avait fait trop de concessions à l'esprit du temps. Il n'en faudrait pas davantage pour former un parti sérieux et très-profondément consciencieux, dans l'acception la meilleure et la plus élevée du mot. D'autres, avec autant de conscience, peuvent croire que le dernier système politique n'a pas cessé de suivre les inspirations de la prudence et de la charité, et en souhaiter la continuation. Sans rien exagérer, nous croyons pouvoir dire qu'un grand nombre de ceux qui entrèrent au conclave de 1823 étaient gouvernés par ces opinions contradictoires; tandis que d'autres, n'ayant à cœur que le plus grand bien général, réservaient leur jugement définitif pour le moment où ils seraient appelés à l'exprimer avec autorité. Un pareil état de choses semble donner à l'élection d'un pape l'apparence d'un compromis. Il faut donc chercher à adoucir la vivacité des sentiments opposés : c'est le rôle du parti intermédiaire. Pour être valide, une élection doit réunir les deux tiers des votes. Si une section du conclave représentait un pareil nombre de voix, elle cesserait d'être un parti. Par conséquent, lorsque différentes opinions partagent une assemblée, des idées modérées plus ou moins conciliantes finissent toujours par prévaloir, et le choix s'arrêtera sans doute sur un membre qui n'a perdu la confiance de personne, mais qui n'a pris aucune part importante à la gestion des affaires publiques.

C'est peut-être ce qui arriva pour l'élection de Léon XII, qui fournit un exemple d'unanimité et de promptitude à peu près sans égales.

Ce n'est point ici notre dessein de raconter avec détail les opérations d'un conclave. Il suffit de dire que deux fois le jour les cardinaux se réunissent dans une chapelle intérieure du palais. Là ils écrivent sur des billets, de façon à ce que leur vote demeure secret, le nom de celui auquel ils donnent leur suffrage. Ces billets sont examinés en leur présence,

et si le nombre des votes ne constitue pas une majorité, ils sont brûlés de telle sorte que la fumée, sortant par un conduit spécial, soit visible aux yeux de la foule, qui se rassemble ordinairement sur la place, en dehors du palais. Un jour, au lieu de ce signal, qui disperse habituellement les spectateurs, on entend résonner la pioche et le marteau, et une ouverture se produit dans le mur temporaire qui ferme la grande fenêtre située au-dessus de l'entrée du palais. Enfin les maçons du conclave ont pratiqué une grossière ouverture, à travers laquelle le premier cardinal-diacre s'avance sur le balcon et proclame aux spectateurs plus ou moins nombreux demeurés à l'attendre, qu'ils possèdent une fois de plus un souverain et un pontife. Voici la formule habituelle de cette proclamation :

« Je vous annonce une grande joie : nous avons pour pape le très-éminent et révérend seigneur Annibal, cardinal de la sainte Église romaine, della Genga, prêtre de l'église de Sainte-Marie au delà du Tibre, qui a pris le nom de Léon XII ¹. »

Ces nouvelles parcoururent la ville avec autant de rapidité que l'étincelle électrique ou que le bruit du canon qui les proclamait. Ceci se passait le 28 septembre, après un court conclave de vingt-cinq jours.

Le 5 octobre eut lieu l'imposante cérémonie du couronnement de Léon XII. J'assistai alors pour la première fois à la grand'messe du pape, à Saint-Pierre. Tout était nouveau : la cérémonie, les circonstances, la personne. Ainsi que nous l'avons expliqué précédemment, les infirmités de Pie VII l'empêchaient d'officier solennellement ; aussi un grand nombre parmi nous, vivant à Rome depuis plusieurs années, n'avaient jamais assisté aux plus imposantes cérémonies pontificales. Chose assez singulière, bien que quelques membres de notre collège eussent, peu de temps auparavant, reçu les ordres sacrés dans son oratoire particulier, comme je n'avais point joui de ce privilège, le visage du nouveau pape, qui devait plus tard se tourner vers moi avec tant de bienveillance, m'était inconnu. L'occasion spéciale où les traits de Léon XII se retracent dans ma mémoire avec toute la netteté d'un tableau antique, est celle qui ne se présente qu'une seule fois à chaque pontificat. Le cortège s'avancait lentement vers le maître-autel de la basilique Vaticane ; il s'arrêta soudain ; je n'étais qu'à quelques pas du siège magnifique sur lequel le pontife est

¹ Bien que tout le monde sache qu'un pape, à son accession, prend, selon l'usage, un nouveau nom parmi ceux de ses prédécesseurs, on ignore en général qu'en signant les bulles, il garde son nom de baptême. C'est ainsi que Léon XII continuera de signer *Annibal*, et que le pape actuel signe *Jean* au bas des documents ecclésiastiques les plus importants. La formule est : *Placet Joannes*.

porté pour la première fois. Aucune autre cour ne saurait offrir un spectacle aussi grandiose et aussi imposant. Au centre même du plus sublime monument de l'univers se tenaient rangés en cercle des officiers, des nobles, des princes, des ambassadeurs, revêtus de costumes éblouissants; au milieu d'eux on remarquait les plus hauts dignitaires de la religion, évêques, patriarches de l'Église occidentale et orientale, tout le sacré collège, dans l'éclat de la pourpre romaine; un artiste aurait étudié avec joie ces nobles visages, dont la vue imposait le respect à tous les assistants. Mais au-dessus d'eux, assis sur le trône, était celui qu'ils avaient contraint d'y monter, en dépit de ses larmes et de ses remontrances. Certes, si une existence sévèrement réglée, pleine de douleurs, condamnée à une longue retraite, n'avait pas suffi à éteindre l'ambition dans son cœur, ce qui se passait alors était bien fait pour en réveiller le souvenir. Et si, dans le cours de sa vie, l'orgueil est venu assaillir son âme, jamais la tentation n'a dû être plus violente.

Et pourquoi cet arrêt du cortège, tandis qu'il poursuit sa marche triomphante vers l'autel qui surmonte le tombeau de l'apôtre et vers le trône placé au delà? C'est précisément afin d'empêcher un pareil sentiment de s'élever dans le cœur du nouveau pontife et d'opposer un contre-poison à l'enivrement des vanités humaines; c'est ainsi qu'il pourra s'approcher humblement de l'autel et s'asseoir sur le trône en esprit de douceur. Un clerc de la chapelle papale tient droit en face du pontife un roseau surmonté d'une poignée d'étoupe. On y met le feu; la flamme brille un instant, meurt aussitôt, et quelques débris en cendres tombent aux pieds du pape, tandis que le chapelain chante d'une voix forte : *Patet sancte, sic transit gloria mundi* (Saint-Père, ainsi passe la gloire du monde). A trois reprises, durant la procession, on renouvelle cette cérémonie touchante, comme pour contre-balancer les mouvements d'orgueil qui pour raient agiter l'âme de celui dont le front porte la tiare à la triple couronne.

Le pape, fatigué, pâle, semblait baisser la tête, non pas seulement en signe de simple acquiescement, mais comme s'il s'offrait lui-même comme un vivant témoignage de la réalité de cette déclaration solennelle. Son regard était doux, tendre, humide même, et brillant d'une émotion toute spirituelle. Il considérait cet éclat passager de la flamme comme un symbole dont il sentait profondément le sens, comme l'emblème de tout un pontificat, — du sien, — bien court, hélas! Mais sa physionomie calme et sereine, l'air de sincérité empreint sur son visage en recevant cette leçon, ne permettaient pas de soupçonner qu'il entretenait au fond de son cœur les sentiments contre lesquels on cherchait à le prémunir. Et cet avertis-

sement semblait plutôt être en parfaite harmonie avec ses pensées les plus intimes.

CHAPITRE II

CARACTÈRE ET POLITIQUE DE LÉON XII

De longues années de souffrances avaient affaibli le pape, déjà dans sa soixante-quatrième année, et lui avaient enlevé cette tournure gracieuse qui avait fait l'ornement de sa jeunesse. Il paraissait débile et fatigué ; son visage, dont les traits n'avaient jamais été fortement accentués, avait pris une teinte pâle et jaune, sans que les marques de l'âge y fussent encore profondément gravées. Mais ses yeux et sa voix rachetaient tous ces défauts. Malgré sa douceur, son regard avait une pénétration qui inspirait à la fois l'affection et la crainte, invitait à lui parler familièrement et avertissait néanmoins à ne point dépasser la mesure. Sa voix avait un accent de douce courtoisie qui allait au cœur ; il parlait sans précipitation, délibérément et sans hésiter. On pouvait l'entendre s'exprimer avec sévérité sur des fautes commises, mais jamais d'une manière violente et d'un ton irrité.

Pendant la cérémonie que nous venons de décrire au dernier chapitre, ce regard du pontife, après s'être arrêté, avec une expression pleine de douceur, sur les étoupes enflammées, se reporta sur la foule, tandis que le cortège continuait sa marche. Je suis sûr que tous les yeux qui rencontrèrent les siens s'abaissèrent en signe de respect, ou se remplirent de larmes à la vue de l'expression ardente qui les animait. Ce fut là, du moins, l'impression que je ressentis moi-même en cet instant.

Outre ces qualités aimables et caractéristiques, il en possédait une autre qui s'accordait admirablement avec sa haute position : c'était une dignité, une grâce naturelle et simple dans les mouvements, surtout au milieu des fonctions ecclésiastiques. D'une taille élevée, les plis amples et la longueur des vêtements pontificaux donnaient un air de grandeur à sa personne, bien que sa tête parût relativement petite : il se détachait au milieu de ceux qui l'entouraient, et semblait toujours à l'aise sans cesser d'être digne. Alors son visage resplendissait de ferveur et de dévotion, comme si tout son être, pénétré des rites imposants qu'il accomplissait, ne voyait, n'entendait et ne sentait plus rien.

Deux parties des cérémonies sacrées que nous venons de raconter firent

ressortir ces deux qualités de Léon XII, profondément différentes l'une de l'autre pour le fond, mais qui s'harmonisent admirablement lorsqu'elles se réunissent. Ce fut d'abord la communion de cette première messe pontificale, à laquelle un grand nombre de personnes assistaient pour la première fois. Il serait malaisé de peindre ce touchant et imposant spectacle à ceux qui ne l'ont jamais contemplé; ce serait prendre une peine inutile pour ceux qui l'ont observé avec attention et intelligence : jamais il ne sortira de leur mémoire.

A Saint-Pierre, comme dans toutes les anciennes églises, le maître-autel est placé au centre, de manière à constituer le point central, d'où la nef, les ailes et le sanctuaire paraissent s'éloigner comme autant de branches ou de rayons; en outre, l'autel est tourné vers le sanctuaire, tandis que le revers fait face à la grande porte de l'église. En conséquence, le chœur est devant l'autel, tandis que, selon l'arrangement moderne, il semblerait placé derrière. Le trône papal se dresse vis-à-vis de l'autel, mais à l'extrémité la plus éloignée du sanctuaire ou chœur : on arrive à ce trône, vaste et élevé, par des degrés sur lesquels se groupent ou s'assoient les ministres du pontife. A droite et à gauche, à une distance à peu près égale à la largeur de la nef, sont des bancs où se tiennent, d'un côté, les cardinaux évêques et prêtres; de l'autre, les cardinaux diacres; et derrière eux, les évêques et les prélats; puis, entre eux et l'autel, la splendide garde noble est rangée sur deux lignes, et forme une haie qui retient la foule, où les rangs et les tribus sont aussi variés que parmi les visiteurs qui encombraient Jérusalem aux fêtes de la première Pentecôte chrétienne.

Le maître-autel domine réellement cette scène de toute sa grandeur; surmonté du somptueux baldaquin, à tout autre moment il forcerait les yeux à se lever vers l'intérieur du dôme incomparable de Saint-Pierre, qui semble suspendu au milieu des airs et comme descendu du ciel pour abriter la tombe du grand apôtre. Il n'en saurait être ainsi en ce moment solennel : c'est l'autel qui attire et concentre toute l'attention. Sur le degré le plus élevé, le visage tourné vers le peuple, le pontife vient d'apparaître, soutenu et entouré par ses ministres, dont les rangs vont en s'élargissant jusqu'au bas des marches; et tous ceux qui forment cette pyramide aux brillantes couleurs vont, viennent, remplissent leur fonction avec simplicité et sans le moindre embarras. Puis, en un instant, l'autel devient désert.

Le grand prêtre, avec tout son cortège, est retourné à son trône; l'autel, dans sa noble simplicité, semble abandonné de ses respectueux ministres; et cependant il est encore l'objet de leur vénération. Il y a

là quelque chose de plus grand que toute cette pompe ; tous les regards sont tournés de ce côté, tous les genoux ont fléchi, tous adorent : au milieu de l'autel, sur la patène et dans le calice, sont les espèces consacrées. Le souverain pontife lui-même n'est plus rien en leur présence ; il n'est plus qu'un homme, cendre et poussière devant son maître et son créateur.

Le cardinal-diacre s'avance vers l'autel, y prend la patène, l'élève et la dépose sur un riche voile suspendu autour du cou d'un sous-diacre agenouillé, qui la porte au trône. Alors le diacre lui-même soulève aussi le calice, orné de pierres précieuses, avec lequel il trace le signe de la croix ; puis il descend les marches de l'autel chargé de ce précieux fardeau, qu'il tient un peu élevé en l'air, et franchit d'un pas lent et solennel l'espace qui le sépare du trône. Les gardes fléchissent le genou, et l'on entend le fracas des épées qui s'abaissent et des fourreaux qui heurtent le pavé de marbre, tandis que la foule, humblement prosternée, adore avec foi le Dieu qui passe au milieu d'elle.

Le jour de l'intronisation et de cette première célébration du nouveau pape, il se produisit une circonstance, liée à cette partie de la cérémonie, qui, aux yeux de plus d'une personne, lui donna un intérêt particulier. Le premier cardinal-diacre, qui assistait de droit le souverain pontife, était l'ancien ministre Consalvi : les gens incapables d'apprécier la force de caractère fondée sur de meilleurs principes que ceux du monde, étaient vivement intéressés par cette singulière coïncidence. On n'ignorait pas que leurs opinions avaient été opposées sur des sujets importants ; et l'on se répétait en confidence que Consalvi avait été contraire à l'élection de Léon XII. Autrefois, à l'époque de la restauration en France, racontait-on encore, de dures paroles avaient été adressées par le puissant ministre au prélat della Genga. Aussitôt l'opinion publique, ou le monde, s'empressa de croire que des sentiments de colère et de vengeance étaient restés au fond de leurs cœurs, et qu'ils n'avaient pu les faire taire même au pied de cet autel, qui représente le Calvaire de la réconciliation. Celui qui, selon la renommée, avait été comme foulé aux pieds, marchait, porté en triomphe, escorté de ce diacre autrefois la cause de son humiliation, et maintenant réduit au rôle que remplissait Laurent auprès de Xyste. Quelle position périlleuse pour la faiblesse humaine ! Sans aucun doute, si tels avaient été leurs sentiments, il leur eût été facile de s'épargner un si douloureux embarras.

Quoi qu'il en soit, le biographe de Léon XII, qui fréquentait une société bien différente de la mienne, — le monde diplomatique, — nous raconte que les yeux perçants d'observateurs attentifs étaient fixés sur le pontife

et son diacre, pour surprendre sur leurs visages une expression passagère d'humiliation ou d'orgueil : ce fut en vain. Même s'il eût été possible qu'ils éprouvassent à un autre moment quelque sentiment trop humain, à l'heure actuelle ils servaient un maître bien plus puissant, auquel ils appartenaient corps et âme. Sans conserver le moindre souvenir d'avoir contemplé cette auguste cérémonie, le cœur troublé de pensées si profanes, notre mémoire peut en retracer le tableau fidèle. Calme, digne, recueilli, débarrassé des soucis de la vie publique, oublieux du monde où il a brillé, inconscient des milliers de regards fixés sur lui, le vieux ministre, maintenant diacre, s'avance d'un pas ferme et gracieux. Cet homme, que les rois et les empereurs avaient honoré de leur amitié, à cause duquel le fier et égoïste Georges d'Angleterre avait brisé les entraves légales établies depuis trois cents ans, en osant lui écrire; ce ministre qui s'était mêlé à la foule qui encombre les cours, toujours calme et toujours admiré, maintenant dépouillé du pouvoir et de sa haute dignité, revêtu de la dalmatique, est aussi tranquille au pied de l'autel et s'acquitte de ses fonctions ecclésiastiques avec autant d'aisance que s'il n'avait jamais rempli un autre emploi. Un grand nombre de ceux qui s'imaginaient que la place naturelle du cardinal Consalvi était plutôt le congrès de Vienne ou la salle des banquets à Carlton-House, pouvaient voir, à cette heure, que le sanctuaire de Saint-Pierre ne lui convenait pas moins bien. Ce jour-là, tous ses gestes, tous ses mouvements, toute sa personne étaient précisément ce que ses meilleurs amis auraient désiré qu'ils fussent, même s'il eût figuré pour la dernière fois de sa vie dans des cérémonies ecclésiastiques.

Mais le pape lui-même, lorsqu'il se leva pour s'agenouiller à l'approche du diacre, aurait défié l'œil le plus pénétrant qui eût cherché à surprendre sur son visage le moindre reflet d'un sentiment humain : ses traits, pâles, étaient comme illuminés par cette piété profonde qui éclairait tout son être. Malgré la pompe civile et religieuse qui environnait sa personne, il était évident que son esprit, préoccupé d'une seule présence, se tenait aussi solitaire en face d'elle que Moïse sur le Sinaï. De la main de son humble ministre, il prit la coupe de la très-sainte Charité : leurs visages se rencontrèrent dans le baiser de paix. Selon le rit usité à la messe pontificale, le serviteur trempa ses lèvres au même calice que son maître. Qui pourrait croire qu'en cet instant ils n'étaient pas unis par le plus sacré des liens ?

Le nouveau pontife fut porté à la *loggia*, ou balcon, au-dessus de la porte de Saint-Pierre, et la triple couronne fut placée sur sa tête par le premier cardinal-diacre Albani, très-avancé en âge; ensuite, se tenant

debout, il donna sa première bénédiction solennelle à la multitude réunie à ses pieds. Lorsqu'il se fut levé de son siège, il se dressa de toute sa hauteur, leva les yeux au ciel, ouvrit les bras, joignit les mains, puis, étendant la droite, il bénit le monde. En cet instant, rien n'eût pu surpasser la beauté et la noblesse de tous ses mouvements. Ce geste, à la fois paternel et royal, paraissait inspiré par son cœur : et ce n'est pas assez dire ; car tous les catholiques présents, et ils formaient la grande majorité, reçurent cette bénédiction comme le premier usage qu'il faisait, en leur faveur, du pouvoir qui lui était confié par Celui dont les mains seules peuvent véritablement répandre « la bénédiction et la gloire, l'honneur et la puissance ».

Ce nouveau règne apportait avec lui de brillantes promesses. Si, pendant les années précédentes, le pape s'était tenu à l'écart des affaires publiques et même renfermé dans l'intérieur de son palais, à cause de sa mauvaise santé, il déploya soudain une intelligence et une activité qui permettaient d'espérer un pontificat très-remarquable. Mais à peine avait-il commencé à remplir ces nouveaux devoirs, que les infirmités, qui déjà avaient affaibli sa constitution, revinrent l'assaillir avec une nouvelle violence, et menacèrent d'interrompre brusquement de si heureux débuts. Vers le commencement de décembre, il était si malade qu'il suspendit ses audiences ; avant la fin du mois, on le considérait comme perdu. Dans le courant de janvier 1824, contre tout espoir, il sembla se remettre ; le 26 de ce mois, je trouve la note suivante dans mon journal : « Aujourd'hui j'ai eu ma première audience de Léon XII : il était au lit, malade, pâle comme un mort, et plus maigre que l'année dernière, mais gai et disposé à causer... Je lui dis : « Je suis un étranger venu ici, il y a six ans, à l'appel de Pie VII... Mes premiers protecteurs, Pie VII, les cardinaux Litta, de Pietro, Fontana, et maintenant Consalvi, sont morts. (Ici le pape baissa la tête, ferma les yeux, et posa sa main sur sa poitrine avec un soupir.) J'implore donc la protection de Votre Sainteté, et j'espère qu'elle me servira de père à une si grande distance de mon pays. » Le pape répondit qu'il le ferait volontiers, etc. »

Tout Rome attribua son retour inattendu à la santé aux prières d'un saint évêque qu'on fit venir, à la demande du pape, de son siège éloigné de Macerata : c'était M^{sr} Strambi, de la congrégation des Passionistes. Il vint aussitôt, vit le pape, et l'assura de sa guérison ; car il avait offert au Ciel sa vie, malgré son peu de valeur, en échange d'une existence si précieuse. On eût dit qu'il avait transmis ses forces et sa vigueur au corps affaibli du pape : il mourut lui-même le lendemain, 31 décembre, et le pape se leva comme d'un tombeau.

A mesure qu'il revenait à la santé, son caractère et sa politique s'accrochèrent et se développèrent graduellement. Il montra d'abord une très-grande simplicité, puis un ardent esprit de réforme. En parlant de ses habitudes personnelles, nous aurons une meilleure occasion de décrire cette simplicité qui se manifestait aussi de bien d'autres manières. Son règne, même si l'on tient compte de son peu de durée, paraîtra moins distingué que ceux de ses prédécesseurs ou de ses successeurs, parce qu'il ne fut point signalé par de grands travaux publics. Ce défaut tenait en partie à cette simplicité de caractère que nous venons de mentionner tout à l'heure.

Ce qui caractérise les monuments de Rome, c'est qu'ils racontent eux-mêmes leur propre histoire. Parfois le touriste se permettra de sourire ou de ricaner, suivant son caractère, devant une inscription qui lui semblera trop pompeuse pour un piètre monument : par exemple, une plaque de marbre richement encadrée et commémorant l'érection d'un contre-fort en briques destiné à soutenir quelque vieil édifice. Cependant, dans beaucoup de cas, cette coutume traditionnelle a son utilité et de nombreux avantages. Quel meilleur moyen d'écrire l'histoire d'un monument antique que l'étude des inscriptions retrouvées sous ses ruines ou aux alentours ? Elles conservent les noms de ceux qui l'ont restauré ou orné d'un portique ou de quelque décoration nouvelle. Comment lui restituer exactement sa forme primitive et son architecture, si ce n'est d'après les médailles frappées à son image par l'empereur ou la famille qui l'a bâti, réparé, embelli ? Comment pourrions-nous encore refaire la sombre histoire des monuments du moyen âge, retrouver la date de leur destruction par le temps ou par le feu, sans les vers barbares et les grossières inscriptions placées sur leurs murailles. Certes, nous serions demeurés bien ignorants de l'histoire des catacombes, si les premiers chrétiens avaient été moins prodigues de leurs tablettes de marbre, et avaient dédaigné de tracer rudement sur le plâtre ou sur la pierre les noms de leurs morts et les sentiments de ceux qui leur survivaient.

A Rome, c'est donc une tradition de léguer des « sermons en pierres » ; et, puisque nous sommes reconnaissants des annales que nous ont ainsi transmises les temps anciens, réjouissons-nous aussi de ce qu'une époque plus récente a préparé de semblables avantages pour la postérité la plus éloignée. Le style de ces inscriptions varie avec le goût et d'une manière aussi tranchée que celui des monuments sur lesquels elles sont gravées. En elles-mêmes ce sont des œuvres d'art. Il n'est pas moins utile au touriste qui pénètre dans une grande cité d'y voir aussitôt, en tête de chaque édifice remarquable, une large et belle inscription indiquant son

nom, son âge, son fondateur et son usage. Il ne saurait se tromper et prendre un hôpital pour le ministère de la guerre, ni une banque pour le palais où siège la justice. Il apprend à quels saints une église est dédiée, et, si elle a conservé un intérêt historique, il ne tarde pas à en être instruit.

Si Londres devait jamais devenir une ruine, quelques fragments de plâtre nous feraient connaître l'emplacement d'une chapelle dissidente; une vieille tablette nous rappellerait le souvenir d'une modeste maison de refuge fondée par quelque célèbre marchand de la cité. Le reste des inscriptions ne serait composé que de débris d'enseignes de magasins et d'un petit nombre de plaques de cuivre qui livreraient aux âges futurs les noms d'un dentiste, d'un maître de dessin ou d'un professeur de boxe.

Quoi qu'il en soit de l'utilité ou de l'inutilité de cet usage, il est constant que Léon XII ne voulut pas l'adopter. Tout le monde savait qu'il ne permettait de placer son nom sur aucune de ses œuvres. On raconte même qu'il alla un jour visiter un appareil établi sur le toit de Saint-Pierre pour y monter l'eau; le cardinal Galeffi, archiprêtre de l'église, lui ayant montré une inscription rappelant que ce travail avait été fait sous son pontificat, il témoigna le désir qu'on l'enlevât.

On entreprit, il est vrai, de grands travaux sous son règne, mais ils demeurèrent inachevés; c'est ainsi que la gloire, presque toujours accordée par les hommes au succès, va s'associer à d'autres noms. Cependant doit-il être privé de l'honneur de les avoir entrepris? Et, après tout, ne peut-on pas supposer que l'esprit assez audacieux pour concevoir un plan et l'entreprendre sur de vastes proportions, contient au moins en germe l'infatigable patience nécessaire pour l'achever? L'une de ces vastes entreprises fut la reconstruction de la grande basilique Ostienne, détruite par le feu pendant les derniers jours du règne de son prédécesseur. On s'aperçut bientôt qu'aucune portion de l'édifice n'était saine, et qu'aucune partie des murs ne pouvait être conservée. Un grand nombre pensaient qu'il suffirait d'élever au-dessus du maître-autel et du tombeau une église de dimensions modérées, et d'abandonner la vaste nef comme Palmyre au milieu du désert. Le saint-père avait des idées bien plus grandioses. En dépit d'un trésor épuisé et des temps malheureux, il résolut de commencer les travaux de reconstruction sur l'ancien plan de cet immense édifice, qui portait, écrit en mosaïque d'or, le nom de son bienheureux patron, saint Léon le Grand. Il s'adressa à la charité de tous les fidèles de l'univers, qui répondirent généreusement à son appel. Mais les sommes ainsi recueillies suffirent à peine à couvrir les premières dé-

penses (1,600,000 francs). Ceux qui ont vu, comme moi, les innombrables étais supportant de toute part les murailles ruinées par le feu, et le splendide échafaudage dont la solidité n'aurait pas cédé sous le poids d'une armée, et dont le facile accès aurait permis à un enfant de s'y aventurer, pourront facilement s'imaginer quels trésors il fallut dépenser avant de pouvoir placer une pierre sur le sol. Pendant ce temps le fer et le feu enlevaient aux carrières des Alpes de lourds blocs de granit; transformés par le ciseau du sculpteur en gigantesques colonnes monolithes, ils devaient, rangés sur quatre rangs, soutenir la nef et les bas côtés; sans compter les deux piliers, d'une taille encore plus colossale, donnés par l'empereur d'Autriche et destinés à porter l'arc de triomphe, à l'entrée du sanctuaire. Ces deux piliers, après avoir été dégrossis sur les flancs de la montagne, furent transportés jusqu'à la mer, embarqués sur un navire d'une forme particulière, amenés dans les eaux du Tibre en passant autour de la Sicile, et débarqués en face de l'église. La munificence des pontifes qui succédèrent à Léon XII pourvut amplement aux frais que la générosité des souscripteurs n'avait pu payer. Cette œuvre est maintenant terminée ou à peu près : les souscriptions tiennent une très-petite place dans le budget des dépenses.

Une autre grande et non moins utile entreprise, qui ne fut achevée que sous le règne de son second successeur, fut la répression des ravages causés par l'Anio à Tivoli. Cette belle rivière, que tous les voyageurs visitent avec un si grand intérêt, non pour admirer son cours tranquille, mais pour contempler ses cascades, au pied desquelles il vient se briser en écumant, n'a acquis de renom qu'aux dépens du bien-être et de la prospérité de la ville qu'elle traverse avec tant de fracas. Le *præceps Anio* s'oubliait quelquefois et franchissait ses bords. Alors, tout en se dirigeant avec une bruyante impétuosité vers l'ancre de la Sibylle, où l'attend le voyageur, il entraîne avec lui les maisons, la route, les murs, le pont, et les précipite dans l'abîme souterrain, où il va lui-même s'engloutir. Le gracieux temple de la Sibylle, sur son piédestal de rochers escarpés, se dresse contre le ciel d'un bleu foncé, au milieu d'un océan de verdure, et domine toute cette vallée froide et profonde où l'on descend pour contempler les mystères de l'Anio. C'est un délicat objet d'art qui augmente les beautés de la nature en s'harmonisant avec elles. Un des plus perfides débordements de ce fleuve classique eut lieu au mois de novembre 1826. Il fut plus destructeur qu'à l'ordinaire; les ravages qu'il causa et les pertes infligées aux habitants du pays dépassèrent les ressources locales. Le pape ordonna qu'on réparât les désastres de manière à prévenir le retour d'une pareille calamité. Les travaux furent considé-

rables ; selon sa coutume, Léon XII vint les visiter à l'improviste, au mois d'octobre de l'année suivante. On s'imaginera facilement quelle joie cette arrivée inattendue causa aux habitants de cette ville si pauvre, malgré sa beauté et son industrie. Ils l'environnèrent en foule et l'escortèrent à la cathédrale, où, après la cérémonie habituelle de la bénédiction, il reçut dans la sacristie le clergé et les notables du pays.

Plus tard on jugea nécessaire de prendre une mesure plus hardie et plus efficace : on tailla un double et large tunnel à travers le roc si dur appelé travertin, et l'on détourna le cours du torrent avant son entrée dans la ville. Ces *canicoli*, comme on les appelle, sont un des travaux les plus grandioses du règne de Grégoire XVI. Hardis, élevés, vastes, d'un travail achevé, ils sont dignes de la Rome impériale. Au lieu de diminuer les beautés naturelles de Tivoli, ils les ont enrichies d'une cascade fort élevée dont la nappe d'eau se précipite d'un seul jet dans la vallée qui s'étend au-dessous. Lorsque le temps aura jeté un manteau de verdure sur l'entrée de ces tunnels et caché leurs pierres sous la mousse, il sera difficile d'y reconnaître la main de l'homme, à moins qu'une inscription élégante ne se charge de révéler le nom du créateur de ces merveilles. Une des médailles frappées annuellement sous Grégoire XVI rappelle et représente les travaux de Tivoli.

Telles sont les vastes entreprises qui auraient pu porter le nom de Léon XII s'il en eût témoigné le désir. Il ne demeura point non plus en arrière de ses prédécesseurs pour la sollicitude qu'il montra envers tout ce qui peut favoriser particulièrement les progrès de l'art. Bibliothèques, musées, fouilles, monuments publics, devinrent l'objet d'autant de soins attentifs, et furent améliorés et achevés avec autant de régularité qu'autrefois. Son pontificat ne fut donc pas stérile, bien qu'on ne puisse retrouver aucun souvenir des travaux exécutés. Nous en donnerons aisément plus d'une preuve dans le cours de notre récit.

CHAPITRE III

SUITE

La politique du pape se manifesta par un ardent esprit de réforme, qui pénétra toutes les parties du gouvernement public, depuis l'ensemble de l'administration jusqu'aux plus minutieux détails. Les finances de l'État

furent soumises à une surveillance rigoureuse, et ne tardèrent pas à lui permettre de diminuer les impôts dans une assez notable proportion. Aussitôt après son couronnement, Léon XII en abolit plusieurs; en mars 1824 et en janvier 1825, il réduisit encore plusieurs taxes qui pesaient inégalement sur certaines classes de ses sujets. Si mes souvenirs sont exacts, quelques-unes de ces réductions diminuèrent les revenus particuliers du pontife. Ce qui rendait ces mesures plus remarquables, c'est qu'elles furent prises malgré l'imminence de dépenses considérables occasionnées par le jubilé. Bien loin d'avoir ainsi détruit l'équilibre du système financier, le pape, après ce jubilé, c'est-à-dire le 1^{er} janvier 1826, se trouva en mesure de réduire l'impôt foncier de vingt-cinq pour cent dans tous ses États.

Comme cet impôt était le principal et le plus lourd de ceux qui atteignent la terre et tout ce qu'elle porte, cette décision causa un soulagement universel, et fut d'un grand secours à l'industrie et aux capitaux.

On se disait généralement que le pape méditait une autre mesure des plus avantageuses, et que son trésorier, Cristaldi, prenant la chose à cœur, avait pu, grâce à une rigide économie, réunir presque toute la somme nécessaire. Il s'agissait du rachat d'immenses propriétés territoriales comprises dans les États du pape, et que le congrès de Vienne avait accordées, avec faculté de rachat, à la famille de Beauharnais. Toutes ces terres, situées dans plusieurs provinces fertiles du nord et autrefois en la possession de corporations religieuses, renfermaient de nobles et vastes édifices monastiques; elles constituaient la dotation du prince Eugène, avec retour à sa famille. Les inconvénients et les ennuis causés par cet arrangement arbitraire étaient nombreux et manifestes. Non-seulement un grand propriétaire, en résidant toujours à l'étranger, donnait, au cœur du pays, un très-fâcheux exemple, et dépensait au loin d'immenses revenus qui auraient dû être consacrés à l'amélioration du sol, mais encore le patronage très-étendu des administrateurs de ces vastes domaines exerçait une mauvaise influence sur une population très-impressionnable. Dans chaque ville un peu importante un vaste bâtiment renfermait les bureaux de l'*Appannaggio*, comme on l'appelait, et tout un état-major de percepteurs, de commis, de surveillants, d'inspecteurs et de fonctionnaires d'un rang plus élevé; dans presque tous les villages on trouvait une succursale de ce petit empire qui administrait les fermes et les propriétés moins importantes des anciennes communautés dépossédées. De plus, un grand nombre des employés étaient des étrangers dont la religion s'accordait peu avec celle des gens du pays, qu'ils étaient loin d'éduquer et d'améliorer par l'exemple de leurs mœurs.

De part et d'autre on ne pouvait que souhaiter la cessation d'un état de choses non moins étrange qu'anormal, et la cause d'un malaise continu pour le gouvernement papal et les habitants de ces provinces. Ces biens immenses, inaliénables, sauf en totalité, et mêlés à ceux des gens du pays, entravaient le libre cours de la spéculation sur l'achat et l'échange des propriétés, et entretenaient une concurrence écrasante des riches capitaux, d'ailleurs mal employés à la culture et à l'amélioration des terres. En résumé, la position du propriétaire de l'apanage ne devait pas être avantageuse; car ces terres, situées loin de sa résidence habituelle et de ses autres biens, nécessitaient une administration vaste et compliquée qui dévorait probablement la majeure partie des revenus.

Aussi, dans son système d'économie financière, Léon XII se proposait d'arracher aux mains de l'étranger cette riche portion de ses États. Si quelques années de plus eussent été accordées à son règne, le succès aurait couronné ses efforts. Son successeur resta trop peu de temps sur le trône pour avoir pu terminer beaucoup d'entreprises, et la révolution qui éclata à l'avènement de Grégoire XVI vida le trésor et désorganisa les finances du pays pendant beaucoup d'années.

Néanmoins, un peu plus tard (en 1845), ce dernier pontife put accomplir ce projet. Avec la sanction du pape, une compagnie se forma à Rome dont la noblesse se partagea les actions et l'administration pour le rachat de tout l'apanage. On réunit bientôt des ressources suffisantes; la somme, fixée d'avance, fut payée; le pays fut débarrassé d'une influence étrangère, et les biens furent aisément et équitablement vendus aux propriétaires environnants ou même éloignés. On échelonna les paiements pour les acquisitions des terres et de leur matériel agricole, de telle sorte que beaucoup de familles purent accroître considérablement l'étendue de leurs anciennes possessions.

Non content d'améliorer ainsi les finances de son royaume, le pape dirigea son attention vers d'autres parties de son gouvernement. Peu de temps après son accession, il publia un nouveau code de lois ou Digeste; ce qui fut exécuté par le *motu proprio* du 5 octobre 1824, premier anniversaire de son couronnement. Il a pour titre : *Reformatio tribunalium*, et commence par rappeler qu'en 1816 Pie VII avait nommé une commission formée de savants avocats, pour réformer le mode de procédure, et qu'en prenant lui-même possession du trône, il avait ordonné qu'on revit entièrement leurs travaux. Après avoir pris de grands soins pour corriger et perfectionner ce code, il le soumit à une congrégation de cardinaux qui l'approuva. Le pape ajoute qu'il avait été préoccupé surtout de la réduction des honoraires et frais légaux, et qu'il était prêt à imposer aux reve-

nus de l'État les plus grands sacrifices afin de procurer à ses sujets la justice à bon marché.

La haute éducation intellectuelle préoccupa aussi sa sollicitude. Les États pontificaux renfermaient plusieurs universités, sans compter d'autres collèges de même nature et jouissant de privilèges identiques. Par la bulle *Quod divina Sapientia*, publiée le 28 août 1824, Léon XII réforma tout le système universitaire. Les universités de Rome et de Bologne formaient la première classe. Ensuite venaient celles de Ferrare, Pérouse, Camerino, Macerata et Fermo. Les premières avaient chacune trente-huit chaires; les autres, dix-sept.

Prenons l'université de Rome comme un exemple de la première classe; elle était composée de facultés ou de collèges, ainsi qu'on les nomme en Italie, de théologie, de médecine, de droit et de philosophie, auxquels on en joignit un autre de philologie. Tous furent complètement remaniés. Le collège de philosophie ne comprenait pas seulement toutes les branches des mathématiques, mais la chimie et le génie civil. Un jeune homme pouvait se présenter aux examens et prendre ses degrés dans cette faculté. De même, dans la faculté de philologie, on pouvait aussi prendre des degrés dans toutes les langues dont il existe des chaires, c'est-à-dire pour le grec, l'hébreu, le syro-chaldaïque et l'arabe. Les membres de ces facultés n'étaient pas seulement des professeurs de l'université, mais des hommes déjà fort remarquables soit par leurs travaux, soit par la considération qu'ils avaient acquise dans les autres institutions de la ville, ou même par leur vie privée.

On créa une congrégation spéciale pour la surveillance des études dans tous les États pontificaux, sous le titre de « Congrégation des études ». Elle demeure chargée d'approuver, de corriger ou de rejeter les changements suggérés par les différentes facultés; de pourvoir aux vacances des chaires, de surveiller la discipline, les mœurs et les principes de toutes les universités et les autres écoles.

Il est indubitable que cette vigoureuse organisation donna une impulsion nouvelle aux études. Les étudiants de toutes les provinces de l'Italie et de l'étranger, non contents de concourir pour les prix annuels, étudiaient afin de prendre des degrés qui, outre l'honneur qu'ils leur procuraient, étaient une excellente recommandation pour obtenir au loin des chaires ou d'autres avantages. Au nombre de ses anciens élèves, durant une période de deux années, l'auteur peut maintenant compter un patriarche de Jérusalem, un évêque, le vicaire général d'un siège important, quatre professeurs d'universités et au moins un attaché à un grand établissement public. Il les a tous revus, ou il a entendu parler d'eux; d'autres,

aidés par leurs qualités solides, sont probablement arrivés aussi à de hautes positions.

Mais cette constitution fut la cause d'une amélioration plus considérable. A l'exception d'un petit nombre de chaires de théologie depuis longtemps réservées à des ordres religieux, toutes les autres étaient ouvertes au concours ¹. La mort ou la limite d'âge occasionnait-elle une vacance, on en donnait avis, et un jour était fixé pour un examen écrit des concurrents dont les recommandations étaient satisfaisantes. Le seul motif d'exception ou de préférence était la publication d'un ouvrage sur la matière du concours assez important pour tenir lieu d'un simple examen, et prouver la compétence de celui qui aspirait au professorat ². En outre, afin de donner plus d'attraits à ces positions, Léon XII en augmenta considérablement les honoraires. C'est avec cette générosité qu'il s'efforça de mettre à la portée de tous ses sujets, laïques ou ecclésiastiques, les avantages de la haute éducation intellectuelle. Tandis qu'il restituait à la compagnie de Jésus les écoles du grand collège Allemand, que le clergé séculier n'avait pas cessé de diriger depuis le règne de Clément XIV, il fondait et dotait aussi des classes qu'il confia encore aux jésuites de ce même collège Allemand, où l'éducation commence presque aux rudiments et s'élève jusqu'aux sommets de la science ecclésiastique.

Il ne sera pas non plus sans intérêt de faire connaître que Léon XII ordonna de retirer de l'Index les œuvres de Galilée et d'autres auteurs analogues, à compter de l'édition qu'il fit publier durant son pontificat.

En traitant de ce qui concerne l'Église, il serait injurieux pour la mémoire de ce pape de passer sous silence les autres améliorations qui furent le fruit de son esprit de réforme. Il créa une nouvelle division des paroisses de Rome. Là, comme ailleurs, il existait de grandes inégalités dans le partage des travaux et des honoraires des prêtres attachés à ces paroisses. Les quartiers riches de la ville étaient plus avantageux que ceux où régnait la misère, et où cependant les appels à la charité étaient beaucoup plus urgents. Léon XII remania donc les territoires des paroisses; des soixante et onze églises paroissiales alors existantes il en supprima trente-sept trop peu considérables ou trop rapprochées, et en retint trente-quatre. A ces dernières il en joignit neuf autres, ce qui en éleva le nombre total à quarante-trois ³. Il en égalisa aussi les revenus; de manière que, lorsque le revenu d'un desservant n'atteignait pas une

¹ *Professores in posterum deligantur per concursum.* (Tit. v, n° 53.)

² Tit. v, n° 70.

³ Bulle *Super universum*, 1 Nov. 1824.

certaine somme jugée nécessaire pour vivre avec convenance, le surplus, garanti par le gouvernement, était puisé à d'autres sources. Tout le monde approuvera cette réforme équitable. Il est juste d'ajouter que les traitements, ainsi réglés, n'avaient rien d'opulent. La richesse ecclésiastique est inconnue à Rome, et le revenu du recteur d'une paroisse romaine ne semblerait qu'une maigre pitance à un ministre protestant de Londres.

Voici l'anecdote qui circulait à Rome à l'époque de l'établissement de cette circonscription nouvelle. Dans son plan, le pape voulait transformer en église paroissiale la Chiesa-Nuova. Celle-ci appartenait aux oratoriens, établis, personne ne l'ignore, par saint Philippe de Neri. On raconte que le supérieur de la maison alla montrer au saint-père un mémoire autographe du saint adressé au pape alors sur le trône, et demandant que son église ne fût jamais transformée en paroisse. Au bas était écrit de la main du pape qu'il en serait ainsi. Ce pape était saint Pie V. Léon XII, s'inclinant devant de telles autorités, dit qu'il ne voulait pas entrer en lutte avec deux saints, et modifia ses plans.

Un autre changement ecclésiastique exécuté par le pontife atteignit les corporations religieuses. Outre les grandes maisons de différents ordres, il existait de petites communautés sans importance; alliées aux premières, elles semblaient près de s'éteindre, et il était difficile d'y maintenir une stricte observance monastique. Il prit des mesures pour les supprimer graduellement, soit en permettant à leurs membres de s'incorporer à des établissements identiques ou analogues, soit en les empêchant d'accueillir des novices, ce qui les supprimait lentement. Cette mesure ne manqua pas d'être critiquée; mais elle prouvait un désir sincère de rétablir aussi strictement que possible l'observance religieuse.

Peu de lecteurs apprendraient avec intérêt jusqu'à quelles limites ce pontife eût souhaité poursuivre ses réformes. Ceux-là mêmes qui restent indifférents à tout ce qui intéresse Rome et ses évêques souverains, ne refuseront pas d'accorder à l'un d'eux un esprit de réforme ardent, sincère et efficace, qui le poussait à corriger jusqu'aux moindres abus.

Bien certainement quelques-unes de ces réformes n'étaient point inspirées par l'amour de la popularité; elles déplaisaient positivement aux étrangers et aux habitants du pays.

Par exemple, il supprima sans retour une des scènes les plus originales et les plus belles, qui a rapport aux cérémonies de la semaine sainte. C'était l'usage, dans la soirée du jeudi et du vendredi saint, de suspendre à l'intérieur du dôme de Saint-Pierre une merveilleuse croix de lumières. Tous les cierges étant éteints, ce météore artificiel jetait un vif éclat sur l'autel et même autour du tombeau des apôtres, où s'accom-

plissent, à l'un de ces jours, certaines cérémonies ; il illuminait brillamment ce balcon, sous la coupole, du haut duquel on montre de vénérables reliques. Des gerbes de lumière s'élançaient dans les espaces vides, et frappaient d'une étincelle tous les angles et les saillies, en laissant en arrière des ombres nettement dessinées : c'était un effet de clair-obscur de l'opposition la plus vive et aussi splendide qu'un artiste eût pu le désirer. Mais ce spectacle était trop beau et attirait une foule dont la visite n'avait pas d'autre motif. Tandis que les pèlerins des provinces du Sud étaient pieusement agenouillés au centre de l'église, les touristes venus du Nord se promenaient au milieu de cette lumière merveilleuse et en étudiaient les admirables effets ; ils regardaient curieusement dans les coins obscurs, s'y plongeaient et en ressortaient tout à coup pour se baigner dans les rayons de ce soleil sans aurore : tout cela au milieu des rires et des causeries, en allant et venant par groupes animés et bruyants ; ce qui donnait ainsi un caractère léger et mondain à une cérémonie qu'on cherchait à rendre grave et solennelle. Quel spectacle irritant, humiliant même, que la vue d'un si grand nombre de gens bien vêtus, incapables de respecter les sentiments religieux des autres, et apportant dans la grande basilique de Saint-Pierre les habitudes du vieux Saint-Paul de Londres !

Malheureusement pour les générations futures, on reconnut l'impossibilité d'arrêter ce désordre sans en détruire la cause. Sur l'ordre de Léon XII, on enleva, au commencement de son règne, cette croix lumineuse, formée de plaques de cuivre soigneusement poli et parsemée de lampes. Depuis cette époque, elle est demeurée en repos dans le fond du garde-meuble, au Vatican : une fois seulement les chefs de la république l'en tirèrent, pour la faire servir à une décoration profane.

Dans les deux chapelles papales on avait, depuis longtemps, élevé des sièges particulièrement réservés aux dames étrangères, afin qu'elles pussent suivre les cérémonies qui s'accomplissaient à l'autel. On avait honteusement abusé de ce privilège : non-seulement la tenue y était légère et inconvenante, les conversations et les rires bruyants ; mais on se permettait de boire et de manger dans le lieu saint. Les remontrances avaient été vaines, ainsi que la précaution d'exiger des cartes et la surveillance la plus active. Un beau jour, à leur arrivée, les dames ne trouvèrent plus la plate-forme : les sièges au niveau du sol, suffisants pour ceux qui venaient prier et s'unir aux offices, étaient inutiles à ceux qui ne songeaient qu'à satisfaire une curiosité volontairement ignorante, ou se permettre d'irrespectueuses et coupables plaisanteries.

Le pape étendit aux autres églises ce respect pour la maison de Dieu :

dans chacune d'elles il fit placer un suisse chargé d'y maintenir l'ordre, d'empêcher les promenades des artistes à des heures indues, et d'aider à réprimer toute inconvenance. Il enjoignit et ordonna même de ne se présenter dans le lieu saint que dans une tenue modeste.

Ces mesures ne furent pas populaires ; et Léon XII était loin d'être le favori de ces touristes qui réclament le droit d'agir à leur guise avec ce qui ne leur appartient pas. Mais une autre mesure irrita plus encore la colère du peuple que la suppression, par exemple, de cette croix lumineuse qui lui plaisait tant. Bien que, comparés aux autres nations, les Italiens ne puissent être accusés d'intempérance, et que la légèreté de leurs vins ordinaires empêche de produire sur le cerveau le même effet que de plus fortes boissons, ils aiment néanmoins l'*osteria* et la *bettola*, où ils vont s'asseoir et boire à petits coups durant de longues heures, encouragés et rassurés par l'innocence même de leur vin. C'est là qu'ils perdent le temps en conversations mauvaises ; là qu'ils entament de stupides discussions, cause fréquente de bruyantes querelles dont l'ardeur surexcite les passions violentes et engendre des haines mortelles. Parfois les résultats sont plus graves encore : la colère, qui ne s'exprimait que par des injures proférées par une langue aussi acérée que le tranchant d'un glaive, pousse traîtreusement la main à chercher un acier plus dangereux, caché dans les plis de la veste ou sous la guêtre, et bientôt un corps mortellement atteint git à la porte de l'auberge, et vient ainsi prouver à quels terribles résultats peut conduire une querelle fruit de l'ivrognerie.

Afin de prévenir ces malheurs et de guérir ces maux funestes à la société et à la famille qu'engendre partout le comptoir du marchand de vin, quoi qu'il vende, le pape imagina de limiter strictement ce commerce à la vente du vin. On permit de vendre le vin à l'*osteria*, mais non de l'y consommer sur place. Immédiatement après la porte d'entrée on trouvait une cloison à jour, par une ouverture de laquelle on livrait le vin en échange de l'argent. On ne trouvait rien pour s'asseoir, et peu de place pour rester debout. On espérait que cette mesure suggérerait aux buveurs l'idée d'emporter leurs rafraichissements chez eux et de les partager en famille. Ce but fut sans doute atteint plus d'une fois, et mit un terme aux réunions de buveurs que les charmes de la conversation prolongeaient indéfiniment, ainsi qu'à beaucoup de querelles et de haines ; car un grand nombre d'individus étaient ainsi rejetés en dehors de la maison, au lieu de pouvoir s'abriter au dedans. Il se formait alors, à la porte du marchand de vin, un attroupement que les rayons d'un soleil implacable, une forte averse ou le vent glacial d'une soirée d'hiver dissipait promptement.

Le temps, du reste, aurait sans doute bientôt calmé cette première irritation ; néanmoins rien ne surpassa l'impopolarité des *cancelletti*, ainsi qu'on les appelait. Ils furent abolis aussitôt après la mort du pape.

Ces exemples prouveront combien Léon XII faisait peu de cas, dans l'accomplissement de son devoir, des joies fugitives de la faveur populaire ; quelques autres de ses actions feront voir combien la sévérité qu'il montrait à châtier ou à prévenir les vices des pauvres, était accompagnée de charitable bonté. Peu après son avènement, il venait, un soir, de terminer ses audiences, lorsqu'il demanda à l'un des prélats de sa maison, maintenant cardinal, qui demeurait en dehors du palais, si sa voiture l'attendait en bas. Sur sa réponse affirmative, le pape voulut sortir : il se couvrit d'un manteau, descendit par un escalier particulier, et, accompagné de son noble serviteur, se fit conduire à l'école des sourds-muets, où l'on s'occupait de faire passer les examens. Cette visite était sans précédent, et l'on peut s'imaginer la joie et la reconnaissance des élèves et de leurs maîtres à cette aubaine inespérée. Léon XII assista aux examens, et distribua de ses propres mains les récompenses qu'il avait apportées avec lui.

Ces visites furent répétées ; mais il alla plus loin, et pénétra jusqu'aux plus abjectes demeures de la misère. Il parcourut aussi les prisons, non-seulement afin d'examiner les grandes améliorations qu'il y avait apportées, mais pour causer avec leurs infortunés habitants et soulager leurs souffrances. C'est ainsi qu'il apparut soudainement à la prison pour dettes, au Capitole, examina lui-même plusieurs cas de détention, et délivra quelques prisonniers, dont il prit les dettes à sa charge. Les hôpitaux furent visités aussi inopinément, et leurs malades consolés par la vue et les paroles du bon et saint pontife.

Animé d'un ardent désir de pourvoir à une administration juste et efficace des deniers de la charité, dont une grande partie s'égarait entre les mains de sujets indignes, ou se fractionnait à l'infini par des distributions livrées à l'initiative personnelle, il nomma une commission de hauts dignitaires ecclésiastiques et de laïques irréprochables, qui centralisèrent les aumônes de Rome et les répartirent avec plus d'égalité. Cette noble institution, connue sous le nom de *Congregazione dei Sussidj*, fut organisée par un décret en date du 17 février 1826 ; il fut suivi d'une admirable instruction aux comités paroissiaux dépendant de la commission et dirigés par un président et une « dame de charité » choisis au nombre des paroissiens. Rien n'était plus rempli de bon sens et de tendre charité envers les pauvres que cette lettre vraiment épiscopale et paternelle.

Il existait une communauté de franciscaines, extrêmement édifiantes

par leur stricte observance de la règle, misérablement logées dans une rue étroite et escarpée derrière le Quirinal, et incapables de garder la clôture parce qu'elles n'avaient pas d'église extérieure : le clergé des collèges Anglais et Écossais s'occupait parfois de leurs besoins spirituels; l'auteur lui-même a eu ce privilège. Un certain jour, par la grande chaleur d'une après-midi d'été, lorsque tout le monde, et les religieuses mêmes, prennent quelques instants de repos, le rude pavé de l'humble ruelle résonna bruyamment sous les pieds des chevaux et les roues des voitures. Un impatient coup de sonnette apprit à la communauté, qui ne pouvait rien voir de ce qui se passait au dehors, que tout ce fracas se faisait à cause d'elle. « Que se passe-t-il? que veut-on à cette heure? demanda la portière réveillée en sursaut. — Le saint-père vient vous faire visite, » fut la réponse. Sans aucun doute, le pape s'amusait de ce mélange de frayeur et de joie, de l'étonnement et de la confusion des pauvres sœurs à la vue de cette preuve d'un intérêt si paternel. Il examina lui-même la maison et constata son insuffisance. Après avoir causé avec les sœurs de la façon la plus familière et la plus aimable, il les laissa remplies de consolation.

Non loin de cette fontaine si connue des voyageurs son le nom *delle Tartarughe*, c'est-à-dire des Tortues, se trouvait un très-bon et vaste couvent alors inoccupé; ce couvent réunissait toutes les qualités désirables pour une communauté cloîtrée, et attenait à une élégante église dédiée à saint Ambroise, et que l'on croyait bâtie sur l'emplacement de la demeure du saint. Léon XII le fit complètement réparer. Quand tout fut prêt et le jour fixé pour la prise de possession, les bonnes sœurs reçurent la visite d'un certain nombre de dames de la noblesse romaine, toujours prêtes pour les bonnes œuvres, qui les conduisirent dans leurs voitures au Vatican, où on leur servit ce qui leur parut une collation somptueuse. Elles reçurent la bénédiction du pape, qui leur accorda encore le bonheur de jouir longuement de son aimable conversation; puis on les conduisit à leur nouvelle demeure, où l'on avait transporté leur mobilier. Rien de plus amusant que d'entendre les bonnes sœurs raconter cette journée : leur étonnement de parcourir les rues après plusieurs années de reclusion; leur stupéfaction et leur frayeur respectueuse en visitant le Vatican et son église, qu'on leur montra; leur joie de se trouver dans une demeure si vaste et si convenable; leur soulagement, après une journée qui leur avait paru si fatigante, de voir s'éloigner leurs aimables visiteurs et de pouvoir fermer leur porte à jamais sur le monde extérieur; enfin, leur embarras de se trouver sans la moindre nourriture, malades et épuisées de fatigues, car le respect et la confusion

les avaient empêchées de toucher à la collation du pape. Ce seul point avait été oublié ; mais une religieuse, qui certes méritait de prendre place parmi les cinq vierges sages de la parabole, s'était munie d'une petite corbeille de simples provisions qu'elle partagea de bon cœur avec ses compagnes affamées.

C'est ainsi que Léon XII se plaisait à faire le bien. Il aimait à surprendre les gens et à voir par lui-même ; et parfois, raconte-t-on, le résultat de sa visite n'était pas aussi satisfaisant que dans l'anecdote que nous venons de raconter ¹.

Avant de terminer ce chapitre, nous croyons convenable d'y réunir encore quelques faits sans rapport avec le sujet qu'il traite, mais qui ailleurs seraient moins bien à leur place.

Comme nous avons déjà parlé de la sollicitude que montrait Léon XII pour le progrès des arts, afin de continuer ainsi la tradition de tous ses illustres prédécesseurs, il ne sera point mal à propos d'en citer un ou deux exemples. La bibliothèque du Vatican lui doit de précieuses additions : la principale est peut-être la collection Cicognara, d'ouvrages relatifs à l'art. Le gentilhomme qui la possédait est bien connu par une magnifique histoire de l'architecture qui met son nom sur le même rang que ceux de Winckelmann et d'Agincourt. Pour la composition de cet ouvrage, il avait naturellement été amené à réunir les travaux les plus rares et les plus dispendieux sur toutes les branches de l'art. A sa mort, cette collection fut mise en vente ; elle fut acquise par le pape et donnée à la bibliothèque du Vatican. De plus, il enrichit ses trésors de plusieurs milliers de volumes, ce qui nécessita l'adjonction de nouvelles salles à la galerie déjà si vaste ; il accrut surtout la partie classique.

Ce fut aussi durant son pontificat que se forma le premier noyau du splendide musée Étrusque ; mais il souhaitait, avant tout, qu'il ne compromît point la moralité. Un groupe de statues, placées dans la nouvelle galerie par son prédécesseur, disparut après sa première visite, ainsi que d'autres spécimens de la sculpture antique qui offensaient la modestie chrétienne. Lorsqu'on prépara, à Florence, je crois, la magnifique collection de gravures reproduisant l'œuvre de Canova, il en acheta les planches

¹ On raconte ce fait, dont la véracité ne saurait être attestée, qu'il se fit conduire une fois, à une heure un peu extraordinaire, jusqu'à l'église d'une communauté de religieux, accusés de ne pas la tenir en bon ordre. Il y entra avant qu'aucun d'eux fût averti de sa présence, et s'agenouilla sur le simple banc de bois, ou *genuflessorio*, au pied de l'autel. Il pénétra ensuite dans le couvent, et causa avec son amabilité ordinaire. A son départ, on sollicita délicatement un souvenir de sa visite. Il répondit qu'on en trouverait un à l'endroit où il s'était agenouillé : en s'y rendant, on vit Léon XII écrit sur la poussière qui couvrait le prie-Dieu.

à un prix très-élevé, afin de pouvoir supprimer et détruire celles qui auraient pu porter la moindre atteinte à l'innocence.

Parmi ses travaux, gardons-nous d'oublier celui qui est commémoré par une des médailles annuelles de son règne : le magnifique baptistère dont il enrichit Santa-Maria-Maggiore, église ornée des marbres les plus rares et construite avec un goût exquis.

En terminant, et pour achever de peindre sa bonté naturelle, je mentionnerai la singulière visite qu'il reçut un jour inopinément. On sait que les dames ne sont pas admises dans la partie du palais occupée par le pape : lorsqu'il les reçoit, il quitte son appartement et se rend au musée ou à la bibliothèque. Durant les heures d'audience, les antichambres ont un aspect solennel : chacune d'elles a sa compagnie de gardes, plutôt par convenance que par nécessité : les camériers ecclésiastiques et laïques font, à l'intérieur, le même service que ces officiers à l'extérieur. Or, peu après midi, toute cette pompe disparaît ; le silence et la solitude règnent dans les appartements pontificaux. Néanmoins la personne du souverain n'est pas aussi mal et aussi faiblement gardée qu'Isboseth, fils de Saül, dont l'unique gardienne s'endormait en nettoyant du blé. Il y avait bien en bas une garde suisse qui n'arrêtait personne ; mais au pied de l'escalier du palais était une sentinelle, et dans la grande salle royale quelques gardes étaient de service. Cet endroit eût été difficile à franchir ; car la pièce voisine, la première des appartements du pape, n'était occupée que par un petit nombre de serviteurs, endormis pour la plupart pendant la chaleur du jour.

Quoi qu'il en soit, une après-midi on vint annoncer au pape qu'une dame avait traversé la salle des gardes et pénétré fort loin dans l'intérieur du palais avant qu'on s'en fût aperçu. On venait de l'arrêter ; elle était sur le point de dépasser le seuil de la chambre même du pape, ou plutôt du cabinet de travail où le pontife se tenait généralement à cette heure du jour. « Que faire de cette dame ? » se demandait-on avec embarras. Jamais personne n'avait été aussi hardi ; son entrée était un vrai mystère, d'autant plus difficile à expliquer que la visiteuse importune ne parlait pas l'italien, et que l'on parvint seulement à comprendre qu'elle désirait voir le pape. N'oublions pas qu'à cette époque les sociétés secrètes étaient nombreuses et remuantes, et qu'on avait tenté, parfois avec succès, de commettre des assassinats dans les demeures particulières. Le pape, sans craindre ce danger, ordonna qu'on introduisît aussitôt cette visiteuse si hardie : il lui donna une longue audience et la traita avec sa bonté habituelle. C'était une Américaine qui avait été saisie d'un ardent et charitable désir de ramener le pape de ce qu'elle considérait comme son erreur, et

qui avait employé avec succès cet audacieux moyen de conférer avec lui. Il est certain qu'elle ne convertit pas le pape ; mais on peut croire qu'elle changea l'opinion qu'elle s'était faite de lui, car elle a dû être charmée de sa douceur et de sa bonté, autant que de la noblesse et de la dignité de son maintien et de ses paroles ¹.

CHAPITRE IV

LE JUBILÉ

Sans aucun doute, le grand événement de ce pontificat fut le jubilé de 1825. Le premier souvenir historique de la célébration de cette fête remonte à l'an 1300, bien qu'on crût alors qu'une vague tradition rappelait une fête analogue célébrée dans la première année du siècle précédent. Il semble que Rome ait été soudainement envahie, au commencement de 1300, par une armée de pèlerins ; car la bulle qui réglait cette fête ne fut promulguée que le 21 février. Boniface VIII décida que le jubilé serait une fête centenaire ; Clément VI, en 1342, le rapprocha de cinquante ans ; plus tard, il survint tous les vingt-cinq ans. Ce dernier système fut régulièrement suivi, pendant trois siècles, jusqu'en 1775, où Pie VI célébra le jubilé proclamé par son prédécesseur une année auparavant.

Cette date régulière donna lieu naturellement à l'adoption d'habitudes et de règles uniformes destinées à assurer le bon ordre de la fête. En conséquence, il est d'usage que le pape promulgue l'année sainte, ou jubilé, un an d'avance, le jour de l'Ascension. La veille de Noël, il se

¹ C'est le cardinal Pacca qui nous a conté cette anecdote ; et il ajoutait que le pape demanda à cette dame si elle croyait qu'il eût le pied fourchu, ou pied de bouc ; celle-ci, également désireuse de rester à la fois polie et véridique, hésitait d'autant plus à répondre qu'elle avait jeté des regards furtifs vers le bord de la soutane du pape. Léon XII eut la bonhomie de lui prouver matériellement qu'il était chaussé d'après des principes humains et chrétiens. Le cardinal ajouta qu'il avait causé, dans ses voyages, avec un protestant qui ne renia pas sa croyance à cette orthodoxe et pieuse tradition. Pacca lui répondit alors avec beaucoup d'esprit : « Si vous croyez que le pape a la faveur d'être orné d'un pied de bouc, vous devez naturellement vous attendre à ce que nous autres cardinaux nous ayons au moins un pied de chevreau. Et cependant, tenez, ce n'est pas mon cas. »

Léon XII avait dans ses appartements un compagnon fidèle, qui n'était autre qu'un intelligent petit chien. Après sa mort il appartint à lady Shrewsbury, chez laquelle beaucoup de personnes se souviendront de l'avoir vu.

rend en grande pompe au vaste portique de la basilique Vaticane ; ce n'est qu'un vestibule, mais son étendue est indispensable pour une telle cérémonie et pour les milliers de spectateurs avides d'y assister.

L'étranger, à Rome, aura pu aisément remarquer que l'une des cinq grandes portes qui s'ouvrent du vestibule dans l'église est murée et marquée d'une croix de métal doré très-usé par les lèvres des pèlerins. On répondra à ses questions en lui disant que c'est la *Porta-Santa*, ou Porte-Sainte ; comme la « Porte-Royale » de Jérusalem, elle n'est ouverte que dans une circonstance exceptionnelle. C'est seulement à l'époque du jubilé que le pape descend au vestibule afin de procéder à l'ouverture solennelle de cette porte, cérémonie qui symbolise le commencement de l'année sainte. L'immense église est vide, car on l'a tenue fermée tout le jour ; une multitude innombrable, depuis les princes de sang royal jusqu'aux plus pauvres pèlerins de l'Italie du Sud, attend avec impatience sous le portique et le long de ses degrés. Après quelques oraisons préliminaires tirées de l'Écriture, et singulièrement appropriées à la circonstance, le pape descend de son trône armé d'un marteau d'argent, et frappe le mur qui obstrue la porte ; ce mur, coupé d'avance et délivré de ses étais, s'écroule aussitôt à l'intérieur, et le passage est rapidement déblayé par les actifs *sanpietrini* ¹.

Puis le souverain pontife, tête nue, une torche à la main, franchit la porte le premier, suivi des cardinaux et de ses autres ministres jusqu'au maître-autel, où l'on chante, selon l'usage, les premières vêpres de la fête de Noël. Les autres portes de la basilique sont ouvertes à deux battants, et cette grande reine des églises est envahie par la foule. Les cérémonies imposantes de cette journée sont restées profondément gravées dans ma mémoire, ainsi qu'un petit incident qui s'y rapporte. Au nombre des premières personnes qui franchirent la Porte-Sainte avec tous les signes d'un pieux respect, je me souviens d'avoir remarqué avec émotion le premier membre du clergé anglican qui ; à notre époque, a eu le courage d'abandonner dignités et bien-être comme prix de sa conversion. En accomplissant cet acte de pèlerin, il était accompagné ou suivi de sa famille, qui avait aussi marché sur ses traces dans son « pèlerinage de grâce ». C'était alors un rare et singulier spectacle, et nous étions loin de penser qu'un jour il deviendrait si fréquent que nos regards n'en seraient plus surpris.

¹ Ce sont des ouvriers de tous genres, régulièrement entretenus par la basilique de Saint-Pierre et portant un costume spécial. Ils maintiennent l'église en parfait état de conservation sans prendre aucun aide à l'extérieur. Leur activité et leur intelligence sont tout à fait remarquables.

Il se trouvera peut-être un lecteur qui me demandera en quoi, après tout, consiste le jubilé ; quels sont les devoirs et les obligations qu'il impose. Un catholique le comprendra sans peine : c'est l'année pendant laquelle le saint-siège fait tous ses efforts pour rendre Rome plus attrayante, mais seulement au point de vue spirituel. Les théâtres sont fermés, les amusements publics suspendus, et les fêtes privées se renferment dans les limites que leur impose le carême. Tout ce qui peut aider le pécheur à s'amender, et le pieux fidèle à accroître sa foi et à nourrir sa piété, est généreusement prodigué par l'Église. La chaire est occupée par les plus éloquents prédicateurs, qui réveillent les consciences ou instruisent l'ignorance. Des prêtres de toutes les nations se succèdent sans interruption dans les confessionnaux. Les pieuses associations, les confréries reçoivent, entretiennent, conduisent de sanctuaire en sanctuaire les troupes de pèlerins qui se présentent sans interruption. Les autels sont environnés de pieux communiants, tandis que, par-dessus tout, la rémission spirituelle des peines temporelles encourues par le péché, et bien familière aux catholiques sous le nom d'indulgences, est plus abondamment accordée, à des conditions qui sont loin d'être trop faciles. Rome, cette année-là, devient le centre de la dévotion catholique et comme l'aimant qui l'attire à elle de toutes parts. Mais elle ne l'épuise ni ne l'absorbe ; car les multitudes s'en éloignent pleines de reconnaissance envers le Ciel et le saint-siège pour les bénédictions dont elles se sentent pénétrées, et les scènes édifiantes auxquelles il leur a été permis de prendre part.

Néanmoins, avant de rappeler le souvenir de quelques-unes de ces scènes, il serait à propos de décrire les préparatifs auxquels elles ont donné lieu. C'est peut-être uniquement à l'esprit prévoyant et résolu de Léon XII que l'on doit le jubilé de 1825. Il aurait dû y en avoir un dès la première année du siècle ; mais les calamités de cette époque, et la mort de Pie VI, avaient créé des obstacles à l'observance de la coutume. Le pape, ayant fait connaître son intention de proclamer le jubilé, selon l'usage, pour l'année où il se présentait, ne rencontra partout que de l'opposition.

A l'intérieur, le secrétaire d'État redoutait l'introduction, dans les provinces et à Rome, de conspirateurs politiques et de membres des sociétés secrètes, qui, sous le manteau orné de coquilles du pèlerin, se réuniraient en toute sécurité pour former leurs complots destructeurs. Le trésorier était saisi de terreur en songeant au dégât que ces dépenses extraordinaires allaient faire dans son budget, et protestait contre les embarras financiers qu'il annonçait devoir être la suite d'une pareille

mesure. Oui, lecteur, ne vous étonnez pas. On vous a peut-être conté qu'un jubilé est une des plus habiles inventions de l'astuce romaine pour remplir des coffres vides ; une sorte de vente en gros, pour des biens temporels, de ces faveurs spirituelles qui habituellement ne sont accordées qu'en détail. Si telle a été la doctrine que l'on vous a enseignée, si telle est votre conviction, puissiez-vous, à défaut d'autre preuve qui vous vienne détromper, vivre jusqu'au prochain jubilé, avoir assez de cœur pour y assister, et vous assurer par vos propres yeux si Rome est celle qui donne ou celle qui reçoit, et comment se règlent les comptes de sa charité prodigue envers la pauvreté de ses clients ! Mais nous verrons.

Au dehors, on éleva d'innombrables difficultés. Naples était naturellement le pays le plus intéressé à l'exécution de ce projet, soit par son voisinage et ses sentiments traditionnels, soit à cause de la grande facilité de ses habitants à quitter leurs foyers à la recherche du travail ou des pieuses émotions d'un pèlerinage : le ministre de cette puissance reçut l'ordre de soulever tous les obstacles possibles, et d'engager même les représentants des nations étrangères à susciter une opposition active. L'Autriche, encore sous l'influence du josphisme, restait au moins froide ; et les puissances allemandes protestantes se déclarèrent ouvertement hostiles. En face de toutes ces complications, telle fut l'unique réponse de Léon XII : « Malgré tout, on célébrera le jubilé. » Et il eut lieu.

Le jour de l'Ascension, le pape promulgua la bulle préparatoire, dont les termes clairs, hardis, joyeux, retentissaient comme les notes d'un clairon d'argent. Jamais document émané du saint-siège n'avait paru plus noble et plus digne, plus tendre et plus paternel. Le langage en était pur, élégant, délicatement tourné, avait cette ampleur de l'éloquence romaine ; et cependant le ton, la bonne exposition de la doctrine, l'accent ému étaient profondément chrétiens et surtout vraiment ecclésiastiques. C'étaient l'enseignement d'un maître, les avis d'un sage, et la piété d'un saint. Le pape s'adresse d'abord à toutes les classes d'hommes qui reconnaissent sa souveraineté spirituelle : il supplie les rois de ne mettre aucun obstacle sur la route des fidèles pèlerins, de les protéger, de les favoriser ; et les peuples, d'accepter avec empressement l'invitation d'un père, et d'accourir en foule au banquet de la grâce qu'il avait dressé pour eux. Puis, après avoir chaudement exhorté ceux qui reconnaissent aussi son pouvoir temporel, il se tourne vers ceux qui n'appartiennent pas à son troupeau, et qui ont même persécuté et offensé le saint-siège : il les exhorte, avec des paroles brûlantes de charité et d'affectueux pardon,

à s'approcher de lui et à le reconnaître aussi comme leur père. Ses paroles rappelaient ce noble geste avec lequel il ouvrit les bras, en donnant sa première bénédiction publique, comme pour montrer le chemin de son cœur à l'humanité entière, et la presser ensuite dans un tendre embrassement.

A peine ce document décisif était-il publié, que l'on activa les préparatifs déjà entrepris, et que l'on en commença de nouveaux.

La première classe de ces préliminaires avait un caractère religieux. Des missions ou cours de sermons émouvants, destinés à arracher les pécheurs de leurs voies mauvaises, furent prêchés non-seulement dans les églises, elles étaient insuffisantes, mais sur les places publiques, afin de purifier la ville du péché et d'en faire un endroit saint pour l'arrivée de ceux qui venaient y chercher de l'édification. Dans cette immense et magnifique place que tous les étrangers connaissent sous le nom de Piazza-Navone, on dit que quinze mille personnes étaient présentes lorsque le pape y vint, le 15 août, donner sa bénédiction pour célébrer la clôture de ces prédications. Il fallait avoir une voix de stentor pour se faire entendre d'une pareille foule : fort heureusement le chanoine Muccioli possédait à la fois des poumons vigoureux et un cœur débordant de bonté et de douce piété. Lorsque cet homme zélé mourut, encore jeune, quelques années plus tard, des centaines de jeunes gens, appartenant aux classes moyennes et vêtus de deuil, conduisirent leur ami jusqu'à sa tombe. Le même tribut d'affection populaire fut accordé plus tard encore, en 1851, à l'aimable et édifiant professeur Graziosi.

Revenons à notre sujet. Beaucoup de personnes furent très-surprises lorsqu'elles aperçurent le pape, en face, dans les appartements de l'ambassade russe, au palais Pamfili, écoutant le sermon de clôture du chanoine Muccioli. Il en descendit accompagné de son hôte hétérodoxe et son admirateur, le chevalier Italinski, et prit place sur un trône érigé pour lui en plein air.

Ces préparatifs spirituels ne firent point négliger les précautions matérielles. On avait commencé une visite des églises, des oratoires et de tous les établissements religieux, afin de corriger les irrégularités de leur aménagement, de réparer leur dégradation, de restaurer leurs ornements, et de remplacer les objets trop vieux ou hors de service. Les plus grandes et les plus anciennes basiliques furent ainsi la cause de dépenses considérables.

Mais les préparatifs indispensables pour loger et nourrir la foule des pèlerins que l'on attendait furent plus sérieux encore. Afin de prévenir toute inquietude à ce sujet, de la part des princes étrangers, le pape fit

savoir aux ambassadeurs qu'ils n'eussent pas à se préoccuper de leurs nationaux indigents, et qu'il se chargeait de remplir ce devoir de l'hospitalité. Il ajouta qu'il mettrait en gage l'argenterie des églises de Rome plutôt que de manquer à sa promesse.

Il existe à Rome un vaste bâtiment, attaché à l'église de la Sainte-Trinité, expressément affecté à l'entretien charitable des pèlerins et dépendant de l'église de la Sainte-Trinité, d'où il tire son nom de la *Trinità dei Pellegrini*. Il est divisé en deux parties : l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Le rez-de-chaussée est disposé en immenses réfectoires; au-dessus sont des dortoirs non moins vastes. Pendant la semaine sainte, il règne une certaine activité dans la maison; comme il arrive alors un assez grand nombre de pèlerins, ils remplissent peut-être la moitié d'un réfectoire et d'un dortoir. Pendant le reste de l'année, l'établissement envoie aux hôpitaux une énorme voiture, qu'on a modernisée depuis, afin d'en ramener les malades congédiés; ceux-ci, sous le nom de convalescents, reçoivent une hospitalité de trois jours : et souvent on leur laisse assez de loisir pour se procurer du travail.

Les revenus de la maison, fruits de la charité, sont assez abondants : on se plaisait même à dire qu'ils employaient la première moitié du temps qui s'écoule entre deux jubilés à payer leurs dettes, et la seconde à économiser en vue de la célébration suivante. Mais, outre l'hospitalité que l'on trouvait à la Trinité d'une manière permanente, les monastères offraient encore charitablement le vaste espace de leurs longs et grands corridors. Au mois de novembre, notre conférie de la Sainte-Trinité, à laquelle appartiennent beaucoup d'Anglais, logea et nourrit, pendant trois jours, 23,090 hommes et 15,754 femmes; en tout 38,844 personnes, sans compter 350 membres d'autres maisons de la même confrérie. On peut juger, d'après cela, de la façon dont s'exerce l'hospitalité pendant l'année entière.

Voici quel était le règlement. A son arrivée dans la maison, le pèlerin présentait ses certificats de voyage et recevait un billet d'hospitalité. Le soir, les nouveaux venus étaient amenés dans une salle, entourée de sièges élevés, où l'on mettait à leur disposition de l'eau chaude et de l'eau froide en abondance; ensuite, après une courte prière, les frères, du côté des hommes, et les sœurs, dans la partie réservée aux femmes, lavaient leurs pieds fatigués et meurtris après de longues journées ou même des semaines de voyage; on leur prodiguait tous les remèdes nécessaires et les soins médicaux pour soigner leurs blessures ou panser leurs plaies. Ce n'était donc point là une vaine cérémonie, un rite sym-

bolique ; mais on pouvait voir et comprendre que cet antique usage de « laver les pieds des saints » était un véritable acte de charité digne de la veuve chrétienne. Quelle impression de délicieux et vrai repos ne devait-il pas causer au voyageur épuisé de fatigue !

Ainsi restaurés, les pèlerins, en longues files, se rendaient au souper. Un banc le long du mur, une table en face, avec une balustrade destinée à préserver de la pression d'une foule curieuse, telle était la simplicité des dispositions ; mais cette rangée interminable d'hommes de toutes nuances et de langages si variés présentait un spectacle saisissant. Chacun des hôtes avait devant lui son plat, son couteau, sa cuiller et sa fourchette, du vin et du dessert. Une porte conduisait de chaque réfectoire dans une salle spacieuse où fumaient d'énormes chaudrons remplis d'une soupe savoureuse et assez abondante pour rassasier une armée. C'était là le poste d'honneur : un cardinal ou un gentilhomme, revêtus, sous un tablier blanc, de la robe grossière et des insignes de la confrérie, et armés d'une cuiller, distribuaient le liquide bouillant dans des assiettes que l'on tenait prêtes ; une rangée de confrères faisaient la chaîne autour de la salle et se passaient les plats avec la même rapidité que des maçons se passent des briques, de telle sorte que les convives affamés n'attendaient pas longtemps l'arrivée de leur portion encore chaude. Deux autres plats supplémentaires étaient servis de la même façon. Les pèlerins se mettaient à table avec beaucoup d'entrain et montraient généralement un excellent appétit. En face de chacun d'eux se tenait un serviteur qui versait le vin, coupait le pain, changeait les assiettes et causait avec gaieté. Ces serviteurs n'étaient point à gages ; ils appartenaient tous à la confrérie : on comptait quelquefois parmi eux un prince de sang royal, souvent des cardinaux, et toujours des évêques, des prélats, des nobles, des prêtres, des bourgeois et des artisans. Parfois, au moment où l'on commençait les prières, une agitation soudaine de la foule se manifestait depuis la porte extérieure, et tout le long du passage qui conduit au lavoir. Tout le monde avait bientôt compris : le saint-père arrivait à l'improviste. Aucun avis préalable n'était nécessaire, car il venait simplement remplir le même office que tous les autres ; mais il devait avoir la première place. Il s'agenouillait donc, sans faire de choix, aux pieds du pèlerin qui se trouvait en tête de la rangée. S'il y avait un prêtre au nombre des pèlerins, il était naturel de lui réserver cette place. Il est même probable que ce prêtre devait ressentir plus vivement qu'un paysan grossier et sans éducation l'honneur, un peu mélangé d'humiliation, de voir celui qui occupe le rang le plus élevé de la terre rendre à sa personne de si bas offices. Puis il se verra servi à table par ce maître qui, paraissant soudain

et pendant la nuit, au milieu de ses serviteurs qu'il trouve veillant, sait comment se ceindre lui-même et pourvoir à leurs besoins.

On dit même que des personnes de haut rang vinrent à Rome cachées sous les humbles vêtements du pèlerin. Après avoir passé ce *triduum* de la charité au milieu des plus pauvres, mangé avec eux et reçu, comme disciples du Christ, le verre d'eau offert en son nom, ils reprirent leur place dans la société et restèrent à Rome, comme visiteurs, sans que personne eût l'indélicatesse de les reconnaître. On se disait même, à l'oreille, que deux époux, pèlerins allemands, étaient d'une origine encore plus illustre. Je me souviens même qu'on me faisait plus d'une fois remarquer que le langage élégant, les manières polies et la tournure à demi aisée et à demi embarrassée de quelques pèlerins annonçaient une classe différente de celle qui se présentait habituellement. Ce qu'il y avait surtout de très-remarquable en ces occasions ou en d'autres, c'était le naturel, l'absence d'embarras (si bien rendu par l'italien *disinvoltura*) avec laquelle ces pauvres gens du peuple recevaient les attentions de personnes qu'ils savaient être d'un rang supérieur, civil ou ecclésiastique. Ces pèlerins permettaient qu'on s'acquittât envers eux d'offices domestiques, sans témoigner aucune gêne par des refus maladroits; et ils les acceptaient même avec une humble reconnaissance et une grâce naïve qui faisait bien voir qu'ils appréciaient le motif qui les inspirait, et comprenaient que cet hommage ne s'adressait pas seulement à eux, mais à Celui que les pauvres représentent.

Une fois le souper fini, et les corbeilles remplies de restes mises de côté pour le déjeuner du lendemain, la longue file de pèlerins montait les escaliers, pour aller jouir du repos de la nuit, en chantant une de ces courtes mélodies religieuses familières à tous les Italiens. C'était une sorte de chœur simultané et alternatif qui assourdissait l'oreille à l'endroit où l'on se trouvait; mais en s'éloignant il paraissait s'éteindre, puis se ranimer, selon les sinuosités des escaliers. Il cessait complètement à l'entrée des vastes dortoirs, et reprenait tout à coup, avec une force nouvelle, lorsque l'autre extrémité de la file quittait à son tour la salle du souper.

Pendant le jour, les pèlerins étaient conduits, par bandes, de sanctuaire en sanctuaire, écoutaient des instructions à heure fixe, et étaient assistés, dans l'accomplissement de leurs principaux devoirs religieux, par la fréquentation des sacrements. Après les trois jours, on les congédiait en paix, et ils retournaient chez eux ou restaient à Rome à leurs frais.

Le saint-père était l'âme de cette œuvre : le voir et remporter chez soi

sa bénédiction était naturellement le privilège le plus envié des pèlerins de Rome ; il était donc obligé de se montrer fréquemment au peuple et de le bénir. On avait recommandé aux pèlerins d'élever en l'air les objets qu'ils désiraient faire bénir. Rome n'avait presque jamais présenté de réunion aussi variée que cette foule aux costumes les plus divers, depuis le vêtement sombre et de forme presque ecclésiastique des paysans allemands, jusqu'aux ajustements bariolés de l'habitant des Abruzzes ou de la Campanie. Le pape donna des preuves plus remarquables encore des ardentes sympathies de son cœur pour le jubilé : chaque jour, dans son palais, il servait lui-même douze pèlerins ; et son biographe nous apprend qu'il continua cet acte de charité jusqu'à la fin de son règne ¹. Je me souviens fort bien de l'avoir vu de mes propres yeux les accompagner au dehors. Pour un homme si affaibli par une santé délicate, ce n'était pas une petite affaire d'aller du Vatican à la Chiesa-Nuova ; mais le voir accomplir ce pèlerinage les pieds nus dans des sandales dépassait toutes les prévisions. Il marchait précédé, environné et suivi par les pauvres. Ce spectacle faisait partout verser des larmes d'émotion, et adresser au Ciel de ferventes prières en sa faveur. Son regard, tranquille et pieux, paraissait étranger au monde extérieur : malgré soi, la pensée se représentait saint Charles de Milan s'humiliant en public, par un acte semblable de dévotion, afin d'apaiser la colère divine manifestée par l'invasion de la peste.

Il ne faudrait pas croire que la célébration du jubilé absorbait toute l'attention du pape. Aucune année de son règne ne fut plus activement employée à traiter d'importantes affaires, surtout à l'extérieur. Une grande et très-profitable amélioration intérieure se rapporte précisément à cette « année sainte ». Le pape était bien décidé à rendre les routes sûres pour ses pauvres pèlerins, et prit des mesures si actives, de concert avec les États voisins, que le système de brigandage fut entièrement détruit. Le dernier incident de cette destruction mérite d'être rapporté. Un bon vieux prêtre, l'abbé Pellegrini, archiprêtre de Sezza, s'aventura seul, sans autorisation ni invitation, dans les montagnes qui formaient le quartier général et la citadelle des bandits. Sans autre mot de passe que des paroles de charité ; sans pouvoir offrir aucune preuve de la véracité de ses assurances ; sans que sa position lui donnât le droit de garantir l'exécution de ses promesses, il s'avança hardiment au milieu de la bande, et leur prêcha le repentir et la conversion. Ils l'écoutèrent : peut-être connaissaient-ils les moyens énergiques que l'on comptait employer pour les

¹ Le chevalier Arlaud, vol. II, p. 48.

détruire ; il est plus probable que la simplicité même et l'audace de ce messager de paix, faible et sans armes, touchèrent leurs rudes natures et les ébranlèrent. Mais ils appartenaient à la troupe la plus redoutable de leurs pareils et la moins digne d'indulgence, car quelques-uns d'entre eux avaient participé à l'assassinat des étudiants de Terracine. Leur chef, Gasparone, avait en outre plus d'un autre meurtre sur la conscience. Quelle espérance de pardon pouvaient-ils avoir ? Le vieillard prit sur lui de leur donner sa parole de prêtre qu'ils auraient la vie sauve. Ils ajoutèrent foi à cette parole et se rendirent à lui à discrétion. La ville de Sezza fut stupéfaite en voyant ce troupeau de loups introduits dans ses murs par un agneau. Tous admirèrent l'action héroïque, la charité généreuse de ce digne ecclésiastique, qui ne cherchait aucune récompense, que ces misérables auraient pu saluer, à son arrivée, d'une balle ou d'un coup de poignard, et qui avait fait en peu d'heures ce que les efforts réunis des troupes et des hommes d'État n'avaient pu accomplir en plusieurs années. Sa parole fut respectée, ses promesses accomplies ; et ces malheureux, aux instincts grossiers, achèvent une vie d'expiation dans la forteresse de Cività-Vecchia.

Avant de terminer ce chapitre, il ne sera point hors de propos d'ajouter ici quelques mots sur un sujet qui se rapporte au jubilé. Le collège où l'auteur a si longtemps résidé, et où il a réuni les souvenirs qui composent ce volume, doit son existence à cette institution religieuse. Il est vrai que le roi saxon Ina avait ouvert un asile pour ceux de ses compatriotes qui venaient visiter le tombeau des apôtres ; il dura encore pendant les siècles suivants. Cependant il n'existait aucun *hospice* pour les pèlerins anglais jusqu'à l'époque du premier grand jubilé, lorsque John Shepherd et sa femme Alice, frappés de ce besoin, s'établirent à Rome et consacrèrent leur fortune à recevoir les pèlerins pauvres de leur pays ¹. Ce petit commencement prit assez d'importance pour se transformer plus tard en une fondation royale ; le roi d'Angleterre en devint le patron et en nomma les recteurs, qui étaient souvent des personnages du plus haut mérite. Parmi les fragments de monuments antiques que la révolution avait éparpillés dans la maison, réunis maintenant et rangés dans un corridor du collège, se trouve un bouclier surmonté d'une couronne, et sur lequel on a sculpté les anciennes armoiries d'Angleterre, des lions ou lionceaux écartelés de fleurs de lis. Ce bouclier était autrefois

¹ On suppose que c'est à l'époque de ce jubilé que périrent plusieurs pèlerins anglais par suite d'un accident sur le pont Saint-Ange. Une mule, s'étant mise à ruer, fut cause que la foule se rejeta contre le parapet en bois, qui céda ; et un grand nombre de personnes furent précipitées dans le Tibre et s'y noyèrent.

placé à l'extérieur de la maison ; au-dessous on lisait cette curieuse inscription, dont l'original est perdu. Le texte a été rétabli sur de vieilles copies, et on l'a fait peindre au-dessous des armes, en conservant les caractères originaux :

Hæc conjuncta duo,
 Successus debita legi,
 Anglia dant, regi,
 Francia signa, suo.
 Laurentius Chance me fecit
 M. CCCC. XII.

Ce que l'on peut traduire littéralement ainsi :

« La France et l'Angleterre offrent à leur chef commun (le pape) ces deux armoiries réunies par le droit de succession. »

« Laurent Chance m'a faite.

M. CCCC. XII. »

On conserve dans les archives du collège les listes annuelles des pèlerins qui vinrent à Rome ; et, comme on y a joint le nom de leur province ou de leur diocèse, elles constituent de précieux documents pour l'histoire locale et celle des familles. Un grand nombre de ces pèlerins étaient des jeunes gens de condition distinguée, étudiants à Bologne, et qui, pendant leurs vacances ou à la fin de leurs études, désiraient visiter Rome *in forma pauperum*, et recevaient l'hospitalité au collège anglais de Saint-Thomas. Ils pouvaient y demeurer plus longtemps que les pèlerins italiens. Beaucoup d'autres nations avaient aussi leurs « hôtelleries » destinées à héberger leurs compatriotes, surtout au moment des grands pèlerinages réguliers, comme le jubilé périodique.

La rupture d'Henri VIII avec le saint-siège mit un terme à l'arrivée de ce flot de pèlerins d'Angleterre à Rome ; il n'en venait presque plus sous Élisabeth. Pendant cette époque on avait réuni, à l'endroit où s'élève maintenant notre collège actuel, trois établissements anglais différents : ceux de la Sainte-Trinité, de Saint-Thomas et de Saint-Édouard. Une église fut bâtie, et la table du maître-autel, préservée jusqu'à nos jours, rappelle cette sorte de fusion. Un évêque et plusieurs autres personnages, réfugiés à cause de leur foi persécutée, vécurent en cet endroit, jusqu'au moment où Grégoire XIII, en 1579, transforma l'hôpital en un collège, dont le besoin était plus pressant, mais avec cette condition que, si l'état religieux de l'Angleterre venait jamais à changer, la fondation reprendrait

sa première forme. Puisse cet heureux souhait s'accomplir, mais sans entraîner avec soi une si fâcheuse conséquence !

Le nom de ce collège Anglais, uni à celui de Léon XII, ne manquera jamais de réveiller dans la mémoire de l'auteur les plus doux et les plus agréables souvenirs, et de faire naître en son cœur des sentiments de très-vive reconnaissance.

CHAPITRE V

LE PAPE ET LE COLLÈGE ANGLAIS

Les plus anciens souvenirs racontés dans ce livre remontent à 1818, et le grand événement du jubilé nous amène à 1825. C'est un bien long espace au printemps de la vie. Les obscurs et tranquilles devoirs de la jeunesse ne peuvent manquer, durant cet intervalle, de transformer les sentiments, les habitudes, l'état même de l'esprit. Ce fut ici le cas. Ce but, qui avait exigé pendant plusieurs années de si grands efforts et de longs préparatifs, ce couronnement si convoité d'invariables désirs, fut atteint à cette brillante époque du printemps de Rome, l'année même du jubilé. C'est une faveur insigne dans la vie d'obtenir la grâce de la prêtrise, comme par surcroît, en même temps que les abondantes bénédictions de cette année sainte. Et ce ne fut point le cours ordinaire des choses, mais des lenteurs et des retards qui nous empêchèrent de suivre nos compagnons. Tous étaient partis pour se livrer à un noble et rude labeur dans la patrie, où ils travaillaient à se rendre dignes de cette couronne céleste que déjà plusieurs d'entre eux ont obtenue, tandis que le retardataire jouissait, mais jouissait simplement de la plénitude de ces délices spirituelles et intellectuelles qu'ils n'avaient pu qu'entrevoir ensemble.

La vie de l'étudiant à Rome ne devrait être qu'une longue jouissance. S'il aime ses travaux ou, ce qui revient au même, s'il s'y livre avec conscience, il y trouve une douceur inconnue partout ailleurs. Ses moments mêmes de récréation ont leur utilité pour son labeur, sans cesser pour cela de reposer son esprit. Ses promenades quotidiennes peuvent lui faire traverser le domaine de l'art ; parfois le lieu où il cherche le repos a été quelque retraite des muses ; et lorsque, dans ses rêveries, il remonte

le cours des âges, ses yeux rencontrent autour de lui de précieux monuments. Il n'est jamais seul : mille souvenirs, mille associations d'idées l'accompagnent, naissent à chaque pas, et charment sa route. Il n'y a point de véritable solitude à Rome, pas plus maintenant qu'autrefois, alors qu'un grave et sérieux personnage croyait pouvoir dire « qu'il n'était jamais moins seul que lorsqu'il était seul ». Où irait-on chercher plus naturellement la solitude que dans le cimetière même d'un cimetière, où les tombeaux sont comme ensevelis, où les sépulcres eux-mêmes sont livrés à la pourriture et aux vers. Il se trouve à Rome de tels endroits; néanmoins ils sont habités, et la foule les encombre comme tant d'autres rues. Ce monceau de débris renferme encore jusqu'à plusieurs générations d'une seule famille : les Nasons, par exemple, à laquelle appartenait Ovide; ou une tribu entière, comme les *Affranchis*, les *Liberti* d'Auguste, c'est-à-dire des esclaves recueillis de toutes les contrées réunis en une seule famille, et auxquels on ne fournissait pas seulement pendant la vie le vivre et le couvert, mais aussi une demeure funèbre après la mort. On trouve des amphores dans l'une de ces sépultures et des urnes dans l'autre, ou plutôt des *olla*¹ dans les deux. Puis là, dans ce labyrinthe souterrain, resserré encore dans un étroit espace, est la race nombreuse des Scipions, ces fondateurs de l'empire de Rome au delà des mers, ces préparateurs de sa plus haute civilisation, qui trouvèrent glorieux de placer le buste du gracieux Ennius, ce père de la poésie nationale, au-dessus d'une inscription sépulcrale qui rappelait les plus glorieux faits d'armes de la conquête à l'étranger. Pour nous, instruits par une loi plus élevée à les prendre en pitié, ne dédaignons pas la leçon qu'ils nous donnent.

Puisque ces monuments nous apprennent que les plus grands hommes estimaient plus glorieux de faire graver sur leurs tombes, afin d'être reconnus par la postérité, les titres pris aux contrées qu'ils avaient soumises, au lieu du nom de leur patrie; puisque Scipion aimait mieux être appelé Espagnol, Africain que Romain, et qu'après lui les généraux et les empereurs ambitionnaient les surnoms de Parthique, Germanique, Britannique, quelle gloire plus imposante doit être le partage de celui qui, non content de réunir tous ces titres sur sa tête, la porta au comble en prenant le nom de cet empire lui-même, réputé et demeuré invincible, et qu'il soumit à ses lois! Tel fut le pêcheur de Galilée, qui mérita le titre

¹ *Olla ossuaría* ou *cineraria*. Jarre de terre où après le bûcher on enfermait les os et les cendres des morts, pour déposer ensuite le tout dans la chambre funéraire. C'était surtout pour les personnes des classes inférieures qu'on employait ces *olla*, et l'on en déposait beaucoup sous une seule voûte. — A. Rich, *Dict. des antiquités*, p. 435. (Note du traducteur.)

de « Romain » et fut le vrai *pontifex maximus*. Il a si bien transmis ce titre à ses successeurs, que ces noms de « pontife romain » et de « successeur de Pierre » sont devenus synonymes.

Mais retournons à notre sujet. A Rome l'imagination et la mémoire de l'étudiant se peuplent de tant de souvenirs d'événements et de personnages historiques, que ses études doivent s'enrichir de matériaux qui donneront plus tard une riche moisson. La découverte d'un objet jettera peut-être un nouveau jour sur une des pages les plus obscures de la théologie ; et tous ces monuments du passé, encore debout, illuminent parfois aussi la science moins abstraite de l'histoire et de la doctrine pratique. Les portraits mêmes de chaque empereur païen et chrétien, d'après leurs innombrables effigies, restent nettement imprimés dans la mémoire ; la Rome de leur époque est reconnaissable au milieu des ruines ou parmi les édifices encore intacts ; les actes les plus importants de ces règnes sont encore inscrits sur les arcs de triomphe et les colonnes, et bien des endroits sont demeurés célèbres parce qu'ils ont été le théâtre de faits qui s'y rattachent. En outre, l'histoire entière de la vie chrétienne, de la primitive Église, partout encore lisible, et jusqu'aux portraits des apôtres, des martyrs et de leur chef, qui se retrouvent au fond des catacombes aussi bien que dans les basiliques et les cloîtres, rendent l'histoire de l'Église, de ses dogmes, de ses pratiques et de ses vicissitudes aussi claire pour les yeux que les illustrations d'un livre moderne. L'histoire de l'Église par ses monuments, due à la plume laborieuse de Bianchini, où chaque règne et chaque âge apparaissent successivement en tableaux, est un ouvrage bien connu du monde savant et composé d'après ce principe.

Si telles sont les jouissances de l'étudiant romain, sans compter celles que l'art et d'autres ressources peuvent lui procurer, dans la sphère réduite de ses études, que dire de la liberté inestimable de celui qui, affranchi du frein sévère de la discipline, s'abandonne à la pente de ses inclinations et peut creuser profondément ces mines si riches dont il n'avait pu voir que la surface, et boire à longs traits les eaux de ces fontaines où il ne lui avait été permis jusqu'alors que de tremper ses lèvres ! Après bien des années ces souvenirs pleins de charmes viendront en foule vous rappeler ces longues et délicieuses promenades, ces douces rêveries parmi les rues désertes de la cité antique et au sommet de ses collines. Vous n'oublierez pas non plus l'instant solennel où vous pénétriez dans ces imposantes basiliques si pleines de fraîcheur et de solitude ; chaque petit recoin familier à vos yeux, une inscription locale, un gracieux ornement évoqueront devant vous les grands noms qui s'y rattachent. La basilique Libérienne vous parle de Bethléhem et de ses mystérieux trésors ; la

basilique Sessorienne, du Calvaire et de ses touchantes reliques. Baronius vous renouvelle ses recommandations sur l'architecture chrétienne, qu'il a fait inscrire, comme un legs, dans son église titulaire de Fasciola. Saint Dominique revit dans les fraîches peintures de son disciple fidèle ¹, qui ornent les murailles de Saint-Xyste, situé en face. Ici se trouvent encore le siège et le chapeau de saint Charles, comme s'il venait de sortir de son église, dont il prenait le nom en signant ses lettres : « le cardinal de Sainte-Praxède. » Non loin de là, dans une église sœur, on conserve la mémoire de saint Justin, martyr, adressant ses Apologies du christianisme à l'empereur païen et au sénat, de Pudens et de son épouse anglaise. Plus loin, au delà des portes de la ville, on voit le joyeux saint Philippe agenouillé dans l'église Saint-Sébastien, et attendant qu'on lui ouvre la porte qui mène à la *Platonía* ², afin qu'il puisse aller passer la nuit entière au cimetière où reposent les martyrs.

C'est ainsi que Rome pénètre de plus en plus profondément dans l'âme, lui communique sa chaleur, son parfum, sa vigueur toujours renaissante. Mais c'est là uniquement l'effet de sa vie extérieure. Il serait malaisé de donner une idée de ce que pourrait apprendre celui qui chercherait à étudier sa vie intérieure, ses innombrables collections artistiques, ses mille institutions de charité, ses ressources privées et publiques pour la culture de l'intelligence, ses bibliothèques, ses musées, ses académies, ses sociétés variées, qui se réunissent une ou deux fois la semaine et s'occupent de tant de sujets divers, depuis la discussion d'une thèse de théologie jusqu'à la dissection d'un vers de Dante ³.

Quel est celui qui, venu à Rome pour continuer ses études, ne se rappelle pas les douces heures qu'il a passées dans une de ces grandes bibliothèques, où des moines silencieux amoncelaient autour de lui les in-folio qu'il demandait, tandis qu'il était aussi tranquillement assis, au milieu d'une centaine de lecteurs, que s'il s'y fût trouvé entièrement seul?

Mais il y a un endroit plus intime, une sorte de *penetrale*, dans cette vaste demeure, et celui qui aura pu arriver jusque-là regrettera toujours ces heureux instants. Voyez ce lecteur solitaire assis dans la deuxième

¹ Le P. Besson.

² « De précieux souvenirs attirent le fidèle dans le sanctuaire de Saint-Sébastien : les corps des saints apôtres Pierre et Paul y reposèrent dans un souterrain qu'on voit encore, et connu sous le nom de *Platonía*, ou *locus qd catacumbas*..... L'entrée de la catacombe si célèbre dans les annales ecclésiastiques sous le nom de *Cimetière Saint-Calixte* a son entrée dans l'église Saint-Sébastien. » — *Rome*, par l'abbé Rolland, xxxvi, pp. 267 et 268. (Note du traducteur.)

³ Il existait autrefois, et il existe peut-être encore une société littéraire choisie, qui se réunissait chaque semaine pour lire des travaux exclusivement sur le Dante.

salle de la bibliothèque Vaticane ; autour de lui sont rangés des pupitres vides, car c'est l'époque des vacances ; tandis qu'au-dessus de sa tête il peut contempler une série de portraits de bibliothécaires éminents, plus distingués par leur science que par la pourpre dont ils sont revêtus. En face une porte lui permet d'apercevoir la vaste étendue de la double salle, divisée par des colonnes. Les casiers rangés sur les murs autour de lui sont de véritables trésors pour la science, et ne contiennent que des manuscrits d'un prix inestimable. Le plafond, tout resplendissant d'or et d'outremer, est aussi beau que l'art de Zuccari l'a pu rendre. Les contre-vents entr'ouverts et les rideaux tirés donnent à l'atmosphère assoupissante une délicieuse fraîcheur, et font oublier les rayons ardents du soleil qui inondent la place au dehors. Imaginez, non pas un touriste désœuvré, car un tel personnage ne serait point admis en cette saison, mais un savant au maigre et triste visage, travailleur acharné, et dont les mains osseuses font crépiter le parchemin de quelque gothique et poudreux volume dont le tour est venu, parmi beaucoup d'autres, d'être feuilleté par lui, afin d'être collationné, verbe qui est loin d'avoir aucun rapport avec le substantif qui lui ressemble. Peut-être, au moment où il vient de découvrir avec délices que l'antique parchemin porte, à un certain endroit, une préposition ou même une lettre qui ne se trouve pas dans trois autres exemplaires, voit-il silencieusement entrer un homme de moyen âge, au front élevé, aux yeux caves, à l'aise dans les vastes plis d'un léger vêtement d'intérieur, car il vit parmi les livres, qui vient s'asseoir à côté de l'étudiant solitaire. D'aimables et encourageantes paroles, des renseignements utiles et pratiques, une discussion même sur quelque point intéressant feront, pendant un quart d'heure, une agréable diversion au « poids du jour et de la chaleur ». Et lorsque d'aussi amicales paroles s'échangent entre des hommes à qui la science doit la découverte de textes de Cicéron et de Fronton, d'Isocrate et de Denys, elles peuvent devenir le point de départ d'une longue amitié non moins sincère que précieuse. Et celui qui a eu plusieurs fois dans sa vie le bonheur de passer des heures si agréables n'en perdra pas aisément le souvenir. Ces heures, écoulées à l'ombre de ce dôme immense, feront aimer Rome par le souvenir du profit solide qu'on en aura retiré, et qu'on mettra en réserve pour les mauvais jours d'une vie plus agitée. Certes, tous ceux à qui leurs années d'études rappellent de si doux souvenirs, ne cesseront jamais d'en conserver au fond du cœur et dans l'esprit le sentiment de la plus vive reconnaissance.

Jusqu'à présent ce chapitre a été fort décousu, et il est à craindre qu'il ne garde un peu ce caractère jusqu'à la fin. La difficulté de notre tâche

augmente sensiblement en cet [endroit, où nous en venons à un contact personnel et à des rapports plus familiers avec celui dont nous écrivons la vie, et où l'étude, jusqu'à présent respectueuse et distante, de ses qualités se transforme en une observation attentive, une expérience personnelle et une véritable jouissance. Les circonstances qui permirent à l'auteur de connaître et d'apprécier ces qualités le touchent de si près, qu'il recule devant l'obligation de se mettre lui-même en évidence pour les décrire¹; afin de tout expliquer, disons en peu de mots que ce court pontificat fut l'époque décisive de notre vie et le pivot sur lequel notre avenir, encore incertain, devait reposer. Il n'y a donc là rien de remarquable; car il n'est presque personne dont le passé ne puisse offrir une pareille date. Il arriva donc seulement que l'auteur, ayant terminé ses études de bonne heure, se trouva sous la main, en 1826, lorsqu'on cherchait un candidat pour la charge de vice-recteur du collège Anglais, et fut ainsi désigné pour cet emploi. Et, en 1828, lorsque le très-digne recteur, le docteur Gradwell, fut nommé évêque, on trouva encore tout naturel de le promouvoir à sa place.

Ces positions officielles sont la cause de fréquentes occasions, parfois même d'une véritable obligation d'approcher la personne du souverain. A Rome ces audiences sont faciles et presque nécessaires aux personnes revêtues de fonctions ecclésiastiques entraînant la responsabilité. Dans le cas présent, à la direction du collège se rattachait aussi la gestion d'affaires ecclésiastiques anglaises qui, bien que se traitant surtout par voie ministérielle, sont parfois assez graves pour nécessiter l'intervention personnelle du pape. Nous dirons en général de ces fréquentes entrevues avec le souverain pontife qu'elles furent toujours empreintes de paternelle condescendance, et que les regards et les paroles de Léon XII ne respiraient que la bonté. Il fallait plutôt se contraindre pour ne pas s'abandonner à une familiarité trop grande. Quelle que fut l'occasion ou la personne qui se présentât, il témoignait toujours le même intérêt bienveillant, comme si l'une et l'autre eussent été d'une importance beaucoup plus considérable.

Citons comme un exemple vulgaire le fait auquel nous avons fait allusion dans le second chapitre. Un étudiant vient d'arriver à la fin de ses études; ses supérieurs croient, — et cette décision n'est jamais abandonnée à un choix personnel, — qu'il est apte à conquérir son degré, en mettant publiquement au défi tous ceux qui se présenteront pour combattre les

¹ Ce qui ne lui laisserait aucune autre alternative que de supprimer les traits les plus frappants, sous prétexte d'indiscrétion.

propositions de sa thèse. Nous pouvons dire, à l'honneur du collège Anglais, que de temps à autre l'un de ses enfants a suspendu son bouclier et a soutenu bravement le choc des adversaires. Prenons l'un d'eux comme exemple; peut-être ce récit sera-t-il nouveau pour un certain nombre de nos lecteurs. Le jeune homme élu sera pourvu d'une application et d'une mémoire ordinaires; il ne sera point trop timide ou dénué de tact, devra s'exprimer aisément et, s'il est possible, couramment en latin, non-seulement avec une classique élégance, mais aussi en employant les tournures scolastiques plus ou moins barbares. Il fait imprimer sur un bon format in-quarto sa thèse, qui ne doit pas contenir moins de cent points, et que ses professeurs porteront sans doute à quatre cents, embrassant ainsi tout le champ de la théologie catholique. Ce petit volume est distribué à ses amis, et l'on envoie une invitation à tous les établissements ecclésiastiques de Rome. Le jour, l'heure et le lieu sont spécifiés avec la clause habituelle que, dans la matinée, *datur omnibus*, tous peuvent attaquer; tandis que, dans l'après-midi, on n'accorde cette liberté qu'après que trois champions bien choisis auront rompu leurs lances.

A l'heure dite, le futur combattant se trouve, sans trop savoir comment, assis derrière une table, à l'extrémité d'une salle immense, qu'une voix très-forte peut seule remplir, assisté de ses professeurs, qui peuvent lui glisser un mot à l'oreille dans un moment de détresse. Un vaste rang de chaises garnissent les deux côtés de la salle; elles sont bientôt occupées par des professeurs, des docteurs et des savants, dont il n'entend prononcer le nom qu'avec terreur. Chacun d'eux reçoit un exemplaire de la thèse, et la parcourt avec soin, comme pour y chercher le défaut de la cuirasse où l'on puisse glisser la pointe d'une lance. Je me souviens fort bien d'avoir remarqué précisément à celle de ces joutes encore présente à ma mémoire un moine vêtu de blanc se glisser sans bruit dans la salle et aller s'asseoir aux derniers rangs du cercle. En vain les professeurs lui envoyèrent-ils un message; il secoua la tête et refusa d'attaquer. On ne l'avait envoyé que pour prêter l'oreille et faire son rapport. C'était le père Cappellari, qui, moins de six ans après, devint le pape Grégoire XVI. A peu de distance se tenait l'abbé de Lamennais, dont il condamna et flétrit si justement les ouvrages. Ce fut peut-être la seule fois que ces deux hommes furent assis l'un à côté de l'autre, tandis qu'ils écoutaient un jeune Anglais venger cette foi dont l'un devint l'oracle et l'autre l'ennemi acharné.

Entre temps quelqu'un se lève, et, dans un langage mesuré, encourage avec éloquence son jeune compétiteur, dont le cœur bat avec violence, car il ignore encore sur quel point il va être assailli; enfin son antago-

niste termine en déclarant le numéro de la proposition qui va faire l'objet de la lutte. Aussitôt le froissement des feuillets, tournés à la fois par toute l'assistance, remplit la salle, où se pressent des étudiants, des religieux, des laïques, des ecclésiastiques, et annonce l'empressement général de connaître le thème qui vient d'être choisi. Ce bruit diminue aussi l'anxiété du pauvre jeune homme attaché au pilori, et qui pour la première fois se voit douloureusement mis en évidence; il ressent à la fois tout le fardeau de ses labeurs passés et celui de la responsabilité qu'il va encourir.

Sans doute il s'est complètement préparé; mais quelles doivent être ses angoisses s'il a laissé un endroit vulnérable dans son armure, et si sa cuirasse n'est pas sans défaut! Il n'ignore pas non plus que son antagoniste ne peut sortir du sujet, et qu'il n'a point à redouter des questions comme celle que sir T. More adressa à un disputant, *in omni re scibili et de quolibet ente*, qu'il rencontra à l'étranger et réduisit au plus honteux silence en lui posant ce cas d'une ancienne loi anglaise : *Utrum averia caruce in vetito namio capta sint irreplegiabilia*¹? Cependant il se trouve des points sur lesquels on est plus solidement préparé; il y en a de plus intéressants, qui se prêtent mieux aux détails et aux développements animés et spirituels. Il n'y a pas de remède; qu'on soit sec ou onctueux, logique ou éloquent, il ne faut rien passer. On peut tourner une difficulté nouvelle qui se présente à l'improviste; mais, en résumé, il faut montrer qu'on n'a omis aucun des points méritant une réponse. Les assaillants sont des lutteurs éprouvés; s'ils sont satisfaits de la valeur de leur antagoniste, ils ne manquent pas de lui fournir une bonne occasion de se déployer. C'est là une faiblesse dont l'auteur veut s'accuser; il a fait de son mieux pour éprouver l'ardeur de ces jeunes combattants désireux de gagner leurs éperons. Lorsqu'il a eu en face de lui des hommes tels que les archevêques de Dublin et de Thyana² et les évêques de Pittsburg ou de Clifton, il s'est bien trouvé de les attaquer avec des armes finement trempées, et de ne leur porter que des coups longuement médités.

Après quelques heures de lutte survient un temps d'arrêt qui permet à tout le monde, sauf au champion du jour, de prendre un peu de nourriture et de repos; ce dernier, sous l'influence d'une affreuse migraine, trouve ses derniers efforts dérisoires et considère avec le plus triste effroi ceux qu'il lui reste encore à faire. L'heure arrive cependant, et cette fois, juché au haut d'une chaire élevée, il peut voir ses professeurs rangés bien

¹ « Si les bêtes de somme saisies par repré-sailles peuvent être rachetées? » (*Blackstone*, III, 9.)

² M^r Barrill, qui vient d'être consacré, et envoyé à Madrid en qualité de nonce.

loin de lui et incapables de lui porter secours. Il est placé au milieu d'un des bas côtés de la nef d'une vaste église ; cette position a quelque chose de solennel et lui inspire une frayeur religieuse ; mais elle le contraint à élever la voix presque jusqu'au ton déclamatoire, afin que ses éclats se puissent faire entendre à l'extrémité opposée, où le cardinal qui a agréé la dédicace de sa thèse est assis sur un riche fauteuil élevé sur une estrade. On avait eu l'idée, à l'occasion de la lutte que je raconte, de solliciter du souverain pontife l'honneur de son patronage ; au dernier moment on abandonna ce dessein. Quoi qu'il en soit, le cercle le plus rapproché des spectateurs était assez formidable : un patriarche, quatre archevêques, au moins six évêques, environ une vingtaine de prélats, dont la plupart ont atteint depuis les plus hautes dignités de l'Église, à peu près autant de professeurs, d'abbés, de recteurs, et une foule immense de personnages non moins distingués, mais sans le costume officiel, requis au premier rang du cercle, ce qui lui donne presque l'apparence d'un synode.

Maintenant que tout est fini, quelle est donc, outre le titre de docteur en théologie, que l'on ne porte point à Rome, la récompense objet des désirs de notre jeune athlète ? C'est le droit d'aller le lendemain déposer aux pieds du souverain pontife un exemplaire de sa thèse, convenablement relié pour cette circonstance. Non-seulement il reçoit une tendre et paternelle bénédiction, mais ses joues se couvrent de rougeur, et son cœur est agité d'une douce émotion, lorsque, humblement incliné, il écoute d'aimables paroles d'encouragement et jusqu'à des louanges. Il trouvera le père commun des grands et des petits déjà au courant de tous les détails de la journée précédente, renseigné sur les menus incidents particuliers, les coups heureux, la défaite courtoise d'un assaillant fourvoyé, en un mot, sur tout ce qui a pu donner aux péripéties de la lutte et à la méthode usitée un cachet personnel. Le pape l'exhortera ensuite à persévérer dans l'étude et à cultiver, pour la gloire de Dieu, les dons qu'il en a reçus. Peut-être même ajoutera-t-il quelques avis particuliers suggérés par ce premier succès : l'étude assidue de l'Écriture, des Pères ou des questions du jour. Voilà ce que faisait habituellement Léon XII avec une douceur et une gracieuseté encourageante, et qui récompensait un jeune homme des labeurs auxquels il s'était soumis, afin de s'enrôler dans l'armée spirituelle et théologique de ce souverain. Il en retirait des forces qui l'aidaient à dominer ses craintes pusillanimes ; pour la première fois il osait espérer que sa vie ne serait pas inutile ; ses yeux s'ouvraient pour voir le côté le plus brillant et le plus gai de son existence insignifiante. Ce regard et ces paroles, une pareille scène ne sortent point aisément de la mémoire. Qui peut connaître la somme de véritable valeur et

de patient courage que l'Église doit peut-être à un simple quart d'heure d'audience ainsi accordé à un jeune homme au cœur tendre, chaud et impressionnable, accompagné de la bénédiction d'un pontife qu'il révère et honore de toute son âme comme le représentant de Dieu sur la terre? Le sceau est placé sur la cire au moment précis où elle est le plus chaude et le plus douce; l'impression ne peut qu'être nette et durable. Après bien des manipulations, quand on veut tremper l'acier, on dit que les lames les plus fines sont confiées aux mains expérimentées d'un ouvrier supérieur; par un habile et secret moyen, avec un tact exquis, il lui donne en quelques coups une délicatesse et un fini qui le préparent à recevoir le tranchant le plus affilé. C'est ainsi qu'après des années d'études et de laborieux travail un étudiant armé de patience peut recevoir en un instant, de la main d'un homme expert à manier les armes de l'arsenal ecclésiastique, ce que Milton appelle « la touche d'une trempe céleste ».

De pareilles scènes ne peuvent que laisser une forte impression; elles confirment aussi ce que nous avons déjà dit plus haut de la bienveillance particulière avec laquelle Léon XII accueillait toujours les membres de notre collège, surtout quand ils venaient le consulter au sujet de leurs études. Il nous sera facile de soutenir cette assertion par des exemples.

Voici une preuve bien peu connue de l'intérêt qu'il portait à cet établissement. Il avait conçu le plan, exécuté depuis par notre pontife actuel, aux vues si larges et si généreuses, d'accroître l'importance du collège Anglais, afin d'y faire résider plus longtemps les étudiants qui désiraient suivre les cours supérieurs de l'université. A côté du collège est un vaste *palazzo* dont les appartements sont loués, et qui a été bâti en grande partie par le cardinal Howard. M^{sr} Nicolaï, bien connu du monde savant par le splendide in-folio qu'il a publié sur la basilique de Saint-Paul, et par un travail bien entendu et pratique sur le drainage des marais Pontins, qu'il avait surveillé, fut chargé par le pape d'inspecter discrètement ce palais, de s'assurer du revenu qu'il rapportait et de calculer les dépenses indispensables pour l'utiliser d'après le plan; il devait aussi établir le chiffre de la dotation nécessaire afin de rendre cette œuvre durable; car Léon XII, bien loin de vouloir augmenter les charges du collège, souhaitait plutôt de lui constituer un avantage. La mort vint prématurément arrêter l'exécution de ces desseins généreux, qui furent révélés plus tard par M^{sr} Nicolaï lui-même.

CHAPITRE VI

SUITE

Cette preuve de vif intérêt et de bienveillance, que nous venons de citer à la fin du chapitre précédent, fut une des nombreuses occasions qui permirent à l'auteur de remarquer la constante bonté de cœur qui caractérisait Léon XII. Un jour, une personne en rapport avec le collège Anglais désirait concourir pour une chaire à l'université romaine; ses professeurs l'avaient encouragée à se mettre sur les rangs pour la prochaine vacance, qui ne pouvait tarder. Sans aucuns titres, sans protecteurs ni répondants, cette personne s'en tint aux dispositions de la bulle papale qui livrait cette chaire au concours. C'était une position secondaire et obscure, qu'on pensait ne devoir exciter l'ambition que d'un très-petit nombre de candidats : on annonça donc qu'on mettrait de côté le règlement, et qu'un aspirant doué de qualités suffisantes et d'une réputation bien établie serait nommé. Notre jeune homme n'hésita pas à solliciter une audience; j'y assistais : il avoua franchement au pape ses intentions et son ardent désir de voir appliquer en sa faveur le nouveau règlement promulgué par Sa Sainteté. Rien de plus affable et de plus encourageant que la réponse de Léon XII : ce pontife lui exprima sa joie de voir que la règle qu'il avait établie, loin d'être une lettre morte, lui eût inspiré assez de confiance pour venir présenter ses réclamations; il l'assura qu'on lui donnerait toutes les facilités désirables pour le concours, « un bon terrain de lutte et point de faveurs », et le pria de laisser cette affaire entre ses mains.

Le temps se passa, et comme la seule condition imposée par la bulle était la publication d'un ouvrage de mérite sur l'art ou la science qu'on voulait professer, le candidat fit tranquillement imprimer son travail, un peu lourd peut-être; mais la légèreté et le piquant n'étaient pas dans les conditions de la bulle. Lorsqu'une chaire devint vacante, on se contenta de l'annoncer, en ajoutant qu'il y avait été pourvu : tout semblait donc perdu, sauf l'honneur du pontife, auquel seul on en pouvait appeler. Une audience fut aussitôt accordée que demandée, après qu'on en eut fait connaître le motif; j'étais encore présent, et je ne l'oublierai jamais. Il

fut inutile d'exposer encore l'affaire. « Je n'ai rien oublié, dit gracieusement le pape, et ma surprise est extrême. J'ai envoyé chercher C..., qui est coupable; et la nomination sera annulée. Je l'ai si sévèrement réprimandé, que je crois être la cause de l'accès de fièvre qui l'a pris aujourd'hui. Vous avez agi honorablement et avec courage, et vos efforts seront récompensés. Je serai fidèle à ma parole et aux règles de mon décret. » Léon XII accepta très-gracieusement l'hommage du volume; il est revenu depuis entre les mains de l'auteur, qui le conserve comme un trésor. Le pape reconnut le droit de préférence qu'il avait établi, et assura au jeune candidat que toutes les chances seraient égales.

Le pape avait donc pris à cœur ardemment ces réclamations; au lieu de témoigner de l'ennui, il se montra bon et empressé. Ceux qui avaient paru mépriser les prétentions du jeune candidat et voulu passer outre, furent contraints de traiter avec lui sur des bases qui s'accordèrent avec tous ses désirs. Il sollicita et obtint, avec la même bonté, une troisième entrevue, afin d'offrir l'hommage de sa reconnaissance: il me fut donc possible de constater une fois de plus la bienveillance et la douce gaieté du cœur paternel de ce pontife, qui s'intéressait si vivement à celui dont il avait fait triompher la cause. Si ce jeune client du pape, après de si nombreuses preuves de son intérêt et de sa condescendance, ne s'est pas trouvé plus fort, plus énergique, et si l'impression n'a pas été assez durable pour l'inspirer, le guider et le raffermir quand son esprit aura éprouvé du trouble aux époques agitées de son existence, disons tout de suite que c'est un cœur mou, insensible aux nobles émotions.

Pendant la bienveillance de Léon XII envers notre établissement national ne se bornait pas à des actes individuels de bonté; il nous donna bientôt une preuve singulière et inattendue de sa condescendance. J'ai déjà décrit la villa du collège, demi-urbaine et demi-rurale, où l'on passait la saison des vendanges. Ses dimensions et son aménagement sont fort modestes, surtout au point de vue architectural; car ce n'est qu'une agglomération de petits bâtiments. Enfin, c'étaient surtout la vue, la position et les heures agréables que l'on y passait qui la rendaient chère à tous les étudiants romains. Certes, si quelqu'un, libre de son choix, désirait consacrer une journée à l'exploration du voisinage, il trouverait alentour de splendides demeures et de nobles couvents qui auraient plus d'attraits pour lui.

Léon XII, toujours en proie à beaucoup d'infirmités, n'alla jamais bien loin à la campagne. Il avait meublé une petite villa, qu'on aurait pu, sans trop de respect, appeler une véritable « bonbonnière », à trois ou quatre milles de Rome, où il se retirait avec sa suite, afin de passer quelques

heures dans la vigne qui l'environne. Dans sa jeunesse il avait aimé la chasse, et l'on dit qu'il s'accordait parfois la tranquille jouissance de cet ancien goût. Quoi qu'il en soit, aucun des derniers pontifes ne fut aussi sédentaire que lui ; et je crois qu'il n'habita jamais la résidence papale de Castel-Gandolfo. Donc ce ne pouvait être l'amour des excursions et le besoin de mouvement qui l'eût attiré au milieu des montagnes de Tusculum.

Pendant les vacances d'automne de 1847, certains préparatifs, gros de mystère, attirèrent l'attention des étudiants : une très-grande quantité de meubles, de tentures et d'objets de tous genres, à l'usage des collèges, arrivèrent discrètement et furent serrés avec soin ; des nettoyages et des peintures furent vigoureusement entrepris à une époque intempestive ; une troupe, qui semblait fort inutile, de gallinacés, caquetant et gloussant, arrivèrent on ne sait d'où, suivis d'un veau gras de la grande ferme Borghèse de Pontano, où il avait été choisi quelque temps auparavant, se disait-on en confidence, sur l'ordre d'un intendant des cuisines royales. De vagues rumeurs commencèrent à circuler ; néanmoins personne n'osait espérer pour le petit village l'honneur que cette agitation inusitée semblait annoncer. Deux personnes seulement étaient dans le secret, le recteur et le vice-recteur, sans compter ceux qui étaient employés à ces arrangements. Le secret fut sévèrement enjoint et fidèlement gardé jusqu'au moment où il fallut donner des ordres pour réparer les routes, nettoyer les rues, élever des arcs de triomphe, suspendre des tapisseries, s'occuper de toute cette ornementation artistique que l'on dispose avec tant de goût dans les villages italiens. Enfin des illuminations, un feu d'artifice, un ballon vinrent promptement augmenter l'importance de ces préparatifs.

La direction du département culinaire fut enlevée aux mains moins exercées du cuisinier du collège, et confiée à l'habileté d'un artiste de la cour, qui entama aussitôt les premières manipulations d'un banquet : il devint impossible de dissimuler plus longtemps le nom de celui qui en fournissait les matériaux. Cependant on avait pris des précautions si sévères pour obtenir le secret et éviter l'encombrement de la foule, que les plus hauts officiers de la maison papale restèrent dans l'ignorance des intentions du saint-père ; car, le 29 octobre, de très-bonne heure, on vit arriver à la maison les équipages du *maggiordomo* et du *maestro di camera* (depuis cardinaux Marazzini et Barberini), qui demandèrent pour quelle raison on les avait envoyés en cet endroit. Ils avaient seulement reçu l'ordre de se faire conduire dès le matin à la Porte-de-Latran, où ils reçurent un billet qui leur enjoignait de se rendre à la villa anglaise de

Monte-Porzio. On juge de leur extrême surprise à la nouvelle que le pape était attendu dans quelques heures ! Nous aussi, nous avions les ordres les plus stricts de n'admettre personne dans la maison, de n'inviter aucun ami ; car cette visite ne concernait absolument que le collège. C'est ce que le pape ne cessait de répéter à l'arrivée des députations qui désiraient être admises en sa présence.

La matinée fut humide, ce qui nous causa beaucoup d'inquiétude ; vers dix heures les nuages s'écartèrent devant les rayons brillants du soleil, et tous les yeux étaient braqués sur la route de Rome à Frascati. Appuyé sur le mur du jardin, on peut contempler la profonde vallée qu'elle traverse, tantôt en longues avenues droites, tantôt en tournant et en descendant au fond de petits vallons ; puis elle disparaît presque sous la verdure des vignes, jusqu'au moment où le jardin d'oliviers du magnifique palais en ruines de Mandragone la dérobe complètement aux regards. Soudain quelqu'un déclara, sans qu'on voulût le croire, qu'il avait aperçu, au point le plus éloigné de l'horizon, le scintillement d'un casque ou d'une épée à travers l'avenue d'ormes ; d'autres yeux non moins vigilants le distinguèrent aussi. On entendit d'abord le sourd piétinement d'une troupe de cavaliers, et tout le cortège ne tarda pas à paraître sur la chaussée découverte : — gardes nobles et dragons lancés au grand galop, afin de ne pas rester en arrière de l'équipage du pape et de ses six chevaux noirs couverts d'écume ; — puis on n'entendit et on ne vit plus rien pendant que toute la cavalcade tournait, avant de le gravir, le monticule escarpé sur lequel nous étions placés. Enfin elle franchit rapidement la porte du village, ébranla le pavé de ses rues étroites, et s'arrêta devant la maison. Le pape descendit de voiture, donna sa bénédiction à ceux qui l'entouraient, et se dirigea vers l'église pour y prier devant le saint Sacrement. Il se rendit ensuite à pied jusqu'à un modeste logis de la petite place, et du haut d'un balcon il bénit les habitants rassemblés ; il reçut ensuite avec bonté les principaux d'entre eux.

Après quoi il nous appartint tout entier, car l'heure du dîner arriva bientôt. Une étiquette sévère oblige le souverain pontife à n'admettre jamais personne, pas même une tête couronnée, à manger avec lui dans son palais ; durant le délicieux mois d'octobre on se relâche un peu de cette règle, et le pape se permet quelques réceptions hors de ses appartements, parfois dans un élégant pavillon des jardins du Vatican. A cette saison de l'année il visite les monastères et les autres établissements éloignés de Rome, où, en raison de la distance, on lui prépare un repas que partagent les habitants de la maison : alors même, on observe la règle qui l'oblige à manger seul. En haut de la table des hôtes on en dresse une

plus petite qui la domine à peine de la hauteur d'une marche; il s'y assied, et ainsi ne semble pas séparé du reste des convives ¹.

C'est ainsi que Léon XII se trouvait placé le jour mémorable de sa visite à Monte-Porzio. La table était dressée avec une élégante simplicité : point de luxe ni d'argenterie, aucun essai de donner aux personnes et aux choses une apparence qui ne leur est pas naturelle (nous n'étions tout simplement que des professeurs et leurs élèves réunis dans un réfectoire de collège); le reste de la table portait les mets et la boisson qui composaient habituellement nos repas quotidiens. Le réfectoire était une salle de forme oblongue ; à l'extrémité opposée au pape s'ouvrait une large porte vitrée qui encadrait comme une brillante peinture les flancs verdoyants de la montagne, dont les riches et gras pâturages, s'élevant au-dessus des vignes, des châtaigniers et des cyprès, semblaient se confondre avec l'azur du ciel. La première parole du pape fut très-flatteuse pour ses hôtes anglais. « Il arrive rarement à un pauvre pape, dit-il, d'avoir le plaisir de se mettre à table en compagnie d'aussi beaux jeunes gens. » En effet, leur teint, leur stature et leur vigoureuse conformation faisaient honneur au bon air qu'ils avaient respiré dès leur arrivée en ce monde. Comme ils sont disséminés maintenant à la surface de la terre et jusque dans son sein ! Quelques-uns occupent dignement des sièges épiscopaux ; beaucoup, non sans mérite, arrosent de leurs sueurs le champ de l'Église ; d'autres, en assez grande proportion, jouissent de l'éternel repos. Néanmoins, ce jour-là, tous étaient gais, heureux, joyeux du sourire et des aimables regards de leur père : car le pape ne mangea presque rien, et but encore moins ; mais il employait son temps à découper et à faire circuler les mets de sa propre table, tout en adressant familièrement la parole à tous ses convives. Il nous raconta comment il passait ses journées, en partie afin de s'excuser de faire si peu d'honneur aux bonnes choses qu'on lui offrait. Il se levait de très-bonne heure, peut-être à cinq heures, et consacrait les premiers instants de la journée, comme tous les autres prêtres catholiques, à l'accomplissement de ces devoirs religieux

¹ Il y a peu de temps, le pape se trouvant à Florence, le ministre d'Angleterre quitta subitement cette ville. Une grave maladie d'un frère, auprès duquel il était mandé pour l'assister à ses derniers moments, expliquait suffisamment ce départ. Néanmoins cela ne parut pas assez clair à un correspondant de journal, qui en donna pour véritable motif l'insulte faite à ce ministre, auquel on avait refusé une place à la même table que le pape. La coutume que nous venons de rapporter explique le fait, parvenu à la connaissance du journaliste, et qui lui a permis de fabriquer une de ces histoires à l'usage de ceux qui cherchèrent à discréditer le voyage triomphal du pontife à travers l'Italie. Le pape et le grand-duc de Toscane étaient aussi incapables l'un que l'autre d'insulter gratuitement un ambassadeur étranger, que lord N... de se croire injurié par l'observance des anciens usages de la cour. Quoi qu'il en fût, ce grave incident diplomatique n'eut aucune suite.

qui doivent en sanctifier toutes les actions : la méditation, la prière, la célébration des saints mystères, toujours suivie, d'après le règlement du pape, d'une seconde messe d'actions de grâces dite par un chapelain. Une tasse de café ou un peu de bouillon, point de nourriture solide, c'était tout ce qu'il s'accordait avant l'heure du dîner. La matinée, depuis huit heures au plus tard jusqu'à midi, était consacrée aux audiences. Il se retirait alors pour se livrer à des travaux particuliers, prenait du repos, priait durant une heure (détail qui nous a été communiqué par d'autres personnes), sortait en voiture et s'occupait encore des affaires de l'État jusqu'à dix heures : alors seulement il prenait son premier et unique repas. Appeler frugal un tel régime serait à peine exact. Il ne faut donc pas non plus s'étonner lorsqu'on entend raconter qu'il ne permettait pas que sa dépense excédât un dollar par jour ; car il nous déclara lui-même que son mets favori, et à peu près quotidien, était le *stockfish* si sec de Terre-Neuve, le *baccalà* d'Italie.

Cette sobriété permettait à Léon XII de prendre une part plus active aux grandes cérémonies publiques qu'aucun autre pape des temps modernes. Ainsi il chantait la messe à Santa-Maria-Maggiore la veille de Noël, ce qui l'obligeait au jeûne depuis minuit, — environ vingt-trois heures ; — il allait ensuite à Santa-Anastasia, qui était la « station » fixée pour la messe de l'aurore ; enfin, après cette messe, il en célébrait une troisième à Saint-Pierre le jour même de la fête.

Continuons notre récit. Après ce repas plein de gaieté, le pape se retira dans la chambre du recteur et y prit un court repos ; puis il vint dans son modeste salon, où nous l'entourâmes, et causa encore familièrement avec nous jusqu'à l'heure du départ. Il ne voulut point s'asseoir sur le fauteuil doré et garni de damas qu'on lui avait préparé, mais il choisit un modeste siège en jonc, et reçut ainsi l'excellent clergé du village, composé de prêtres capables, bien que simples, et certainement fort désintéressés ; car, vivant surtout de leur patrimoine, ils remplissaient exactement les devoirs secondaires dont un recteur, abandonné à ses propres forces, n'aurait pu s'acquitter. Je n'ai point oublié les questions et la recommandation d'une nature tout à fait locale qu'il leur adressa.

Les simples événements de cette journée paraîtront futiles à bien des lecteurs, pour lesquels, en général, le pape est un personnage qui ne leur inspire que des sentiments d'un genre particulier, variant de l'amer à l'acerbe : ils oublient, après tout, que c'est un souverain. Si le chef de n'importe quel petit État, comme Bade ou la Sardaigne, daignait visiter quelque maison d'éducation anglaise protestante, leur consacrer sa journée, partager leur repas, nul doute que ces mêmes gens, flattés

de cette démarche si gracieuse, verraient là sinon un compliment, au moins comme une marque d'estime à l'adresse de la nation représentée par ce collège. On se plaît généralement à représenter le souverain ecclésiastique de Rome comme un prince qu'une sévère étiquette rend inaccessible et qu'aucun mortel ne pourrait familièrement entretenir : il n'est donc pas étonnant qu'un pareil acte de condescendance ait rendu Léon XII cher à ceux qui en avaient été l'objet sans l'avoir sollicité, bien qu'ils fussent étrangers et d'une nation qui lui avait témoigné bien peu de la sympathie dont elle avait été si généreuse envers son prédécesseur. A leurs yeux, cette visite était plus importante que celle d'un souverain d'un rang inférieur. Sa haute position ecclésiastique, son principat spirituel, son caractère religieux l'emportent sur sa dignité purement royale et lui donnent, dans la hiérarchie des monarques, la préséance, que ne lui refusent pas les possesseurs de plus vastes domaines et des budgets les plus riches et les mieux équilibrés : une telle preuve d'affection paternelle de la part d'un homme revêtu de si grands privilèges ne pouvait manquer de se graver profondément dans les cœurs qui en avaient été les témoins, ou plutôt l'objet. Ils souhaitèrent d'en transmettre le souvenir à leurs successeurs ; on fit donc graver le récit de cet acte de bonté mémorable sur quelque chose de moins fragile que les tablettes du cœur humain : sur deux magnifiques plaques de marbre. L'une fut placée dans le collège, l'autre dans la salle qui avait reçu un si grand honneur ; elles ne variaient entre elles que par la désignation du lieu. Voici une copie de la première :

HONORI.
LEONIS. XII. PONT. MAX.
OPTIMI. ET. INDULGENTISSIMI. PRINCIPIS
QUOD IV. KAL. NOV. AN. MDCCGXXVII.
ALUMNOS. COLLEGII. ANGLORUM.
PORTIODUNI. RUSTICANTES
LIBENS. INVISERIT
IN. CONVIVIVM. ADHIBUERIT
OMNIQUE. COMITATE. COMPLEXUS. SIT.
ROBERTUS. GRADWELL. RECTOR. COLLEGII.
ET IDEM. ALUMNI.
V. E. FLACIDO. ZURLA. CARD. PATRONO. SUFFRAGANTE.
DEVOTI. GRATIQUE. ANIMI. MONUMENTUM.
DEDICAVERUNT.

CHAPITRE VII

LE CARDINALAT ANGLAIS

Bien que son successeur, Pie VIII, soit le premier pape des temps modernes qui ait créé un cardinal anglais, ce dessein avait été suggéré à Léon XII par des circonstances particulières. Il est d'usage qu'un cardinal, à son accession au trône pontifical, « rende le chapeau, » selon l'expression consacrée, en nommant à la dignité qu'il vient de quitter lui-même un membre de la famille du pontife qui lui avait conféré cet honneur ; et si ce dernier pape appartenait à un corps religieux, c'est à cet ordre que le chapeau peut revenir.

Or Léon XII avait été fait cardinal par Pie VII, de l'ordre des bénédictins : il éprouva donc le désir de s'acquitter de ce devoir de reconnaissance envers cette vénérable corporation. Durant l'hiver de 1826 arriva à Rome le très-révérénd docteur Baines, évêque de Siga et coadjuteur pour la province occidentale d'Angleterre ; il vint dans un état de santé presque désespéré, souffrant d'un abcès intérieur qui minait une constitution affaiblie et incapable de réagir contre cet ennemi. Accompagné de quelques amis qui le suivaient par affection, dans l'espoir que le changement de climat serait plus fort que la médecine et les médecins, il ne se présenta que comme simple visiteur. Cette espérance ne fut pas trompée : la douceur du climat, d'intéressantes distractions et, plus encore sans doute, le repos du travail et de l'excitation où se consumait sa vie, produisirent leur effet. A une époque prévue, l'ennemi capitula dans cette forteresse de misère et de souffrance des Anglais, le foie : le printemps amena une amélioration visible ; un été délicieux, passé entre Assisi et Porto-di-Fermo, acheva la cure. A son retour, il se plaisait à raconter l'étonnement des simples villageois chez lesquels il avait vécu, et qu'il paya avec un chiffon de papier couvert de quelques lignes d'une écriture aussi illisible pour eux que la prescription d'un médecin pour des gens plus instruits ; en le présentant à un certain *palazzo* de la ville voisine, ils ne furent pas moins stupéfaits de se voir compter sans hésitation, et en espèces sonnantes, la somme exacte qui leur était due.

Peu à peu la réputation qu'il avait acquise en Angleterre commença à se répandre à Rome, où il retrouva plusieurs familles nobles qu'il avait intimement connues dans sa patrie ; il ne se refusa pas non plus à se lier avec beaucoup d'autres. Malgré un ton et des manières tranchantes qui ne supportaient aucune divergence d'opinion, il avait un pouvoir fascinateur sur tous ceux qui l'approchaient. Ses vues sur certains sujets étaient parfois originales, et il les développait avec une facilité et une clarté de langage qui commandaient l'attention et réussissaient souvent à convaincre. Ses amis l'écoutaient toujours volontiers, devenaient promptement des admirateurs sincères, puis de chauds partisans. Par malheur ce don lui devint fatal. Lorsqu'il entreprenait quelque grande et belle œuvre, il demeurait seul : la soumission à ses plans était une condition indispensable pour rester à ses côtés ; ceux qui, n'étant pas de son avis, osaient proposer une délibération, provoquer une discussion, étaient vite mis à l'écart. Son propre génie servit à l'isoler ; il ne voulait point d'autre conseiller que lui-même. Celui qui s'était vu autrefois environné d'hommes instruits, prudents, dévoués à sa personne, se trouva à la fin presque abandonné ; et ce noble cœur, par son caractère inquiet et ombrageux, se vit condamné à une mort solitaire.

A l'époque dont nous parlons, ces défauts n'étaient pas assez apparents pour nuire à des qualités meilleures et fort remarquables. Pendant le cours de l'hiver suivant, malgré les prédictions contraires de ses amis, il se sentit de force à paraître dans la chaire anglaise que Léon XII avait inaugurée à Rome. L'église, à peu près déserte lorsqu'un prédicateur de moindre talent s'y faisait entendre, fut envahie par la foule lorsqu'on annonça que l'évêque Baines y prêcherait. Bien des personnes ne l'auront pas oublié ; il était des plus heureux dans ses improvisations. Sa diction était riche et facile, ses images souvent fort élégantes, et ses discours sérieux et solides ; mais toute sa puissance était dans l'élocution, la voix, le ton, le regard, le geste. Son genre était tout pathétique, parfois même plus que ne le comportait le sujet ; il avait un tremblement particulier dans la voix qui doublait l'effet de ses paroles. Malgré son accent provincial et un débit parfois dramatique, tous ses auditeurs le considéraient comme l'orateur le plus éloquent et le plus zélé qu'ils eussent jamais entendu.

Tel était l'homme que, dans son esprit, Léon XII avait désigné pour être le premier cardinal anglais. De fait, le docteur Baines, élevé à l'abbaye de Lambspring, était bénédictin ; avant sa promotion épiscopale, il avait été prieur d'Ampleforth, dans le Yorkshire. Monsignor Nicolaï nous a raconté que le pape, l'ayant fait venir, lui avait dit « qu'il avait cherché

autour de lui un bénédictin auquel il pût restituer le chapeau : un grand nombre, bien dignes de cet honneur, étaient trop âgés et infirmes ; les autres, trop jeunes. Il avait donc arrêté son choix sur le moine anglais, si, après information, rien, dans son caractère, n'empêchait de l'élever à cette dignité ». Ces informations furent prises en grande partie au milieu de nous sans qu'on en fit connaître le motif. Il en résulta qu'on pria l'évêque d'échanger les appartements particuliers du Palazzo-Costa, où il demeurait avec ses amis anglais, pour le monastère bénédictin de San-Callisto, et de porter l'habit épiscopal de son ordre.

Après la mort de Léon XII, qui l'empêcha d'accomplir ce projet, Pie VIII, selon le témoignage de personnes véridiques, renouvela cette offre, que le docteur Baines ne voulut plus accepter. Il choisit alors pour recevoir le chapeau qu'il devait, aussi bien que Léon XII, à Pie VII, un abbé bénédictin très-âgé, Crescini, de Parme. En réalité la nomination fut faite; mais le bon religieux, très-digne de cet honneur, n'en jouit pas; car il mourut soit pendant le voyage, soit immédiatement après son retour.

Il est cependant avéré que le docteur Baines eût été fait cardinal, non pas à cause de sa nationalité, mais parce qu'il était bénédictin. L'idée de Léon XII, d'aller choisir au loin un membre de cet ordre qui méritât de recevoir la pourpre, n'en est pas moins grande et généreuse; en outre, il est indubitable qu'elle fut la cause de la nomination d'un cardinal anglais sous le pontificat suivant.

Je serais heureux d'abandonner ici ce sujet, que la nécessité, et non le choix, me contraint presque de poursuivre jusqu'au bout. Puisqu'il est hors de doute que Léon XII était décidé à placer le docteur Baines parmi les membres du sacré collège, avait-il jamais jeté les yeux sur un autre de nos compatriotes, si certaines manifestations extérieures peuvent nous autoriser à poser cette question? Un tel acte n'aurait rien présenté de déraisonnable en soi, bien que la création soudaine de deux cardinaux anglais eût été inattendue. Léon XII n'était pas homme à hésiter devant une double nomination; et si le docteur Baines avait été élu comme représentant du corps bénédictin, le docteur Lingard pouvait prétendre au même honneur à cause de son grand mérite personnel et en récompense de sa magnifique histoire. Certes personne n'oserait dire que, parmi tous les littérateurs modernes et dans les annales du clergé anglais, on eût pu trouver un nom plus digne que celui de Lingard d'occuper une place honorable sur la liste des dignitaires romains. Malgré la disproportion des âges, le lien qui s'établit entre nous, — entre un homme fait et presque un enfant, — fit naître mon affection et mon respect d'assez bonne heure

pour qu'une longue suite d'années me permit d'éprouver ces premiers sentiments, et de voir sur quelles bases solides ils étaient fondés. M. Lingard était vice-président du collège où j'entrai à l'âge de huit ans. J'ai conservé un très-vif souvenir des preuves matérielles de sa bonté prévoyante, qui annonçait un cœur aussi tendre que pénétré de ses devoirs, malgré les fatigantes préoccupations que lui causaient la mort du président et ses travaux littéraires ; car il faisait réimprimer son premier et important ouvrage. Peu de temps après il quitta le collège ; moi-même je m'éloignai du pays, et fus quinze ans sans revoir le docteur Lingard. Malgré cette longue séparation, il s'établit d'abord entre nous une sorte d'entente mutuelle, et, peu à peu, une correspondance ; ensuite, une véritable intimité qui ne cessa qu'avec sa vie. Personnellement il me prodigua toujours les plus aimables encouragements dans mes travaux, ou les avis pour ma conduite publique ; et, preuve encore plus évidente de son estime, il entretenait avec moi un fréquent commerce épistolaire à propos de quelques sujets de controverse, de notes et d'informations à prendre. Impossible de l'approcher sans être sous le charme des qualités dominantes de son esprit. L'entrain, la gaieté, la simplicité de ses manières et de sa conversation, une veine satirique charmante, un esprit de critique incapable de blesser aucun être raisonnable, un génie souple et qui s'adaptait avec tant de bonheur à toutes les sociétés qu'il en devenait l'idole, le faisaient aussi bien apprécier du barreau anglais aux beaux jours de Brougham et de Scarlett¹, que des jeunes étudiants qui venaient le consulter à Hornby sur quelque passage des Écritures et des classiques. Un jugement sain, des sentiments élevés, unis à une science solide et variée, à une foi vive, à une piété sincère, donnaient une base inébranlable à ces avantages plus élégants et moins sérieux. Tel était Lingard, aussitôt aimé que connu de tous ceux qui l'approchaient. Il n'aspira jamais aux dignités ecclésiastiques dans sa patrie, et ses amis respectaient trop son caractère pour songer à les lui imposer contre ses désirs ; et cette modestie cachera toujours, avant qu'on ait écrit sa vie et publié sa correspondance, la part active qu'il prit à la direction de nos affaires ecclésiastiques en Angleterre. Il était, pour ainsi dire, l'oracle de nos évêques, qui le consultaient dans les questions les plus compliquées et les plus délicates. Ses œuvres seules suffirent à lui assurer sa véritable place dans la postérité.

Le monde littéraire ou ecclésiastique n'aurait point été surpris de voir un tel homme recevoir les plus grands honneurs, être placé au même

¹ Son portrait lui fut offert par le barreau, qui l'avait fait exécuter par souscription.

rang que les Mai ou les Gerdil, les Baronius et les Norris, et y tenir dignement sa place. C'eût été *plaudente orbe* qu'on aurait appris son élévation. Il est bien certain que si le seul mérite décidait toujours des positions relatives, il eût dû être ce qu'étaient ou sont bien d'autres. Il n'y avait pas deux opinions sur la valeur du docteur Lingard; il n'est donc pas du tout nécessaire de mettre en doute ce que raconte, de l'offre que lui fit Léon XII de s'établir à Rome, l'unique et piètre biographie qui existe de lui, ni la valeur des conséquences tirées d'une certaine conversation ¹. Une lettre de Lingard, adressée à un ami, éclaircit suffisamment le premier point. Voici, dans toute son étrangeté, quelle était la question agitée : « Le docteur Lingard *était-il* réellement cardinal ? »

Dans la biographie citée plus haut, on lit le passage suivant : « A une création de cardinaux qui eut lieu l'année suivante, il (Léon XII) informa le consistoire qu'il avait réservé *in petto*, pour cette dignité, « un homme « de grands talents, savant accompli, dont les travaux, puisés *ex authenticis fontibus*, n'avaient pas seulement rendu d'éminents services à la « religion, mais étonné et ravi l'Europe. » A Rome, on crut généralement que ces paroles désignaient l'historien de l'Angleterre. »

Lorsque le pape prononça ce discours, ce fut sans doute en ces termes : « De plus, nous créons cardinal de la sainte Église romaine « un homme de grands talents, etc. », que néanmoins nous réservons *in pectore*. » Le pontife ne pouvait réserver une nomination, mais sa promulgation. Cela est tellement vrai que, s'il crée un cardinal, en déclarant qu'il avait été réservé dix ans plus tôt, son cardinalat datera de cette époque, et il aura la préséance sur tous ceux créés dans l'intervalle. Si le docteur Lingard était bien la personne désignée par le pape dans la circonstance à laquelle le passage cité plus haut fait allusion, l'historien anglais fut réellement nommé cardinal.

S'il en a été ainsi, pourquoi la proclamation n'eut-elle pas lieu ? Le biographe prétend que le docteur Lingard prit des mesures pour l'empêcher. Est-ce possible ? Comment concilier avec sa délicate modestie et sa frayeur innée des louanges, qu'il appliquât aussitôt à sa personne la description du cardinal réservé ? Ajoutons que cette réserve est strictement

¹ La conversation qui aurait eu lieu entre le pape et Lingard, et que rapporte Fordyce dans son *Histoire du comte palatin de Durham*, peut être tout au plus considérée comme légendaire. En outre, le souverain pontife ne donne pas des médailles d'or aux seuls cardinaux. Le pape actuel en a fait remettre une, aussi en or, à M^{me} Chisholm, pour lui marquer combien il appréciait son dévouement en faveur des émigrants, et trois autres à Canova. (Voy. le *Weekly Register* du 5 juin 1853.) J'en puis parler moi-même par expérience; cet honneur accordé à Lingard n'avait aucune signification particulière.

secrète et véritablement renfermée dans le cœur du pape. Celui-là même qui rédige l'allocution n'est pas plus éclairé que les autres, qui peuvent reconnaître la personne par les qualités ou les actions qu'on lui attribue. La supposition que M^{sr} Testa, ou quelque autre personnage de la cour papale, se serait permis d'expliquer les intentions du pape et aurait entrepris de les modifier, est tout simplement inadmissible. Nous pouvons affirmer une chose : c'est que notre historien, s'il eût été positivement nommé et réservé, ne s'en serait pas tiré si aisément. Ou le pape changea d'avis, ou la mort l'empêcha d'exécuter son dessein, bien qu'il ait survécu plus de deux années; ou bien encore, et c'est la véritable explication, ce n'était pas le docteur Lingard que Léon XII avait en vue. Mais « à Rome on crut généralement qu'il s'agissait de lui ». Là est l'erreur. Je me rappelle le jour, l'allocution et l'application naturelle qu'on en devait faire. C'était un discours remarquable où Léon XII déclara expressément qu'à l'avenir il ne se laisserait plus guider, dans la création des cardinaux, par la routine ou les usages de cour, mais qu'il choisirait des hommes de grand talent ou ayant rendu à l'Église des services signalés ¹. C'était bien là une nouvelle preuve de l'esprit qui animait ce pontife. A la fin arriva cette mystérieuse réservation d'un cardinal appartenant à cette classe de personnages doués de si éminentes qualités. Je n'oublierai jamais le joyeux enthousiasme avec lequel notre président, vieil ami cher au docteur Lingard, nous parla de cette allocution à son retour au collège, et ajouta que, d'après ses conjectures personnelles, les paroles citées pouvaient s'appliquer à lui : ce qu'il alla répéter à d'autres amis communs, qui ne manquèrent pas de les interpréter comme nous. Au delà de ce petit cercle, où le docteur Lingard était connu et apprécié, il n'en était certes plus ainsi : une personne bien différente fut alors et depuis toujours considérée comme l'objet de cette réserve du pape ².

C'était le célèbre abbé de Lamennais.

¹ On raconte qu'à l'occasion de cette déclaration, un excellent et digne cardinal bien connu, dont la carrière avait été plutôt civile qu'ecclésiastique, et qui n'avait aucune prétention à passer pour savant, se tourna vers son voisin et lui dit : « Il est fort heureux que je sois déjà cardinal, je n'aurais plus maintenant aucune chance de le devenir. »

² On ne peut guère espérer qu'un auteur, même célèbre, dont les œuvres n'ont point été traduites, soit bien connu hors de son pays. Maintenant, il est vrai, les langues étrangères sont mieux connues, et l'on craint moins de s'aventurer loin de son pays; mais, à l'époque en question, il y avait à Rome bien peu d'Italiens capables de lire l'anglais ou de le traduire. C'est la grande *Histoire* de Lingard qui a fait sa réputation à l'étranger; son *Église anglo-saxonne* et ses *Traité divers* n'avaient jamais été traduits. Une version de son *Histoire*, due au signor Gregori, s'imprimait avec une lenteur désespérante à l'aide d'une presse à bras et au milieu des complications d'un procès, quand, le cerveau du traducteur n'ayant pu y résister, ce travail fut

Ainsi que nous l'avons déjà dit, il vint à Rome en 1824 et fut reçu par le pape avec une bienveillance marquée. Son génie, alors dans toute sa splendeur et toujours éclairé des lumières de la foi, s'inspirait encore des plus pures traditions romaines. La hardiesse de ses déclarations doctrinaires, l'indépendance de son langage politique, le style brillant qui revêtait ses pensées profondes, le placèrent à la tête des champions de la foi religieuse en France. Il attaquait sans relâche l'arrière-garde en déroute de la grande révolution, ainsi que l'indifférence qu'elle laissait derrière elle, par son splendide *Essai sur l'indifférence en matière de religion*. Il s'était ensuite efforcé de prévenir le retour de ce qu'il considérait comme la cause de cet événement fatal et de ses déplorables résultats, — le gallicanisme royal. Pour arriver à ce but, il écrivit son traité, moins populaire sans doute, mais d'une clarté remarquable, bien raisonné et soutenu de nombreux documents historiques : *La Doctrine de l'Église sur l'institution des évêques*.

Cet ouvrage est, dit-on, celui que le pape voulait désigner. Il est impossible de se procurer le texte de l'allocution ; mais on crut qu'elle l'indiquait assez clairement. Ce travail pratique était si bien le fruit de sérieuses lectures et de l'étude, plutôt que la conception rapide du génie, qu'on l'attribua à un digne frère qui survit à ce brillant météore maintenant disparu, et jette un éclat moins vif et plus utile. Il est le fondateur d'un corps nombreux de religieux frères, dont la maison-mère est à Ploërmel, et qui, répandus dans tout le nord de la France, se dévouent à l'éducation de la classe pauvre.

Quoi qu'il en soit, le frère plus célèbre a laissé son nom au titre du livre et en a recueilli tous les honneurs. Aussi longtemps qu'il resta fidèle à la vérité, il fut entouré d'un cercle de fervents admirateurs et de partisans. Jamais le chef d'une école religieuse n'avait été doué d'une puissance fascinatrice aussi remarquable pour attirer à lui le talent, l'énergie, le dévouement et la bonne volonté sincère d'une jeunesse ardente. Jamais novateur n'avait si bien endoctriné ses disciples ; à tel point que les principes posés par lui dans leur esprit résistèrent plus tard à ses propres

achevé, d'une plume plus alerte et plus élégante, par le signor (depuis père) Mazio. Jusqu'alors le nom de Lingard n'avait été connu que des savants les plus distingués. J'en trouve la preuve dans cet extrait d'un journal déjà cité :

« 3 août 1821. — *Audience privée du pape*. — Je lui soumis des pétitions sollicitant le doctorat pour MM. Lingard, Archer et Fletcher ; ce qui fut accordé avec plaisir. *J'exposai leurs mérites respectifs* ; il me dit de porter les pétitions à M^{gr} Cristaldi, recteur de la Sapience. J'exprimai le désir que le saint-père voulût bien accompagner cette faveur de brefs laudatifs ; il y consentit. Le docteur Gradwell fut joint aux autres. Ce dernier et Lingard, outre le titre de docteurs en théologie, reçurent celui de docteurs en droit. »

attaques. En cela Lamennais ressemblait à Tertullien, qui, dans ses moments lucides, prescrivait des remèdes assez énergiques pour vaincre les poisons subtils qu'il versait dans sa folie hérétique. L'un et l'autre creusèrent des fondations trop profondes et trop solides pour ne pas rester inébranlables, malgré leurs violents efforts pour les arracher.

Il serait difficile d'expliquer la puissante influence qu'il prenait sur les autres. Sa physionomie, sa personne étaient presque vulgaires; petit, chétif, sans énergie dans les traits ni rien d'imposant dans le regard ou de gracieux dans la tournure, sa langue était cet unique et merveilleux organe qui lui permettait d'exprimer ces pensées si claires, si profondes, si fortes. J'eus l'occasion de m'arrêter longtemps avec lui, à des époques différentes; il était toujours le même. La tête penchée, les mains jointes ou doucement agitées l'une contre l'autre, il répondait à une question par une suite de pensées qui s'échappaient spontanément de ses lèvres avec autant de calme que le cours d'un ruisseau chemine à travers une prairie. Il embrassait le sujet du premier coup d'œil et le divisait en plusieurs points, avec autant de symétrie que Fléchier ou Massillon; reprenant ensuite chaque point en particulier, il l'expliquait et tirait ses conclusions. Tout cela était dit avec une voix douce et monotone, sans interruption ni hésitation, mais dans un langage si élégant, si poli, qu'en fermant les yeux on croyait entendre la lecture d'un livre du style le plus châtié.

Chaque idée était illustrée par les images du choix le plus heureux et d'une saisissante exactitude. Je me souviens de l'avoir entendu nous dépeindre un jour l'avenir de l'Église en termes pleins de chaleur. Après s'être reporté aux prophéties de l'Écriture expliquées par l'histoire, il arrivait à cette conclusion, que l'accomplissement définitif de leurs prédictions et l'apparition des signes annoncés ne se bornaient pas à l'époque de Constantin, et que l'Église devait s'attendre à une phase plus glorieuse encore que toutes celles qu'elle avait déjà traversées. A son avis, ce moment était proche.

« Et comment, lui demandai-je, prévoyez-vous que se produira cette transformation si grave et si merveilleuse de l'existence de l'Église ?

— Je ne puis le voir, répondit-il; je suis comme un homme placé à l'entrée d'une longue galerie, à l'autre extrémité de laquelle d'éclatantes lumières projettent leurs rayons sur les objets environnants. J'aperçois clairement des peintures, des sculptures, des meubles, des personnages; mais je ne distingue pas ce qui nous sépare : cet intervalle est obscur, et je ne saurais décrire ce qui s'y trouve. Je puis lire le résultat du problème, mais non sa démonstration. »

Une autre fois sa réponse fut plus explicite. Il avait discoursu avec éloquence sur l'Angleterre et sur le parti à prendre au milieu de nos dissensions religieuses, et nous entretenait de la manière de vaincre les préjugés et de gagner l'opinion publique. On lui posa cette question :

« Quels sont les instruments indispensables pour une œuvre aussi grave et aussi difficile? et où les prendre? »

— Ils n'existent pas encore, répondit-il. Il faudra fabriquer ces instruments avant de se mettre à l'œuvre. C'est ce que nous faisons en France. »

Quelles armes splendides renfermait cet arsenal! quelle fine trempe! quel poli étincelant! Comme on pouvait se fier à ces instruments d'un acier sans défaut et forgés par des hommes tels que Montalembert, Rio, Cœur, Lacordaire, Combalot et tant d'autres, qui n'ont pas failli à la tâche qu'un maître plus puissant que celui de la terre leur avait imposée!

Mais depuis longtemps un cancer impitoyable rongait le fond du cœur de Lamennais. Un ver était caché au milieu de ce beau fruit, et n'osa se montrer à tous les regards et lever sa tête hideuse qu'en 1837, lorsque les *Affaires de Rome* terminèrent la carrière ecclésiastique de cet infortuné. Cette plaie secrète avait toujours existé. Pendant son dernier voyage à Rome, auquel nous faisons allusion dans ce chapitre, on raconte qu'il s'écria un jour devant un compagnon, les dents serrées et en pressant convulsivement les mains sur son cœur : « Je sens ici un esprit mauvais qui m'entraînera un jour à la perdition. » Ce jour ne se fit pas attendre, et le démon de l'orgueil et de l'ambition déçue l'emporta. Que de fois n'a-t-on pas entendu à Rome d'honnêtes gens se féliciter de voir l'Église romaine échapper si heureusement au péril que lui eût fait courir cet homme devenu si méprisable! D'autres ont pensé que si Léon XII avait exécuté son projet, le mauvais esprit eût ainsi été exorcisé, et, les scories une fois enlevées, l'or pur serait resté. Mais depuis quand l'assouvissement d'une passion en a-t-il jamais été le remède?

Il est aisé de comprendre pourquoi Léon XII renonça à ses intentions en faveur de ce malheureux. Quel noble contraste le caractère du docteur Lingard forme avec celui de ce pauvre Lamennais, que les obligations de notre sujet et de notre tâche nous ont contraint de placer à ses côtés! Quel type constamment viril, pur, désintéressé! Car si cette haute dignité, que personne n'ose accepter sans crainte, lui avait réellement été offerte, il est hors de doute qu'il l'eût énergiquement refusée, bien que son esprit eût pu rester indécis entre l'exemple d'un Philippe la repoussant avec joie et celui d'un Baronius l'acceptant avec soumission.

CHAPITRE VIII

FIN DU PONTIFICAT DE LÉON XII

Un acte de ce règne mérite d'être rapporté; il caractérise le pontife lui-même et fait comprendre l'action pratique de la suprématie au milieu de complications d'ailleurs insolubles. L'Amérique du Sud, ayant rejeté le joug espagnol, jouit d'une indépendance qui dura peu d'années. Le 21 mai 1827, le pape entretint les cardinaux assemblés en consistoire de l'état des affaires ecclésiastiques sur ce continent. L'Espagne avait refusé de reconnaître l'indépendance de ces nombreuses républiques, tout en cessant de les inquiéter matériellement. Elle réclamait néanmoins l'exercice de ses anciens droits sur ces provinces, entre autres la présentation des évêques. L'exercice de ce pouvoir, si même il existait, était contradictoire à son objet, et devait en conséquence tomber de lui-même. Le devoir des évêques est de nourrir un troupeau; quelle serait donc leur utilité, s'ils ne pouvaient pas même arriver jusqu'à leur siège, ou se faire entendre de leur peuple? Car il n'était pas raisonnable d'espérer que des républiques libres reconnaîtraient la juridiction du pays qui leur avait déclaré la guerre.

D'autre part, entre ces républiques et le saint-siège, il n'existait aucun traité régulier ou concordat ecclésiastique, aux termes duquel les anciens droits eussent été abrogés et les nouveaux transmis aux dépositaires actuels du pouvoir. Ce cas était précisément celui qui réclamait l'exercice de cette prérogative suprême que les deux parties reconnaissaient être inhérente à la suprématie papale, bien que son application dût paraître amère à l'une d'entre elles. Dans l'allocution dont nous venons de parler, le pape annonça que, ne se sentant pas autorisé à permettre que ces sièges restassent plus longtemps vacants, et ces immenses populations errantes comme des brebis sans bergers, il les avait pourvus de dignes pasteurs, sans l'intervention de personne, mais en vertu de sa suprême autorité apostolique. La cour de Madrid, mécontente, refusa de

recevoir le nonce du pape, Tiberi; ce léger refroidissement donna lieu à un petit épisode de la vie du pontife actuel ¹.

Le dernier souvenir que nous allons rapporter de cet homme si bon et si aimable semblera peut-être trop personnel; mais il fut l'expression publique de l'intérêt qu'il portait à nos compatriotes. Je ne sais plus à quelle occasion j'accompagnai le recteur à une audience du pape. C'était en 1827. Après avoir réglé quelques affaires, Sa Sainteté fit remarquer que le manque d'une église anglaise à Rome empêchait les catholiques d'écouter la parole de Dieu, ainsi que beaucoup d'autres qui pourraient avoir le désir d'entendre prêcher dans leur langue. C'était, ajouta-t-il, son intention, pendant l'hiver, de choisir une église convenablement située, et d'y faire prêcher chaque dimanche un cours de sermons anglais. Les collèges et les communautés religieuses appartenant à cette nation y assisteraient. Restait une difficulté : quel serait le prédicateur? Le recteur, qui approuvait avec raison ce dessein, fut moins judicieux en désignant son compagnon pour cette mission; bien que ce dernier, à part quelques essais de jeunesse prononcés devant ses compagnons, ne se fût jamais trouvé en présence du public, néanmoins ce fardeau fut alors placé sur ses épaules avec une autorité à la fois douce et ferme, qu'il ne lui était pas permis de récuser. Ce poids l'écrasait. Impossible de décrire l'anxiété, la souffrance, le trouble que cet ordre lui coûta pendant bien des années. Ce souvenir n'eût jamais été rappelé, s'il ne venait pas à l'appui de cette vérité que nous avons toujours en vue à chaque page de ce volume : la vie, le caractère et l'esprit les plus ordinaires peuvent se modifier profondément sous l'influence d'un grand pouvoir inconscient de sa propre action. Léon XII ne pouvait se rendre compte de la portée de la mission qu'il venait de confier : elle forçait à s'occuper des vivants celui qui aurait voulu passer sa vie dans le commerce des morts; elle l'arrachait aux livres pour le donner aux hommes, et remplaçait ses lectures par la prédication. Il fallait ce commandement pour amener un tel résultat. Or, en supposant que la vocation d'une personne soit de mener une vie active,

¹ Pie VII, à la requête de Cienfuegos, ambassadeur du Chili, envoya à cette république, en la même qualité, M^{er} Muzzi, assisté de l'abbé Mastai, maintenant Pie IX. Le pape étant mort avant que l'expédition se fût embarquée à Gênes, Léon XII confirma ses pouvoirs, et déclara dans son bref que le comte Mastai, qu'il appelle *nobis apprime charus*, avait été originairement nommé à ce poste d'après ses désirs. Les envoyés mirent à la voile le 11 octobre 1823; mais le mauvais temps les fit aborder à Palma, capitale de l'île Majorque. Le gouverneur, après s'être assuré, sur leurs papiers, de leur qualité d'ecclésiastiques et du but de leur mission, les retint quatre jours dans la prison commune, les soumit publiquement à un interrogatoire injurieux, et se disposait à les envoyer en exil dans un préside africain, lorsque le bon sens prit le dessus, et il les remit en liberté. Voyez le récit détaillé de cette affaire dans le *Dublin Review*, vol. XXXIV, p. 469.

en contact avec le monde, dans un pays et à une époque où les plus timides peuvent être contraints de défendre leur religion ou leur troupeau, il est évident qu'un ordre qui vient briser l'inclination naturelle et forcer la volonté de se préparer de son mieux à remplir ces devoirs, peut être considéré comme une impulsion sacrée et une direction opportune pour un esprit qui en éprouvait un égal besoin. Si cette impulsion n'avait pas été donnée au moment convenable, elle ne serait jamais venue plus tard : les penchants sont alors difficiles à transformer, la volonté se roidit ; et puis une seconde occasion ne se représente plus quand d'autres hommes ont répondu au premier appel. Nous devons éprouver une gratitude d'autant plus vive pour l'aimable fermeté montrée ce jour-là, qu'elle nous a coûté davantage ; ce que nous avons souffert alors a été épargné plus tard à un autre. Notre mission, aussi pénible pour l'orateur que pour ses auditeurs, était parfois agréablement variée par l'apparition, dans la chaire mentionnée plus haut, de l'éloquent docteur Baines, dont la *copia fandi* et le langage élégant empêchèrent peut-être le bienveillant projet du pape d'avorter à l'origine.

En réalité, ce projet devint l'œuvre particulière de Léon XII. Il choisit une charmante église, de proportions convenables, celle de Gesù e Maria, au Corso, et la fit disposer à ses frais chaque dimanche ; il ordonna que toutes les dépenses fussent soldées par le palais ou la liste civile. Ce qui fut plus utile et plus gracieux encore, il y envoya une partie des musiciens de sa chapelle, afin de rehausser l'éclat des cérémonies par leurs chants si admirablement exécutés. Leur chef, l'habile canonico Baini, le plus digne, parmi les artistes modernes, d'être comparé à Palestrina et à Bai, composa pour nous un petit motet, avec des paroles anglaises. Après ce pontificat la musique papale cessa de nous prêter son concours, ce qui ne manqua pas de causer un vide fâcheux dans nos offices ; sauf toutefois lorsque nous étions aidés par un gentilhomme alors ministre à Florence, et dont la musique, sous sa propre direction, causait une admiration générale.

A la fin du carême, une bénédiction gracieusement accordée et le don d'un écrin contenant une médaille d'or et une autre d'argent furent une ample récompense pour les premiers prédicateurs ; puis, la veille de Pâques, le pape envoya au collège les matériaux d'un repas somptueux, auquel une réunion nombreuse et distinguée de nos compatriotes fit honneur aussitôt après les austérités de la pénitence.

Fatigué et brisé par ce nouveau et pénible labeur entrecoupé d'insomnies, je partis le lendemain pour Naples et la Sicile, et fis le tour de cette île, qui n'avait encore à l'intérieur qu'une douzaine de milles de routes

carrossables ; je gravis non-seulement le Vésuve, mais jusqu'au cratère de l'Etna ; je n'eus que des aventures insignifiantes, mais caractéristiques, et qui divertirent mes amis. Quand je revins au collège animé d'une vigueur nouvelle, j'y trouvai notre cher et vénérable recteur promu à l'épiscopat, et sur le point de quitter Rome pour toujours.

Le 6 décembre 1828, je reçus une dernière marque de bonté et de confiance de la part du souverain pontife, qui me nomma au poste, devenu vacant, de recteur ; puis j'obtins une dernière audience pour offrir mes remerciements, et j'y fus encore traité avec la même gracieuseté paternelle et bienveillante. Sur la table, où je l'avais souvent remarqué, était un presse-papier en marbre, surmonté d'un lion d'argent ; il attira mon attention, grâce à cette circonstance insignifiante que, sur le dos du noble animal, étaient rangées plusieurs paires de lunettes, sans doute de forces différentes. Ce détail se lie d'une façon intéressante avec ce qui arriva peu de temps après.

Le pape assista à toutes les cérémonies des fêtes de Noël, et officia même le 2 février 1829, jour de la Purification, où l'on chante un *Te Deum* en action de grâces pour avoir échappé au terrible tremblement de terre de 1703 ; mais, entre ces deux fêtes, il laissa entrevoir qu'il avait conscience de sa fin prochaine. A la dernière audience hebdomadaire, il prit très-affectueusement congé de monsignor Testa, son secrétaire des brefs latins aux princes : « Encore quelques jours, et nous ne nous verrons plus. » Il remit à la garde du *maggiordomo*, ou grand intendant de la maison pontificale, l'anneau habituellement porté par les souverains pontifes, et lui dit, en voyant son hésitation à le recevoir, qu'il en était le véritable gardien, et qu'il pourrait se perdre dans la confusion d'un événement prochain. Voici une des preuves les plus extraordinaires de ce pressentiment : M^{sr} Gasperini, secrétaire des lettres latines, se rendit à son audience habituelle de la soirée ; après l'expédition des affaires, Léon XII lui dit avec son calme et son amabilité ordinaires :

« J'ai une très-grande faveur à vous demander.

— Votre Sainteté n'a qu'à me commander, fut la réponse naturelle.

— Voici ce que c'est, continua le pape en lui mettant un papier sous les yeux. J'ai composé mon épitaphe, et vous me rendriez service de la corriger et de lui donner le style convenable.

— Je préférerais toute autre commission, répondit le secrétaire désolé, qui aimait beaucoup son maître. Votre Sainteté, j'en suis sûr, n'est pas pressée.

— Si, mon cher Gasperini ; il faudra apporter l'épitaphe la prochaine fois. »

Observons ici qu'en Italie, et surtout à Rome, on attache une importance particulière à la pureté de style des inscriptions. Le style « lapidaire ¹ », comme on l'appelle, est une branche spéciale de la composition classique, réservée à quelques savants d'élite : il ne diffère pas seulement du style habituel par l'emploi de certaines figures, abréviations et tournures de convention, mais beaucoup dans le choix des mots, leur disposition, le rejet des périodes arrondies et des explétifs; ce qui doit être compensé par la clarté, la concision et l'absence de phrases ou de mots superflus. Quelques inscriptions, récemment composées pour les monuments publics de notre pays, offensent toutes les règles du style lapidaire; elles paraîtront aussi ridicules aux lettrés étrangers qu'elles sont inintelligibles pour nous, grâce à leur longueur, à leur complication et à leur construction plutôt allemande que latine.

One half will not be *understood*,
The other not be read ².

Monsignor Gasperini, premier professeur de belles-lettres, puis recteur du séminaire romain, et enfin secrétaire des lettres latines du pape, comptait, à Rome, parmi les plus habiles en ce genre; bien des gens recouraient à ce savant, aimable et obligeant, lorsqu'ils avaient besoin de faire composer ou polir une inscription. A l'audience hebdomadaire suivante, il soumit l'épithaphe corrigée à Léon XII, qui, après l'avoir lue et hautement approuvée, le remercia cordialement, la plia et la mit sous le marbre orné du lion d'argent, où on la retrouva quelques jours après, en la cherchant après sa mort. Il régla les affaires avec sa sérénité habituelle, et remercia son secrétaire avec une vivacité qui parut singulière à celui-ci. Ils ne devaient plus se revoir ici-bas!

Le 6 février, après être descendu, par un escalier privé, dans les appartements du secrétaire d'État, cardinal Bernetti, et s'être longuement entretenu avec lui, il retourna à son cabinet et reprit son travail : c'est là qu'il fut saisi de sa dernière maladie. On croit généralement qu'une opération mal faite avait aggravé au lieu de diminuer les symptômes. Il supporta les atroces douleurs de son mal avec une admirable patience, demanda les derniers sacrements, et expira, calme et sans souffrir, le 10 du même mois.

On le déposa temporairement dans le sarcophage qui contenait les

¹ Du mot italien *lapide*, qui désigne une tablette avec son inscription.

² Une moitié de ces inscriptions ne sera pas comprise, et l'on ne lira pas même l'autre.

restes de son prédécesseur, puis dans un caveau construit devant l'autel de saint Léon le Grand. L'inscription qu'il avait composée lui-même, et dont nous venons de parler, fut gravée en lettres de cuivre au milieu du pavé du chœur, juste au-dessous du petit dôme qui le surmonte. Il est impossible de la lire sans être ému de sa simplicité :

LEONI. MAGNO.
 PATRONO. COELESTI
 ME. SUPPLEX. COMMENDANS
 HIC. APUD. SACROS. EJUS. CINERES
 LOCUM. SEPULTURÆ. ELEGI
 LEO XII.
 HUMILIS. CLIENS
 HÆREDUM TANTI NOMINIS
 MINIMUS.

PIE VIII



PIE VIII

PIE VIII



CHAPITRE I

SON ÉLECTION ET SA VIE ANTÉRIEURE

Un pontificat inauguré le 31 mars 1829, et terminé le 1^{er} décembre de l'année suivante, ce qui borne sa durée à vingt mois, ne saurait prétendre fournir de bien riches matériaux aux annales publiques ou aux souvenirs personnels : telle fut la courte souveraineté politique et religieuse du savant et saint pontife Pie VIII.

On ne saurait dire que l'élévation à cette haute dignité du cardinal François-Xavier Castiglioni, qui succéda au nom vénérable de Pie, ait pris Rome par surprise : au dernier conclave de 1823, on n'ignorait pas qu'il avait réuni plus de suffrages que ses autres collègues, jusqu'au moment où la majorité des voix s'arrêta soudain sur le cardinal della Genga. Depuis cette époque, rien ne l'avait rendu indigne d'une semblable faveur, sauf l'addition de six autres années à un âge déjà suffisamment avancé. En réalité, la courte durée du conclave prouva le rapide accord des électeurs. Ainsi que nous l'avons dit, Léon XII mourut le 10 février ; le 23, les cardinaux entrèrent au conclave, et de nouveaux arrivants survinrent pendant plusieurs jours. Ce fut seulement le 3 mars que le cardinal Albani, représentant l'Autriche au conclave, et muni du droit de *veto* appartenant à l'empereur, franchit l'enceinte sacrée.

Le 31 de ce mois, il fut le premier à en sortir, à l'endroit habituel, pour annoncer à la foule assemblée que le cardinal Castiglioni venait

d'être élu pape, et avait pris le nom de Pie VIII. On demandera sans doute quelles étaient les qualités qui lui valurent une élévation si rapide : la courte durée de son pontificat ne lui permit point d'en montrer d'extraordinaires, et il ne serait pas juste de lui en attribuer sans preuves ; mais on avait toute la certitude morale, offerte par sa vie antérieure, qu'il possédait réellement tous les dons nécessaires pour se montrer supérieur dans l'exercice de cette haute dignité.

Dans une monarchie héréditaire, le successeur au trône peut être connu de ses futurs sujets plusieurs années d'avance, pendant lesquelles il se sera préparé à la responsabilité qui l'attend ; il aura pu aussi laisser entrevoir les symptômes de principes entièrement opposés à ceux de son père ou de sa maison, ou permettre de soupçonner ses intentions d'abandonner sa politique domestique ou héréditaire ; il est encore possible que sa conduite relâchée, comme prince héritier, ait été une menace, au lieu d'offrir une garantie, pour la génération prochaine. Néanmoins la nation doit accepter ce don royal et se montrer satisfaite ; car les avantages de la succession héréditaire au trône sont si grands et si manifestes, que le retour de l'Europe à la monarchie élective serait considéré, par tous ceux qui ne s'attendent pas à la voir se transformer en république, comme le signal de l'anarchie révolutionnaire. L'exemple récent d'un empire électif, insensiblement devenu héréditaire, prouve que, dans un pays moins éprouvé que d'autres par de violents bouleversements, les meilleures garanties de l'ordre et de la paix se trouvent dans le système simple, instinctif même, qui permet aux prérogatives royales de se transmettre par droit de naissance. Les calamités et l'état présent de la Pologne ont-ils une autre cause que la persistance à y maintenir le principe électif ?

Cette règle n'admet qu'une seule exception, nécessaire : jamais la souveraineté ecclésiastique ne saurait devenir un héritage de famille, même dans le cas où le célibat du clergé n'eût pas été institué. Le chef de l'Église n'est pas le roi spirituel d'un seul royaume, et sa dignité n'est pas un bien de famille comme les diamants de la couronne : sa souveraineté s'étend sur toute la terre, spirituellement sans doute, et néanmoins d'une manière sensible et efficace ; elle embrasse les royaumes et les républiques. Or cette suprématie religieuse, si étendue, ne saurait devenir la *propriété* d'un seul homme ; de plus, il est évident que ses devoirs, non moins sublimes que redoutables, se rattachent à tous les problèmes de

la politique sociale, et ne peuvent être remplis que par une personne dont l'âge a mûri le jugement : on n'a donc pas à redouter les périls d'une régence, de la folie ou d'infirmités héréditaires, d'antécédents scandaleux ou de vices actuels. Des hommes préparés eux-mêmes par les études et les pratiques religieuses de l'état ecclésiastique en choisissent un autre dont la vie s'est passée sous leurs yeux : une telle élection peut seule fixer le choix sur un sujet qui ne soit point au-dessous de la haute mission qui lui est confiée. Ils élisent un pape pour le gouvernement spirituel du monde, et non le roi d'un petit territoire ; sa puissance temporelle est la conséquence et non la cause de sa position religieuse. Certes, dans ces derniers temps, personne n'a pu mettre en doute la fidélité de ces électeurs à leur mandat. Ce que l'historien Ranke a dit des anciens pontifes est incontestablement applicable à leurs plus modernes successeurs : que pas un d'entre eux n'a déshonoré sa position par l'indignité de sa conduite ; que tous ont été à la hauteur des événements de leur règne, et se sont distingués par d'excellentes et royales qualités.

Il n'est pas moins évident que ces qualités qui déterminent le choix des électeurs ne se manifestent pas de prime abord au sein du conclave, mais se sont développées, pendant les longues années d'une vie publique, dans les légations, les nonciatures, les évêchés ou les positions officielles à Rome : ce qui permet aux observateurs attentifs de les remarquer, tandis qu'un vague pressentiment désigne presque toujours à l'opinion publique le successeur probable au trône vacant. On avait depuis longtemps constaté les dons éminents du cardinal Castiglioni, qui ne pouvaient manquer de le recommander à l'attention et à la préférence de ses collègues. Ce serait peu de dire que sa vie avait été irréprochable : elle n'avait cessé d'être édifiante et ornée de toutes les vertus ecclésiastiques.

Né le 20 novembre 1761, d'une famille noble de la petite ville de Cingoli, il était venu à Rome de bonne heure poursuivre ses études, et s'y était tellement distingué qu'en 1800, n'ayant encore que trente-neuf ans, il fut élevé à la dignité d'évêque de Montalto, près d'Ascoli. Comme il s'y était fait remarquer par son zèle apostolique, il ne manqua pas d'attirer sur lui l'œil jaloux des autorités françaises. On le savait fermement attaché au souverain pontife et aux droits de l'Église ; il fut donc dénoncé comme dangereux, et eut l'honneur d'être exilé d'abord à Milan, puis à Mantoue. On raconte que ceux qui étaient chargés de l'y conduire mar-

quèrent leur surprise en découvrant que ce prétendu brandon de discorde était l'être le plus tranquille et le plus doux. Cette persécution était une recommandation puissante auprès de ceux qui s'étaient réunis afin d'élire un pasteur, et non un mercenaire, pour le troupeau du Christ.

Cette preuve de constance de la part du cardinal Castiglioni avait attiré l'attention sur une autre qualité sinon plus haute, au moins plus rare : l'érudition ecclésiastique. Nous aurons, plus tard, l'occasion de mentionner sa connaissance familière de beaucoup d'autres parties du vaste domaine des lettres. La branche de la science théologique où le cardinal Castiglioni se distingua particulièrement était le droit canon. Peut-être un grand nombre de lecteurs attacheront-ils peu d'importance et de dignité à ce genre de savoir, qu'ils n'auront pas eu souvent l'occasion d'apprécier à sa juste valeur. Or le droit canon est un système de jurisprudence ecclésiastique aussi complexe et aussi complet que n'importe quel autre code législatif et judiciaire; et comme il est en vigueur à Rome, et qu'on est forcé d'y recourir dans les transactions avec d'autres pays où l'autorité ecclésiastique est limitée, une personne le connaissant à fond, et habituée à l'appliquer, possède naturellement un très-grand avantage dans la conduite des affaires, surtout de celles où se discutent les intérêts de l'ordre le plus élevé. Cependant les connaissances du cardinal Castiglioni étaient plus étendues encore. Il avait été d'abord l'élève, puis le coopérateur, du premier canoniste de l'époque. Les *Institutes de Devoti* tiennent le premier rang parmi les travaux modernes sur les lois ecclésiastiques : elles furent le résultat de la collaboration de ce prélat et de Castiglioni. En réalité la partie la plus savante, c'est-à-dire les notes qui enrichissent et expliquent le texte, sont l'œuvre de l'élève. Or, à l'époque où les relations entre Pie VII et l'empire français, devenues embarrassées et peu amicales, soulevèrent des questions délicates et un conflit de droits et de juridictions, il arriva que le pape eut recours à l'évêque de Montalto, comme à un fidèle et savant conseiller, au milieu de ces débats si périlleux. On le trouva à la hauteur des circonstances. Ses réponses et ses rapports étaient toujours fermes, précis, savants; et il ne craignait jamais d'en assumer la responsabilité. Cette indépendance et cette fermeté inflexible lui attirèrent la disgrâce du pouvoir qui avait envahi l'Italie. Un savoir si étendu ne pouvait manquer d'avoir la plus haute valeur auprès de ceux qui avaient pu en apprécier les fruits, et qui délibéraient alors sur le meilleur choix à faire d'un pilote prudent et d'un habile capi-

taine pour la barque de Pierre, encore agitée par les dernières tempêtes et menacée de nouveaux et prochains orages.

Lorsque le pape rentra en possession de ses États, les mérites de Castiglioni furent pleinement appréciés et reconnus. Le 8 mars 1816, il fut élevé au cardinalat et nommé évêque de Cesena. Dans la suite il revint à Rome, et arriva ainsi au siège de Tusculum ou Frascati, réservé aux cardinaux. Il reçut aussi la charge de pénitencier, position qui réclame une grande expérience et une prudence consommée. Très-lié avec le cardinal Consalvi et honoré de la confiance du pape, son savoir ecclésiastique vint fort à propos se joindre à l'expérience diplomatique et à la capacité de ce ministre plus mondain. On peut dire avec vérité qu'ils travaillaient souvent en commun, et donnaient conjointement audience aux ministres étrangers, lorsqu'il s'agissait de questions qui offraient un double intérêt; et ce cas est fréquent dans les transactions entre le saint-siège et les puissances catholiques. N'est-il donc pas plus que probable qu'une telle expérience des affaires ecclésiastiques de l'ordre le plus élevé, et de si beaux résultats dans la pratique, devaient avoir le plus grand poids auprès de ceux qui s'occupaient de choisir pour l'Église un chef qui saisis d'une main ferme et expérimentée le gouvernement du monde religieux?

Telles étaient les hautes qualités qui décidèrent les électeurs du conclave à réunir leurs suffrages sur la personne du cardinal Castiglioni; et il n'est pas étonnant qu'il ait choisi pour nom pontifical celui de PIE VIII. Or on rapporte que le saint pontife auquel il payait ce tribut de reconnaissance lui avait depuis longtemps donné ce titre. Un jour qu'ils réglaient une affaire ensemble, Pie VII lui dit en souriant: « Votre Sainteté, Pie VIII, résoudra un jour cette question ¹. »

On accorde généralement peu d'attention à ces prophéties, qui ne sont guère connues qu'après leur accomplissement. Car sans la modestie, qui s'efforce de les cacher, que deviendraient les vertus qui rendent dignes de cette faveur? A dire vrai, si le grand prêtre des Juifs avait le don de prophétie ² pendant l'année de son pontificat, on ne voit pas pour quelle raison un pontife d'un ordre et d'un rang supérieurs ne le posséderait pas quelquefois. Dans cette occasion, néanmoins, ce privilège n'était point

¹ Artaud de Montor, *Vie de Pie VIII*.

² Jean, XI, 52.

nécessaire. Comme nous venons de le dire, les nombreux mérites du cardinal devaient impressionner plus vivement le pape, qui l'observait de près, que les électeurs eux-mêmes ; et cet heureux présage pouvait n'être que le fruit de la sagacité unie à l'affection. Dans une occasion semblable, si l'histoire est vraie, la perspicacité naturelle de Pie VII lui inspira, à l'égard de son successeur immédiat, Léon XII, une prédiction du même genre. On raconte que monsignor della Genga ayant reçu l'ordre de se préparer pour la nonciature, et, par suite, pour la consécration épiscopale, se précipita tout affligé aux pieds du pontife en lui demandant grâce, tandis que le saint homme lui disait : « C'est le *zucchetto*¹ blanc que je vous mets sur la tête. » Les nombreuses et nobles qualités de ce jeune prélat suffirent pour décider le pape à l'envoyer comme son représentant à l'étranger à une époque troublée et difficile, et permirent à son regard pénétrant d'apercevoir au delà de cette mission, si heureusement accomplie, la charge plus élevée que lui réservait l'avenir.

Mais il est plus difficile de rendre compte de certains présages qui ne peuvent s'expliquer par le don prophétique ou une grande sagacité. L'histoire en est pleine. Nous en rejetons, sans hésiter, quelques-uns comme superstitieux, d'autres comme fictifs ; un grand nombre sont attribués à ce que nous appelons de singulières ou heureuses coïncidences, tandis que le reste tombe dans le domaine public comme inexplicable, dépourvu de preuves suffisantes, trop peu important pour qu'on y ajoute foi et néanmoins trop bon pour n'être pas raconté. Dans le premier livre de ce volume, nous avons rapporté la prédiction de ce bon cocher au jeune moine bénédictin, depuis Pie VII ; l'autorité que nous citons à l'appui était aussi le seul intermédiaire entre nous et le vénérable pontife. Une autre anecdote plus étrange encore, et qui repose sur la même autorité, me revient à l'esprit ; je l'ai recueillie de la bouche de M^{sr} Testa, qui m'a affirmé la tenir du pape. Pie VII, étant encore simple moine à Rome, accompagnait souvent son parent le cardinal Braschi dans les promenades qu'il faisait le soir en voiture. Une après-midi, comme ils sortaient de son palais, un homme sans habit, revêtu d'un tablier et ayant l'apparence d'un artisan, sauta sur le marchepied de la voiture, — qui se trouvait alors à l'extérieur, — plongea sa tête dans le carrosse et dit, en indiquant du doigt d'abord l'un, puis l'autre de ceux qui s'y trouvaient :

¹ Le *zucchetto* est une coiffure blanche réservée au pape.

« *Ecco due papi : prima questo, e poi quello* : Voici deux papes : d'abord celui-ci, puis celui-là. » Il sauta à terre et disparut. Un spectateur de cette scène eût pu être tenté de s'écrier : « Ne vous est-il rien arrivé de fâcheux ? Que voulait donc cet insensé ? » Dans leur stupéfaction, les deux personnes assises dans la voiture auraient peut-être pu répondre comme Jéhu : « Il m'a déclaré telle et telle chose, et il a ajouté : « Voici ce que dit le Seigneur : *Je vous ai sacrés rois d'Israël*¹. » Le pape ajouta qu'après l'accomplissement de cette double prophétie il avait ordonné qu'on recherchât cet homme avec soin : on ne put le retrouver. Il aurait eu le temps de fournir une carrière assez longue ; car Braschi, sous le nom de Pie VI, régna presque les années de Pierre.

Le nouveau pape choisit pour son secrétaire d'État le cardinal Albani, homme d'un esprit vigoureux, bien qu'avancé en âge, et appartenant à l'école politique de son ancien collègue Consalvi. La maison d'Albani, une des plus illustres et des plus nobles d'Italie, se glorifiait même d'alliances impériales. Tous les honneurs et l'opulence de cette maison étaient réunis sur la tête du cardinal, qui possédait aussi le magnifique musée dont nous avons parlé plus haut, et auquel il attachait un très-grand prix. Il mourut en 1834, à l'âge avancé de quatre-vingt-quatre ans.

CHAPITRE II

CARACTÈRE PERSONNEL DE PIE VIII

La physionomie de Pie VIII n'était pas, à première vue, aussi agréable que celle de ses deux prédécesseurs. Ses traits ne manquaient cependant point de caractère ou de bonté. Lorsqu'on observait son visage, on y remarquait, — ce que nos lecteurs pourront vérifier sur son portrait, — un air de noblesse et de douceur. Les lignes en étaient largement dessinées et les proportions heureuses ; la bouche et les yeux respiraient la bien-

¹ IV Rois, ix, 11, 12.

veillance. Mais une affection herpétique, obstinée et chronique, située au cou, le forçait à tenir la tête courbée et de côté; ce qui ôtait de l'élégance à ses mouvements, les rendait embarrassés et empêchait de voir sa physionomie sous son aspect le plus favorable. Toutefois ce n'était pas là le pire : ses souffrances paraissaient être et étaient, en réalité, continuelles. Il en résultait un état d'irritation qui se manifestait parfois dans le ton et l'expression de sa voix. Un de ses secrétaires m'en a cité cet exemple. Lorsqu'il répondait au pape d'un air de bonne humeur, celui-ci, avec le plus gracieux sourire et la plus aimable condescendance, s'excusait aussitôt en alléguant ses infirmités.

Un autre effet de cet état de souffrance, c'est que la plupart des fonctions de l'Église dépassaient ses forces. Ainsi l'on fut contraint d'abrégier l'exécution du *Miserere* de la semaine sainte, ce merveilleux morceau dont le caractère s'harmonise si bien avec toutes les circonstances de ces jours de deuil, parce que le pape ne pouvait rester agenouillé aussi longtemps qu'il était prescrit. Ce détail est sans importance; car, malgré la continuité de ses douleurs, il accordait une attention assidue aux affaires, et se montrait infatigable dans l'accomplissement de chacun de ses devoirs.

La délicatesse même de sa conscience le portait à se montrer peut-être austère et sévère sur les principes et dans leur application : il était particulièrement scrupuleux à empêcher sa famille de se prévaloir de son élévation pour rechercher les honneurs ou les hautes dignités. Le jour même de son élection, il écrivit à ses neveux une lettre où il leur communiquait l'heureuse nouvelle que la divine Providence avait permis son élévation à la chaire de Pierre, et gémissait amèrement de la responsabilité dont il se sentait accablé. Il sollicitait leurs prières, leur enjoignait d'éviter tout orgueil et toute vanité, et ajoutait : « Que ni vous ni aucun membre de la famille n'abandonne son emploi. » Pendant son pontificat, on lui proposa d'accorder au grand saint Bernard le titre de docteur de l'Église universelle; ce qui avait déjà été fait pour saint Augustin ou saint Jérôme. On raconte qu'une personne occupée de cette affaire fit observer au pape, afin de l'intéresser à la cause, que saint Bernard appartenait à sa famille, puisque les Chatillon en France et les Castiglioni d'Italie n'étaient que des branches différentes de la même illustre maison. Cette remarque, soit qu'elle eût été faite dans la plaidoirie, ou en conversation, suffit pour arrêter toute procédure, sur un ordre exprès du pape, désireux de ne pas

s'abandonner au moindre sentiment de partialité, et redoutant jusqu'au soupçon de s'être laissé influencer par ce motif. Dans la suite on reprit cette affaire, qui fut heureusement terminée sous son pontificat.

En parlant du savoir littéraire de ce pape, nous avons fait ressortir ses hautes connaissances en droit canon. Il n'avait pas borné là ses études. Pour n'en mentionner qu'une, d'un genre bien différent, il avait un savoir remarquable en numismatique. Son biographe français, grand numismate lui-même, nous rapporte qu'il avait eu de longs entretiens à ce sujet avec Castiglioni encore cardinal. « Et quelquefois, raconte Artaud de Montor ¹, « à propos d'une pierre gravée ou d'un Vespasien, nous avons de longues « conversations où l'on croyait voir une discussion d'affaires, tandis qu'il « ne s'agissait que d'avis réciproques pour ne pas tomber dans les pièges « tendus par un faussaire. »

Néanmoins les saintes Écritures étaient son étude de prédilection : l'auteur peut affirmer qu'il s'était rendu maître des théories modernes, et notamment du système rationaliste allemand. Très-peu de temps après son accession, le pape nous accorda une audience en compagnie d'un professeur allemand fort distingué, mort aujourd'hui, qui occupait la chaire d'Écriture sainte au séminaire romain et avait réuni une précieuse bibliothèque d'ouvrages polyglottes sur la Bible. Le pape donnait alors ses audiences assis sur son trône, et non dans son cabinet ; ce qui empêchait de s'entretenir longuement avec lui. Cependant il nous retint, parla avec chaleur de l'importance de cette étude de l'Écriture sainte, qu'il engagea ses auditeurs attentifs à poursuivre, et nous démontra ainsi qu'il avait une connaissance étendue et sérieuse de ses différentes branches. Du reste, il avait fourni d'autres preuves de son savoir.

Tous les gens lettrés n'ignorent pas à quel point, en Allemagne, la Bible est devenue le jouet de toutes les fantaisies et le thème d'une science incrédule. Le mot de *rationalisme* donne la clef de ce système, qui consiste à dépouiller le Livre sacré du surnaturel ; à y détruire, grâce à de prétendues explications, tout ce qui surpasse le pouvoir ordinaire de la nature ou de l'homme, soit en actions, soit en connaissances ; à ne lui laisser d'autre intérêt que celui qui s'attache aux anciens ouvrages des Védas ou des Sagas, et à mettre ses personnages sur le même rang que les divinités mythologiques hindoues ou scandinaves. Jusqu'à l'arrivée de Hongsten-

¹ *Pie VIII*, p. 9.

berg, la plupart des protestants écrivant sur la Bible restèrent dans le même courant d'idées, avec des formes plus ou moins grossières, selon le goût et le caractère des auteurs : depuis Semler jusqu'à Strauss, qui perfectionna le système en réunissant à la fois les traits caractéristiques de ses prédécesseurs et un art incomparable qui jouait la simplicité, toute la littérature sacrée était imbue du même esprit. Peut-être ce poison, concentré depuis tant d'années, fut-il la cause d'une réaction dans la constitution religieuse de l'Allemagne, qui se manifesta par le retour à une théologie plus positive.

Ce mal croissant ne s'était manifesté, jusqu'à un certain point, que dans la théologie protestante : les universités de Heidelberg, de Halle, d'Iéna et de Leipzig étaient les principaux sièges de cette nouvelle hérésie. Elle était d'autant plus dangereuse qu'elle évitait les moqueries bouffonnes du *philosophe* ricaneur, et travaillait à la démonstration de son infidélité avec tout le calme et la gravité du moraliste qui résout un problème. Enfin apparut un homme qui faisait profession de catholicisme, mais dont les travaux étaient infectés des opinions nouvelles de ses compatriotes, et menaçaient d'empoisonner ses lecteurs et ses auditeurs. C'était Jahn, professeur d'Écriture sainte à l'université de Vienne, rude travailleur qui avait coutume de dire qu'il ne fallait pas entretenir l'espoir de faire progresser un art ou une science sans travailler dix-huit heures par jour ; homme vraiment instruit et d'un jugement sain, excepté sur le seul point où il s'égara d'une manière si fâcheuse.

Il publia deux ouvrages principaux : une *Introduction à l'Ancien Testament* et une *Archéologie biblique*, livres remarquables par leur érudition, mais imprégnés de principes hérétiques, notamment dans l'exposition des éléments de la science des Écritures. Ces ouvrages étant considérables, il en publia des abrégés en latin, en un volume, à l'usage des étudiants. Jahn était peut-être aigri et irrité par le traitement que lui avaient infligé ses adversaires théologiques, l'un d'eux surtout, très-inférieur en science, mais de principes sains et solides : sa réponse fut pleine de fiel et cruellement sarcastique. Ses livres furent, avec raison, prohibés et retirés plus tard des écoles.

Il était cependant regrettable de les perdre ; on proposa donc un remède : ce fut une nouvelle publication, sous le nom d'un autre auteur, des deux Introductions purgées de leurs erreurs si dangereuses. L'emploi de ce moyen fut suggéré, ou vivement encouragé, par le cardinal Casti-

glioni. On confia l'entreprise au savant docteur F. Ackermann, aussi professeur à Vienne et ami du docteur Jahn. Les épreuves furent envoyées à Rome, et corrigées de la main du cardinal. Je ne puis me souvenir si le pape en parla lui-même à l'audience mentionnée plus haut, ou si je tiens ces détails du docteur Ackermann, avec lequel j'ai eu l'avantage d'entretenir une correspondance très-profitable. Ses Commentaires sur les *petits prophètes* prouvent que le savoir et l'intelligence de cet excellent homme le rendaient capable de travaux plus importants que ces retouches des ouvrages d'autrui.

Mais en même temps la part que Pie VIII prit à cette œuvre est une preuve évidente de son zèle et de ses connaissances dans cette branche la plus essentielle de la théologie. Il nous sera facile d'en fournir de nouveaux témoignages.

CHAPITRE III

LES CARDINAUX FRANÇAIS ET ANGLAIS

La courte durée du règne de Pie VIII ne lui fournit pas l'occasion d'accroître notablement le nombre des membres du sacré collège; ce sujet intéresserait peu nos lecteurs s'il ne s'y rattachait pas quelques circonstances particulières.

Certes il n'existe point en Europe de dignité plus européenne que le cardinalat; on ne saurait non plus alléguer un motif pour que l'Amérique, l'Asie et même l'Australie ne soient pas un jour représentées au sacré collège. C'est, il est vrai, une distinction ecclésiastique, bien qu'elle donne droit à des honneurs civils sur le continent; mais toutes les autres dignités ne sont-elles pas également restreintes à une classe particulière? Un fonctionnaire civil ne peut aspirer au rang de général, d'amiral ou de grand chancelier; un ecclésiastique ne peut entrer à la chambre des communes, ni un légiste obtenir la croix de Victoria. Ces honneurs sont d'un accès difficile; le sentier qui y mène est étroit et escarpé; aucun d'eux ne

franchit les limites de la patrie. Il est permis à un Wellington de couvrir son uniforme d'étoiles en diamants, et aux nations alliées d'échanger quelques croix; mais aucune puissance militaire, aucune « république de lettres », en un mot, aucun pouvoir séculier n'affecte d'aller chercher au dehors ceux qu'il veut honorer, et ne s'attend à voir les souverains de nations étrangères venir solliciter pour leurs sujets les insignes d'une dignité partout respectée.

L'Église, universelle dans ses destinées, n'établit point de distinction entre les peuples, et les honneurs qu'elle accorde ne sont point réservés à un seul pays; au contraire, dans plusieurs États ces honneurs ne sont peut-être admis qu'à titre gracieux, tandis que d'autres les reconnaissent légalement. Le code Napoléon, partout où il est en vigueur, a établi cet usage. Il va sans dire que lorsque le saint-siège est en bons termes avec un gouvernement, la nomination d'un cardinal est l'objet d'une entente mutuelle; et c'est bien la faute de ce gouvernement si ces relations amicales ne s'établissent pas. En conséquence, on reconnaît aux quatre grandes puissances catholiques le droit de proposer un certain nombre de leurs sujets ecclésiastiques pour cette haute dignité. Autrefois, à l'occasion d'une promotion générale, ainsi qu'on l'appelait, c'est-à-dire lorsqu'un certain nombre de personnages investis de charges éminentes étaient simultanément revêtus de la pourpre, les cours privilégiées avaient le droit de proposer leurs candidats; maintenant cet usage peut être généralement considéré comme tombé en désuétude: et même le pape actuel a été très-libéral à cet égard, car il a introduit dans ce sénat ecclésiastique plus d'étrangers qu'il n'y en avait jamais eu auparavant.

Afin d'expliquer les différents principes qui peuvent motiver ces nominations, nous citerons l'exemple de deux cardinaux créés par Pie VIII: l'un Français et l'autre Anglais.

Le premier appartenait à la noble famille de Rohan-Chabot: le nom de Rohan la rattache à des maisons princières d'Allemagne et de Bohême; en France, elle remonte à saint Louis, et, par des mariages, a mêlé son sang à celui de la maison royale de Valois. Sa devise condense en quelques lignes énergiques ses prétentions hautaines et quasi royales:

Roi ne peux,
Prince ne veux,
Rohan suis.

Personne, par droit de naissance, ne pouvait avoir de plus justes droits à la pourpre romaine que l'abbé Louis-François-Auguste, des ducs de Rohan - Chabot, prince de Léon, qui avait embrassé l'état ecclésiastique; de plus, il se distinguait par sa piété, des connaissances suffisantes et une conduite irréprochable. En 1824, on fit une démarche auprès de Léon XII afin de lui obtenir le chapeau. Le pape répondit que la France devait s'en tenir à son usage habituel de proposer pour cet honneur ses archevêques et ses évêques. L'ambassadeur français, parent du jeune duc, fit tous ses efforts pour réussir; mais, lorsqu'en son absence son chargé d'affaires en parla dans une audience, le pape, avec beaucoup de douceur, lui répondit par un vers latin :

Sunt animus, doctrina, genus; sed deficit ætas.

Le solliciteur fut un peu surpris de cette réponse, faite si à propos et si complète, et qui répondait à la question à tous les points de vue. Néanmoins de nouvelles instances le contraignirent de faire un nouvel appel à la bonté du pape : il aborda donc encore une fois ce sujet avec adresse, et s'aperçut, ainsi qu'il nous l'a raconté, au regard malin du pape, qu'il ne le prenait point par surprise. Changeant son premier hexamètre, mais non sa conclusion, Pie VIII répondit :

Sunt mores, doctrina, genus; sed deficit ætas.

Il ajouta qu'il avait rangé dans son esprit, en très-bons vers, les mérites, vertus, qualités et droits de l'abbé de Rohan, mais qu'ils se terminaient tous par le même dactyle et le même spondée.

On n'ignore pas, cependant, qu'il aurait volontiers introduit dans le sacré collège le vénérable évêque d'Hermopolis, M^{sr} Frayssinous, si l'extrême modestie de ce prélat ne lui avait fait opposer un refus inexorable aux instances du pape ¹.

Ce ne fut qu'en 1830 que M^{sr} de Rohan, alors archevêque de Besançon, fut nommé cardinal par Pie VIII. Pendant la révolution qui survint peu après en France, il fut arrêté par la foule et indignement traité : circonstance qui abrégéa peut-être sa vie, car il mourut au mois de février 1833, dans sa quarante-deuxième année.

¹ Chevalier Artaud de Montor, *Vie de Pie VIII*.

L'histoire de l'élévation de notre compatriote Thomas Weld au cardinalat est bien différente. Comme on vient de le voir, le chapeau que la reconnaissance de Léon XII envers les bénédictins désirait accorder à M^{sr} Baines fut donné par Pie VIII, au commencement de son pontificat, au P. Crescini, qui n'en jouit que bien peu de temps. Le cardinal Weld fut nommé à cause de son mérite personnel, et aussi parce qu'on souhaitait voir un Anglais parmi les plus hauts dignitaires de l'Église. Pourquoi, demandait-on, — et le pape ne pouvait que reconnaître la justice de cette question, — pourquoi toutes les nations sont-elles représentées dans ce corps, à qui est confiée la direction des affaires religieuses de tout l'univers, excepté celle dont la langue est parlée par la majorité des habitants chrétiens du monde? Ce n'était pas seulement le royaume d'Angleterre, mais les États-Unis, les Indes orientales et occidentales, le Canada, le Cap, l'Australie et les îles du Pacifique, qui communiquaient quotidiennement avec le saint-siège et la congrégation de la Propagande, chargée de leurs besoins. N'était-il pas raisonnable qu'auprès du siège de Pierre, et parmi ses conseillers, se trouvât au moins un représentant de cette immense nation connaissant bien son esprit, ses besoins et la manière de les exprimer? Il serait injuste de le nier, ou de condamner les motifs qui ont été la cause de cette nomination.

Le personnage qui, le premier, fut choisi pour ce poste éminent, n'avait certes jamais songé que l'avenir lui réservait un tel honneur. Né à Londres le 22 janvier 1773, il était le fils aîné de Thomas Weld, de Lulworth-Castle, et de Mary Stanley, qui appartenait à la branche aînée et catholique des Stanley, maintenant éteinte. Toutes ses études se firent à la maison paternelle. De bonne heure il donna des preuves de sa vive piété et d'une charité inépuisable : ce fut particulièrement à l'égard des communautés religieuses jetées sur nos côtes, comme des naufragés, par la révolution française, qu'il se montra grand et généreux : il les traita avec une extrême bonté, les reçut dans sa propre maison et pourvut à tous leurs besoins. Il partagea d'abord ces actes de charité avec son excellent père, puis continua ses bonnes œuvres et les augmenta même après sa mort. Les religieuses trappistes reçurent l'hospitalité à Lulworth : à leur départ, M. Weld, avec une rare générosité, leur acheta les bâtiments, sans valeur pour lui, qu'elles avaient fait construire sur son propre terrain avec son autorisation et même son assistance. Les pauvres clarisses de Gravelines, et les religieuses de la Visitation, qui se réfugièrent

les unes à Plymouth, les autres à Shepton-Mallet, furent spécialement l'objet de sa bienveillance.

Pendant ce temps-là, M. Weld s'était marié, et le Ciel lui avait accordé une fille, digne représentante des vertus héréditaires de sa famille. Il avait noblement rempli la place qu'il avait prise dans la société : il avait fait les honneurs de sa maison avec grandeur et dignité; il avait noblement accompli ses devoirs de gentilhomme anglais et de magistrat de son comté, joui de tous les plaisirs de la campagne et noué d'hospitalières relations avec ses voisins. Tout le monde sait que George III, pendant ses différents séjours à Weymouth, venait souvent à Lulworth, et montra toujours la plus grande considération pour la famille du cardinal. Cette vie si simple d'un gentilhomme du comté de Dorset, exact à remplir tous ses devoirs, le rendait-elle moins digne de parvenir aux honneurs ecclésiastiques?

Néanmoins tous ceux qui le connaissaient intimement, et avaient pu remarquer cette existence vertueuse, sanctifiée par la piété, ne furent point surpris, après la mort de son excellente épouse, en 1815, et le mariage de sa fille, qui épousa, en 1818, le fils aîné de ce gentilhomme accompli lord Clifford, de le voir quitter le monde. Il abandonna ses terres à son frère, célèbre parmi les membres du Yachting-Club, qui en est encore le digne propriétaire, et se retira à Paris, avec une pension annuelle, pour y embrasser l'état ecclésiastique. L'archevêque de cette ville l'ordonna prêtre au mois d'avril 1821.

Puis il retourna en Angleterre et se livra aux devoirs habituels du ministère à Chelsea, et à l'exercice de la plus généreuse charité, jusqu'au moment où le vicaire apostolique du haut Canada l'obtint comme son coadjuteur. Il reçut donc la consécration épiscopale le 6 août 1826; néanmoins il resta dans sa patrie pour y régler des affaires et à cause de sa santé. Pendant les trois années qu'il régna sur la silencieuse Amyclées :

Tacitis regnabat Amyclis ¹;

— car il était évêque *in partibus* de cette ville classique, — il vécut à Hammersmith et y dirigea une communauté de bénédictines.

¹ Le vers et l'épithète ci-dessus ne désignent pas Amyclées d'Italie, mais une autre ville de Laconie appelée *la muette* par Virgile, parce qu'elle était imbue des doctrines de Pythagore. (*Note du traducteur.*)

Il fut ensuite invité à se rendre à Rome pour de plus graves motifs : comme la santé de sa fille nécessitait un changement de climat, il fut tout naturel pour lui de l'accompagner. Le 25 mai 1830, Pie VIII le nomma cardinal.

Cet événement nouveau et inattendu a pu donner lieu à des interprétations diverses, selon les partis ; il n'en fut pas ainsi à Rome. L'opinion se déclara franche et unanime parmi les résidents anglais et les étrangers : tous s'empressèrent de paraître en foule à la réception donnée par le nouveau cardinal, et manifestèrent leur satisfaction de cette preuve de bon vouloir envers leur patrie. Les mêmes témoignages sympathiques lui parvinrent d'Angleterre. A son oraison funèbre ¹, prononcée aux somptueuses obsèques que son gendre, lord Clifford, ordonna de célébrer le 22 avril 1837, on remarqua la phrase suivante : « Des personnages influents et constitués en dignité l'assurèrent que sa nomination, loin d'exciter la jalousie, comme autrefois, avait satisfait ceux que tout Anglais estime et révère. Des personnes qui, en Angleterre, se laissaient aller à des paroles ouvertement hostiles envers Rome et notre sainte religion, ont reconnu qu'il en était le digne représentant, lui ont témoigné du respect, et se sont estimées heureuses d'être admises dans sa société. Lorsque son palais hospitalier fut ouvert à ses compatriotes, je ne crois pas que le ministre dissident le plus austère ait jamais refusé l'honneur qu'une invitation du cardinal anglais lui conférait aux yeux du public. »

La première partie de cette phrase réclame seule une explication : elle prouve que la circonstance à laquelle on fait allusion était si connue, qu'elle avait franchi les bornes imposées par la plus délicate réserve. Du reste, elle est tellement honorable pour les deux parties, qu'il est inutile de la tenir secrète. Peu de temps après sa nomination, le cardinal Weld reçut une lettre du gardien naturel de l'héritière du trône pour lui recommander un membre distingué de sa maison, et l'assurer en même temps que sa nomination avait été agréable aux illustres personnages qui l'entouraient ; on ajoutait que s'il venait jamais en Angleterre, cette famille le recevrait avec tout le respect qui lui était dû. Telle est l'impression que m'a laissée la lecture que je fis alors de cette pièce intéressante, et dont les sentiments annoncent un esprit élevé. Sans doute, quelques années

¹ Imprimée à Rome, pendant cette même année, en anglais et en italien.

plus tard, l'accomplissement des promesses qu'elle contenait devait plutôt dépendre des caprices d'un ministre que de l'impulsion plus noble d'un esprit vraiment royal ; mais il est hors de doute qu'en cette occasion on n'éprouva nulle part ni jalousie ni haine. Peut-être les vertus reconnues et la vie retirée du nouveau cardinal sont-elles la cause de cette universelle bienveillance, ou bien encore la presse ne vit-elle rien à gagner en agitant la nation à ce sujet. Il demeure constant que le pape fit ce choix en toute liberté, sans aucune présentation de la part de l'Angleterre ni entente préalable avec son gouvernement. A cet égard, cette promotion contraste d'une manière remarquable avec celle de M^{sr} de Rohan.

On ne pouvait espérer que le cardinal Weld, d'un âge déjà mûr, pourrait se rendre maître d'une nouvelle langue et connaître à fond la manière de traiter les plus graves questions ecclésiastiques : ni les occupations antérieures de sa vie, ni même ses courtes études, ne lui permettaient de s'égalier à ceux qui, dès leur jeunesse, s'étaient appliqués au droit canon et à la théologie. Le cardinal eut le bon esprit de remédier à cette infériorité inévitable : il choisit pour conseiller théologique le professeur Fornari, un des théologiens les plus éminents de Rome, qui fut, peu de temps après, envoyé comme nonce en Belgique, puis à Paris, et, plus tard, élevé lui-même à cette dignité, sur laquelle ses opinions jetaient alors un si grand éclat ; il eut pour secrétaires, à diverses époques, l'évêque actuel de Plymouth, docteur Vaughan, et l'évêque de Luca, ensuite évêque d'Aversa, maintenant nonce à Vienne. Ce prélat, d'un talent et d'une capacité plus qu'ordinaires, connaissait parfaitement la littérature anglaise, aussi bien que celle de son pays et d'autres nations.

Pour sa part, le cardinal apportait dans son conseil un grand bon sens, l'habitude des affaires, une extrême droiture et une véritable humilité ; il acquit bientôt une haute influence dans les congrégations ou dans les administrations ecclésiastiques auxquelles il était attaché. En même temps il se montrait toujours et naturellement courtois, hospitalier et obligeant : ses splendides appartements du palais Odescalchi étaient périodiquement remplis par l'aristocratie italienne ou étrangère présente à Rome, et par une multitude de ses compatriotes qui le trouvaient toujours disposé à leur rendre service. En effet, son seul défaut était peut-être une bienveillance excessive, qui, trop souvent, ne se montrait pas assez judicieuse dans le choix de ceux qu'elle favorisait, et se laissait abuser par des gens intrigants ou indignes ; mais lorsque, au terme de la vie, on doit jeter un

regard rétrospectif sur les fragilités passées, ce n'est pas un semblable défaut qui engendrera le plus de remords.

Pour lui, ce terme était proche. Une existence d'application et de reclusion dans un climat chaud, adoptée à un âge où la constitution a perdu sa souplesse, ne pouvait convenir à un homme dont la jeunesse active et vigoureuse s'était passée au milieu de l'air fortifiant des landes et des montagnes du Dorsetshire : par degrés on remarqua chez lui une grande sensibilité au froid et aux variations atmosphériques, qui finit par aboutir à une affection pulmonaire. Entouré de sa famille et assisté de tous les secours de la religion, le cardinal s'endormit paisiblement du sommeil des justes le 10 avril 1837. Il est rare qu'un étranger ait été aussi profondément regretté des habitants d'une ville que ce saint homme le fut par les pauvres de Rome.

CHAPITRE IV

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE CE PONTIFICAT

Si la courte durée du pontificat de Pie VIII a été alléguée comme excuse de la rareté des faits et des souvenirs, on ne doit pas en conclure qu'il n'a offert aucun événement grave ou même surprenant; car, en peu de mois, il s'en peut rencontrer un grand nombre, redoutables par leurs conséquences, et qui déposent ces *semina rerum* que toute une génération nouvelle ne suffit pas à conduire à leur parfait développement. Telle était la période comprise dans les étroites limites de ce règne : trois ou quatre faits remarquables suffiront à prouver la vérité de cette assertion.

Remontons d'abord à l'origine du pontificat de Pie VIII. Il fut élu le 31 mars 1829; à peine un mois plus tard, je reçus l'agréable mission de lui communiquer l'heureuse nouvelle de l'émancipation des catholiques. Cette grande et juste mesure reçut la sanction royale le 23 du mois d'avril suivant. Il est inutile de faire observer que ce message, cause d'une joie

sans bornes, aurait pu être communiqué au chef de l'Église catholique avec les mêmes paroles que l'on emploie chaque année pour lui annoncer l'approche du temps pascal : *Pater sancte, annuntio vobis gaudium magnum.* Ce pontife, si intelligent et toujours si préoccupé de tous les événements qui surviennent dans la chrétienté, avait bien saisi la haute portée de cette mesure. Il n'en fut généralement pas ainsi. On comprend peu, dans les pays étrangers, la condition des catholiques de la Grande-Bretagne ; les autres nations s'intéressaient plutôt à l'état religieux qu'à l'état politique de leurs frères dans la foi. Sur tout le continent on croyait le catholicisme limité à l'Irlande. Plus d'une fois un voyageur, se disant catholique anglais, recevait cette réponse : « Sans doute vous voulez dire irlandais ? » En réalité, à l'époque dont nous parlons, l'ignorance réciproque des peuples était très-grande, les diverses langues étant encore peu étudiées, la littérature périodique peu répandue, les voyages et les relations internationales trop rares. Personne ne pourrait dire qu'à cette époque, et il en est peut-être de même aujourd'hui, la nation anglaise, en général, eût des notions plus exactes sur les autres peuples du continent que ceux-ci, à leur tour, n'en possédaient sur notre île.

La constitution surtout de notre patrie, déjà compliquée pour nous-mêmes, était une énigme pour des races accoutumées à la simplicité d'une monarchie séculaire, et qui n'avaient jamais fait l'expérience d'aucune forme de gouvernement tenant le milieu entre cette monarchie et le républicanisme pur. Leur dire que les catholiques étaient exclus du parlement anglais, n'offrait pas à leur esprit l'idée d'une plus grave injustice que s'ils entendaient raconter que le divan de Turquie est fermé aux chrétiens. Ils ne pouvaient apprécier l'influence et l'importance de la position, et l'intolérable insulte causée par cette incapacité perpétuelle et héréditaire. Tel était le motif de la joie, inintelligible pour la multitude, que nous témoignâmes publiquement à l'occasion de cette faveur. Après une audience du pape, le vice-recteur du collège (maintenant archevêque de Trébizonde) et moi nous allâmes visiter le secrétaire d'État, qui nous félicita chaleureusement. Nous nous occupâmes ensuite des préparatifs de notre fête d'après l'usage romain. La façade de notre maison fut ornée de verres de couleurs variées, formant un élégant dessin d'architecture; en face, on éleva une estrade pour l'orchestre qui devait animer la fête. Le matin du jour fixé, on chanta un *Te Deum* auquel assistèrent les différents collèges anglais; dans l'après-midi, M^{sr} Nicolai donna

un splendide banquet dans sa villa, située près de la basilique de Saint-Paul, qu'il a décrite avec tant de savoir; le soir, à notre retour, nous eûmes la satisfaction de voir les visages curieux de la foule éclairés par les brillants reflets des « lampes architecturales » qui tapissaient nos vénérables murailles. Mais ces mots : EMANCIPAZIONE CATTOLICA, écrits en lettres de feu sur la façade, étaient difficilement compris par le peuple, qui se perdait en conjectures pour les expliquer. Beaucoup vinrent, admirèrent et se retirèrent, dans les ténèbres épaisses des rues avoisinantes, l'esprit aussi peu éclairé qu'auparavant, malgré la lumière qui avait ébloui leurs yeux.

En réalité le premier de ces deux mots, si long et si formidable pour des lèvres peu accoutumées à le prononcer, n'était pas familier aux Italiens; et le vulgaire ne voyait pas plus de rapport entre ce mot et son adjectif qu'entre toute l'inscription et l'Angleterre : mais, pour nous et nos hôtes, ils avaient un sens magique qui parlait à nos cœurs, y faisait entendre une harmonie plus douce que celle de notre orchestre, et éclairait nos esprits d'une lumière plus brillante que tout l'éclat de nos illuminations. Nous avons quitté notre pays trop jeunes encore pour apprécier les maux qui éprouvaient nos aînés; nous allions y revenir en possession de nos droits, sans avoir plus souffert que ceux qui ont vu le jour depuis cette heureuse époque. Quelques-uns d'entre nous avaient pu apprécier l'amertume de l'épreuve : était-ce donc sans utilité? Quel que puisse être l'inconvénient d'une éducation à l'étranger, elle avait cependant alors ce grand avantage qu'elle formait l'esprit et nourrissait les sentiments à l'abri des atteintes des querelles religieuses et de l'irritation qu'elles engendrent. Les paroles de colère et de haine, bien qu'aussi rapides que des traits empoisonnés, ne sauraient franchir les Alpes; si elles y réussissaient, un si long voyage en aurait affaibli le venin ou émoussé la pointe. Le fracas des déclamations hostiles ne paraît qu'un souffle de l'autre côté des mers, et les continuelles attaques d'une presse ennemie ne tombent sous les yeux que par hasard et réduites en fragments dans les journaux étrangers : c'est ainsi que nous ignorions les injures prodiguées à ce que nous avons de plus cher. Je puis aussi affirmer qu'à Rome, dans les conférences publiques, l'enseignement privé et même les conversations, on ne se permettait jamais un mot pénible ou une insinuation málveillante pour les autres : ici l'on vit dans un esprit plus bienveillant, l'on apprend à parler des fautes avec plus de charité que partout ailleurs, bien qu'on

soit au centre même de la plus haute orthodoxie. Enfin, quand même le préjudice eût été moins pénible, cet acte de justice si honorable pour notre patrie, et le soulagement de se sentir débarrassé d'humiliantes entraves, transportaient de joie le cœur de tous les Anglais catholiques de Rome, ravis de voir couronnés de succès les efforts et les luttes de tant d'années. L'avenir, plutôt que le présent, causait tout le bonheur de cette journée, source future de tant d'événements importants et durables. Ce n'est certes pas la place de discourir ici à ce sujet; mais cet acte politique fut trop grave pour glisser inaperçu au milieu des autres travaux d'une session du parlement, ou pour n'être cité que comme un chapitre sans importance des lois votées en telle ou telle année. La génération qui avait eu vie et action avant cette mesure importante existe encore : beaucoup survivent qui regrettent amèrement ce bienheureux temps de l'exclusion, sorte de monopole pour eux et leurs familles; il en est d'autres aussi à qui l'on a enlevé leurs chaînes, mais qui en conservent les cicatrices et les douleurs. Par degrés la société finira par ne compter dans son sein que ceux qui, depuis leur enfance, ont grandi, sous ces lois impartiales, dans le sentiment d'une égalité naturelle et sans avoir la conscience ou la prétention d'avoir été l'objet d'une faveur. On oubliera cet ancien état de choses, où la moitié d'une nation en était réduite à supplier l'autre de lui accorder des droits communs, et aussi le vain orgueil de les avoir refusés ou accordés; l'humiliation d'avoir été longtemps repoussé avec mépris, puis enfin secouru à regret. Alors, seulement alors, le champ sera libre; une lutte paisible et purement intellectuelle, comme entre les champions de l'ancien temps, deviendra possible, sans haine, sans agitation, sans aucun des souvenirs fâcheux qui seront inconnus aux deux partis. Le jour qui préparait un tel avenir à un pays divisé par la question religieuse, peut être classé parmi les plus beaux dans les courtes annales du pontificat qui l'a vu se lever.

Le second événement remarquable du règne de Pie VIII mériterait de prendre un autre nom; car, au lieu d'être un événement, ce fut une décision prise par le pape lui-même, et de la plus haute gravité à cette époque, bien que ses effets surprenants ne se soient produits que sept ans après sa mort. Maintenant que l'anxiété, la douleur et les luttes engendrées par cette mesure sont apaisées et presque oubliées, et que tous se réjouissent de l'alliance prochaine entre le pouvoir qu'elle concernait et notre famille royale, il serait mal à propos et peu gracieux de raconter

avec détail la célèbre réponse du pape à quatre prélats allemands au sujet des mariages mixtes. Ces évêques avaient déjà consulté son prédécesseur sur la conduite à tenir, non au point de vue général des principes, mais à l'égard de la législation civile, en opposition avec la loi religieuse; ce qui leur causait de grands embarras de conscience. Leur position était à peu près analogue à celle où déclarèrent se trouver quelques ministres de l'Église établie, par suite de la nouvelle loi sur le divorce. Les uns et les autres estimaient que la loi du prince était contraire à celle de Dieu. Les ministres protestants n'avaient à prendre conseil que de leur propre conscience, ou bien un grand nombre pouvaient mettre en commun leurs opinions individuelles et se trouver ainsi assez forts soit pour faire des remontrances, soit pour organiser la résistance; tandis que les catholiques eurent recours à celui qu'ils reconnaissaient pour leur supérieur spirituel : au chef du gouvernement de l'Église, qui avait autorité pour parler et auquel tous allaient obéir.

Pie VIII, n'étant encore que le cardinal Castiglioni, avait approfondi la question, et se trouvait donc parfaitement en mesure d'intervenir. Avant la fin de la première année de son règne, il adressa à l'archevêque de Cologne et aux évêques de Trèves, de Paderborn et de Münster son bref remarquable, qui fut aussitôt suivi d'une longue instruction pratique portant la signature du cardinal Albani.

Loin de nous l'intention de discuter les motifs qui avaient inspiré ce document, ni d'examiner la nature de ses dispositions, et moins encore d'expliquer la conduite du pape : nous n'avons qu'à remplir le devoir, plus agréable, de faire ressortir les traits caractéristiques de ce bref. En le lisant, après un intervalle de dix-sept années, on ne peut s'empêcher d'être frappé du calme et de la dignité apostolique qui y règnent d'un bout à l'autre. On sait qu'il coûta à l'esprit doux, mais ferme, de Pie VIII, une lutte pleine d'émotions et de véritables angoisses. Sa position le contraignait à répondre, et sa réponse ne pouvait contenir qu'une censure de la conduite d'un État puissant avec lequel il vivait en paix; ses conseils pour détruire les mesures que ce gouvernement avait prises, et l'expression de « l'horreur » qu'elles lui causaient. Il lui était impossible de prévoir les résultats d'une conduite si nette. Ses ordres pouvaient être désobéis, et le monde se rirait de la faiblesse de ses coups, pareils à ceux du vieux Priam :

Telum imbellis sine ictu.

Peut-être ses recommandations, mal interprétées, allaient-elles amener la confusion; ou bien encore, si on les exécutait ponctuellement, seraient-elles la cause de collisions, de luttes, de souffrances et de violences dont on ne manquerait pas de rejeter tout le blâme sur sa tête. Il lui était extrêmement pénible de se sentir contraint de publier un tel document; mais on ne vit jamais sur son visage aucune trace de l'agitation et de l'affliction de son âme. Le ton de ce bref est toujours impassible et digne. On y remarque l'union de deux qualités qui ne se rencontrent pas souvent ensemble: les décrets sont aussi clairement définis qu'une loi peut l'être; aucune incertitude ni hésitation; point de concessions; en même temps, son langage est toujours conciliant, digne et même amical. Aux évêques il s'adresse à la fois en père et en maître; il leur parle de leur souverain comme d'un égal, d'un allié, d'un ami. Sa confiance dans la justice, la loyauté et la tolérance royales est entière et sans bornes. Le caractère de Pie VIII se reflète dans chaque paragraphe: on y reconnaît son inflexibilité de conscience, sa sévérité de principes, sa bonté de cœur et la douceur naturelle de son caractère; de plus, les gens compétents y découvrent le légiste consommé, toujours plein de condescendance et porté à la conciliation. En 1837, son successeur, commentant ce bref, fit remarquer avec raison qu'il poussait si loin l'indulgence, qu'il atteignait, pour ainsi dire, les limites extrêmes qu'on ne saurait franchir sans manquer à son devoir. On devine quelle science légale approfondie et délicate réclame une pareille habileté. Un personnage politique, influent et bien connu, se vantait souvent d'être si sûr de sa connaissance familière des lois, qu'il ne craignait jamais de sortir des bornes tracées ou de se laisser prendre aux pièges tendus sur sa route. Il finit cependant par trébucher un jour; sa confiance l'abandonna, et son énergie fut irréparablement brisée.

Tel n'était pas Pie VIII. Son bref avait été écrit dans la plénitude d'une sagesse qu'une vie sainte avait mûrie, et avec un vif sentiment du devoir, alors doublement clair. Il n'y avait pas un mot à changer, à modifier ou à sacrifier: après une lutte prolongée, il a fini par obtenir la double autorité d'un oracle et d'une loi. Mais, comme nous l'avons remarqué, Pie VIII n'a fait que confier une graine à un sillon, sans avoir pu vivre jusqu'à la récolte. Pendant plus d'une année ce document resta enfoui dans quelque bureau ministériel à Berlin; puis il en fut tiré, amena quelques négociations, et retomba dans l'oubli pendant trois autres années. Les événe-

ments qui suivirent appartiennent à un autre pontificat, et néanmoins n'appelleront plus l'attention. Disons seulement que les anciennes blessures sont fermées : la pourpre romaine brille sur le trône archiépiscopal de la glorieuse cité de Cologne, rétabli, pour ainsi dire, grâce à la faveur royale.

Deux graves événements publics marquèrent ainsi le commencement et le milieu de ce court pontificat. Le premier fut joyeux, le second douloureux. Un troisième, plus désastreux encore, précéda et hâta peut-être sa terminaison. A l'exemple des deux premiers, ses conséquences ne se développèrent que sous le règne suivant.

Au mois de juin 1830, survint le premier de ces grands tremblements de terre politiques si fréquents depuis cette époque : les trônes furent ébranlés, les rois chassés sans guerres et, en quelque sorte, sans les cruautés d'une réaction violente. Trois jours, tel était le terme mystique suffisant pour renverser une dynastie ; les barricades, les massacres à domicile, telle fut la stratégie employée. En un instant, tout était terminé, sans guillotine, sans fusillades. Ce furent là ces trois journées autrefois appelées glorieuses en France, et dont l'anniversaire était célébré par des réjouissances. La branche aînée des Bourbons en fut la victime ; et le travail d'une guerre de plusieurs années, faite par l'Europe confédérée, fut anéanti du même coup.

Au mois d'août, cette terrible leçon, si aisément apprise, fut fidèlement répétée à Bruxelles ; et la Belgique fut pour toujours séparée de la Hollande. Pour ceux qui avaient assisté à la première grande révolution en France, la réapparition, dans le même pays, de l'ancien esprit révolutionnaire, que l'on croyait dompté, était un spectacle plein de terreur. Le souvenir de cette époque sanglante n'était pas encore sorti de la mémoire d'un grand nombre. Charles X, chassé par la révolution nouvelle, était, après tout, le frère de ce roi que la première avait immolé sur l'échafaud : cela seul établissait un rapport intime entre ces deux événements. Pie VIII avait vécu et souffert sous la grande révolution ; il ne pouvait qu'être profondément affecté de la seconde. Il était aisé de prévoir que de si heureux exemples devaient encourager les mécontents des autres pays, et qu'une étincelle échappée de ce foyer d'incendie suffirait à enflammer les trônes vermoulus de dynasties plus anciennes. Les États pontificaux ne demeurèrent pas en paix : la tempête, qui devait bientôt éclater dans toute sa rage, se formait sourdement alentour. Peu après son accession,

Pie VIII renouvela les édits de ses prédécesseurs contre les sociétés secrètes, les *carbonari*. Une loge de ces conspirateurs fut découverte à Rome, et vingt-six de ses membres arrêtés. On nomma une commission spéciale pour les juger : un seul fut condamné à mort, quelques autres à la prison. Le premier était le grand maître et le chef de la conspiration. Mais Pie VIII commua sa sentence et, dans sa miséricorde, lui sauva la vie.

Ces bouleversements répétés à l'étranger et en Italie, auxquels vinrent s'ajouter la révolution de Pologne en novembre et la mort de son ami et allié le roi de Naples, ébranlèrent tour à tour la constitution débile de Pie VIII. L'humeur maligne qui l'incommodait depuis si longtemps à l'extérieur se porta à l'intérieur sur les organes vitaux, et vers la fin de 1830 rendit sa mort prochaine.

Pendant tous ces événements, Pie VIII avait adopté une conduite simple et loyale. A peine la révolution française était-elle achevée et Louis-Philippe solidement assis sur le trône, qu'il reconnut avec franchise son gouvernement et confirma les lettres de créance de son propre nonce. L'archevêque de Paris, M^{sr} de Quélen, prélat dont les vertus commandent l'admiration universelle, hésita en présence de cette décision, et fit partir un envoyé pour Rome, afin de débattre la question du nouveau serment de fidélité et des prières publiques pour le chef de l'État. Quelques autres évêques, inquiétés par de semblables scrupules de conscience, s'adressèrent à la même autorité suprême. Le 29 septembre, le pape adressa à l'archevêque un bref très-explicite et bienveillant dans lequel il répond à ses doutes, et l'assure qu'il peut sans crainte autoriser les deux garanties de fidélité réclamées.

Il est assez inutile de faire remarquer combien l'esprit révolutionnaire, qui se déchaîna pour la première fois sous le règne de Pie VIII, engendra de résultats terribles sur tout le continent. Cette révolution fut la première de ces convulsions qui ont successivement agité la France les unes après les autres : elle a visité les grands et les petits États, depuis les empires jusqu'aux grands-duchés. Dans le court espace d'un quart de siècle elle a causé plus de changements de dynasties, d'abdications de souverains, de variations dans les constitutions nationales; plus de gouvernements provisoires, de périodes d'anarchie, de guerres civiles, de lois martiales; plus d'états de siège, d'assassinats politiques, de trouble dans les conventions internationales et de subversion des bases morales

de la société, qu'on n'en trouverait répartis dans un siècle seul des annales du monde.

Cet excellent pape n'eut pas le chagrin d'assister à toutes ces misères ; car, ainsi que nos lecteurs l'ont pu voir, le commencement de ces troubles révolutionnaires parut devoir abrégier son existence. Il sentit l'approche de la mort, et demanda à recevoir les sacrements : ce secours de l'Église si nécessaire à tous, et que grands et petits désirent avec ardeur ; ce lien qui nous réunit tous dans une égalité de faiblesse et de besoin. Pareil à la nourriture du corps, il est aussi indispensable au monarque qu'au mendiant : la seule différence est que l'un et l'autre n'en reçoivent qu'une portion égale et de même qualité. Un pape confère le sacrement de l'ordre comme un évêque ordinaire ; il récite son office comme un simple prêtre ; reçoit le viatique sous une seule espèce, comme le premier malade venu à l'hôpital ; et se confesse humblement, presque toujours à un prêtre, comme le dernier des pécheurs. Pour tout ce qui appartient à l'ordre surnaturel et à la grâce, il est sur le même rang que ses propres enfants : il peut donner plus qu'eux, mais ils reçoivent autant que lui.

Un trait de ce pontife mourant prouvera ce que nous avons rapporté de la délicatesse de sa conscience et du désintéressement de sa conduite. Déjà sur son lit de mort, il envoya chercher son trésorier Cristaldi et lui recommanda, en vertu des pouvoirs de sa charge, de payer une modeste rente viagère à un de ses vieux et fidèles serviteurs qui l'avait soigné depuis de longues années. N'ayant rien économisé lui-même, il ne pouvait lui assurer ce secours, et doutait qu'il eût le droit de grever le Trésor de ce petit legs personnel. Il exprima sa reconnaissance lorsqu'on eut accompli ses désirs, et se disposa à mourir en paix ¹.

Le 1^{er} décembre, dans la matinée, Pie VIII rendit paisiblement le dernier soupir.

Le lecteur aura pu remarquer jusqu'à présent, dans le cours de cet ouvrage, notre fidélité à un principe que nous avons paru oublier en parlant de ce troisième pontificat : nous avons voulu prouver par des exemples, même au risque de paraître personnel, défaut inévitable en publiant des souvenirs, quelle est la puissance de l'influence individuelle exercée par le saint-siège sur tous ceux qui s'en approchent de près,

¹ Artaud de Moulor, *Pie VIII*, p. 70.

quelle que soit leur importance. L'ombre projetée par un grand arbre, si elle est pernicieuse, étouffe tout ce qu'elle recouvre; tandis qu'un autre arbre semble attirer à lui et favoriser la croissance des tiges élancées, mais peut-être délicates, qui s'élèvent à l'abri de son feuillage : telle est la bienveillante et secourable protection, et la direction qu'il a été donné à un grand nombre de trouver auprès du pontife romain. C'est pourquoi il suffit d'avoir été mis à portée de cette influence favorable, pour être en mesure d'affirmer que l'on a dû en ressentir les bienfaits. Nous avons déjà cité une conversation de Pie VIII relative aux études que poursuivait alors l'auteur, qui fut encouragé à y persévérer; nous nous permettrons d'autant mieux de raconter ici une autre entrevue, qu'elle a été publiée il y a déjà bien du temps, et qu'elle est aussi bien la propriété du lecteur que celle de l'auteur lui-même. L'extrait suivant a été pris dans la dernière des douze conférences données à Rome en 1835, et publiées à Londres l'année suivante :

« Pour moi, je serais injuste si je laissais passer cette occasion de
 « déclarer que toujours, mais surtout à propos de ces conférences ¹, j'ai
 « reçu les plus bienveillants encouragements de la part de ceux dont
 « l'approbation est considérée par chaque catholique comme sa meilleure
 « récompense. »

A cet aveu était jointe la note explicative suivante :

« Voici une anecdote que j'ai le plus grand plaisir à raconter : Il y a
 « quelques années, je plaçai en tête d'une thèse, soutenue par un membre
 « du collège Anglais (depuis M^{sr} Baggs), une dissertation latine, de dix
 « ou douze pages, sur la nécessité d'unir les connaissances générales et
 « scientifiques au savoir théologique. J'y passais rapidement en revue les
 « différentes branches de la science discutées dans ces conférences. Ce
 « petit essai fut bientôt traduit en italien et imprimé dans un journal sici-
 « lien; il parut aussi, je crois, à Milan. Ce qui me fit le plus de plaisir et
 « vint confirmer ce que j'y avançais fut qu'en me présentant deux jours
 « après devant Pie VIII, ce pontife si profondément versé dans la litté-
 « rature sacrée et profane, afin de lui offrir, selon l'usage, un exemplaire

¹ *Conférences sur les rapports entre la science et la religion révélée.*

« de la thèse préparée à son intention, je vis mon modeste traité déjà
 « placé sur sa table. Il me dit, dans les termes les plus bienveillants,
 « qu'en ayant entendu parler, il l'avait aussitôt demandé, et ajouta, en
 « faisant allusion à cette figure empruntée aux anciens Pères, et que je
 « citais moi-même : *Vous avez dérobé à l'Égypte ses dépouilles, et vous avez*
 « *prouvé qu'elles appartiennent au peuple de Dieu.* »

Les bonnes intentions de Pie VIII favorisèrent le développement de ce germe modeste et lui permirent de se transformer, dans la suite, en un tout plus complet. Ces paroles bienveillantes donnèrent plus de valeur aux recherches commencées et nous encouragèrent à les poursuivre ; elles furent un rayon de bonheur qui éclaira cette époque de notre vie. De l'extrémité du chemin long et solitaire de la vie on aime à jeter un regard en arrière sur l'oasis verdoyante et lumineuse qui marque notre point de départ ; ce qui valait mieux encore, cette oasis avait été peuplée, pour moi, d'esprits sympathiques au mien.

C'est ainsi qu'en laissant mes souvenirs se reporter à ces temps plus heureux,

*Occurrunt animæ, quales neque candidiores
 Terra tulit, neque queis me sit devinctior alter.*

Pendant cette période de la vie, si courte et déjà si lointaine, des études de même nature créèrent des liens, presque tous brisés depuis, entre des amis plus dignes de l'existence que celui qui leur a survécu. Sans parler de l'Italie et d'un grand nombre d'excellents et remarquables personnages qui s'y distinguaient alors, surtout à Rome, on est heureux de se souvenir d'avoir causé, parfois même correspondu, avec des savants tels que le patriarche de la littérature orientale en France, Silvestre de Sacy ; Saint-Martin, rival de Grotefend et précurseur de Rawlinson ; Abel Remusat, qui a presque inauguré les travaux sur la Tartarie et la Mongolie : sans compter Balbi, Ozanam, Halma et beaucoup d'autres ; — en Allemagne, d'avoir été en relation avec Möhler, Klee, enlevés trop tôt ; Scholz, Schlegel, Windischman l'aîné, et ces deux nobles esprits les Görres : le philosophe aux plus nobles facultés, et le poète des plus douces affections.

Bien d'autres survivent encore et partagent ces souvenirs, qui sont comme le lien affectueux et sympathique qui nous unit. Tous nous jetons parfois un regard en arrière sur cette oasis toujours verte et toujours brillante, mais, hélas! de cet éclat que la foi jette sur la tombe des saints et des sages.

GRÉGOIRE XVI



GRÉGOIRE XVI

GRÉGOIRE XVI



CHAPITRE I

SA CONSÉCRATION

« Il faudra maintenant revoir vous-même vos épreuves ; je crains de n'avoir plus le temps de les corriger à l'avenir. » Telles furent les paroles que j'entendis de la bouche de Grégoire XVI. Elles avaient été précédées d'une aimable exclamation de sa part en me reconnaissant, et suivies d'une cordiale bénédiction tandis que je m'agenouillais à ses pieds dans l'étroit passage qui conduit aux appartements pontificaux. C'était seulement quelques jours après son accession. Le nouveau pape faisait allusion à un acte de bonté particulière dont j'avais été l'objet de sa part : il m'avait prié de développer et de publier en italien un petit travail sur un sujet qui avait excité son intérêt, comme préfet de la Propagande ; on l'avait confié aux presses de cette institution, et il avait entrepris de corriger les épreuves. Pendant toute la durée du conclave, jusqu'à la veille de son élection, il avait continué à me donner cette marque de condescendance, et sans doute avait ainsi épargné aux futurs lecteurs bien des inexactitudes et des incorrections. Quoi qu'il en soit, cette courte entrevue me démontra que l'élévation de Grégoire XVI au souverain pontificat n'avait point altéré cette bonté et cette simplicité de caractère dont j'avais eu tant de preuves.

Après la mort de Pie VIII, le conclave commença, au milieu du mois de décembre, dans les formes ordinaires ; à un moment il sembla devoir se

terminer par l'élection du cardinal Giustiniani, quand la cour d'Espagne s'interposa et la prévint : on a fait allusion à l'existence de ce privilège, que l'usage plutôt qu'un acte formel reconnaît aux trois grandes puissances catholiques. Les deux tiers des votes s'arrêtent - ils sur un cardinal, il devient pape sans qu'aucune déclaration prohibitive le puisse empêcher ; c'est donc lorsque les votes semblent se réunir sur un personnage, quel qu'il puisse être, désagréable à l'un de ces souverains, que son ambassadeur au conclave, cardinal lui-même, avertit ses collègues, par une circulaire, de ce sentiment de la cour qu'il représente : cela suffit pour que leurs voix prennent une autre direction.

Ce fut ainsi que, dans le conclave qui précéda celui-ci, le cardinal Severoli allait être élu, quand le cardinal Albani, au nom de l'Autriche, où il avait autrefois rempli les fonctions de nonce, empêcha son élévation par une note qui sembla peu courtoise. De même au sein du présent conclave, le 7 janvier, le cardinal Giustiniani réunit vingt et un votes ; il en fallait vingt-neuf pour être élu. Mais le cardinal Marco, ambassadeur espagnol, fit délicatement savoir, d'abord à Odescalchi, neveu de Giustiniani, puis au doyen Pacca, que l'Espagne s'opposait à cette élection. Tout le monde fut surpris. Giustiniani avait été nonce en Espagne, et l'on supposa que le motif de son exclusion était la participation qu'il avait prise, avec Léon XII, à la nomination des évêques de l'Amérique du Sud. S'il en était ainsi, le but fut loin d'être atteint ; car le droit royal de *veto*, que possède l'une des trois puissances, se perd quand il en a été fait usage une première fois : l'aiguillon reste dans la blessure. Le cardinal Cappellari avait eu une plus grande part que Giustiniani dans ces nominations épiscopales ; il réunit le nombre de voix nécessaire, et fut élu pape.

Néanmoins tous les membres de ce conclave rendirent justice, en cette occasion, à la conduite admirable de cet excellent et noble prince le cardinal Giustiniani. J'ai entendu le cardinal Weld et son secrétaire au conclave, M^{sr} Riddell, décrire son air triste et défait lorsqu'il se vit menacé du fardeau de la papauté (car il était scrupuleux et délicat à l'excès), et quelle fut sa joie au moment où cette vision disparut à ses yeux. A peine la note de Labrador, l'ambassadeur espagnol laïque, avait-elle été lue par le doyen, en présence du cardinal Giustiniani, qu'il se leva, et, se tenant debout au milieu de la chapelle, il s'adressa à tous ses collègues. Ce prince avait une taille élevée ; sa chevelure, peu abondante, était blanche par l'âge ; l'expression de son visage, remarquablement douce. Sa

mère était une noble dame anglaise, et sa famille réclame actuellement à la couronne d'Angleterre ¹ la pairie écossaise de Newburgh. D'une voix assurée, d'un ton naturel, sans éprouver aucun embarras de sa position pénible, le cardinal prononça ces paroles : « Si je ne connaissais les cours
 « par expérience, j'aurais certainement lieu d'être surpris par l'exclusion
 « que l'éminent doyen vient de faire publiquement connaître, puisque,
 « loin de me sentir coupable d'avoir donné lieu à Sa Majesté Catholique
 « de se plaindre de moi pendant ma nonciature, j'ose me féliciter de lui
 « avoir rendu de signalés services au milieu des circonstances difficiles
 « où elle se trouvait placée. » Il fournit ensuite quelques preuves de sa fidélité à la couronne d'Espagne, et ajouta : « Je n'oublierai jamais les
 « bontés de Sa Majesté Catholique envers moi ; toujours elle aura droit à
 « mon respect et au très-vif intérêt que je porte à tout ce qui concerne
 « sa prospérité et celle de son auguste famille. J'ajouterai encore que de
 « tous les bienfaits conférés à ma personne par Sa Majesté, le plus grand,
 « à mon avis, et le plus agréable (au moins dans ses résultats), est celui
 « qui me ferme aujourd'hui l'accès à la dignité sublime du pontificat.
 « Connaissant mon extrême faiblesse, je ne pouvais croire que je serais
 « appelé un jour à supporter un si pesant fardeau ; et cependant, ces
 « jours derniers, voyant qu'on songeait à le placer sur mes épaules, mon
 « cœur était en proie au chagrin le plus amer. Aujourd'hui je me sens
 « délivré de mes angoisses. Je rentre en possession de la tranquillité, et
 « il ne me reste que la satisfaction de savoir que plusieurs de mes dignes
 « collègues ont daigné jeter les yeux sur moi et m'ont honoré de leurs
 « votes. Qu'ils reçoivent ici l'expression de mon éternelle et sincère
 « gratitude ! »

Ces paroles émurent visiblement toute l'assemblée ; plusieurs cardinaux visitèrent Giustiniani dans sa cellule pour lui exprimer leur admiration de sa conduite et de ses vertus ².

Grégoire XVI ne lui épargna pas les témoignages de son estime : après la mort du cardinal Weld, il fut nommé cardinal protecteur du collège Anglais, en considération de son origine ; ce qui me fournit plus d'une occasion d'entrer en rapport avec lui et d'apprécier ses qualités sérieuses et solides.

¹ Elle a été obtenue depuis.

² Moroni, *Dizionario*, vol. XXXI, p. 221.

On eût dit que la dignité pontificale, aux temps modernes, se partageait alternativement entre les deux grandes divisions, régulière et séculière, de l'Église : Pie VII appartenait à la première, et les deux papes suivants à la dernière; en faisant choix du cardinal Cappellari, on revenait aux ordres monastiques. Ses trois prédécesseurs immédiats avaient franchi des degrés préparatoires : ils avaient été honorés de la dignité épiscopale avant d'arriver à la dignité pontificale, et ils avaient occupé des fonctions publiques à une époque agitée. Quant à lui, jamais il n'avait quitté le cloître avant d'arriver à la pourpre; et cette expression à son égard n'a qu'un sens symbolique ¹. Après sa nomination il ne remplit qu'une charge, et encore purement ecclésiastique. La première partie de son existence est donc facile à raconter.

Barthélemi-Albert Cappellari naquit à Belluno, en Lombardie, le 18 septembre 1765, de parents appartenant à la noblesse du pays. En 1783, il prit l'habit de l'ordre des camaldules, en même temps que le nom de Mauro, dans le monastère de Saint-Michel-in-Murano, à Venise. En 1795, il fut député à Rome pour le règlement de certaines affaires, et là, en 1799, il publia un ouvrage considérable et de grand mérite qui donna la mesure d'un savoir aussi étendu que varié ². En 1805, il fut créé abbé, et en exerça la charge au monastère de Saint-Grégoire, à Rome, et à celui de Venise, où il avait fait sa profession. Le premier cependant devint sa résidence.

L'église et le monastère de Saint-Grégoire sont magnifiquement situés sur le mont Coelius, et occupent l'emplacement d'une maison religieuse fondée par ce grand pape dans sa propre maison. Ils furent originairement dédiés à l'apôtre saint André, en l'honneur duquel une chapelle, ornée de fresques ravissantes, existe encore dans le jardin. Saint Augustin et quelques autres missionnaires franchirent le seuil de cette maison pour se rendre en Angleterre, envoyés par saint Grégoire. Des bénédictins elle passa aux mains des camaldules, qui ne sont en réalité qu'une branche de cet ordre religieux. Les camaldules prennent leur nom de l'un des trois célèbres sanctuaires de Toscane situés au milieu des solitudes des Apen-

¹ En devenant cardinal, un religieux conserve la couleur des vêtements de son ordre. Ceux des camaldules étant blancs, Grégoire XVI ne porta jamais d'autre couleur comme moine, comme cardinal et comme pape.

² Cet ouvrage est intitulé : *Il Trionfo della santa Sede e della Chiesa, contro gli assalti dei novatori*. Il eut trois éditions à Venise, et fut traduit en plusieurs langues.

nins, et remarquables pour la beauté de leur position et de la vue que présentent les environs. Mais ces religieux, fondés par saint Romuald au XIII^e siècle, ont adopté deux genres de vie : l'un monastique, l'autre érémitique. Nous avons en partie décrit le dernier, en parlant du rapt commis par des bandits dans un monastère de Tusculum. C'est à la branche monastique qu'appartenait D. Mauro Cappellari. Il passa plus de vingt ans dans la tranquille obscurité du splendide monastère de Saint-Grégoire-le-Grand, jouissant d'une riche bibliothèque dont il augmenta les trésors.

Bien qu'à peine connu du public, il était un de ces nombreux ecclésiastiques vivant à Rome invisibles, silencieux et s'occupant des plus hautes affaires de l'Église en qualité de conseillers, de théologiens et de rapporteurs dans les cas difficiles. C'est ainsi que le P. Cappellari fut apprécié par le saint-siège, et acquit plus d'une fois l'occasion de s'initier aux affaires ecclésiastiques et même civiles, et de faire connaître sa capacité, sa prudence et sa droiture en les traitant. Parmi d'autres graves devoirs, Léon XII lui imposa celui de visiteur des quatre universités secondaires. Ceux qui connaissaient ses qualités s'attendaient à ce qu'on lui confiât bientôt des fonctions qui lui permettraient de les déployer plus utilement, lorsqu'un ami et un rival parut s'interposer entre lui et les honneurs dont il était si digne.

Un autre religieux du même ordre et de la même province, moins âgé que lui de plusieurs années, était venu à Rome beaucoup plus tard : c'était D. Placido Zurla, homme de grand savoir, de manières agréables et doué de hautes qualités morales. Il n'avait pris aucune part importante aux affaires ecclésiastiques de Rome, ni partagé les angoisses des mauvais jours. Sa renommée, comme auteur, appartenait à un genre bien différent : il s'était voué aux recherches géographiques. En 1818, il publia à Venise un ouvrage intéressant sur Marco Polo et les autres premiers voyageurs vénitiens ; de plus, il fit connaître, ou au moins rendit beaucoup plus intelligible, une curieuse carte du monde conservée dans la bibliothèque de Saint-Marc, et qui, bien qu'antérieure au siècle de Christophe Colomb, semblait faire soupçonner l'existence d'un continent occidental. Il était l'ami intime du P. Cappellari. Tout Rome fut stupéfait quand il fut nommé cardinal au mois de mai 1823 : non que son propre mérite ne le rendit digne de cet honneur, mais parce que son élévation paraissait être un obstacle à l'avancement de son ami. Zurla le

comprit : en recevant la nouvelle de sa nomination, on raconte qu'il alla se jeter aux pieds de Pie VII et le conjura de la révoquer, en s'efforçant de la lui faire envisager sinon comme une injustice, au moins comme une erreur. Ses vœux ne furent pas exaucés. Il devint vicaire de Rome, et fut protecteur de notre collège jusqu'à sa mort, arrivée, en Sicile, en 1834. L'amitié fraternelle de ces deux religieux ne subit pas la moindre altération, même après que le dernier fut devenu le premier, et Zurla le supérieur de Cappellari.

Léon XII, sans se préoccuper de l'usage, ordonna qu'on préparât à ses frais tout ce qui était nécessaire pour un cardinal : la couleur et la forme des vêtements ne permirent pas de se tromper sur la future nomination. Le 25 mai 1825, Léon XII donna le chapeau à Cappellari ; mais il fut réservé *in petto* jusqu'au 13 mai de l'année suivante, jour où il le proclama avec de grands éloges rarement prodigués en plein consistoire. Il parla de lui comme d'une « personne très-remarquable pour l'innocence et la gravité de ses mœurs, d'un grand savoir, surtout au point de vue ecclésiastique, et qui avait consacré de longs travaux à ce siège apostolique ».

Le 2 février 1831, fête de la Purification, on termina le conclave par l'élection de Cappellari au souverain pontificat. La cérémonie de son couronnement, qui eut lieu le 6, fut rehaussée par sa consécration épiscopale, célébrée au grand autel de Saint-Pierre. Cette cérémonie établit clairement la réunion, en sa personne, de deux ordres différents de la puissance ecclésiastique. Au moment où il accepta la dignité papale, il devint le chef suprême de l'Église, eut le pouvoir de décréter, de diriger, de nommer ou déposer les évêques, et d'exercer toutes les charges de la juridiction épiscopale ; mais il ne pouvait ni ordonner ni consacrer avant d'avoir reçu l'imposition des mains, faite par d'autres évêques eux-mêmes ses inférieurs, et qui reçoivent de lui leurs sièges et leur juridiction.

Dans une occasion précédente, Clément XIV ayant été appelé au trône pontifical, sa consécration épiscopale et son couronnement furent séparés. Grégoire XVI réunit les deux cérémonies ; et, s'autorisant d'un précédent encore plus ancien, il se départit des formes ordinaires.

Dans le Pontifical romain, les rites prescrits pour la consécration épiscopale s'adjoignent à la messe, durant laquelle le nouvel évêque occupe une place très-secondaire jusqu'à la fin : il est alors intronisé et donne

sa première bénédiction. Ici toutes les cérémonies précédèrent la messe, qui fut ensuite chantée par le nouveau pape dans la forme habituelle. Comme tous les autres évêques il récita, à genoux au pied de l'autel, en présence du clergé, la profession de foi, ce lien qui unissait ici la tête au corps, au lieu de rattacher, comme à l'ordinaire, un membre à la tête.

La matinée, brillante, inspirait la joie; le soir vint, sombre et chargé de sinistres pronostics. Ce fut au milieu même de la place du Vatican, pendant la première bénédiction du pape, que de sourdes rumeurs de l'insurrection des provinces vinrent surprendre nos oreilles. C'était un de ces bruits vagues dont personne ne peut découvrir l'origine ou suivre la trace; car ce fut seulement le 4 que Bologne se souleva. Dans la direction de Modène, on avait entendu une canonnade que l'on prit pour le signal d'une révolution prématurée : c'était l'attaque, par le grand-duc, de la maison de Ciro Menotti, traité par ce monarque comme un ami, tandis qu'il était le chef d'une conspiration générale. Sa trahison fut découverte; ses plans déjoués par la vigilance et l'intrépidité du duc, qui le fit lui-même prisonnier et le déposa en lieu sûr. L'insurrection s'étendit bientôt; après avoir envahi les Légations, elle franchit ses premières limites et concentra ses forces dans la capitale, où l'on tenta un soulèvement, mais sans résultat acquis.

Je me rappelle parfaitement la nuit du 12 février. C'était l'époque du carnaval dans tout son éclat du bon vieux temps, où l'on ne songeait pas encore aux récentes mesures restrictives, et où tout le monde s'abandonnait avec ardeur aux plaisirs innocents de l'heure présente. Dans l'après-midi de ce jour, au moment où les réjouissances allaient commencer, un décret les suspendit d'une manière absolue; des troupes parcoururent le *Corso* et les autres endroits publics; les citoyens furent avertis de rester chez eux, parce que des gens malintentionnés nourrissaient de mauvais desseins. Trois jours auparavant, on avait tenté de s'emparer par surprise du fort Saint-Ange; la vigilance du gouvernement avait fait avorter ce projet. Dans la soirée du 12, quelques coups de fusil nous apprirent que l'on avait au moins essayé d'exciter une révolution violente. En réalité, ce n'était que l'attaque, par une troupe armée, du corps de garde de la poste, afin de s'emparer de ses armes et de ses munitions. Mais les soldats étaient sur le qui-vive : ils répondirent au feu, blessèrent quelques-uns des assaillants et en prirent un grand nombre; puis tout demeura tran-

quille. Une balle traversa la porte du palais Piombino et tua, je crois, l'innocent portier à l'intérieur.

Pour nous, ignorant ce qui pouvait arriver, et la direction qu'une fureur aveugle ferait prendre à des rebelles enivrés par leur succès, ainsi que le nombre et les ressources des agresseurs, nous prîmes toutes nos précautions contre une attaque nocturne. Nos portes étaient solides, nos fenêtres soigneusement barrées, nos murailles inexpugnables. Après une visite attentive de toute la maison, nous découvrîmes un seul point vulnérable, et qui n'eût pas résisté à l'attaque brutale d'une foule tumultueuse. Je doute que Todleben lui-même eût trouvé un moyen plus scientifique et plus pratique de le fortifier, à l'aide d'ouvrages aisément construits, en vue d'une irruption nocturne. Nous postâmes aussi des gardes vigilants; et l'aube matinale éclaira nos défenses, vierges de toute attaque, et nos sentinelles endormies.

Quels qu'aient pu être les sentiments des provinces, Rome ne donna certainement aucune preuve de sympathie à la révolution et manifesta, au contraire, un dévouement enthousiaste pour son nouveau souverain. Lorsqu'on agrandit les cadres de la garde civique, afin de pouvoir envoyer les troupes régulières dans le nord, il se présenta une multitude de volontaires, parmi lesquels on comptait des personnes de la classe la plus élevée, désireuses de contribuer à la défense de la personne sacrée du pontife. Le prince Altieri reçut le commandement de ce corps. Les classes pauvres fournirent des preuves de loyauté presque alarmantes. Cette foule entourait le carrosse royal en masses si profondes, qu'il était presque impossible de les traverser; elle exprimait son attachement et son désir de combattre avec tant de cris et de chaleur, qu'il eût été dangereux de chercher à l'éloigner.

Le pape se montra très-calme, très-courageux et très-prudent. Ce coup était sans doute pour lui un bien cruel désappointement. Il lui rappela, mieux que n'importe quelle cérémonie symbolique, le jour de son couronnement, avec quelle rapidité passe la gloire de la terre. Ce pontife n'avait pas encore été éprouvé; mais il était résolu de se dévouer à ses grands devoirs avec toute l'énergie de son zèle. Tout lui permettait d'espérer qu'il continuerait la tranquille carrière de ses prédécesseurs. A proprement parler, il n'y avait pas de véritable armée dans ses États, ce qui était un fardeau de moins pour ses sujets. La répression n'avait jamais compté au nombre des principes de son gouvernement, et l'occupation militaire

n'était pas une condition d'existence pour une dynastie ecclésiastique. Il existait néanmoins un sujet de consolation au milieu de tous ces événements. L'insurrection avait éclaté avant que son élection fût connue ; sa personne ou des sentiments de haine pour elle n'en étaient donc point le motif. On se révoltait contre la loi, et non contre le législateur ; contre le trône, et non contre celui qui l'occupait alors.

On ne pouvait non plus prétendre que cette révolution était un dernier moyen, après des efforts préliminaires, la ressource suprême des gens poussés à bout, et auxquels on a refusé toute réparation. Évidemment préméditée, néanmoins elle éclata soudain ; elle visait à renverser le pouvoir régnant, mais non à modifier le gouvernement. Elle ne souhaitait pas de réformes, mais la substitution d'une république à l'ordre de choses reconnu et existant. Si l'on examine maintenant avec impartialité quelle était la meilleure conduite à suivre en de telles circonstances, on aura de la peine à condamner celle de Grégoire XVI. Il ne s'agissait point de concessions, mais seulement d'abandon. Ses gouverneurs et ses représentants avaient été chassés ; une armée ennemie marchait contre sa capitale, non pour traiter avec lui, mais pour le renvoyer. Ces factieux ne se présentaient pas en qualité de sujets lésés dans leurs droits, mais en maîtres suprêmes. Ils étaient alors la nation, le gouvernement, et siégeaient provisoirement dans les villes de province, terrifiées et sans organisation. Était-ce le devoir du pape de reconnaître la justice de leurs réclamations ; et, s'ils ne pouvaient l'expulser de Rome, de leur partager ses États et de livrer, sur l'ordre d'une troupe de rebelles, les riches provinces jusqu'ici confiées à sa garde ? Devait-il céder à cette violence, parce que, confiante dans son joug paternel, la papauté n'avait pas tenu sur pied, en temps de paix, une armée qui d'ailleurs n'était pas en proportion avec ses besoins ?

Si un souverain, en de semblables circonstances, doit rester ferme ; si son premier devoir est de sauvegarder l'intégrité de ses États légitimes et de préserver le pays de la guerre civile, il n'a plus alors d'autre ressource que d'imiter Grégoire XVI, qui appela à son aide une puissance alliée, à laquelle s'appliquait surtout ce proverbe si connu :

Nam tua res agitur, paries cum proximus ardet.

Sans aucun doute, l'intervention étrangère, surtout si elle se prolonge, est un mal ; nul ne le déplora plus que Grégoire XVI. Mais il fut contraint

de choisir entre plusieurs maux ; et certes, ce dernier était moindre que l'anarchie avec ses suites désastreuses. En réalité, c'est une erreur de parler de choix ; la nécessité s'imposait sans alternative ; car la révolte elle-même, en dehors de toute question de principe, était une immense calamité pour le pays. Ses auteurs ne manquèrent pas de s'approprier les caisses provinciales, et arrêtaient les fonds venant de Rome, dans les villes où devaient se faire les paiements publics. Les dépenses s'en accrurent, et l'irrégularité qui en résulta dans la perception des impôts troubla longtemps l'équilibre des finances de l'État. Pour la première fois, on fut obligé de contracter un emprunt et de créer une dette extérieure. Les propriétés publiques durent être vendues à perte, et des sources très-productives de revenu national, affermées pour un avantage actuel, mais avec des chances de perte. Beaucoup de biens appartenant à des corporations religieuses furent affranchis, et le produit converti en fonds du gouvernement. En même temps tous les paiements arriérés, dividendes, salaires, pensions, rentes diverses s'accumulèrent ; et je puis parler avec un douloureux souvenir de l'embarras où ne tardèrent pas à se trouver les personnes chargées de l'administration des fonds publics, à cause des difficultés suscitées par cette perturbation profonde. Il fallut plusieurs années pour que le mouvement financier pût reprendre un cours paisible et régulier.

Pendant cette époque malheureuse, le pape ne se montra pas seulement calme et confiant, mais très-actif. Celui qui lirait les actes publics de la première année de son pontificat serait loin de se douter qu'elle fut une période de guerre intérieure, de confusion désastreuse. Dès le mois même de sa nomination (28 février), il préconisa, selon l'expression habituelle, vingt-deux archevêques et évêques ; au mois de septembre suivant, il en annonça dix-sept de plus, et créa douze cardinaux, parmi lesquels on compte des hommes de grand mérite. En mars, il ordonna de commencer les magnifiques tunnels pour l'Anio à Tivoli. Il réduisit les impôts sur le sel et la farine, et en modifia d'autres ; il institua des chambres de commerce en diverses villes, y compris la métropole ; publia d'excellentes lois pour le gouvernement municipal, qui fut réorganisé dans plusieurs provinces ; introduisit de grandes améliorations dans le code de procédure criminelle et civile, et établit une caisse d'amortissement pour l'extinction graduelle des dettes récemment contractées.

L'acte le plus marquant de cette première année d'oppression et de révolte fut peut-être la publication d'une constitution apostolique, datée

du 31 août, et commençant par ces mots : *Sollicitudo Ecclesiarum*. On se souvient que ce fut surtout l'intervention active du cardinal Cappellari qui procura des évêques aux républiques naissantes de l'Amérique du Sud ; c'était lui que Léon XII avait député, en 1827, pour traiter avec Labrador, envoyé à Rome par Ferdinand VII, avec mission expresse de s'opposer à cette concession. Tous les partis, et notamment le corps diplomatique de Rome, proclamaient Labrador l'homme d'État le plus accompli et le plus capable d'Europe ; cependant il ne put réussir.

L'opinion soutenue par le cardinal Cappellari, comme négociateur, fut proclamée par lui, avec toute l'autorité d'un pape, dans la bulle que nous venons de citer : à savoir que le saint-siège reconnaît les gouvernements établis *de facto*, sans envisager la question abstractivement, au point de vue des droits¹. A une époque où les changements se produisaient avec rapidité parmi les États et les dynasties, où les sceptres passaient de main en main avec une vitesse qui tenait de la magie, il était à la fois hardi et prudent d'établir des principes simples, grâce auxquels on pouvait connaître d'avance la décision du saint-siège, lequel restait néanmoins à l'écart de toute querelle intestine et de recours embarrassants pendant la durée de la lutte.

¹ Afin de rendre plus saisissable la véritable pensée du cardinal Wiseman, nous nous permettrons de faire observer que cette constitution de Grégoire XVI n'a rien de commun avec la théorie des *faits accomplis*, ni avec une certaine indifférence en matière de légitimité. Lorsque les pontifes romains, voulant prendre quelque décision pour les Églises et pourvoir aux vacances des sièges épiscopaux dans les pays où il se trouve plusieurs contendants au pouvoir, se concertent à ce sujet avec ceux qui y exercent de fait et dans le moment l'autorité, ou donnent à celui qui occupe un trône disputé le titre de roi, par lettre ou autrement, ils suivent une coutume, et ne sont pas censés, pour cela, avoir rien statué sur la connaissance et la fixation des droits du prince. Tel est le véritable sens de la bulle de Grégoire XVI, qui confirme ainsi une constitution de Clément V, approuvée par Jean XXII, Pie II, Sixte IV et Clément XI.

CHAPITRE II

TRAVAUX PUBLICS SOUS GRÉGOIRE XVI

Les souvenirs contenus dans ce volume commencent à la dix-neuvième année d'un pontificat ; mais il était nécessaire de rappeler au lecteur des événements importants, antérieurs à ce point de départ. Ils se terminent quatre ans avant la fin de ce quatrième règne ; par un motif semblable, je suis forcé de rappeler des circonstances qui suivirent mon éloignement de l'endroit où se passa ma jeunesse, et qui me vit arriver à l'âge d'homme.

Malgré l'attitude guerrière que Grégoire XVI fut contraint de prendre au commencement de son règne, les arts qui le marquèrent de leur empreinte étaient les arts de la paix. Il est peu de pontificats qui en aient conservé des traces plus profondes ou plus nombreuses. Non content de continuer ou d'accroître ce que ses prédécesseurs avaient commencé, il créa lui-même. Il ne s'arrêta pas à une des branches de l'art ; son attention, vaste et généreuse, ne s'abandonnait point au caprice, mais elle était guidée par un goût délicat.

Parlons d'abord des preuves les plus élevées qu'il donna de son génie. Jusqu'à son règne les galeries romaines étaient riches de chefs-d'œuvre de l'art grec et romain. On s'étonne même qu'il reste tant de belles choses à Rome, qui a enrichi le reste du monde. Malheureusement, lorsque autrefois l'on commença à pratiquer des fouilles, un grand nombre des sculptures ainsi mises au jour furent déposées dans les palais ou les villas appartenant aux membres de la famille du pape régnant, qui finissaient par se les approprier. C'est ainsi que la villa Medicis a reçu ces statues et ces groupes incomparables qui ont transformé la Tribuna de Florence en un temple de l'art le plus éminent, bien qu'il ne soit orné que des

dépouilles secrètement enlevées à Rome. De même encore, tout ce qui porte au musée de Naples le nom de Farnèse, tel que l'*Hercule et Dirce*, vient de cet immense palais romain appartenant à la famille du même nom. Que serait donc le Vatican, si ces deux collections retournaient aux sources d'où elles sont sorties ? Que l'on ajoute à cette richesse artistique de Rome ces innombrables sculptures réunies ou éparses en divers endroits ou même en d'autres parties de la ville, dans les villas et les palais de Rome, au Louvre, à Munich, à Londres, et l'on pourra dire avec raison que la ville éternelle n'a pas seulement entassé les trésors artistiques pour elle-même, mais qu'elle a enrichi le monde entier.

Possesseur de cette mine opulente et inépuisable, elle n'avait jamais eu l'idée d'aller fouiller un autre sol que le sien pour accroître ses trésors. Elle surveille d'un œil plus jaloux toutes les découvertes nouvelles, et ne permet plus aussi aisément à l'étranger de profiter de ses dépouilles. Les résultats heureux de cette mesure ne se sont pas fait attendre. Privés des ressources que nous offrait l'Italie pour accumuler les chefs-d'œuvre dans nos musées, nous avons dirigé nos pas vers les champs primitifs où elle avait recueilli cette moisson plus précieuse que l'or : la Grèce, l'Asie, la Lycie, Halicarnasse. Ce fut Grégoire XVI qui recula les limites des collections artistiques romaines, et rapprocha les monuments de ces écoles primitives auxquelles on attribue l'honneur d'avoir été les premières inspiratrices de ces productions élégantes et sublimes du goût et du génie grecs.

A la vérité, la découverte des monuments assyriens a matériellement changé ces théories. L'Égypte ne saurait plus longtemps prétendre avoir été le berceau de la grâce artistique ; aucun des artistes célèbres qui devaient plus tard poser les immuables principes des lois du goût ne vint jamais s'égarer parmi les roseaux du Nil. L'art étrusque n'a point préparé ou modifié la grâce inimitable des Grecs ; c'en est une nuance délicate, complète, et qui cependant a progressé avec elle, depuis le rude archaïsme jusqu'aux fantaisies d'une richesse exubérante.

Grégoire XVI ajouta au musée du Vatican, mais sans les confondre avec ses trésors les plus purs, de précieuses collections de ces deux nouvelles classes de monuments. Il commença par réunir ce qu'il put trouver à Rome. Nous avons déjà mentionné les découvertes étrusques inaugurées, il y a quelques années, sur le territoire papal. La Campanie avait longtemps fourni à l'Europe ce que l'on appelle encore des vases étrusques. Le

musée de Naples en possédait une collection nombreuse ; et la plupart des autres pays en avaient au moins quelques spécimens. Presque toutes les villes de l'Étrurie, au nord de Rome, renfermaient des musées où l'on déposait ce que l'on appelait des curiosités, recueillies dans les environs. Chiusi, Volterra, Cortone, et d'autres villes modernes qui ont remplacé les vieilles cités étrusques, gardaient comme un trésor ces débris, seules preuves de leur génie et de leur antique splendeur. Parfois une académie ou une société d'antiquaires s'occupait de recherches et de discussions sur les lieux, et publiait de savants et utiles mémoires. Tels sont les travaux de l'académie de Cortone, qui comprennent plusieurs volumes remplis de faits intéressants.

Quelques années avant l'accession de Grégoire XVI, les fouilles avaient amené la découverte d'une riche veine d'antiquités, située au delà des limites de la Toscane moderne, mais sur le territoire de l'ancienne Étrurie. Les noms mêmes de Vulci, Tarquinii, Cæræ, suggérèrent à des oreilles classiques le souvenir d'endroits appartenant à cette ancienne confédération ; mais ces noms ont fini eux-mêmes par être enterrés dans l'oubli, comme les cités qu'ils désignaient, grâce aux désignations plus modernes d'Arco della Baddia, Ponte d'Asso ou Canino. Dans cette dernière ville, le prince qui en porte le nom, Lucien Bonaparte, a ordonné des fouilles importantes, et en a retiré une immense collection, devenue la propriété du musée anglais de Londres. Les fouilles étrusques furent la rage du moment ; un grand nombre de ceux qui les entreprirent ne tardèrent pas à être généreusement dédommagés de leur peine. On n'exploitait pas les ruines, mais les cimetières de ces cités. La coutume des nations sauvages, si longtemps continuée par les peuples civilisés, de fournir aux morts les instruments et les ustensiles dont ils ont eu besoin durant la vie, afin qu'ils pussent s'en servir dans un monde idéal ; cette coutume, dis-je, qui a suggéré l'idée de tuer le cheval du guerrier, ou l'épouse d'un souverain, d'enterrer le premier avec son armure, et de mettre une pièce de monnaie dans la main du riche ou du pauvre, pour qu'il la donnât au batelier si exigeant du Styx, était très-appréciée des anciens Italiens, qui ne manquaient pas de s'y conformer. La tombe d'une personne de marque occupait autant de place qu'une maisonnette ; ses murs, peints à fresque, représentaient des banquets, des jeux, des chevaux, des personnages, de grande dimension ; à l'intérieur était un mobilier d'une parfaite élégance, fait d'un bronze impérissable : sièges, lits, lampes et autres ustens-

siles ordinaires, du même métal, ou de terre, plus fragile, mais plus richement travaillée. Les vases n'étaient pas ce que l'on y découvrait de plus précieux ; des bijoux en or et garnis de pierres fines, répandus à profusion, attestaient la richesse, le luxe, le goût de ces races antiques. Des cuirasses de l'or le plus pur, admirablement fouillées, des colliers, des pendants d'oreilles, des chaînes d'un modèle exquis, fruits de l'art le plus délicat, ornés de perles et de pierreries, s'y trouvaient en abondance, et pourraient encore servir de modèles à nos orfèvres¹.

L'encombrement du marché fut le résultat inévitable de ces riches découvertes. Le gouvernement romain, étant sur les lieux, avait l'avantage du choix ; et Grégoire XVI, avec une extrême libéralité, acheta tout ce qui était nécessaire pour former immédiatement un musée complet. Il y avait déjà dans la bibliothèque Vaticane une très-belle collection de vases ; un véritable chariot antique, bien connu et encore intact, en était un des principaux ornements ; d'autres statues magnifiques en bronze, une d'elles avec une inscription sur le bras, étaient répandues partout. Tous ces trésors furent réunis dans une suite de galeries magnifiques, autrefois les appartements du cardinal bibliothécaire, mais inoccupés depuis plusieurs années. Nous laissons au *Guide* le soin de décrire cette collection splendide et son admirable disposition ; il suffit de dire que rien n'y avait été négligé. On remarque le modèle d'une tombe, avec tous les objets qui la garnissaient lorsqu'on la découvrit. La copie des fresques, dont une grande partie tomba en poussière au contact de l'air extérieur, y a aussi été placée ; il est même fort étonnant qu'elles aient pu se soustraire à son influence durant tant de siècles. Ce qui ne doit pas moins surprendre, c'est que, dans l'antiquité, les familles ne croyaient pas seulement prêter à leurs morts ces richesses qu'elles seraient venues reprendre après un deuil convenable, mais bien leur en faire un complet abandon ; néanmoins ces trésors échappèrent aux mains avides des serviteurs et des profanateurs de tombeaux. Bien plus, pendant les guerres entre les tribus ennemies, tandis que les cités étaient mises à feu et à sang, qu'on dépouillait les guerriers tués de leurs riches baudriers et qu'on arrachait aux matrones

¹ Mille fables circulent en Orient à propos de riches trésors encore cachés dans les sépulcres des rois et gardés par des esprits. Le récit de la profanation de la tombe de David par Hérode est un fait historique. (Voy. Josèphe, t. I, p. 412 et 802, Ed. Havercamp.) Dans le second passage il est raconté qu'Hérode ne trouva pas d'argent comme Hyrcain, mais « beaucoup d'ornements d'or et d'objets précieux (κόσμον χρυσοῦ καὶ κειμηλίων πολύν) ».

leurs pendants d'oreilles, les cendres des morts protégeaient plus efficacement cet or et ces perles des sépulcres que les chevaux et les chariots ne l'auraient pu faire. Enfin, sous la domination romaine, lorsqu'on n'avait pas encore perdu le souvenir des anciens rites funèbres, et au moyen âge, quand les fables de dragons veillant sur les sépulcres païens ne suffisaient pas à effrayer les maraudeurs, ces monticules, visibles à tous les regards, ont pu cacher leurs trésors et les conserver fidèlement, jusqu'à ce qu'un esprit plus intelligent et mieux inspiré ait eu l'excellente idée de les mettre plus à l'abri et de les proposer à notre admiration. En présence de cette protection visible et constante, il est juste de reconnaître une de ces interventions secondaires de la Providence, qui permet que les œuvres de la main de l'homme, ensevelies pendant des siècles, puissent néanmoins porter leurs fruits dans le monde social; telles que ces grains de blé trouvés dans les sépulcres égyptiens, et qui, après plusieurs milliers d'années, ont germé et fourni une récolte.

Ce fut le 2 février 1837, anniversaire de son élection, que Grégoire XVI ouvrit le musée Étrusque; deux années plus tard, à la même date, il inaugura un second musée, de monuments égyptiens, qui complète le premier, au-dessous duquel il est placé, à l'étage inférieur.

On peut dire, en quelque sorte, que Rome a été la première de toutes les nations qui a réuni des monuments égyptiens, et les a fait connaître à l'Europe avant que celle-ci possédât les riches collections Drovetti ou Belzoni; ses galeries étaient si remarquables, qu'aucune autre ville ne pouvait entretenir l'espoir de les surpasser. Durant plusieurs siècles, les obélisques de Rome, couchés ou debout, avaient été à peu près les seuls spécimens de l'art connus des savants et des artistes. On en compte maintenant sept ou huit; l'un d'eux a été relevé par Pie VI au Quirinal; l'autre le fut de mon temps, par son successeur, sur le Pincio. Mais les grands obélisques en face du Vatican et de la basilique de Latran, le premier très-simple, et le second richement orné, ont fait pendant longtemps l'admiration de tous les voyageurs. Leurs dimensions gigantesques et leurs formes élégantes, la dureté de leur matière et la délicatesse du poli et de la sculpture, puis leur conservation comme monolithes après tant de milliers d'années, le calcul de la force mécanique et l'habileté qu'il fallut déployer pour les arracher de leur lit de granit, les transporter et les élever sur des piédestaux proportionnés, véritable entassement de Pélion sur Ossa, ont peut-être mieux que toute autre chose donné aux peuples

d'Occident une idée pratique de la civilisation précoce et des immenses entreprises qui ont illustré de bonne heure les rivages du Nil. Et, sauf l'importation à Paris, sous Louis-Philippe, d'un obélisque de dimensions secondaires, on n'a jamais tenté d'enlever ce monopole artistique à la ville éternelle.

Outre cette classe particulière de monuments, qui ne sauraient prendre place dans une collection, il y avait à Rome, épars de côté et d'autre, des fragments de sculpture égyptienne primitive, dont la valeur ne fut bien appréciée que lorsque Young et Champollion eurent découvert l'alphabet égyptien. Tels furent, par exemple, deux de ces quatre lions de basalte couchés aux pieds de Moïse, et dont la gueule laisse couler de magnifiques jets d'eau dans la fontaine qui porte le nom de ce patriarche. Ils étaient couverts d'hiéroglyphes, qui, expliqués par le savant F. Ungarelli, firent connaître qu'ils appartenaient à une dynastie fort ancienne, et étaient peut-être contemporains du célèbre législateur juif lui-même.

Ces précieux souvenirs de l'art antique et d'autres semblables furent remplacés dans leurs usages vulgaires par des objets moins précieux, et reçurent l'hospitalité dans les galeries du Vatican, parmi d'autres monuments royaux. Mais il existait une troisième classe d'œuvres égyptiennes, ou plutôt pseudo-égyptiennes, qui appartenait aussi exclusivement à Rome. L'empereur Adrien avait réuni dans sa villa de Tivoli quelques reproductions des monuments célèbres du monde entier. Parmi ces derniers on voyait un *canopus* orné de sculptures égyptiennes, ou mieux gréco-romaines, ramenées au type égyptien. Les musées regorgeaient de semblables monuments extraits des ruines de la villa; on les enleva aussi de ces places usurpées pour les envoyer rejoindre leurs frères plus légitimes; ce qui produisit un contraste frappant entre les productions de marbre blanc de l'Occident et les œuvres en granit sombre ou en basalte de l'Orient. Ce mélange donne à la galerie romano-égyptienne une apparence particulièrement originale.

Pie VII avait acheté une petite, mais précieuse collection apportée d'Égypte par le signor Guidi, et l'avait disposée autour de l'hémicycle du Vatican qui forme l'extrémité de la cour du grand Belvédère et unit ses deux extrémités. Cette disposition ne pouvait être que provisoire; aussi ce petit musée ne tarda pas à prendre possession de la nouvelle demeure préparée aux Isis, aux Anubis, aux cynocéphales et aux scarabées. Telles furent les bases de cette nouvelle branche de l'art qui vint s'adjoindre à

cette vaste réunion des merveilles artistiques du Vatican; inutile d'ajouter que l'on n'a pas cessé, par tous les moyens possibles, d'accroître et de perfectionner l'œuvre si heureusement commencée. La décoration des différentes parties du musée est aussi en harmonie avec les objets qu'il renferme; ici purement égyptienne, ailleurs étrusque ou grecque.

La galerie de peintures du Vatican ne saurait guère être désignée par ce nom, qui suggère l'idée de murailles garnies de tableaux depuis le lambris jusqu'au plafond, et qui s'étendent et se déploient en longueur, comme à Paris et à Florence, ou s'arrondissent en hémicycles, comme à Londres ou à Dresde. Dans toutes les autres collections, le grand nombre de tableaux constitue une bonne partie de leur valeur, et l'on se propose de représenter suffisamment chacune des écoles célèbres. Ce sont des galeries d'étude. Au Vatican il n'en est point ainsi. Quelques peintures, en général assez grandes, sont suspendues bien au large. Point de gêne mutuelle, ni de contrastes malheureux; l'espace est considérable, les appartements élevés; on n'admet que trois ou quatre tableaux dans une salle où l'on entasserait ailleurs cinquante à cent cadres. Il n'était pas aisé de ranger convenablement ces peintures; aussi je me souviens d'en avoir vu quatre fort mal placées dans cet immense Vatican. En 1836 Grégoire XVI les fit mettre dans leur place actuelle, où plus d'une génération viendra sans doute leur payer un tribut d'admiration. Un des premiers emplacements accordés à cette galerie de tableaux était l'*appartamento Borgia*, magnifique série de dix salles, à l'extrémité de la cour du Belvédère, et dont les plafonds sont ornés de belles peintures dues à des artistes pré-raphaélites. Grégoire XVI ajouta cette aile du palais à la bibliothèque déjà si vaste, et la garnit de nouveaux volumes. Il y avait une autre classe de ces trésors littéraires qu'il affectionnait particulièrement : le musée chrétien. Il prit soin de l'augmenter à ses frais avec une généreuse splendeur; entre autres dons, il le gratifia d'une collection rare et précieuse de peintures de l'école byzantine primitive en parfait état de conservation. Il acheta aussi pour son propre compte, et laissa dans le palais la collection entière des œuvres de Peters¹, célèbre Allemand, peintre d'animaux; homme d'un mérite réel, au cœur simple, qui mourut à Rome dans un âge avancé.

¹ L'auteur possède le seul tableau représentant une figure humaine dû au pinceau de cet artiste, excepté celui où il peignit Adam et Ève en très-petite dimension, dans un vaste paradis terrestre, où les animaux avaient évidemment été les objets de son attention particulière.

Il ne serait pas juste de dire que les tableaux exposés dans les salles formaient toute la galerie du Vatican. On doit comprendre sous ce titre la chapelle Sixtine, le plus magnifique échantillon du génie sublime de Michel-Ange; les *Stanze* et les *Loggie*, où Raphaël a prodigué les qualités les plus touchantes de son talent; la chapelle de Saint-Laurent, cette perle incomparable de beato Angelico, enchâssée au milieu même de la chaîne d'or de Raphaël; sans compter une vingtaine d'autres grands artistes qui, avant ou après ceux que nous venons de citer, ont laissé de nobles œuvres sur les voûtes et sur les murs de ce roi des palais. Ce fut Grégoire XVI qui songea à arrêter la détérioration de quelques-unes de ces œuvres sublimes. Ces illustres artistes avaient si peu conscience des qualités inimitables de leur talent, qu'ils ne songeaient pas à mettre leurs œuvres à l'abri des causes inévitables de ruine; ils peignaient des portiques ouverts, que le soleil ou la pluie envahissent tour à tour, comme s'ils croyaient que leur travail, voué à une destruction inévitable, serait aisément reconstitué par des hommes aussi heureusement doués qu'eux. Toujours il en a été ainsi. Quel sculpteur grec eût jamais cru que ses marbres, sensibles au choc même d'un caillou lancé par la main d'un enfant, et si facilement altérés par l'action prolongée des éléments, seraient mis à l'abri, au lieu d'être placés sur le sommet d'un temple? De même, on s'aperçut trop tard que les fresques de Raphaël, les arabesques et les stucs de ses élèves étaient à peu près perdus, et n'existaient plus que grâce aux anciennes copies et aux gravures. Néanmoins Grégoire XVI continua l'ancien travail de préservation, poursuivi encore de nos jours, qui consiste à vitrer toutes les Loges, après l'admirable restauration des fresques du corridor supérieur exécutée par le professeur Agricola.

Il était cependant assez naturel de s'attendre à ce que le Vatican, malgré son immensité, fût insuffisant à contenir les nouveaux musées qu'on établissait sans cesse. Il regorgeait déjà. Grégoire XVI avait embelli les jardins du palais en y faisant placer une multitude de statues, de vases et d'autels; on peut dire qu'il les a renouvelés en entier, et même qu'il en a refait le dessin. Il devint nécessaire de consacrer quelque autre vaste palais aux œuvres d'art que le Vatican et le Capitole ne pouvaient recevoir ou loger convenablement; car on avait découvert de nouvelles statues et mille objets qui méritaient des places honorables, et ne pouvaient être mêlées à des productions inférieures. Tel était le magnifique *Antinoüs*, acheté au palais Braschi, et soustrait aux Russes, grâce au droit de pré-

emption réservé au gouvernement; et le sublime *Sophocle*, le rival ou l'égal de l'*Aristide* de Naples, découvert et donné au pape, en 1839, par la famille du présent cardinal Antonelli. Mais ce qui réclamait surtout un vaste espace, c'était un immense pavé en mosaïque représentant des célébrités du *cestus*, des lutteurs, des athlètes éminents de l'époque, natifs des villes de Toscane, très-fières, à coup sûr, des muscles vigoureux de leurs enfants. Ces héros des jeux ont pu retrouver leur antique renommée et une seconde immortalité, si l'on peut s'exprimer ainsi, plus durable que la première. Leurs proportions sont colossales; et, comme ils se déploient en entier dans des compartiments distincts, il n'a pas fallu peu d'espace pour leur permettre de s'étendre à l'aise, en conservant leur position première.

Le palais de Latran, ce noble édifice, était demeuré longtemps inhabité, sauf à une époque où il servit de refuge pour les pauvres. Le trésorier, M^{sr} Tosti, le fit entièrement restaurer et lui rendit sa beauté première; néanmoins il était insuffisant et mal situé pour une résidence papale. Les *Ædes Lateranæ*, confisquées sous Néron, célébrées pour leur splendeur par les poètes et les historiens, données par Maxence à Constantin comme dot de sa fille, puis cédées par Constantin, avec la basilique avoisinante, pour servir de palais épiscopal et de cathédrale à Rome chrétienne, convenaient on ne peut mieux pour l'établissement non d'une galerie supplémentaire, mais d'un nouveau musée. La première preuve de cette convenance fut que l'immense mosaïque Palestrane couvrit le sol d'une des salles avec autant d'exactitude que si elle eût été commandée exprès par quelque ancien amateur. On trouva aussi d'excellentes places pour d'autres chefs-d'œuvre; des galeries et des pièces moins vastes, pour les œuvres secondaires. Une de ces dernières est la fameuse copie d'une mosaïque de Pergame décrite par Pline, et représentant « un plancher non balayé » à la suite d'un souper. Grégoire XVI fut le fondateur de ce nouveau musée, qui, sous le pape actuel, a reçu un nouveau développement, et même une destination particulière, en qualité de galerie réservée aux sépultures chrétiennes.

CHAPITRE III

ÉVÉNEMENTS DU PONTIFICAT DE GRÉGOIRE XVI

Chaque État ou gouvernement présente deux aspects ou conditions différentes. En cela il ressemble à toute autre association, à la famille, à l'individu. Nous ne savons rien, ou à peu près, de ce qui se passe dans la vie privée de ceux qui demeurent à notre porte; nous ignorons les luttes, les querelles, les privations, les maladies ou les afflictions, et aussi les joies, les amitiés et les plaisirs qui n'ont point notre foyer domestique pour témoin. Il est une existence cachée, impénétrable, dans chaque être qui forme le cercle intime de la famille. Personne ne peut lire les pensées, expliquer les motifs, comprendre l'esprit, surprendre les désirs, les intentions de ceux auprès desquels il a vécu durant plusieurs années. Il faut donc nous contenter d'agir envers les personnes d'après le caractère qu'elles montrent elles-mêmes, et selon le besoin que nous éprouvons d'une coopération mutuelle.

N'en est-il pas de même pour les royaumes et les principautés? Que savons-nous de la politique intérieure, des progrès annuels, des actions journalières, des législateurs et des peuples, surtout dans les États qui n'ont pas encore acquis d'influence prédominante? Les lecteurs de journaux trouvent chaque jour, dans leur patrie, des volumes de nouvelles intéressantes; mais que reste-t-il de cet intérêt local, par exemple, quand le vapeur qui part de Douvres est arrivé à sa destination? Qui se préoccupe en France ou en Espagne des illustres convives que le souverain a somptueusement reçus la veille à sa table, ou de l'orateur qui a brillé au dernier *meeting* réformiste de Bradford ou de Wolverhampton? Au delà de la Manche leur nom même défie l'orthographe ou la prononciation. Et nous, de notre côté, cherchons-nous à savoir ce qui se passe à Hesse-

Hombourg ou à Reuss? Qui s'est inquiété des « Principautés », ou de leurs affaires intérieures, jusqu'au moment où elles sont entrées en rapports intimes avec les autres gouvernements? Il est donc impossible que ceux qui sont absorbés par leurs propres intérêts et leurs projets intérieurs s'appliquent à entrer dans les véritables sentiments ou à prendre part aux affaires d'une autre nation qui appartient peut-être à une race différente.

Comme tout autre pays, Rome a une double existence. Chacun peut apprécier son action extérieure, la part qu'elle prend ouvertement à la politique européenne, ses traités, ses tarifs, son commerce, et a sans doute des données suffisantes pour se croire autorisé à le faire. Mais il est plus que probable que la condition réelle du pays, le caractère de ses lois, les sentiments de la masse du peuple ne seront pas mieux connus que ceux des autres nations au delà de la sphère où s'exerce leur influence. Personne ne croira un moment que de rares communications, évidemment dictées par l'esprit de parti, faites à un journal, constituent des bases assez solides pour que l'on y puisse asseoir un jugement exact, lorsqu'on ne prend pas la peine d'étudier la statistique, l'état financier, moral ou social de ce pays, son système administratif ou les modifications intérieures graduellement effectuées. Néanmoins, quand il s'agit de Rome, on sait fort bien se dépouiller de cette indifférence qu'on affecte pour l'état intérieur des autres souverainetés; il semble alors que tout le monde puisse y découvrir des abus et en prescrire les remèdes. Ce grand intérêt s'explique aisément par un tout autre motif qu'une vulgaire philanthropie; il est même fort inutile de le nommer.

Prenons Rome pour ce qu'elle est, un État reconnu de toute l'Europe, et gouverné, pour de hautes et importantes raisons, par un chef ecclésiastique. De plus, tout en nous permettant d'affirmer qu'il ne se sent pas plus disposé que n'importe quel autre souverain à commettre des actes destructeurs de sa personne ou de son autorité, ni à favoriser les désirs ou les entreprises de ceux qui voudraient anéantir l'une et l'autre, nous pouvons certainement le considérer comme un bon roi qui consacre toute son intelligence et son énergie à faire le bonheur de ses sujets, et à perfectionner les différents services administratifs sur toute l'étendue de son royaume. Certes jamais monarque ne s'est dévoué avec plus de conscience au bien-être de ceux qui lui étaient confiés, et à l'accomplissement de ses devoirs publics, que le vertueux Grégoire XVI.

On a déjà dit que l'année même de son accession il promulgua un nouveau code de procédure judiciaire. L'année suivante, il publia un autre décret sur les crimes et les châtimens. En 1833, il réorganisa la secrétairerie d'État, qui fut partagée en deux pour les affaires intérieures et étrangères, et inaugura un nouveau système au département des travaux publics.

En 1834, une banque nationale fut établie à Rome pour la première fois, et l'on publia un code complet de lois et de réglemens pour toutes les administrations publiques. L'année suivante, on frappa une monnaie nouvelle, plus exactement réduite au système décimal, auquel la monnaie d'or n'avait point été soumise jusqu'à cette époque. Le Forum romain fut entièrement restauré; et le monastère de Saint-Georges, remarquable édifice public, ainsi que la place et les rues qui l'environnent, furent réparés et embellis aux frais du pape. On exécuta aussi des travaux publics considérables à l'embouchure du Tibre, et dans le port et la ville de Cività-Vecchia. Cette même année, l'Anio franchit les deux nouveaux tunnels construits pour le recevoir; enfin, un cimetière qui avait été commencé hors les murs, à la basilique de Saint-Laurent, fut terminé et ouvert. Les inhumations y furent rendues obligatoires, et les sépultures défendues dans l'enceinte de la ville. En 1835, on inaugura les écoles du soir.

L'année 1837 fut bien sombre dans les annales du pontificat de Grégoire XVI. Le choléra avait visité plusieurs parties du royaume. Ancône avait eu particulièrement à souffrir. Le pape secourut libéralement, à ses frais et à l'aide des fonds publics, les endroits attaqués; mais en même temps il se garda bien de négliger les mesures préventives dans la capitale. Inutile de dire qu'on n'oublia aucun des actes religieux d'expiation. Dans beaucoup d'églises, des prédicateurs exhortaient le peuple à la pénitence, afin d'apaiser le courroux de Dieu et d'éloigner le fléau. Il y eut ensuite une procession solennelle que suivit le saint-père. Quelques-uns mirent en question la prudence de réunir une si grande foule; et l'événement sembla justifier leurs prévisions. On forma une commission sanitaire que le pape aida de ses largesses. Il fallut trouver d'autres hôpitaux: le collège Anglais fut offert sans réserve aux autorités, ainsi que l'assistance de ses habitans pour les malades. Les bâtimens furent examinés et acceptés pour servir d'hôpital aux convalescens; ce qui rendait inutiles les services des étudiants, qui furent obligés de quitter la maison et de se réfugier à leur villa de Tusculum.

Là nous étions véritablement comme des gens assiégés. Chaque ville, chaque village exerçait ses droits municipaux avec la dernière rigueur, s'entourait d'un cordon sanitaire, et se défendait contre tout envahissement étranger avec un soin aussi jaloux que celui du dragon gardien des Hespérides. Toutes les communications entre les villages d'alentour étaient interrompues, et la capitale elle-même ne pouvait être visitée que par fraude. Dans notre petit bourg nous organisâmes un comité sanitaire, formé des gens de l'endroit et d'Anglais. Dans chaque maison, toutes les chambres furent visitées, nettoyées et blanchies à la chaux, quand on le crut nécessaire; toutes les causes d'infection écartées, et des provisions saines fournies à tous ceux qui en avaient besoin. Comme les soins médicaux sont à la charge de l'État dans toutes les communes romaines, nous fournîmes gratuitement les remèdes. C'est ainsi que notre cher village de Monte-Porzio demeura toujours gai et en bonne santé, tandis qu'à l'intérieur de la maison nous imaginâmes mille moyens de nous distraire avec les personnes les plus intelligentes de l'endroit.

Le pape resta à son poste à Rome, veillant à tout, distribuant d'abondantes aumônes, et pourvoyant à tous les besoins. Le fléau finit par s'éloigner; l'ange exterminateur remit son épée au fourreau, après avoir élevé la mortalité de l'année (d'une Pâques à l'autre) de trois mille à douze mille décès. Il en résulta de nouveaux devoirs. Le saint-père se mit lui-même à la tête d'une souscription pour élever les nombreux orphelins que cette terrible calamité laissait sans aucune ressource. L'élan de la charité fut général. Le collège Anglais, à l'exemple de beaucoup d'autres institutions, se chargea d'élever deux enfants. Des maisons de charité s'ouvrirent par souscription afin de recueillir ceux qui restaient; parmi les agents les plus actifs de cette œuvre de miséricorde se distinguait notre compatriote la princesse Borghèse, autrefois lady Gwendeline Talbot, fille du comte de Shrewsbury, femme douée de qualités rares, et dont le souvenir vit encore à Rome dans les prières des pauvres et l'admiration des grands. Nous ajouterons ici que la statistique du choléra n'a été nulle part établie avec plus de soin et d'exactitude qu'à Rome.

Malgré ces préoccupations douloureuses, cette année ne laissa pas d'être marquée par d'importants progrès. Outre l'inauguration du musée Étrusque, et l'agrandissement des collections chrétiennes, déjà cités plus haut, et la restauration complète de la chapelle Pauline, au Vatican, on

établit pour la première fois dans les États romains une compagnie d'assurance générale contre la grêle et l'incendie.

L'année 1838 fut remarquable par les découvertes de monuments antiques les plus intéressantes des temps modernes. La porte connue sous le nom de Porta-Maggiore, parce qu'elle est proche de l'église Santa-Maria-Maggiore, s'ouvre précisément au-dessous de l'endroit fort remarquable, orné d'une belle inscription, où plusieurs aqueducs confondent leurs eaux. Mais cette porte a été fortifiée au moyen âge d'une façon barbare. On donna l'ordre d'enlever ces hideuses constructions; ce qui mit à jour non-seulement les remarquables et antiques sculptures du haut de la porte, mais fit apparaître un monument d'une construction singulière et mystérieuse. En démolissant un bastion qui faisait saillie à l'extérieur de la porte, on découvrit que le centre était une ancienne tombe de l'ère républicaine, et construite avec des matériaux étranges. Marcus Vergilius Eurysaces l'avait fait édifier pour sa femme, dont le nom est inconnu; comme ce personnage était un riche boulanger, et un fournisseur public (*redemptor*), il avait appelé cette tombe une boulangerie (*pistrinum*), et avait employé, en guise de matériaux, des auges de pierres ou pétrins ornés de reliefs représentant les diverses opérations qui concourent à faire le pain.

Une autre curieuse apparition n'étonna pas moins Rome : ce fut l'arrivée de deux ambassadeurs ottomans. Le premier, Ahmed-Fethi-Pacha, allait à Paris; le second, encore plus célèbre, Redschid-Pacha, ministre de Mahmoud II, à Londres, venait remercier le pape de la bienveillance qu'il avait témoignée à son collègue. Je me souviens du mot de l'un de ces Turcs intelligents, à qui l'on montrait le Panthéon, en lui apprenant ce qu'il était autrefois. « Où sont, demanda-t-il, les statues des dieux païens? — On n'a pas manqué de les enlever quand le temple fut voué au culte chrétien, » fut la réponse bien naturelle. « Non, répondit-il, je les y aurais laissées debout, afin de faire voir comment le vrai Dieu les avait vaincus dans leur propre maison. »

Ce fut aussi en cette même année que la bibliothèque du Vatican s'accrut de dix nouvelles salles.

Outre un grand nombre de travaux publics, dont nous avons mentionné plusieurs, l'année 1839 fut signalée par la publication d'un document remarquable, la bulle *In supremo apostolatus fastigio* (3 décembre) contre le trafic des esclaves. On ne saurait mettre en doute que, dans plusieurs

contrées, ce magnifique décret fut plus efficace pour détruire cet abus que les négociations et les navires de guerre, ce qui m'a été affirmé par des personnes de différents pays. Il contient, sous forme de récit, un exposé intéressant des efforts continuels des anciens papes pour mettre un terme à ce commerce infâme¹.

Cette année vit peut-être la plus splendide des cérémonies que l'Église puisse accomplir : la canonisation de cinq personnages célèbres par leurs vertus. Plusieurs années d'investigations sévères et de procès judiciaires sont indispensables afin de préparer la reconnaissance définitive et solennelle de la sainteté sublime d'un serviteur choisi de Dieu. Il arrive très-rarement à un pape d'avoir à accomplir cette cérémonie ; dans ce siècle-ci cette occasion ne s'est encore offerte que deux fois. Toute la basilique de Saint-Pierre est magnifiquement décorée et brillamment illuminée ; des peintures représentant les principaux événements de la vie des saints que l'on va canoniser l'ornent de toutes parts. Tous les évêques des États pontificaux, un grand nombre d'autres, venus de différentes parties de l'Italie et même de contrées plus lointaines, se réunissent ordinairement pour la circonstance et forment une imposante procession. Je me rappelle d'avoir remarqué, à l'une de ces fêtes, un vénérable vieillard à cheveux gris, qui portait un des cordons de la bannière de saint Liguori : il était l'un des neveux du saint, qui lui avait donné lui-même le sacrement de la confirmation.

L'année suivante 1840 termine nos souvenirs personnels sur l'excellent pontife Grégoire XVI, sauf pendant une courte visite de quelques semaines faite deux années plus tard ; car, cette année même, on jugea convenable d'augmenter le nombre des évêques en Angleterre, en subdivisant les vicariats apostoliques établis sous le règne de Jacques II, de façon à en doubler la quantité. En réalité, cette mesure était devenue absolument nécessaire. Par exemple, le vicariat du Nord ne comprenait pas seulement les quatre comtés habituellement compris sous cette dénomination, mais de plus le Lancashire et le Yorkshire. Depuis l'ancienne délimitation des juridictions épiscopales, des cités et des villes telles que Manchester, Liverpool, Leeds et Newcastle, avaient passé d'un rang secondaire à l'importance d'une capitale ; sans parler d'innombrables

¹ C'est ainsi que les prédications de saint Wulstan à ce sujet eurent plus d'influence sur les marchands de Bristol que les prohibitions royales.

centres, ou mieux, districts manufacturiers, formés de groupes industriels très-actifs où la population croissait sans cesse.

On créa donc quatre nouveaux évêques; et, en outre, l'auteur fut nommé à la position secondaire de coadjuteur ou d'assistant d'un évêque déjà pourvu d'un siège, mais résidant à Wolverhampton, le vénérable M^{sr} Walsh. Ce fut par une triste soirée de la fin de l'automne, après vingt-deux années de séjour à Rome, quand mon affection m'avait attaché à ses vieilles ruines avec autant de ténacité que la mousse qui les recouvre, que ce lien, à la fois doux et fort, fut tranché. Je compris alors que mes seuls futurs instants de bonheur seraient ceux où je m'abandonnerais à l'amertume de ces souvenirs du passé :

*Cum subit illius tristissima noctis imago,
Quæ mihi supremum tempus in urbe fuit,
Cum repeto noctem qua tot mihi chara reliqui,
Labitur ex oculis nunc quoque gutta meis.*

Dans l'esquisse chronologique que nous venons de donner, nous avons seulement choisi quelques faits chaque année, assez pour faire voir combien Grégoire XVI s'occupait avec persévérance de toutes les améliorations possibles. Nous pourrions aisément multiplier les preuves d'un progrès matériel et fort honorable pour son pontificat. Ce fut encore sous son règne que les bateaux à vapeur luttèrent pour la première fois contre les flots tourmentés du Tibre; et, bien que dans sa vieillesse il refusât de se risquer dans les entreprises de chemins de fer, qui marchaient alors avec beaucoup de lenteur, néanmoins il disait toujours que son successeur se trouverait obligé par les circonstances à leur donner une plus grande extension.

Ceux qui habitent un pays dont le progrès obéit sans effort à une impulsion donnée font preuve d'un esprit étroit et peu généreux, en méprisant une nation étrangère qui suit une autre direction plus en harmonie avec son tempérament, et chez laquelle ils pourraient eux-mêmes être tournés en ridicule. Douée de ressources illimitées et d'immenses avantages, l'Angleterre a une carrière définie de progrès qui peut lui permettre de marcher en avant des autres peuples. D'autre part, il y a très-peu de temps qu'elle a ouvert les yeux sur ce qui lui manquait au point de vue des beaux-arts. L'Italie lui cède volontiers la palme de l'industrie dans tous les genres; elle l'admire, l'étudie et s'efforce, avec des res-

sources beaucoup plus restreintes, de la copier, parfois même trop servilement. Mais, en retour, elle se garde bien de la railler pour sa lenteur à s'apercevoir de sa pauvreté artistique, et sa façon maladroite de chercher à y porter remède. Que les deux peuples ne se contentent pas de montrer une patiente modération ; mais plutôt qu'ils s'encouragent et se louent mutuellement, en tenant plus de compte de l'effort que du succès. Car le premier donne la mesure de la bonne volonté, et le second, celle de la puissance. L'un appartient à l'homme ; l'autre est plus strictement réservé à la Providence. Le premier se forme et grandit parfois spontanément ; le second requiert, ou a peut-être requis des siècles pour arriver à complète maturité. L'un peut être également réparti entre un grand nombre ; il est nécessaire que l'autre soit inégalement distribué. On trouvera que le progrès, fondé sur ces principes, aidé de ces moyens doux et gradués, marchera d'un pas plus assuré, et sera plus fécond en résultats que s'il est précipité par les soubresauts irréguliers et violents des révolutions.

CHAPITRE IV

DE QUELQUES PERSONNAGES REMARQUABLES DU PONTIFICAT DE GRÉGOIRE XVI

Durant un règne aussi prolongé que celui de Grégoire XVI, on doit naturellement s'attendre à ce que la cour et la ville de Rome aient compté des personnages d'une distinction plus qu'ordinaire ; l'une et l'autre ont toujours joui de cet antique privilège d'attirer du dehors ou d'élever dans leur sein des hommes remarquables par leur génie, leur science et leur haute vertu.

Nous pouvons citer deux exemples de cette puissance magnétique, l'un se liant à l'influence religieuse, l'autre y demeurant étranger, et tous les deux fournis par la même race. Bien que nous soyons contraint d'avouer que l'école italienne de peinture s'est jusqu'à présent attachée d'une façon déraisonnable au style classique, et a cherché ses inspirations dans

la mythologie, qui se prêtait mieux à la richesse exubérante de l'art, néanmoins pendant longtemps a vécu auprès d'elle une autre école de peinture chrétienne étrangère, qui naquit et grandit à Rome même. Oui, nous pouvons le dire, tout l'art religieux de l'Allemagne moderne, sans excepter Düsseldorf, doit son heureuse naissance à cette grande nourricière de tous les arts. Il y a bien des années, plusieurs jeunes artistes allemands, — que ne sont-ils encore jeunes! — s'associèrent à Rome pour dessiner, peindre, en un mot, choisir pour modèles les types les plus purs de ces époques primitives, où la religion s'avancait en donnant la main à ses trois grandes sœurs, dont les attributs sont le pinceau, le ciseau et le compas. Celles-ci, pour être juste, la suivaient plutôt en servantes dévouées. Tandis que ces jeunes gens étaient encore comparativement inconnus, ils exécutèrent une œuvre à la fois commune et personnelle, en peignant à fresque, selon l'ancien usage, les voûtes, les murs et tous les accessoires dans trois salles de la villa Massimo, proche la basilique de Latran. Chacun d'eux se chargea d'une salle et prit une division du poème d'or de Dante; de sorte que l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis fournirent le thème exclusif de chacun d'eux. Jusqu'à ce jour leur œuvre a conservé sa fraîcheur, et peut être rangée parmi les plus belles compositions modernes, bien qu'elle soit inconnue aux étrangers.

De ces trois généreux artistes, si intrépides à briser les traditions modernes de l'art, un seul s'établit à Rome et atteignit l'âge mûr, le célèbre et vénéré Overbeck. Le second, Cornelius, a laissé des traces ineffaçables de son génie à Munich et à Berlin. Si je ne me trompe, le troisième était Veith, aussi fondateur d'une école chrétienne à Francfort. A Rome, l'influence d'Overbeck fut toujours bienveillante, surtout à l'égard de ses compatriotes. Il existe dans cette ville une sorte de confrérie d'artistes allemands qui se consacrent à la peinture chrétienne; on se sent heureux de pouvoir dire que les plus vifs encouragements leur viennent de protecteurs anglais. Il est facile de s'assurer en Allemagne que toutes les écoles locales animées de ces principes ont été fondées par un maître qui, directement ou indirectement, s'est formé à Rome. Le vénérable baron von Schadow, président de l'éminente école religieuse de Düsseldorf, et son frère, sculpteur de grand mérite, ont aussi habité Rome pendant quelques années.

Côte à côte était une autre association purement scientifique composée d'Allemands, et dont le siège était sur la Roche Tarpéienne. Sa fondation

remontait à l'ambassade du chevalier Bunsen; elle était placée sous le patronage de la cour et du gouvernement prussien, qui l'aidait libéralement. Elle tenait des séances; ses bulletins ou les collections annuelles de ses travaux sur l'archéologie et l'art antiques étaient publiées avec de précieuses gravures.

Lorsque des étrangers franchissent ainsi les Alpes et arrivent spontanément à Rome afin d'y chercher de l'occupation pour leur génie ou leur industrie, nous ne sommes point étonnés si la religion ou une vocation ecclésiastique en décidaient un grand nombre, venus des autres provinces de l'Italie aussi bien que du dehors, à s'y fixer sans retour. Tel fut, par exemple, le savant F. Theiner, de l'Oratoire, Silésien de naissance, qui a entrepris deux œuvres gigantesques, dont l'une réclamerait seule les travaux littéraires de la vie d'un homme, la continuation des Annales de l'Histoire ecclésiastique de Baronius, et la collection complète de tous les documents relatifs au concile de Trente. Néanmoins il trouve moyen, presque tous les ans, de publier plusieurs volumes de matériaux inédits extraits des archives du Vatican, dont il a la garde; entre ses mains ce trésor de documents a produit des richesses aussi abondantes que la bibliothèque, dont l'infatigable cardinal Angelo Mai a été chargé par surcroît pendant de longues années.

Un grand nombre de nos lecteurs auront entendu parler d'un autre étranger venu à Rome sous ce pontificat, et qui se trouva placé dans deux conditions d'existence si opposées, qu'il est fort rare d'en trouver des exemples. Ceux dont les souvenirs ne sauraient les reporter à l'époque qui précéda Waterloo ont pu remarquer, dans les poèmes politico-satiriques de Moore, le nom d'un personnage qui jouissait, comme arbitre de la mode et à cause de son esprit et de ses talents, d'une renommée analogue à celle que s'était récemment acquise un comte français résidant à Londres. Tel était le baron de Géramb, aux jours où « Georges III était roi ». Quelques personnes se rappelleront peut-être qu'il se couvrit un jour d'une gloire beaucoup plus grande que celle d'avoir fait publier son dernier bon mot par les journaux du matin. Bien qu'il ne fût ni un conspirateur ni un assassin, il reçut, comme étranger, l'ordre de quitter l'Angleterre et refusa d'obéir. Il barricada sa maison et y placarda ces mots en grosses lettres : *Every Englishman's house is his castle* : « La maison d'un Anglais est son château fort. » Il soutint bravement un siège de quelque durée contre la police de l'époque et attira la foule autour de sa demeure.

Toujours est-il qu'affamé par un blocus rigoureux ou surpris par la stratégie des agents de Bow-street, il se laissa prendre ou se rendit à discrétion, pour n'en avoir pas assez montré, et fut aussitôt conduit à l'étranger.

Ainsi se termina le premier chapitre de la vie publique du brave et élégant baron de Géramb, les délices de la bonne compagnie, à laquelle il appartenait à tous les titres. Que devint-il après? Cette société, qui l'avait perdu de vue, le redemanda-t-elle? Bien peu sans doute, parmi ceux que son esprit avait charmés ou que ses folies avaient amusés, lui accordèrent un souvenir; et un commentateur de Thomas Moore, en voyant citer dans les vers de ce poète *les favoris de Géramb*, serait peut-être embarrassé pour établir l'histoire de leur propriétaire. Certes, ces ornements de sa figure seraient peu utiles pour retrouver sa trace dans la seconde partie de son existence.

Bien des années plus tard, sous le règne de Grégoire XVI, que le lecteur veuille bien s'imaginer être debout sur l'étroit plateau ombragé de chênes verts, vis-à-vis le couvent des franciscains, à Castel-Gandolfo. A travers une ouverture de ce rideau de beaux arbres, il contempera à ses pieds le lac charmant qui prend le nom du village, et respirera la brise agréable d'une après-midi d'automne. Il pourra aussi voir sortir du couvent un moine n'appartenant pas à la communauté, mais revêtu du costume blanc des cisterciens. C'est un homme de haute stature, monté sur le plus humble et le plus patriarcal des animaux domestiques, « choisi entre mille, » dit son cavalier, afin d'être tout à fait en rapport avec le fardeau qu'il porte. Si l'étranger examine ce religieux avec soin, il discernera, malgré la gravité du regard et la simplicité des vêtements, non-seulement la noble expression et la tournure distinguée du gentilhomme, mais encore des traces visibles de la bonne humeur du militaire et d'un homme de cour au cœur bienveillant. On voit briller dans ses yeux l'étincelle d'un bon mot retenu, que la discipline transforme en d'innocentes saillies. Je le rencontrai à Albano un jour qu'il venait offrir au cardinal anglais Acton un croquis très-spirituel qui le représentait lui-même roulant dans la poussière avec son brave coursier gris. Lorsque j'allai le voir à son couvent, il me montra une lettre autographe impériale qu'il venait de recevoir, et où on lui parlait de la bravoure et des blessures de son fils, qui combattait en Circassie, et plusieurs autres lettres royales écrites sur un ton familial et affectueux.

Néanmoins c'est un parfait religieux de l'ordre le plus sévère connu dans l'Église; il vit dans une cellule et n'a autour de lui aucun objet de luxe; il couche sur un lit de paille, s'occupe à écrire, à lire, à méditer sur les choses saintes, toujours recueilli dans ses prières et édifiant en paroles. Parmi ses autres ouvrages débordant de piété, il en est un tout particulièrement tendre intitulé : *La Tombe de mon Sauveur*. Le bon vieux moine était allé à Jérusalem et y avait manifesté son amour par une prodigalité inusitée et délicate, et dont il avait emprunté l'idée à une certaine femme, autrefois grande pécheresse de cette ville. Il oignit le sépulcre de Notre-Seigneur du parfum le plus coûteux, *l'attargul* ou otto de roses, ainsi que nous l'appelons, et la maison tout entière se remplit de cette odeur exquise.

Tel fut le père de Géramb dans la seconde partie de sa vie.

Quelle en avait donc été la période intermédiaire? Lorsqu'il fut, heureusement pour lui, chassé de l'Angleterre, il tomba bientôt, je ne sais comment, entre les mains de l'ennemi. Il lui arriva d'être jeté dans la même prison, à Vincennes, je crois, où l'excellent cardinal de Gregorio était aussi enfermé. Il demeura frappé tout d'abord de la patience et des vertus de son compagnon de captivité, et entra peu à peu en conversation avec lui. Le résultat fut une transformation du cœur et un changement de vie, que la liberté mit bientôt à la plus rude épreuve. Le baron de Géramb s'attacha au pays de sa captivité, et y fit l'essai de la vie fervente et austère de la Trappe. Quelques années après il fut envoyé en résidence à Rome comme procureur de l'ordre; c'est là que j'eus le bonheur de faire sa connaissance. Plusieurs anecdotes amusantes se mêlent à son souvenir, et montrent combien le feu de l'esprit survivait chez lui aux rigueurs de la pénitence.

Parmi ceux que Grégoire XVI appela aux plus grands honneurs de Rome, était cet aimable prodige le cardinal Joseph Mezzofanti. Lorsque, après la révolution, la cité de Bologne envoya une députation renouveler auprès du pape son serment de fidélité, elle eut le bon esprit d'y adjoindre le professeur Mezzofanti. Le pape, qui l'avait connu auparavant, en fut charmé, lui donna le rang de prélat, et peu après l'appela à Rome pour y résider d'une manière permanente. Il le nomma d'abord gardien de la bibliothèque Vaticane, en réalité, bibliothécaire, le titre étant réservé à un cardinal, et, en février 1838, il le revêtit de la pourpre.

Le nom de cet homme éminent est trop connu dans toute l'Europe, pour

qu'il soit nécessaire de faire ici son éloge. De plus, sa biographie a été rédigée par un auteur qui n'a épargné aucune peine afin de la rendre aussi fidèle et aussi complète que possible. Je fais allusion au très-révérend docteur Russell, président du collège Saint-Patrice, à Maynooth, auquel j'ai communiqué le petit fonds d'anecdotes et de renseignements que j'avais recueillis sur mon excellent et savant ami. Après avoir fait ce sacrifice aux instances d'une personne à laquelle je puis donner le même nom, je ne veux pas raconter ici par avance des faits qui ne pourront que gagner sous la plume élégante de ce biographe¹. La seule chose que je puisse affirmer, c'est que Mezzofanti s'exprimait correctement et sans accent dans le petit nombre de langues que je connais moi-même. Et j'ai entendu bien des personnes appartenant à presque toutes les nations de l'Europe et de l'Asie, sans oublier la Californie, attester en ma présence que sa manière de prononcer et de parler leurs différents langages était si pure et si irréprochable, qu'elles étaient souvent tentées de le prendre pour un de leurs compatriotes.

Ce magnifique don des langues n'était pas stérile sous plus d'un rapport. Mezzofanti en faisait habituellement un bon usage, l'utilisant à instruire et à assister d'avis spirituels un grand nombre de gens qui, privés de son aide, seraient demeurés ignorants et dans l'abandon. Bien que le plaisir de causer en des langues si variées fût bien naturel, je doute qu'il l'ait jamais fait par vanité; car, en toute occasion, il se montrait humble et modeste. Il savait que cette facilité était plutôt, chez lui, un don que le fruit du travail. Certes, son extérieur n'annonçait pas des facultés intellectuelles aussi élevées; car son savoir universel était exact, étendu, solide. Les traits de son visage, où se reflétait le travail actif et compliqué de son cerveau, manquaient de grandeur et de noblesse. Son front était un problème pour les phrénologistes, quoique ses yeux fussent presque repoussés en dehors par ce qu'ils ont pu appeler la protubérance de la linguistique. Un membre de son ordre lui dit un jour fort gravement qu'il avait une extrême facilité à apprendre les langues. « En parlant ainsi, ajouta finement Mezzofanti, qui me racontait lui-même cette belle découverte, il savait que j'en connaissais déjà cinquante. » Très-aimable, d'une simplicité enfantine, charitable jusqu'à l'excès, il était toujours disposé à aider tout le monde de ses conseils ou de son argent.

¹ Cette biographie a été publiée depuis.

Sous la dernière république, Mezzofanti resta à Rome, alors que la plupart de ses collègues s'étaient retirés ; sa constitution, ébranlée par l'âge et les infirmités, se détériora davantage sous l'influence des chagrins causés par les événements ; il s'affaiblit et mourut le 12 mars 1849. Dans la courte notice sur sa vie, publiée dans ce que nous pourrions appeler « l'Annuaire de la cour romaine », et qui ne s'étend pas au delà de dix lignes, il manque un mot, dont l'omission n'avait jamais eu lieu dans aucun autre recueil de ce genre pendant trente ans. Quand un cardinal meurt, que ce soit même dans un village de la Terre de Labour (*Terra di Lavoro*), on ne manque jamais de dire qu'il a été « solennellement exposé » (*esposto*) et enseveli dans l'église du lieu ; et, si c'est à Rome, dans l'église de son titre. Mezzofanti est le seul qui n'eut pas cette mention. Cependant il mourut sous une république qui proclamait hautement que l'on devait honorer le génie partout où il se trouvait. Sa haute dignité, ornée de toutes les vertus sans exception, fut-elle le motif qui le priva de son droit à ces hommages, que l'on promettait si bruyamment de décerner avec impartialité ? Une telle exception autorise à mettre en doute la sincérité de ces protestations.

Lorsque le cardinal Weld passa à une vie meilleure, le nom de son successeur était sur toutes les lèvres, et il n'en pouvait guère être autrement. Il n'y avait qu'une personne digne à tous égards de cet honneur : c'était M^{sr} Charles Acton, le seul Anglais de notre époque qui ait franchi tous les degrés préparatoires qui conduisent le plus naturellement à la pourpre. Quoique sa famille fût anglaise, on n'ignorait pas qu'elle avait laissé de longs souvenirs à Naples, où le futur cardinal était né le 6 mars 1803. Néanmoins presque toute son éducation avait été faite en Angleterre. Bien que M. de Mazenod, maintenant évêque de Marseille, lui eût fait commencer ses études, il le quitta, en 1811, pour aller en Angleterre, où son père, sir John Francis Edward, venait de mourir. Ce fut à Richmond, dans le comté de Surrey, que le révérend M. Beaumont l'admit à faire sa première communion. Il se plaisait à raconter comment, en cet heureux jour, sur les bords de la Tamise, il prit la ferme résolution d'embrasser l'état ecclésiastique. A cette époque on l'avait mis à une école protestante d'Isleworth ; de là il fut envoyé à celle de Westminster, qu'il ne tarda pas à quitter pour des motifs religieux. Il résida ensuite, comme élève particulier, chez un ministre protestant du comté de Kent, le révérend M. Jones. 'Après quoi,' en 1819, il se rendit à l'université de Cam-

bridge, où, sous la direction du docteur Neville, il se fit inscrire à Magdalen-College, et y termina son éducation séculière en 1823. Le lecteur trouvera sans doute que c'était là une singulière préparation à la pourpre romaine.

Alors, en 1823, il vint à Rome et entra dans ce collège, déjà plus d'une fois cité, où les ecclésiastiques qui se destinent aux emplois publics reçoivent une éducation spéciale. Dans cette maison Acton se distingua par sa piété et son assiduité; outre les cours en commun, il avait l'assistance d'un maître particulier, le professeur Fornari, depuis cardinal. Un de ses travaux d'essai attira tellement l'attention du secrétaire d'État, della Somaglia, que le pape Léon XII le plaça au nombre de ses camériers et l'envoya à Paris en qualité d'attaché à la nonciature. Là il eut les meilleures occasions d'étudier à fond la diplomatie.

Pie VIII le rappela en Italie, le nomma vice-légat et lui offrit le choix d'une des quatre Légations confiées à des cardinaux. C'était un poste tout à fait nouveau. M^{sr} Acton choisit Bologne, comme lui offrant plus de chances de se perfectionner. Il s'y mit tout à fait au courant du système entier d'administration provinciale et de l'application de la loi civile. Cependant son séjour dans cette ville ne fut pas long; car, à la fin de ce court pontificat, il quitta Bologne avant l'explosion inattendue de la révolution. En 1829 il était encore en Angleterre, afin d'y marier son unique sœur, Elisabeth, à sir Robert Throckmorton.

Grégoire XVI le nomma juge assistant à la cour civile de Rome et secrétaire d'une très-importante congrégation pour le maintien de la discipline religieuse; mais, en janvier 1837, à son grand étonnement mêlé de chagrin, il fut appelé à la plus haute dignité de Rome après le cardinalat, celle d'auditeur de la chambre apostolique. C'était peut-être la première fois que l'on confiait à un étranger cette charge entraînant une si grande responsabilité, et généralement accordée, après de longs services, à un prélat d'une haute expérience judiciaire. Acton la refusa; mais il fut obligé de céder à un ordre souverain. Tout le monde savait que cet emploi ouvrirait inmanquablement à son titulaire la porte du sacré collège; en sorte qu'à la mort du cardinal Weld, arrivée au mois d'avril qui suivit la promotion d'Acton, il était hors de doute que son tour ne se ferait pas attendre.

En 1837, le décès de son frère aîné, sir Ferdinand Acton d'Aldenham, dans le comté de Salop, le ramena pour très-peu de temps en Angleterre

afin d'y régler des affaires de famille; ce qu'il fit de la manière la plus généreuse. Il fut proclamé cardinal le 24 janvier 1842; sa nomination remontait à trois années. La santé de M^{sr} Acton, qui n'avait jamais été vigoureuse, commença à décliner; un long accès de fièvre affaiblit à tel point sa constitution, qu'elle ne put réagir. Il se retira d'abord à Palerme, puis à Naples, sa ville natale, mais trop tard; il y mourut le 23 juin 1847.

Un grand nombre de ceux qui le connaissaient ignoraient sa haute valeur. Doux, modeste, humble, il s'estimait si peu, que son jugement solide, ses connaissances étendues, et jusqu'à ses talents moins sérieux, échappaient à l'appréciation d'un simple visiteur ou d'un hôte de passage. Ceux qui l'avaient connu dans sa première jeunesse disaient souvent que son goût pour la musique, joint à son esprit fécond, se combinaient pour former chez lui un fonds inépuisable d'innocente gaieté; et son visage avait certainement conservé l'empreinte d'une bonne humeur naturelle qu'il eût été facile d'exciter. Mais la préoccupation des affaires sérieuses et l'adoption d'un genre de vie plus spirituel prirent le dessus sur cette disposition de son caractère. La sûreté de son jugement et sa connaissance des lois étaient très-estimées du barreau; les avocats du premier ordre avaient coutume de dire que s'ils pouvaient connaître d'avance l'opinion de M^{sr} Acton sur une affaire, ils n'auraient plus de doute sur son issue. De même, quand on le consultait officiellement sur d'importantes questions ecclésiastiques, et qu'il donnait son avis par écrit, il le faisait en des termes si explicites, si clairs et si décisifs, que le pape Grégoire XVI avouait souvent qu'il n'avait jamais besoin de relire un de ses rapports. La plus grande preuve de confiance que le pape ait pu lui donner fut de le choisir, comme il l'a fait, pour être son interprète et son unique témoin dans l'importante entrevue qu'il eut avec feu l'empereur de Russie. Le cardinal resta toujours muet sur ce qui s'y passa; il raconta seulement qu'après qu'il eut traduit la première phrase du pape, l'empereur se tourna vers lui et dit du ton le plus respectueux et le plus courtois : « Je serai aussi très-heureux si Votre Éminence veut bien traduire mes paroles. » Immédiatement après cette conférence, à laquelle nous ferons encore allusion plus tard, le cardinal Acton, à la requête du pape, en rédigea un compte rendu minutieux; mais il ne le montra jamais à personne.

Le roi de Naples vint à Rome surtout afin de trouver un bon évêque

pour sa capitale, et offrit avec instance ce siège à M^{sr} Acton, qui le refusa inexorablement. Lorsqu'un lamentable accident enleva son premier-né à la famille qui régnait alors en France, je me souviens très-bien que la reine, dans son affliction, lui écrivit comme à un ami auquel elle pouvait se confier, pour lui dire son chagrin, ses espérances, et obtenir, par son entremise, ce qui pouvait calmer sa douleur.

Quant à ses aumônes, elles étaient très-abondantes; car il écrivait un jour de Naples que la misère, tant de fois secourue par lui chez les autres, avait fini par l'éprouver lui-même. On peut dire qu'il a quitté cette vie chargé des richesses de sa pauvreté volontaire.

CHAPITRE V

LE CARDINAL ANGELO MAI

Parmi les illustrations de ce pontificat, il en est une qui mérite un chapitre spécial, à peine suffisant, du reste, pour une très-légère esquisse. Nous voulons parler du cardinal Mai, qui a découvert plus d'ouvrages perdus, et transcrit plus de manuscrits anciens, sacrés et profanes, qu'aucun autre savant des temps modernes n'en a publié. On peut dire que sa véritable biographie est encore à écrire.

Dans la province de Bergame, en Lombardo-Vénétie, est un petit village, situé au milieu des montagnes, appelé Schilpario : là, le 7 mars 1774, naquit le héros de cette courte notice, celui qui, par son testament, a enrichi ses héritiers, c'est-à-dire les pauvres de l'endroit où il vit le jour. Un membre de l'ordre supprimé des jésuites fut son précepteur et le mit sur le chemin de sa gloire future : c'était Luigi Mozzi, sous la direction duquel, au séminaire épiscopal de Bergame, il fit de rapides progrès dans la littérature classique et moderne. Tout à coup; suivi de quatre de ses condisciples, il quitta sa patrie et se rendit à Colorno, dans le duché de

Parme, où Ferdinand de Bourbon, avec l'agrément de Pie VI, avait permis aux jésuites de s'établir. Il entra dans l'ordre en 1799, et poursuivit ses études avec tant de succès qu'en 1804 il fut envoyé à Naples comme professeur de belles-lettres.

De Naples il alla à Rome pour très-peu de temps, puis à Orvieto, à la demande particulière de son évêque, Jean-Baptiste Lambruschini. Il y resta quelques années dans la retraite, et fut ordonné prêtre. Sous la direction des PP. Manero et Monchaca, ex-jésuites espagnols, il fit de grands progrès non-seulement dans les langues anciennes, y compris l'hébreu, mais aussi dans l'art de la paléographie, qui devait lui attirer de si grands honneurs. Sur ces entrefaites, comme autrefois sous César-Auguste, un édit impérial et impérieux fut promulgué, qui ordonnait à tous les sujets du « royaume italien » de se rendre dans leur province natale. En conséquence, Mai, accompagné de son maître Mozzi, alla à Milan¹.

Ce voyage fut providentiel, et Mai eut raison de remercier Bonaparte de cet ordre sévère. La « république des lettres », quels que soient les sentiments d'hostilité que ce titre rappelle aux gouvernements despotiques, ne lui doit peut-être pas moins de reconnaissance. Mozzi, sûr des talents et du savoir de son élève, le fit nommer docteur de la bibliothèque Ambrosienne. La magnifique collection de manuscrits qui en forme le principal trésor est due surtout à la munificence du cardinal Frédéric Borromeo, neveu et presque rival du grand saint Charles : il avait envoyé des savants par tout l'univers pour acheter ou copier soigneusement des manuscrits. Parmi les autres sources qui avaient accru ces richesses littéraires, on comptait le fameux monastère de Bobbio, fondé par l'Irlandais saint Colomban au VII^e siècle, et dont les manuscrits avaient été divisés entre les bibliothèques Ambrosienne et Vaticane.

On pouvait dire que l'étude des manuscrits, au moins dans le sens le plus noble du mot, n'existait plus. Les manuscrits connus d'un auteur quelconque, les vingt Homères, ou les cinq Démosthènes, ou les deux cents Testaments que l'on savait exister dans les grandes bibliothèques, étaient à peine consultés deux fois dans un siècle pour une nouvelle édition *Coll. Cod. ou Cum variantibus lectionibus ex codd. mss.*; mais la chasse

¹ Il avait quitté la compagnie de Jésus, qui n'était nulle part régulièrement établie, avec le consentement et l'approbation de ses supérieurs, en particulier du vénérable et saint P. Pignatelli.

aux manuscrits nouveaux, ou plutôt anciens, des vieux auteurs, était aussi abandonnée que la fauconnerie par les veneurs modernes. Il était réservé à Angelo Mai de la faire revivre. Il découvrit dans la bibliothèque de Milan une mine inexploree. Sans doute on en avait catalogué, décrit même avec soin tous les manuscrits; toutefois ceux qui avaient cultivé ce champ littéraire avant lui s'étaient contentés d'en effleurer la surface, et n'avaient point mis en lumière ces « perles dignes d'un roi » par leur richesse inestimable. Sous les caractères de l'écriture sommeillait un esprit qui s'y trouvait comme emprisonné, dans l'attente du magicien qui devait le tirer de sa léthargie : esprit de la poésie parfois, et de l'éloquence; muse de l'histoire, génie de la philosophie, d'une élégance immatérielle.

A parler sans figures, l'étonnante découverte de Mai consistait dans la lecture qu'il était parvenu à faire de manuscrits écrits deux fois, ou, ainsi qu'on les appelle scientifiquement, des palimpsestes ¹. Un livre, par exemple, était exactement porté au catalogue comme renfermant des commentaires ou des sermons de quelque abbé du XI^e ou XII^e siècle, ouvrage dont on pouvait trouver d'autres exemplaires dans la même bibliothèque. Édité ou non, il est peu probable que cet ouvrage ait été ou soit même consulté durant toute une génération; mais les yeux perçants de don Angelo l'ont examiné, et il a pris rang parmi les trésors. Le copiste du moyen âge aura pris sur les rayons un livre qui lui semblait de peu de valeur, — peut-être en avait-on des doubles; — par exemple, les Lettres d'un empereur païen à son maître; puis il aura nettoyé ce parchemin et cru enlever à la fois, avec les caractères, les pensées morales qu'ils exprimaient. Cela fait, il aura soigneusement recopié par-dessus les élucubrations de son auteur favori. C'était cette seconde écriture que Mai étudiait d'un œil investigateur : elle ressemblait à ces toiles deux fois peintes dont l'ancien dessin finit par reparaitre avec le temps, en dépit de la nouvelle couche de peinture, et permet d'apercevoir un bras ou une jambe sortant de la bouche d'une tête fort expressive due au second artiste. De même on pouvait distinguer les larges formes des lettres onciales des IV^e et V^e siècles, qui se déployaient sous l'espace couvert par deux lignes d'un bréviaire proprement écrit.

¹ Ainsi appelés parce que le vélin avait été gratté pour faire place à une seconde écriture.

Quand le grattage avait été plus complet, un lavage à l'acide gallique ravivait la pâle écriture due au roseau de l'écrivain primitif.

Un pareil travail exigeait une forte dose d'industrie, de patience, de savoir, et une persévérance infatigable. Souvent on ne découvrait que des passages sans suite; une demi-phrase sur une page que le feuillet suivant ne continuait pas, mais dont la fin se trouvait peut-être dans un autre manuscrit à trois cents numéros de distance; parfois des fragments de plusieurs ouvrages étaient accouplés et cachés sous une production moins ancienne, sens dessus dessous, dos à dos, semblables à des cartes brouillées, et pas une seule page ne portait ces mots : *In-cipit* ou *Explicit feliciter liber I de...*, qui eussent permis de conjecturer ce que ces fragments pouvaient contenir. Il fallait, en effet, du savoir; car souvent une première conjecture n'était possible que par l'étude du style, ou parce qu'une phrase avait été comme embaumée ou pétrifiée par la citation qu'en avait faite un auteur plus récent.

C'est ainsi que travaillait Mai, cherchant sa route à travers cette masse confuse de matériaux, saisissant les extrémités de plusieurs fils conducteurs, les suivant jusqu'au bout avec patience, et s'efforçant de les conserver, qu'ils fussent brisés ou dans toute leur perfection. Après la publication, de moindre importance, d'une traduction, il commença, en 1813 jusqu'en 1819, à donner au public une suite non interrompue de volumes contenant des ouvrages ou des portions d'ouvrages que l'on croyait irrévocablement perdus. Plusieurs discours de Cicéron; les ouvrages disparus de Julius Fronto; les lettres inédites de Marc Aurèle, d'Antonin le Pieux, de Lucius Verus et d'Appien; des fragments de discours d'Aurelius Symmachus; l'*Histoire* de Denys d'Halicarnasse, depuis le XII^e jusqu'au XX^e livre; des fragments inédits de Philo; d'anciens commentaires sur Virgile; deux livres des *Chroniques* d'Eusèbe; les *Itinéraires* d'Alexandre et de Constantin Auguste, fils de l'empereur Constantin; trois livres de Jules Valère sur les *Actions d'Alexandre le Grand*; les VI^e et XIV^e livres Sibyllins; enfin la célèbre version gothique, par Ulphilas, de saint Paul et d'autres endroits de l'Écriture: tels furent les principaux ouvrages retrouvés et publiés avec des notes, des préfaces, des traductions, par cet infatigable savant, dans l'espace de six années, ainsi que nous venons de le dire. C'était une œuvre où il ne pouvait attendre que peu ou point de secours des autres; en réalité, cet art était sa propriété exclusive.

La réputation de Mai était déjà européenne : à l'âge peu avancé de trente-sept ans il avait plus enrichi notre fonds de littérature ancienne qu'aucun des siècles précédents. A cette époque, la charge de premier bibliothécaire au Vatican devint vacante : les cardinaux Consalvi et Litta, le secrétaire d'État et le bibliothécaire en chef, jetèrent aussitôt les yeux sur le jeune prêtre de Milan, comme le plus digne de cet emploi. Dès son arrivée à Rome, il se mit aussitôt à explorer le champ plus vaste et plus riche offert à sa culture. Il ne venait plus s'instruire ; mais, doué d'un tact exquis, d'un œil expérimenté et d'une critique sûre, il commença bientôt ses travaux de reproduction, et, chose singulière ! avec le même genre de succès qu'auparavant ; car il découvrit au Vatican des portions de ces mêmes manuscrits de Bobbio qu'il avait explorés à la bibliothèque Ambrosienne, et qui contenaient par conséquent les fragments perdus des auteurs encore imparfaitement reconstitués. Tel fut le sort des lettres de Fronto et de ses élèves et amis impériaux : c'est un des plus gracieux recueils épistolaires qui aient été publiés. En ajoutant ce qu'il trouva à Rome à ce qu'il avait découvert à Milan, Mai put en offrir une édition beaucoup plus complète. Il publia aussi de précieux fragments de loi civile antérieurs au code Justinien, et d'ouvrages sur l'orthographe par des auteurs comparativement obscurs.

Tout ce qu'il avait fait jusqu'alors fut éclipsé par la plus heureuse et la plus brillante de ses découvertes, celle du traité de Cicéron, depuis si longtemps désiré : *De Republica*. Pétrarque, Poggio, Bessarion et une foule d'élégants auteurs avaient souhaité et recherché en vain ce petit ouvrage ; il s'était dérobé à toutes leurs investigations : Mai l'avait découvert, écrit en gros et hardis caractères, avec son titre encore lisible, sous une copie des Commentaires de saint Augustin sur les Psaumes. Je me rappelle très-bien l'émotion que l'annonce de ce succès causa dans le monde littéraire à Rome. Sans doute il fallut quelque temps pour mettre cet ouvrage en état d'être imprimé : or je me souviens que ce savant explorateur de manuscrits me dit lui-même que, tandis qu'on fondait de nouveaux caractères et qu'on prenait des mesures pour le publier dans toute l'Europe, il s'occupait avec ardeur de rechercher toutes les citations de ce travail de Cicéron réparties dans les énormes volumes des auteurs subséquents, et surtout des Pères. Saint Augustin, l'auteur même qui avait sauvé ce trésor de la destruction en le recouvrant comme d'une patine, cette sorte de croûte d'antiquité à laquelle nous devons parfois la

conservation d'une précieuse médaille, n'en fournit pas un petit nombre : quelques-unes des citations furent retrouvées dans les portions découvertes, ce qui permit de vérifier leur exactitude; les autres, qui ne s'y trouvaient pas, servirent à combler les lacunes.

Combien de fois n'ai-je pas eu ce précieux volume entre les mains tandis que cet homme, dont il avait couronné la gloire, expliquait aux amis qui l'entouraient tous les incidents de sa découverte, et comment il avait rétabli l'ordre parmi ces feuillets livrés à la confusion du chaos! Il m'est rarement arrivé d'accompagner des étrangers à la bibliothèque Vaticane, lorsque monsignor Mai était bibliothécaire, sans qu'il se dérangeât pour nous en montrer les trésors : bien loin de penser qu'il en était lui-même un des plus curieux ornements.

Inutile d'ajouter qu'on lui prodigua les honneurs et les emplois. Il fut nommé chanoine de Saint-Pierre, ce qui est une distinction non moins qu'un fardeau, et devint prélat de l'ordre le plus élevé. Grégoire XVI, désirant utiliser ses talents extraordinaires au profit de la religion, le nomma secrétaire de la congrégation de la Propagande : ceci se passait en 1833. Mais bien que cet emploi l'arrachât à ses chers manuscrits, en lui donnant assez de travail pour occuper une autre personne, il n'interrompit pas ses études : on lui permit d'avoir les manuscrits chez lui, et il continua à transcrire et à imprimer avec autant d'ardeur qu'auparavant. Enfin, le 12 février 1838, Grégoire XVI le créa cardinal en même temps que Mezzofanti, son illustre ami et son successeur au poste de bibliothécaire.

Même, à cette époque, on confia au cardinal Mai des charges qui réclamaient beaucoup d'attention et d'assiduité; néanmoins il n'abandonna jamais ses travaux favoris. Il ne borna pas son industrie aux palimpsestes; mais il tira des rayons de la bibliothèque Vaticane des histoires, des poèmes, des traités de médecine et de mathématiques, des actes des conciles, des commentaires de la Bible; en un mot, les œuvres de tous les âges et de tous les genres : classiques, patristiques, du moyen âge, modernes même : non-seulement en grec, en latin, mais en arabe, en syro-chaldaïque et en arménien. Sous les auspices de Grégoire XVI, il rétablit la célèbre presse du Vatican, qui avait autrefois publié une splendide édition de saint Éphrem; il fit fondre de nouveaux caractères, pour différents alphabets, d'après les meilleurs modèles des anciens manuscrits,

et les employa surtout à l'impression du grand *Codex Vaticanus*, qu'il transcrivit ¹.

Voici une courte liste des travaux publiés par cet infatigable et ingénieux savant :

1^o *Scriptorum veterum nova collectio*. — C'est la réunion, en dix gros volumes in-quarto, des auteurs sacrés et profanes de chaque siècle.

2^o *Classici scriptores ex codicibus Vaticanis editi*. — En dix volumes de moindre dimension.

Ces deux séries se suivirent de près : la première commença à être publiée en 1827, et la seconde se termina en 1838.

L'Angleterre ne fut pas la dernière à honorer le génie et le travail incessant de cet homme remarquable : la Société royale de littérature lui accorda sa médaille d'or en 1824, avec cette inscription sur le revers : ANGELO MAIO, PALIMPSESTORUM INVENTORI ET RESTAURATORI. Les distinctions littéraires lui furent prodiguées de tous côtés, et son buste fut érigé dans les salles de réunion des sociétés savantes.

Néanmoins ses labeurs ne s'arrêtèrent point là ; ayant encore découvert d'abondants matériaux dignes de la publication, il entreprit et acheva :

3^o Le *Spicilegium Romanum*. — Autre série en dix volumes ; terminé en 1844.

En 1853, à la mort du cardinal Lambruschini, il fut nommé cardinal bibliothécaire. On ne saurait dire que cette élévation changea ses habitudes ou accrut ses avantages. Il continua toutefois ses travaux, et commença l'impression d'une autre série de douze volumes :

4^o *Nova Patrum Bibliotheca*. — Six volumes seulement étaient publiés, quand la mort vint prématurément mettre un terme à son travail.

Elle arriva le 8 septembre 1854, après une courte attaque inflammatoire qui dura trente-cinq heures, à Albano, où il s'était retiré pour changer d'air. Sa fin fut calme, résignée et très-pieuse.

Le seul catalogue des auteurs, dont quelques-uns étaient publiés pour la première fois, remplirait plusieurs pages. Il convient de mentionner ici que, outre le grand nombre d'auteurs ainsi commentés par lui, il n'est pas un siècle de l'ère chrétienne, depuis le second jusqu'au xvii^e, auquel il n'ait fait produire des œuvres importantes et inconnues jusqu'alors.

¹ Ce travail a été récemment publié.

Il m'a assuré qu'il avait tout transcrit de sa propre main, et traduit les textes grecs ; de plus, des notes et des préfaces de sa composition (généralement remarquables par leur science) avaient été jointes à ces publications. Ceci, toutefois, ne s'applique qu'à la première période de ses travaux ; car, dans la préface du second volume de son dernier ouvrage, il parle de l'abbé Matranga comme lui prêtant son concours. Pour les manuscrits de l'Orient, il recourait aussi à l'assistance de savants orientaux.

Sa transcription du célèbre manuscrit des Écritures en grec fut imprimée bien des années avant sa mort : lui seul pouvait expliquer pour quelle raison elle n'était pas encore publiée. Environ deux ans avant sa mort, il me demanda si je croyais qu'un éditeur se chargerait, à ses frais, de la vente de toute cette édition : on peut dire maintenant qu'il était préférable que cette publication ait été retardée ; car la plus rigoureuse exactitude est indispensable pour les manuscrits de ce genre. Un mot, une lettre, un accent, un point même, qui n'est pas conforme à l'original, diminue la valeur du livre pour ceux qui viennent y vérifier des passages douteux ou difficiles. D'interminables disputes peuvent s'élever à propos d'une interprétation qui repose sur l'exactitude du texte reproduit ; et si, après en avoir appelé, en désespoir de cause, au manuscrit lui-même, on découvre qu'il n'a pas été fidèlement transcrit en cet endroit, toute confiance disparaît à l'instant. Or il ne faut pas s'attendre à ce qu'un travail aussi pénible et aussi considérable, exécuté par un homme préoccupé de beaucoup d'autres entreprises, soit tout à fait exempt d'erreurs légères : l'axiome un peu suranné, que l'humanité est sujette à faillir, reçoit ici une nouvelle confirmation.

Cette œuvre a donc été minutieusement collationnée sur l'original par une commission de savants expérimentés : ils dressèrent une liste d'erreurs de quatorze pages. Ainsi corrigé, l'ouvrage fut prêt à être publié sans retard.

Le testament de cet homme, aussi estimable que savant, était écrit de sa main et remarquable pour la bienveillance de ses dispositions. Tous ses gens conservaient la totalité de leurs gages leur vie durant s'ils avaient passé dix ans à son service, et la moitié s'ils y étaient seulement restés six années ; en outre, une somme considérable devait leur être partagée. Il établit une fondation de 12,000 dollars en faveur des pauvres de son village natal, qui devinrent aussi ses légataires universels ; il légua

encore à l'église de cette paroisse sa chapelle et tous ses ornements.

Quant à sa bibliothèque, qu'il désigne comme précieuse et considérable, il eût souhaité, dit-il lui-même, l'abandonner à l'usage du clergé de Rome; mais il n'était pas assez riche pour l'établir dans un local convenable, pour la doter afin qu'on pût l'accroître, et enfin pour rémunérer un nombre suffisant de bibliothécaires. Il désire donc qu'elle soit estimée et vendue; avec cette réserve, que, si le gouvernement papal est disposé à l'acheter, il pourra l'acquérir pour la moitié de cette évaluation. Même en ce cas, il imposait cette condition : que sa bibliothèque serait placée à part et porterait son nom, ou au moins qu'on laisserait dans chaque volume ses armes qu'il y avait fait placer. Ses manuscrits furent légués au Vatican, sans restriction aucune. Inutile d'ajouter que le pape donna aussitôt l'ordre d'acheter ses livres; ils ont été placés dans une salle séparée de cette grande bibliothèque dont Mai avait contribué à accroître la glorieuse renommée ¹. Pie IX alla les visiter, à l'époque du carnaval, en 1856.

Une petite anecdote se rattache à cette partie de son testament. Quelques jours avant sa mort, tandis qu'il paraissait encore jouir de sa santé ordinaire, il fit arrêter sa voiture à la porte d'un libraire fort connu, qu'il employait souvent dans ses transactions littéraires, et lui demanda s'il avait quelque chose de nouveau dans son commerce. Le négociant, surpris, lui répondit qu'il n'espérait rien avant l'entrée de l'hiver. « Eh bien, lui dit le cardinal, vous aurez bientôt une grosse affaire en train. — Et quoi donc? fut la question bien naturelle. — Mon cher B..., répondit Mai les larmes aux yeux, en serrant la main de ce client dévoué, vous ne

¹ Dans un discours lu par le président de la Société royale littéraire (p. 20), en 1855, on raconte que, « grâce à la pauvreté ou à l'avarice du gouvernement pontifical », la bibliothèque de Mai avait été vendue. Cette insinuation fut corrigée par un « erratum » dans le rapport de l'année 1856, p. 10; mais on ne fit aucune excuse pour l'emploi d'un mot si blessant et si injuste. Le saint-siège, ou le gouvernement papal, peut être trop pauvre pour exécuter tous ses plans; il a pu aussi être économe; mais il n'a jamais mérité d'être taxé d'avarice. Pie VII acheta pour le Vatican la magnifique bibliothèque du cardinal Zelada; Léon XII acquit la rare collection de Cicognara et augmenta notablement la réunion unique des *papyrus* fondée par Pie VI; Grégoire XVI, outre la formation de trois nouveaux musées, ouvrit dix nouvelles salles, et offrit une précieuse galerie de peintures chrétiennes primitives. Certes, si Pie IX, qui a fait tant de choses, n'avait pu acheter la bibliothèque de Mai, un pareil terme ne devrait pas être appliqué à son gouvernement. Cependant l'Angleterre a pu refuser d'acquérir la collection Soulage, sans que personne ait jugé à propos de lui en faire un reproche.

tarderez guère à expertiser ma bibliothèque. Adieu ! » Ces paroles et cet autre détail, que pour la première fois il confia la clef de son cabinet particulier, où étaient ses papiers secrets, à son exécuteur testamentaire, le cardinal Altieri, permettent de supposer que des symptômes précurseurs, invisibles pour les autres, l'avaient averti de sa fin prochaine.

On trouva dans les papiers de Mai son épitaphe écrite de sa main ; elle a été gravée au bas de ce monument funèbre qu'on élève aujourd'hui dans son église titulaire de Sainte - Anastasie. Benzoni, un des artistes les plus distingués de Rome, est le sculpteur choisi par Mai lui-même pour ce travail.

Voici l'inscription qu'on y plaça :

*Qui doctis vigilans studiis mea tempora trivi,
Bergomatum soboles, Angelus, hic jaceo.
Purpureum mihi syrma dedit rubrumque galerum
Roma; sed empyreum das mihi, Christe, polum.
Te expectans, longos potui tolerare labores;
Nunc mihi sit tecum dulcis et alta quies!*

Nos lecteurs voudront bien être assez indulgents pour accepter la traduction suivante :

Moi, Angelo, enfant de Bergame, après avoir consacré ma vie et mes veilles à de savantes études, je repose ici. Rome m'a revêtu de la robe et du chapeau de pourpre; mais toi, ô Christ ! tu me donnes le ciel empyrée. En attendant le moment de te posséder, j'ai pu soutenir de longs travaux. Puissé-je maintenant jouir près de toi d'un doux et profond repos !

Cette épitaphe fait connaître l'homme, qui, en vérité, avait conscience de ses grands talents et du noble emploi qu'il en avait fait, des longs travaux de sa vie entière et de ses succès si bien acquis ; mais en tout et toujours ce sentiment s'accordait avec les principes, les pensées et la conduite d'un véritable ecclésiastique. Depuis sa jeunesse jusqu'à sa vieillesse, Mai, toujours humble et modeste, avait été orné de toutes les vertus sacerdotales. Si on lui parlait de ses grands travaux, il rougissait et cherchait à détourner la conversation en protestant avec douceur. Ses habitudes étaient fort simples et sobres : il se levait de très-bonne heure, et, après sa messe, s'installait à ses livres avant six heures, et consacrait

à l'étude toute la matinée, avec la seule interruption d'un léger repas. Sans doute, à une certaine époque de sa vie, aussi bien avant qu'après son élévation à la pourpre, il eut à donner des audiences ; il ne se dispensa jamais des cérémonies religieuses auxquelles assistaient les autres cardinaux. Néanmoins chaque moment qu'il pouvait dérober à ces devoirs, toujours scrupuleusement accomplis, était consacré à ses travaux de prédilection ; et je crois même que, pendant le temps que son secrétaire employait à chercher un papier dans une salle voisine, il trouvait moyen de copier ou de traduire une ligne du manuscrit ouvert sur son bureau. Il fréquentait peu la société, sauf durant quelques minutes, lorsqu'un devoir de politesse l'exigeait impérieusement. Une promenade solitaire en voiture, que j'avais parfois l'honneur de partager, ou une petite course à pied, étaient à peu près les seules récréations qui avaient pour lui le droit d'interrompre le doux commerce littéraire qui avait captivé son cœur dès sa jeunesse. Le soir venu, ses domestiques étaient congédiés, sa porte inexorablement fermée ; il demeurait seul avec ses manuscrits. Sa lampe, qu'on voyait longtemps briller dans la nuit, éclairait jusqu'à une heure avancée les travaux dont il était prodigue.

Cette vie solitaire et ce peu de goût pour la société lui acquirent, auprès de ceux qui ne le connaissaient pas, la réputation d'avoir un caractère morose et fier ; ce prétendu défaut disparaissait aussitôt que l'on s'approchait de lui. Il était des plus affables, bon et disposé à vous aider de ses conseils ou de ses directions ; et, bien qu'on l'interrompît dans son propre travail, il ne témoignait jamais ni impatience ni souhait d'être débarrassé d'une visite. Sa physionomie favorisait peut-être cette inexacte appréciation de son caractère. Un front noble, qui semblait capable de contenir dans un ordre admirable toutes les richesses de la science, frappait les regards de ceux qui assistaient à un office pontifical, et inspirait le désir de connaître celui qui se faisait remarquer par tant de distinction. Ses yeux étaient profondément enfoncés sous leurs orbites, et ses sourcils froncés comme ceux d'une personne dont la vue est courte et chez qui l'effort habituel a rendu cette contraction permanente. Ses traits étaient dignes et d'un beau type intellectuel. Sa conversation était sérieuse, d'une gravité sévère pour ceux qui se contentaient de le regarder, mais non pour ceux qui l'écoutaient. On était naturellement porté à l'entretenir de sujets graves, à tirer profit de sa conversation, à y prêter une attention pleine de respect, ou plutôt de vénéra-

tion ; et l'on se sentait en présence d'un homme vertueux et sage, avec lequel on serait fier un jour d'avoir été familier. Il n'y avait pas l'ombre de hauteur ou d'arrogance ni rien de sarcastique dans ses manières ; on n'était point écrasé du poids de son génie et de son rare savoir. Et néanmoins on distinguait nettement l'un et l'autre dans tout ce qu'il écrivait. Son geste était calme, expressif, mais sans passion ; persuasif, éloquent, mais sans fracas. Ses discours imprimés sont des modèles de beau style et de nobles pensées.

Un reproche qu'on lui a fait souvent, c'est d'avoir fait preuve de petitesse en empêchant les autres de partager les avantages dont il jouissait. Il fermait, prétendait-on souvent, l'entrée du Vatican, surtout aux savants étrangers qui désiraient collationner des manuscrits en vue d'un travail particulier. Je puis dire, d'après mon expérience personnelle, que je n'ai jamais éprouvé ni observé rien de pareil. En tout temps je l'ai trouvé non-seulement rempli d'obligeance, mais d'une extrême bonté ; et il m'a été permis d'examiner, de collationner et de copier tous les manuscrits dont je pouvais avoir besoin pour mes études¹. En général j'ai pu voir la grande salle de lecture encombrée de savants laborieusement courbés sur les manuscrits. Il est plus probable qu'il n'encourageait pas les flâneurs ou les personnes qui se présentaient sans but arrêté. Mais je mets en doute qu'un refus de sa part ait privé l'auteur de n'importe quel grand ouvrage classique de notre temps, des avantages qu'il eût pu retirer de l'examen des manuscrits à Rome, ou qu'un savant bien recommandé ait été mal reçu. Comme tous ceux qui, grands travailleurs eux-mêmes, exigent un bon travail de ceux qui sont sous leurs ordres, Mai avait fait des mécontents dans la bibliothèque même ; mais le temps a pleinement justifié la rigueur avec laquelle il réclamait leurs soins vigilants.

Nous caractériserons peut-être mieux Mai et ses travaux en leur appliquant ces deux éloges réunis, extraits d'un ancien poète :

*Angele Mai, studioso, memor, celer, ignoratis
Assidue in libris, nec nisi operta legens ;*

¹ Dès 1827, je m'exprimais ouvertement à ce sujet dans le passage suivant : « Neque pariter silentio prætermittendus vir toto literario orbi clarus, ill. Angelus Mai, sub cujus auspiciis Bibliothecæ Vaticanæ κειμήλια Syriaca evolvi ; quique, quum nihil a se alienum putet quod literis sacris profanisque, quas omnes, dum colit, exornat, possit bene vertere me in his studiis aliquid proficere conantem, jam non dicam humanitate, sed et benevolentia est prosecutus. » *Horæ Syriacæ*. Præf., p. XIII.

*Exesas tineis opicasque evolvere chartas
 Major quam promptis cura tibi in studiis.
 Aurea mens, vox suada tibi, tum sermo quietus :
 Nec cunctator eras, nec properante sono.
 Pulchra senecta, nitens habitus, procul ira dolusque,
 Et placidæ vitæ congrua meta tibi*¹.

Le lecteur voudra bien accepter encore cette traduction :

O Angelo Mai, passionné pour l'étude, doué d'une mémoire heureuse, d'un travail rapide, constamment plongé dans les livres, ne lisant que des choses difficiles et obscures, tu as mieux aimé dérouler et déchiffrer des parchemins poudreux et rongés des vers que de te livrer à de plus faciles études. Doué d'une riche intelligence, d'une parole persuasive, d'un langage calme, d'une mesure constante dans tes paroles, jouissant d'une belle vieillesse, d'un extérieur agréable, d'un caractère doux et exempt d'artifice, après une vie paisible, tu as atteint le terme ordinaire de la vie.

Niebuhr pouvait donc justement dire de lui, en empruntant les paroles d'Ennius, que c'était un homme providentiellement accordé à notre siècle et qu'aucun concitoyen ni étranger ne saurait le récompenser de ses travaux².

CHAPITRE VI

CARACTÈRE DE GRÉGOIRE XVI

Il n'existe plus guère qu'un gentilhomme anglais, célèbre par son amour de l'art, qui ait vu Pie VII, lorsqu'il fut élu à Venise, en 1800. Il est permis de douter qu'il existe une autre personne dans les trois royaumes dont les souvenirs sur les pontifes remontent aussi loin. Des centaines, sinon des milliers d'Anglais, se souviennent de Grégoire XVI. Il en est bien peu qui, ayant été à Rome sous son long pontificat, l'aient quittée sans avoir obtenu

¹ Ausonius, *Prof. de Victoria et Staphylio*.

² In vita Agathie.

cet honneur et cette satisfaction. On peut donc dire que tout ce qui a été seulement un spectacle pour les yeux existe à l'état de souvenirs dans presque toute l'Angleterre, et chez l'une ou l'autre génération des familles adonnées aux voyages.

Ces personnes, dont les observations se bornaient à l'extérieur, avaient remarqué qu'au premier coup d'œil les traits de Grégoire XVI ne semblaient pas d'un type aussi noble que celui de ses prédécesseurs. Ils étaient larges, ronds, et manquaient de ces touches délicates qui donnent l'idée d'un génie élevé ou d'un goût distingué. Mais ce jugement changeait quand on l'approchait de plus près et qu'on entrait en conversation avec lui. Il ne s'exprimait couramment qu'en italien et en latin ; en conséquence, ceux qui, ayant à s'entretenir avec lui, étaient obligés de se faire répéter deux fois la même phrase par un interprète, comme feu le baron Kestner par exemple, ne pouvaient se former qu'une opinion fort imparfaite du charme de sa conversation. Mais ceux qui parlaient italien et l'approchaient uniquement afin de recevoir sa bénédiction, le voyaient bientôt se lancer dans une causerie familière, qui leur faisait presque oublier sa double dignité. Sa figure, surtout quand il parlait de choses graves, s'illuminait alors et se couvrait d'une rougeur émue ; ses yeux étaient brillants d'animation ; son intelligence et son savoir se montraient dans son langage éloquent et gracieux. Je me souviens d'un homme de lettres anglais qui, pendant une audience, avait abordé le sujet de la poésie ; il sortit frappé des observations judicieuses du pape, et surtout de la connaissance étendue qu'il avait de ce sujet.

Il était d'une santé robuste, et d'une vigueur physique et intellectuelle remarquable. Il pouvait fatiguer la plupart de ceux qui l'accompagnaient dans ses courses quotidiennes. Il aimait à se promener assez loin sur l'ancienne voie Flaminienne, jusqu'à Torre di Quinta au delà de Ponte-Molle ; et il se plaisait à voir des gens plus jeunes que lui heureux de remonter sur leurs chevaux ou dans leurs voitures pour retourner chez eux. Sa constitution était si saine et si forte, qu'à son accession il refusa d'attacher un médecin ou un chirurgien à son service, mais ordonna que les revenus de ces emplois seraient capitalisés afin de former une caisse de retraite pour les serviteurs et les officiers du palais. Ces fonds, administrés par lui, s'accrurent et finirent par atteindre un chiffre considérable. Cependant, après quelques années, une affection cancéreuse se déclara chez lui au visage ; en 1835, d'après l'avis du ministre de Prusse, il manda le docteur Alertz,

habile médecin d'Aix-la-Chapelle; j'eus l'occasion de voyager en bateau à vapeur avec lui et le docteur Reumont, attaché pendant bien des années à l'ambassade prussienne de Florence, et bien connu dans le monde artistique et littéraire par ses travaux remarquables sur Andrea del Sarto. Le jeune Allemand, de concert avec le médecin italien du palais, arrêta si efficacement les progrès de la maladie qu'elle ne parut jamais avoir agi sur la constitution de Grégoire XVI, ou avancé ses jours.

Cette vigueur de corps et cette intégrité des organes permirent au pape, pendant tout son règne, de vaquer aux affaires temporelles et ecclésiastiques avec une assiduité infatigable et une bonne humeur qui ne se démentit jamais. Les habitudes plus sévères de la vie claustrale l'avaient accoutumé à la régularité, à la monotonie même de l'existence d'un pape, à la privation des jouissances de la société, aux repas silencieux, à un travail continué durant de longues heures solitaires. Il commençait sa journée de si grand matin, qu'il jugea inutile de se faire assister d'un chapelain pendant sa messe, trouvant peu raisonnable de vouloir contraindre d'autres personnes à s'accommoder d'heures si indues. Son domestique le servait seul. On remarquait chez lui une simplicité de mœurs particulière. Quand il était cardinal-préfet, j'observais qu'il se rendait volontiers lui-même les services que l'on réclame d'un serviteur. Aussi, lui qui pourvut généreusement à la splendeur du culte et remplaça un grand nombre des ornements pillés, il ne voulut jamais porter lui-même rien de coûteux¹.

Son esprit vigoureux, comme nous l'avons remarqué, semblait ne craindre aucun genre de travail. Sa vie n'était certes pas oisive. L'administration des affaires ecclésiastiques est répartie entre les congrégations, ou commissions, selon notre manière de parler; mais le résultat définitif, dans un cas grave, dépend de l'approbation du pape. Il n'était pas rare de voir Grégoire XVI hésiter à donner son consentement, se faire apporter le dossier de l'affaire, et enfin arriver à une solution différente de celle de la congrégation. Le cardinal Acton disait qu'il avait souvenir de huit à dix cas où le pape avait refusé de ratifier le jugement de la congrégation, et l'avait enfin cassé pour des motifs canoniques qui avaient échappé aux nombreux savants qui s'étaient concertés pour le formuler. Il donna des

¹ Par exemple, des chaussures richement brodées, selon la coutume des papes, qui les font orner d'une croix.

preuves de cette perception instinctive dans certaines questions intéressantes des pays étrangers. En voici un exemple : un évêque distingué du Canada s'aperçut que le pape s'opposait à une résolution prise par la Propagande à propos d'un fait relatif à son diocèse ; quelques jours après, ainsi qu'il le raconte lui-même, on reçut de nouveaux renseignements qui justifèrent tout à fait l'exactitude de la décision papale. On cite encore un cas analogue qui se passa en Allemagne.

Je me souviens qu'ayant été admis un jour à une audience particulière, je le trouvai écrivant une longue lettre latine à un évêque d'Allemagne : il daigna me la lire ; c'était un chef-d'œuvre de sentiment et de style. Elle produisit l'effet qu'il en attendait, bien qu'elle eût amené un des exercices les plus rares de la souveraineté pontificale. De même, une autre fois, il écrivit une lettre de plusieurs pages, et envoya cet autographe à un évêque anglais, à propos d'un fait ayant rapport aux affaires ecclésiastiques de ce pays.

L'effervescence et le désordre des temps au commencement de son règne nécessitèrent la publication de longs édits, remplis d'appels touchants et de sentiments généreux qu'on s'accorda, je crois, à attribuer à sa plume. Dans un cas de vie ou de mort, le silence du pape sur le rapport du jugement qui lui est soumis par le président du tribunal équivaut à la ratification de la sentence, qui est alors exécutée. Mais Grégoire XVI exigeait toujours qu'on lui soumit toutes les plaidoiries et les dépositions, qu'il examinait scrupuleusement lui-même : s'il ne faisait aucune observation en rendant les dossiers, on comprenait que la sentence fatale était tacitement approuvée. Néanmoins, la plupart du temps, il penchait du côté de la miséricorde ; et les exécutions étaient rares et ne châtiaient que des crimes atroces. Je ne crois pas qu'il y ait eu une seule exécution politique pendant tout son pontificat.

Dans l'accomplissement de ses grands devoirs Grégoire XVI ne se préoccupait pas des personnalités humaines, ni de l'orgueil ou de la puissance de ceux avec lesquels il traitait. Sous le dernier pontificat, nous avons fait allusion à la grande contestation qu'il avait eu à soutenir, et ce n'est pas notre intention de reprendre ce récit. Il suffira d'ajouter que dans la dernière phase, celle de l'emprisonnement de l'archevêque de Cologne, il soutint pleinement sa réputation d'inflexible fermeté à défendre la cause mise sous la protection de sa dignité sublime. Or il n'est peut-être pas une seule année de son pontificat où il n'ait été contraint de prononcer une

allocution sur l'oppression de l'Église dans l'une ou l'autre contrée du nord ou du sud de l'Europe, à l'est ou à l'ouest du monde. Il disait la vérité simplement, publiquement ; et en général il était récompensé de sa courageuse franchise.

Toutefois le plus douloureux de ces conflits fut celui qu'il eut à soutenir en face avec le plus puissant des souverains d'Europe, habitué à commander sans être contredit, et à ne trouver autour de lui qu'une obéissance passive. Ce prince ne croyait pas qu'il existât un être humain assez audacieux pour lui donner une leçon, ou même lui adresser une réprimande. Il convient d'avertir ici que l'empereur actuel de Russie, n'étant encore que czarewitch, visita Rome, y fut reçu avec le plus grand respect par toutes les classes de la société, et avec une extrême bienveillance par le pape. Le jeune prince exprima sa haute gratitude de cette réception ; et ceux auxquels il en avait fait part me racontèrent qu'il s'était procuré un portrait de Grégoire XVI, en disant qu'il le conserverait toujours comme celui d'un ami qu'il estimait et vénérât profondément. De plus, en 1842, l'empereur, son père, avait envoyé au pape de splendides présents : un vase en malachite, aujourd'hui placé dans la bibliothèque Vaticane, et une ample provision de cette pierre précieuse destinée à la basilique de Saint-Paul. Néanmoins il n'avait pas cessé de traiter durement, sinon cruellement, ses sujets catholiques, surtout les Polonais. Ces malheureux étaient contraints d'adopter la communion grecque, parce qu'on les mettait hors d'état de pratiquer leur culte. A cet égard le saint-siège avait élevé des plaintes publiques et particulières ; aucune réparation n'avait été faite, et le soulagement obtenu était insignifiant. Enfin, au mois de décembre 1845, l'empereur Nicolas I^{er} vint lui-même à Rome. On remarqua en Italie, et aussi, je crois, en Angleterre, les précautions minutieuses et incessantes prises pour le mettre à l'abri des périls d'une conspiration ; comment ses appartements, son lit, sa nourriture, ses gardes étaient surveillés par des yeux vigilants, afin d'éviter toute surprise du fait d'ennemis invisibles. Quoi qu'il en soit, il ne lui arriva rien de fâcheux jusqu'à son importante entrevue avec le chef de cette Église qu'il avait persécutée sans merci, avec ce pontife dont il se considérait lui-même comme le rival en qualité de véritable souverain autocrate, de ce qu'il nommait *l'Église orthodoxe*, et de protecteur reconnu de tous les membres de cette communion. On convint que l'empereur serait assisté de M. de Bouteneff, son ministre à Rome, et que le pape aurait un cardinal à ses côtés. Ainsi

que nous l'avons rapporté, il avait fait choix du cardinal Acton. Ces préliminaires ne semblaient pas annoncer une visite royale, mais plutôt une conférence : c'en était une en réalité. Le pape sentait qu'il avait de solennels et pénibles devoirs à remplir. Pouvait-il permettre au persécuteur de son troupeau d'approcher de sa personne et de s'éloigner, sans un mot de reproche et même de blâme ? Pouvait-il l'accueillir avec le sourire sur les lèvres et un baiser hypocrite ? Pouvait-il l'entretenir des événements futiles du jour, ou de la froide politique du monde ? Impossible ! une telle conduite n'eût pas été seulement en désaccord avec ses dispositions personnelles, mais avec le caractère spirituel dont il était revêtu comme père des fidèles, défenseur des faibles, pasteur d'un troupeau ravagé, représentant d'une longue suite de pontifes que la peur ou le martyr n'a jamais fait descendre à de honteux compromis, et vicaire de Celui qui ne redoute ni les pièges insidieux ni les attaques ouvertes des loups ravisateurs. C'eût été pour sa conscience un remords rongeur et incessant, s'il eût laissé passer cette occasion de répéter en face à l'empereur lui-même ce qu'il avait écrit et dit en son absence, et s'il n'eût pas employé son privilège de souverain à aider sa mission de pontife. Sa lâcheté ou sa tolérance, déguisées sous le nom de politesse de cour ou de douceur de caractère, n'eussent fait que fortifier la confiance en lui-même et la hardiesse d'un persécuteur fanatique qui ne pouvait céder qu'à l'influence d'un grand frein moral.

Certes, la conduite du czar dépendait en grande partie des résolutions que méditait Grégoire XVI. Pie VII, le plus doux des hommes, avait profité de la circonstance de sa captivité pour énumérer avec une ardente charité, à son puissant oppresseur, les maux qu'il avait causés à l'Église. Grégoire XVI n'entreprit jamais aucune affaire importante sans avoir beaucoup prié ; la détermination qu'il allait prendre était trop grave pour n'avoir pas été précédée de longues et ardentes supplications. Quel étaient les intentions de l'empereur, ses idées, ses désirs, en venant à Rome ? Voilà ce qu'il était impossible de conjecturer. Espérait-il intimider le pape par son extérieur imposant, vraiment majestueux, guerrier, impérial ? ou bien le cajoler et le gagner avec des paroles spécieuses et de fausses promesses ? ou encore interpréter sa patience silencieuse comme un signe approbateur ? On l'ignore. Toujours est-il qu'il vint, qu'il vit, et ne put vaincre. Nous avons déjà dit que le sujet et les détails de cette conférence ne furent jamais révélés par le seul témoin qui y avait pris part

à Rome. Ce que le pape en dit était bref, simple, et montrait la conscience de son autorité : « Je lui ai répété les paroles que me suggérait l'Esprit-Saint. »

D'autres témoignages ont prouvé qu'il n'avait pas parlé en vain, et que ses paroles, loin d'être inutiles, avaient été droit au but. Un Anglais qui se trouvait dans la partie du palais que traversa le visiteur impérial au retour de son entrevue, nous a raconté l'air altéré de ce prince. Il était entré, selon son habitude, d'un pas ferme, avec cet air de grandeur royale, ce visage de statue, cette tournure imposante et martiale, libre et aisée, ces regards gracieux et cette politesse pleine de condescendance. Il traversa ainsi les antichambres, semblable à l'aigle impérial, éclatant de beauté et d'ardeur, « aux plumes lisses et brillantes, et à l'œil vainqueur, » tout glorieux de la rapidité de ses ailes infatigables et de la vigueur de ses serres qui n'ont jamais lâché leur proie. Il revint de la conférence, tête nue, les cheveux en désordre, le visage hagard et pâle ; semblable à un homme qui aurait éprouvé en une heure toutes les longues agonies de la fièvre ; marchant à grands pas, les épaules courbées, sans voir ni saluer personne. Il ne donna pas à sa voiture le temps d'arriver au bas des escaliers, mais se précipita dans la cour, et s'éloigna en toute hâte d'un endroit où il paraissait avoir essuyé une défaite. Tel l'aigle jeté du haut de son aire, « de ce nid au milieu des étoiles, » sur des rochers aigus, les plumes flétries, le regard éteint¹, est foudroyé par un pouvoir méprisé jusqu'alors.

Mais soyons pleinement juste. Cette entrevue n'excita point en lui de sentiments de rancune ou de vengeance ; sans doute les paroles du pontife étaient animées du même esprit que celles qu'on avait coutume de broder sur le pectoral du grand prêtre : « Doctrine et vérité, » c'est-à-dire, sûres quant aux principes et d'une exactitude rigoureuse. Elles faisaient naître la conviction et la persuasion. On n'avait pas manqué non plus d'établir les faits et leurs preuves de manière à les rendre irréfutables. La vive émotion qui s'emparait si aisément de Grégoire XVI, n'aura pu être maîtrisée en cette occasion. Pendant ses prières on voyait souvent les pleurs couler sur ses joues brûlantes ; et ceux qui l'approchaient pour lui exposer quelque infortune, ou se trouvaient en sa présence quand on lui annonçait la nouvelle d'un crime, ont vu ses traits se contracter et ses yeux s'obs-

¹ Abdias, I, 8, 4.

curcir de larmes, à l'exemple de l'apôtre saint Paul en proie à ce double chagrin si bien exprimé par ces paroles : « Qui est faible sans que je m'affaiblisse avec lui? Qui est scandalisé sans que je brûle ? » Il est impossible que cette sensibilité ait pu être étouffée par la froideur d'un discours traduit ; elle a dû accompagner les paroles toujours éloquentes de Grégoire XVI lorsqu'il était dominé par l'émotion.

L'effet devait en être d'autant plus grand qu'il n'y avait rien à répondre. Un zèle mal compris, de vieux préjugés, des sentiments naturellement exagérés, avaient sans doute influencé la conduite du czar envers ses sujets catholiques, malgré les bons mouvements de son caractère, que les Russes ont toujours considéré comme généreux, et même paternel. Personne jusqu'alors n'avait eu l'occasion ou le courage d'en appeler au tribunal intérieur de ce sentiment plus noble. Un tel moyen, employé à propos, ne pouvait manquer de réussir :

. *Prima est hæc ultio, quod, se
Judice, nemo nocens absolvitur, improba quamvis
Gratia fallaci prætoris vicerit urna.*

(Juvénal.)

A dater de cette entrevue, les catholiques russes furent traités moins rudement, et peut-être avec plus de justice.

Nous pourrions citer d'autres preuves de la fermeté de Grégoire XVI en certains cas où cette vertu devait s'allier à la prudence. Tel fut l'acte par lequel il retrancha jusqu'à la racine, mais en laissant végéter la branche, un homme dont nous avons déjà parlé, et qui promettait à une époque d'être le chef, comme il avait été le fondateur, d'une belle école politico-religieuse en France, l'abbé de Lamennais. Par l'encyclique du 25 juin 1834, *Singulari nos*, il condamna les *Paroles d'un croyant*, et arracha ainsi le masque de celui qui se montra bientôt lui-même sous son véritable jour aux yeux de ses nombreux partisans, stupéfaits et attristés jusqu'aux larmes. Il agit de même avec une secte différente, celle d'Hermès, en Allemagne, dont les erreurs, purement théologiques, avaient une tendance rationaliste. Cette école menaçait sérieusement l'éducation ecclésiastique sur les bords du Rhin; car elle était soutenue par des professeurs d'une conduite irréprochable et d'une doctrine sûre,

quant au fond. L'erreur insidieuse fut écrasée dès sa naissance, après de longues discussions et beaucoup de patience.

La bonté et la charité se faisaient remarquer dans toutes les actions de Grégoire XVI. Ses aumônes étaient en parfaite conformité avec les traditions et les instincts de la papauté. Il n'est peut-être pas une seule année de son pontificat qui n'ait été marquée par une souscription particulière considérable pour le soulagement de quelque infortune. Il augmenta l'importance et développa les bases du magnifique établissement industriel et hospitalier de San-Michele-a-Ripa, où l'on réunit sous le même toit toutes les classes de malheureux : hommes, femmes, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse la plus décrépite ; pensionnaires des salles d'asile et des maisons de réforme ; peintres, sculpteurs, graveurs, tisserands, cordonniers et charpentiers. Sous la direction libérale du cardinal Tosti et le patronage particulier de Grégoire XVI, qui visitait la maison chaque année, pour examiner ses produits artistiques et manufacturiers, et faire des commandes considérables, cet établissement devint une des plus heureuses combinaisons d'une charité bien organisée. On en peut dire autant d'un autre refuge non moins considérable pour les enfants de la classe inférieure aux Termini, c'est-à-dire aux Thermes de Dioclétien.

Cette maison de refuge était tombée dans un grand abandon ; mais, grâce à la générosité et surtout aux soins paternels du pape, elle reçut un nouveau développement, et n'eut plus besoin que de la main si habile de son successeur pour arriver à toute sa perfection.

Le règne prolongé de ce pontife, — de 1831 à 1846, — offrit d'assez fréquentes occasions d'exercer cette charité que la main droite ne peut cacher à la gauche. C'est ainsi que, du 26 octobre 1831 jusqu'au commencement de 1832, des tremblements de terre successifs détruisirent plusieurs villages et maisons en Ombrie, et secouèrent si violemment des villes entières et leurs somptueux palais que l'on craignit de les voir s'écrouler. Je me souviens d'avoir traversé cette province peu de temps après, et contemplé les tristes résultats de ce fléau. Quelques villages traversés par la route, et beaucoup d'autres dans la montagne, étaient entièrement renversés : la Providence permit que la vie humaine fût moins éprouvée que les biens matériels. Foligno était si ébranlé que, sauf la solide cathédrale et quelques monuments publics, il n'y avait pas un édifice qui ne fût soutenu par des étais ; la rue principale elle-même, dans toute sa longueur, était traversée par des solives qui soutenaient

de chaque côté les inégalités et les saillies des murailles. Aujourd'hui encore, le voyageur peut voir le long des murs de fortes plaques, fixées à l'intérieur par des traverses de fer, qui soutiennent les maisons. Mais la ruine la plus considérable et la plus affligeante fut l'éroulement du noble sanctuaire de Santa-Maria-degli-Angioli. Son dôme, qui s'élevait au milieu de la vallée de Pérouse, juste au-dessous d'Assise, était magnifique ; ce dôme abritait la célèbre Portiuncula, ou chapelle de Saint-François, ce petit oratoire champêtre qui vit les débuts de l'institut merveilleux fondé par ce grand serviteur de Dieu. Toute la nef s'effondra à l'intérieur, abandonnant la coupole miraculeusement suspendue au-dessus du petit sanctuaire, sans qu'une seule brique se soit déplacée ¹.

On ouvrit immédiatement des souscriptions pour venir en aide aux nombreuses souffrances causées par cette calamité : le pape s'inscrivit en tête. Pour ce qui concerne l'église, bien que Grégoire XVI et un grand nombre de personnes aient été fort généreuses, il faut reconnaître le grand mérite d'un simple frère franciscain, Luigi Ferri, de Bologne, qui se dévoua à quêter avec une admirable persévérance : il allait de pays en pays sollicitant des secours, au lieu desquels il avait à supporter patiemment soit des refus et des insultes, soit l'humiliation de se voir traîner comme imposteur devant les tribunaux et condamné à la prison. Il recueillit 16,000 dollars. L'église fut entièrement réparée et rendue au culte environ quarante mois après la catastrophe.

De même, quand le choléra apparut à Ancône, cité qui s'était montrée spécialement hostile à son égard, Grégoire XVI envoya des secours abondants empruntés à ses ressources personnelles.

On sait que sa charité privée était généreuse ; parfois elle prenait une forme particulière, bien que plus spirituelle. Un jour, une dame espagnole, livrée à des troubles de conscience, souhaitait d'abandonner ce fardeau pénible entre les mains du premier pasteur ; à cause d'elle, Grégoire XVI descendit au confessionnal pour y remplir les fonctions d'un

¹ En déblayant cette chapelle, on découvrit qu'une des extrémités avait été peinte à fresque par Pietro Perugino, et coupée de façon à mutiler cette peinture. Overbeck a merveilleusement exécuté à l'autre extrémité une charmante fresque qui représente une vision céleste répandant une pluie de fleurs sur saint François en prières. La gravure a bien fait connaître ce travail. L'artiste vécut plusieurs années dans le couvent, comme un de ses membres, jusqu'à l'achèvement de son œuvre, et ne voulut point accepter d'autre récompense. Voyez *Dublin Review*, vol. I, p. 458. Il avait commencé cette peinture en 1830.

simple prêtre. Une autre dame allemande, fort capable et instruite, la baronne K..., me raconta, un jour, qu'étant encore luthérienne, elle sollicita l'autorisation d'exposer au souverain pontife les difficultés qu'elle ne pouvait résoudre : ce qui lui fut aussitôt accordé. Il la reçut dans son jardin, et, ordonnant à ceux qui l'accompagnaient de l'attendre, il se promena de long en large avec elle, et en leur présence, jusqu'à ce qu'il eût éclairé ses doutes et lui eût donné sa bénédiction. Plus tard, unie à la princesse Borghèse, elle s'occupa avec le plus grand zèle des orphelins du choléra.

Si nous abordons maintenant un sujet qui nous touche de plus près, nous pouvons affirmer qu'il montra toujours plus que de la bienveillance pour ceux qui représentaient notre pays à Rome. Ayant été préfet de la Propagande pendant de si longues années, il avait une connaissance minutieuse des différentes parties de l'Angleterre et de ses colonies, de ses évêques, de ses besoins, de sa condition actuelle et de son avenir. Nous pouvons citer une preuve remarquable de la sagacité de son savoir sur ces matières. Grégoire XVI ne se contenta pas, ainsi que nous l'avons raconté, d'augmenter le nombre des vicariats apostoliques anglais, mais spontanément, sans qu'on le lui eût suggéré, il avertit l'auteur de ce livre qu'il comptait établir la hiérarchie ecclésiastique dans ce pays à la disparition d'un obstacle qu'il décrivit et caractérisa nettement, et qu'il n'était pas en son pouvoir d'éloigner. Lorsqu'on en sera là, remarquait-il, cette forme de gouvernement de l'Église devra être introduite en Angleterre. Quelques années plus tard, mais après sa mort, l'événement qu'il avait annoncé s'accomplit, avec des conséquences qu'il ne pouvait prévoir; et son successeur, qui ignorait ces pressentiments de Grégoire XVI, exécuta presque aussitôt ce que ce dernier avait eu l'idée de faire en des circonstances analogues.

Le collège Irlandais avait des motifs particuliers d'être reconnaissant envers ce pontife. Feu le vénérable évêque de Dromore, alors le révérend docteur Michel Blake, curé d'une paroisse de Dublin, vint restaurer cet établissement, qui avait d'abord été fermé sous l'occupation française, puis incorporé au collège de la Propagande. L'ancien bâtiment, sur le mont Quirinal, ne convenait plus à ce dessein; et Léon XII, par son bref *Plura inter collegia*, du 14 février 1826, assigna pour le nouveau collège une petite maison, autrefois collège de l'Ombrie, située dans la rue *delle Botteghe-Oscure*, et auquel était jointe une modeste église. Le docteur

Blake dirigea le collège jusqu'à l'époque où il le remit entre les mains du révérend docteur Boylan, qui, à son tour, fut remplacé par M^{sr} Cullen, actuellement archevêque de Dublin. Le docteur Blake fut créé évêque de Dromore en 1833, et j'ai encore la joie de le voir remplir avec la même vigueur les devoirs de sa charge.

L'histoire des premiers commencements de la carrière du docteur Blake, racontée par une personne qui avait d'intimes rapports avec cet admirable collège Irlandais, ne manquera pas d'édifier nos lecteurs. Lorsqu'il était encore étudiant à Rome, l'extrême lenteur de son intelligence le faisait passer pour borné. Ce n'était peut-être que le résultat de sa manière peu distincte de s'exprimer, accompagnée d'un bégaiement considérable. Un jour qu'il essayait de donner son avis au milieu d'une discussion entre ses camarades, l'un d'eux lui ferma la bouche avec rudesse en lui disant : « De quoi vous mêlez-vous ? vous êtes le plus grand lourdaud du collège ! » Le coup était douloureux ; mais il fut salutaire. Le jeune homme, plein de douceur, ne répondit pas un mot ; blessé au cœur, il chercha la solitude. Il réfléchit sur ce qui venait de lui être reproché en public, sans que personne élevât la voix pour sa défense, et avec l'approbation générale : oui, tel était son caractère aux yeux de ses compagnons, telle était l'opinion de ses meilleurs amis. S'ils avaient pris soin de lui taire cette vérité, l'un d'eux venait de la laisser échapper ; cette dure leçon devait plutôt exciter sa reconnaissance. Qu'avait-il à faire maintenant ? Une telle accusation devait être effacée, son propre caractère modifié. Il fallait détruire à n'importe quel prix les causes réelles ou imaginaires qui avaient amené ce jugement. Ce devait être le continuel effort de sa vie d'étudiant, et un souvenir profondément gravé dans sa mémoire.

Aussitôt il se met à l'œuvre, et écrit en grosses lettres ces mots : « Le lourdaud du collège, » sur un morceau de papier qu'il place sur son pupitre, à l'abri des regards de ses compagnons, mais de façon à ce qu'il soit toujours devant ses yeux. Pendant les heures régulières d'étude, l'inscription était là ; pendant le travail qu'il prenait sur ses récréations, il trouvait encore cet aiguillon à ses côtés. Il adopta une prononciation lente et mesurée qu'il conserva toute sa vie, mais qui remédia parfaitement à son défaut de naissance. Il ne tarda pas à occuper une place honorable dans sa classe et dans l'estime de ses condisciples, ses juges les plus sévères et les plus implacables, qui néanmoins ignoraient l'existence du talisman, secret de ses succès. C'est ainsi qu'il franchit les

honorables degrés de sa sainte profession, et en atteignit les plus hautes dignités. Plus d'une fois cette anecdote m'a paru efficace pour relever le moral d'un étudiant découragé; mais le nom du héros demeura toujours un secret.

En 1836, Grégoire XVI accorda au collège Irlandais une maison plus vaste et un jardin considérable. Ce qui la rendit surtout précieuse, c'est que l'église annexée était l'ancienne basilique de Santa-Agata-in-Suburra, que saint Grégoire lui-même, ainsi qu'il nous le raconte dans ses Dialogues, purifia des souillures de l'arianisme en de graves et particulières circonstances. C'est aussi l'église diaconale du cardinal Antonelli, qui l'a réparée et embellie avec une extrême libéralité.

Quant au collège Anglais, Grégoire XVI ne manqua jamais de lui témoigner la plus grande bienveillance. Il le visita à deux reprises : une fois tandis que je le dirigeais, et dans les circonstances suivantes. Avec une bonté que je n'avais pas sollicitée, il m'avait deux fois mis au nombre de ses camériers, d'abord honoraires, ensuite de première classe. Je n'avais connu ces intentions si gracieuses qu'au moment de leur accomplissement, et jamais on n'avait permis que j'acquittasse aucun des droits exigés. Ces charges, auxquelles ne sont point attachés d'émoluments, vous donnent peut-être les meilleures places pour bien voir les fonctions publiques. Le 2 février 1827, anniversaire de l'élection du pape, je me rendais à mon poste, à la chapelle Sixtine, lorsque j'entendis une voix me dire à l'oreille que le lendemain, de bonne heure, Sa Sainteté avait l'intention de visiter notre maison. C'était un des prélats attachés de plus près à la personne du pape qui nous donnait cet avis, afin que nous ne fussions pas trop surpris; autrement nous n'aurions été prévenus que dans la soirée, trop tard pour faire les préparatifs indispensables. En conséquence, tout fut bientôt prêt. Le noble édifice du collège a une suite de vastes salles très-bien disposées, même pour une réception papale. La première était ornée d'une chose assez rare à Rome jusqu'à cette époque : une collection de grandes cartes montées sur des rouleaux, et apportées d'Angleterre. La seconde renfermait un certain nombre de peintures précieuses. La troisième était une bibliothèque. Dans la première on avait élevé un trône où le pape reçut les habitants de la maison et quelques amis réunis à la hâte. Ce qu'il y a d'agréable dans ces occasions, c'est de n'avoir point à présenter d'adresse, ni de réponses officielles à faire; en d'autres termes, on évite toutes les banalités, et l'on n'est point tenu de se montrer aussi

prolixes d'un côté qu'on a été réservé de l'autre. Une familiarité libre et aisée est le propre de ces entrevues entre un souverain et ses sujets. Les reparties innocentes, de plaisantes anecdotes, et, mieux encore, un bon et franc rire n'y sont point déplacés ou défendus. Les cérémonies au pied du trône furent courtes, et Grégoire XVI, assis dans la bibliothèque, se mit bientôt à causer d'un ton aimable et animé, selon son habitude, avec tous ceux qui l'environnaient. Il avait entendu dire qu'à l'occasion d'un de mes voyages en Angleterre, en 1836, j'en avais rapporté quelques curiosités; il exprima le désir de tout voir. Il parcourut donc les différentes parties de la maison, et examina avec un plaisir évident plusieurs objets étrangers; rien ne l'intéressa plus que la pompe à bière, dont nous nous servions pour élever non le produit du houblon, mais celui de la vigne. Ce qui ne l'amusa pas moins fut une immense caisse de pharmacie, que son constructeur, à Londres, avait déclarée être la plus vaste et la plus complète qu'il eût jamais faite; celle qui s'en rapprochait le plus avait été commandée pour l'empereur du Maroc. Les bouteilles renfermant les compositions les plus mystérieuses de la pharmacopée anglaise, avec leurs étiquettes dorées, le fini et l'élégance de toutes leurs parties, la perfection de leur emballage, faisaient presque oublier ce frémissement de terreur avec lequel un esprit ordinaire contemple une si grande collection de ce que les gens en bonne santé appellent des drogues. On ne leur accorde le nom de remèdes que lorsqu'on les voit dans de petites fioles à côté de son lit.

Les heures de la matinée s'écoulèrent agréablement, et cette visite sans cérémonie se continua en une charmante promenade jusqu'à la porte. Après des adieux pleins de bienveillance, les voitures royales se dirigèrent avec rapidité vers un autre établissement qui allait être honoré à son tour d'une semblable visite de carnaval. Naturellement, nous ne voulûmes pas permettre que l'événement de ce jour s'effaçât de notre mémoire; et, selon l'usage, nous en perpétuâmes le souvenir par l'inscription suivante :

GREGORI. XVI. PONT. MAX.
 CATHOLICÆ. RELIGIONIS. PROPAGATORI
 QUOD. III. NONAS. FEBRUARIAS. AN. M. D. CCC. XXXVII
 COLLEGIUM. ANGLORUM. INVISENS
 ALUMNOSQUE. ADLOQUIO. ET. OMNI. BENIGNITATE. SOLATUS
 STUDIOSSISSIMAM. ANIMI. VOLUNTATEM

IN. CATHOLICOS. ANGLOS. UNIVERSOS
 PUBLICO. HOC. TESTIMONIO. DECLARAVIT
 NICOLAUS. WISEMAN. COLLEGII. RECTOR
 IIDEMQUE. ALUMNI
 AD. MEMORIAM. AUSPICATISSIMI. DIEI
 IN. ANGLORUM. CATHOLICORUM. ANIMIS. ALTE. DEFIXAM
 POSTERITATI. COMMENDANDAM
 THOMA. WELD. PRESB. CARD. PATRONO. SUFFRAGANTE
 DEVOTI. SANCTITATI. MAJESTATIQUE. EJUS

Une autre plaque de marbre rappelle une seconde visite au collège en 1843; mais cet événement ne rentre pas dans nos souvenirs personnels.

Nous arrivons maintenant aux dernières pages de notre travail, d'autant plus difficiles qu'elles sont plus agréables au lecteur. Elles contiennent nos impressions intimes du caractère de Grégoire XVI, qui se distinguent des réminiscences purement officielles. Il faut nécessairement se contenter d'observations générales. Qu'on me permette donc de le redire, j'ai pu connaître ce pontife tandis qu'il occupait une position secondaire, et que personne ne songeait à lui comme futur souverain; ce qui ne m'avait pas été possible avec aucun de ses prédécesseurs. J'avais fréquemment à le voir pour affaires en sa qualité de préfet de la Propagande; je le trouvais toujours simple dans ses mœurs et d'un commerce aimable. Grâce à la lucidité de ses vues et à la vivacité de son intelligence, les rapports de tout genre devenaient avec lui aisés et agréables. Une fois qu'on avait gagné sa confiance dans les questions concernant surtout la charge qu'on avait à remplir, elle ne tardait pas à s'étendre à d'autres sujets. J'en pourrais donner plusieurs exemples qui appartiennent même à l'époque de son pontificat. Non-seulement on obtenait sans peine une audience un jour ordinaire et aux heures habituelles, mais on l'accordait avec bonté à peu près en tout temps, lors même que l'antichambre était close et le jour réservé aux occupations particulières. En effet, il n'était pas rare de recevoir l'ordre de se rendre à l'instant au palais en costume ordinaire. Je me rappelle fort bien une occasion où cette bienveillance familière me tira d'un mauvais pas. En 1835, j'avais entrepris de donner quelques conférences auxquelles j'ai fait allusion plus haut, dans les appartements du cardinal Weld. Elles étaient suivies par une société nombreuse et lettrée. Un jour je n'avais pu rédiger ma conférence à temps, et je travaillais en

vain à réparer ce retard. Les minutes s'envolaient avec rapidité, et mes progrès n'étaient pas en rapport avec les matériaux accumulés devant moi. L'heure fatale de midi allait sonner; je ne savais quelle excuse inventer, ni par quel misérable subterfuge remplacer la partie inachevée et encore importante de ma tâche, car on avait imprimé et répandu un programme des conférences. Juste au dernier moment, une voiture pontificale s'arrêta à la porte, et l'on me transmit l'ordre d'y monter, parce que Sa Sainteté désirait m'entretenir. C'était en vérité le *Deus ex machina*, le dernier et le seul expédient qui pût me tirer d'embarras. On envoya un messenger prévenir mes auditeurs, déjà nombreux, de la cause imprévue qui me forçait à tout remettre au lendemain. Le motif qui m'avait fait appeler était sans importance. Grégoire XVI était loin de soupçonner l'étendue du service qu'il m'avait rendu sans le savoir. *Sic me servavit Apollo.*

Mais ici je dois m'arrêter. Il me recevait avec la cordialité d'un père; un affectueux embrassement remplaçait les formes cérémonieuses de l'entrée. Un jour il me faisait asseoir familièrement à ses côtés pour causer avec lui; un autre fois le temps se passait à visiter les *penetralia* des appartements pontificaux, modestes pièces d'entre-sol, desservies par un escalier intérieur. Là Grégoire XVI avait rangé une collection choisie de livres favoris, de toutes les parties du monde, magnifiquement reliés, des objets d'art exquis, des miniatures, des copies et même des tableaux originaux; il me posait aussi de nombreuses questions sur les œuvres anglaises. Ce serait trahir une confiance qui doit m'être sacrée que de révéler tout ce que j'ai eu le bonheur de recueillir pendant ces visites. Bien des paroles que j'entendis alors me reviennent à l'esprit dans les moments de trouble, semblables à des étoiles qui ne brillent pas seulement de leur propre lumière, mais dont les rayons paraissent plus vifs à cause des ténèbres qui les environnent. Ces paroles ont eu un effet magique sur les événements qui les ont suivies, leurs promesses et leurs pronostics se sont accomplis, et leur secours ne m'a jamais fait défaut. Ces faveurs innombrables, tant de preuves de bonté si inattendues et si peu méritées, cette liberté ou plutôt cette familiarité continue de rapports, autorisées par la bonté et la condescendance de ce pontife, me font chérir sa mémoire comme celle d'un père plutôt que d'un souverain. Ses grands et chaleureux encouragements dans mes travaux littéraires ou ecclésiastiques malgré leur peu de valeur, sa confiance en ma fidélité

au milieu d'affaires d'une importance beaucoup plus grande, et mille autres marques d'affectueuse estime qui me rendirent plus douloureuse encore la séparation qu'elles amenèrent, tous ces motifs réunis font que je me souviens de Grégoire XVI avec un sentiment particulier, distinct de celui qu'aucun de ses prédécesseurs a pu me faire éprouver. Ce n'est pas une vénération plus grande que pour Pie VII, ni une reconnaissance plus vive que pour Léon XII, ni un respect plus sincère que pour Pie VIII, mais plutôt un de ces mouvements d'affection qui ne franchissent pas ordinairement le cercle étroit des relations domestiques. Je conserve aussi un attachement tendre et dévoué pour une autre personne, dont j'espère n'avoir jamais à rappeler les vertus à titre de souvenirs du passé.

La fin même du pontificat de Grégoire XVI, ses dernières années et sa fin édifiante n'appartiennent déjà plus à ces souvenirs imparfaits. Si les aimables compagnons de notre voyage dans le passé éprouvent le désir de connaître ces détails, ils devront s'adresser à la mère commune de tous les fidèles, dont la mémoire a recueilli avec plus d'exactitude que la nôtre, et comme un trésor, les actes et les vertus de ses pontifes et de leurs ancêtres dans la foi :

Hactenus annorum, comites, elementa meorum

Et meminini, et meminisse juvat; scit cœtera Mater.

(Stace.)

APPENDICE

APPENDICE

Nous croyons être agréables aux lecteurs en plaçant à la suite de l'ouvrage du savant cardinal, comme complément de l'histoire de Pie VII : 1^o le texte du concordat de 1801, qui règle encore aujourd'hui en France les relations de l'Église et de l'État; 2^o le récit fait par M. Artaud de Montor de l'occupation de Rome en 1808, et de l'arrestation du pape Pie VII conduit à Savone.

CONCORDAT DE 1801

Sa Sainteté le souverain pontife Pie VII, et le premier consul de la république française, ont nommé pour leurs plénipotentiaires respectifs :

Sa Sainteté, Son Éminence monseigneur Hercule Consalvi, cardinal de la sainte Église romaine, diacre de Sainte-Agathe *ad Suburram*, son secrétaire d'État; Joseph Spina, archevêque de Corinthe, prélat domestique de Sa Sainteté et assistant au trône pontifical; et le père Caselli, théologien consultant de Sa Sainteté, pareillement munis de pleins pouvoirs, en bonne et due forme.

Le premier consul, les citoyens Joseph Bonaparte, conseiller d'État; Cretet, conseiller d'État; Bernier, docteur en théologie, curé de Saint-Laud d'Angers, munis de pleins pouvoirs.

Lesquels, après l'échange des pleins pouvoirs respectifs, sont convenus de ce qui suit :

*Convention entre Sa Sainteté Pie VII et le gouvernement
Français.*

Le gouvernement de la république reconnaît que la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de la grande majorité des citoyens français.

Sa Sainteté reconnaît également que cette même religion a retiré et attend encore en ce moment le plus grand bien et le plus grand éclat de l'établissement du culte catholique en France, et de la profession particulière qu'en font les consuls de la république.

En conséquence, d'après cette reconnaissance mutuelle, tant pour le bien de la religion que pour le maintien de la tranquillité intérieure, ils sont convenus de ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}

La religion catholique, apostolique et romaine sera librement exercée en France. Son culte sera public, en se conformant aux règlements de police que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique.

ART. 2

Il sera fait par le saint-siège, de concert avec le gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français.

ART. 3

Sa Sainteté déclarera aux titulaires des évêchés français qu'elle attend d'eux avec une ferme confiance, pour le bien de la paix et de l'unité, toute espèce de sacrifice, même la résignation de leurs sièges.

D'après cette exhortation, s'ils se refusaient à ce sacrifice commandé par le bien de l'Église (refus néanmoins auquel Sa Sainteté ne s'attend pas), il sera pourvu, par de nouveaux titulaires, au gouvernement des évêchés de la circonscription nouvelle de la manière suivante :

ART. 4

Le premier consul de la république nommera, dans les trois mois qui

suiront la publication de la bulle de Sa Sainteté, aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle. Sa Sainteté confèrera l'institution canonique suivant les formes établies par rapport à la France, avant le changement de gouvernement.

ART. 5

Les nominations aux évêchés qui vaqueront dans la suite seront également faites par le premier consul, et l'institution canonique sera donnée par le saint-siège, en conformité de l'article précédent.

ART. 6

Les évêques, avant d'entrer en fonctions, prêteront directement entre les mains du premier consul le serment de fidélité qui était en usage avant le changement de gouvernement, exprimé dans les termes suivants :

« Je jure et promets à Dieu, sur les saints Évangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la constitution de la république française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique; et si dans mon diocèse, ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'État, je le ferai savoir au gouvernement. »

ART. 7

Les ecclésiastiques du second ordre prêteront le même serment entre les mains des autorités civiles désignées par le gouvernement.

ART. 8

La formule de prière suivante sera récitée à la fin de l'office divin, dans toutes les églises catholiques de France :

Domine, salvam fac rempublicam.

Domine, salvos fac consules.

ART. 9

Les évêques feront une nouvelle circonscription des paroisses de leurs diocèses, qui n'aura d'effet qu'après le consentement du gouvernement.

ART. 10

Les évêques nommeront aux cures. Leur choix ne pourra tomber que sur des personnes agréées par le gouvernement.

ART. 11

Les évêques pourront avoir un chapitre dans leur cathédrale, et un séminaire pour leur diocèse, sans que le gouvernement s'oblige à les doter.

ART. 12

Toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres non aliénées, nécessaires au culte, seront mises à la disposition des évêques.

ART. 13

Sa Sainteté, pour le bien de la paix, et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni elle ni ses successeurs ne troubleront, en aucune manière, les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y attachés, demeureront incommutables entre leurs mains, ou celles de leurs ayants cause.

ART. 14

Le gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés dont les diocèses et les cures seront compris dans la circonscription nouvelle.

ART. 15

Le gouvernement prendra également des mesures pour que les catholiques français puissent, s'ils le veulent, faire, en faveur des églises, des fondations.

ART. 16

Sa Sainteté reconnaît dans le premier consul de la république française les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'elle l'ancien gouvernement.

ART. 17

Il est convenu entre les parties contractantes que, dans le cas où quelqu'un des successeurs du premier consul actuel ne serait pas catholique, les droits et prérogatives mentionnés dans l'article ci-dessus, et la nomination aux évêchés, seront réglés, par rapport à lui, par une nouvelle convention.

Les ratifications seront échangées à Paris dans l'espace de quarante jours.

Fait à Paris, le 26 messidor de l'an IX de la république française (15 juillet 1801).

OCCUPATION DE ROME

(1808)

ARRESTATION DE PIE VII, CONDUIT A SAVONE

I

Napoléon ordonna d'occuper Rome , en déclarant que l'armée allait à Naples ; puis on annonça que l'occupation serait passagère. Les troupes entrèrent le 2 février (époque qui deviendra *mémorable*). Le commandant du fort Saint-Ange , M. Ange Colli, remit au général Miollis une protestation contre l'occupation de cette citadelle. Le 3, Sa Sainteté reçut M. Alquier et le général Miollis. Le pape leur déclara que tant que les troupes seraient à Rome, il se considérerait comme prisonnier, et qu'aucune négociation n'était plus possible. Les jours suivants se passèrent en récriminations réciproques, relativement à une proclamation publiée par le cardinal Casoni. Le 8, le pape consentit à voir les officiers de l'état-major. « Nous aimons toujours les Français , dit-il ; quelque douloureuses que soient les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons , nous sommes sensible à la démarche que vous faites auprès de nous. Vous êtes célèbres dans toute l'Europe par votre courage, et nous devons rendre justice aux soins que vous mettez à faire observer une discipline exacte par les soldats que vous commandez. »

Les ministres étrangers étaient animés de sentiments divers. Le cardinal Casoni leur avait adressé une note le 2 février, pour leur donner communication de l'état des négociations ; et le gouvernement pontifical n'éprouvera plus dorénavant de nouveaux chagrins , qu'il ne prenne le

soin d'en instruire ces ministres. C'est ainsi que dans toute l'Europe, à dater de cette époque, on a connu avec détails ce qui se passait à Rome.

Napoléon avait dit qu'il aimait beaucoup les mémoires envoyés par des habitants du pays sur les affaires en litige. M. Alquier transmit des observations d'un prélat sur le nombre de cardinaux que devait demander la France : cette circonstance a cela de bizarre, que le mémoire est quelquefois rédigé dans un ton moqueur, et que M. Alquier ou a oublié d'en prendre connaissance, ou ne l'a pas bien compris.

Pie VII ayant cessé toutes ses promenades au dehors, le corps diplomatique chercha à lui faire adopter un autre genre de vie. Le pape répondit avec obligeance qu'il remerciait de cet intérêt, mais qu'il ne sortirait plus du palais de Monte-Cavallo, tant qu'il y aurait une armée étrangère dans Rome.

La santé du cardinal Casoni ayant donné de vives inquiétudes, le pape nomma pro-secrétaire d'État le cardinal Joseph Doria (il est à remarquer que, depuis le départ du cardinal Consalvi, la place de secrétaire d'État ne fut remplie que par intérim). Un des premiers actes du cardinal Joseph fut d'annoncer que le pape n'autorisait pas les fêtes du carnaval, dans l'état de deuil où était la ville de Rome, et même dans l'intérêt des Français, qu'on pourrait insulter à l'abri du masque.

On ne peut pas méconnaître que, dans beaucoup de lettres, M. Alquier parlait avec élévation et avec courage. Il avait cru pouvoir prendre sur lui de ne pas remettre, lors de l'occupation, une note en style de sophiste, qu'on lui avait envoyée de Paris. M. Alquier avait offensé, non pas Napoléon souverain, mais Napoléon auteur. Une injonction nouvelle prescrit à l'ambassadeur *sans tact* de remettre cette note que le vainqueur de l'Italie avait dictée, et d'exiger des passeports, si on n'accède pas à toutes les injonctions faites au saint-siège.

M. Alquier, n'obtenant aucune concession, demanda ses passe-ports. Avant de partir, il *accrédita*, comme chargé d'affaires, M. Lefebvre, son secrétaire d'ambassade, qui *mit* dans ses relations avec la cour romaine toute la politesse, tous les égards, tout le désir de réussir et de concilier qu'on pouvait espérer ; mais lui-même il reçut l'ordre de se préparer à quitter Rome, où le général Miollis demeurerait maître de la police du pays. Le général ayant fait assembler la troupe pontificale, et l'ayant incorporée de force dans la troupe française, le cardinal Joseph protesta par une note très-animée, en date du 16 mars. Le colonel Friess avait con-

senti à abandonner le service du pape ; le vice-roi lui écrivit de Milan pour le féliciter au nom de l'empereur :

« Sa Majesté me charge de vous assurer que vous et vos soldats ne rentrerez plus sous les ordres des prêtres ; que les soldats d'Italie doivent être commandés par des hommes qui puissent les conduire au feu , et qu'il ne leur est pas plus permis de prendre l'ordre par des prêtres que par des femmes. »

Le 27 mars, le pape dut renoncer aux services du cardinal Joseph Doria, qui eut ordre, comme Génois, de quitter Rome, et il nomma, pour le remplacer, le cardinal Gabrielli, Romain. M. Lefebvre ne pouvait absolument et ne devait certainement rien obtenir du pape, parce qu'on lui demandait la cession de presque tous ses droits. Une dernière tentative fut faite auprès d'une personne qui jouissait d'une grande considération, et que l'on supposait un des auteurs du projet relatif à *l'empire d'Occident*. Cette personne finit par adresser à M. Lefebvre le billet ci-joint ; on y verra que le sentiment et la résistance du pape n'étaient pas approuvés par tous ceux qui l'entouraient. Ce billet porte la date du 18 avril.

« Plût à Dieu que j'eusse quelque chose de nouveau et *de bon* à vous dire ! J'ai conjuré hier Sa Sainteté de ne pas nous perdre ; mais elle ne se montra pas disposée à entrer dans une ligue offensive. Elle m'apporta l'exemple de Clément XI, qui ne voulut pas entrer dans une ligue purement *défensive* avec la France. Je vois, avec douleur, *sûre notre perte*, et il faut se résigner. Je vous prie, mon cher, d'être persuadé que personne n'en est plus *trafiagée* (*sic*) que moi... Je suis chargé... Puisse le Ciel opérer un changement et un arrangement qui puisse empêcher votre départ ! Adieu, mon cher ami. »

On aurait tort de croire que le pape conservait encore un espoir d'accommodement ; il voyait un désir toujours renaissant de le dépouiller. En conséquence, il lui avait paru convenable d'ordonner au cardinal Caprara de demander ses passe-ports. Avec cette nouvelle M. Lefebvre reçut l'ordre de demander les siens. On le regretta dans Rome. C'était un homme de bonnes et belles manières ; il avait écrit courageusement, il ne parlait pas du pape dans des termes inconvenants. Même il se serait compromis, si cela eût été possible, dans ces circonstances où des destinées de plomb pesaient sur le saint-siège.

Le 21 avril, un piquet de soldats enleva militairement le gouverneur de Rome, monsieur Cavalchini. Avant de consentir à partir, il se retira dans son cabinet, et il fit publier la lettre suivante qu'il écrivait au pape :

« Il n'y a jamais eu de moment de ma vie où mon âme ait éprouvé autant de consolation et de paix, que le moment où j'adresse à Votre Sainteté cette lettre respectueuse. Heureuse lettre, à qui il sera permis au moins de s'approcher du trône, si on refuse cette permission à celui qui l'a écrite; lettre, témoin éternel des sentiments avec lesquels, aujourd'hui, arraché par la violence, je me sépare de mon souverain et de mon père! Serein d'âme, tranquille d'esprit, avec une conscience qui ne me reproche aucun délit, je vais quitter Rome. Votre fermeté invincible, très-saint Père, et l'exemple illustre de tant de personnages éminents revêtus de la pourpre, et qui souffrent la même injuste tribulation, m'animent et m'encouragent. Mon délit est honorable, et j'en dois être orgueilleux devant toute adversité et tout supplice; mon délit est de vous avoir conservé une fidélité comme je le devais. Et qui, à mon exemple, ne conservera pas la fidélité à un héros de patience à la fois et de force, tel que vous vous montrez, très-saint Père, et tel que vous êtes; au chef de l'Église, au successeur de saint Pierre? J'ai frémi, pour votre auguste personne, aux propositions qui m'ont été faites de grandeurs, de richesses et d'honneurs, si je m'étais déclaré rebelle à votre trône et à vous; j'en ai frémi, j'en frémissais encore en y pensant.

« De telles récompenses auraient été semblables à ces monnaies que reçut le disciple traître à Jésus-Christ. J'aurais cru accepter un salaire d'iniquité et le vil prix du sang et de l'impiété. Menacé, je ne me suis pas senti abattu; gardé à vue maintenant, je ne me laisse pas abattre; arraché de Rome, je serai le même. Et quel ministre fidèle à vous pourrait s'humilier? Que ce soit là le plus amer reproche qu'auront à se faire vos ennemis et les miens! Je serai privé de tout; mais rien ne m'enlèvera la belle joie d'une conscience pure qui souffre, sans l'avoir mérité, et de son dévouement au saint-siège, et de son amour pour votre personne sacrée. On me refuse la faculté de retourner à ma maison paternelle, et l'on me prescrit le misérable séjour d'une forteresse éloignée (Fénestrelle); mais en contemplant les murailles étroites qui m'environneront, les liens et les chaînes dont je serai peut-être chargé, rien ne m'empêchera de penser continuellement à vos conseils et à vos exemples, qui furent pour moi les commande-

ments les plus légitimes. L'emploi que pendant peu d'années j'ai eu l'honneur d'exercer dans la capitale auprès de Votre Sainteté, avec tous les sentiments de fidélité et de justice que j'ai pu y apporter, je demande qu'il me soit permis de n'y pas renoncer, quoique j'en sois éloigné. Ce souvenir me sera d'une quotidienne consolation dans les traverses de mon douloureux exil. Dieu prendra soin de la justice de ma cause, et j'en suis sûr, car elle marche du même pas que la vôtre. Voilà les sentiments avec lesquels je pars, ô très-saint Père, et avec les plus fervents sentiments de religion et de tendresse, filiale j'implore pour à présent et pour toujours, la paternelle bénédiction apostolique.

« CAVALCHINI, *gouverneur de Rome.* »

La police du général fit saisir partout les copies de cette lettre, et on parvint à en brûler plus de deux cents : néanmoins les amis du pape réussirent à en envoyer un grand nombre à Naples, en Toscane, en Piémont et à Vienne.

On a vu que le général Miollis avait fait placer dans les rangs des Français les divers corps de soldats pontificaux trouvés à Rome; mais on leur avait laissé leur ancienne cocarde, qui était rouge et jaune. Le cardinal Gabrielli, d'après les ordres de Sa Sainteté, fit publier un édit portant que le pape changeait dorénavant sa cocarde, et que celle des militaires qui lui demeureraient fidèles serait à l'avenir blanche et jaune. Cet édit fut accueilli avec transport. Tous les jours, le mécontentement se manifestait d'une manière singulière et nouvelle. On exposa en vente le portrait du roi Louis XVIII; la police ne tarda pas à en faire enlever tous les exemplaires que l'on put saisir.

Le gouvernement impérial avait pris possession des provinces d'Urbin, d'Ancône, de Macerata et de Camerino, déclarées à perpétuité et *irrévocablement* réunies au royaume d'Italie, parce que le pape n'avait pas voulu faire la guerre aux Anglais, ni se réunir aux rois d'Italie et de Naples¹,

¹ Voici comme M. Bignon lui-même juge ces droits de Napoléon sur l'Italie. L'auteur parle de la nomination du roi de Naples. « Il semble que Napoléon ait voulu parodier le grand exemple de la création du monde, en disant : *Que mon frère soit roi*, et son frère a été roi en effet. Il a été reconnu comme tel par toutes les puissances continentales. Le texte de l'acte impérial qui décerne ainsi une couronne mérite d'être rapporté. « Les intérêts de notre peuple, dit l'empereur, l'honneur de notre couronne et la tranquillité du continent de l'Europe veulent que nous assurions

pour la défense de la Péninsule ; et encore parce que la donation de Charlemagne, l'illustre prédécesseur de Napoléon, n'avait été faite qu'au profit de la chrétienté, et non pour l'avantage des ennemis de la sainte religion. Le 19 mai, une protestation fut adressée à M. le chevalier Alberti, chargé d'affaires du royaume d'Italie, par le cardinal pro-secrétaire d'État, Gabrielli. Peu de temps après, ce cardinal fut arrêté, et l'on mit le scellé sur ses papiers dans le propre palais du pape. Ces événements étaient toujours régulièrement portés à la connaissance du corps diplomatique. Nous insérons ici le rapport que M. le chevalier Louis de Lebzelter, chargé d'affaires d'Autriche, adressa, le 18 juin, à M. le comte de Stadion, ministre des affaires étrangères à Vienne. Cet agent va communiquer ses sentiments sur une encyclique importante dont ainsi je suis dispensé de faire l'analyse.

Monsieur le Comte,

« L'on avait connaissance ici, depuis plusieurs jours, d'une lettre encyclique qu'a fait adresser le saint père aux évêques des provinces démembrées de cet État, réunies au royaume d'Italie, contenant des instructions tant pour eux que pour ses sujets ecclésiastiques et séculiers. En voici la substance. Le saint-père y témoigne son profond chagrin sur les événements qui ont eu lieu, et sa satisfaction sur la conduite tranquille et sage de ses sujets, et sur leur attachement à sa personne. Malgré son entière confiance sur leurs sentiments, il croit devoir leur prescrire des règles d'après lesquelles ils devront se conduire, afin d'éviter les cas où leur conscience pourrait se trouver compromise. Le saint-père *déploie* les bases immuables de sa souveraineté temporelle comme de son autorité spirituelle, ses devoirs sacrés de transmettre le patrimoine de l'Église à ses successeurs dans son intégrité, *le devoir des empereurs et rois catholiques de*

« d'une manière stable et définitive le sort des peuples de Naples et de Sicile tombés en notre pouvoir
 « par le droit de conquête, et faisant d'ailleurs partie du grand empire. Nous avons déclaré,
 « et déclarons reconnaître pour roi des Deux-Siciles notre bien-aimé frère Joseph Napoléon. »
 Puis M. Bignon ajoute ces phrases remarquables : « C'est l'empereur qui naguère, comme nous l'avons vu, a jeté en avant la prétention tout à fait neuve que l'Italie faisait partie du grand empire, et maintenant prenant acte de ce fait supposé, qui n'a d'autre garantie que son propre témoignage, il s'en forme un titre pour disposer d'un trône en faveur de son frère » (*Histoire de France depuis le 18 brumaire, etc.*, par M. Bignon, tom. V, pages 130 et 131.

le défendre et de le protéger. Il s'exprime avec amertume contre le démembrement de son territoire, contre la protection accordée à tous les cultes et même aux juifs, contre les serments qui sont exigés des nouveaux sujets, contre les codes publiés, les constitutions, l'*indifférentisme* et les persécutions que souffre l'Église. Il défend à ses sujets de coopérer à l'établissement du nouvel ordre de choses, de se permettre aucun acte qui y participe ou le consolide, de prêter serment de fidélité ou d'obéissance, d'accepter ou demander des emplois. Il défend aux évêques de chanter le *Te Deum* à l'occasion de la réunion des provinces ou de l'installation des nouvelles autorités. Comme néanmoins ces dernières pourraient exiger la prestation du serment et le représenter comme une mesure nécessaire au maintien de la tranquillité publique, le pape enjoint à ses sujets de se borner à une obéissance passive et à la soumission, qui garantirait la sûreté du repos public, qu'il leur est défendu de troubler par des désordres et des factions. Il leur prescrit, dans les cas où ils ne pourraient s'exempter de prêter le serment, la formule suivante : *Je promets et je jure de ne prendre aucune part à des conjurations ou séditions quelconques contre le gouvernement, de lui être soumis en tout ce qui ne sera pas contraire à la loi de Dieu et de l'Église.* Le saint-père finit par exhorter ses évêques et ses sujets à la résignation et à la fermeté dans leurs principes.

« Si de telles instructions pouvaient contrarier les vues du gouvernement italien, les développements qui les accompagnent, les principes qui y sont déployés et les expressions par lesquelles le démembrement des provinces s'y trouve caractérisé, étaient bien faits pour attirer de nouveaux désagréments à Sa Sainteté. Le général Miollis s'empressa de transmettre à Bayonne la copie de cette pièce, datée du 24 mai, et M. le chevalier Alberti, à Milan. Votre Excellence reconnaîtra quel a été le premier résultat de cette information, dans la note ci-jointe qu'a adressée M. le cardinal Gabrielli au général comte de Miollis. Ce dernier voulut s'assurer si le secrétaire d'État était auteur des instructions. Le cardinal répondit qu'interpellé officiellement, la réplique était qu'il n'avait de compte à rendre de ses actions et des affaires qui lui étaient confiées qu'à Dieu et à son souverain; qu'interpellé amicalement, il répondrait sans hésiter qu'il avait signé ces instructions. Hier les officiers français dont il est fait mention dans la note du secrétaire d'État, se rendirent de nouveau chez lui pour procéder à l'inspection, à l'examen de ses papiers, et lever le scellé qu'ils avaient apposé à son bureau. Le cardinal quitte aujourd'hui le palais

du pape et se rend à son propre logis, d'où il sera emmené ce soir et conduit à son évêché de Sinigaglia.

« Il est difficile de conjecturer qui sera nommé secrétaire d'État. Les cardinaux restés à Rome sont en petit nombre, la plupart accablés de vieillesse et d'infirmités, à l'exception des cardinaux Pacca et Erskine; mais ayant eu le malheur d'exciter des préventions contre leurs opinions, malgré leurs principes modérés et leur constant éloignement des affaires politiques, il est à croire qu'on les laisserait peu de jours à leur nouveau poste.

« Le cardinal Antonelli, à la suite du décret de Sa Majesté l'empereur Napoléon, du 2 avril, qui appelait les sujets italiens employés à Rome, s'adressa à Milan pour obtenir une exemption à la loi en faveur de son âge octogénaire (il était né en 1730) et de ses infirmités, décidé, si sa demande n'avait pas un heureux résultat, à laisser confisquer tous ses biens plutôt que de quitter cette capitale, où il est domicilié depuis sa première jeunesse. Le gouvernement milanais lui accorda seulement un délai de quelques jours, déclarant qu'au cas de non-obéissance il serait considéré comme réfractaire à la loi. Le cardinal croyait, par la résignation de ses biens et en s'assujettissant à la peine imposée, être libre de tout engagement; mais les expressions de l'office qui lui fut communiqué lui faisant redouter l'emploi de quelque mesure fâcheuse, et le terme qui lui a été préfixé étant expiré hier, il attend la même impulsion qui a été donnée aux autres cardinaux pour partir, et il a pris ses arrangements en conséquence.

« Des officiers français se présentèrent avant-hier au soir chez monsignor Riganti, secrétaire de la *Consulte*, prélat distingué par ses talents et ses lumières. Ils posèrent le scellé sur tous ses papiers, le placèrent sous la surveillance de gardes, et lui intimèrent l'ordre de *laisser* Rome en vingt-quatre heures et de se rendre à Ancône, où il apprendrait sa destination ultérieure et ce qu'on avait à lui reprocher. Comme le prélat est né sujet napolitain, et domicilié à Rome depuis son enfance, cette mesure ne peut être relative au décret précité. On l'attribue à une des deux raisons suivantes : ou qu'il ait été l'expéditeur de la lettre encyclique à ses diverses destinations, ou qu'il ait employé des expressions peu circonspectes dans ses correspondances d'office avec les gouverneurs des provinces et villes de cet État qui relèvent de la *Consulte*.

« Croyant inséparable des devoirs de ma place d'instruire Votre Excel-

lence des faits publics, et de soumettre à sa haute connaissance les pièces qui sont connues généralement, je m'en acquitte non sans éprouver des regrets d'aborder des sujets aussi délicats, sur lesquels je me défends toute réflexion et j'observe la plus stricte neutralité. Je ne puis dissimuler néanmoins, quel que soit le respect dont je suis pénétré pour cette cour, que la lettre circulaire qui lui a attiré de nouveaux désagréments, et que l'on qualifie ici de direction purement spirituelle, me paraît impolitique, d'ailleurs mal rédigée, et s'écartant tellement des lumières du siècle, qu'elle ne pourrait à plusieurs égards que laisser une impression désagréable sur la plupart de ceux qui en feraient la lecture. Les sentiments qui y sont exprimés sur la tolérance des cultes regardent toutes les souverains, et quand même ils seraient conformes aux anciennes maximes, ce n'est point l'époque où ils peuvent être proclamés et appliqués dès qu'ils sont en opposition avec les principes que les souverains pieux et zélés pour le catholicisme ont cru devoir adopter et établir.

« La forte mesure prise contre le secrétaire d'État a sans doute été résolue à Milan, puisqu'il paraît hors de toute possibilité que les sentiments de Sa Majesté l'empereur Napoléon puissent être déjà connus sur cette pièce, quand même elle eût été envoyée d'abord à Bayonne.

« Si le projet de cette cour avait été d'accélérer un dénoûment qui mette un terme à la fluctuation et aux incertitudes qu'offrent les affaires, il semble qu'elle n'aurait pu mieux saisir la manière d'atteindre son but.

« On prétend que le saint-père, qui a déployé jusqu'ici autant de modération que de constance, a éprouvé lui-même des regrets de la publicité qu'a eue une pièce rédigée dans des moments d'exaltation excitée par l'impression qu'avait causée le démembrement des provinces. Il est toujours bien à déplorer qu'une conciliation si désirable entre les deux cours paraisse devenir à tout-moment plus problématique, sinon tout à fait impossible.

« J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc. »

Ce témoignage d'un étranger, écrivant librement à sa cour, devait être recueilli : nous aurons occasion de reparler encore de M. le chevalier de Lebzelttern.

Le 26 juin, M. le général Miollis craignit une insurrection dans Rome. Par hasard, des pêcheurs transtévérins trouvèrent dans leurs filets, jetés

à travers le Tibre, un énorme esturgeon. De toutes parts il s'éleva un cri : « Nous allons le porter au saint-père. » Mais l'ordre ne fut pas troublé, et l'on n'entendit que des protestations de respect qui ne pouvaient pas être regardées comme le mouvement d'une sédition populaire.

Chaque jour on inventait de nouvelles insultes. Un piquet de soldats s'était porté au domicile de monsieur Barberi, fiscal général du *governo* ; on lui reprochait directement encore les scènes de Duphot. Les bons esprits remarquèrent, à cette occasion, que Consalvi avait mal fait de ne pas réfuter une fois complètement toutes les calomnies que l'on continuait de répandre concernant ce funeste événement. Consalvi écoutait à ce sujet des ménagements mal calculés et impolitiques. Le pape ordonna au cardinal Pacca, qu'il venait de nommer pro-secrétaire d'État, de réclamer auprès du général Miollis la liberté du fiscal, ainsi que celle de monsieur Riganti, secrétaire de la Consulte ; mais on ne put l'obtenir.

Nous sommes arrivés au 11 juillet, jour où le pape jugea à propos d'assembler dans un consistoire les cardinaux qui se trouvaient encore à Rome. Il y prononça la célèbre allocution qui commence ainsi : *Nova vulnera*. J'ai sous les yeux un des originaux signé de la main du pontife et scellé de ses armes. Je ne crois pas que cette pièce ait jamais été publiée en entier ; j'en offrirai un extrait. Le saint-père va montrer à ses frères ses nouvelles blessures. Il n'a pas assemblé les cardinaux depuis le 16 mars ; alors il pleurait l'enlèvement de cinq cardinaux : on vient d'en arracher dix autres de la capitale, et cependant ils n'ont commis aucun délit. Telle est ici la servitude, que tout ce que l'on pourrait refuser de faire volontairement est arraché immédiatement par la violence et les armes. Le pape cite la réponse qu'il a ordonné d'adresser à M. Lefebvre. Benoit XIV, dans les guerres d'Espagne, fut n'être ni confédéré ni ennemi. Voilà le fruit des peines souffertes pour aller porter le saint chrême à Napoléon ! Charlemagne n'est rappelé par Napoléon que pour être calomnié ; car les dix siècles de possession de Rome sont mis en évidence¹. Il est défendu, sous

¹ Ah ! si Pie VII avait connu le document de Charlemagne relatif au pape Adrien, Pie VII, qui était si versé dans la connaissance des antiquités ecclésiastiques, et qui lisait si couramment les écritures de ces premiers temps, quelle force n'aurait-il pas trouvée dans ces témoignages de déférence, de respect et de vraie tendresse ! Alors quel spectacle imposant ! l'universalité du peuple des Francs unissait ses hommages à ceux du souverain. En 1808, il n'y a plus en France qu'un seul homme, et cet homme devant qui l'universalité du peuple doit se taire va devenir un persécuteur de Rome.

peine de mort, aux imprimeurs de rien publier sur les affaires. Monsignor Cavalchini, personne de la plus stricte probité, a été chassé de Rome en peu d'heures. En pensant au départ des cardinaux, la blessure s'est ouverte : *Vulnus recruduit*. On dit qu'on n'insulte pas le pontife en insultant le souverain : le pontife et le souverain ne sont-ils pas un même homme ? Qui osera dire qu'en attaquant le roi d'Italie on n'attaquerait pas l'empereur des Français ? Mais si les cieux et la terre tombaient, la parole de la divine promesse ne tomberait pas.

Le pape proteste ensuite de la manière la plus solennelle à lui possible contre toutes ces violences. Il sacrifiera sa vie pour le salut de son peuple. Il le presse contre son cœur et lui imprime un saint baiser. Quant à l'empereur, il est conjuré, dans le Seigneur, d'éloigner le mal de la maison d'Israël, de se soustraire aux conseils des perfides qui, sous prétexte d'étendre sa majesté royale, l'entraînent à l'éternelle perdition. Qu'il suive donc des conseils meilleurs qui consolent l'Église, et qui le sauvent lui-même ! Le prince des apôtres est supplié de rendre le calme à la mer agitée par les tempêtes. « Dieu est dans le circuit de son peuple depuis cet instant jusqu'au siècle. » (*Ps. cxxiv, 2.*)

Un décret daté du 6 juin nomma Joseph Bonaparte roi d'Espagne. Le 23 commença le premier siège de Saragosse, et il arriva à Rome des députés espagnols chargés de féliciter secrètement le pape sur sa résistance. Le 14 juillet, Joachim Murat fut nommé roi de Naples. Bientôt on enjoignit à Sa Sainteté de le reconnaître comme tel, sans délais, et de l'envoyer complimenter.

En ce moment, le pape ordonna de publier un décret de la congrégation des rites, qui déclarait *vénérable* la reine Clotilde. « Il semble, dit M. Picot¹, que la Providence ait voulu honorer d'une manière éclatante, même aux yeux des hommes, ceux qu'elle éprouvait par les plus grandes tribulations. » On a publié à Paris, en 1806, l'*Éloge historique* de cette auguste sœur des rois Louis XVI, Louis XVIII, Charles X, et de Madame Élisabeth. Pie VII, qui savait quelle profonde vénération la reine Clotilde avait témoignée à Pie VI, cédait autant à sa propre opinion qu'aux vœux de toute l'Italie, en ordonnant d'introduire la cause de la béatification de cette sainte princesse.

Cette même année, le siège de Baltimore fut érigé en métropole, parce

¹ *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII^e siècle*, tom. II, pag. 487.

que le nombre des catholiques s'y était augmenté. Monsignor Jean Carroll en fut nommé archevêque.

II

Le cardinal Consalvi avait pendant un temps continué de donner des soins à quelques affaires. Il était si aimé des employés de la secrétairerie d'État, qu'ils le consultaient souvent sur les réponses dont ils étaient chargés, et les cardinaux ses successeurs lui avaient témoigné une constante déférence. Mais quand, après l'allocution du 11 juillet, il vit les choses arrivées à ce point d'irritation, d'attaques, d'accusations et d'hostilité absolue, il reconnut que les calculs de la plus souple intelligence, les *mezzo termine*, les ménagements, les conseils autrefois les plus sages, les règles ordinaires de la vie politique n'auraient aucune puissance. Il approuva hautement la marche du cardinal Pacca, qui avait consenti à être ministre, uniquement pour résister et mourir courageusement, sans écouter aucune conciliation avec un pouvoir qui ne voulait que compromettre le saint-père, et l'amener par des sacrifices successifs à la perte totale de sa considération et de sa liberté. Le cardinal Pacca nous a laissé des mémoires simplement et noblement racontés : c'est lui qui va quelquefois fournir des matériaux à cette partie de notre récit.

Le pape avait fait notifier le 18 juin au cardinal Pacca qu'il était nommé pro-secrétaire d'État, et Son Excellence en exerçait les fonctions. Dans les derniers jours d'août, un individu déguisé vint à Monte - Cavallo assurer qu'il était chargé d'avertir le pape que, s'il voulait se rendre secrètement à Fiumicino, il trouverait sur le rivage de la mer une chaloupe pourvue de rameurs éprouvés, qui le conduirait à bord d'une frégate anglaise expédiée de Palerme par le roi Ferdinand pour recevoir Sa Sainteté. Le P. D. Gaetano Angelini, procureur général de la compagnie de Jésus, était à bord de cette frégate et il envoyait à Rome, sous un déguisement, le T. R. P. Procida, mineur réformé, pour en prévenir le cardinal Pacca. La reine Caroline avait fait meubler richement les chambres de cette frégate : on n'attendait que le consentement du pape. Le P. Procida, qui

confiait cet important secret au cardinal, connaissait les signaux convenus pour faire approcher la frégate et la chaloupe ; mais le pape ne voulut pas consentir à prendre la fuite, et le cardinal le fortifia dans ce dessein : du reste le pape gardera profondément gravé dans son cœur le souvenir du procédé du P. D. Gaetano Angelini.

Cette Éminence gouvernait avec calme, en attendant que la violence impériale portât le coup qu'elle méditait, lorsque le 6 septembre il se présenta, dans la secrétairerie même de Monte-Cavallo, un major nommé Muzio, qui signifia au cardinal un ordre de départ, sous prétexte qu'il avait publié une notification du pape pouvant entraver des enrôlements faits par les Français. Le cardinal Pacca déclara qu'il ne partirait pas sans les ordres du saint-père, et il lui annonça par un billet ce qui venait d'arriver. A l'instant même le pape accourut dans les appartements de Son Éminence, qui rapporte ainsi le fait :

« Je m'avançai à sa rencontre, et je remarquai alors une chose dont j'avais entendu parler, mais que je n'avais pas encore observée (l'horripilation). Lorsqu'on est en colère, les cheveux se hérissent, et la vue est offusquée. Il était dans cet état, l'excellent pontife, et il ne me reconnut pas, quoique je fusse habillé en cardinal. Il cria à haute voix : *Qui êtes-vous ? qui êtes-vous ?* Je répondis : « Je suis le cardinal ; » et je lui baisai la main. « Où est l'officier ? » reprit le pape. Je le lui montrai ; il était là tout près, dans une attitude respectueuse. Alors le pape, se tournant vers l'officier, lui ordonna de déclarer au général qu'il était las de souffrir tant d'outrages et d'insultes d'un homme qui se disait encore catholique ; qu'il comprenait bien où tendaient ces violences ; qu'on voulait lui ôter, un à un, tous ses ministres pour empêcher l'exercice de son devoir apostolique et des droits de la souveraineté temporelle ; qu'il me commandait à moi, cardinal présent, de ne pas obéir aux prétendus ordres du général ; qu'il me prescrivait de le suivre dans ses appartements pour que je fusse le compagnon de sa prison ; il ajouta que si on voulait exécuter le projet de m'arracher de ses côtés, le général devait briser violemment les portes et faire pénétrer la force jusqu'à lui, et qu'on imputerait au général les conséquences de cet excès inouï. Alors le pape me prit par la main, et me dit : « Monsieur le cardinal, allons ! » Et par le grand escalier, au milieu des serviteurs pontificaux qui l'applaudissaient, il retourna dans ses appartements. »

Il paraît qu'après cette scène le gouverneur impérial ne pensa plus qu'à s'emparer de la personne du pape, pour l'éloigner de Rome.

Les ministres étrangers furent instruits de cette violence, par ordre du saint-père. Quelques réponses offraient une expression d'intérêt peinée en partie, mais en général froide, telle que la réponse du ministre de Bavière; d'autres se bornaient à déclarer que ces événements étaient rapidement portés à la connaissance de leur cour; l'Autriche témoignait de l'affection; la Sardaigne, des sentiments de piété. M. le chevalier de Vargas ne cessait pas de répondre avec un courage tout à fait généreux. Il est impossible de rendre compte des notes qui sortaient de la secrétairerie. Il y en eut une qui commençait ainsi : *Sono tali e tanti gli eccessi*. C'est celle où l'on rapporte des impudicités commises dans une église d'Alatri par un sergent-major des nouvelles levées, nommé Nicolas-Cyprien Bottini.

La fin de l'année fut une longue suite de violations du droit des gens, de protestations et d'annonces de nouvelles colères. Le pape avait refusé de recevoir, à l'occasion des bonnes fêtes, le général Miollis et son état-major; il avait refusé d'autoriser les réjouissances du carnaval. L'empereur, dirent les satiriques romains, voudra commencer l'année avec le pape d'une manière inusitée; ils avaient raison. Napoléon écrivit de Benavente, en Espagne, le 1^{er} janvier, à M. de Champagny, la lettre suivante :

« Benavente, 1^{er} janvier 1809.

« Monsieur de Champagny, le pape est dans l'usage de donner des cierges aux différentes puissances; vous écrirez à mon agent à Rome que je n'en veux pas. *Le roi d'Espagne n'en veut pas non plus*. Écrivez à Naples et en Hollande pour qu'on les refuse. Il ne faut pas en recevoir, parce qu'on a eu l'insolence de n'en pas donner l'année dernière. Voici comme j'entends que l'on se conduise à cet égard. Mon chargé d'affaires fera connaître que, le jour de la Chandeleur, je reçois des cierges bénits par mon curé; que ce n'est ni la pourpre ni la puissance qui donnent de la valeur à ces sortes de choses; il peut y avoir en enfer des papes et des curés, ainsi le cierge béni par mon curé peut être une chose aussi sainte que celui du pape. Je ne veux pas recevoir ceux que donne le pape, et tous les princes de ma famille doivent en faire autant.

« Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« NAPOLÉON. »

Cette volonté , traduite dans un style politique un peu plus français, fut adressée à M. Ortoli, agent consulaire à Rome, qui en donna connaissance avec les ménagements qu'on pouvait désirer.

Nous avons parlé du courage de M. de Vargas. Ce courage devait être puni. Les ministres étrangers furent avertis le 23 juin que des soldats avaient arrêté M. de Vargas, ministre d'Espagne, et les prélats Guardo lui et Bardaxi, auditeurs de Rôte espagnols, parce que, disait-on, ils étaient ennemis du gouvernement français. Le lendemain, M. le général Miollis annonça un grand bal dans les appartements du palais Doria, qu'il occupait depuis son entrée à Rome ; tous les membres du corps diplomatique s'y rendirent, excepté le chevalier de Lebzelttern. Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il s'abstenait d'aller à cette réunion, il répondit qu'il n'était pas dans la possibilité d'assister à cette réunion, tandis qu'un de ses collègues, l'ancien ministre d'Espagne, était si indignement traité. On assure que M. le chevalier Alberti, chargé d'affaires d'Italie, alla aussi chercher des explications chez l'envoyé autrichien, et qu'il tâcha de savoir de lui s'il avait agi ainsi autorisé par sa cour, ou de son propre mouvement. Rien ne manqua à la belle action de Lebzelttern; il déclara, sans compromettre sa cour, que son sentiment personnel l'avait déterminé à montrer cet égard pour M. de Vargas, *outragé*, répétait-il, malgré le caractère respectable dont il était revêtu.

Le trésorier général avait été prié par M. Ortoli de notifier le refus des cierges bénits. Le cardinal Pacca répondit tranquillement qu'il n'était pas possible que l'empereur eût pensé à de pareilles choses, au moment où il faisait la guerre en Espagne ; que ce ne pouvait être qu'une supposition d'un ministre sans tact, et qu'en conséquence il n'en entretiendrait pas même le pape. La lettre de Benavente ne donna donc pas une affliction de plus au saint-père.

Les affaires ecclésiastiques avec le reste de l'Europe suivaient leur cours autant qu'il était possible. Il y eut un consistoire le 26 mars, où l'on préconisa plusieurs évêques. M. de Pradt, que le pape lui-même avait sacré à Paris évêque de Poitiers, fut transféré à l'archevêché de Malines. Mais des maux graves devaient encore opprimer la ville de Rome. Le 17 mai, Napoléon rendit à son camp impérial de Vienne un décret qui réunissait tous les États du pape à l'empire français. La ville de Rome était déclarée ville impériale et *libre*. Les terres et domaines du pape étaient augmentés jusqu'à concurrence d'un revenu net de deux millions. Une consulte devait

prendre possession des États pontificaux, pour que le régime *constitutionnel* pût y être organisé le 1^{er} janvier 1810. Cette consulte était placée dans la dépendance du ministre des finances.

Dans le mois de mai, le général Miollis avait comme disparu de Rome pour aller à Mantoue, dont la défense lui était particulièrement confiée depuis longtemps, en visiter les fortifications et préparer ses plans de résistance, s'il se voyait contraint, par les chances de la guerre, à s'y renfermer pour la défendre. De cette ville il avait demandé les ordres de l'empereur, qui s'était emparé de Vienne le 13 du même mois. Depuis, le général était revenu à Rome, où le général Lemarois l'avait remplacé provisoirement. Miollis allait publier le décret de réunion : on en parlait publiquement. Le pape pensa qu'il devait faire préparer un document pour annoncer à l'Europe catholique les nouveaux événements que l'on pouvait prévoir, le changement de gouvernement, et pour déclarer que les usurpateurs renonçaient à toute communion avec Rome. Déjà, en 1806, sur le bruit de menaces faites à Paris au cardinal Caprara, le cardinal Consalvi prescrivait de rédiger une sorte de notification, et le pape avait chargé le P. Fontana de donner à ce document une forme convenable, et de se trouver prêt à le remettre à Sa Sainteté aussitôt quelle le demanderait. A la fin de 1808, le pape parla de cette bulle au même religieux, qui déclara avoir terminé le travail. Sa Sainteté l'examina, le communiqua au cardinal Pacca, l'approuva, et l'on en fit faire de nombreuses copies par les employés les plus discrets de la secrétairerie d'État. Toutes les copies de cette bulle étaient uniformes, sans cependant contenir ce qui pouvait concerner le motif de la notification. La cour romaine ignorait si le changement de gouvernement précéderait l'enlèvement du pape, ou si l'enlèvement précéderait le changement. On pensa donc qu'il fallait que les bulles fussent disposées en double, de manière qu'il y en eût de prêtes pour chacune des circonstances différentes : le pape les signa, les scella du sceau pontifical, et les mit en réserve.

Au mois de juin, le 9 au soir, le pape avait été prévenu de l'imminence d'un danger. Alors le cardinal Pacca lui demanda si, le changement de gouvernement une fois publié, il fallait faire afficher la bulle dans les endroits accoutumés. Le pape lui répondit qu'on devait suspendre cette publication jusqu'à ce qu'il eût lu, et lui-même, le décret impérial. Il donna pour raison que souvent on avait fait courir de pareils bruits qui ne s'étaient pas confirmés ; qu'on ne connaissait pas le décret, les

conditions, les restrictions qu'il pouvait contenir; qu'ainsi il ne fallait pas tomber dans une contradiction qui plus tard serait reprochée à la cour romaine. Le cardinal Pacca se flattait encore de ne pas voir le général en venir à cette extrémité. Miollis, en tout ce qui ne concernait pas cette question, était un homme réfléchi qui avait montré de la modération; de lui-même il n'était pas persécuteur; il passait pour exécuter avec pontualité les ordres qu'il recevait, de quelque manière, même indirecte, qu'ils fussent indiqués. La bulle d'excommunication, qu'il savait prête, l'effrayait; il avait peu de troupes, et puis, comme on l'a supposé, je ne sais sur quel fondement, il écrivait peut-être pour faire adoucir les ordres qu'il était condamné à exécuter.

Mais dans le commencement de la matinée de ce jour 10 juin, un billet annonça au cardinal Pacca que le gouvernement allait être changé, et qu'on s'attendait au plus à une simple protestation du pape, sans bulle d'excommunication, protestation à laquelle on n'attacherait pas plus d'importance qu'aux notes des cardinaux Consalvi, Casoni, Doria, Gabrielli et Pacca, et que, dans cette assurance, le général allait publier un décret de l'empereur.

A deux heures avant midi, au bruit de l'artillerie du château Saint-Ange, le pavillon pontifical fut descendu, et on éleva le pavillon français. En même temps on publia à son de trompe, dans tous les quartiers de la ville, le décret qui ordonnait la réunion à l'empire de ce qui restait des États romains.

Le cardinal Pacca courut sur-le-champ auprès du saint-père. En cet instant, tous deux se rencontrant dans la même pensée, se dirent à la fois l'un à l'autre ces paroles de Jésus-Christ : *Et consummatum est*. Le pape ne paraissait pas avoir perdu son courage; il chercha même à soutenir celui de son ministre. Peu après arriva monsignor Tibère Pacca, neveu du cardinal; il apporta un exemplaire du décret impérial, imprimé, que la Consulte avait répandu dans la ville. Le cardinal le prit des mains de son neveu, et pria le pape de venir avec lui près de la fenêtre, parce que les rideaux, fermés hermétiquement suivant l'usage de l'Italie dans cette saison, ne permettaient pas au jour d'entrer dans l'appartement. Le pape se leva et suivit Son Éminence.

Le cardinal voulut lire avec calme et réflexion, puisque les opérations qu'on allait ordonner devaient dépendre de cette lecture; mais cet effort

ne lui fut pas possible. Ici nous allons traduire les propres paroles du cardinal :

« La juste indignation que j'éprouvais de l'attentat sacrilège que l'on commettait alors ; la présence en face de moi , à une petite distance , de mon infortuné souverain, du vicaire de Jésus-Christ, prêt à entendre de ma bouche la sentence de son détronement ; les impostures, les calomnies qu'en parcourant de l'œil je voyais d'avance dans le décret ; les continuel coups de canon qui annonçaient l'inique usurpation avec un triomphe insultant, m'émurent et m'obscurcirent tellement la vue, que je ne pus prononcer qu'à moitié, à travers les fréquentes interruptions et une respiration suffoquée, les principaux articles du décret. Puis observant attentivement le pape, je m'aperçus, aux premières paroles, du trouble de son visage, et je vis des signes, non pas de crainte et d'abattement, mais d'une trop raisonnable indignation. Peu à peu il se remit, et il écouta la lecture avec beaucoup de tranquillité et de résignation. »

Le pape alors se rapprocha de la table, y signa, sans rien dire, les copies d'une protestation en langue italienne, qu'on avait aussi préparée, et qui fut affichée la nuit suivante. Le cardinal lui ayant ensuite demandé s'il fallait donner des ordres pour publier la bulle d'excommunication, le pape, un peu incertain, répondit qu'il l'avait relue exprès, et que les expressions qu'on y employait contre le gouvernement français lui paraissaient très-fortes. Le cardinal répliqua que devant en venir à une extrémité aussi terrible et aussi éclatante que celle de la publication d'une bulle d'excommunication, il était nécessaire d'y présenter un tableau épouvantable, mais non exagéré, des injures, des violences du gouvernement impérial, de manière que quiconque viendrait à la lire pût dire que le pape avait encore trop tardé à élever la voix contre des excès aussi offensants et si multipliés. Le saint - père reprit : « Mais vous, que feriez-vous ? — Moi, répondit le cardinal, après qu'un si grand acte a menacé nos ennemis, après qu'il a été espéré des populations, je le ferais. Mais la demande de Votre Sainteté me met en agitation. Élevez les yeux au ciel, très-saint Père, et puis donnez-moi vos ordres. Soyez sûr que ce qui sortira de votre bouche sera ce que veut le Ciel. » Alors le saint-père éleva ses yeux au ciel ; et, après une courte pause, il dit : « Hé bien, donnez cours à la bulle. » Il ajouta : « Qu'ils prennent bien garde ceux qui exécuteront vos ordres,

surtout qu'ils ne soient pas découverts ! ils seraient certainement condamnés à être fusillés, et nous en serions inconsolables. » — Saint-Père, répondit le cardinal Pacca, je donnerai des instructions pour qu'on prenne toutes les précautions possibles, et qu'on ne se hasarde pas témérairement. Cependant je ne puis garantir qu'il n'arrivera pas quelque fâcheux événement. Dieu, s'il veut cette opération, saura bien la protéger, la favoriser. » Cette publication eut lieu peu d'heures après, d'une manière si extraordinaire, qu'elle plongea dans la stupeur le général et toute la ville de Rome¹.

Ainsi, dans la nuit du 10 au 11 juin, la bulle fut affichée *ne' i luoghi soliti, e trà questi, nelle tre basiliche di San-Pietro, di Santa-Maria-Maggiore e di San-Giovanni*. (Voyez la Bulle à la fin du volume.) Ce fut un nommé Mengacci qui posa les premières affiches ; plus tard, il fut très-libéralement récompensé d'un tel courage. La police n'avait encore rien découvert, lorsque le matin du même jour, un Romain, qui parcourait la ville de très-bonne heure, vit cette affiche sur les murs de l'église Saint-Marc, près du palais de Venise. Il alla l'arracher, et la porta au général Miollis, qui, avant de la communiquer au président de la Consulte, Saliceti, l'envoya sur-le-champ par un courrier à l'empereur Napoléon.

Le pape, après cet acte de vigueur, s'enferma avec plus de précautions que jamais dans son palais, dont les portes étaient occupées par sa garde suisse. Dans la bulle d'excommunication, qui s'appelle la bulle *Quum memoranda*, Napoléon n'était pas nommé directement ; mais il y était compris comme un des auteurs de toutes les spoliations qu'avait éprouvées le saint-siège. Dès ce moment, des deux côtés, on continua de s'observer avec anxiété. Dans le palais on craignait à tout instant qu'on ne vint arrêter le pape : le général Miollis craignait que Sa Sainteté ne sortit revêtue de ses habits pontificaux, pour tenter une révolution en sa faveur. Mais empressons-nous de terminer ce funeste récit. La nuit du 5 au 6 juillet 1809, des mécontents romains furent réunis ; on prépara un assaut pour s'emparer du palais habité par le pape. Le principal guide qu'on enrôla fut un nommé Francesco Bossola, ancien portefaix (*facchino*) du palais, et qui en avait été chassé pour vol.

¹ Il résulte d'un passage des Mémoires du cardinal Pacca que la bulle *Quum memoranda*, quoiqu'on l'ait attribuée au cardinal di Pietro, qui seulement l'a revue, est l'ouvrage du père François Fontana, général des Larnabites, nommé cardinal le 22 juillet 1816, et décédé le 19 mars 1822.

Dans la suite de cette histoire, on verra comment fut donné l'ordre qu'exécuta le général Radet, depuis peu arrivé de Toscane à Rome, en vertu d'une lettre directe de Napoléon. Radet lui-même n'a pas laissé ignorer les détails et la cause de cet enlèvement; le cardinal Pacca les a joints à ses *Mémoires*, en en réfutant quelques assertions.

Miollis avait fait appeler le général Radet le 4 juillet, et, entrant dans une explication de la position des Français, il lui avait montré son inquiétude des suites que pouvait avoir la fermentation générale qui se manifestait sous les caractères les plus alarmants, et qui compromettait, disait-il, au dernier degré, le sort des troupes en Italie. Il avait déclaré surtout que déjà tous les moyens de sévérité pour rétablir le calme étaient épuisés; qu'il ne lui en restait plus d'autre que d'éloigner le pape de Rome; que l'empereur, faisant la guerre sur le Danube, ne pouvait pas envoyer de troupes en Italie, et que lui, général-gouverneur, était déterminé à faire enlever le pape. Il annonçait au général Radet qu'il était choisi pour consommer cette importante opération.

Ce général fit observer au gouverneur Miollis qu'un acte de cette nature ne se faisait pas sans des ordres supérieurs par écrit, sans de mûres réflexions, et surtout sans troupes. Le gouverneur répondit que le soir même on préparerait des ordres et des troupes, et qu'il fallait s'occuper des dispositions convenables, de manière à éviter jusqu'au soupçon. Radet se retira fortement ému de se voir chargé de cette entreprise. Il s'enferma pour combiner ce qu'il pouvait opposer à l'effet qu'elle devait produire. Des ordres lui ayant été annoncés, et se voyant, déclare-t-il dans sa narration, soumis à la cruelle alternative ou de franchir les droits les plus sacrés, ou de violer ses serments par la désobéissance, oppressé par un sentiment de répugnance mêlé de crainte, plus il cherchait les moyens d'éluder ces embarras, et moins son imagination le servait. Sa seule espérance reposait sur le défaut de troupes qui l'aurait dispensé d'exécuter les ordres.

Le soir, le gouverneur alla lui-même annoncer à Radet qu'il arrivait des troupes napolitaines, qu'il fallait donc qu'il s'occupât de son *plan d'opérations*, et qu'il fit ses préparatifs pour la nuit suivante. Radet exposa de nouvelles observations au général, qui après avoir retracé le danger de la position des troupes, la nécessité d'arrêter, par *un coup de foudre*, le torrent du désordre et l'effusion du sang, finit par lui dire que, comme militaires, ils étaient tous deux essentiellement obéissants, passifs, et responsables sur leur tête de la non-exécution des ordres suprêmes qui leur

étaient donnés. Radet crut n'avoir rien à répondre ; il pensa *que l'honneur et ses serments lui dictaient son devoir*, et il se décida à exécuter le mandat qu'il recevrait par écrit, dès que la troupe serait entrée à Rome.

Il arriva dans la nuit un bataillon de recrues napolitaines, expédié par le ministère du roi Joachim : ce corps comptait à peine huit cents hommes, dont une partie n'était pas armée. Radet, averti, fit le plan de ses opérations ; il imagina un prétexte *adaptable à un aussi grand objet*, pour n'avoir personne à mettre dans la confiance, et pour faire agir à leur insu tous les instruments dont il avait besoin. Ayant communiqué ce plan au gouverneur général Miollis, celui-ci l'approuva verbalement, et surtout fit observer combien la réussite était importante. Le 5 juillet, à la pointe du jour, Radet arrêta les dispositions matérielles nécessaires, et parvint à les soustraire aux yeux du public par de petites patrouilles croisées et des mesures de police. Il retint tout le jour les troupes aux casernes pour donner plus de sécurité dans Rome et dans le palais Quirinal. A neuf heures du soir il fit venir, l'un après l'autre, les chefs militaires, et il leur donna ses ordres. A dix heures, tout était réuni sur la place des Saints-Apôtres et à la caserne de la *Pilotta*, non loin de Monte-Cavallo, où allait être le *centre de ses opérations*. On conserve le plus que l'on peut les expressions *stratégiques* du général Radet. Alors il se rendit à la *Pilotta*, où il s'assura de l'exécution de ses ordres ; de là il *marcha* sur l'église des *Saints-Apôtres*, où il fit *ses dispositions militaires*. Le colonel Ciry, commandant de la place, et le colonel Coste, commandant la gendarmerie, l'accompagnèrent ensuite chez lui, où il devait se reposer jusqu'à l'heure convenable. Le gouverneur y attendait le général Radet. Celui-ci demanda et reçut l'ordre écrit d'arrêter le cardinal Pacca, et, en cas d'opposition de la part du pape, d'arrêter aussi Sa Sainteté elle-même, et de les conduire immédiatement en poste à Florence.

A la lecture de cet ordre, qui n'était que conditionnel, Radet fit des observations qui le préoccupèrent un instant : mais il n'était plus temps, dit-il, le gouverneur venait de sortir ; onze heures sonnaient, et tout se trouvait *organisé et prêt à agir*. Il descendit alors à la *Pilotta* et aux Saints-Apôtres, où lui-même il fit placer ses patrouilles, ses gardes, ses postes et *ses détachements d'opérations*. Pendant ce temps-là, le gouverneur général, pour maintenir les Transtévérins, faisait occuper les ponts du Tibre et le château Saint-Ange par le petit détachement napolitain aux ordres du général Pignatelli Cerchiara. Chaque chef des détachements qui devaient

concourir à l'ensemble de l'entreprise était prévenu de l'instant du signal convenu pour l'escalade. Une heure après minuit que frapperait l'horloge même du Quirinal était le moment fixé pour agir spontanément : mais un incident retarda l'exécution. Le général apprit qu'un des officiers de la garde du pape était en vedette sur la tour saillante près de la grande porte d'entrée du Quirinal, et que chaque nuit on prenait cette mesure de surveillance, qui cessait à la pointe du jour. Alors on changea les instructions pour le moment. Le général subdivisa ses postes des environs de la fontaine de Trevi ; il envoya garder les portes des églises principales environnantes, pour empêcher de sonner le tocsin ; il guetta la rentrée de l'officier en sentinelle sur la tour, et à deux heures trente-cinq minutes il donna le signal.

Nous allons un moment entendre le cardinal Pacca :

« Il nous sembla le soir du 5 juillet, au Quirinal, que différents piquets de cavalerie avaient occupé les rues qui, des diverses parties de Rome, conduisent à cette résidence. Des troupes furent encore placées sur les ponts, pour empêcher toute communication intérieure, et vers sept heures d'Italie (trois heures du matin) un corps d'infanterie vint à marches forcées, mais en grand silence, des quartiers voisins, et ferma toutes les issues autour du palais. Alors les sbires, au lever de l'aurore, la gendarmerie qui accompagnait la troupe, et quelques sujets rebelles, donnèrent l'assaut au Quirinal. Après avoir passé une journée pleine d'angoisses et de travaux, après avoir veillé toute la nuit jusqu'à six heures et demie d'Italie environ (vers deux heures et demie après minuit), voyant pointer les premiers rayons du jour, n'entendant aucune rumeur sur la place et dans les rues voisines, croyant le danger passé pour cette nuit, je m'étais retiré dans mon appartement pour prendre quelques heures de repos, et à peine j'étais couché, que mon valet de chambre accourut pour m'annoncer que les Français étaient dans le palais. »

En effet, Radet avait vu ses *lignes d'opérations* obéir à son signal ; un détachement de trente hommes escaladait les murs du jardin près de la grande porte, derrière le mur de la *Paneterie*, pour garder les issues de cette cour et les passages du souterrain, à l'angle de la chapelle ; un autre détachement de vingt-cinq hommes gardait la petite porte dans la rue qui descend au *Lavatoio*. Le colonel Siry, avec un détachement de cinquante hommes,

montait par la fenêtre d'une chambre inhabitée, dans le centre des bâtiments attenant au Quirinal, où logeait la plus grande partie des gens au service de Sa Sainteté. De son côté, Radet, à la tête de quarante hommes, se proposait de monter par l'extrémité du toit de *la Daterie* sur la tour, pour de là pénétrer dans les appartements; mais, les échelles ayant cassé, il chercha à entrer par la grande porte du palais. Le gouverneur, ayant appris ce contre-temps, vint *en capote* pour aider le général de ses conseils : voyant que celui-ci prenait des mesures qui devaient réussir, il se retira dans un kiosque voisin, dépendant des jardins du palais Colonna.

Le colonel Siry était parvenu à pénétrer dans la grande cour du palais. Radet, qui se trouvait en dehors, entendit des rumeurs qui portaient du corps de garde suisse intérieur. On criait : *All'armi, traditori!* L'horloge sonna trois heures, et la cloche de la chapelle fut mise en branle. Radet cherchait les moyens d'enfoncer la *porticella*, lorsque le colonel Siry, qui avait pénétré dans la cour, vint faire ouvrir la grande porte. Le général réunit alors toutes les troupes qu'il put rassembler, se mit à leur tête et marcha droit à un groupe de monde qui, dans l'angle à droite du fond de la cour, semblait disposé à faire résistance. Ce groupe dispersé, Radet monta dans les appartements, dans la salle du trône, dite des *Sanctifications*. Il trouva la garde suisse de Sa Sainteté, forte de quarante hommes, y compris le capitaine, tous armés et en bon ordre, dans le fond de la pièce. Entré avec sa troupe, il somma ces soldats de mettre bas les armes. Ils ne firent aucune résistance, parce qu'ils en avaient reçu l'ordre. Radet s'avance, jette la vue à gauche, et il aperçoit, au bout d'un corridor assez étroit, une chambre où, dit-il, il y avait de la lumière et du monde debout. Il dirigea ses pas vers cette pièce, et il y trouva le pape entouré de sa cour. Nous entendrons ici le témoignage de Radet :

« Que tout autre se mette dans cette position, et, à moins d'avoir perdu tout sentiment moral et humain, il jugera de l'état pénible de ma situation. Je n'avais pas encore d'ordre de m'emparer de la personne du pape. Un saint respect pour cette tête sacrée, doublement couronnée (Radet écrivait ce récit au mois d'août 1814, et il l'a mis au net le 12 septembre de la même année), remplissait tout mon être et toutes mes facultés intellectuelles. Me trouvant devant elle, suivi d'une troupe armée, un mouvement oppressif et spontané se fit sentir dans tous mes membres. Je n'avais pas prévu cet incident, et je ne savais comment me tirer de là. Que faire?

Que dire ? Par où commencer ? Voilà le difficile de ma *mission* ! Ma troupe entrainait avec moi ; la présence du saint-père, de son sacré collège, et le lieu saint où je me trouvais, exigeaient le respect et la décence. Je me retournai ; je commandai que l'on reconduisît et que l'on plaçât en ordre la troupe dans la salle du trône, et que des patrouilles en fussent détachées pour le maintien de l'ordre dans le palais. Fort embarrassé du parti à prendre, pour ne compromettre ni le succès, ni le gouverneur, ni moi-même, je profitai du mouvement rétrograde de ma troupe pour envoyer en toute hâte le maréchal des logis de gendarmerie Cardini prévenir le gouverneur général que j'étais en présence du pape sans avoir pu parvenir jusqu'au cardinal Pacca, que je ne connaissais pas, et demander les ordres du gouverneur. Je prolongeai le mouvement de ma troupe ; je ne laissai avec elle qu'un petit nombre d'officiers ; je fis entrer le surplus près de moi, ainsi que les sous-officiers de gendarmerie. Ils entrèrent avec la plus grande honnêteté, le chapeau à la main, et s'inclinant devant le pape, à mesure que chacun allait prendre place pour former la haie devant l'entrée intérieure. Toute cette ordonnance dura cinq minutes environ, lorsque arriva le maréchal des logis Cardini, qui me rendit en secret l'ordre du gouverneur d'arrêter le pape avec le cardinal Pacca, et de les conduire incontinent hors de Rome. Tout sévère que me parut cet ordre, il me fallut obéir. »

Il est absolument nécessaire, à présent, d'entendre le cardinal Pacca, témoin oculaire :

« Mon valet de chambre m'ayant annoncé que les Français étaient dans le palais, je me lève en grande hâte et je cours aux fenêtres ; je vois beaucoup de gens armés, et tenant des torches allumées, courir à travers les jardins, cherchant les portes pour s'introduire dans les appartements ; d'autres descendaient, en se suivant, le long des murailles où étaient appliquées des échelles : d'autres personnes armées occupaient la cour de la *Paneterie*. En même temps une autre troupe d'hommes armés montait, par le moyen d'échelles, jusqu'à l'habitation des serviteurs du pape, qui correspond à la rue par laquelle on va à la *porta Pia*. Ils brisèrent les fenêtres à coups de hache, entrèrent et coururent ouvrir la porte qui est sur la place, pour faire entrer dans la grande cour un nombre de soldats assez considérable. J'envoyai sur-le-champ Jean-

Tibère Pacca, mon neveu, réveiller le saint-père, comme il avait été convenu entre nous, dans le cas où, la nuit, il arriverait quelque événement extraordinaire ; et peu de temps après, en robe de chambre, j'y courus moi-même. Le pape se leva avec une grande sérénité d'esprit, se couvrit de sa robe, de sa *mozzetta*, et vint dans la pièce où il avait coutume de donner audience. Nous nous rassemblâmes là, le cardinal Despuig, moi, quelques prélats de ceux qui demeuraient dans le palais, quelques rédacteurs et employés de la secrétairerie d'État.

« Cependant les assaillants, à coups de hache, jetèrent à bas les portes de l'appartement (Radet n'a pas fait mention de cette circonstance), et ils arrivèrent jusqu'à la porte de la chambre où nous étions avec le saint-père ¹. Nous la fîmes ouvrir, pour éviter de plus grands désordres et des événements fâcheux. De son siège le pape vint se placer au-devant de la table, et presque au milieu de la chambre ; nous deux, cardinaux, nous étions aux deux côtés de Sa Sainteté, l'un à droite et l'autre à gauche. Les prélats, les employés nous faisaient aile. La porte ayant été ouverte, celui qui entra le premier fut le général Radet, le directeur et l'exécuteur de l'opération, suivi de quelques officiers, pour la plupart de la gendarmerie, et de deux ou trois rebelles romains, qui avaient conduit et dirigé les soldats dans l'escalade donnée au palais.

« Radet se mit en face du saint-père, et les autres firent aile à Radet. Pendant quelques minutes, il régna un profond silence. Nous nous regardions les uns les autres, tout étourdis, sans proférer une parole et sans quitter la situation où nous étions placés.

« Finalement le général Radet, avec la figure toute pâle et la voix tremblante, peinant à trouver ses paroles, dit au pape qu'il avait une commission désagréable et pénible, mais qu'ayant fait serment de fidélité et d'obéissance à l'empereur, il ne pouvait se dispenser d'exécuter son ordre ; qu'en conséquence, au nom de l'empereur, il devait lui intimer de renoncer à la souveraineté temporelle de Rome et de l'État, et que si Sa Sainteté le refusait, il avait ordre de la conduire au général Miollis, qui aurait indiqué le lieu de sa destination.

¹ Le cardinal Pacca oublie de dire ici que le saint-père commandait en ce moment qu'on lui apportât l'anneau que Pie VI avait au doigt quand il mourut, l'anneau donné par la reine Clotilde, récemment déclarée *vénérable*. Pie VII mit gaiement cet anneau à son doigt, et paraissait l'y contempler avec plaisir.

« Le pape, sans se troubler, répon lit à peu près en ces termes : « Si vous avez cru devoir exécuter de tels ordres de l'empereur, parce que vous lui avez fait serment de fidélité et d'obéissance, pensez de quelle manière nous devons, nous, soutenir les droits du saint-siège, auquel nous sommes lié par tant de serments ! Nous ne pouvons ni céder¹, ni abandonner ce qui n'est pas à nous. Le domaine temporel appartient à l'Église, et nous n'en sommes que l'administrateur. L'empereur pourra nous mettre en pièces ; mais il n'obtiendra jamais cela de nous. Après tout ce que nous avons fait pour lui, nous ne nous attendions pas à ce traitement. — Saint-père, dit alors le général Radet, je sais que l'empereur vous a beaucoup d'obligations. — *Plus que vous ne savez,* » repartit le pape d'un ton très-animé. Il continua ainsi : « Et devons-nous partir seul ? » Le général reprit : « Votre Sainteté peut conduire avec elle son ministre, le cardinal Pacca. » Moi, qui étais aux côtés du pape, je dis subitement : « Quels ordres me donne le saint-père ? Dois-je avoir l'honneur de l'accompagner ? » Le pape m'ayant répondu, Oui, je demandai la permission de rentrer dans la chambre attenante, où, suivi de deux officiers de gendarmerie qui feignaient de regarder les chambres, je me revêtis de mes habits de cardinal, avec le *rocchetto* et la *mozzetta*, croyant que je devais accompagner Sa Sainteté dans le palais Doria, où logeait le général Miollis. Pendant que je m'habillais, le pape fit de sa propre main la note des personnes dont il désirait être accompagné, et il eut une conversation avec le général Radet². Entre autres choses on me rapporta que, tandis que le pape arrangeait quelques objets dans sa chambre, Radet lui dit : « Que Votre Sainteté ne craigne pas ! on ne touchera à rien ; » et que le pape lui répondit : « Celui qui ne fait aucun cas de sa propre vie attache encore moins de prix aux choses de

¹ Voici les propres paroles du pape, très-bien entendues par un autre témoin oculaire : *Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, nous ne voulons pas.* On voit dans notre histoire de France qu'il y eut des circonstances dans lesquelles nos parlements, refusant d'enregistrer des édits, s'exprimaient ainsi : *Nec volumus, nec possumus, nec debemus.*

² Le général Radet m'a parlé lui-même de cette conversation. J'en ai fait connaître les détails au pape, qui m'a répondu qu'ils étaient vrais. Le pape désira entrer dans sa chambre, Radet le suivit. Entre les deux portes qui séparaient le salon d'audience de la chambre du pape, il y avait un espace de peu de longueur où Radet, sûr de ne pas être vu de sa troupe, saisit spontanément la main du pape et la baisa. En arrangeant quelques objets, Pie VII, ému vivement, eut besoin de s'asseoir. Radet lui soutint la tête d'un air respectueux et empressé.

ce monde. » Radet aurait voulu que le pape eût pris des habits qui ne le fissent pas tant reconnaître ; mais il n'eut pas le courage de le lui dire. A mon retour dans la chambre du pape, je trouvai qu'ils l'avaient déjà forcé de partir, ne donnant pas le temps aux *camerieri*, dits *adjudants de chambre*, de mettre dans une valise un peu de linge pour changer dans le voyage. Je rejoignis Sa Sainteté dans l'appartement. Alors tous deux, environnés de gendarmes, de sbires, de sujets rebelles, marchant d'une manière incommode sur les débris des portes jetées à terre, nous descendîmes les escaliers. Nous traversâmes la grande cour, dans laquelle étaient encore de la troupe française et le reste des sbires. On arriva à la principale porte de Monte-Cavallo, où se trouva prête la voiture du général Radet (c'était une de ces voitures qu'on appelle *bastardelles*). Sur la place étaient rangées en bataille beaucoup de troupes napolitaines, arrivées depuis peu. Le pape les bénit ainsi que la ville de Rome. Ils firent entrer d'abord le pape, puis ils voulurent que je montasse après ; on avait fait clouer les persiennes du côté où était assis le pape. Alors un gendarme ferma à clef les deux portières, et après que le général et un certain Cardini, Toscan, maréchal des logis, se furent placés sur le siège, ils donnèrent ordre que l'on partit. Jusqu'à la grande porte, nous avons été suivis par quelques prélats, des rédacteurs, des employés de la secrétairerie d'État, et plusieurs de nos domestiques, tous demi-morts d'effroi. Il ne leur fut permis ni de nous accompagner, ni même de s'approcher de la voiture. Au lieu de prendre le chemin du palais Doria, on suivit la direction de *porta Pia*. Avant d'arriver, on tourna à cette voie qui conduit à la *porta Salaria*. Hors de cette porte, on fit le tour des murailles de la ville jusqu'à la porte du Peuple, qui était fermée comme toutes les autres portes de la ville. En longeant les murailles, nous avons rencontré des piquets de cavalerie sabre en main, et le général Radet donnait ses ordres aux commandants d'un air triomphant, comme s'il avait remporté une grande victoire.

« Hors de la porte du Peuple se trouvèrent des chevaux de poste, et, pendant qu'on les attelait, le pape reprocha doucement au général le mensonge qu'il lui avait fait, en lui disant qu'il le conduisait chez le général Miollis ; et il se plaignit de la manière violente dont on le faisait partir de Rome, sans suite, dépourvu de tout, et avec les seuls habits qu'il portait sur lui. Le général répondit que dans peu de temps Sa Sainteté serait rejointe par sa suite, dont il avait donné la liste à Monte-

Cavallo, et qu'elle apporterait tous les objets nécessaires, et il expédia à l'instant un gendarme à cheval au général Miollis, pour l'inviter à accélérer le départ de cette suite. Puis il me dit qu'il était fort content que l'exécution de sa commission eût été faite pacifiquement, sans qu'il y eût un seul blessé; et je lui répondis : « Mais, est-ce que nous étions dans une forteresse où nous pussions faire résistance? — Je sais, reprit-il, que Votre Éminence avait donné l'ordre que personne ne résistât, et qu'elle avait défendu à beaucoup de monde de rôder, avec un fusil, près de *Monte-Cavallo*. »

« Peu après, le pape me demanda si j'avais emporté avec moi quelque argent. Je lui dis : « Votre Sainteté a vu que j'ai été arrêté dans son appartement, et il ne m'a pas été permis de retourner dans le mien. » Alors nous tirâmes nos bourses, et malgré l'affliction et la douleur où nous étions plongés de nous voir arrachés de Rome et de son bon peuple, nous ne pûmes nous empêcher de rire, quand nous trouvâmes dans la bourse du pape un *papetto* (vingt bajoques, ou vingt-deux sous de France), et, dans la mienne, trois *grossi* (quinze bajoques, un peu plus de seize sous). Ainsi le souverain pontife et son ministre entreprenaient le voyage à *Papostolique*, et suivant les paroles de Notre-Seigneur aux apôtres : Vous ne porterez rien en chemin, *neque panem* (nous n'avions aucune provision), *neque duas tunicas* (nous n'avions pas d'autres habits que ceux dont nous étions vêtus, et en même temps fort incommodés, puisque le pape était en *mozzetta* et *stola*, et moi en *mantelletta*, *rocchetto* et *mozzetta*, sans une seule chemise pour changer), *neque pecuniam* (avec seulement trente-cinq bajoques). Le pape fit voir *le papetto* au général Radet, en lui disant : « De toute notre principauté, voilà donc ce que nous possédons ! »

« En commençant le voyage, je fus tourmenté d'une pensée que je reconnus bien être injurieuse au bon Pie VII, mais qui alors me troubla fortement; je craignais que le pape, pénétré d'horreur pour l'action sacrilège et si exécrable que l'on commettait alors, et prévoyant de funestes conséquences pour l'Église, ne se repentît des vigoureuses opérations que l'on avait faites, et dans sa pensée intime ne m'accusât de l'y avoir encouragé.

« Je sortis promptement d'inquiétude, parce que le pape, avec le sourire sur les lèvres et un air de vraie complaisance, me dit : « Cardinal,

nous avons bien fait de publier la bulle d'excommunication le 10 juin ; autrement, comment ferions-nous aujourd'hui ? »

« Ces paroles me rassérénèrent et me donnèrent une nouvelle force pour résister aux angoisses et aux peines d'esprit et de corps que je prévoyais devoir souffrir dans ce violent et désastreux voyage.

« La nuit suivante, on afficha dans Rome, par mes ordres, au nom du pape, une notification qui peut être regardée comme un adieu d'un père tendre se séparant de ses enfants chéris. »

Nous en rapporterons quelques passages :

« Dans la douleur où nous nous trouvons, nous ressentons une consolation suave de voir que nous éprouvons ce que Notre-Seigneur annonça à saint Pierre, en lui disant : *Vous serez dans l'âge sénile lorsque vous étendrez vos mains, et qu'un autre vous liera et vous portera là où vous ne voudrez pas aller.*

« Nous abandonnons nos mains sacerdotales à la force qui nous lie, pour nous porter ailleurs, et nous déclarons les auteurs de ce fait responsables envers Dieu de toutes les conséquences de cet attentat. De notre côté, nous désirons seulement, nous conseillons, nous ordonnons que nos fidèles sujets, que nos ouailles particulières de Rome, que notre troupeau universel de l'Église catholique, imitent ardemment les fidèles du premier siècle, dans la circonstance dans laquelle saint Pierre était resserré en prison, et où l'Église ne cessait jamais de prier Dieu pour lui.

« Successeur, bien qu'indigne, de ce glorieux apôtre, nous vivons dans la confiance que tous nos enfants si chers rendront ce pieux et dernier devoir à leur père commun ; et nous, en récompense, nous leur donnons avec la plus grande effusion de cœur la bénédiction apostolique.

« De notre palais du Quirinal, le 6 juillet de l'an 1809, de notre pontificat le dixième.

« PIUS PP. VII. »

En même temps différents partisans du pape eurent la hardiesse d'af-

ficher, en assez grand nombre, de larges carrés de papier, sur lesquels on lisait en gros caractères ces vers du Dante :

Veggio.
E nel vicario suo Cristo esser catto,
Veggiolo un' altra volta esser deriso,
Veggio rinnovellar l'aceto e'l fiele.
 (Purg., chant XX.)

Les membres de la Consulte firent arracher ces papiers partout où on les trouva.

III

On a pu remarquer que le compte rendu par le général Radet porte avec lui un caractère de vérité qu'il faut reconnaître. En le citant, je lui ai conservé avec soin cette couleur de police militaire, ce ton de sévérité, d'obéissance ponctuelle, mêlé d'aveux, de complaisances et de sentiments de respect auquel on doit souvent applaudir. On trouve, en opposition, dans le récit du cardinal, une empreinte d'érudition biblique, une gaieté douce, une plaisanterie délicate, une colère sainte. D'ailleurs les révélations si simples, si naïves et si honnêtes du cardinal Pacca, en expliquant plusieurs circonstances mal vues par Radet, confirment le fond des faits. Entre ces deux rapports, le lecteur voit aisément le vrai, et nous ne pouvons mieux faire que de suivre pour guides les informations laissées par deux personnes qui ont joué un rôle si différent dans ces scènes terribles.

Radet, quand il est arrivé au point où il dit que sa voiture sortit de Rome par la porte *Salaria* pour gagner la porte du Peuple, n'oublie aucune circonstance pour prouver qu'il a cherché, autant qu'il pouvait, à se montrer agréable au pape. Pendant qu'on dételait, il s'étudia à distraire Sa Sainteté, comme s'il eût été possible de lui faire oublier son affreuse situation. Le général lui ayant dit qu'il avait fait préparer des provisions

pour lui et pour Son Éminence, le pape répondit : « Nous sommes bien, Notre-Seigneur a autrement souffert. » Le général raconte dans le plus grand détail l'arrivée à la poste de la Storta, le séjour de quelques heures à Radicofani, divers accidents qui retardèrent le voyage, la demande qu'il fit au pape de permettre qu'il *l'accompagnât lors de son retour à Rome*, la nécessité où il se vit de faire arrêter la marche, pour que le pape pût donner sa bénédiction à une foule d'habitants des villes et des villages qui se précipitaient autour de la voiture, et qui montaient sur les roues, quand elle était arrêtée, et jusque sur les chevaux prêts à partir. Radet est le seul qui nous révèle cette sublime recommandation du pape qui disait à la foule : *Courage et prière*. Enfin il relate la remise de la personne du saint-père entre les mains du lieutenant-colonel de gendarmerie Lecrosnier, qui était venu le recevoir à la chartreuse de Florence.

Radet finit ainsi son récit :

« Telle fut ma conduite dans ce grand événement. J'en appelle au témoignage du général Miollis et à celui de mes *collaborateurs*, et des personnes qui ont vu les faits. J'en appelle surtout au cardinal Pacca et au saint-père. La *mission* dont j'ai été chargé était de nature à fixer l'attention du monde entier par son importance et par son objet. Les circonstances en ont pu être dénaturées; je viens de les rétablir dans leur plus exacte vérité, en ce qui concerne la part que j'y ai prise. Obligé par mon état d'exécuter les ordres qui m'étaient donnés par l'autorité supérieure, j'ai fait tout pour en adoucir la rigueur, lorsqu'il m'était impossible d'en suspendre ou d'en arrêter les effets. *Ce grand devoir* que j'avais à remplir m'imposait la double obligation de concilier le respect le plus profond, les soins les plus étendus, la circonspection la plus délicate, avec un ministère rigoureux, et je n'ai rien négligé pour y parvenir. Si le saint-père n'a point effacé de son souvenir les principales circonstances de ces cruels moments, Sa Sainteté se rappellera également la conduite que j'ai observée, et les marques d'intérêt qu'elle a bien voulu m'accorder en différentes occasions. Les précautions ont été sévères; mais qu'on se rappelle combien le danger était imminent! Que l'on réfléchisse surtout à l'immense responsabilité qui pesait sur ma tête et la certitude que j'avais d'être jugé moins par la sagesse de mes mesures que par leur succès!

« Depuis dix-sept ans que je suis officier général de gendarmerie, mon caractère est trop connu en France, en Italie et en Allemagne, par les

missions et les organisations dont j'ai été chargé, pour que je ne cherche pas à conserver intacte la réputation que j'y ai acquise par trente-cinq ans effectifs de bons services et onze campagnes.

« Mon honneur est l'héritage le plus précieux que je puisse transmettre à ma nombreuse famille. Je le lui remettrai, j'ose le dire, dans toute son intégrité; elle, et tous les amis dont j'ai l'avantage d'être bien connu, savent déjà que, si j'ai dû prendre un rôle dans le triste événement dont je viens de donner une relation fidèle, ce n'a point été par le choix de ma volonté, mais par le hasard de ma position. »

Nous n'avons altéré en rien le rapport du général Radet; voilà comment il raconte l'événement. Le cardinal, prisonnier dans la voiture du général, ne pouvait rapporter le voyage de la même manière.

« Environ à huit heures italiennes (quatre heures du matin), on partit de Rome ¹ pour la Toscane, en changeant de chevaux aux premières postes. On remarquait sur la figure du peu de personnes que l'on rencontrait la stupeur, la tristesse que leur causait ce spectacle. A Monterosi, sur les portes des maisons, il y avait beaucoup de femmes qui, ayant reconnu le saint-père dans un carrosse entouré de gendarmes, le sabre nu, et le voyant transporté comme un captif, imitèrent la tendre compassion des femmes de Jérusalem (S. Luc, XXIII, 27), commencèrent à se battre la poitrine, à pleurer et à crier en tendant les bras vers la voiture : « Ils nous enlèvent le saint-père ! » Nous fûmes émus à ce spectacle, et le pire fut que le général Radet, craignant que la vue du pape ainsi emmené ne pût exciter quelque tumulte dans les lieux plus peuplés, pria Sa Sainteté de baisser les rideaux de la voiture, afin que les *populations* ne s'aperçussent pas de son passage. Le saint-père y consentit avec beaucoup de résignation, et l'on continua ainsi le voyage, renfermés dans la voiture, presque sans air, dans les heures les plus brûlantes du soleil de juillet en Italie. A midi, le pape montra le désir de prendre quelque nourriture, et le général Radet fit arrêter à la maison de poste, dans un lieu presque désert, sur la montagne de Viterbe. Là, dans une chambre seule, où il se trouvait à peine une table vieille, disjointe, couverte d'une

¹ Ce récit du cardinal Pacca a été publié : je n'en crois pas moins devoir donner ici cette traduction nouvelle, parce qu'elle diffère en plusieurs points de celle qu'on peut connaître.

nappe dégoûtante, l'unique table qui fût toute dans la maison, le pape s'assit et mangea un œuf. Sur-le-champ on continua le voyage si pénible dans la terrible chaleur. Vers le soir, le pape eut soif, et comme il n'y avait dans la campagne où nous nous trouvions aucune maison où l'on pût s'adresser, le maréchal des logis Cardini recueillit, dans une bouteille, de l'eau qui coulait sur le chemin, et la donna au saint-père, qui la trouva fort bonne ¹. Dans différents pays que nous parcourûmes, personne ne s'aperçut que cette voiture renfermât le pape, et à Bolsena il arriva un fait curieux. Pendant qu'on changeait de chevaux, un certain père, nommé Cozza, franciscain, s'approcha du général Radet, et, comme il ignorait qui était dans la voiture, d'où l'on entendait tout, il se fit connaître au général pour une personne qui avait été avec lui en correspondance épistolaire, et lui avait recommandé un avocat demeurant à Rome, dont je ne me rappelle plus le nom. Le général Radet se trouva fort embarrassé pour lui répondre, et le pape, se tournant vers moi, me dit : « *Oh ! che frate bricconne ! Oh ! quel coquin de moine !* »

« Après dix-neuf heures du voyage le plus fatigant pour le pape, qui me disait souvent qu'il souffrait beaucoup, on arriva vers trois heures de nuit italiennes (c'est-à-dire une heure avant minuit) sur la montagne de Radicofani, et l'on descendit dans sa mesquine auberge. Nous n'avions pas d'habits à changer ; il fallut garder ceux que nous avions tout baignés de transpiration, et à l'air froid qui domine là, même dans l'été, ils se séchèrent sur nous. Rien n'était préparé dans l'auberge. On assigna au saint-père une petite chambre, et à moi la chambre contiguë, avec des gendarmes aux portes. Dans mon habit de cardinal, en *mozzetta* et en *rocchetto*, tel que je me trouvais, j'aidai la servante à faire le lit de Sa Sainteté et à préparer la table pour le souper, qui fut très-frugal. Le saint-père, que je servais, daigna m'admettre à sa table. Pendant le souper, comme j'avais fait pendant tout le jour de ce voyage, je tâchai de soutenir l'esprit du pape, et d'être ce ministre fidèle qui, selon les paroles de l'Esprit-Saint, semblable au froid de la neige pendant la saison de la moisson, tient en repos l'esprit de son maître. *Sicut frigus nivis, in die messis, ita legatus fidelis ei qui misit eum, animum ipsius requiescere facit.* (Prov., xxv, 13.) Malgré les funestes et lugubres idées sur l'avenir,

¹ Le cardinal, qui cite avec tant de grâce et de sagacité, n'a pas pensé ici à ce passage : *De torrente in via bibet.* (Ps. cix, 7.)

qui se présentaient à mon imagination, le Seigneur me conserva la gaieté d'esprit et ma naturelle inclination à la plaisanterie, de manière que le soir même, à peine arrivés à Radicofani, le général Radet me remercia en me disant qu'il avait entendu souvent le pape rire de mes discours. Ce qui redoublait mon courage en ces horribles circonstances, était la pensée que j'avais été choisi par la Providence pour être le *Simon de Cyrène* de l'excellent pontife persécuté. Après le souper, le saint-père, habillé comme il était, se coucha sur un mauvais lit, dur, et je me retirai dans la chambre qu'on m'avait assignée. Alors je fus obsédé de l'idée douloureuse que je venais de laisser seul, malade, sans nulle assistance, dans un pays étranger et au milieu d'une campagne, mon souverain, le chef visible de l'Église. Je me couchai aussi, avec mes habits de cardinal, sur un dur matelas, et ainsi se termina le 6 juillet, jour mémorable dans ma vie, et qui répandit dans l'âme de tous les bons catholiques l'amertume et la douleur.

« Le pape d'ailleurs ne faisait point de signe, ne proférait pas de paroles qui indiquât un repentir des pas courageux faits contre Napoléon et le gouvernement français; mais il développait une énergie et une force d'âme qui m'émerveillaient¹. Il parla toujours avec une dignité de souverain au général Radet, quelquefois même sur un ton de colère et de sévérité qui ne lui était pas naturel : aussi dus-je modestement le prier de se modérer et de reprendre son caractère de mansuétude et de douceur.

« Actuellement revenons à la narration du voyage. Comme il y avait lieu de le prévoir, le sommeil de cette nuit ne fut ni long ni tranquille. A peine vit-on le jour, que je courus à la chambre voisine où était le pape. Il avait eu un petit accès de fièvre, avec différents mouvements de bile qui l'avaient un peu soulagé. Cette matinée, je dus beaucoup souffrir. Le général Radet recevait des ordres très-pressants de transporter le pape le soir même à la chartreuse de Florence, et il voulait partir après le déjeuner.

« Le saint-père, au contraire, disait résolument, et non pas sans viva-

¹ Le cardinal Pacca se montre quelquefois plus sévère en jugeant Pie VII; mais ce sont les actes de courage dans les grandes souffrances qui dénotent le vrai caractère, et non pas ces *laisser aller* mal réglés auxquels l'esprit le plus énergique s'abandonne quelquefois dans des positions de fatigue, de prostration de forces, de solitude et d'ennui de la vie.

cité, qu'il n'entendait point sortir de là, jusqu'à ce qu'il eût vu arriver ses domestiques et les autres personnes qui avaient eu la permission de le suivre, alléguant qu'il se trouvait absolument dépourvu de tout, et dans la crainte que, si nous poursuivions le voyage pendant plusieurs jours, ils n'eussent pas pu nous rejoindre. J'eus le bonheur d'en parler doucement au général Radet, lequel était combattu entre les instructions qu'il avait reçues d'accélérer le voyage, et le désir de ne pas désobliger, de ne pas affliger le saint-père.

« Heureusement, et à la grande satisfaction du pape, quelques heures après-midi, arrivèrent à Radicofani les deux voitures parties le jour précédent de Rome, avec une portion de la suite destinée pour Sa Sainteté. C'étaient monsignor Doria, maître de chambre; monsignor Pacca, Giovanni Soglia, chapelain secret; le chirurgien Ceccarini; l'aide de chambre Joseph Moiraghi; le cuisinier et le palefrenier. Entre les vingt-deux et vingt-trois heures d'Italie (six et sept heures du soir), le 7 juillet, nous partîmes de Radicofani. A peu de distance, il se trouva beaucoup de peuple à qui il n'avait pas été permis de s'approcher de l'auberge. Le général Radet fit arrêter la voiture, et permit que tous s'approchassent pour recevoir la bénédiction du pape. Plusieurs eurent aussi la permission de lui baiser la main. On ne peut exprimer la ferveur et la dévotion de ce bon peuple; elles excitaient vraiment la tendresse.

« J'en dois dire autant de toutes les populations de la Toscane au milieu desquelles nous avons passé. On voyagea toute la nuit, et le 8, vers l'aube du jour, nous arrivâmes aux portes de Sienne. Nous trouvâmes les chevaux de poste hors de la ville, avec une forte escorte de gendarmes.

« Le général Radet ne dissimula pas au pape qu'il avait dû prendre ces précautions par crainte de quelque tumulte du peuple de Sienne à son passage, et il lui dit que plusieurs jours auparavant il y avait eu du mécontentement dans cette ville à l'arrivée de monsignor le patriarche *Fenaja*, vice-gérant de Rome, conduit prisonnier par des gendarmes. On continua le voyage jusqu'à Poggibonzi, où le général Radet voulut nous faire reposer dans les heures les plus chaudes du jour. Arrivés à la porte de l'auberge, le pape et moi nous dûmes rester vingt minutes environ dans la voiture, sans pouvoir descendre, parce que l'officier de gendarmerie, qui gardait la clef, était resté en arrière avec la voiture de

suite. Dans l'auberge, le général Radet introduisit différentes personnes, presque toutes des femmes, pour baiser le pied et la main du pape.

« Après un repos de quelques heures, on repartit à trois heures après midi pour Florence, au milieu d'un peuple immense qui s'était amassé, en demandant à haute voix, avec des signes extraordinaires de ferveur, la bénédiction apostolique. Mais à peu de distance de l'auberge, par l'inadvertance et l'impéritie des postillons, qui, en courant très-vite, comme l'ordonnait Radet, ne firent pas attention à un lieu très-élevé et y laissèrent passer une des roues, la voiture versa avec une grande impétuosité. La roue se rompit, la caisse roula au milieu du chemin, le saint-père engagé dessous, et moi sur lui. Nous restâmes peu de temps dans cette situation. Une foule innombrable de peuple criant : *Santo Padre! Saint Père!* releva en un moment la caisse, pendant qu'un gendarme ouvrait les portières, qui étaient encore fermées à clef. Leurs camarades, la pâleur sur le front et le sabre à la main, cherchaient à éloigner le peuple, qui, enflammé de colère, criait contre eux : *Cani! cani! Chiens! chiens!* »

Le général, mal affermi sur son siège, fut lancé à une assez grande distance, dans une sorte de fondrière remplie d'animaux immondes. Il se releva du milieu de ces saletés, tout en injuriant les postillons, et il accourut près de la voiture brisée. Le pape sortit d'un côté, sur les bras du peuple, qui s'amassa en foule auprès de lui : les uns se prosternaient la face à terre, d'autres lui baisaient les pieds, ceux-ci touchaient respectueusement ses habits, et tous désespérés lui demandaient s'il avait souffert dans sa chute.

Le saint-père, le sourire sur les lèvres, les remerciait tous de leurs empressements respectueux, et leur parlait, comme en plaisantant, de ce qui venait d'arriver. Le cardinal Pacca, d'un autre côté, craignant que cette multitude en fureur n'en vînt aux mains avec le petit nombre de gendarmes, et ne commît quelque attaque qui pût lui devenir fatale, s'élança au milieu de la foule, criant à haute voix que, par la grâce du Ciel, il n'était arrivé rien de mal, et qu'ils se retirassent calmes et tranquilles. Quand on eut apaisé le tumulte qui avait effrayé le général Radet et les gendarmes plus que le pape lui-même, le saint-père monta avec le cardinal dans une misérable voiture qui avait amené monsignor Doria, et l'on continua le voyage. Partout où l'on passait, ces bons Toscans

demandaient, avec des cris et des pleurs, la bénédiction; et, malgré les gendarmes qui les repoussaient de leurs sabres, ils s'approchaient de la voiture pour baiser les mains du saint-père, qui était forcé de les tendre en dehors, et ils manifestaient leur douleur de le voir en cet état, ce qui formait pour tous un spectacle attendrissant.

A une heure de nuit on arriva à la Chartreuse de Florence. Le pape fut reçu à la porte par M. Lecrosnier, colonel de gendarmerie, et un M. Piamonti, commissaire de police, qui avait été nommé précédemment à cet emploi par la reine d'Étrurie, comme un homme sur lequel elle pouvait compter, et qui déjà servait un autre maître. On ne permit d'approcher qu'au seul prieur de la Chartreuse; il complimenta le saint-père. L'entrée fut interdite à toute autre personne, et même aux religieux du couvent. Les gendarmes conduisirent le pape dans l'appartement qui lui était destiné, le même où, dix ans auparavant, on avait retenu en otage l'infortuné Pie VI. Quand le cardinal Pacca entra dans cette chambre, il sentit se réveiller en lui les anciens sentiments de vénération, de gratitude et de grand attachement qu'il avait éprouvés pour ce pontife, son illustre bienfaiteur. Il s'approcha du lit préparé pour le saint-père, le même qui avait servi à son antécédent; et alors, transporté par son imagination agitée, il lui sembla être présent à l'acte atroce et inhumain des commissaires du Directoire, lorsqu'ils levèrent violemment les couvertures pour observer si ce vieillard était vraiment dans l'état d'épuisement et de débilité de forces qui, selon les médecins qu'ils avaient consultés, le mettait dans l'impossibilité d'entreprendre un voyage sans le danger d'une prochaine mort. Le cardinal se tourna alors vers le pape, et il le vit sur un canapé, triste et abattu de tant de fatigues et de douleurs.

Peu de temps après l'arrivée du saint-père, il vint à la Chartreuse un seigneur de la cour d'Élisa Baciocchi Bonaparte, gouvernante générale de Toscane, pour le complimenter, et lui faire des offres de service. Le pape était tellement accablé et harassé, que, sans presque lever la tête, il prononça quelques paroles qui ne furent pas entendues. Alors le cardinal s'avança, et au nom de Sa Sainteté il pria ce seigneur de faire des remerciements à la princesse, et de l'assurer que, si cela était nécessaire, le pape accepterait ses offres. Bientôt on fit comprendre aux prisonniers qu'ils pouvaient se reposer tranquillement, cette nuit et le jour suivant, qui était un dimanche, parce qu'il n'y avait aucun ordre

de prochain départ. Avec cette douce espérance ils se retirèrent, après un souper très-splendide, dans les appartements qui leur étaient assignés, désireux de prendre quelque repos et de retrouver le sommeil perdu pendant les trois nuits précédentes. Mais il y avait à peine deux heures qu'ils étaient couchés, lorsque, dans le plus fort du sommeil, on vint réveiller le cardinal pour lui dire qu'il était arrivé de Florence, de la part de la gouvernante générale Éalisa, un colonel qui avait voulu absolument qu'on se levât, et qu'on fit lever le saint-père; qu'il avait amené un carrosse pour transporter le pape, sans vouloir dire où il serait conduit, et sans même lui accorder le temps de célébrer ou d'entendre la messe.

« Je fus étourdi à cette nouvelle, continue le cardinal Pacca, et agité de mille pensées. Je me levai à la hâte, et, me rendant à l'appartement du saint-père, je rencontrai l'officier qui y était venu (il s'appelait Mariotti), et des gendarmes. Ils me confirmèrent ce qui m'avait été dit, et ils ajoutèrent, de plus, que je ne devais pas accompagner Sa Sainteté, mais que je la rejoindrais à Alexandrie, où me conduirait par Bologne un officier de gendarmerie. L'intimation de cette séparation me fit pronostiquer sur-le-champ ce qui arriva par la suite. Mais ce pronostic m'affligeait moins que l'idée d'abandonner le pape dans les mains de militaires inconnus, sans savoir s'ils laisseraient en sa compagnie ou à sa suite quelque personne qui pût lui donner assistance. Alors je passai dans l'appartement du saint-père; je le trouvai singulièrement abattu. Sa figure était comme d'une couleur verte, avec tous les signes d'un homme plongé dans la plus profonde douleur. Aussitôt qu'il me vit, il me dit : « Nous nous apercevons que ceux-ci, avec toutes ces fatigues, cherchent à nous faire mourir; et nous prévoyons que nous ne pourrions pas longtemps soutenir une telle vie. »

« Je cherchai à le consoler comme je pouvais, quoique j'eusse besoin moi-même d'un consolateur, et je lui annonçai qu'on m'avait intimé la séparation de sa personne sacrée. Il me parut que, dans sa bonté, Sa Sainteté en fut grandement affligée. Je ne pus pas ajouter d'autres paroles, parce que Mariotti survint, et que le saint-père fut contraint de partir. Je l'accompagnai jusqu'à son carrosse, et, vivement ému, je retournai à ma chambre. »

On avait donné l'ordre de faire partir le pape pour Alexandrie; il eut à

peine le temps de demander un bréviaire au prieur de la Chartreuse. Avec le saint-père partirent monsignor Doria, maître de chambre, monsignor Soglia, Joseph Moiraghi, camérier, et l'officier Mariotti, qui, du reste, ne tarda pas à montrer des égards pour son prisonnier.

Cependant, à Rome, le général Miollis, après avoir fait arrêter un des sbires qui avaient commis des vols dans le palais pontifical, voyant que son entreprise réussissait complètement, avait dit en français à ses officiers, qui étaient entourés des galériens et des sbires, complices de cet attentat : « Maintenant, Messieurs, renvoyez cette canaille. »

Tel fut le premier remerciement qu'obtinent tous ces misérables, qui venaient de commettre sans danger une action si abominable. Voilà comme le traître est souvent payé de ses lâches services !

IV

Le général Miollis avait écrit à l'empereur Napoléon, le même jour, 6 juillet :

« Sire ,

« Votre Majesté m'a confié le soin de maintenir la tranquillité dans ses États de Rome : j'ai atteint l'unique moyen d'y parvenir ; j'ai ordonné l'arrestation du cardinal Pacca. Le pape s'y est opposé par *des barricades* et une *défense* qui l'ont entraîné lui-même avec le cardinal. Le général Radet, qui en était chargé, n'a pu pénétrer qu'en abattant les portes et les murs du Quirinal, que l'ancien gouvernement avait transformé en forteresse, d'où il bravait tous les ordres de Votre Majesté. Tous les obstacles ont été renversés par les bonnes dispositions du général, qui *les* conduit sous escorte à la Chartreuse de Florence, où il prendra les ordres de Son

Altesse Impériale madame la grande-duchesse, que j'ai eu l'honneur de prévenir quelques heures auparavant. Le pape s'est environné, dans sa dernière chambre, de *tous* ses cardinaux, prélats, qu'il a rendus solidaires de son système d'opposition. Malgré la force qu'il a fallu employer, tous les égards possibles ont été ménagés. J'ai ordonné qu'on prit soin du palais et de tous ceux qui y étaient renfermés. Je fais partir dans deux voitures quatre des principaux prélats qui *lui* étaient attachés, avec son chirurgien et ses domestiques. *Le calme et la sécurité règnent dans la ville.*

« Je suis de Votre Majesté le très-humble et très-obéissant serviteur et sujet ,

« MIOLLIS. »

Le lendemain, 7 juillet, il lui adressa cette autre lettre :

« Sire,

« Le pape a prononcé lui-même son éloignement de Rome. Lorsque le général Radet, parvenu à son dernier *retranchement*, lui a demandé s'il ne porterait plus atteinte à l'autorité temporelle, il répondit qu'il la soutiendrait en lui jusqu'à la dernière goutte de son sang. Les détachements par lesquels j'ai dû faire forcer le Quirinal essayaient d'y pénétrer. La cloche *qui devait servir de signal* à celles de la ville fut vivement agitée, mais arrêtée promptement par les coups redoublés qui abattaient les obstacles, et de nul effet, parce que les sons se sont confondus avec ceux de l'*Angelus*. La veille au soir, un inspecteur de police s'était présenté chez le curé *de' Monti*, pour des états qui s'adressaient ordinairement au gouverneur. Le ministre de l'Église les refusa, en disant que le pape l'avait défendu. Il se fit en même temps un rassemblement tumultueux où l'on disait : « Mort aux excommuniés ! » Le curé s'est évadé. Hier la journée fut on ne peut pas plus tranquille ; un très-grand nombre de personnes se fit inscrire parmi les gardes civiques. Les membres du tribunal du Capitole reprirent leurs fonctions. La voiture du pape fut rencontrée à deux postes en deçà d'Aquapendente ; il ne fut observé nulle part, excepté à une poste où il s'était arrêté pour se rafraîchir. Je lui ai envoyé ses équipages et ceux qu'il a désignés, excepté le confesseur fanatique et le faiseur de miracles. Je crois qu'il convient aussi de le séparer du cardinal Pacca. Le saint-père

n'a pas voulu quitter ses habits pontificaux. Montant en voiture, il donna sa bénédiction aux troupes, qui lui rendirent les honneurs dus au chef de l'Église. Je sou mets à Votre Majesté la circulaire de monseigneur l'évêque de Città della Pieve, digne de son ministère.

« Je suis de Votre Majesté le très-humble et très-fidèle sujet,

« MIOLLIS. »

Le voyage du pape jusqu'à Alexandrie dura sept jours, du 9 au 15 juillet. Un matin, dans les premières journées, des paysans s'étaient rassemblés autour de la voiture et demandaient la bénédiction : le commandant se vit obligé de s'arrêter et de permettre au saint-père de les bénir. Immédiatement après cette courte et touchante action, le pape supplia l'un de ceux qui étaient encore à genoux de lui apporter un peu d'eau fraîche : la foule se leva à la fois ; les uns coururent aux chevaux pour les arrêter, les autres se mirent en avant des gendarmes, un grand nombre se précipita dans les cabanes, proférant des cris d'empressement et de joie. On offrit à Sa Sainteté toutes sortes de rafraîchissements. Il fallut en prendre de toutes les mains qui en présentèrent, ou au moins toucher tout ce qu'on n'acceptait pas. Les femmes forçaient les hommes de leur céder la place. Chacun criait : « Moi, moi, très-saint Père, encore moi ! — De tous ! » répondait notre pieux pontife, le visage baigné de larmes. En jetant dans la voiture les plus beaux fruits, un des paysans, par ces deux seuls mots énergiques et terribles, *Vuole? dica!* proposa au pape de repousser les soldats et de le délivrer ; le pape, avec un véritable accent de tendresse, de supplication et de prière, demanda qu'on ne fit aucun acte de résistance, et il se livra de nouveau à son gardien, qui se remit en route dans la direction de Gênes. Un peu plus loin, le pape se trouva séparé de ses bagages et accablé par la chaleur ; il demanda à emprunter une chemise quelconque. Un paysan lui en offrit une sur-le-champ ; puis, en baisant avec transport la main qui le bénissait, il détacha de la manche du pape une épingle qu'il emporta comme un riche gage de ce prêt.

Arrivé à trois milles de Gênes, près d'une maison de campagne appelée *Castagna*, appartenant, disait-on, à la famille Spinola, le commandant ordonna de s'arrêter, quoiqu'il ne fût que midi. Quelque temps après

arriva un autre commandant de gendarmerie, nommé Boisard, destiné à remplacer M. Mariotti. Avec lui vinrent deux litières. On plaça dans l'une le pape, dans l'autre monsignor Doria; le reste de la suite eut ordre de marcher à pied. On s'approcha ainsi du rivage de la mer; là on monta à bord d'une felouque, on rama pendant plusieurs heures, et l'on se trouva de l'autre côté de Gênes, à Saint-Pierre d'Arena, vers l'aube du jour. Alors on s'engagea dans la route de la Bocchetta, de Novi, pour arriver à Alexandrie, où le pape fut déposé dans la casa Castellani, dont les possesseurs prodiguèrent à un hôte si illustre les soins les plus délicats. Une sorte de fièvre nerveuse convulsive dont Pie VII avait été attaqué depuis son arrestation, commençait à diminuer. Après trois jours, le douloureux cortège fut dirigé sur la route de Mondovi. Dans cette ville, l'empressement du peuple prit un caractère plus prononcé : des ordres religieux vinrent processionnellement au-devant du pontife et l'escortèrent. Les Piémontais comptaient les gendarmes d'un coup d'œil, puis semblaient proposer, sous toutes les formes de signes et de langage, d'opérer la délivrance de Sa Sainteté. Je vais emprunter ici des expressions d'une relation de M. Moiraghi, principal aide de chambre du pape : « Plus nous approchions de la France, plus l'enthousiasme augmentait. » Au premier village français, les autorités voisines, sous prétexte de veiller au bon ordre, cherchaient à s'approcher plus près du saint-père, et c'était pour couvrir sa main de baisers, le consoler et le plaindre. Pie VII disait : « Dieu pourrait-il nous ordonner de paraître insensible à ces marques d'affection ? » Il les agréait avec dignité et modestie. A Grenoble on sut de bonne heure que le pape venait séjourner dans cette ville. Il allait s'y passer une de ces scènes historiques qui frappent l'esprit des peuples. Là les deux seules résistances que Napoléon trouvât sur le continent, le saint-siège et l'Espagne, devaient en quelque sorte se rencontrer. La valeureuse garnison de Saragosse était prisonnière de guerre dans Grenoble. On annonce l'arrivée du pape. Cette garnison tout entière demande à aller au-devant de lui. Au moment où le carrosse du saint-père parut, elle tomba tout à coup à genoux, comme un seul homme. M. de Genoude, qui a été témoin de cette scène, me l'a racontée lui-même. Le pape pencha presque tout son corps en avant, et d'un air de joie, de bonheur et de vive tendresse, il étendit sur ces héros basanés par les fatigues une immense bénédiction. Toute la ville de Grenoble avait suivi le mouvement des Espagnols. M. Gérard, conseiller de préfecture, faisant fonction de préfet,

reçut le pape avec un sentiment de respect ; mais il sépara de lui le cardinal Pacca , qui avait rejoint le cortège depuis quelques jours. Le lendemain, M. Gérard ayant dit à Sa Sainteté que des voitures étaient prêtes, si elle voulait sortir pour se promener, elle répondit : « Si ces voitures doivent nous reconduire à Rome, nous y monterons pour refaire le voyage; mais dans l'état de prisonnier où nous sommes, nous n'avons pas à sortir pour nous promener. »

La foule de paysans religieux qui demandaient la bénédiction du pape était telle, qu'il fallut choisir un lieu assez spacieux dans un jardin où l'on admettait de temps en temps les personnes qui venaient saluer le saint-père. L'évêque seul fut exclus sous mille prétextes : ou le pape était malade, ou le prélat s'était présenté trop tard. En ce moment arrivèrent des grands vicaires du cardinal Fesch : ils apportaient au pape des offres en tout genre et des traites pour plus de cent mille francs. Il fut très-sensible à cet acte de respect si courageux. Le 30 juillet, M. Gérard était invité à un banquet ; il donna cependant au pape la permission d'aller au jardin : mais la veille il s'était manifesté quelques signes d'insubordination dans le peuple, les mêmes visiteurs voulaient revenir plusieurs fois ; l'audience durait quelques heures, et le temps ne suffisait pas. Par prudence, le pape ne voulut pas se présenter au jardin le jour où M. Gérard était absent. Il y eut alors une sorte d'émeute. Tout à coup arriva l'ordre du départ pour Valence. Le pape n'eut pas la permission d'y visiter le monument élevé à Pie VI. De là on devait gagner Avignon. Il est impossible de comprendre comment le colonel Boisard eut l'idée de faire entrer le pape dans cette ville en plein jour. Elle avait appartenu au saint-siège : on sait par quelles circonstances elle fut réunie à la France au commencement de la révolution ; il n'en restait pas moins dans tout le Comtat un sentiment d'attachement pour le pontife. Dans le temps on a cru que M. Boisard ignorait une telle situation ; cela est difficile à imaginer : et comment aucun préfet, aucune autorité et aucun habitant du pays ne l'avaient-ils pas prévenu ? On peut dire que la ville tout entière, sans distinction d'âge et de sexe, accourut autour de la voiture arrêtée sur une place. Cette multitude saluait avec des cris de joie : quelques dames et quelques personnes du premier rang achetèrent à prix d'or la faculté de parvenir jusqu'auprès des portières. Boisard commanda aux soldats d'écarter tous ces importuns. Les soldats, en trop petit nombre, ne pouvaient faire usage de leurs armes. Le commandant, apprenant que la population

accourait par la route de Carpentras, et que, de tous les rivages du Rhône languedocien, les villages se précipitaient en torrents comme à une croisade, ordonna de fermer les portes de la ville. Déjà il s'était établi des pourparlers entre la suite du pape et la multitude. Un homme d'un aspect noble et vêtu élégamment s'approcha de M. Moiraghi et lui dit : « Monsieur, est-il vrai que le pape a excommunié Napoléon? — Monsieur, reprit Moiraghi, je ne puis vous répondre. — C'est assez, ajouta l'interlocuteur, c'est assez pour moi. »

Le colonel Boisard parvint enfin à rompre la foule : il tenait à la main des pistolets chargés dont il se serait bien gardé de faire usage. Il enjoignit aux postillons de partir, et il fit sortir le pape de la ville. A Aix, il y eut des scènes semblables. La Provence entière donna les mêmes signes de piété. On approchait de Nice, et l'on disait que le saint-père allait être conduit à Savone. La ville de Nice fit des préparatifs de fête pour accueillir le pape. Quand il fut près du pont du Var, il descendit de voiture pour le traverser à pied. De l'autre côté, un spectacle extraordinaire frappa ses regards ; ce n'était plus, comme en France, la confusion des états, le forgeron avec son marteau sur les épaules, le vigneron avec sa pioche, tous les rangs jetés çà et là, pêle-mêle. Ici tout avait été prévu, les situations se trouvaient distinctes, chaque condition prenait son rang ; les ecclésiastiques, à part, étaient vêtus de leurs habits sacerdotaux, les nobles portaient leurs décorations ; dix mille personnes attendaient à genoux sans proférer une parole. Le pontife, devenu si fort devant un si éclatant hommage, avança seul, en retenant ses gardes en arrière, d'un signe qui ne fut peut-être pas exempt de quelque orgueil, et *il poursuivit son pèlerinage entre les persécutions de la terre et les consolations du ciel*¹.

En face du pont il vit la religieuse reine d'Étrurie agenouillée entre ses deux enfants. Il fallait toujours que l'Espagne se trouvât une des premières pour solliciter des bénédictions. « Quel temps différent ! » dit la reine. « Tout n'est pas amertume, répondit le saint-père ; nous ne sommes, ô ma fille, ni à Florence ni à Rome, mais voyez ce peuple ; écoutez actuellement ces transports. » Le pape remonta en voiture. Les rues de la ville de Nice avaient été semées de fleurs. Pendant le temps du séjour du pape, elle fut illuminée tous les soirs. Boisard, comprenant bien qu'il ne conduisait pas en ce moment un prisonnier d'État obscur, lui laissa la liberté

¹ *De Civ. Dei* lib. XVIII, cap. LI.

de voir les ecclésiastiques et les habitants qui se présentèrent. La nuit on chantait en musique des hymnes sacrés autour de la maison du pape. Le commandant se préparait à suivre une route moins fréquentée à travers les montagnes : une dame eut l'ingénieuse idée d'envoyer illuminer la route pour le soir et de faire attacher des lampions à tous les arbres. Cet exemple donné fut suivi le long de la corniche du Ponent, par ordre de toutes les personnes pieuses et même des autorités municipales.

Le saint-père fut reçu à Savone dans la maison du chef de la famille Santon, et il y passa quatre jours. Le cinquième jour, l'évêque de la ville eut ordre de sortir de l'évêché pour que les appartements fussent à la disposition du pape et de sa suite.

BULLE D'EXCOMMUNICATION

PUBLIÉE ET AFFICHÉE A ROME LE 10 JUIN 1809.

PIUS PP. VII.

Pour en perpétuer le souvenir.

Quum memorandâ illâ die, secundâ februarîi, etc. etc.

Lorsque au mémorable jour du 2 février les troupes françaises, après avoir envahi les plus fertiles provinces de la souveraineté pontificale, fondirent hostilement, impétueusement et à l'improviste sur la ville de Rome, nous ne pûmes nous persuader que de telles *audaces* dussent être uniquement attribuées aux motifs politiques et militaires que les envahisseurs affectaient communément de répandre, c'est-à-dire à la nécessité de se défendre, et de repousser l'ennemi des terres de la sainte Église romaine, ou de punir notre constance et notre refus de condescendre à quelques-unes des propositions faites à nous par le gouvernement français. Nous vîmes bien que le projet s'étendait plus loin qu'à une occupation momentanée et militaire, ou à une démonstration de colère envers nous. Nous vîmes bien que l'on réchauffait, que l'on faisait renaître, et qu'on arrachait aux ténèbres les projets d'impiété, qui paraissaient sinon réprimés, au moins assoupis, les projets d'astuce de ces hommes qui, trompés et trompeurs, introduisant des sectes de perdition par une philosophie vaine et fallacieuse (*Ad Coloss.* II, 8), machinent depuis longtemps, dans une conjuration directe, la ruine de

la très-sainte religion. Nous vîmes que dans notre humble personne on circonvenait, on attaquait, on prenait de force le siège du bienheureux prince des apôtres, afin qu'une fois renversé, si cela était possible, de quelque manière, l'Église catholique, bâtie sur ce siège, comme sur une pierre inébranlable, par son divin fondateur, s'écroulât et s'abimât de fond en comble.

Nous avons pensé, nous avons espéré naguère que le gouvernement des Français, instruit par l'expérience des maux dont cette si puissante nation avait été abreuvée, pour avoir lâché les rênes à l'impiété et au schisme, et averti par le vœu unanime de la grande majorité des citoyens, se serait convaincu véritablement et profondément qu'il importait à sa sûreté et à la félicité publique de rendre sincèrement libre l'exercice de la religion catholique, et de lui assurer une protection particulière. Excité par cette opinion et par cet espoir, nous qui remplissons sur la terre, quoique indigne, la place de celui qui est *le Dieu de la paix*, à peine avons-nous découvert une voie pour réparer les désastres de l'Église en France, l'univers nous est témoin de la joie empressée avec laquelle nous avons entamé des traités de paix, et combien il en a coûté à nous et à l'Église elle-même pour les conduire à l'issue qu'il a été permis d'obtenir. Mais, ô Dieu immortel ! combien notre espérance a été trompée ! quel a été le fruit de tant d'indulgence et de générosité ! Dès la promulgation d'une paix ainsi obtenue, nous avons été forcé de nous écrier avec le prophète : *Voici que dans la paix mon amertume est encore plus amère*. Cette amertume, nous ne l'avons pas cachée à l'Église, et nous adressant à nos frères les cardinaux de la sainte Église romaine, dans le consistoire du 24 mai 1802, nous leur avons annoncé qu'on avait ajouté, lors de la promulgation de la convention arrêtée, des articles qui nous étaient inconnus, et que nous avons en même temps désapprouvés. En effet, aux termes de ces articles, on anéantit de fait pour l'exercice de la religion catholique, dans les points les plus graves et les plus importants, la liberté qui, dans le commencement des stipulations du concordat, avait été spécifiée, convenue, promise comme base et fondement, mais encore on publie quelques autres articles qui attaquent la doctrine de l'Évangile.

Telle a été aussi à peu près l'issue de notre convention avec le gouvernement de la république italienne : les stipulations ont été interprétées arbitrairement par une fraude patente et injurieuse, quoique nous eussions mis tous nos soins à les garantir de toutes interprétations arbitraires et perverses.

Les clauses de ces deux conventions ayant été dénaturées et violées de cette manière, surtout celles qui avaient été établies en faveur de l'Église, la puissance spirituelle fut soumise au pouvoir *laïc*, et, bien loin que les effets salutaires que nous nous étions promis de ces conventions fussent obtenus, nous eûmes à nous plaindre de voir les malheurs et les désastres de l'Église s'accroître et s'accumuler chaque jour. Nous ne ferons pas une énumération détaillée de ces désastres, parce qu'ils sont assez connus, parce que les larmes de tous les ont assez déplorés, et que nous les avons suffisamment exposés dans deux allocutions consistoriales, l'une du 16 mars, l'autre du 11 juillet de l'an 1808, et parce que nous avons veillé, autant qu'il a été possible dans nos angoisses, à ce que ces maux parvinssent à la connaissance du public. Ainsi tout le monde connaîtra, et la postérité saura quelles ont été notre opinion et notre décision sur tant et tant de témérités audacieuses du gouvernement français dans les affaires concernant l'Église; tous connaîtront quelle a été notre longanimité, notre patience; tous connaîtront pourquoi nous nous sommes tenu si longtemps : c'est parce que ne nous proposant que l'amour de la paix, et concevant une ferme espérance que le remède arriverait à tant de maux, nous différions de jour en jour d'élever notre voix apostolique. Tous sauront quels ont été nos soins, nos travaux, nos efforts, en agissant, en conjurant, en suppliant, en gémissant pour qu'on guérit les blessures de l'Église; tous sauront combien nous avons prié pour qu'on ne lui en fit pas de nouvelles. Mais nous avons épuisé les moyens d'humilité, de modération, de mansuétude, par lesquels nous avons tâché de défendre les intérêts et les droits de l'Église auprès de celui qui était entré en pacte avec les impies pour la détruire entièrement, celui qui dans cet esprit avait contracté amitié avec elle, pour la trahir plus facilement, et qui avait feint de la protéger, pour l'opprimer plus sûrement.

Nous avons dû beaucoup espérer, surtout lorsque notre voyage en France fut désiré et sollicité; ensuite on éluda nos demandes avec des tergiversations rusées, des subterfuges et des réponses propres à tromper, ou à tirer les négociations en longueur; on n'avait plus aucun égard à nos demandes, à mesure que s'approchait le temps marqué pour exécuter les projets médités contre ce siège et l'Église du Christ; on nous tourmentait, on nous attaquait par de nouvelles exigences ou immodérées ou captieuses, qui démontraient bien que l'on s'attachait à nous placer dans l'alternative de deux dangers funestes et nuisibles à ce siège et à l'Église : c'est-à-dire de nous contraindre par un assentiment à trahir honteuse-

ment notre ministère, ou, si nous nous refusions aux demandes, de fournir un prétexte pour nous déclarer une guerre ouverte.

Et comme, à cause de la répugnance de notre conscience, nous n'avions pu adhérer à ces demandes, de là on se crut une raison pour envoyer hostilement des troupes dans cette ville sacrée. Voilà qu'on s'empara de la citadelle de Saint-Ange; on disposa des détachements dans les rues, sur les places; le propre palais que nous habitons, le Quirinal, fut assiégé et menacé par une grande force d'infanterie et de cavalerie, munie d'artillerie. Nous, au contraire, rassuré par ce Dieu dans lequel nous pouvons tout, soutenu par la conscience de notre devoir, nous n'avons été ni ému ni ébranlé par une subite terreur, ni par cet appareil militaire; avec un esprit calme et toujours égal, comme il convient, nous avons célébré les cérémonies et les divins mystères qui appartiennent à ce très-saint jour (*la Purification*), n'omettant rien par crainte, par oubli ou par négligence, de ce que demandait notre devoir dans ces conjonctures.

Nous nous souvenons avec saint Ambroise (*de Basil. tradend. n° 17*) que le saint homme Naboth, possesseur d'une vigne, interpellé par une demande royale de donner sa vigne, où le roi, après avoir fait arracher les ceps, ordonnerait de planter des légumes, avait répondu : « Dieu me garde de livrer l'héritage de mes pères ! » De là nous avons jugé qu'il nous était bien moins permis de livrer notre héritage antique et sacré (c'est-à-dire le domaine temporel de ce saint-siège, possédé pendant tant de siècles par les pontifes romains nos prédécesseurs, non sans l'ordre évident de la divine Providence), ou de consentir facilement à ce que qui que ce fût s'emparât de la capitale du monde catholique, pour y troubler et y détruire la forme du régime sacré qui a été laissée par Jésus-Christ à sa sainte Église et réglée par les canons sacrés qu'a établis l'esprit de Dieu; pour substituer à sa place un code non-seulement contraire aux canons sacrés, mais encore incompatible avec les préceptes évangéliques, et pour introduire enfin, comme il est d'ordinaire, un autre ordre de choses qui tend manifestement à associer et à confondre les sectes et toutes les superstitions avec l'Église catholique.

Naboth défendit sa vigne même au prix de son sang (S. Ambroise, *ibid.*). Alors pouvions-nous, quelque événement qui dût arriver, ne pas défendre nos droits, et les possessions de la sainte Église romaine, que nous nous sommes engagé, par la religion d'un serment solennel, à conserver, autant qu'il est en nous? Pouvions-nous ne pas revendiquer la liberté du siège

apostolique, si étroitement unie à la liberté et aux intérêts de l'Église universelle?

Car les événements présents, quand même on manquerait d'autres arguments, démontrent trop combien est convenable et nécessaire ce principat temporel, pour assurer au suprême chef de l'Église un exercice libre et certain de la puissance qui lui a été divinement remise sur tout l'univers. C'est pourquoi, bien que nous ne nous soyons jamais réjoui des honneurs, des richesses et de l'autorité de ce principat, que nous avons été éloigné de désirer, et à cause de notre caractère, et par suite de notre respect pour ce saint institut où nous sommes entré dès notre jeune âge, et que nous avons toujours chéri, nous avons cru cependant qu'il était absolument de notre devoir, à dater de ce dit jour, 2 février 1808, quoique réduit à une position si critique, de faire publier par notre cardinal secrétaire d'État une protestation pour expliquer les causes des tribulations que nous souffrions, et pour déclarer avec quelle volonté nous entendions que les droits du siège apostolique restassent entiers et intacts.

Comme les envahisseurs n'avançaient rien par les menaces, ils résolurent d'adopter avec nous un autre système; ils essayèrent d'affaiblir peu à peu par un genre de persécution lent, quoique très-pénible, et conséquemment plus cruel, notre constance qu'ils n'avaient pas vaincue par une terreur subite. Aussi nous détenant dans notre palais, comme en prison, depuis le lendemain des calendes de février, il ne s'est point passé à peine un jour qui n'ait été marqué par une nouvelle injure à notre cœur ou à ce saint-siège. Tous les soldats que nous employons pour conserver l'ordre et la discipline civile, enlevés et incorporés dans les troupes françaises; les gardes de notre corps, hommes nobles et d'élite, enfermés dans la citadelle de Rome, là détenus plusieurs jours, puis dispersés et licenciés; des postes placés aux portes et dans les endroits les plus fréquentés de la ville; les bureaux de distribution des lettres, et les imprimeries, et particulièrement l'imprimerie *de Propagandâ fide*, soumis à la force militaire et au caprice, tandis qu'on nous enlevait à nous la liberté d'écrire ou de faire imprimer l'expression de notre volonté; les administrations et les tribunaux troublés et empêchés; nos sujets sollicités par fraude, par ruse ou par d'autres moyens pervers à grossir la troupe des soldats appelés civiques, rebelles à leur souverain légitime; parmi nos sujets, les plus audacieux et les plus corrompus recevant le signe tricolore français et italique, et protégés par ce signe comme par un bouclier, tantôt se répandant impunément en troupes, tantôt agissant

seuls, avec ordre ou permission de commettre d'iniques excès contre les ministres de l'Église, contre le gouvernement, contre tous les honnêtes gens; des éphémérides, ou, comme ils disent, des feuilles périodiques publiées par les imprimeries romaines, malgré nos réclamations, et circulant parmi le peuple ou expédiées à l'étranger, toutes remplies d'injures, de reproches, de calomnies même contre la puissance et la dignité pontificale; quelques-unes de nos déclarations qui étaient importantes, signées de notre main, ou de celle de nos ministres, et affichées par notre commandement aux lieux accoutumés, arrachées par de vils satellites, au milieu des plaintes et de l'indignation des bons, déchirées, foulées aux pieds; des jeunes gens imprudents et d'autres citoyens, invités à des réunions secrètes, prohibées sévèrement aux termes des lois civiles et des lois ecclésiastiques sous peine d'anathème portée par nos prédécesseurs Clément XII et Benoît XIV, et là agrégés et inscrits; un grand nombre de nos ministres et officiers, tant urbains que provinciaux, magistrats intègres et fidèles, vexés, jetés en prison et bannis; des recherches de papiers et d'écrits de tout genre, faites violemment dans les bureaux secrets des magistrats pontificaux, sans en excepter le cabinet de notre premier ministre; trois de nos premiers ministres eux-mêmes de la secrétairerie d'État, que nous étions successivement contraint de remplacer, enlevés de notre propre palais; la plus grande partie des cardinaux de la sainte Église romaine, c'est-à-dire de nos *collatéraux* et coopérateurs, arrachée de notre sein et de nos côtés par la force militaire, et déportée au loin: voilà, avec tant d'autres, les attentats commis méchamment et si audacieusement par les envahisseurs, contre tout droit humain et divin. Ils sont si connus, qu'il n'est pas besoin de s'arrêter à les rapporter et à les expliquer davantage. Nous n'avons pas manqué de réclamer contre toutes ces attaques avec force et courage, comme le demandait notre ministère, de peur d'autoriser le soupçon de connivence, ou d'assentiment quelconque. Ainsi presque dépouillé des attributs de notre dignité, et de l'appui de notre autorité; destitué de tous secours nécessaires pour remplir notre ministère et distribuer notre sollicitude entre toutes les Églises; accablé par toutes sortes d'injures, de vexations et de terreurs; opprimé, supplicié; tous les jours privé davantage de l'exercice de chacune de nos puissances, nous devons uniquement d'avoir gardé un simulacre quelconque de ces puissances, après la providence singulière et éprouvée du Seigneur tout-puissant, nous le devons uniquement à notre fortitude, à la prudence des ministres qui nous restent, à la tendresse de nos sujets, enfin à la piété des fidèles.

Mais, si un fantôme d'autorité nous était conservé dans cette illustre Rome et dans ces provinces limitrophes, tout pouvoir alors nous était enlevé dans les florissantes provinces d'Urbin, de la Marche et de Camerino. Pour opposer une solennelle protestation à cette manifeste et sacrilège usurpation de tant d'États de l'Église, et pour prémunir à la fois nos chers sujets de ces provinces contre les séductions d'un gouvernement injuste et illégitime, nous n'avons pas négligé de donner une instruction à nos vénérables frères les évêques de ces provinces.

Et ce gouvernement, combien peu il a différé, comme il s'est empressé de prouver par des faits, ce que, dans notre instruction, nous avons annoncé qu'il fallait attendre de sa religion! L'occupation et le pillage du patrimoine de Jésus-Christ; l'abolition des maisons religieuses; le bannissement, du cloître, des vierges sacrées; la profanation des temples; peu à peu le frein ôté à la licence; le mépris de la discipline ecclésiastique et des saints canons; la promulgation du Çode et des autres lois contraires non-seulement aux saints canons eux-mêmes, mais encore aux préceptes évangéliques et au droit divin; l'avilissement et la persécution du clergé; la soumission de la puissance sacrée des évêques au pouvoir laïc; la violence attaquant, par tous les moyens, leur conscience; l'expulsion de leur siège, leur déportation, et autres audacieuses et sacrilèges entreprises contre la liberté, l'immunité et la doctrine de l'Église, mises à exécution dans nos provinces comme dans les contrées soumises à l'autorité de ce gouvernement: tels sont les attestations éclatantes, les gages, les monuments de cet admirable amour pour la religion catholique, qu'il ne cesse pas même aujourd'hui de vanter et de promettre.

Pour nous, rassasié de ces amertumes par ceux de qui nous ne devons pas en attendre de telles, et accablé sous toutes les afflictions, nous gémissons moins sur notre sort présent que sur le sort futur de nos persécuteurs; *car si Dieu s'est légèrement mis en colère contre nous, pour nous châtier et nous corriger, de nouveau il se réconciliera avec ses serviteurs.* (II Mach. VII, 33.) *Mais celui qui s'est fait inventeur de malice contre l'Église, comment fuira-t-il la main du Seigneur?* (II Mach. VII, 31.) *Dieu n'exceptera personne; il ne craindra la grandeur de qui que ce soit, parce qu'il a fait le petit et le grand.* (Sap. VI, 8.) *Les plus forts sont menacés des plus forts tourments.* (Ibid., VI, 9.) Plût à Dieu que nous pussions, à quelque prix que ce fût, et même au prix de notre vie, détourner la perdition éternelle, assurer le salut de nos persécuteurs, que nous avons toujours aimés, et que nous ne cessons pas d'aimer de cœur! Plût à Dieu qu'il nous fût permis de ne

jamais nous départir de cette charité, *de cet esprit de mansuétude* (*Prima ad Cor. xxiv, 21*) que la nature nous a donné, et que notre volonté a mis en pratique, et de laisser en repos cette verge qui nous a été attribuée dans la personne du bienheureux Pierre, prince des apôtres, avec la garde du troupeau universel du Seigneur, pour la correction et la punition des brebis égarées et obstinées dans leur égarement, et pour l'exemple et la terreur salutaire des autres !

Mais le temps de la douceur est passé : il n'y a que celui qui veut être aveugle qui puisse ne pas voir où conduisent ces attentats, ce qu'ils veulent, à quoi ils doivent aboutir, si l'on n'emploie à temps les moyens d'en arrêter les excès ; tout le monde voit d'ailleurs qu'il ne reste plus aucun sujet d'espérer que les auteurs de ces attentats soient fléchis par des admonitions, par des conseils, par des prières, et par des représentations de l'Église. A tout cela ils ont fermé tout accès, à tout cela ils sont sourds, ils ne répondent qu'en entassant injures sur injures. Il ne peut arriver qu'ils obéissent à l'Église comme à une mère, ni qu'ils écoutent la maîtresse comme des disciples, ceux qui n'entreprennent rien, n'avancent rien, ne poursuivent rien que pour soumettre l'Église comme la servante d'un maître, et la détruire de fond en comble, après l'avoir soumise.

Si nous ne voulons pas encourir le reproche de négligence, de lâcheté, la tache d'avoir abandonné honteusement la cause de Dieu, que nous reste-t-il, sinon de mépriser toute raison terrestre, de repousser toute prudence de la chair, et d'exécuter ce précepte évangélique : *Que celui qui n'écoute pas l'Église soit pour toi comme un païen et un publicain !* (*Matth. xviii, 17.*) *Qu'ils apprennent une fois qu'ils sont soumis, par la loi de Jésus-Christ, à notre commandement et à notre trône; car nous exerçons aussi un commandement et une puissance plus élevée, à moins qu'il ne soit juste que l'esprit cède à la chair et que les choses célestes cèdent aux choses terrestres !* (*S. Grég. Naz. Or. xxii. Paris, 1778, p. 323.*) Autrefois tant de pontifes, recommandables par leur doctrine et leur sainteté, en sont venus à ces extrémités contre des rois et des princes endurcis, parce que la cause de l'Église l'exigeait ainsi, pour l'un ou pour l'autre de ces crimes que les canons sacrés frappent d'anathème : craignons-nous de suivre l'exemple de ces pontifes, après tant d'attentats, si méchants, si atroces, si sacrilèges, si connus et si manifestes à tous ? N'est-il pas plus à craindre que nous ne soyons accusé justement et à bon droit d'avoir réclamé trop tard, plutôt qu'avec témérité et précipitation, surtout lorsque nous sommes averti par ce dernier attentat, le plus grave de tous ceux par lesquels on n'a pas

cessé d'attaquer notre principat temporel, que nous ne serons plus libre et assuré d'accomplir les devoirs si importants et si nécessaires de notre ministère apostolique ?

A ces causes, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul, et par la nôtre, nous déclarons que tous ceux qui, après l'invasion de cette illustre ville et des possessions ecclésiastiques, après la violation sacrilège du patrimoine de saint Pierre, prince des apôtres, entreprise et consommée par les troupes françaises, ont commis dans Rome et dans les possessions de l'Église, contre l'immunité ecclésiastique, contre les droits temporels de l'Église et du saint-siège, les excès, ou quelques-uns des excès que nous avons dénoncés dans les deux allocutions consistoriales susdites, et dans plusieurs protestations et réclamations publiées par notre ordre; nous déclarons que ceux qui sont ci-dessus désignés, et en outre leurs *mandants*, auteurs, conseillers, adhérents, et les autres qui ont ordonné l'exécution desdits attentats, ou qui eux-mêmes les ont exécutés, ont encouru l'excommunication majeure et les autres censures et peines ecclésiastiques infligées par les saints canons, par les constitutions apostoliques, et particulièrement par les décrets des conciles généraux, et surtout du concile de Trente (Sess. XXII, cap. iv, *de Ref.*); et si besoin est, de nouveau nous les excommunions et anathématisons. Nous déclarons qu'ils ont encouru les peines de la perte de tous les privilèges, grâces et indults accordés de quelque manière que ce soit, ou par les pontifes romains nos prédécesseurs, ou par nous. Nous déclarons qu'ils ne peuvent être absous et déliés de telles censures par personne, excepté par nous, ou le souverain pontife alors existant (excepté à l'article de la mort, car ils doivent retomber sous lesdites censures en cas de convalescence), et que de plus ils sont inhabiles et incapables dans leurs demandes d'absolution, jusqu'à ce qu'ils aient rétracté, révoqué, cassé et aboli publiquement, de quelque manière que ce soit, ces attentats; jusqu'à ce qu'ils aient rétabli pleinement et effectivement toutes choses en leur ancien état, et que d'ailleurs ils aient donné à l'Église, à nous et à ce saint-siège, la digne satisfaction qui est due sur les chefs ci-dessus énoncés. C'est pourquoi nous statuons et nous déclarons pareillement, par la teneur desdites présentes, que non-seulement tous ceux qui sont dignes d'une mention spéciale, mais encore leurs successeurs dans les offices, ne pourront, en vertu des présentes, ni sous aucun prétexte que ce soit, se croire libres et déliés de la rétractation, de la révocation, de la cassation et de l'absolution qu'ils doivent faire pour les attentats ci-dessus rappelés, ni de la satisfaction due à

l'Église, à nous et à ce saint-siège, satisfaction qui devra être réelle et effective : voulant que toutes ces obligations conservent leur force, et qu'autrement ils ne puissent obtenir le bénéfice de l'absolution.

Enfin, pendant que nous sommes contraint de tirer du fourreau le glaive de la sévérité de l'Église, nous n'oublions pas que nous tenons sur la terre, malgré notre indignité, la place de celui qui, même lorsqu'il déploie sa justice, se souvient de sa miséricorde. C'est pourquoi nous ordonnons et nous entendons, nous adressant à nos sujets, ensuite à tous les peuples chrétiens, en vertu de la sainte obéissance, que personne ne présume apporter dommage, injure, préjudice ou tort quelconque à ceux que les présentes concernent, ou à leurs biens, droits, prérogatives, à l'occasion et sous le prétexte des présentes lettres. Car, en infligeant à ceux que nous condamnons le genre de peines que Dieu a mis en notre puissance, et en vengeant tant et de si grandes injures, faites à Dieu et à son Église sainte, nous nous proposons particulièrement de voir *ceux qui nous tourmentent actuellement se convertir pour être tourmentés avec nous* (S. Aug. in Ps. LIV, 1), si heureusement Dieu leur envoie la pénitence afin qu'ils connaissent la vérité. (II ad Tim. XI, 25.)

Ainsi donc levant nos mains vers le ciel, dans l'humilité de notre cœur, tandis que nous remettons et que nous recommandons de nouveau à Dieu la juste cause que nous défendons, et qui est bien plus la sienne que la nôtre, et que nous protestons être prêt [par le secours de sa grâce à boire jusqu'à la lie, pour l'Église, le calice qu'il a daigné boire le premier pour elle, nous le supplions, nous le conjurons, par les entrailles de sa miséricorde, de ne pas rejeter, *de ne pas mépriser les oraisons et les prières que nous adressons jour et nuit pour leur repentir et leur salut*. Certes il ne brillera pas pour nous de jour plus fortuné et plus consolant que celui où nous verrons la miséricorde divine nous exaucer, et nos fils qui nous envoient aujourd'hui tant de tribulations et de causes de douleur se réfugier dans notre sein paternel et s'empresse de rentrer dans le bercail du Seigneur.

Nous entendons que les présentes lettres, et tout ce qu'elles contiennent, ne puissent être attaqués, sous prétexte que les susdits et autres quelconques y ayant ou prétendant, de quelque manière que ce soit, y avoir intérêt, à quelque état, grade, ordre, prééminence, dignité qu'ils appartiennent, quelque mention individuelle qu'ils réclament, de quelque expression qu'ils se jugent dignes, n'auraient pas consenti, n'auraient pas été appelés et entendus à l'effet des présentes, et que leurs raisons n'auraient pas été suffisamment écoutées, et vérifiées, et justifiées; nous

entendons que ces lettres ne pourront également et sous aucune cause, couleur ou motif, être regardées jamais comme entachées du vice de subreption ou d'obreption, ou de nullité ou de défaut d'intention de notre part ou des intéressés. Le contenu des lettres ne pourra, sous quelque autre prétexte que ce soit, être attaqué, rejeté, rétracté, remis en discussion ou restreint dans les termes de droit; il ne sera pas licite d'alléguer contre elles la réclamation verbale, le droit de restitution en entier dans son premier état, ni tout autre remède de droit, de fait et de grâce; on ne pourra opposer que ce remède, après avoir été sollicité, a été accordé et qu'il est émané de notre propre mouvement, science et pleine puissance; il est entendu qu'il ne pourra servir d'aucune manière, ni aider à qui que ce soit, en jugement et hors de jugement. Nous déclarons que les présentes lettres doivent exister fermes, valides et efficaces, qu'elles auront et sortiront leur plein et entier effet, et qu'elles doivent être observées inviolablement par ceux qu'elles concernent, et qu'elles concerneront dans la suite : ainsi et non autrement qu'il est dit dans les présentes, elles doivent être jugées et définies par les juges ordinaires, et par les auditeurs délégués du palais apostolique, par les cardinaux de la sainte Église romaine, par les légats *a latere* et les nonces du saint-siège, et d'autres jouissant ou devant jouir de quelque prééminence et pouvoir que ce soit, entendant leur ôter à eux et à chacun d'eux la faculté et l'autorité de juger et d'interpréter différemment; déclarons finalement nul et non avenu tout ce qui pourrait être tenté contre elles, par quelque autorité que ce soit, sciemment ou par ignorance.

En conséquence de ce que dessus, et en tant que de besoin, nonobstant la règle de notre chancellerie apostolique, sur la conservation des droits acquis, et les autres constitutions et décrets apostoliques, accordés à quelques personnes que ce soit, et tous les autres statuts et coutumes corroborés par serment et autorisation apostolique, ou toute autre confirmation; nonobstant les coutumes, usages, style même immémoriaux, privilèges, indults, lettres, accordés à quelques personnes que ce soit, de quelque dignité ecclésiastique ou séculières qu'elles soient revêtues, quelles que soient leurs qualifications, et quand même elles prétendraient invoquer une désignation expresse et spéciale, sous quelque teneur et forme que ce soit, quand même elles se prévaudraient des clauses déroatoires, et d'autres clauses plus efficaces, très-efficaces, insolites et irritantes, et d'autres décrets, même dévolus contrairement de mouvement, science, plénitude de puissance, et consistorialement, ou d'autres manières, de concessions faites, écrites, et plusieurs fois

réitérées, approuvées, confirmées et renouvelées. Nous déclarons que nous dérogeons par ces présentes d'une façon expresse et spéciale à ces constitutions, et nous entendons qu'il y soit dérogé, quoique ces actes ou quelques-uns d'eux n'aient pas été insérés expressément dans ces présentes, quelque dignes qu'on les suppose d'une mention spéciale, expresse et individuelle, ou d'une forme particulière; en pareil cas, voulant que ces présentes aient la même force que si la teneur des constitutions, celle des clauses à observer, y étaient nommément et mot à mot exprimées, et qu'enfin elles obtiennent leur plein et entier effet, nonobstant les choses à ce contraires.

Comme les présentes lettres, ainsi qu'il est de notoriété, ne peuvent être publiées en sûreté partout, et particulièrement dans les lieux où il importerait qu'elles le fussent, nous voulons que ces lettres ou leurs copies soient affichées, selon la coutume, aux portes de l'église de Latran et de la basilique du prince des apôtres, à celles de la chancellerie apostolique, de la *Curia* générale de Montecitorio, et à l'entrée du *Campo de' fiori* de Rome, et qu'ainsi publiées et affichées, elles obligent tous et chacun de ceux qu'elles concernent, comme si elles avaient été intimées personnellement et nominativement à chacun d'eux.

Nous voulons encore que tant en jugement que dehors, partout, en tout lieu, et chez toute nation, on ajoute foi à chaque extrait ou copie ou imprimé de ces présentes, munis de la signature de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, comme on ajouterait foi aux présentes, si elles étaient exhibées et montrées.

Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le dixième jour de juin, l'an 1809, de notre pontificat le dixième.

PIUS PP. VII.

FIN

TABLE



PRÉFACE.	v
------------------	---

PIE VII

CHAPITRE I. — Première arrivée de l'auteur à Rome.	3
— II. — La première audience.	8
— III. — Caractère de Pie VII.	14
— IV. — Suite du même sujet.	25
— V. — État et sentiments de Rome.	41
— VI. — Le cardinal Consalvi.	51
— VII. — Gouvernement politique de Pie VII.	65
— VIII. — Relations avec l'Angleterre.	71
— IX. — Littérature, sciences, arts.	73
— X. — Brigandage.	80
— XI. — Fin du pontificat de Pie VII.	100

LÉON XII

CHAPITRE I. — Son élection.	101
— II. — Caractère et politique de Léon XII.	116
— III. — Suite.	124
— IV. — Le jubilé.	136
— V. — Le pape et le collège Anglais.	147
— VI. — Suite.	157
— VII. — Le cardinalat anglais.	164
— VIII. — Fin du pontificat de Léon XII.	173

PIE VIII

CHAPITRE I. — Son élection et sa vie antérieure.	181
— II. — Caractère personnel de Pie VIII.	187
— III. — Les cardinaux français et anglais.	191
— IV. — Principaux événements de ce pontificat.	198

GRÉGOIRE XVI

CHAPITRE I. — Sa consécration.	213
— II. — Travaux publics sous Grégoire XVI.	224
— III. — Événements du pontificat de Grégoire XVI.	233
— IV. — De quelques personnages remarquables du pontificat de Grégoire XVI.	240
— V. — Le cardinal Angelo Mai.	249
— VI. — Caractère de Grégoire XVI.	261

APPENDICE

Concordat de 1801.	281
Occupation de Rome (1808). — Arrestation de Pie VII, conduit à Savone.	285
Bulle d'excommunication publiée et affichée à Rome le 10 juin 1809.	330